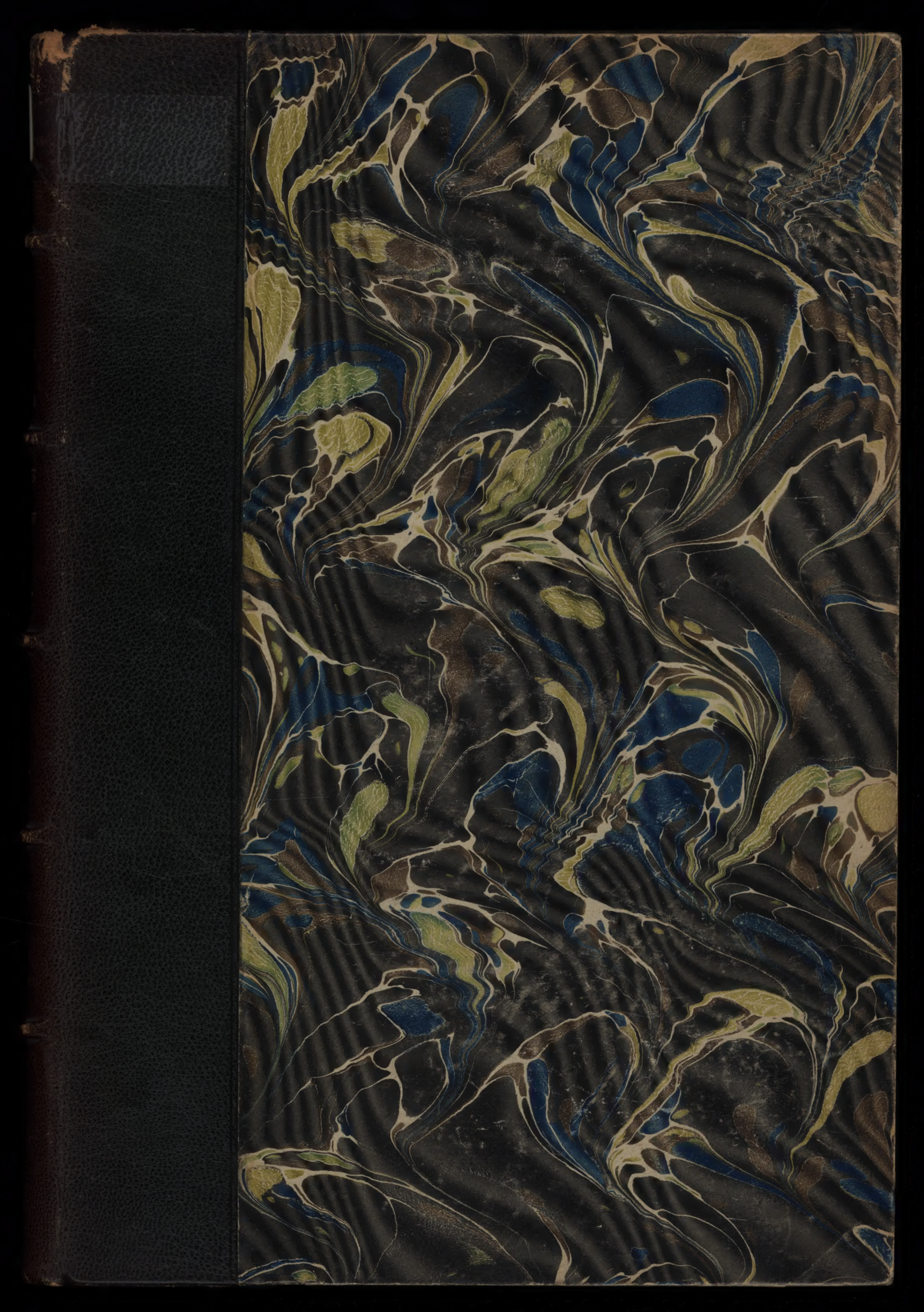
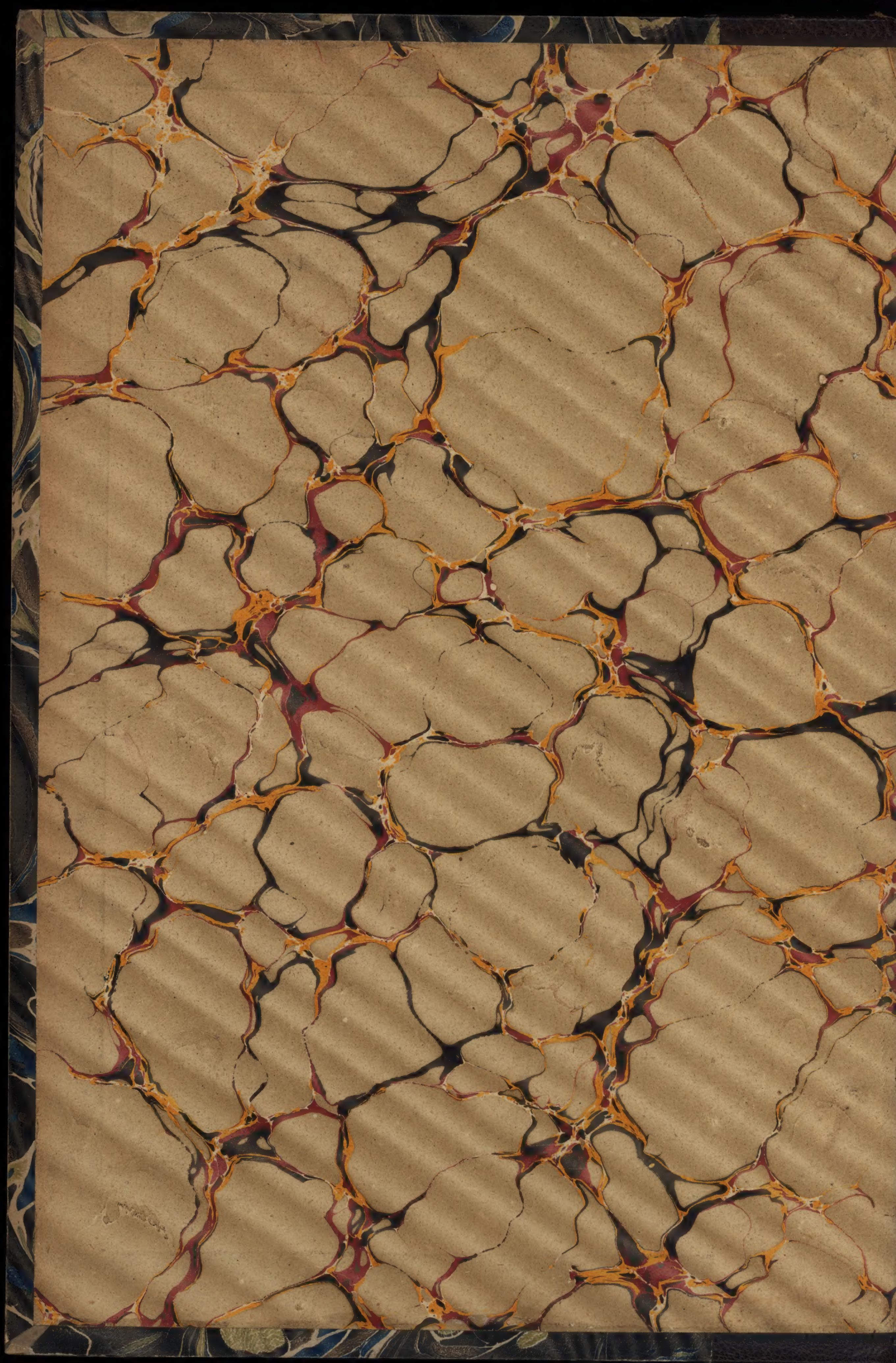
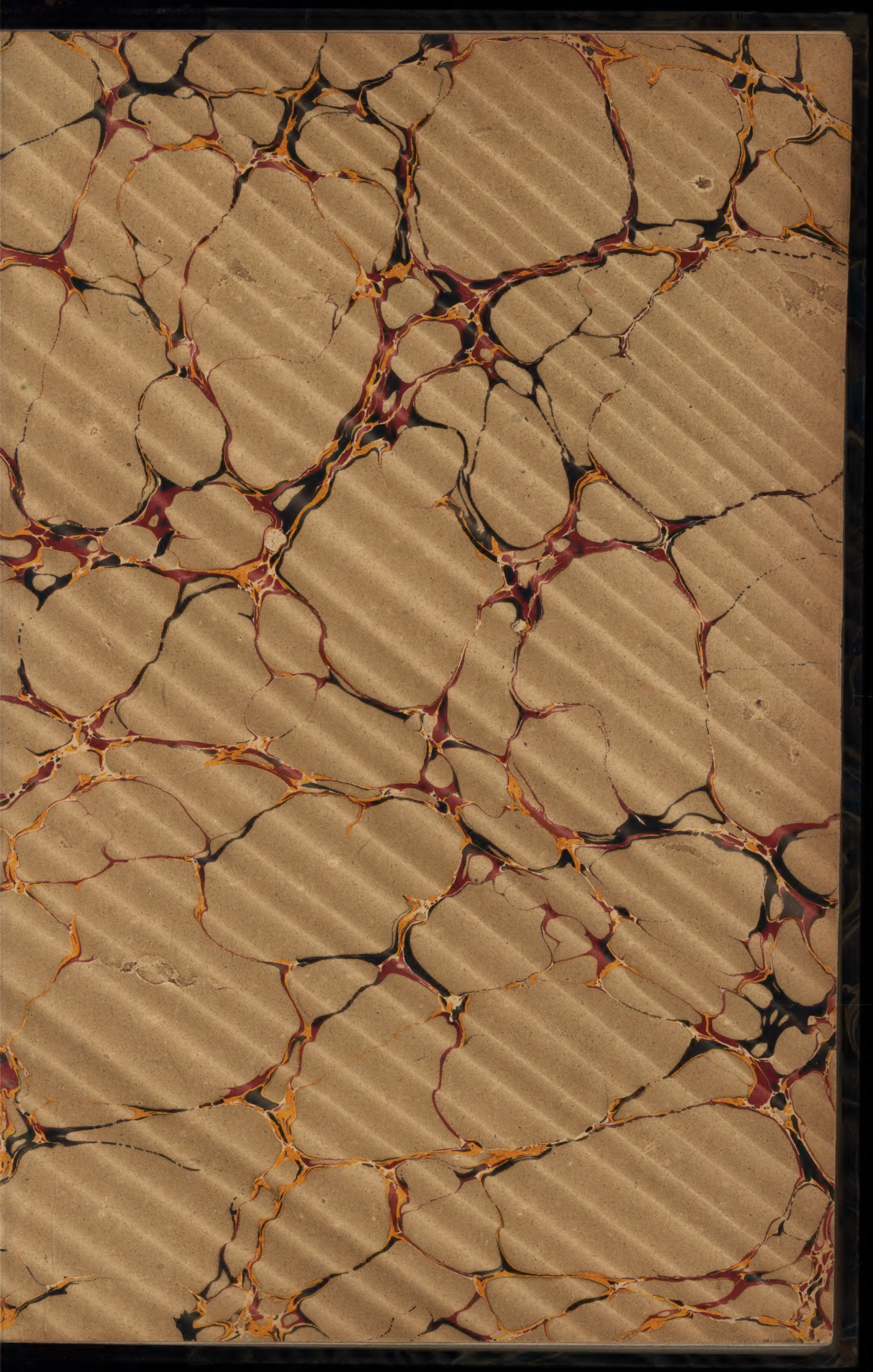






G.-Roger Sandoz

EXPOSITION INTERNATIONALE

DE GLASGOW

1901

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL



EXPOSITION INTERNATIONALE DE GLASGOW

1901

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL

PRÉSENTÉ A

M. LE MINISTRE DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Au nom du Comité de la Section Française

Président

M. ÉMILE DUPONT

Rapporteur général

M. LUCIEN LAYUS

Rapporteurs de groupes

MM. Paul BOURGEOIS
Georges CORNILLE
Lucien GAILLARD
Paul MAUNOURY
Jules MOUILBAU

MM. Victor MULLER
Albert PAGÈS
Jules PREVET
Henri SIMONIS-EMPIS
Raymond VACHET

Illustrations photographiques de M. Paul BOURGEOIS

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse du Commerce, rue du Louvre.

1901





DOME CENTRAL
ENTRÉE PRINCIPALE
DE L'EXPOSITION
SANDYFORD STREET

▽ ▽ ▽ ▽





INTRODUCTION

L'industriel et le commerçant français qui prennent part à une Exposition sont généralement guidés par deux mobiles : l'un est de faire connaître leurs produits et d'étendre leur vente en conquérant une clientèle nouvelle qui les ignorait ; l'autre est, en présentant ces objets devant un jury, de gagner une récompense qui les classera à l'égard des produits similaires présentés par des concurrents et en consacrera la qualité aux yeux du public en leur attribuant une sorte de brevet de bonne fabrication.

En Angleterre, cette seconde considération est peu faite pour entraîner des adhésions à une Exposition, les Anglais considérant ces exhibitions au seul point de vue de la publicité directe et de la vente. C'est ce qui explique que les organisateurs de l'Exposition de Glasgow aient cru devoir se refuser à la constitution d'un jury des récompenses.

Le Comité de la Section française a jugé que la médaille et le diplôme commémoratifs de l'Exposition de Glasgow seraient insuffisants pour constater et perpétuer le souvenir de la participation de nos compatriotes et consacrer les mérites des objets exposés par eux. Il a décidé qu'il serait rédigé et adressé à M. le Ministre du Commerce, qui a bien voulu accorder à la Section française son précieux patronage, un Rapport général, relatant l'historique de la participation française, décrivant l'Exposition, étudiant les produits français exposés, les comparant avec les produits étrangers, et donnant des renseignements généraux sur le commerce de l'Angleterre. Chargé par le Comité de l'élaboration de ce rapport, nous avons cru devoir le diviser en cinq parties que nous allons passer en revue successivement.

La première partie du rapport est entièrement consacrée à l'historique de l'Exposition, et plus spécialement de la Section française. Elle contient le récit des faits qui ont précédé la participation de la France et des événements qui se sont produits durant le cours de l'Exposition ; on y trouve aussi les actes organiques de la Section française, conventions, règlements, liste du Comité, etc.

La seconde partie est la description de l'Exposition, à l'exception de la Section française. Cette Section, dont la réussite a été si complète, grâce à la compétence, à l'énergie et au dévouement de son éminent Président, M. Emile Dupont, est l'objet d'une étude spéciale par groupes. Réservant aux rapporteurs de groupes l'analyse des objets exposés d'après la classification générale, nous nous sommes contenté de promener le visiteur dans les diverses parties de l'Exposition en suivant l'ordre topographique et en lui signalant simplement les installations les plus dignes d'attirer son attention. En suivant cette méthode d'enquête, nous avons voulu éviter tout double emploi avec les travaux des rapporteurs de groupes.

La troisième partie se compose de l'ensemble des rapports de groupes. Le Comité, désireux de s'assurer, pour l'étude de chaque industrie représentée, le concours de compétences spéciales, a décidé de confier la rédaction du rapport de chaque groupe à un collaborateur particulièrement qualifié pour cette étude. Son choix s'est porté sur MM. Paul Bourgeois, Jules Prevet, Georges Cornille, Jules Mouilbau, Albert Pagès, Paul Maunoury, Lucien Gaillard et Victor Muller. M. Raymond Vachet a été désigné pour rédiger un rapport spécial sur l'Enseignement technique et professionnel à l'Exposition de Glasgow, et M. Henri Simonis-Empis un rapport sur

les Congrès tenus à l'occasion de cette Exposition. Enfin M. Paul Bourgeois a bien voulu se charger gracieusement de l'illustration du rapport par la photographie. Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous nos collaborateurs pour le précieux concours qu'ils nous ont prêté, et pour le soin, la compétence et le dévouement avec lesquels ils se sont acquittés de la tâche qui leur avait été confiée.

L'examen des ressources économiques de la Grande-Bretagne occupe la quatrième partie du rapport. Cet examen porte sur l'agriculture, les colonies, l'industrie, le commerce, le trafic anglo-français, le régime douanier, la construction navale, le mouvement des ports, la marine marchande, les chemins de fer et la question du charbon. Ce n'est, en effet, qu'en ayant sous les yeux le tableau des forces vives du Royaume-Uni qu'on peut se rendre compte des ressources et de la puissance d'absorption de ce pays et de ses nombreuses colonies. Nous nous sommes efforcé de réunir sous une forme aussi résumée que possible des renseignements qui n'existent nulle part à l'état de document d'ensemble, renseignements qui sont tous puisés ou contrôlés aux sources officielles, et que nous espérons pouvoir être consultés avec fruit par les industriels et les commerçants. Il ne nous a pas toujours été possible de donner les chiffres des statistiques pour l'année 1900, l'administration des douanes françaises n'ayant pas publié les chiffres définitifs pour 1900 au moment où nous mettons sous presse ; nous avons dû, dans bien des cas, nous contenter des chiffres de 1899.

Enfin, dans la cinquième partie, nous avons examiné les moyens d'action à employer pour augmenter les transactions de la France avec le Royaume-Uni, après avoir constaté les heureux résultats de la participation française à l'Exposition de Glasgow, résultats qui permettent d'entrevoir pour nos exportations une ère de développement et de prospérité, grâce à la qualité et au bon goût qui assurent à l'étranger la supériorité incontestable des produits de notre industrie.



PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION



PRÉLIMINAIRES

DE

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE GLASGOW

L'Exposition organisée à Glasgow en 1888 avait obtenu un légitime succès; elle avait été visitée par plus de six millions de personnes, et ses résultats financiers avaient été excellents. Lorsque les promoteurs de l'Exposition internationale de 1901 conçurent l'idée d'organiser une nouvelle exposition sur des bases plus larges que la précédente et en profitant de l'expérience qu'ils avaient acquise, ils trouvèrent parmi leurs concitoyens les encouragements les plus flatteurs et les concours les plus précieux. Leur premier soin fut de solliciter le haut patronage de S. M. I. et R. la Reine Victoria et de S. A. R. le Prince de Galles; ce patronage leur fut gracieusement accordé. Ils s'occupèrent ensuite de constituer un Comité d'honneur, un Comité exécutif et des Comités spéciaux.

Ces divers Comités se trouvèrent ainsi composés :

COMITÉ D'HONNEUR

Sa très gracieuse Majesté la Reine;



Son Altesse Royale le Prince de Galles, K. G., K. T.

Président :

Le très honorable Lord Blythswood of Blythswood, Président de l'Association de l'Exposition.

Vice-Présidents :

Sir James King, baronet, LL. D.
Sir John Muir, baronet.
Sir James Bell, baronet.
Le très honorable Sir David Richmond, Lord Provost.

Le Comité d'honneur comprenait en outre 78 personnes choisies parmi les notabilités de l'Angleterre et de l'Écosse.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif comprenait, outre les membres du bureau du Comité d'honneur, 240 personnes. Son bureau était ainsi composé :

Président :

L'honorable Samuel Chisholm, Lord Provost de Glasgow.

Vice-présidents :

John Shearer, bailie.
James Hunter Dickson.

Secrétaire honoraire de l'Association :

Sir James D. Marwick, Town-Clerck.

Directeur général :

Henry Anthony Hedley.

Ingénieur :

Thomas Young, M. I. Con. E.

Architecte :

James Miller, I. A.

COMITÉ CONSULTATIF DE LONDRES

Président :

Le très honorable Lord-Maire de Londres.

Vice-Président :

Sir George Hayter Chubb.

COMITÉS SPÉCIAUX

I. *Comité des présidents :*
Président : le Lord Provost de Glasgow, président du Comité exécutif.



II. *Comité d'action de Londres.*
Président : Sir George Hayter Chubb.

III. *Admission, exploitation.*
Président : M. James Mac Farlane.

IV. *Construction, éclairage, jardins.*
Président : M. John Shearer.

V. *Musique, réceptions, publicité.*
Président : M. Michael Simons.

VI. *Exposants et emplacements.*
Président : M. P. Campbell.

VII. *Finances.*
Présidents : MM. J.-H. Dickson et William Bilsland.

VIII. *Machines et éclairage électrique.*
Président : M. Hugh Reid.

IX. *Agriculture et horticulture.*
Présidents : MM. Alexandre Cross et James Murray.

X. *Industries chimiques.*
Président : Sir J. M. Cuthbertson.

XI. *Éducation.*
Président : M. R.-S. Allan.

XII. *Mines et métallurgie.*
Président : M. John Colville, M. P.

XIII. *Génie maritime et construction de navires.*
Président : M. John Henderson.

XIV. *Industries textiles.*

Président : M. John E. Young.

XV. *Comité des Étrangers.*

Président : M. Paul Rottenburg.
Vice-président : M. Michael Simons.
Membres : MM. G. Guelde-Bartcky, David Edward, John R. Kay, Lucien Lévy, H.-C.-D. Rankin, Fritz Rottenburg, D.-M. Stevenson, John E. Young.

XVI. *Indes, Canada et Colonies.*

Président : Sir John Muir, baronet.

XVII. *Beaux-Arts, histoire de l'Écosse, archéologie.*

Président d'honneur : Le très honorable Lord Balfour of Burleigh, P. C.
Présidents : Sir Francis Powell, P. R. W. S., M. Robert Crawford.

XVIII. *Section féminine.*

Présidente : La très honorable Lady Blythswood of Blythswood.

Le Comité exécutif réunit en peu de temps un fonds de garantie de douze millions de francs, et nomma pour Directeur général de l'Exposition M. Henry Anthony Hedley, qui avait déjà dirigé avec autant d'autorité que de compétence l'Exposition de 1888. Il décida que l'Exposition aurait lieu sur le même emplacement que celle de 1888, et serait soumise à un contrôle analogue. Il obtint de la municipalité de Glasgow la concession d'un emplacement de 27 hectares très heureusement situé au pied des collines de Gilmorehill, sur laquelle s'élève l'Université, et comprenant, sur les deux rives de la rivière Kelvin, la partie ouest de " Kelvingrove-Park " et des " Bunhouse Grounds ".





ORGANISATION
DE LA SECTION FRANÇAISE

Les bases de l'organisation de l'Exposition de Glasgow étaient établies, lorsque, le 17 février 1899, l'Assemblée générale du Comité français des Expositions à l'étranger reçut d'un de ses secrétaires, M. Lamaille, une communication relative à cette entreprise ; le bureau décida immédiatement de constituer une commission d'études qui se mit en rapports avec le Comité exécutif de l'Exposition.

Le Comité exécutif répondit que, le Gouvernement britannique ayant officiellement invité le Gouvernement français à participer à cette Exposition, il ne pouvait que prendre acte des propositions du Comité en attendant la réponse du Gouvernement français.

Le bureau du Comité français fit alors une démarche auprès de M. le Ministre du Commerce.

M. Paul Delombre, Ministre du Commerce, félicita le Comité de son initiative, et l'avisa que le Gouvernement ne pouvait, en raison de l'Exposition de 1900, donner une suite officielle à l'invitation du Gouvernement anglais, mais que, désireux de voir la France participer à cette Exposition, il allait prier M. le Ministre des Affaires étrangères d'accréditer officieusement le Comité français auprès du Gouvernement britannique.

Il fit part de cette décision à M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, par la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Par lettre du 18 mai courant vous avez bien voulu me faire connaître que le bureau et les membres du Comité français des Expositions à l'étranger sont tout prêts à organiser une section française à l'Exposition de Glasgow en 1901, et à se retirer ensuite si le Gouvernement de la République croyait devoir prendre officiellement part à cette Exposition.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication et de vous féliciter de votre initiative. J'ajoute que, pour faciliter votre tâche, j'ai demandé à M. le ministre des Affaires étrangères de vouloir bien accréditer officieusement auprès du Gouvernement britannique le Comité français des Expositions à l'étranger.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et des Télégraphes,
Paul Delombre.

Le Comité français des Expositions chargea alors l'un de ses vice-présidents, M. Lucien Layus, de se rendre à Glasgow pour entamer des pourparlers avec le Comité exécutif. M. Layus partit à Glasgow, porteur de la lettre suivante de M. le Ministre des Affaires étrangères.

Paris, le 5 juin 1899.

Messieurs les Agents diplomatiques et consulaires de France en Angleterre.

Monsieur, cette lettre vous sera présentée par M. Lucien Layus, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger, qui se rend en Angleterre pour préparer la participation de l'Industrie et du Commerce français à l'Exposition internationale qui doit s'ouvrir à Glasgow en 1901.

Bien que M. Layus soit assuré de rencontrer auprès de vous un favorable accueil, je n'en crois pas moins devoir vous le recommander particulièrement en raison du caractère officieux de sa mission, et vous prier de lui prêter, le cas échéant, l'appui de vos bons offices.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Delcassé.

A la suite de ce voyage, le bureau du Comité français, ayant reçu de son délégué l'assurance que l'administration de l'Exposition de Glasgow offrait toutes garanties aux intérêts généraux des exposants, décida en juin 1899 l'envoi d'une première circulaire générale avisant les membres du Comité français et les présidents de classes de l'Exposition de 1900 que le Comité français des Expositions à l'étranger allait s'occuper, avec l'appui du ministère du Commerce, de l'organisation de la Section française à Glasgow en 1901, et que M. Emile Dupont, l'un de ses vice-présidents, était délégué pour suivre les négociations.

Le 6 avril 1900 eut lieu, sous la présidence de M. Millerand, Ministre du Commerce et de l'Industrie, le banquet organisé par le Comité français des Expositions à l'étranger en l'honneur des commissaires étrangers de l'Exposition universelle de Paris. M. Ancelot, président, rappela que le Comité, avec l'assentiment du Gouvernement français, avait pris en mains l'organisation de la Section française à Glasgow et ajouta :

« Vous connaissez, Monsieur le Ministre, le rôle de notre Comité.

» Comme vous le savez, nous sommes un groupe formé de 400 industriels » et commerçants de toutes les industries et de toutes les parties de la France.

» Notre but n'est pas de chercher à créer des Expositions, mais de nous » occuper de toutes celles qui s'organisent à l'étranger (Expositions officielles » ou d'initiative privée).

» Nous en étudions l'organisation, nous cherchons par tous les moyens à » en faciliter l'accès à nos compatriotes, et, après un mûr examen, à constituer » une Section française qui puisse faire honneur à notre pays.

» Nos statuts interdisent à notre Comité tout bénéfice résultant d'une » Exposition : notre rôle est donc absolument désintéressé.

» Grâce à l'accomplissement consciencieux de ce programme, les exposants » trouvent dans notre intermédiaire entre eux et les Administrations étrangères » toutes les garanties qui pourraient leur échapper dans un recours à d'autres » entreprises, et nous contribuons en outre de tout notre pouvoir au dévelop- » pement de notre commerce et de notre industrie à l'étranger, qui est si » intimement lié aux destinées de la patrie.

» Dès l'an prochain, nous aurons à reprendre notre rôle actif à l'étranger. »

. . . .

M. le Ministre du Commerce répondit en ces termes :

« Le Comité français des Expositions à l'étranger, dont M. Ancelot défi- » nissait tout à l'heure avec tant de bonheur et de précision la mission si utile, » a rendu dans le passé et est appelé à rendre dans l'avenir de signalés services » à l'industrie et au commerce français.

» Il est, en effet, l'intermédiaire tout désigné du département que j'ai l'hon- » neur de diriger, toutes les fois qu'au dehors s'organise une Exposition à » laquelle nous désirons prendre part. »

. . . .

Ce haut témoignage de sympathie, accordé par M. le Ministre du Commerce à l'œuvre entreprise par le Comité français des Expositions, fut vivement apprécié par toute l'assistance.

Au mois d'août 1900, le Comité eut l'honneur de recevoir M. Samuel Chisholm, lord Provost de Glasgow, président du Comité exécutif de l'Exposition de Glasgow, M. le Bailie Shearer, vice-président, et M. H.-A. Hedley, directeur général, durant leur visite à l'Exposition de Paris.

Une réception eut lieu en leur honneur, à laquelle M. le Ministre du Commerce voulut bien se faire représenter par M. J. Cousin, directeur du Commerce.

Après des négociations heureusement rendues faciles par le désir ouvertement exprimé d'obtenir une participation brillante de la France, M. Dupont et le bureau provisoire qui lui avait été adjoint furent à même de signer le 26 octobre un traité entre le Comité français et le Comité exécutif de Glasgow, confiant au Comité français l'organisation exclusive de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

Les 400 membres du Comité en furent immédiatement avisés par la circulaire suivante :

Paris, le 31 octobre 1900.

Monsieur et cher Collègue,

Nous avons l'honneur de vous rappeler qu'une *Exposition universelle et internationale* aura lieu à *Glasgow*, de mai à novembre 1901, sous le patronage de S. M. I. et R. la Reine, de S. A. R. le Prince de Galles et du lord Provost de Glasgow.

Votre bureau a étudié ce projet d'Exposition depuis février 1899, et, en mai 1899, M. Delombre, Ministre du Commerce, accréditait officieusement notre Comité auprès du Gouvernement britannique et de la municipalité de Glasgow par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères.

Nous vous avisions, à l'Assemblée générale du 21 mars 1900, que votre vice-président, M. Émile Dupont, avait été délégué pour suivre les négociations; depuis, sur sa demande, un bureau spécial provisoire a été nommé, composé de :

MM. Émile Dupont, président;
Lucien Layus et G.-Roger Sandoz, vice-présidents;
Geo. Lamaille, secrétaire général;
Paul Simon, trésorier;
Blondet, secrétaire.

Après une visite de M. Layus à Glasgow et la réception à Paris par votre bureau, en août 1900, de MM. Chisholm, président, Shearer, vice-président, et Hedley, directeur général de l'Exposition de Glasgow, en une réunion à laquelle

M. Millerand, Ministre du Commerce, avait bien voulu se faire représenter par M. Cousin, directeur du Commerce et de l'Industrie, les négociations ont abouti à un contrat qui affecte à la France, dans des conditions avantageuses, l'emplacement le mieux situé dans le Palais principal et confie au Comité français des Expositions à l'étranger l'organisation officielle de la totalité de la Section française à Glasgow,

Suivant nos traditions, nous vous proposons de former un Comité spécial qui, sous le nom de COMITÉ DE LA SECTION FRANÇAISE A L'EXPOSITION DE GLASGOW, 1901, organisera la participation de la France.

L'adhésion à ce Comité comporte l'engagement formel de participer à l'Exposition, soit personnellement, soit dans une collectivité; — peuvent seuls en faire partie les membres du Comité français des Expositions à l'étranger ou l'un de leurs associés.

Ci-inclus, vous trouverez une enveloppe et une fiche que vous voudrez bien remplir et nous retourner, *avant le* 10 *novembre*, si vous désirez participer à cette Exposition; une Assemblée générale de ce Comité spécial sera ensuite convoquée dans le plus bref délai pour nommer définitivement le bureau et procéder à l'organisation de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos meilleurs et dévoués sentiments.

Le Président,
A. ANCELOT.

Le Vice-Président,
ÉMILE DUPONT.

Le Secrétaire,
G.-ROGER SANDOZ.

110 Membres du Comité français se firent inscrire pour faire partie du Comité de la Section française de l'Exposition de Glasgow, et ce Comité, dans sa séance du 21 novembre 1900, constitua son bureau et adopta la circulaire suivante :



CIRCULAIRE

DU COMITÉ DE LA SECTION FRANÇAISE

A L'EXPOSITION DE GLASGOW

Une *Exposition universelle et internationale* aura lieu à *Glasgow*, de mai à novembre 1901, sous le patronage de S. M. I. et R. la Reine, et de S. A. R. le Prince de Galles, et avec la participation officielle et financière de la municipalité de Glasgow, sous la présidence du lord Provost de Glasgow.

Un fonds de garantie de 10 millions a été souscrit. Le plus beau parc de la Ville a été affecté à cette Exposition.

Glasgow, qui est la seconde ville du Royaume-Uni (731 000 habitants, 1 500 000 avec les environs), est une métropole très riche et très puissante, en communication maritime directe avec les États-Unis et le Canada, et le centre du commerce d'exportation pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et une grande partie de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Il est utile de rappeler que le chiffre des exportations de France en Angleterre a été de 1 200 millions en 1899, c'est-à-dire le tiers de notre commerce total d'exportation.

La ville de Glasgow a déjà organisé en 1888 une première Exposition qui a obtenu un grand succès, ayant laissé près de deux millions de bénéfices nets, après avoir reçu plus de sept millions de visiteurs, et le Comité français des Expositions à l'étranger, considérant l'intérêt que l'industrie française devait prendre à l'Exposition de 1901, y a donné toute son attention depuis le commencement de l'année 1899.

Le Gouvernement britannique avait notifié au Gouvernement français l'ouverture de cette Exposition, et en mai 1899, M. Delombre, Ministre du Commerce, accréditait officieusement notre Comité auprès du Gouvernement britannique et de la municipalité de Glasgow par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères.

Ainsi accrédité, le Comité entra en pourparlers suivis avec les organisateurs de l'Exposition par l'intermédiaire d'une Commission d'études, présidée par M. Émile Dupont, l'un de ses vice-présidents.

Le 9 avril 1900, au banquet offert par le Comité aux commissaires étrangers, le Ministre du Commerce, M. Millerand, félicita le Comité de son initiative et de son zèle pour la propagation des intérêts français à l'étranger.

En août 1900, le Comité eut l'honneur de recevoir les organisateurs de l'Exposition de Glasgow de passage à Paris, et M. le Ministre du Commerce, empêché, délégua pour le représenter M. Cousin, directeur du Commerce et de l'Industrie.

Les négociations entre le Comité français et l'administration de l'Exposition de Glasgow aboutirent en octobre à un *contrat qui affecte à la France, dans des conditions avantageuses, l'emplacement le mieux situé dans le Palais principal et confie au Comité français des Expositions à l'étranger l'organisation officielle de la totalité de la Section française.*

Suivant nos traditions, un Comité spécial a été formé sous le nom de « *Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow en* 1901 ».

75 Membres se sont fait immédiatement inscrire, leur adhésion entraînant leur participation comme exposants.

Ce Comité s'est constitué le 21 novembre et a nommé son bureau qui se trouve composé comme suit :

Président d'honneur :

M. A. Ancelot, O. ✱, ✱, manufacturier, président du Comité français des Expositions à l'étranger, membre de la Chambre de commerce de Paris, président des Comités et président du jury de la classe 84, Paris 1900, 12, rue du Hanovre.

Président :

M. Em. Dupont, O. ✱, manufacturier, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger, président des Comités et président du jury de la classe 98, Paris 1900, 44, rue Turbigo.

Vice-présidents :

M. L. Layus, ✱, I. ✱, libraire-éditeur, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger, secrétaire du groupe III, membre du jury supérieur, Paris 1900, 33, rue de Fleurus.

M. Roger Sandoz, I. ✱, fabricant de joaillerie, secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, membre des Comités et du jury, classe 95, Paris 1900, 10, rue Royale.

G. Amson, O. ✱, industriel, président de la Chambre syndicale de la maroquinerie, rapporteur du jury, classe 98, Paris 1900, 68, rue de la Folie-Méricourt.

M. Estieu, ✱, ✱, ✱, manufacturier, trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger, secrétaire du Groupe X, rapporteur du jury, classe 57, membre du jury supérieur, Paris 1900, 39, avenue d'Antin.

Secrétaire général :

Geo. Lamaille, ✱, exportateur, vice-président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur, secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, secrétaire général de la Section française d'Amsterdam, membre des Comités, classe 98, Paris 1900, 40, rue de l'Échiquier.

Trésorier :

M. P. Simon, ✿, ✿, négociant en tissus, secrétaire-archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger, 24, rue du Sentier.

Secrétaires :

M. Louis Blondet, fabricant de tissus, secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 2, faubourg Poissonnière.

M. P. Bourgeois, ✿, secrétaire général du Photo-Club de Paris, membre du Comité d'installation et du jury, classe 12, Paris 1900, 80, boulevard Malesherbes.

M. G. Doll, ✿, cravates en gros, hors concours, classe 86, Paris 1900, 2, place des Victoires.

M. J. Mouilbau, ✿, manufacturier, membre du Comité et membre du jury, classe 99, Paris 1900, 100, rue Saint-Denis.

Le Comité pour les travaux d'admission et d'installation va se subdiviser en groupes conformes à la classification de l'Exposition de Paris, en 1900.

Les demandes d'admission ou de renseignements doivent être adressées à M. le président, au siège social, 6, *rue d'Aboukir, Paris* (IIe arrondissement).

En vue de faciliter les travaux de la délégation qui se rendra à Glasgow le 15 décembre, nous vous prions d'envoyer votre adhésion *avant cette date.*

Le Président, Em. Dupont.

Le Secrétaire général, Geo. Lamaille.

Le 16 décembre, une délégation du Comité se rendit à Glasgow, et M. Layus, vice-président, en fixa le souvenir dans le rapport suivant, adressé à M. le Ministre du Commerce.



RAPPORT

SUR

LE VOYAGE DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ A GLASGOW

Le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow ayant décidé qu'une délégation se rendrait dans cette ville pour terminer les négociations avec le Comité exécutif de l'Exposition et prendre possession du terrain affecté à la Section française, le bureau désigna pour faire partie de cette délégation : M. Émile Dupont, président, MM. Lucien Layus et Georges Amson, vice-présidents; M. Geo. Lamaille, secrétaire général; MM. Louis Blondet, Paul Bourgeois, Doll et Jules Mouilbau, secrétaires; MM. de Montarnal et Bugeon, architectes. M. Charles Pilet, président de groupe, appelé par ses affaires à Glasgow, voulut bien se joindre à la délégation.

La délégation, partie de Paris le dimanche 16 décembre, à midi, arriva le lundi matin à Glasgow. Son premier soin fut de rendre visite à M. Samuel Chisholm, lord Provost de Glasgow, de qui elle reçut l'accueil le plus bienveillant et le plus chaleureux. Puis elle se rendit chez M. Jules Coste, le dévoué consul général de France. Ensuite elle se transporta sur le terrain de l'Exposition, où elle fut reçue par M. Henry Hedley, directeur général de l'Exposition.

L'Exposition occupe le même emplacement que celle de 1888. L'espace qui lui a été concédé par la municipalité de Glasgow mesure environ 27 hectares, et comprend la presque totalité du parc de Kelvingrove, situé à l'ouest de la ville, dans un site des plus pittoresques. La rivière Kelvin serpente au milieu du parc, qu'elle coupe en deux parties. Au nord, sur une colline, se détache la masse imposante des bâtiments de l'Université; au sud se trouvent le grand hall de l'Exposition, le palais des Beaux-Arts, construit avec les bénéfices de l'Exposition de 1888, et divers pavillons. Une immense galerie des machines, placée en dehors de l'enceinte générale, est reliée à celle-ci par une grande passerelle. A l'heure actuelle, les halls et palais de l'Exposition sont entièrement clos et couverts ; les parquets sont posés et les exposants peuvent prendre possession de leurs emplacements.

Le grand hall de l'Exposition se compose de deux parties symétriques réunies par une partie centrale surmontée d'un dôme monumental; il est orné, sur sa façade nord, face à la rivière Kelvin, d'un grand portique. La Section française est placée dans la partie est du grand hall, dont elle occupe environ un quart, les autres parties étant occupées par la Russie, la section féminine et les installations de diverses nations. L'espace qui lui est attribué est un quadrilatère presque régulier mesurant 32 mètres de longueur sur 44 mètres de largeur; il est très bien éclairé et coupé de larges allées. De nombreux postes d'incendie assurent la sécurité.

Les architectes du Comité, nantis des plans, coupes et élévations fournis par l'administration de l'Exposition, ont relevé sur place, en présence de M. Hedley et des membres de la délégation, tous les renseignements nécessaires à l'établissement du plan définitif de la Section française.

Toutes les questions réservées jusqu'à ce jour ont fait l'objet de pourparlers qui ont eu lieu, soit sur place, soit dans trois réunions tenues, l'une le lundi 17 décembre, les deux autres le mardi 18 décembre, à la direction de l'Exposition. A ces réunions assistaient, outre les membres de la délégation, M. Hedley, directeur général, M. James Miller, architecte en chef de l'Exposition, et M. E. Young, ingénieur en chef des installations électriques. La délégation n'a eu qu'à se louer de l'aménité et des procédés courtois de M. Hedley, qui n'a cessé un seul instant, pendant les longues discussions des trois réunions, d'examiner avec équité les revendications du Comité de la Section française et s'est toujours efforcé de leur donner satisfaction. Nous croyons être l'interprète de tout le Comité en adressant ce juste hommage à M. Hedley.

Les solutions des différentes questions discutées avec M. Hedley peuvent se résumer ainsi :

1° *Rectification du plan.* — Les déplacements de chemins, réductions d'allées, rectifications d'alignements, déplacements d'escaliers d'accès, demandés par le Comité de la Section française, sont accordés.

2° *Hauteur des installations.* — Les cloisons séparatives et les façades des installations pourront s'élever jusqu'à la hauteur de cinq mètres.

3° *Fenêtres.* — L'éclairage des galeries étant fourni par des châssis vitrés ménagés dans les toitures, les fenêtres du grand hall donnant sur le parc pourront être recouvertes par le Comité de la Section française.

4° *Ouverture des galeries, éclairage électrique.* — Les galeries devant rester ouvertes jusqu'à dix heures du soir, l'administration de l'Exposition fera en sorte que l'éclairage électrique soit suffisant pour que toutes les parties de la Section française puissent être visitées utilement à toute heure. Cet éclairage sera à la charge de l'administration.

5° *Emplacement supplémentaire.* — Pour le cas où le Comité de la Section française désirerait augmenter les espaces qui lui sont concédés en élevant une construction dans le parc, l'administration lui offre, à option, jusqu'au 31 janvier 1901, un terrain situé au bord de la rivière Kelvin, sur la rive opposée au grand hall. Ce terrain mesure 2400 pieds carrés ; son prix serait de 3 pence par pied carré.

Le soir de leur arrivée à Glasgow, le lundi 17 décembre, le président et les membres de la délégation offrirent à l'hôtel Windsor un dîner intime à M. Jules Coste, consul général de France, à M. Hedley, directeur général de l'Exposition, et à M. Lucien Lévy, notre collègue du Comité, établi depuis de longues années à Glasgow. Au dessert, répondant au toast de notre Président, M. Emile Dupont, M. Coste souhaita la bienvenue à ses compatriotes en termes charmants et affectueux, et voulut bien lui promettre son précieux appui et son concours de tous les instants en vue d'assurer le succès de la Section française. M. Hedley prit ensuite la parole pour adresser un témoignage de sympathie aux organisateurs de la Section française et les assurer du vif désir qu'il avait de leur faciliter par tous les moyens l'accomplissement de leur tâche. M. Lucien

Lévy se leva ensuite pour déclarer qu'il se mettait entièrement à la disposition du Comité de la Section française.

Le lendemain mardi 18 décembre, l'honorable M. Samuel Chisholm offrit au Président et aux membres de la délégation, ainsi qu'aux organisateurs de la Section russe de l'Exposition, un magnifique banquet au Palais de la Corporation de Glasgow, dans le « Mahogany Saloon ».

M. Samuel Chisholm présidait, ayant à sa droite :

M. Emile Dupont, président du Comité de la Section française;

M. Paul Rottenburg, président du Comité étranger de l'Exposition de Glasgow;

A sa gauche :

M. A.-R. Maes, consul de Russie à Glasgow;

M. Georges Amson, vice-président du Comité de la Section française;

En face de M. le Lord Provost se tenait l'ex-bailie John Shearer, vice-président du Comité exécutif de l'Exposition, ayant à sa droite :

M. Lucien Layus, vice-président du Comité de la Section française;

Sir John Muir, baronet, et ancien lord Provost de Glasgow, vice-président du Comité exécutif, président du Comité colonial;

A sa gauche :

M. Jules Coste, consul général, consul de France à Glasgow ;

M. Geo. Lamaille, secrétaire général du Comité de la Section française;

Sir James David Marwick, L. L. D., town-clerc de Glasgow, secrétaire honoraire du Comité exécutif;

Puis :

M. James Hunter Dickson, magistrat-adjoint de la ville de Glasgow, vice-président du Comité exécutif;

M. Robert Crawfort, ancien magistrat-adjoint de la ville de Glasgow, président-adjoint du Comité général des Beaux-Arts ;

M. Henry Anthony Hedley, directeur général de l'Exposition ;

M. James Miller, architecte en chef de l'Exposition;

MM. Louis Blondet, Paul Bourgeois, Doll et Jules Mouilbau, secrétaires du Comité de la Section française;

M. Charles Pitet, président de groupe;

M. Lucien Lévy, membre du Comité étranger de l'Exposition, membre du Comité français des Expositions à l'étranger ;

MM. Joseph de Guirard de Montarnal et Jules Bugeon, architectes de la Section française;

M. Zelenco, architecte de la Section russe à l'Exposition de Glasgow;

M. S.-T. Stepanov, inspecteur des travaux de la Section russe ;

M. E. Young, ingénieur en chef, électricien de l'Exposition ;

M. E.-C. Stewart, rédacteur au « Glasgow Herald ».

A l'issue du banquet, M. le Lord Provost Chisholm porte la santé de S. M. la Reine Victoria, de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie et de M. le Président de la République française.

Il rappelle combien, malgré les vicissitudes de la politique, les cœurs écossais et français battent à l'unisson. Il dit que, lorsqu'il vint avec ses collègues visiter l'Exposition universelle de Paris, il fut reçu avec une si grande courtoisie et une si gracieuse hospitalité qu'il n'oubliera jamais ses amis de France. Il formule les vœux les plus chaleureux pour la prospérité de la France et de l'Ecosse. Il remercie les membres du Comité français, en la personne de M. Dupont, leur président, de vouloir bien lui apporter le concours de leur expérience, leur souhaitant de trouver l'été prochain en Ecosse un peu des charmes de leur pays.

M. Emile Dupont prend ensuite la parole et s'excuse de s'exprimer en français, craignant de ne pouvoir traduire suffisamment en anglais les sentiments de son cœur. Il dit qu'aujourd'hui il ne fait que rendre la visite faite au Comité, au mois d'août dernier, par M. le lord Provost Chisholm, par l'ex-bailie Shearer et par M. Hedley; — que si les membres du Comité sont venus en si grand nombre à Glasgow, c'est d'une part pour poser à M. Hedley, le directeur général aussi modeste que compétent de l'Exposition, une quantité de questions auxquelles il a du reste donné une solution conforme aux désirs du Comité, et d'autre part pour connaître cette belle et grande cité de Glasgow, encore inconnue de plusieurs des membres de la délégation. M. Dupont ajoute que Glasgow offre un exemple qui devrait bien être suivi par les autres villes du monde, en appelant à la direction des affaires municipales ceux de ses citoyens qui sont jugés les plus capables et les plus dignes. Il dit que le peuple français est incorrigible sur bien des points, et spécialement en matière d'expositions, car l'Exposition de Paris est à peine clôturée qu'il s'occupe de celle de Glasgow, de sorte qu'il a encore un pied à Paris et déjà un pied à Glasgow. M. Dupont termine en buvant en son nom et au nom de ses collègues au succès de l'Exposition, et en déclarant qu'il boit en même temps à la santé de M. le Lord Provost de Glasgow.

Après quelques paroles de M. Mees, consul de Russie, M. l'ex-bailie Shearer, dans une causerie pleine d'esprit immédiatement traduite en français par M. Lamaille, explique aux convives la légende reproduite dans les armes de la ville de Glasgow et leur raconte une anecdote de la vie de saint Mungo, évêque de Glasgow. Puis M. Shearer fait aux hôtes de la Corporation de Glasgow les honneurs de son superbe palais, leur faisant visiter les salles de fêtes, salons, salle du Conseil, salles de réunions et de Comités.

Le soir même, les membres de la délégation quittaient Glasgow à regret, se promettant d'y revenir bientôt, heureux d'avoir obtenu satisfaction sur tous les desiderata du Comité, certains désormais de trouver auprès de l'administration un précieux concours, et confiants dans le succès de l'Exposition.

Lucien Layus.

A son retour, la délégation fut reçue par M. Millerand, Ministre du Commerce, qui avait exprimé le désir de connaître le résultat du voyage.



RÉCEPTION DU COMITÉ

DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION DE GLASGOW

Par M. MILLERAND

MINISTRE DU COMMERCE

La délégation du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, ayant à sa tête MM. Alfred Ancelot, Président d'honneur du Comité, et Emile Dupont, Président, fut reçue, le mercredi 9 janvier 1901, par M. Millerand, Ministre du Commerce.

Cette délégation comprenait, en outre, MM. Lucien Layus, Gustave-Roger Sandoz, Georges Amson et Maurice Estieu, vice-présidents ; Geo. Lamaille, secrétaire général ; Paul Simon, trésorier ; Louis Blondet, Mouilbau, Georges Doll, Paul Bourgeois, secrétaires ; Isidore Leroy, Simonnot-Godard, Chalmel, Pitet et Muller, présidents de groupes.

M. Aucoc, absent de Paris, s'était fait excuser.

Après avoir présenté à M. Millerand les membres de la délégation, M. Emile Dupont, s'adressant au Ministre, s'exprima en ces termes :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le bureau, les délégués et les présidents de groupes du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow. M. Alfred Ancelot, notre président d'honneur et président du Comité français des Expositions à l'étranger, a bien voulu nous accompagner.

Veuillez me permettre, Monsieur le Ministre, de vous rappeler brièvement les origines et les travaux de notre Comité.

En mai 1899, le Gouvernement français était avisé officiellement par le Gouvernement britannique qu'une Exposition universelle internationale s'ouvrirait à Glasgow en 1901, sous le haut patronage de S. M. la Reine d'Angleterre et de S. A. le Prince de Galles.

Le Gouvernement français, justement préoccupé d'assurer à l'Exposition de 1900 le plus grand succès, estima qu'il ne pouvait pas s'intéresser officiellement à une autre Exposition. Le Ministre du Commerce, votre honorable prédécesseur, M. Paul Delombre, soumit la question à l'examen du Comité français des Expositions à l'étranger. Elle fut étudiée attentivement, et, quelques jours après, M. le Ministre du Commerce était informé que le Comité français acceptait de constituer une Section française à l'Exposition de Glasgow.

A la suite de la démarche qui fut faite à cette époque, M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, à la demande de son collègue du Commerce et de l'Industrie, nous accrédita officieusement auprès du Gouvernement britannique.

En mars 1900, une Commission d'études fut formée : j'en fus désigné le président.

Je vous rappellerai, Monsieur le Ministre, que vous avez bien voulu, le 9 avril, au banquet donné par le Comité français des Expositions à l'étranger en l'honneur des Commissaires généraux étrangers, nous féliciter de notre initiative.

Pendant quelques mois, nous avons été obligés de ralentir notre action, parce que nous étions, pour la plupart, membres des Comités de 1900 et que nos futurs exposants étaient absorbés par la grande manifestation de l'Exposition universelle de Paris.

Au mois d'août dernier, nous eûmes l'occasion et l'honneur de recevoir M. Samuel Chisholm, lord Provost de Glasgow, M. Shearer, vice-président du Comité exécutif de l'Exposition, et M. Henry Hedley, directeur général, qui étaient venus visiter l'Exposition.

Puis, nous les priâmes à un déjeuner auquel vous avez bien voulu vous faire représenter par M. J. Cousin, actuellement Directeur du Commerce. A cette époque furent posées les premières bases d'un arrangement qui fut définitivement conclu le 15 octobre 1900.

C'est alors que nous pûmes constituer définitivement le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, chargé d'organiser la participation de la France ; puis vint la création de nos groupes.

Nous entrâmes alors, Monsieur le Ministre, dans la période active du fonctionnement, et, depuis cette époque, de très nombreuses demandes nous sont arrivées.

Pour donner toute assurance à nos futurs participants, nous constituâmes immédiatement avec nos collègues un capital de garantie qui dépasse actuellement 100 000 francs.

Le 16 décembre dernier, une délégation de onze membres, y compris nos deux architectes, se rendit à Glasgow pour prendre possession de l'emplacement attribué à la France et pour régler différents points dont la conclusion devait nous permettre de travailler, à Paris, en toute sécurité, et de pouvoir répondre à toutes les demandes d'informations qui nous seraient posées.

Notre but était également de montrer l'importance que nous attachions à l'Exposition de Glasgow.

Nous eûmes pleinement satisfaction de la part du *Comité exécutif britannique*, manifestement désireux d'obtenir de la France la plus large et la plus belle participation ; puis le mardi 18, le lord Provost, M. Chisholm, nous offrit, au Palais municipal, à midi et demi, une magnifique réception.

Trente convives étaient présents, parmi lesquels M. Coste, consul général de France à Glasgow, et les représentants de la Russie.

Des toasts chaleureux furent échangés ; je me permets, Monsieur le Ministre, de vous remettre, dans le dossier que je vous laisse, un extrait des journaux de Glasgow qui rendirent compte de notre voyage et de notre réception.

En résumé, Monsieur le Ministre, vous avez devant vous des industriels dont l'unique préoccupation est de témoigner le prix et l'intérêt qu'ils attachent à continuer et à développer d'excellents rapports avec la grande nation britannique, qui est l'acheteur le plus considérable des produits français et dont la clientèle peut s'augmenter chaque jour.

Nous comptons sur l'Exposition de Glasgow pour obtenir ce résultat, et nous espérons, Monsieur le Ministre, que votre puissant concours nous aidera dans notre œuvre.

M. Millerand, Ministre du Commerce, dans sa réponse, félicita les organisateurs de la Section française à l'Exposition de Glasgow et son président qui venait d'en retracer les différentes phases.

« Vous faites, leur dit-il, une œuvre véritablement nationale. » Il rappela les paroles qu'il avait prononcées au mois de septembre dernier, lors de la réception des délégués des Chambres de commerce britanniques, puis il donna à la délégation l'assurance que son département lui prêterait son concours le plus complet en portant à la connaissance des intéressés par la voie du *Journal officiel*, du *Moniteur officiel* et des communications à la Presse tous les documents utiles que le Comité voudrait bien lui faire parvenir.

La délégation se retira enchantée de l'accueil qu'elle venait de recevoir, et remercia vivement M. le Ministre du Commerce.

Le Comité, reconnaissant l'utilité de posséder un organe spécial chargé de publier tous les documents concernant l'Exposition, s'entendit avec M. Henri Gautier, directeur du journal *l'Exposition Universelle*. Depuis 1883, le journal de M. Gautier a paru sous différents titres à

l'occasion des grandes Expositions universelles ; il est depuis quelques années le Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger. Il fut décidé qu'une édition spéciale consacrée à l'Exposition de Glasgow paraîtrait pendant toute l'année 1901.

Le Comité, après avoir établi pour la Section française une classification en harmonie avec ses besoins, procéda à la répartition de ses membres entre les différents groupes et à l'élection des bureaux des groupes.

A la suite de cette élection et de la nomination du délégué du Comité à Glasgow, le Comité se trouva constitué comme suit:

BUREAU DU COMITÉ DE LA SECTION FRANÇAISE

Président d'honneur :

M. ANCELOT, O. ✱, ✿, Fabricant de Dentelles et Broderies, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, ancien Président de l'Association générale des Tissus et Matières textiles, Président honoraire de la Chambre syndicale des Dentelles et Broderies, ancien Président du Comité de la Section française à l'Exposition d'Amsterdam (1895), Membre de la Commission permanente des valeurs en douane, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre des Comités supérieurs des Congrès, Président des Comités d'admission et d'installation et Président du Jury, Paris 1900, classe 84, groupe XIII, 12, rue du Hanovre.

Président :

M. DUPONT (Emile), O. ✱, ✿, Manufacturier, Conseiller général de l'Oise, Président honoraire de l'Union des fabricants, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Président des Comités d'admission et d'installation, Président du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 44, rue Turbigo.

Vice-Présidents :

M. LAYUS (Lucien), ✱, I. ✿, Libraire-Éditeur, Commissaire général de l'Exposition du Livre en 1894 et de l'Exposition du Théâtre et de la Musique en 1896, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Vice-Président de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, Membre de la Commission de l'Exposition rétrospective militaire, Membre de la Commission supérieure des Expositions rétrospectives des Beaux-Arts et Arts décoratifs, Membre des Comités supérieurs des Congrès, Secrétaire du groupe III et Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, classe 13, Membre du Jury supérieur, Paris 1900, 33, rue de Fleurus.

M. SANDOZ (Gustave-Roger), I. ✿, Fabricant d'Horlogerie et de Bijouterie-Joaillerie, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, Secrétaire général de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, Trésorier de la Société de propagation des livres d'art, Membre des Comités supérieurs des Congrès (Beaux-Arts et Arts décoratifs), des Comités d'admission, d'installation et du Jury, Paris 1900, classe 95, groupe XV, 10, rue Royale.

M. AMSON (Georges), O. ✱, Fabricant de Maroquinerie, Président de la Chambre syndicale de la maroquinerie, Conseiller du Commerce extérieur, Rapporteur des Comités d'admission et d'installation, Rapporteur du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 68, rue de la Folie-Méricourt.

M. ESTIEU (Maurice), ✱, ✱, ✱, Manufacturier (Biscuits Georges), Trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger, Vice-Président du Syndicat des produits alimentaires en gros, Trésorier de la Société d'économie industrielle et commerciale et de l'Association des Voyageurs, Secrétaire du groupe X et des Comités d'admission et d'installation, Rapporteur du Jury, classe 57, Membre du Jury supérieur, Paris 1900, 39, avenue d'Antin.

Secrétaire général :

M. LAMAILLE (Geo.), ✱, Exportateur, Vice-Président de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires et du Commerce extérieur, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, Membre du Comité d'admission de 1900, classe 98, groupe XV, 40, rue l'Echiquier.

Trésorier :

M. SIMON (Paul), ✱, ✱, Négociant en tissus (Maison Levallois et Cie), Secrétaire-archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger, hors concours, Paris 1900, classe 82, groupe XIII, 24, rue du Sentier.

Secrétaires :

M. BLONDET (Louis), Fabricant de Tissus pour ameublement, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 2, rue du Faubourg-Poissonnière.

M. BOURGEOIS (Paul), ✱, Secrétaire général du Photo-Club de Paris, Membre du Comité d'installation et du Jury, classe 12, Paris 1900, 80, boulevard Malesherbes.

M. DOLL (Georges), ✱, Cravates en gros, Président de la Chambre syndicale des fabricants de cravates, foulards et cache-nez en gros, Vice-Président de la Chambre des tissus et nouveautés de France, hors concours, Paris 1900, classe 86, groupe XIII, 2, place des Victoires.

M. MOUILBAU (Jules), ✱, Manufacturier (Caoutchouc et Tissage élastique), Président de la Chambre syndicale des fabricants de tissus élastiques et des industries qui s'y rattachent, Conseiller du Commerce extérieur, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 99, groupe XV, 100, rue Saint-Denis.

Délégué du Comité à l'Exposition de Glasgow :

M. LÉVY (Lucien), Conseiller du Commerce extérieur de la France, 24, Queen Street, Glasgow.

Architectes de la Section française :

M. GUIRARD DE MONTARNAL (Joseph de), ✱, 11, rue de la Trémoille.

M. BUGEON (Jules), 2, rue de Montessuy.



GROUPES DU COMITÉ

GROUPE A. — Arts libéraux.

Président :

M. LYON (Gustave), O. ✻, Facteur de Pianos et Harpes (Directeur de la Maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie), ancien élève de l'Ecole polytechnique, Ingénieur civil des Mines, Président de la Chambre syndicale des Instruments de musique, Président des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 17, groupe III, 22, rue Rochechouart.

Vice-Président :

M. DUBOULOZ, ✻, I. ✿, Fabricant de l'Autocopiste, ancien Président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la Photographie, Juge suppléant au Tribunal de Commerce, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 12, groupe III, 9, boulevard Poissonnière.

Secrétaire :

M. DORVAULT (François), ancien chef adjoint du Cabinet du Ministre des Colonies, Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, classe 115, Secrétaire du groupe XVII, Membre du Comité supérieur de revision, Membre du Jury supérieur, Membre de la Commission chargée de préparer la participation du ministère des Colonies à l'Exposition de 1900, 256, boulevard Saint-Germain.

Trésorier :

M. PUEL DE LOBEL (Gaston-Ernest), ✻, ✿, Publiciste, Directeur de la Société fermière des annuaires, Juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine, Membre des Comités d'admission et d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 115, groupe XVIII, 53, rue Lafayette.

Membres :

M. BÉNARD (Joseph), ✻, Ingénieur-Constructeur de phares, Membre du Comité d'installation, deux Grands Prix, Médaille d'or, Paris 1900, classe 23, groupe V, 82, rue Curial.

M. DELMAS (Gabriel), ✿, Imprimeur, Vice-Président d'honneur de l'Union syndicale des Maîtres Imprimeurs de France, Vice-Président de la Chambre syndicale des Imprimeurs, 10, rue Saint-Christoly, à Bordeaux.

M. DEMARIA (Henri), Conseiller du Commerce extérieur, Constructeur d'appareils photographiques, hors concours, Paris 1900, classe 12, groupe III, et classe 114, groupe XVII, 2, rue du Canal-Saint-Martin.

M. LE VASSEUR, ✻, ✿, Libraire-Editeur et Editeur d'estampes, hors concours, Paris 1900, classe 13, groupe III, 33, rue de Fleurus.

M. MASSON (Pierre), ✠, ✿, Libraire-Editeur, Commissaire de la Section française à l'Exposition du Livre en 1894, Membre des Comités et Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 13, groupe III, 120, boulevard Saint-Germain.

M. MERCIER (P.), I. ✿, Fabricant de produits pour la photographie, Médaille d'argent, Paris 1900, classe 12, groupe III, 95, rue Lemercier.

M. PFEIFFER (Georges), I. ✿, Facteur de pianos, de la Maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie, hors concours, Paris 1900, classe 17, groupe III, 22, rue Rochechouart.

M. RICHARD (Jules), ✠, Ingénieur-Constructeur, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 15, groupe III, 8, impasse Fessart.

Membres faisant partie du bureau central :

M. LAYUS (Lucien), ✠, I. ✿, Libraire-Éditeur, Commissaire général de l'Exposition du Livre en 1894 et de l'Exposition du Théâtre et de la Musique en 1896, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Vice-Président de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, Membre de la Commission de l'Exposition rétrospective militaire, Membre de la Commission supérieure des Expositions rétrospectives des Beaux-Arts et Arts décoratifs, Membre des Comités supérieurs des Congrès, Secrétaire du groupe III et Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, classe 13, Membre du Jury supérieur, Paris 1900, 33, rue de Fleurus.

M. BOURGEOIS (Paul), ✿, Secrétaire général du Photo-Club de Paris, Membre du Comité d'installation et du Jury, classe 12, Paris 1900, 80, boulevard Malesherbes.

GROUPE B. — Alimentation.

Président :

M. PREVET (Jules), ✠, ✿, Fabricant de Conserves alimentaires, Membre des Comités d'admission et d'installation, hors concours, Paris 1900, classe 120, groupe XVIII, 48, rue des Petites-Ecuries.

Secrétaires :

M. LE GOUEY (Jules-Etienne), Distillateur, Secrétaire de la Chambre syndicale des distillateurs en gros, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 61, groupe X, 77, rue Réaumur.

M. PETITJEAN fils, ✿, Fabricant de Conserves alimentaires, Médaille d'or, Paris 1900, classe 58, groupe X, 3, rue Pierre-Lescot.

Membres :

M. AMIEUX (Maurice), ✠, Conserves alimentaires, Membre des Comités d'admission et d'installation, Médaille d'or, Paris 1900, classe 58, groupe X, à Chantenay-les-Nantes.

M. CHARTON (Claude), ✿, ✿, Négociant en vins, Secrétaire de la Chambre de commerce de Beaune, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 60, groupe X, à Beaune.

M. CHOUANARD, manufacturier, 148, rue du Faubourg-Saint-Denis.

M. CLACQUESIN-LEFÈVRE (Paul), Distillateur, Vice-Président des Comités et Membre du Jury, Paris 1900, classe 61, groupe X, 3, rue du Dragon.

M. COULON (Charles), Négociant-Importateur, Vice-Président des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 61, groupe X, 6, rue de la Paix, au Havre.

M. CURLIER (Félix), Négociant en cognacs, Médaille d'or, Paris 1900, classe 61, groupe X, à Jarnac (Charente), et 58, quai de Bercy, à Paris.

M. DELCOUS (Louis), ✠, ✿, Négociant en vins, Secrétaire général honoraire de l'Union du commerce en gros des vins de la Seine. Membre du Jury, Paris 1900, classe 60, groupe X, 158, rue de Paris, à Charenton-le-Pont.

M. FOLLIOT (Jules), ✠, I. ✿, Viticulteur, Président du Conseil général de l'Yonne, Président du Comité départemental de l'Yonne, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 60, groupe X, Maire de Chablis (Yonne).

GRANDIN (Alfred), propriétaire viticulteur, classe 60, groupe X, 32, rue la Boétie.

M. HAVY, négociant en vins, Cours de Lorraine, à Bercy, et 1, rue de Villersexel.

M. HARTMANN, O. ✠, ✿, Distillateur, Président de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros, Président de la Chambre syndicale des Distillateurs en gros, Président de la Société d'économie industrielle et commerciale, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Président des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 61, groupe X, 21, boulevard Morland.

M. JUPPET, Président du Conseil d'administration de la Société du Saint-Raphaël-Quinquina, Membre du Jury, Paris 1900, 18, avenue Parmentier.

M. LEHUCHER (Victor), Fabricant de conserves alimentaires, Membre des Comités d'admission et d'installation, Paris 1900, 36, rue du Chemin-Vert.

M. LEMARIEY (Lucien), ✠, ✿, ✿, Propriétaire récoltant de cidres et poirés, Rapporteur des Comités d'admission et d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 62, groupe X, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et à Hennequeville (Calvados).

M. MARNIER-LAPOSTOLLE, ✠, Distillateur, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 61, groupe X, à Neauphle-le-Château, et 63, avenue du Bois-de-Boulogne.

M. MOQUET-LESAGE (Henri), Confiturerie de Saint-James, Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 59, groupe X, 7, rue Saint-Gilles.

M. REQUIER (Edouard), Distillateur, Conseiller général, Juge au Tribunal de commerce et Membre de la Chambre de commerce de Périgueux, Membre des Comités d'admission et d'installation et Rapporteur du Jury, Paris 1900, classe 61, groupe X, à Périgueux (Dordogne).

M. VERLEY (Edmond), Administrateur délégué de la Société anonyme des amidonneries et rizeries de France, Membre du Comité d'admission, deux Grands Prix, Paris 1900, classe 56, groupe X, à Marquette-les-Lille (Nord).

Membre faisant partie du bureau central :

M. ESTIEU (Maurice), ✠, ✿, ✿, Manufacturier (Biscuits Georges), Trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger, Vice-Président du Syndicat des produits alimentaires en gros, Trésorier de la Société d'économie industrielle et commerciale et de l'Association des voyageurs, Secrétaire du groupe X et des Comités d'admission et d'installation, Rapporteur du Jury, classe 57, Membre du Jury supérieur, Paris 1900, 39, avenue d'Antin.

GROUPE C. — Mobilier et accessoires. — Papiers peints et de fantaisie. — Porcelaines et cristaux.

Président :

M. LEROY (Isidore), O. ✻, ✻, Fabricant de papiers peints, Président honoraire de la Société de protection des Enfants du Papier peint, Vice-Président des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 68, groupe III, 11, rue de Château-Landon.

Vice-Présidents :

M. CORNILLE (Georges), Soieries et Velours pour ameublement, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 70, groupe XII, 21, boulevard Montmartre.

M. JANSEN, Tapissier, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 71, groupe XII, 9, rue Royale.

Secrétaires :

M. GERMAIN (Gaston), manufacturier, Grand Prix de collaborateur, Paris 1900 classe 88, Groupe XIV, 243, rue Saint-Martin.

M. SOUBRIER (François), Fabricant de meubles, Médaille d'argent, Paris 1900, classe 69, groupe XII, 14, rue de Reuilly.

Membres :

M. BROT (Charles), Fabricant de miroiterie, Trésorier de la Chambre syndicale des Miroitiers de Paris, Médaille d'or, Paris 1900, classe 71, groupe XII, 89, rue du Faubourg-Saint-Denis.

M. CHARPENTIER (Alexandre) (de la Maison A. Charpentier et Ch. Van Roye), Fabricant de meubles de style et de bronzes d'art, Médaille d'argent. Paris 1900, classe 69, groupe XII, 9, rue Saint-Ambroise.

M. CLAIR (Maxime), ✻, Fabricant de meubles, sièges de fantaisie et broderies d'ameublement, Membre du Comité d'admission, Membre du Jury, Paris 1900, classe 70, groupe XII, 146-148, rue du Faubourg-Poissonnière.

M. COLIN (M.), Fabricant de bronzes d'art et d'éclairage, Grand Prix, Paris 1900, 17, rue des Tournelles.

M. EVETTE (Pierre-Armand), ✻, Fabricant de papiers de fantaisie et cartons (maison Vacquerel), Ingénieur des Arts et Manufactures, Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 68, groupe XII, 243, rue Saint-Martin.

M. HOLLANDE (Jean), Négociant-Importateur (bois exotiques), 114, rue de Charenton.

M. MERCIER (Henri), Fabricant de meubles, Médaille d'argent, Paris 1900, classe 69, groupe XII, 100, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

M. PARISON (Henri), Fabricant de tissus pour meubles (Maison Parison, Piquée et Cie), ancien élève de l'Ecole polytechnique, Médaille d'or, Paris 1900, classe 70, groupe XII, à Amiens, et à Paris, 122, rue de Rivoli.

M. REMON (Pierre-Henri), ✻, Tapissier-Décorateur, Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 71, groupe XII, 17, rue Caumartin.

M. SIMON (Henri), Fabricant d'étoffes pour ameublements, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 70, groupe XII, 13, rue du Mail.

GROUPE D. — Tissus, vêtements et accessoires.

Président :

M. SIMONNOT-GODART (Victor), ✠, Fabricant de batistes et toiles fines, Membre de la Commission permanente des valeurs en douane, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 81, groupe XIII, 33, rue du Sentier.

Vice-Président :

M. KAHN (Paul), ✠, Manufacturier, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 85, groupe XIII, 130, rue Réaumur.

Secrétaire :

M. STOCKMAN (Oscar), Bustes et Mannequins, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 79, groupe XIII, 150, rue Legendre.

Membres :

M. BAR (I.), Métallurgiste, Médaille d'or, Paris 1900, classe 84, groupe XIII, à Rantigny (Oise).

M. BLIN (Eugène), ✠, I. ✿, Manufacturier, Membres des Comités d'admission et d'installation, hors concours, Paris 1900, classe 82, groupe XIII, à Elbeuf.

M. CARUE, I. ✿, Fabricant de corderie, ficellerie, gymnastique, balançoires, hamacs, Médaille d'argent, Paris 1900, classe 81, groupe XIII, 269, rue Saint-Denis.

M. CHEDVILLE, ✿, Président de la Chambre syndicale des Filateurs de laine de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados, Président de la Chambre syndicale des fabricants d'amiante, Membre du Comité d'admission, Médaille d'or, Paris 1900, classe 82, groupe XIII, à Saint-Pierre-les-Elbeuf.

M. DUCARIN (D.), Fabricant de tissus nouveautés, Médaille d'or, Paris 1900, classe 81, groupe XIII, à Comines (Nord).

M. GUILLAUMET (Léon), ✠, Manufacturier, Président de la Chambre syndicale de la teinture et des apprêts de tissus, Président des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 78, groupe XIII, 51, quai de Suresnes, à Suresnes.

M. GUILLAUMET (Emile), Manufacturier, 51, quai National, Suresnes.

M. HALIMBOURG, Vêtements confectionnés, Grand Prix, Paris 1900, classe 85, groupe XIII, 4, rue Vide-Gousset.

M. HENRY, ✿, Négociant (à la Pensée), Médaille d'or, Paris 1900, classe 84, groupe XIII, 5, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

M. JALLA (Edouard), ✠, Industriel, Médaille d'or, Paris 1900, classe 80, groupe XIII, 7, rue d'Uzès.

Membres faisant partie du bureau central :

M. ANCELOT, O. ✠, ✿, Fabricant de dentelles et broderies, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, ancien Président de l'Association géné-

rale des tissus et matières textiles, Président honoraire de la Chambre syndicale des dentelles et broderies, ancien Président du Comité de la Section française à l'Exposition d'Amsterdam (1895), Membre de la Commission permanente des valeurs en douane, Membre de la Chambre de commerce de Paris, Membre des Comités supérieurs des Congrès, Président des Comités d'admission et d'installation et Président du Jury, Paris 1900, classe 84, groupe XIII, 12, rue du Hanovre.

M. BLONDET (Louis), Fabricant de tissus pour ameublement, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 2, rue du Faubourg-Poissonnière.

M. DOLL (Georges), ✿, Cravates en gros, Président de la Chambre syndicale des Fabricants de cravates, foulards et cache-nez en gros, Vice-Président de la Chambre des tissus et nouveautés de France, hors concours, Paris 1900, classe 86, groupe XIII, 2, place des Victoires.

M. MOUILBAU (Jules), ✿, Manufacturier (Caoutchouc et Tissage élastique), Président de la Chambre syndicale des fabricants de tissus élastiques et des industries qui s'y rattachent, Conseiller du commerce extérieur, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 99, groupe XV, 100, rue Saint-Denis.

M. SIMON (Paul), ✿, ✿, Négociant en tissus (Maison Levallois et C[ie]), Secrétaire-archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger, hors concours, Paris 1900, classe 82, groupe XIII, 24, rue du Sentier.

Groupe E. — Produits chimiques et pharmaceutiques, Parfumerie.

Président :

M. CHALMEL (Gustave), ✱, ✿, Fabricant de vernis et couleurs, Vice-Président de la Chambre syndicale des Produits chimiques, Membre du Comité d'admission, Médaille d'or, Paris 1900, classe 87, groupe XIV, 32, avenue Daumesnil.

Vice-Président :

M. PAGÈS (Albert), Industriel, Juge au Tribunal de commerce, Membre du Comité d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 50, groupe IX, 34, boulevard Henri IV.

Secrétaire :

M. PLASSARD (Louis), Parfumeur, Membre du Comité d'admission, Médaille d'or, Paris 1900, classe 90, groupe XIV, 71, rue Saint-Martin.

Membres :

M. COUTURIEUX (Charles), Fabricant de produits pharmaceutiques, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 54, groupe IX, 3, rue Washington.

M. KLOTZ (Victor), ✱, Parfumeur (Maison Ed. Pinaud), Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 90, groupe XIV, 18, place Vendôme.

GROUPE F. — Maroquinerie, Articles de Paris, Papeterie, Papiers.

Président :

M. PITET aîné, ✱, Fabricant de brosses et pinceaux pour la peinture, Secrétaire des Comités d'admission et d'installation, Rapporteur du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 51, rue du Faubourg-Poissonnière.

Vice-Président:

M. QUENTIN (Aimé-Louis), ✠, ✿, Pipes et Articles de fumeurs, Président de la Chambre syndicale de la tabletterie et de l'éventail, Vice-Président des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 22, rue de Bondy.

Secrétaire:

M. MAUNOURY (Paul), Fabricant de papiers, Président de la Chambre syndicale des papiers en gros, hors concours, Paris 1900, classe 92, groupe XV, 110, rue Saint-Martin.

Membres:

M. AMSON (Arthur), ✠, Fabricant de maroquinerie, hors concours, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 68, rue de la Folie-Méricourt.

M. BAIGNOL (Albert), Fabricant de plumes métalliques et crayons, Membre des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury, Paris 1900, classe 92, groupe XV, 13, faubourg Poissonnière.

M. GENTY (Louis-Achille), Fabricant de brosserie, Président du Syndicat de la brosserie, Vice-Président de l'Alliance syndicale, Membre des Comités d'admission et d'installation, Médaille d'or, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 17, rue du Temple.

M. LELOIR (Albert), ✿, Fabricant de pinceaux, 14, rue Comines.

M. WOLFF (Louis), ✠, ✿, Fabricant de papiers, Secrétaire du groupe XV et des Comités d'admission et d'installation, Membre du Jury supérieur, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 92, groupe XV, 110, rue Saint-Martin.

Membres faisant partie du bureau central:

M. DUPONT (Emile), O. ✠, ✿, Manufacturier, Conseiller général de l'Oise, Président honoraire de l'Union des fabricants, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Président des Comités d'admission et d'installation, Président du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 44, rue de Turbigo.

M. AMSON (Georges), O. ✠, Fabricant de maroquinerie, Président de la Chambre syndicale de la maroquinerie, Conseiller du Commerce extérieur, Rapporteur des Comités d'admission et d'installation, Rapporteur du Jury, Paris 1900, classe 98, groupe XV, 68, rue de la Folie-Méricourt.

GROUPE G. — Bijouterie, orfèvrerie, bronzes d'art et d'éclairage, horlogerie.

Président:

M. AUCOC (Louis) fils, O. ✠, Bijoutier-Joaillier, ancien Juge au Tribunal de commerce, Président de la Chambre syndicale de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie, Président des Comités d'admission et d'installation, Président du Jury, Paris 1900, classe 95, groupe XV, 9, rue du Quatre-Septembre.

Vice-présidents:

M. GAILLARD (Lucien), Bijoutier-Orfèvre, Grand Prix, Paris 1900, classe 95, groupe XV, 107, rue de la Boëtie.

M. HANOTEAU (Charles), ✿, ancien Juge au Tribunal de commerce, Président du Conseil d'administration des Forges et Aciéries de Commercy, Administrateur délégué de la Compagnie générale d'eaux minérales et de bains de mer, Médaille d'or, Paris 1900, classe 64, groupe XI, 58, boulevard Voltaire.

Secrétaire :

M. FONTAINE (Lucien), Fabricant-Quincaillier, hors concours, Paris 1900, classe 65, groupe XI, 181, rue Saint-Honoré.

Membres :

M. BOUTMY (Charles), ✠, Ingénieur civil, Maître de forges, Membre des Comités d'admission et d'installation, Paris 1900, classe 116, groupe XVIII, aux Forges de Messempré, par Carignan (Ardennes).

M. DEBAIN, ✠, Orfèvre, ancien Vice-Président de la Chambre syndicale de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, Président du Syndicat des Fabricants d'orfèvrerie d'argent, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, Membre du Comité d'installation, Secrétaire du Jury, Paris 1900, classe 94, groupe XV, 79, rue du Temple.

M. FLEURY (Paul), Fabricant de serrurerie, Conseiller du Commerce extérieur, Membre des Comités d'admission, Grand Prix, Paris 1900, classe 65, groupe XI, à Escarbotin (Somme).

M. PINARD (Alphonse), ✠, Maître de forges, Président de l'Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie, Président du Syndicat des Fabricants d'appareils, articles de chauffage et de tôlerie, Président des Comités d'admission et d'installation, Président du Jury, Paris 1900, classe 65, groupe XI, 9, rue d'Anjou.

M. POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), fabricant d'orfèvrerie religieuse, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 94, groupe XV, 3, rue Cassette.

M. VACHET (Raymond), Fabricant d'horlogerie, 13, boulevard du Temple.

Membres faisant partie du bureau central :

M. SANDOZ (Gustave-Roger), I. ✿, Fabricant d'horlogerie et de bijouterie-joaillerie, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, Secrétaire général de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, Trésorier de la Société de propagation des livres d'art, Membre des Comités supérieurs des Congrès (Beaux-Arts et Arts décoratifs), des Comités d'admission, d'installation et du Jury, Paris 1900, classe 95, groupe XV, 10, rue Royale.

M. LAMAILLE (Geo.), ✿, Exportateur, Vice-Président de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires et du Commerce extérieur, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, Membre du Comité d'admission de 1900, classe 98, groupe XV, 40, rue de l'Echiquier.

GROUPE H. — Industries des Cuirs et Peaux, Chaussures, Ganterie, Sellerie, Carrosserie, Automobiles, Machines.

Président :

M. MULLER (Victor), Menuisier-Ebéniste, Membre du Comité d'admission, Médaille d'or, Paris 1900, classe 69, groupe XII, 50, rue de Châteaudun.

Vice-Président :

M. PINET (Maurice), Fabricant de chaussures, 42, rue de Paradis.

Secrétaire :

M. HANNOYER (Léon), Ingénieur des Arts et Manufactures, Membre du Comité d'admission, Médaille d'or, Paris 1900, classe 30, groupe VI, 39, rue Albouy.

Membres :

M. DRESSOIR (E.), Fabricant de chaussures, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 79, groupe XIII, 12, passage Lauzin.

M. REGNAULD, Administrateur de la Banque Transatlantique, 5, rue Montaigne.

M. SAVOY, O. ✻, ✻, ancien Juge au Tribunal de commerce de la Seine, Membre du Comité d'admission, Président du Jury, Paris 1900, classe 31, groupe VI, 10, rue Clément-Marot.

GROUPE I. — Horticulture.

Président :

M. VILMORIN (Maurice de), ✻, Négociant en graines, Membre des Comités d'admission et d'installation, Grand Prix, Paris 1900, classe 48, groupe VIII, 13, quai d'Orsay.

Le *Journal officiel* du 9 février 1901 annonça que la participation de la France à l'Exposition de Glasgow était assurée par les soins du Comité, et publia, avec la composition du bureau du Comité, un extrait du Règlement général.

Cette insertion fut reproduite par le *Moniteur officiel du Commerce*.

Le Comité s'occupa alors de l'élaboration du Règlement général de la Section française. Ce document, qui comprend les dispositions générales du Règlement général rédigé par le Comité exécutif, contient en outre certaines clauses spéciales à la Section française.





RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DE LA

SECTION FRANÇAISE

A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE GLASGOW

TITRE Ier

Dispositions générales.

ARTICLE PREMIER. — Une Exposition internationale s'ouvrira à Glasgow au mois de mai 1901, sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine Victoria et et de Son Altesse royale le Prince de Galles.

Sa durée sera d'environ six mois.

ART. 2. — L'Exposition étant organisée uniquement dans le but de favoriser les transactions commerciales, il n'y aura ni jury, ni récompenses; mais un diplôme commémoratif sera remis à chaque exposant.

ART. 3. — Il a été constitué un fonds de garantie, qui s'élevait déjà à cent mille francs à la date du 1er janvier 1901. Ce fonds est destiné à assurer le paiement des dépenses que comportent l'administration, l'exploitation et la mise en valeur de la Section française industrielle et commerciale; il est mis à

la disposition du Comité de la Section française. Les pertes résultant de l'exploitation de la Section française seront entièrement prélevées sur le fonds de garantie.

L'excédent des recettes sur les dépenses, s'il y en a, sera distribué aux exposants au prorata des versements effectués par eux en paiement des emplacements, défalcation faite du droit d'entrée de 25 francs prévu à l'article 24, qui, étant définitivement aliéné, ne pourra participer à cette répartition.

Art. 4. — La Section française et le terrain qui lui est attribué seront placés sous le contrôle exclusif du Comité de la Section française.

Art. 5. — Les produits exposés dans la Section française seront répartis en neuf groupes, d'après la classification suivante :

Groupe A. — Arts libéraux.
Groupe B. — Alimentation.
Groupe C. — Mobilier et accessoires. — Papiers peints et de fantaisie. — Porcelaines et cristaux.
Groupe D. — Tissus, vêtements et accessoires du vêtement.
Groupe E. — Produits chimiques et pharmaceutiques. — Parfumerie.
Groupe F. — Maroquinerie. — Articles de Paris. — Papeterie et Papier.
Groupe G. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Horlogerie. — Bronzes d'art et d'éclairage.
Groupe H. — Industrie des cuirs et peaux. — Chaussures. — Ganterie. — Sellerie. — Carrosserie. — Automobiles. — Machines.
Groupe I. — Horticulture.

Art. 6. — Chaque groupe sera géré par un Comité qui élira son bureau. Les Comités des groupes rempliront les fonctions exercées par les Comités de classes à l'Exposition de 1900, pour l'admission et l'installation. Ils auront à établir le budget de leur groupe et à assurer le paiement de leurs dépenses et le recouvrement de leurs recettes, en se conformant aux dispositions énoncées à l'article 27 du présent règlement.

Art. 7. — Les plans partiels et les projets d'installations d'ensemble de chaque groupe devront être soumis à l'approbation préalable du Comité de la Section française, dans le but d'assurer l'ensemble harmonieux des installations de chaque groupe. Les installations ne pourront avoir une hauteur supérieure à cinq mètres. Les servitudes de vue et de passages indiquées sur le plan général de la Section française devront être respectées.

Art. 8. — La Section française n'admettra que des produits de fabrication française, exposés par des industriels ou des négociants ayant en France, en Algérie, ou dans les Colonies françaises, leur principal établissement.

Art. 9. — Les enceintes de la Section française sont constituées en entrepôt réel de douane ; les produits français y sont admis en transit et ne sont soumis aux taxes de douane que s'ils sont livrés sur place.

Art. 10. — Aucun produit exposé ne pourra être reproduit par le dessin, par la photographie, ou tout autre procédé, sans une autorisation préalable de l'exposant, visée par le Comité exécutif et contresignée par le Président du Comité de la Section française ou son délégué.

Art. 11. — Le Comité de la Section française ne pourra être rendu responsable des vols, détournements ou dégradations qui pourraient être commis par quiconque, pas plus que des dégâts occasionnés par l'incendie, la foudre, la grêle, la pluie, l'inondation ou tout autre accident.

Art. 12. — Le Comité ne prend à sa charge aucune assurance contre les délits ou accidents ci-dessus; il engage vivement les exposants à s'assurer eux-mêmes contre ces risques.

Art. 13. — Les produits vendus ne pourront être livrés que lors de la clôture de l'Exposition. Sur autorisation spéciale du Comité de la Section française, visée par la direction de l'Exposition, les articles vendus pourront être livrés, à charge d'être remplacés immédiatement par des objets analogues. En tout cas, la vente à l'étalage est formellement interdite.

Art. 14. — Une carte d'entrée gratuite et personnelle sera délivrée, sur sa demande, à chaque exposant, par le Comité exécutif de l'Exposition aux conditions fixées par lui. Cette carte sera retirée s'il est constaté qu'elle a été prêtée ou cédée à une autre personne, le tout sans préjudice des poursuites de droit.

Art. 15. — Les exposants ont le droit de se faire représenter par des agents accrédités par eux. Des cartes d'entrée gratuites et personnelles pourront être délivrées à ces agents, par le Comité exécutif, aux conditions fixées par lui.

Art. 16. — Des demandes de réduction de tarif seront adressées, dans l'intérêt des exposants, aux Compagnies de chemins de fer et à toutes autres Compagnies de transports de France et de Grande-Bretagne.

TITRE II

Admission.

Art. 17. — Les industriels et agriculteurs français qui désirent prendre part à l'Exposition de Glasgow, sont invités à faire parvenir leurs demandes d'admission avant le 31 janvier 1901. Ces demandes doivent être adressées à M. le Président du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, 6, rue d'Aboukir.

Art. 18. — Les demandes d'admission doivent indiquer très lisiblement, et *in extenso*, les noms, prénoms, raisons sociales et adresses de leurs signataires; elles doivent spécifier bien exactement la nature des objets qu'on désire exposer. Les signataires devront indiquer d'une façon précise l'espace qu'il désirent se voir attribuer. En raison de l'importance des indications ci-dessus, tout bulletin de demande incomplètement rempli ou insuffisamment précis sera retourné à son signataire pour être complété.

Art. 19. — La signature de la demande d'admission entraîne pour l'exposant l'obligation de se conformer aux divers règlements de l'Exposition, au règlement général de la Section française, à toutes mesures d'ordre de police ou autres qui pourraient être prises ultérieurement.

Art. 20. — Après examen de la demande d'admission par le Comité du groupe et par le Comité de la Section française, il sera délivré, s'il y a lieu, un certificat d'admission qui devra porter le visa du Président du Comité de la

Section française. Nul ne pourra exposer dans la Section française s'il n'est en possession d'un certificat d'admission régulier.

Art. 21. — Il est interdit d'exposer des matières fulminantes, détonantes ou odorantes, et, en général, tous produits qui, par leur nature ou leur aspect, seraient nuisibles ou incompatibles avec le but ou les convenances de l'Exposition. Les alcools, les huiles et les matières corrosives devront être renfermés dans des vases solides et hermétiquement clos. — Les contrevenants seront expulsés à la suite d'une simple mise en demeure, et sans indemnité. Il en sera de même pour tout exposant qui interpellera les visiteurs, ou dont les démonstrations où expériences gêneraient le public ou les autres exposants.

TITRE III

Installation.

Art. 22. — L'attribution des emplacements sera faite pour les groupes par le Comité de la Section française, et pour les exposants, par les comités de groupes, sous réserve d'approbation du Bureau du Comité de la Section française, en dehors de l'intervention du Comité exécutif ou de tiers. Les plans de répartition de tous les emplacements seront établis par les soins des architectes de la Section française.

Art. 23. — Les emplacements concédés ne pourront être occupés que par les titulaires des certificats d'admission. Les emplacements ne pourront être cédés à des tiers, en tout ou en partie, pour quelque cause que ce soit. Les enseignes ne pourront porter d'autre firme que celle du titulaire, à l'exclusion du nom de son représentant.

Art. 24. — Le Comité de la Section française ayant pris ferme au Comité exécutif, sous certaines charges, la totalité des espaces attribués à la Section française, a fixé ainsi qu'il suit le tarif des emplacements dans cette section :

1° Un droit d'entrée de 25 francs, fixé à forfait, applicable à chaque exposant, quel que soit l'espace occupé par lui ;

2° a). *Emplacements sur sol dans les galeries.* Par mètre carré à une seule façade . . . . 100 francs.
Pour les emplacements à plusieurs façades, pour chaque façade supplémentaire, le mètre courant . . . . 100 »

b). *Surfaces murales* (ne dépassant pas 15 centimètres d'épaisseur) avec faculté d'utiliser la hauteur disponible, le mètre linéaire de cimaise . . . . . . 100 »

c). *Surfaces sur sol, adossées à une cloison.* Même tarif que la surface du sol, avec faculté d'utiliser la surface murale correspondante. . . . . 100 »

d). *Salons et emplacements isolés.* Etant donnée l'exiguïté de l'emplacement attribué à la Section française, les salons et emplacements isolés ne pourront être accordés qu'à titre exceptionnel et à des conditions de prix traitées de gré à gré avec le Comité de la Section française et les comités des groupes.

e). *Pavillons et emplacements dans les jardins.* A traiter de gré à gré.

Art. 25. — Les prix indiqués ci-dessus seront payés par les exposants à titre de maximum et en aucun cas ne donneront lieu à une perception supplémentaire. Ils pourront au contraire donner lieu à un remboursement proportionnel, en cas d'excédent de recettes dans l'exploitation de la Section française, ainsi qu'il est dit à l'article 3.

Art. 26. — En plus du droit d'entrée et des frais d'emplacement, les exposants auront à leur charge :

1° Les frais de transport et de manutention de leurs colis, de leur domicile à l'intérieur de la Section française, ainsi que l'emballage et le déballage de ces produits ;

(Des conditions spéciales et des réductions de tarifs ont été accordées par différentes compagnies de navigation. Les détails seront publiés en temps utile.)

2° Les installations particulières ou d'ensemble (vitrines, meubles, tapis, constructions spéciales, décorations individuelles, etc.) ;

3° L'enlèvement, l'emmagasinage et la conservation des caisses vides ;

4° L'assurance contre l'incendie et les autres risques, si l'exposant juge utile de la contracter ;

5° La représentation s'il y a lieu ;

6° Le gardiennage supplémentaire nécessité par certaines industries ;

7° L'entretien et le nettoyage des installations ;

8° Les frais de réemballage, de manutention et de transport au retour, ainsi que les formalités en douane.

Art. 27. — Les emplacements attribués à l'ensemble de chaque groupe seront payés par les Comités de groupes aux conditions de prix indiquées ci-dessus.

Chaque Comité de groupe établira ensuite son budget, fixera la redevance globale prévue à titre de provision pour chaque exposant pour sa part contributive d'emplacement et de frais d'installation et autres, et percevra directement des exposants le total de ces dépenses.

Art. 28. — Les versements à effectuer par les exposants sont exigibles en totalité, lors de la délivrance du certificat d'admission. Les mandats seront établis par les soins du bureau de chaque groupe, et signés par le président ou le trésorier du groupe. Le non-paiement du mandat entraînera la déchéance du titre d'exposant et des droits y afférents.

Art. 29. — Le plancher des galeries ne pourra être modifié, déplacé ou consolidé qu'avec l'autorisation écrite du Comité exécutif, contresignée par le Président du Comité de la Section française, et aux frais et risques de l'exposant.

Art. 30. — Le Comité exécutif et le Comité de la Section française pourvoient à la décoration d'ensemble des locaux de la Section française.

Art. 31. — Les exposants admis recevront en temps utile les pièces nécessaires pour l'expédition de leurs produits et de leur matériel d'installation : ils devront se conformer aux délais d'envoi qui leur seront ultérieurement indiqués. Aucun envoi n'aura accès dans l'enceinte de l'Exposition dès la date qui précédera de huit jours l'ouverture officielle. Les caisses devront être revêtues

d'étiquettes spéciales qui seront délivrées aux exposants par les soins des Comités de groupes.

ART. 32. — Les exposants devront surveiller personnellement, ou par l'intermédiaire de représentants dûment accrédités auprès de l'Administration, l'installation, et, après la clôture de l'Exposition, l'enlèvement de leurs produits.

ART. 33. — Les questions relatives à la Section des Machines et à la concession de la force motrice font l'objet d'un règlement spécial.

TITRE IV

Police de la Section française.

ART. 34. — Aux termes de l'engagement pris par le Comité exécutif, la surveillance de la Section française sera assurée par un corps spécial de police et par un service de pompiers dirigés par le chef de police municipale et par le chef des pompiers de la ville. Les agents de police et les pompiers seront de garde jour et nuit. Toutefois, le Comité de la Section française décline toute responsabilité en ce qui concerne la police et le service d'incendie.

ART. 35. — Le gardiennage général sera assuré par des gardiens désignés et rémunérés par le Comité exécutif.

ART. 36. — Les galeries seront ouvertes de 10 heures du matin à 9 heures ou 10 heures du soir. Elles seront fermées le dimanche.

ART. 37. — Le Comité exécutif fournira gratuitement à la Section française l'éclairage électrique nécessaire pour permettre aux installations d'être utilement visitées à toute heure par le public.

ART. 38. — L'enlèvement, la garde et la restitution des caisses vides sont assurés par le Comité exécutif aux conditions suivantes :

$5^{fr},58$ par mètre cube avec faculté de mettre des petites caisses dans les grandes. Interdiction de laisser de la paille ou d'autres matières inflammables dans les caisses. Le minimum de perception est de $2^{fr},50$.

FORMATION DU FONDS DE GARANTIE

Il ne suffisait pas de constituer les cadres de la Section française et d'élaborer son règlement général. Il fallait, pour se conformer aux principes fondamentaux du Comité français des Expositions, dont le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow était l'émanation, garantir les exposants contre tout aléa.

En vertu de l'article 3 du règlement général de la Section française, le Comité invita ses membres à contracter l'engagement suivant :

« Nous, soussignés, déclarons souscrire pour les sommes ci-dessous indiquées au fonds de garantie constitué comme suit, et mis à la disposition du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

» Le fonds de garantie est uniquement destiné à assurer le paiement des dépenses que comportent l'administration, l'exploitation et la mise en valeur de la Section française industrielle et commerciale. Les souscripteurs entendent ne pas prendre à leur charge les frais concernant les sections des Beaux-Arts, Economie sociale ou Enseignement, ces Sections ne comportant généralement aucun paiement d'emplacement de la part des exposants; ils n'en garantiront les frais d'organisation auprès du Comité qu'autant qu'ils seront eux-mêmes couverts par une subvention spéciale suffisante.

» Les pertes résultant de l'exploitation de la Section française seront entièrement prélevées sur le fonds de garantie; les bénéfices restant après le prélèvement d'un intérêt de 5 p. 100 l'an au profit des souscripteurs seront distribués aux exposants au prorata des versements effectués par eux en paiement des emplacements, défalcation faite du droit d'entrée de 25 francs qui, étant définitivement aliéné, ne pourra participer à cette répartition.

» Les versements seront effectués entre les mains du Trésorier sur appel du Président du Comité de la Section française. Le fonds de garantie sera géré par le bureau de la Section française, auquel les souscripteurs déclarent donner pleins pouvoirs à cet effet, s'engageant d'avance à tenir pour bons et valables tous les engagements et toutes les décisions que pourra prendre le bureau du Comité. Aucun des souscripteurs ne pourra être tenu au delà du montant de la souscription. »

En quelques jours un fonds de garantie de 107 500 francs fut souscrit par 61 membres du Comité.



MORT DE SA MAJESTÉ I. ET R. LA REINE D'ANGLETERRE

Un événement douloureux vint priver l'Exposition de Glasgow de son plus puissant patronage.

S. M. la Reine Victoria, Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande et Impératrice des Indes, mourut le 22 janvier 1901, à Osborne. La France tout entière s'associa au deuil de la nation anglaise.

Des lettres et télégrammes furent échangés à cette occasion entre la Municipalité de Glasgow, le Comité français des Expositions à l'étranger, et le Comité exécutif de l'Exposition.



Télégramme adressé le 24 janvier 1901 à la Municipalité de Glasgow par le Président du Comité de la Section française de l'Exposition de 1901, à l'occasion de la mort de S. M. la Reine Victoria.

Sir Samuel Chisholm, Lord Provost of Glasgow.

Le Comité de la Section française, s'associant à votre deuil national, adresse au Comité exécutif de l'Exposition de Glasgow l'expression de ses sentiments de bien sincères condoléances et de profonde sympathie.

Émile Dupont,
Président du Comité de la Section française.

Télégramme de Sir Samuel Chisholm, Lord Provost de Glasgow.

Glasgow, le 25 janvier 1901.

Monsieur Émile Dupont, Paris.

Cher Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre courtois télégramme d'hier exprimant, au nom du Comité de la Section française de l'Exposition internationale de Glasgow, votre sympathie pour la famille royale et la nation anglaise pour l'irréparable perte qui a frappé notre pays par la mort de notre Reine bien-aimée.

De semblables manifestations de sympathie, si elles ne peuvent rien faire pour atténuer la douleur de la nation, n'en sont pas moins indiciblement agréables dans un tel moment.

Signé : Samuel CHISHOLM,
Lord Provost.

Télégramme de M. H.-A. Hedley, directeur général.

Glasgow, le 30 janvier 1901.

Monsieur Émile Dupont, président du Comité français de l'Exposition de Glasgow, 44, rue Turbigo, Paris.

MON CHER MONSIEUR,

Le Lord Provost m'a remis votre télégramme du 24 exprimant, au nom du Comité de la Section française, vos sincères condoléances pour la grande perte que notre nation a éprouvée par la mort de Sa Majesté la Reine Victoria.

Je suis chargé de vous adresser, à vous et aux membres du Comité français, au nom du Comité exécutif, les remerciements dudit Comité, pour l'aimable manière avec laquelle vous vous êtes associés à notre deuil national.

Recevez, etc.

Signé : H.-A. HEDLEY.

Lettre adressée par le Comité français des Expositions à l'étranger à la municipalité de Glasgow.

A l'honorable Sir Samuel Chisholm, Lord Provost de Glasgow, président du Comité exécutif de l'Exposition de 1901.

MONSIEUR LE LORD PROVOST,

Vous avez dû recevoir hier le télégramme que vous a adressé, au nom du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, notre vice-président, M. Émile Dupont, délégué à la présidence de ce Comité, et nous avons l'honneur de vous aviser que le bureau du Comité français des Expositions à l'étranger, dans sa séance d'aujourd'hui, nous a officiellement chargés de vous confirmer ce télégramme, et de vous faire savoir combien nous nous associons tous au deuil national de votre pays, et combien est vive la part que nous prenons à la grande perte que vous avez faite en la personne de S. M. I. et R. la Reine Victoria, votre vénérée souveraine.

Nous sommes certains, Monsieur le Lord Provost, que, sous le nouveau règne qui commence, les relations entre nos deux pays deviendront aussi cordiales que possible, et nous vous prions d'agréer, avec nos plus sincères condoléances, l'assurance de notre profonde sympathie et de nos très dévoués sentiments.

Le Président :
Alfred ANCELOT,
Président d'honneur du Comité de la Section française.

Le Secrétaire général :
G.-Roger SANDOZ,
Vice-Président du Comité de la Section française.

Réponse de M. H.-A. Hedley, Directeur général de l'Exposition de Glasgow.

GLASGOW INTERNATIONAL EXHIBITION, 1901

36, *St Vincent Place.*

Glasgow, 30 janvier 1901.

Monsieur A. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, 6, rue d'Aboukir, Paris.

MONSIEUR,

Je suis chargé par le Lord Provost, président du Conseil exécutif de l'Exposition, de vous accuser réception de votre lettre du 25 janvier, confirmant le télégramme reçu de M. Émile Dupont le jour précédent et annonçant que le Comité français des Expositions à l'étranger, dans sa séance du 25 courant, avait résolu d'exprimer au Lord Provost et au Conseil exécutif de Glasgow leurs bien sincères condoléances et la part qu'ils prennent à la grande perte éprouvée par la nation par suite de la mort de S. M. la Reine Victoria.

Les assurances de votre cordial désir que les relations entre nos deux pays puissent devenir de plus en plus amicales pendant le règne de S. M. le Roi sont sincèrement partagées par nous.

A la réunion spéciale du Comité exécutif tenue aujourd'hui pour envoyer une adresse de sympathie à S. M. le Roi au sujet de la mort de notre feue reine, le télégramme de M. Dupont du 24 et votre lettre ont été lus et la résolution fut prise de vous transmettre officiellement les remerciements du Conseil exécutif pour votre prévenance et pour votre démarche à ce sujet. Je suis très heureux de vous en informer et de vous assurer de notre reconnaissance pour votre sympathie et vos bienveillants sentiments.

Je suis, Monsieur, votre fidèle.

Signé : H.-A. HEDLEY,
Gen. Manager.

EXTENSION DE LA SECTION FRANÇAISE

Les emplacements concédés à la Section française dans le Hall central ne tardèrent pas à devenir insuffisants. Il fallut songer à construire comme annexe un pavillon pour y installer une partie des exposants du groupe H. Un terrain fut, d'accord avec le Comité exécutif, choisi sur les bords de la rivière Kelvin, dans le parc de l'Exposition, et une construction légère y fut élevée en quelques semaines. Grâce au dévouement et à l'activité de M. Muller, président du groupe, et des architectes de la Section française, MM. de Montarnal et Bugeon, ce pavillon fut entièrement terminé bien avant la date fixée pour l'inauguration.



OPINIONS

SUR LES AVANTAGES

DE LA

PARTICIPATION FRANÇAISE

Au mois de février, M. Henri Gautier pensa qu'il était intéressant de savoir comment les anciens Ministres du Commerce, présidents d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, appréciaient la participation de la France à l'Exposition de Glasgow. Il leur demanda une consultation sur ce sujet, et voici les lettres qu'ils ont bien voulu lui adresser. Nous publions ces réponses dans l'ordre indiqué par l'annuaire du Comité.

M. VICTOR LOURTIES

Mon cher Directeur,

Vous me demandez ce que je pense de la participation de la France à l'Exposition de Glasgow.

J'aurais pu vous répondre en vous invitant à vous reporter au discours que j'ai prononcé le 3 avril 1897, au premier banquet du Comité français des Expositions à l'étranger.

J'aime mieux vous éviter cette peine en vous disant que ma manière de voir d'aujourd'hui est celle que j'avais hier, lorsqu'il a été question de l'Exposition de Bruxelles, après celles de Chicago, d'Anvers, de Lyon, de Bordeaux, d'Ams-

terdam et tant d'autres, et qu'elle restera celle de demain s'il s'organise des Expositions internationales étrangères dignes de notre participation.

Sans doute, elles se succèdent avec une rapidité telle qu'on pourrait craindre que nos industriels et nos commerçants ne reculent, à un moment donné, devant l'énormité des sacrifices. Il n'en est rien, et, quoique l'Exposition de Glasgow ouvre ses portes six mois à peine après la grande manifestation pacifique qui a clôturé d'une manière si brillante le dix-neuvième siècle, le patriotisme du Comité français des Expositions à l'étranger, qui va conduire à cette nouvelle joute pacifique nos commerçants et nos industriels, nos savants et nos artistes, a déjà répondu.

Tous ont compris, et je ne saurais trop les en louer, que, dans un pays de production comme le nôtre, qui est aux prises sur tous les marchés du globe avec la concurrence des autres nations, il importe au moins autant et même davantage de garder les positions conquises que d'en conquérir de nouvelles sur les divers marchés du monde.

Ils ont compris que, même au lendemain de l'Exposition de 1900, le génie économique de la France qui trouve à chaque instant, dans l'imagination de ses inventeurs, de ses dessinateurs, de ses savants et de ses artistes des formules nouvelles et inédites, faites pour déconcerter les serviles imitateurs, pouvait faire bonne figure à l'Exposition que prépare l'Ecosse pour le premier printemps du vingtième siècle.

Soyez sans crainte, mon cher Directeur, avec des guides expérimentés comme ceux qui sont à la tête du Comité français, et en particulier son vaillant président, M. Dupont, nos exposants peuvent sans hésitation accepter, comme ils l'ont fait, la bataille sur le nouveau terrain où on les convie.

Le navire qui porte à son grand mât de misaine le drapeau industriel et commercial de la France est de ceux qui tiennent vaillamment la mer; son équipage est aguerri et son pilote est sûr.

Qu'il aille donc à Glasgow.

Nos relations d'amitié et d'affaires avec le pays qu'il va visiter ne pourront qu'y gagner, car les Expositions internationales, en rapprochant les peuples, leur donnent l'occasion de se mieux connaître et de mieux s'apprécier, et je suis convaincu que nous trouverons dans le fret de retour une ample moisson de lauriers nouveaux, qui nous permettra d'inscrire une victoire de plus de notre cher et grand pays au livre d'or des Expositions internationales étrangères.

Toujours bien cordialement à vous.

V. Lourties,
Sénateur des Landes, ancien Ministre du Commerce.

M. ANDRÉ LEBON

Cher Monsieur,

J'ai été ravi de l'initiative qu'ont prise nos amis de préparer une large participation de la France à l'Exposition de Glasgow. Les dissentiments politiques sont une chose, les affaires en sont une autre. Peut-être même en faisant un peu plus de celles-ci, réussirait-on à dissiper quelques-uns des malentendus

d'où naissent la plupart de ceux-là. Tout le monde y gagnerait à coup sûr, et l'on aurait grand tort de négliger le moindre effort pouvant amener un aussi bienfaisant résultat.

Puis c'est, vous le savez, une manie chez moi de trouver que nos compatriotes ont une fâcheuse tendance à attendre que la clientèle vienne à eux, au lieu de l'aller solliciter en quelque sorte à domicile. Chaque fois que je les vois se porter au dehors et déployer auprès de ceux qui n'ont pas le loisir de les venir visiter, leurs merveilleuses qualités d'invention et de goût, j'en éprouve une joie intense, car je suis certain qu'ils y remporteront de nouveaux et incontestables succès.

Un grand orateur de la monarchie de Juillet avait coutume de dire des gouvernements libres qu'ils ne sont point « des tentes pour le sommeil ». Cela est tout aussi vrai du commerce international, en ce temps de concurrence acharnée.

Bien sympathiquement à vous et aux promoteurs de cette œuvre si vraiment nationale.

André Lebon,
Ancien député, ancien Ministre du Commerce.

M. JULES SIEGFRIED

Mon cher Directeur,

Si la France ne participait pas à l'Exposition de Glasgow, elle commettrait une faute, car l'abstention est trop souvent une abdication, en affaires comme en politique.

Il faut aller à Glasgow parce que la Grande-Bretagne est pour nous un excellent client; nous lui avons vendu l'an dernier pour 1 250 millions de produits. Il n'y a pas de raison pour ne pas dépasser encore ce chiffre.

Il faut y aller pour lutter contre nos concurrents et montrer que nous ne les craignons pas; c'est aussi une occasion de savoir exactement ce qu'ils font, et d'étudier leurs méthodes de production et de vente.

Il faut y aller enfin pour montrer le goût et la perfection des produits de notre industrie française, qui, grâce à la valeur de nos patrons et de nos ouvriers, n'aurait dans beaucoup de cas rien à craindre de ses concurrents, si, au lieu de l'enserrer dans les liens étroits d'un régime économique craintif, on avait un peu plus de confiance en elle.

Ce n'est pas en ayant peur de tout et de tout le monde, et en se refermant dans sa coquille qu'on progresse, il faut avoir plus d'ambition, ne pas craindre de se mesurer avec les autres et redoubler d'énergie et d'activité.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jules Siegfried,
Ancien sénateur, ancien Ministre du Commerce.

M. MESUREUR

Mon cher Directeur,

Vous me demandez mon sentiment sur l'Exposition de Glasgow. La France industrielle doit-elle, cette fois encore, se rendre à l'invitation que lui adresse l'étranger? Je n'hésite pas à répondre : oui.

Chicago, Barcelone, Toronto, Anvers, Amsterdam, Bruxelles, ont-ils laissé des regrets à ceux qui ont eu l'honneur d'y porter notre drapeau? Je ne le crois pas. Notre production n'y a-t-elle pas tenu, dans toutes les branches de l'Art et de l'Industrie, sinon le premier rang, du moins le rang le plus honorable, et notre action commerciale ne s'est-elle pas étendue chaque fois qu'on a pu voir de près notre œuvre, nous connaître et nous apprécier.

Les nations étrangères sont venues en France en 1900; ne devons-nous pas répondre à leur politesse et rendre la visite qu'elles nous ont faite? Allons-nous paraître fatigués et fourbus de notre grand effort de l'année dernière, refusant d'aller prendre notre place à une table plus modeste parce que nous sortons blasés de ce grand banquet international que fut 1900? Ce serait manquer à toutes les traditions de la France, à sa courtoisie et à son courage qui ne recule devant aucun rendez-vous.

Ne serait-ce que pour l'honneur, nous devrions quand même nous rendre à Glasgow et porter dans cette troublante Écosse, qui charma nos grand'mères dans les romans de Walter Scott, la marque nationale de notre élégance, de notre goût et de notre esthétique.

Ces expositions multiples, dispersées sur tous les points du globe, feraient jouer à la France, dit-on, un rôle de dupe; elle contribuerait à l'éducation industrielle des peuples, qui apprennent ainsi à se passer d'elle et de ses produits. Cette observation pouvait être juste il y a vingt-cinq ans, elle ne l'est plus aujourd'hui. L'expansion industrielle de tous les pays a pris son essor, il ne dépend plus de nous de l'arrêter. Ce qui nous appartient, c'est de garder la tête de ce mouvement par l'incontestable supériorité de nos produits. Comment saurions-nous que nous restons, à ce titre, les premiers et comment pourrions-nous en convaincre les autres si nous nous refusions à l'épreuve décisive des Expositions comparées.

Allons à Glasgow, ou plutôt félicitons les industriels français qui s'y rendront et qui apporteront en Angleterre, avec les mille objets manufacturés dont la forme et la conception révèlent le génie français, cette autre manifestation de notre génie qui veut, par le Travail, faire régner la Paix et la solidarité entre les hommes. C'est un débarquement qui en vaut un autre, à l'heure présente.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, mes sentiments distingués.

G. Mesureur,
Député de la Seine, ancien Ministre du Commerce.

M. HENRY BOUCHER

Monsieur le Directeur,

Puisque vous vous êtes étonné de la surprise que je vous ai témoignée tout d'abord, alors que vous me demandiez mon avis sur la participation de l'industrie française à l'Exposition de Glasgow, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas la combativité coutumière de notre industrie, que j'aurais jamais mise en doute.

Partout où s'ouvrira le champ clos du travail et de l'art, la France trouvera des champions dignes d'elle.

L'expérience héréditaire, la compétence de l'homme distingué qui conduit aujourd'hui l'escadron aux trois couleurs, l'autorité des vétérans qui lui font escorte, est, d'ailleurs, le plus sûr garant que leur bannière sera suivie.

Mais c'est l'ouverture même d'une exposition, non pas seulement internationale mais *universelle*, en Ecosse, suivant de près l'Exposition française de 1900, qui m'a causé, je l'avoue, quelque surprise.

Les Anglais ont si pratiquement spécialisé leurs expositions; les exhibitions internationales, mais réservées à une industrie déterminée, d'Agricultural Hall et de Cristal Palace, ont si bien fixé la formule utilitaire du commerce britannique, en matière de publicité par le fait, que je croyais le projet d'une Exposition *universelle* outre-Manche, absolument invraisemblable.

En dehors de tout chauvinisme, je ne vois, je l'avoue, qu'une raison qui ait pu modifier si profondément les habitudes de nos voisins et provoquer dans la seconde ville du Royaume-Uni une exposition d'un caractère, non seulement international, mais *universel*.

C'est le succès de l'Exposition de Paris et le sentiment que l'industrie anglaise n'y a pas tenu la place qui convenait à son importance et à ses intérêts.

C'est que ne s'abstient pas qui veut, en matière d'exposition.

Un sage disait à certain sceptique, qui prétendait se désintéresser des affaires publiques : « Vous ne vous occupez pas de politique, cher Monsieur; prenez garde ! c'est la politique qui s'occupera de vous ! »

L'on peut dire avec autant de raison aux industries et, parmi celles du monde entier, aux industries françaises, dont les produits relèvent plus que tous autres de la mode et de l'opinion publique : prenez garde; défiez-vous de cette lassitude qui suit toujours les grandes luttes. Si vous ne les provoquez pas, ne vous désintéressez pas, du moins, des expositions universelles ou spécialisées dont l'étranger prendra l'initiative.

Vous ne vous en occuperiez pas qu'elles s'occuperaient de vous en modifiant les courants commerciaux, en créant d'autres modes, d'autres conceptions du beau que celles qui sont les vôtres.

Comme tous les grands victorieux, vous êtes condamnés à la victoire.

Nos artistes et nos industriels français iront donc à Glasgow et ils iront en colonnes serrées.

Ils comprendront qu'il y a quelque chose de pis que de ne pas engager la lutte, c'est d'y succomber.

Ils se garderont d'une de ces expéditions par petits paquets, vouées aux in-

succès dans les luttes économiques, plus sûrement encore que dans les expéditions guerrières.

Ils se souviendront qu'au pays de Shakspeare « être ou ne pas être, voilà la question ». Et ils seront ce qu'ils doivent être, ayant assumé la tâche de représenter la France au pays de ses plus illustres rivaux.

Je souhaite de tout cœur aux exposants de Glasgow le succès que mérite leur initiative et je vous serre cordialement la main.

Henry Boucher,
Député des Vosges, ancien Ministre du Commerce.

M. MARUÉJOULS

Mon cher Directeur,

Je ne vois pas trop de quel intérêt peut être pour vos lecteurs l'expression de mon opinion sur l'opportunité de la participation de la France à l'Exposition de Glasgow; mais, puisque vous insistez, j'aurais mauvaise grâce à ne pas vous la donner. Vous pourriez voir d'ailleurs dans mon silence une affectation de fausse modestie qui ne serait pas de très bon goût, et j'en serais désolé.

Si le Comité français des Expositions à l'étranger, dont j'ai l'honneur d'être (*ès qualité*, comme on dit au Palais) un des présidents d'honneur, n'a pas pris part depuis quelque temps aux Expositions qui ont eu lieu au delà de nos frontières, c'est qu'on se ménageait pour la grande manifestation nationale qui vient de se terminer avec tant d'éclat. Notre vitalité dans tous les genres s'y est montrée avec une puissance dont nous avons le droit d'être fiers, puisqu'elle a été reconnue par tous les peuples qui s'étaient empressés de répondre à notre appel. Il y aurait de notre part mauvaise grâce à ne pas entendre le leur.

Les raisons que l'on pouvait invoquer jadis pour l'abstention dans ces concours entre nations, qui n'étaient pas toutes également avancées dans la voie du progrès, n'ont plus aujourd'hui (on vient de le voir) de raison d'être. Il ne peut plus y avoir de duperie à aller montrer au loin les produits de nos efforts; il y a au contraire nécessité d'entretenir une émulation salutaire, et de défendre le rang que nous tenons encore.

Il y aurait peut-être inconvénient à concourir, si l'apport de la France n'était pas digne de sa grandeur et de sa renommée. Il vaudrait certes mieux rester chez soi que de ne pas donner une affirmation suffisante de notre force. A cet égard, je me sens très rassuré par les noms des organisateurs de cette entreprise patriotique. Je les ai vus à l'œuvre; j'ai eu l'honneur de collaborer avec eux et je sais que notre pavillon sera en bonnes mains.

Un ancien aurait dit que les augures sont favorables et que l'on doit aller à Glasgow. Je me borne à souhaiter bon voyage et bonne chance à ceux qui vont partir, puisque ma lettre ne décidera personne, tout le monde, d'après ce que je sais, étant tout à fait décidé à aller faire, de l'autre côté de la Manche, son devoir de Français.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

G. Maruéjouls,
Député, ancien Ministre du Commerce.

M. PAUL DELOMBRE

Paris, le 17 février 1901.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dès le premier jour où il fut question, pour nos compatriotes, de prendre part à l'Exposition de Glasgow, j'applaudis à leur initiative.

Comment la regretterais-je aujourd'hui?

Plus que jamais, elle m'apparaît utile, conforme aux intérêts de la France.

Entre notre pays et la Grande-Bretagne, il s'est établi une solidarité économique au maintien et au développement de laquelle doit travailler, de toutes ses forces, quiconque a souci des progrès de la richesse nationale.

Nos échanges commerciaux avec l'Angleterre atteignent près de deux milliards : ils se sont élevés, l'année dernière, à 1 milliard 848 millions. Dans cette somme totale, nos achats ne figurent que pour un peu plus de 600 millions. L'Angleterre nous a demandé, en 1900, pour 1 milliard 239 millions de produits, plus du quart de l'ensemble de nos exportations (y compris même nos ventes dans toutes nos colonies et en Algérie).

Qui ne sent, dès lors, à quelle crise agricole, industrielle, commerciale, nos masses laborieuses seraient condamnées, si ces relations venaient à faiblir?

Les rendre de plus en plus actives et cordiales, prévenir ou dissiper des malentendus funestes, s'attacher la clientèle acquise, élargir les débouchés existants, voilà le devoir urgent.

Le Comité français des Expositions à l'étranger s'en est parfaitement rendu compte, et l'on peut dire des Français qui auront coopéré à l'Exposition de Glasgow, qu'ils auront fait acte de véritable patriotisme.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Paul DELOMBRE,
Député, ancien Ministre du Commerce.



NOMINATION DES DÉLÉGUÉS RAPPORTEURS

Le Comité de la Section française jugea qu'en raison de l'absence de jury et de récompenses, il y avait lieu d'examiner l'Exposition et les produits exposés, et de consigner dans un rapport général adressé à M. le Ministre du Commerce les résultats de cet examen.

Dans sa séance du 1er février, il désigna comme rapporteur général M. Lucien Layus, puis ultérieurement comme rapporteurs spéciaux :

MM.	Paul Bourgeois.	*Groupe*	*A.*
	Jules Prevet.	—	*B.*
	Georges Cornille	—	*C.*
	Jules Mouilbau.	—	*D.*
	Albert Pagès	—	*E.*
	Paul Maunoury.	—	*F.*
	Lucien Gaillard	—	*G.*
	Victor Muller.	—	*H.*
	Raymond Vachet . . .	Enseignement professionnel.	
	Henri Simonis-Empis . .	Congrès.	

En outre, M. Paul Bourgeois voulut bien se charger à titre gracieux de l'illustration du rapport par la photographie.





BANQUET ANNUEL

DU

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Le mercredi 20 mars 1901, le Comité français des Expositions à l'étranger donna son banquet annuel. M. Millerand, Ministre du Commerce, qui devait présider le banquet, dut s'excuser au dernier moment, retenu à l'Elysée par le dîner offert par le Président de la République à Lord Carrington, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, chargé de notifier à M. Loubet l'avènement au trône du roi Edouard VII. M. Millerand voulut bien se faire représenter par M. Michel Lagrave, sous-directeur au ministère du Commerce, qui présida le banquet, ayant à ses côtés M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, le colonel Sylvestre, représentant M. le Président de la République, MM. Victor Lourties, Marty, Jules Siegfried, André Lebon, Mesureur, Henry Boucher, anciens ministres du Commerce, Ancelot, Dupont, Shearer, vice-président de l'Exposition de Glasgow, etc.

Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport de donner le compte-rendu de cette fête. Néanmoins nous ne pouvons passer sous silence certains passages des discours prononcés au cours de cette réunion.

Citons d'abord les paroles de M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, s'adressant à M. Michel Lagrave :

« Monsieur le Directeur,

» En accueillant par son acceptation les témoignages de légitime déférence » qui lui ont fait offrir la Présidence de ce banquet, M. le Ministre avait voulu » nous donner un nouveau gage de son estime.

» Nous n'oublions pas les paroles flatteuses par lesquelles il voulait bien » l'année dernière, dans les mêmes circonstances, reconnaître l'utilité de notre » rôle, en nous concédant comme un brevet d'auxiliaire du Gouvernement et » d'intermédiaire tout désigné entre lui et les administrations étrangères en » matière d'exposition.

. . . .

» Vous n'ignorez pas certainement, Monsieur le Directeur, que la Commis- » sion supérieure des Expositions, dans une de ses dernières séances, a décidé » que le Gouvernement ne pourrait à l'avenir accorder son patronage pour les » Expositions à l'étranger qu'aux Comités qui seraient reconnus d'utilité » publique.

» Cette résolution nous dictait notre devoir, et nous prierons très prochai- » nement M. le Ministre de vouloir bien appuyer de sa haute autorité notre » demande en ce sens au Conseil d'Etat. Nous ne doutons pas que, de son côté, » M. Picard, soutiendra énergiquement notre requête.

. . . .

» L'importance de nos relations commerciales avec la Grande-Bretagne et » l'impérieuse nécessité où nous nous trouvons de conserver partout au moins » la situation acquise, nous faisaient un devoir de nous intéresser tout particu- » lièrement à l'Exposition de Glasgow.

» Au lendemain de l'Exposition de 1900 et à cause des troubles apportés » par les grèves à l'exercice de plusieurs de nos industries, certains esprits trop » prudents nous faisaient redouter un échec ; mais, grâce à l'habile direction de » mon excellent ami Dupont, toutes les difficultés ont été vite aplanies et nous » sommes heureux de vous dire, Monsieur le Directeur, que le Comité de la » Section française de l'Exposition de Glasgow est obligé aujourd'hui de ne plus » accepter d'exposants faute de place.

» Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour donner toutes » les sécurités aux exposants. Un capital de garantie a été constitué dès le » début et en quelques jours parmi les seuls membres du Comité ; la sous- » cription dépassait 115 000 francs. Ce capital de garantie, destiné à parer aux » pertes éventuelles, mais improbables, qui pourraient se présenter dans la » gestion de la Section française, ne peut, dans aucun cas, participer dans les » bénéfices qui pourront être réalisés et qui seront exclusivement répartis entre » les exposants au prorata des emplacements occupés.

» Vous voyez donc que, grâce à une organisation sagement prévue, tout » concourt au succès de la Section française à l'Exposition de Glasgow. »

M. Michel Lagrave prononça ensuite le discours suivant, fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance :

DISCOURS DE M. MICHEL LAGRAVE

Sous-Directeur au Ministère du Commerce, représentant M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Messieurs,

Je dois tout d'abord excuser auprès de vous M. le Ministre du Commerce qui, retenu par les devoirs de sa charge, n'a pu venir, ce soir, présider ce banquet.

Il m'a prié de vous dire combien il s'intéresse à l'œuvre poursuivie par votre Comité; il a été heureux de pouvoir vous en fournir des preuves dans des circonstances récentes, et il lui sera certainement agréable, j'en suis convaincu, de vous donner, chaque fois qu'il en aura l'occasion, des témoignages de sa sympathie.

. . . .

Vous avez, Messieurs, une grande œuvre à accomplir cette année : la réussite de la Section française de l'Exposition de Glasgow. Vous me permettrez bien de m'arrêter un instant sur la manifestation que vous préparez en ce moment en Angleterre.

Vous avez eu quelque courage à prendre cette résolution, et il faut vous en féliciter : les courants d'opinion étaient divers, et c'est très hardiment que vous avez entrepris d'aller porter en Écosse le renom du bon goût français dans des circonstances que le Ministre du Commerce, que le Gouvernement ne sauraient oublier.

Il faut donc louer sans réserve les hommes résolus qui s'appellent Émile Dupont, Georges Lamaille, Roger Sandoz et Layus, qui ont pris l'initiative de cette Exposition dans des conditions et dans des circonstances qui auraient peut-être découragé les plus hardis.

Nous sommes convaincus aujourd'hui, Messieurs, que le succès répondra à vos efforts : les renseignements qui nous parviennent de Glasgow sont excellents, en effet, à tous les points de vue.

Il faut qu'on sache bien enfin que vous n'êtes pas allés chercher à Glasgow des récompenses, car le Comité d'organisation anglais a décidé de ne pas en accorder à l'occasion de cette Exposition.

Vous avez voulu simplement faire connaître nos produits, vous allez là-bas avec le plus complet désintéressement : c'est là une tentative que les pouvoirs publics ne sauraient ignorer et qu'ils seront, je l'espère, disposés, le moment venu, à reconnaître.

Cette Exposition sera suivie, pour vous, de baucoup d'autres, et nous ne doutons pas du succès qui vous y attend; mais aucune, je puis l'affirmer, n'aura été conçue et menée dans des circonstances aussi difficiles que celle de Glasgow.

Oui, Messieurs, vous avez eu raison d'aller à Glasgow, je n'en veux pour preuve que le rapport que vient d'adresser au Ministre du Commerce un de nos chargés de mission qui insiste sur l'utilité qu'il y a pour nos commerçants et nos industriels d'aller en Écosse pour y faire connaître ou rappeler ce que sont nos produits.

Il cite dans son rapport des traits qui n'ont pas besoin de commentaires en nous apprenant que le bœuf que l'on mange à Glasgow vient actuellement de l'Amérique du Sud, que le vin épais que l'on y boit arrive d'Italie, que la bijouterie et les articles d'horlogerie viennent d'Allemagne ; il constate encore — et je crois pouvoir le dire, même en présence du distingué représentant d'une puissance amie — que les produits alimentaires viennent, en grande partie, de Russie.

Il conclut en nous indiquant tout ce que nous aurions à faire pour développer l'exportation de nos produits.

Je suis heureux, Messieurs, de constater que les négociants français, en allant à Glasgow, ont marqué également leur désir de voir se continuer les relations cordiales qui existent entre la France et l'Angleterre. Ils en retireront le profit légitime de faire connaître leurs produits, de les faire apprécier et de conserver pour eux ce marché considérable qu'est l'Angleterre.

Je m'en voudrais, Messieurs, si je n'ajoutais, au salut de votre Président, celui du représentant du Ministre du Commerce aux personnages autorisés de la ville de Glasgow qui ont bien voulu être nos hôtes ce soir. Par une coïncidence heureuse, M. le Président de la République reçoit le représentant de S. M. le Roi d'Angleterre, et nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. le Vice-Président et un Membre de la corporation de la ville de Glasgow ; je suis heureux de les saluer en votre nom, Messieurs, et de leur souhaiter la bienvenue.

Messieurs, votre Président a fait allusion, tout à l'heure, à un vœu de la Commission supérieure des Expositions. Quelques-uns d'entre vous ont pu apprendre, s'ils ont lu le *Journal officiel* d'aujourd'hui, qu'un arrêté avait été signé par M. le Ministre du Commerce, tendant à ce que le patronage du Gouvernement ne soit accordé aux Expositions que sous certaines conditions.

Je tiens à vous dire, pour répondre à une question qui m'a été posée dès mon entrée dans cette salle, que cette mesure n'atteint pas votre Comité ; je puis ajouter que le Comité français des Expositions à l'étranger est tout indiqué, au contraire, en raison même de son importance, pour être reconnu d'utilité publique. Je suis même autorisé par M. le Ministre du Commerce à vous dire que, dès que vous en aurez formulé la demande, vous pourrez compter sur son concours absolu pour la faire aboutir, et j'ajoute que vous serez peut-être le seul Comité autorisé, dans ces conditions, pour organiser des Expositions françaises à l'étranger.

Ainsi, non seulement l'arrêté auquel je fais allusion n'a pas été pris contre vous, mais il va constituer à votre profit, en quelque sorte, un monopole dont vous ferez, j'en suis convaincu, le meilleur usage.

Si cette nouvelle réglementation vous donne des droits, elle vous impose certainement des devoirs. Vous formez, à l'heure actuelle, ce que j'appellerai un cercle fermé, le nombre de vos membres étant limité à quatre cents ; nous nous vous demanderons peut-être d'élargir votre cadre, pour permettre à toutes

les bonnes volontés, à tous les industriels remplissant les conditions que vous imposez à vos adhérents, de se joindre à vous et de concourir à la grande œuvre que vous avez entreprise. C'est là, j'en suis persuadé, une transformation à laquelle vous ne vous refuserez pas, eu égard au rôle considérable qui va vous être dévolu.

Messieurs, vous me permettrez, pour terminer, de rappeler une phrase du discours de votre excellent président. Il a dit que votre Comité ne s'occupe pas de politique, mais qu'il est profondément attaché aux institutions républicaines.

Permettez-moi, Messieurs, au nom du Gouvernement de la République, de remercier M. Ancelot de ses paroles, d'en prendre acte, et de les rapporter à M. le Ministre du Commerce.

Ce discours fut accueilli par de chaleureux applaudissements de la part de l'Assemblée.

CIRCULAIRE AUX EXPOSANTS

Les exposants furent informés des conditions d'expédition de leurs envois par la circulaire et le règlement suivants :

Paris, le 25 mars 1901.

Cher Monsieur,

Nous avons la vive satisfaction de vous informer que notre Section française de l'Exposition de Glasgow est actuellement prête à recevoir les produits des exposants. Nos entrepreneurs d'installations achèvent le montage des vitrines; nos architectes terminent la décoration générale.

Nous ne saurions trop vous engager à prendre très attentivement communication du *Règlement pour l'expédition*, dont vous trouverez ci-joint un exemplaire.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les articles 4, 5 et 10 et sur la note de l'article 5.

Nous vous invitons instamment à faire l'expédition de vos produits au plus tard le *jeudi* 11 *avril*. Nous craignons, en effet, que les marchandises expédiées le jeudi 18 avril ne subissent un retard et ne puissent entrer dans l'Exposition avant la date du 30 avril, en raison de l'encombrement des derniers jours.

En outre, nous devons vous signaler que l'Administration de l'Exposition de Glasgow a invité la Presse à visiter les installations le 25 avril. L'intérêt de cette visite, en raison de la publicité qui en résultera, ne vous échappera certainement pas.

Notre Section française, qui compte plus de 500 exposants, sera incontestablement la plus importante de toutes les sections étrangères.

Nous faisons appel à votre concours le plus dévoué pour que notre Section

soit entièrement prête avant la fin du mois prochain et nous comptons que, dans ce but, vous ferez toute diligence.

Vous nous aiderez ainsi à affirmer, une fois de plus, la puissante organisation du Comité français des Exposants à l'étranger qui lui a permis, en moins de quatre mois, de grouper une aussi brillante représentation de l'industrie française, grâce aux cadres permanents dont il dispose.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président, ÉMILE DUPONT. — Le Secrétaire général, GEO. LAMAILLE.

RÈGLEMENT

POUR L'EXPÉDITION, LA RÉCEPTION, LA MANUTENTION, ET LA RÉEXPÉDITION DES OBJETS DESTINÉS A FIGURER OU AYANT FIGURÉ A L'EXPOSITION DE GLASGOW 1901

Certificat d'admission.

ART. 1er. — Toute personne admise à faire figurer des produits à l'Exposition de Glasgow 1901 recevra un certificat d'admission portant un numéro d'ordre.

Ce certificat sera transmis aux intéressés par l'intermédiaire du président de chaque groupe.

Étiquettes.

ART. 2. — Les étiquettes destinées à être apposées sur les colis seront fournies par l'administration de l'Exposition ; elles seront remises aux intéressés, sur leur demande, par les présidents de groupes.

Marques et adresses des colis.

ART. 3. — Chaque colis devra porter :

1° Deux étiquettes de l'Administration anglaise respectivement placées sur deux faces opposées;

2° L'indication du poids brut, du colis en kilogrammes ;

3° En peinture noire, sur deux côtés de la caisse, la marque, le mot « GLASGOW » et le numéro du certificat d'admission ;

4° En plus deux étiquettes tricolores fournies par le Comité de la Section française et portant, suivant les cas : « *A livrer au Grand Palais* » ou « *A*

livrer au Pavillon du Parc ». L'exposant devra inscrire, sur chaque étiquette, son nom et le numéro de son certificat d'admission.

La déclaration d'expédition (lettre de voiture, récépissé, connaissement, etc.), répétera le numéro d'ordre du certificat d'admission et le nom de l'exposant.

Date d'envoi.

Art. 4. — Les produits devront être introduits dans l'exposition avant le 30 avril 1901, *dernier délai*. Après le 30 avril, aucune caisse ne sera acceptée dans l'enceinte de l'exposition. Les colis retardataires devront être déballés *en dehors de l'exposition*, aux risques et périls des exposants.

Expédition.

Art. 5. — Des facilités de transport étant consenties par les Compagnies de chemins de fer anglais et français et par diverses entreprises de navigation maritime pour les objets exposés, soit à l'aller, soit au retour, tout expéditeur pourra réclamer l'application de ces tarifs spéciaux (1).

---

(1) A titre de simple indication, le Comité de la Section française, après avoir provoqué les offres et propositions de diverses entreprises de transport, croit devoir signaler aux exposants que les prix suivants ont été consentis par la maison Mory et Cie, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

EXPÉDITIONS PAR GRANDE VITESSE

(*Pour toutes marchandises, sauf finances et valeurs.*)

Aller. — De Paris-domicile à Glasgow-Exposition, section française	22 50 les 100 kilos.
Retour. — De Glasgow-Exposition, section française, à Paris-domicile	22 50 les 100 kilos.

En outre, il faut ajouter à ce chiffre, tant à l'aller qu'au retour :

« Récépissé » 0,35 *par expédition* de un ou plusieurs colis;
« Statistique » 0,10 *par colis.*
La durée du transport par grande vitesse est de quatre jours, avec départ tous les jours.

EXPÉDITIONS PAR PETITE VITESSE

Aller (par 100 kilos) de Paris-domicile à Glasgow-Exposition, section française.

Pianos	17 25
Meubles en caisses	15 25
Glaces (par 1 000 kilos).	12 50
Horlogerie	11 75
Pendules	11 75
Bronzes	11 75
Articles de Paris	11 75
Confections.	11 75
Brosserie	11 »
Tissus laine et coton	11 »
Conserves alimentaires	10 25
Machines en caisses.	9 15
Quincaillerie	8 50
Boiseries	6 50

Le Comité ne s'immisce d'ailleurs en aucune manière, ni pour l'aller, ni pour le retour, dans les rapports entre les exposants et les entreprises de transport et n'assume aucune responsabilité à ce sujet.

Déchargement.

Art. 6. — Les exposants prendront livraison de leurs colis à la place même où ils leur seront livrés dans la Section française et en feront sans délai la manutention jusqu'à la destination définitive. Si un exposant ou son représentant n'est pas présent pour recevoir à leur arrivée dans la Section française les colis qui lui sont destinés, ces colis pourront être immédiatement remportés pour être emmagasinés dans un magasin public aux frais dudit exposant.

Déballage et enlèvement des caisses.

Art. 7. — Il est expressément interdit de laisser stationner les colis ou les caisses vides sur les chemins réservés à la circulation.

Les colis devront être déballés dans les espaces attribués à l'exposition des produits qu'ils contiennent.

Les caisses, aussitôt vides, devront être, sans délai, enlevées et sorties de l'enceinte de l'Exposition par l'exposant ou son représentant.

Dans le cas de non-exécution des prescriptions du présent article, il sera pourvu d'office, soit à l'enlèvement des caisses vides, soit à l'emmagasinage des colis laissés en souffrance, le tout aux frais des exposants, sans responsabilité pour le Comité et sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable. Les exposants devront pourvoir eux-mêmes au magasinage et à la conservation de leurs caisses vides, à moins qu'ils ne profitent des conditions de l'article 38 du Règlement général (1).

Réexpédition.

Art. 8. — Au retour comme à l'aller, l'emballage et le transport des pro-

---

RETOUR (par 100 colis) de Glasgow-Exposition, section française, à Paris-domicile.

Le retour, pour ces mêmes marchandises, de Glasgow-Exposition, section française, à Paris-domicile, se fera au prix uniforme de 3 fr. 50 par 100 kilos.

En outre, il faut ajouter à ces chiffres, tant à l'aller qu'au retour, les frais suivants :

Connaissement	2 40	*par expédition* de un ou plusieurs colis.
Récépissé	0 80	
Statistique.	0 10	*par colis.*

Pour la petite vitesse, il n'y a qu'un départ par semaine. Les colis devront être à la disposition du transporteur le jeudi. Le délai moyen de transport est de douze jours.

(1) L'article 38 du Règlement général de la Section française, relatif à cette question, est ainsi conçu : « L'enlèvement, la garde et la restitution des caisses vides sont assurés par le Comité exécutif anglais dans les conditions suivantes :

« 5fr,50 par mètre cube, avec faculté de mettre des petites caisses dans les grandes. Interdiction de laisser de la paille ou d'autres matières inflammables dans les caisses. Le minimum de perception est de 2fr,50. »

duits exposés sont à la charge des exposants qui auront à pourvoir par eux-mêmes à toutes les opérations comme à toutes les dépenses de la réexpédition de leurs produits.

L'introduction dans l'enceinte de l'Exposition des caisses vides, des emballages, des camions et autres instruments de transport, pourra commencer dès le lendemain matin de la clôture de l'Exposition.

Non-responsabilité du Comité.

Art. 9. — Le Comité n'est, en aucune façon, responsable des vols et détournements qui pourraient être commis (article II du Règlement général).

Formalités au point de vue des douanes.

Art. 10. — Les exposants auront à se conformer aux règles établies tant par l'administration des douanes anglaises, à l'arrivée et au départ de Glasgow, que par l'administration des douanes françaises, pour la rentrée en France des colis provenant de l'Exposition.

Pour l'arrivée à Glasgow. — L'enceinte de l'Exposition est constituée en entrepôt réel des douanes.

Les caisses seront livrées directement dans l'Exposition et des duplicata du contenu devront être à la disposition du service des douanes.

Les marchandises seules qui sont sujettes à des droits devront rester sous la surveillance des Officiers de la Couronne. Les seules marchandises sujettes aux droits sont l'alcool, le chocolat, le thé, le tabac et l'orfèvrerie d'argent, pour la garantie.

Pour la rentrée en France. — Au départ, les exposants auront eu soin de remettre à la douane française du port de sortie une déclaration détaillée des marchandises destinées à l'Exposition de Glasgow. Cette déclaration sera annexée au passavant qui sera remis aux transporteurs et restera entre leurs mains pour être représenté à la douane lors du retour.

Retour. — L'exposant devra, pour la rentrée en France, remettre aux transporteurs une déclaration des marchandises revenant de l'Exposition de Glasgow.

Cette déclaration devra être visée, au départ de Glasgow, par le Comité de la Section française. Ce visa certifiera que la marchandise réimportée provient réellement de l'Exposition de Glasgow.

NOMINATION DU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ
DE LA SECTION FRANÇAISE
A L'EXPOSITION DE GLASGOW

Le Comité de la Section française, dès le début des négociations entamées avec le Comité exécutif, en juin 1899, avait trouvé un précieux auxiliaire dans la personne d'un Français établi depuis quinze années à Glasgow, M. Lucien Lévy, conseiller du Commerce extérieur de la France.

Appuyé et encouragé par M. Jules Coste, le vénéré et sympathique consul général de France, à Glasgow, M. Lucien Lévy fut, dans toutes les négociations entre les deux Comités, l'intermédiaire obligeant et compétent qui consacra sans compter son dévouement et son activité à la défense des intérêts de ses compatriotes.

Le Comité de la Section française, désireux de reconnaître et de consacrer officiellement les éminents services de M. Lucien Lévy, le nomma à l'unanimité, dans sa séance du 10 avril 1901, délégué du Comité à l'Exposition de Glasgow. Cette décision fut accueillie avec faveur à Glasgow, où M. Lévy jouit de l'estime et de la considération générales.

DATE DE L'INAUGURATION AVANCÉE

L'inauguration de l'Exposition avait été annoncée pour le 7 mai, lorsque, dans les derniers jours de mars, la duchesse de Fife fit savoir au Comité exécutif qu'elle choisissait pour cette cérémonie la date du jeudi 2 mai. Le Comité, les exposants et les entrepreneurs durent redoubler d'activité pour gagner cette avance inopinée de cinq jours et assurer l'achèvement des travaux d'installation de la Section française pour le jour de l'ouverture. L'effort fut considérable, et, grâce au bon vouloir et au dévouement de tous les collaborateurs, la Section française fut entièrement prête le 2 mai.

NOMINATION DU DÉLÉGUÉ OFFICIEL
DE M. LE MINISTRE DU COMMERCE

M. Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, invité par le Comité exécutif et le Comité de la Section française à assister à l'inauguration de l'Exposition, ne put, en raison d'engagements antérieurs, se rendre à l'invitation qui lui était adressée. Il tint néanmoins à consacrer les efforts du Comité de la Section française, et à lui manifester sa sollicitude. Par décision ministérielle du 26 avril 1901, M. Michel Lagrave, sous-directeur au Ministère du Commerce, fut nommé Délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française à l'Exposition internationale de Glasgow.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION

VISITE DE LA PRESSE A L'EXPOSITION

Le 25 avril eut lieu une sorte de répétition générale, la visite de la Presse à l'Exposition. Cette visite, annoncée longtemps d'avance, eut pour effet de stimuler le zèle des entrepreneurs, des agents et des exposants peu soucieux de s'attirer, par des retards, les critiques de la Presse. Cette visite fut suivie, dans la soirée, d'une fête donnée dans le Palais des Beaux-Arts.

VOYAGE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Le dimanche 28 avril, à 11 h. 50 du matin, la Délégation quitta Paris, ayant à sa tête M. Michel Lagrave, Délégué officiel de M. le Ministre du Commerce. Elle se composait de : MM. Emile Dupont, président; Alfred Ancelot, président d'honneur ; Lucien Layus, Gustave-Roger Sandoz, vice-présidents; Geo. Lamaille, secrétaire général; Paul Simon, trésorier; Louis Blondet, Paul Bourgeois, Doll, Jules Mouilbau, secrétaires.

S'étaient joints à la Délégation : MM. Victor Muller, président de Groupe; Fontaine, Curlier, Hollande, Chedville, Henri Gautier, directeur du journal *L'Exposition Universelle;* M. de Maizière, rédacteur au *Gaulois;* etc.

RÉCEPTION DU COMITÉ

PAR M. PAUL CAMBON

AMBASSADEUR DE FRANCE A LONDRES

Le lundi 29 avril, à 11 heures du matin, M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, voulut bien recevoir MM. Michel Lagrave, délégué officiel de M. le Ministre du Commerce et MM. Emile Dupont, Lucien Layus, Geo. Lamaille et Victor Muller.

M. Michel Lagrave présenta la délégation française. M. Paul Cambon lui fit le plus aimable accueil. Il félicita le Comité, en la personne de son Président, de l'initiative heureuse qu'il avait prise d'exposer à Glasgow. « C'est là, dit-il, de l'excellente politique; vous êtes, messieurs, les meilleurs agents de la paix, et, ce faisant, vous faites acte de patriotisme. Le gouvernement de la République ne peut que vous en être reconnaissant. »

M. Emile Dupont fit connaître à M. Paul Cambon les différentes phases de la participation française à l'Exposition de Glasgow, et l'Ambassadeur parut être vivement intéressé par le récit de notre Président. Il eût été heureux de réunir chez lui, en un dîner amical, les membres du Comité de la Section française, pour un jour prochain à fixer dans la semaine. Mais M. Emile Dupont lui fit observer que le programme du voyage ne leur en laissait malheureusement pas le temps, car le Comité devait quitter Londres pour Glasgow dans le courant de l'après-midi.

Son Excellence le regretta vivement et exprima l'espoir et le désir de reporter cette réception à un prochain voyage du Comité.

La Délégation prit alors congé de l'Ambassadeur vers midi, heureuse de l'accueil charmant et cordial qu'elle venait de recevoir de lui.

A 3 heures elle quitta Londres et arriva, le soir, à 10 heures, à Glasgow.

RÉCEPTION AU CHATEAU
DE LORD BLYTHSWOOD OF BLYTHSWOOD

S. A. Royale la Duchesse de Fife et S. G. le Duc de Fife avaient accepté, pour la durée des fêtes de l'inauguration de l'Exposition, l'hospitalité qui leur était offerte par Lord et Lady Blythswood of Blythswood dans leur superbe résidence des environs de Glasgow.

La veille de l'arrivée de ses hôtes royaux, le mardi 30 avril, Lord et Lady Blythswood offrirent, dans leur château de Blythswood, un dîner aux représentants des nations participant à l'Exposition. M. Michel Lagrave, Délégué officiel de M. le Ministre du Commerce; M. Emile Dupont, président, et M. A. Ancelot, président d'honneur de la Section française, furent conviés à cette fête, et furent de la part de leurs hôtes l'objet des plus aimables attentions. A table, le représentant de la République française, M. Michel Lagrave, occupait une place d'honneur auprès de Lady Blythswood. A ce dîner assistaient Lord Carrington, ambassadeur extraordinaire envoyé en France pour notifier au Président de la République l'avènement de S. M. le roi Edouard VII, Lady Carrington, les Commissaires généraux de Russie et du Canada.

BANQUET OFFERT PAR LE COMITÉ
AUX
COLLABORATEURS DE LA SECTION FRANÇAISE

Dès le mardi 30 avril, avant-veille de l'inauguration officielle, le Comité put constater que les travaux d'aménagement et d'installation de la Section française étaient à peu près terminés, et que tout serait entièrement achevé à l'heure dite. Un tel résultat n'avait pu être obtenu que grâce à la bonne entente et au dévouement de tous les collaborateurs. Le Comité tint à manifester sa satisfaction à tous ceux qui avaient apporté le concours de leur activité à l'œuvre commune, et décida que le Comité et les exposants offriraient le mercredi 1er mai, dans les salons de l'hôtel Windsor, un banquet à tous les collaborateurs français, entrepreneurs, représentants, employés et ouvriers. Les femmes et les enfants de ces collaborateurs furent également conviés à cette fête qui réunit, au nombre de cent cinquante, tous les Français présents à Glasgow.

Le banquet fut présidé par M. Emile Dupont, ayant à sa droite M. Michel Lagrave, M. A. Ancelot, M. Gustave-Roger Sandoz, M. Lucien Lévy ; et à sa gauche, M. Coste, consul général de France ; M. Lucien Layus, M. Géo Lamaille ; citons au hasard parmi les membres du Comité et les exposants : MM. Paul Simon, Paul Bourgeois, Doll, Jules Mouilbau, Victor Muller, Paul Kahn, Stockman, Fontaine, Germain, Maunoury, Failliot, Charpentier, Vachet, Cornille, Pfeiffer, Chedville, Chalin, Marquis, Marescot, Jouannot, Boespflug, Houlet, Cremnitz, Hollande, Cornuel, Beraud, Banès, Eddy, Baudry, Schorestène, Charguereau, etc. ; MM. Henri Gautier, directeur du journal *L'Exposition Universelle*, et de Maizière, rédacteur au *Gaulois ;* — parmi les collaborateurs, MM. de Montarnal et Bugeon, architectes ; MM. Cheminais, Chevallié, Lamour, Fournigault, Dubruel, Bachelet, Mousnier, Duthoit, entourés de leur personnel. Une trentaine de dames avaient gracieusement répondu à l'invitation du Comité et des exposants.

Au dessert, le Président du banquet, M. Emile Dupont, donna la parole à M. Michel Lagrave :

TOAST DE M. MICHEL LAGRAVE

Sous-Directeur au Ministère du Commerce, Délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française à l'Exposition de Glasgow.

Messieurs,

Il est de tradition en France d'ouvrir la série des toasts en portant la santé du Chef de l'Etat. Je n'aurai garde d'oublier cette coutume sur la terre d'Ecosse, et il nous sera encore plus particulièrement cher, ici, à l'étranger, de témoigner de notre respectueuse sympathie pour la personne de M. le Président de la République française.

Messieurs, je vous invite à lever vos verres en l'honneur du chef respecté de l'Etat français, de M. Emile Loubet.

Messieurs, il est particulièrement agréable au délégué du Ministre du Commerce de la République française d'avoir à constater le merveilleux effort tenté par les industriels et négociants français à l'Exposition de Glasgow.

Tout le monde sera d'accord avec moi pour reporter le mérite de ce succès au Comité, qui a si brillamment présidé à l'organisation de la section française, et en particulier à son excellent président, M. Emile Dupont, et aux membres du bureau du Comité.

Messieurs, votre œuvre est admirable, et il convient de vous en féliciter sans réserve, car vous avez marché avec vos propres forces et sans faire appel au concours de l'Etat.

Grâce à vous, Messieurs, la France a tenu à l'étranger le rang qui lui convient, et vous avez assuré sa représentation dans les conditions les plus heureuses, je pourrais dire les plus brillantes.

Le rôle du délégué du Ministre du Commerce est singulièrement facilité dans ces conditions, et c'est à votre initiative qu'il doit d'occuper une place dans cette Exposition.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION
SANDYFORD STREET — 2 MAI 1901



Non seulement vous avez assuré dignement la représentation de la France, mais vous avez fait une œuvre profondément utile pour tous les industriels et les négociants français qui font des affaires dans ce pays. Vous avez contribué puissamment, par votre intelligente activité, au développement des relations commerciales entre la France et l'Angleterre, et, à ce titre, vous avez bien mérité la reconnaissance de vos concitoyens et les encouragements du Gouvernement de la République.



Messieurs, vous avez voulu qu'à l'occasion de cette Exposition, la France fût à la tête des autres nations. Vous y avez réussi. Vous avez eu l'amour-propre d'être prêts les premiers. Aussi, avez-vous la légitime fierté de constater que c'est par la Section française que Son Altesse Royale, la Duchesse de Fife, commencera ses visites, demain, à l'Exposition.

Messieurs, la manifestation de ce soir prouve combien notre nation est restée fidèle aux idées généreuses de solidarité sociale, et nul pays ne peut offrir aux yeux de l'étranger ce spectacle admirable de citoyens d'une même nation, ouvriers, employés, entrepreneurs, négociants et grands industriels fraternisant tous dans une même réunion amicale et donnant ainsi au monde l'exemple d'une nation dont tous les éléments sociaux sont indissolublement unis, lorsque la grandeur de la patrie est en cause.

Non, Messieurs, un peuple qui peut donner de tels exemples n'est pas près de déchoir et il témoigne ainsi d'une virilité, d'une force qui doivent le placer pendant longtemps encore au premier rang parmi les grandes nations.

Messieurs, je ne manquerai pas de rendre compte à M. le Ministre du Commerce de ce que j'ai vu à Glasgow.

Je ne manquerai pas, surtout, de lui dire combien vos industriels témoignent à l'égard de leurs ouvriers et employés d'un esprit démocratique, et vous pouvez être certains que M. le Ministre du Commerce en sera profondément touché.

Messieurs, je crois être votre interprète à tous en vous proposant de remercier en votre nom le Comité français des Expositions à l'étranger de l'œuvre qu'il tente si généreusement et d'une manière aussi désintéressée sur tous les points du globe.

Vous voudrez bien, j'en suis convaincu, vous joindre à moi pour féliciter sans réserve les hommes qui ont entrepris cette grande tâche, et vous tiendrez à les remercier tous, en la personne de son sympathique président, que je vois assis à côté de moi à cette table, M. Alfred Ancelot, en l'honneur de qui je vous demande de lever vos verres.

Après M. Michel Lagrave, dont tous les convives applaudirent chaleureusement l'éloquent discours, M. Jules Coste, notre distingué Consul général, prit la parole en ces termes :

TOAST DE M. JULES COSTE

Consul général de France à Glasgow.

Mesdames et Messieurs,

Le Comité a eu une excellente idée en réunissant ce soir, comme en famille, tous ceux qui, à un titre quelconque, sont venus préparer la Section française. Je le remercie de m'avoir convié à cette fête où je suis heureux de rencontrer, avec l'envoyé spécial de M. le Ministre du Commerce, les représentants très distingués de notre industrie qui dirigent la section et tous leurs collaborateurs. Dans une ville qui compte peu de Français, malgré sa grande importance commerciale, c'est vraiment une bonne fortune pour moi que de me trouver au milieu de tant de mes compatriotes.

J'espère que vous emporterez un bon souvenir de votre voyage et que le succès de la Section française vous récompensera de vos efforts. Laissez-moi aussi espérer que je pourrai faire plus ample connaissance avec ceux d'entre vous qui resteront quelque temps encore à Glasgow ou qui y reviendront pendant la durée de l'Exposition.

Votre Comité, Messieurs, est organisé d'une façon si remarquable et si efficace qu'il reste fort peu à faire au Consul. Mais si vous avez peu à recourir à mon concours, vous savez du moins qu'il vous est acquis sincèrement et sans réserve.

Etant à même de suivre de près les manifestations de l'opinion publique dans ce pays, qu'il me soit permis de corroborer ce que vous a si bien dit M. le directeur Lagrave : « Les dispositions à notre égard de l'opinion britannique sont des plus cordiales et je crois que notre participation à l'Exposition de Glasgow aura pour effet de les rendre plus amicales encore. Il est utile que cette bonne entente se maintienne et se resserre, ne fût-ce que dans l'intérêt des échanges si importants dont dépend une grande part de la fortune de la France. Vous le savez mieux que personne, vous qui travaillez à entretenir ce courant d'affaires et ces bonnes relations. »

Notre Exposition, ici, est une nouvelle occasion de témoigner ces sentiments, déjà affirmés l'an dernier à Paris. Je bois à sa brillante réussite, au Comité qui l'a si bien préparée, au représentant du Ministre qui a bien voulu lui accorder son appui.

M. A. Ancelot, président d'honneur du Comité, prit ensuite la parole :

TOAST DE M. ALFRED ANCELOT

Président d'honneur du Comité de la Section française.

Mesdames, Messieurs,

Excusez-moi si j'ose prendre la parole après M. Lagrave et après M. le Consul général; mais, comme président du Comité français des Expositions à l'étranger, je tiens à adresser ici même, à Glasgow, mes plus sincères félicitations à mon excellent ami Dupont et à ses dévoués collaborateurs pour la brillante section qu'ils viennent d'organiser.

Depuis quelques années notre Comité a vaillamment combattu à l'étranger ; vous venez, mes chers amis, de lui apporter un nouveau succès; je vous en remercie cordialement.

Je remercie aussi les exposants qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel du Comité et lui ont permis en très peu de temps d'organiser une section digne de la France.

Je profiterai de la circonstance pour vous faire part d'une bonne nouvelle.

Je recevais ici, hier soir, une dépêche de Paris m'annonçant que le Conseil d'Etat avait admis en principe la reconnaissance d'utilité publique du Comité français des Expositions à l'étranger.

Ce succès, qui couronne si bien notre œuvre, nous le devons au concours dévoué et empressé qu'en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, nous avons toujours trouvé auprès de M. Lagrave.

Qu'il me permette, au nom de tous, de lui adresser l'expression de notre bien vive reconnaissance.

Je ne crois pas me tromper en disant que vous tous, Messieurs, vous avez largement contribué à ce succès.

Comme pourrait, en effet, vous le confirmer mon ami Layus, la participation française à l'Exposition de Glasgow et l'organisation de la section ont fortement impressionné le rapporteur au Conseil d'Etat et ont certainement contribué à la prise en considération de notre demande.

Je vous remercie donc tous aussi, Messieurs, du concours que vous nous avez apporté en cette circonstance.

Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention.

Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, de lever mon verre en l'honneur du Comité d'organisation de la Section française à l'Exposition de Glasgow, et en particulier de son dévoué président Emile Dupont.

M. Emile Dupont se leva à son tour.

TOAST DE M. ÉMILE DUPONT

Président du Comité de la Section française.

Mesdames, Messieurs,

Nous éprouvons, mes amis du Comité français et moi, une joie profonde en constatant, par votre présence ici, l'unanimité avec laquelle vous avez répondu à notre appel.

C'est la première fois, croyons-nous, que les Français, venus à l'étranger pour l'organisation de la section d'une Exposition, se réunissent tous, sans exception, dans un dîner amical ; mais, si nous en avons eu l'initiative, nous considérons que c'est un grand honneur pour nous.

Monsieur le Directeur, voulez-vous me permettre de rompre avec la règle officielle et d'obéir à une tradition que les Français observent toujours, même à l'étranger ?

Celle de porter notre premier toast aux dames qui ont bien voulu se joindre à nous et qui apportent toujours dans nos réunions la note aimable et gracieuse.

Je rentre maintenant, mon cher directeur, dans les usages en portant votre santé, en remerciant M. Millerand, Ministre du Commerce et de l'Industrie, d'avoir bien voulu vous déléguer officiellement à l'inauguration de l'Exposition de Glasgow.

Il ne pouvait faire un meilleur choix et nous sommes heureux de votre présence au milieu de nous, parce qu'elle donne à notre participation un éclat tout particulier.

Laissez-moi donc vous remercier personnellement de l'extrême courtoisie que vous nous témoignez en dehors des circonstances officielles, car vous vous montrez alors pour nous un charmant camarade.

A vous aussi, mon excellent ami Ancelot, notre général en chef! exposant aujourd'hui, et qui savez si bien rentrer dans le rang en simple soldat lorsqu'i s'agit de contribuer à la gloire de notre Comité français des Expositions à l'étranger, dont vous êtes le dévoué président.

Je vous remercie de nous avoir accompagnés à Glasgow. Votre présence nous montre que vous avez voulu vous rendre compte par vous-même du succès de notre entreprise.

Au nom de tous, je vous exprime notre vive reconnaissance.

Je salue également les membres du Comité, mes sympathiques collègues, dont le concours assidu m'a été véritablement prodigué depuis le commencement de notre œuvre.

C'est à vos efforts communs qu'est due notre réussite.

A M. Lucien Lévy, notre délégué à l'Exposition de Glasgow, qui a voulu gagner ses galons avant de les avoir reçus : il n'a cessé, en effet, de nous donner des témoignages de son dévouement et de son activité depuis l'origine de nos travaux ; aussi est-ce à l'unanimité et avec la plus grande satisfaction que le Comité de la Section française l'a désigné comme son délégué.

A tous les exposants qui ont bien voulu suivre notre initiative, je souhaite qu'un grand mouvement d'affaires avec le Royaume-Uni couronne leurs efforts.

A MM. les représentants, entrepreneurs et agents qui sont les collaborateurs habituels de nos Expositions, nous pouvons dire que ceux qui sont ici ont fait leurs preuves et qu'ils sont maintenant les représentants autorisés auxquels nous pouvons dorénavant nous adresser en toute confiance.

Aux ouvriers qui, dans une sphère plus modeste, ne sont pas les moindres auxiliaires de l'organisation de nos sections, et qui ont tout autant droit à leur part de félicitations et de remerciements.

Monsieur le Directeur, vous pourrez, à votre retour à Paris, reporter à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie que vous avez vu tous les Français, venus ici pour préparer l'organisation de la Section française, réunis dans un même sentiment de solidarité démocratique, montrant à l'étranger leur union et leur amitié à la veille de la manifestation de l'industrie, de l'art français et du travail national.

Messieurs, je bois au grand succès de la Section française à l'Exposition internationale de Glasgow.

Messieurs, je vous demande de vouloir bien vous unir à nous pour porter un toast spécial à la presse, personnifiée ici par notre collègue et ami M. Henri Gautier, directeur du journal *l'Exposition universelle*, qui continue sa publication et qui devient le journal des expositions de l'avenir, et à M. de Maizière, rédacteur au journal *le Gaulois*.

Je les remercie en votre nom d'avoir bien voulu nous accompagner à Glasgow et de témoigner ainsi le grand intérêt qu'ils portent toujours aux fêtes de l'industrie française.

Après ce toast, vivement applaudi, les convives se séparèrent, emportant un souvenir ému de cette soirée toute fraternelle et intime, véritable fête de la solidarité sociale, qui avait réuni dans un généreux élan de sympathie et d'estime mutuelles des travailleurs de tout ordre ayant tous un même idéal, l'amour de la France et le souci de sa prospérité.



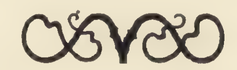


VISITE DE M. MICHEL LAGRAVE

DÉLÉGUÉ OFFICIEL DE M. LE MINISTRE DU COMMERCE

A LA SECTION FRANÇAISE

Le Comité de la Section française avait prié M. Michel Lagrave de vouloir bien visiter la Section avant l'inauguration officielle. Cette visite eut lieu le jeudi 2 mai, à 11 heures du matin, et le Comité eut la satisfaction de présenter au Délégué de M. le Ministre du Commerce une Section entièrement prête. Tous les exposants étaient présents, auprès de leurs installations. Reçu par M. Emile Dupont et les membres du Comité, M. Michel Lagrave parcourut toutes les galeries de la Section française, s'entretenant aimablement avec chacun, et se retira en témoignant sa satisfaction au Comité, aux exposants, aux architectes, aux entrepreneurs et à leurs ouvriers, les félicitant de la belle ordonnance de la Section, de l'excellent effet produit par les objets exposés, et de la rapidité avec laquelle les travaux d'installation avaient été conduits.





CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

L'inauguration solennelle de l'Exposition eut lieu le jeudi 2 mai, à midi. S. M. le Roi Edouard VII, empêché par son deuil de présider lui-même cette cérémonie, avait chargé de cette mission sa fille, S. A. R. la Princesse Louise, Duchesse de Fife, et S. G. le Duc de Fife.

Son Altesse et le Duc, à leur arrivée du château de Blythswood, furent reçus à 11 h. 30 du matin, à la gare de Saint-Enoch, par le Lord Provost Chisholm, entouré des autorités municipales, Sir James Marwick, Town Clerk, et M. William J. Nicol, City Chamberlain.

Le cortège, composé de quatre carrosses de gala, traversa la ville, brillamment pavoisée, au milieu d'un grand enthousiasme ; selon le cérémonial d'usage, le premier carrosse était occupé par le Duc et la Duchesse de Fife et Lord Balfour of Burleigh, le second par le Lord Provost de Glasgow, Lord et Lady Blythswood of Blythswood, le troisième et le quatrième par le Comte et la Comtesse Carrington et les personnages de la suite royale.

A la grande entrée d'honneur de l'Exposition, leurs Altesses Royales furent reçues par Lord Blythswood, le Lord Provost Chisholm, le bailie John Shearer, le bailie Dickson, Sir James Marwick et H. Hedley; le bailie Shearer leur offrit la clef de la grande porte de l'Exposition. Puis, sous le dôme, devant la statue du Roi, lord Blythswood présenta les membres du Comité exécutif de l'Exposition.

Le cortège se rendit ensuite dans la grande salle des concerts, où se trouvaient assemblés tous les invités, et où leurs Altesses Royales prirent place sous un grand dais. Dans l'assistance, M. Michel Lagrave, délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française, occupait la première place.

La cérémonie commença par la prière de dédicace que le révérend Dr Donald Macleod lut debout sur la marche inférieure du dais.

PRIÈRE DU RÉVÉREND Dr DONALD MACLEOD

« Dieu tout-puissant à qui tout appartient; en votre nom auguste nous ouvrons cette Exposition appelée à réjouir et à instruire les hommes.

» Vous de qui viennent tous les biens, nous vous remercions de ce qui a enrichi la vie humaine des trésors de la science et de l'art, par l'étude respectueuse de vos lois et nous vous supplions de faire prospérer cette entreprise de vos serviteurs ici assemblés afin qu'elle puisse contribuer au maintien de la paix entre les nations et accroître leur bien-être moral et matériel.



» Père éternel dont la sagesse a partagé la terre entre les peuples, nous prions pour la prospérité et la paix du monde entier et en particulier pour notre pays, notre empire et nos colonies.

» Puissiez-vous combler de vos bénédictions Sa Majesté sacrée Edouard VII, afin que, s'inspirant de l'exemple de la Reine bien-aimée, dont il porte maintenant le deuil, il règne avec sagesse et justice et assure à son peuple la liberté et la prospérité sociales. Nous prions pour notre gracieuse souveraine la reine Alexandra, pour le duc et la duchesse de Cornouailles et York et pour chacun des membres de la famille royale.

» Soyez assez bon pour accorder vos grâces à cette ville et à ses magistrats, afin qu'ils soient soutenus par votre aide dans toutes leurs bonnes œuvres.

» Invoquant enfin votre céleste bénédiction sur ce que nous faisons ici aujourd'hui, nous attribuons comme il convient à vous-même, qui êtes le Père, le Fils, le Saint-Esprit, un seul Dieu, toute gloire, tout honneur et toute puissance maintenant et à jamais. *Amen.* »

ADRESSE DE LORD BLYTHSWOOD

Président d'honneur de l'Exposition de Glasgow.

Lord Blythswood, président de l'Exposition, debout à la droite du dais, lut l'adresse suivante :

« A Son Altesse Royale la princesse Louise, Duchesse de Fife, et à Sa Grâce Alexandre William George Duff, Duc de Fife, K. T., etc., etc.

» Nous, président et membres du Conseil exécutif de l'Exposition internationale de Glasgow 1901, désirons exprimer à Votre Altesse Royale et à Votre Grâce notre profonde appréciation du très grand honneur que vous avez fait à la ville de Glasgow et aux organisateurs de cette Exposition en venant ici aujourd'hui l'inaugurer au nom de Sa Majesté.

» Lorsqu'en 1888, une Exposition semblable eut lieu à Glasgow, elle fut ouverte par Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles et fut ensuite visitée deux fois par Sa Majesté la Reine et par des membres de la famille royale. Ce concours international donna complète satisfaction, tant en ce qui concerne le nombre des visiteurs, qu'au point du vue des résultats financiers.



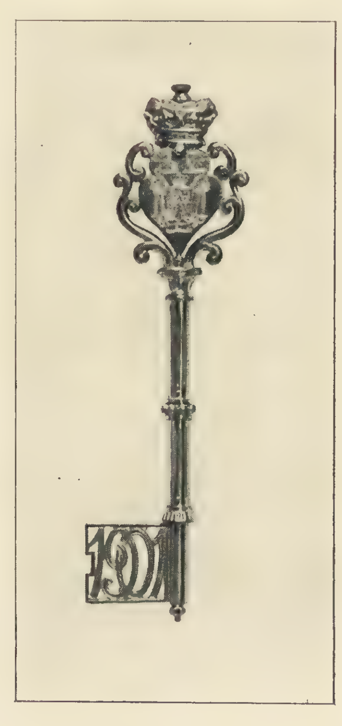
» Le succès obtenu par cette première Exposition a encouragé beaucoup de citoyens à organiser l'entreprise actuelle. On a pensé que la première année d'un siècle nouveau était une excellente occasion pour montrer et célébrer les progrès merveilleux qui se sont accomplis durant le dernier siècle dans toutes les branches de la pensée et de l'activité humaines. Le projet fut soumis à Sa défunte Majesté dont le règne long et glorieux a vu réaliser beaucoup de ces progrès, et elle consentit gracieusement à lui accorder son patronage. Son Altesse Royale le prince de Galles voulut bien également donner le sien, et ces encouragements décidèrent la formation d'un fonds de garantie qui s'élève à 507.466 livres sterling. Les invitations adressées aux comtés et aux villes d'Écosse, en vue d'obtenir leur participation à cette œuvre, reçurent un cordial accueil. L'Angleterre et l'Irlande s'empressèrent aussi de témoigner leur adhésion.

» Les municipalités de Londres et d'autres grandes cités donnèrent volontiers leur coopération. Un Comité important fut organisé à Londres afin d'assurer le succès de l'entreprise, et la liste des vice-présidents, des membres honoraires, du grand conseil, et des souscripteurs au fonds de garantie, atteste la sympathie dont le projet a été l'objet dès l'origine.

» Reconnaissant l'importance de l'Exposition projetée, la municipalité de Glasgow ne s'est pas contentée de mettre à la disposition du Conseil exécutif le nouveau palais des Beaux-Arts érigé sur une partie de l'emplacement de la précédente Exposition, mais elle lui réserva également les autres parties du parc qui avaient été

occupées en 1888. Cet espace toutefois ne put suffire à donner satisfaction aux demandes des exposants et, bien qu'on ait encore obtenu de la ville toutes les surfaces utilisables, il n'a pas été possible d'accorder des emplacements aux pays ou aux personnes dont les offres de concours se sont produites trop tard.

» Bien que, dans le choix du plan adopté pour le grand palais de l'Exposition, le Conseil exécutif se soit préoccupé de l'harmonie entre le style architectural et les exigences variées des produits exposés, il n'en tient pas moins à exprimer sa satisfaction de ce qui a été fait par les gouvernements de plusieurs pays étrangers pour ajouter, dans leurs constructions respectives, encore plus de variété et de pittoresque à l'Exposition. Remarquables parmi ces constructions sont celles qui appartiennent à la Russie, à la France, à l'Autriche, au Japon, au Maroc et à la Perse. Les produits qu'elles exposent offrent aussi le plus grand intérêt.



» Il faut mentionner spécialement les Expositions du Canada, du Queensland, de l'Australie occidentale, des Indes, de Ceylan et de la Compagnie à charte de l'Afrique australe anglaise. Elles montrent les produits variés et importants de ces grandes parties de l'Empire britannique.

» De même il ne faut pas omettre les envois pleins d'intérêt par lesquels l'Irlande a contribué à l'Exposition. Dans le pavillon qu'elle a érigé, on trouvera de bons spécimens des ressources minérales et agricoles de l'île sœur, de ses manufactures et des moyens actuellement mis en œuvre pour ouvrir l'intérieur du pays aux touristes de toutes les contrées.

» Dans cette Exposition comme dans d'autres qui l'ont précédée, la section réservée aux travaux de la femme a reçu les plus généreux concours tant de la Grande-Bretagne que des pays étrangers : lady Blythswood et les dames de son Comité y ont personnellement donné toute leur attention.

Le nouveau palais des Beaux-Arts, dont dispose aujourd'hui l'Exposition, et qui offre des garanties de sécurité qui n'existaient pas autrefois, a permis au Comité exécutif de faire appel avec succès aux propriétaires de collections précieuses d'un intérêt historique ou archéologique, qui n'auraient pu être autrement exposées en public avec autant de sûreté et de confort. Nous devons exprimer notre plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont consenti à se priver momentanément de leurs trésors artistiques pour l'agrément et l'instruction des millions de personnes qui visiteront l'Exposition.

» Il n'est pas possible de mentionner ici l'infinie variété des produits de toutes les industries qui se trouvent rassemblés dans cette Exposition. Ils témoigneront sans doute du progrès accompli dans chaque branche de l'activité humaine et susciteront la rivalité dans les arts de la paix que le Prince consort avait eu l'heureuse idée d'encourager lorsqu'il institua dans ce pays les concours de ce genre.

» Signé à Glasgow, ce jourd'hui deux mai de l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent un, au nom de l'Exposition internationale de Glasgow 1901. »

Lord Blythswood, ayant enfermé l'adresse dans un coffret, remit ce dernier à la princesse qui se leva pour le recevoir. Puis Son Altesse Royale rendit le coffret à Sa Seigneurie qui le replaça sur une table.

Le Duc de Fife, répondant alors à l'adresse, s'exprima comme il suit :

DISCOURS DE S. G. LE DUC DE FIFE

« Mes lords et messieurs, je vous remercie au nom de Son Altesse Royale et au mien de votre adresse et de votre cordial accueil. Sa Majesté le Roi regrette de ne pouvoir, à cause de son deuil, assister à cette importante cérémonie comme il en avait eu l'intention. En l'absence de Sa Majesté, c'est avec un sincère plaisir que la Duchesse de Fife et moi nous remplissons la mission d'inaugurer votre grande Exposition.

» Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt et d'attention ce que vous venez de nous lire au sujet du précieux concours donné à votre Comité exécutif non seulement par la Grande-Bretagne et l'Irlande, les colonies et les Indes, mais aussi par les pays étrangers. Nous espérons qu'il en résultera une connaissance désormais plus étendue des ressources industrielles et du commerce des possessions de Sa Majesté, grâce aux liens plus étroits unissant les peuples et suscitant parmi eux des sentiments d'amitié et de concorde.

» Nous avons à exprimer notre gratitude pour la touchante allusion que vous avez faite à la mémoire révérée du Prince consort, ainsi que de notre bien-aimée Reine qui a toujours prêté son appui à tout mouvement destiné à élever le peuple de ce pays.

» En terminant, mes Lords, mesdames et messieurs, nous vous offrons nos plus chaleureux souhaits pour la complète réussite de l'Exposition internationale de 1901, à Glasgow. »

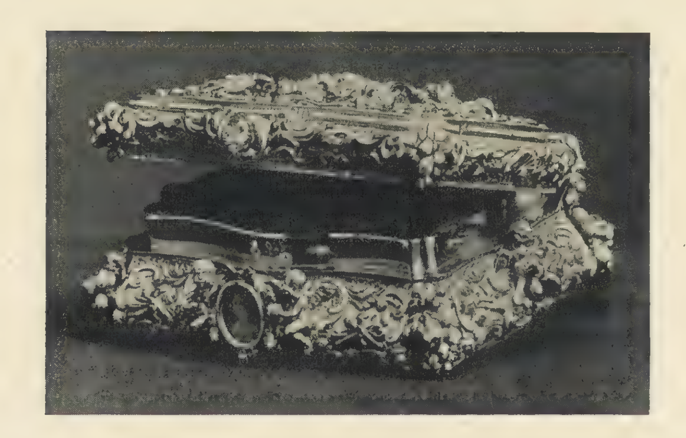
Le Lord Provost s'avança vers la Duchesse et la pria d'accepter un coffret en souvenir de l'inauguration.

Le Duc de Fife, répondant à cette offre, dit : « La Duchesse vous remercie pour ce superbe présent. Elle y attachera toujours beaucoup de prix, non seulement à cause de la beauté de l'œuvre d'art, mais parce qu'il lui rappellera votre bonté pour elle et pour moi et les événements intéressants de cette mémorable journée. »

Deux versets de psaume ayant été chantés par l'assistance, sous la conduite du chœur et de l'orchestre, le Duc de Fife s'avança devant le dais et dit d'une voix claire et sonore : « Au nom du Roi, j'ai l'honneur de déclarer ouverte l'Exposition internationale de Glasgow et d'exprimer les meilleurs vœux de Sa Majesté pour son succès. »

En quittant la salle des concerts, le cortège traversa le Parc de l'Exposition, dans lequel étaient rangées toutes les compagnies de la « Boys'Brigade » composée des enfants des écoles de Glasgow. Au passage du cortège, chaque compagnie présenta les armes et la fanfare de chaque école joua le « God save the King ».

Devant l'entrée d'honneur du Palais des Beaux-Arts, le Lord Provost présenta à leurs Altesses Royales une clef d'or avec laquelle fut ouverte la grande porte du Palais. Puis, le cortège se rendit à travers la ville au Palais municipal pour assister au banquet offert par la Corporation.





BANQUET OFFERT PAR LA CORPORATION

DANS LE PALAIS MUNICIPAL

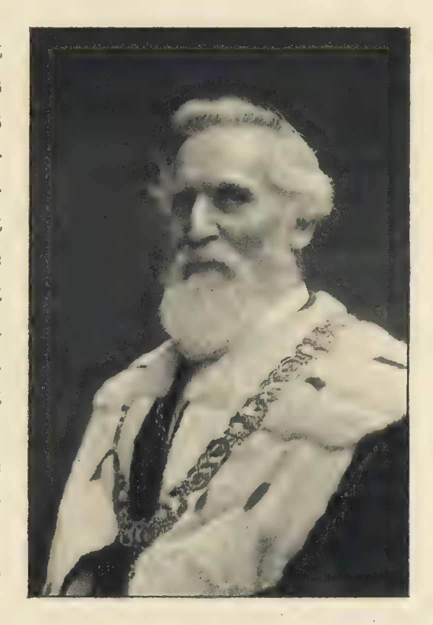
Une superbe réception eut lieu après la cérémonie d'inauguration de l'Exposition dans le superbe Palais de la Corporation de Glasgow.

A 2 heures, fut célébrée dans la chambre du Conseil de la Corporation la cérémonie dite « Présentation of Freedom ». Au nom de la ville de Glasgow, le Lord Provost Chisholm conféra solennellement le droit de cité à S. A. Royale la Duchesse et à S. G. le Duc de Fife, et leur offrit le brevet commémoratif dans une superbe cassette.

Après cette cérémonie, le banquet fut servi dans la grande salle des fêtes du Palais municipal. A la table d'honneur, placée sur une estrade, présidait le Lord Provost, ayant à sa droite S. A. R. la Princesse Louise, Duchesse de Fife, et, à sa gauche, S. G. le Duc de Fife. Autour d'eux prirent place : le Duc et la Duchesse de Montrose, le Marquis de Breadalbane, le Comte et la Comtesse Carrington, le Comte et la Comtesse d'Eglinton, le Comte d'Haddington, Lord et Lady Blythswood of Blythswood, Lord Balfour of Burleigh, M. Michel Lagrave, le Comte et la Comtesse de Glasgow, Lord

et Lady Farquhar, Lord Belhaven, Lord Newlands, Sir John Muir, Sir David Richmond, le Lord Provost d'Edimbourg, le Bailie Shearer, etc.

Avaient été également conviés à cette fête, MM. Emile Dupont, Alfred Ancelot, Lucien Layus, G. Roger Sandoz et Geo. Lamaille. Il y a lieu de signaler que, seul de tous les invités étrangers, M. Michel Lagrave, délégué du Gouvernement français, était placé à la table d'honneur, et qu'il a été l'objet, de la part de tous les assistants, des marques de la plus vive sympathie. Le Lord Provost Chisholm, après avoir éloquemment proposé les toasts du Roi, de la Reine et de la famille royale, but à la santé de la Duchesse et du Duc de Fife. Il dit notamment : « Nous souhaitons la bienvenue à Son Altesse Royale et à son noble époux, qui nous ont fait l'honneur non seulement d'ouvrir notre Exposition, mais encore d'accepter le droit de cité de notre ancien municipe. Ils ont inauguré notre registre civique du vingtième siècle; c'est pourquoi nous nous joignons au Conseil de l'Exposition pour leur offrir nos plus cordiaux remerciements. »



Le Duc de Fife remercia au nom de la Duchesse et au sien de l'accueil qui leur était fait et dont ils garderaient le souvenir impérissable. Il ajouta :

« Personne n'a pu voir cette Exposition si remarquable des arts et des industries sans admirer ceux qui ont produit ces merveilles et ceux qui en ont organisé si brillamment le spectacle. On peut considérer cette année comme le jubilé de toutes les Expositions, car il y a juste cinquante ans, presque jour pour jour, que la première Exposition universelle eut lieu dans la capitale de notre empire. Je félicite bien sincèrement nos concitoyens de Glasgow d'être demeurés fidèles aux grandes traditions de l'ère victorienne et d'avoir invité le monde à cette lutte pacifique qui ne connaît ni larmes, ni effusion de sang.

» Si les Expositions internationales n'ont pas réalisé toutes les espérances de leurs fondateurs, si toute l'humanité n'est pas encore unie dans une fraternelle accolade, si cet idéal presque surhumain n'est pas encore atteint, cependant peu des idées du siècle qui vient de finir ont fait autant que celle-ci pour transformer et améliorer le monde. Il me semble que chaque Exposition internationale est un appel au monde, l'invitant à renoncer à ces conflits qui sont à la fois pénibles pour le vainqueur et désastreux pour le vaincu et à diriger ses efforts vers les luttes où le vainqueur et le vaincu gagnent l'un et l'autre.

» Ces concours permettent à nos industriels d'apprendre par comparaison à perfectionner leurs méthodes, et si, à ce résultat, on ajoute une meilleure entente entre les nations, on doit reconnaître qu'ils n'ont pas été ouverts en vain. La Duchesse se joint à moi pour souhaiter bien sincèrement le plus grand succès à cette nouvelle Exposition universelle qui inaugure si heureusement sur ces bords le vingtième siècle. »

Le président, Lord Blythswood, remercia S. G. le Duc de Fife, puis un toast fut porté à la Municipalité, par Lord Balfour of Burleigh, ministre pour l'Écosse, auquel répondit le Lord Provost.

INAUGURATION DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Le soir même eut lieu, à 8 heures, l'inauguration du superbe Palais des Beaux-Arts construit sur les plans de l'éminent architecte, M. J.-W. Simpson. Cette réception, aux sons d'excellents orchestres, au milieu de tous les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne, laissera un souvenir inoubliable dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté. La plupart des invités écossais avaient revêtu pour cette cérémonie leurs pittoresques costumes nationaux, portant la marque distinctive de chaque clan.

Ainsi se termina cette belle journée d'inauguration, au cours de laquelle l'administration de l'Exposition eut à enregistrer le chiffre énorme de 94454 entrées, contre 47435 à l'ouverture de l'Exposition de 1888.





VISITE DE S. A. R. LA DUCHESSE DE FIFE

ET DE S. G. LE DUC DE FIFE

A LA SECTION FRANÇAISE

La journée du jeudi 2 mai avait été entièrement consacrée aux cérémonies d'inauguration. Celle de vendredi fut réservée aux visites officielles ainsi réglées : les Pavillons du parc, la Section féminine, la Section française, la Section russe, le Queensland, l'Afrique du Sud, l'Inde, Ceylan, la Perse, le Canada, l'Australie occidentale, le Pavillon mauresque, la Galerie des Machines et le Palais des Beaux-Arts.

A midi, S. A. R. la Duchesse de Fife et S. G. le Duc de Fife se présentèrent à l'entrée de la Section française, accompagnés de Lord et Lady Blythswood of Blythswood, du Comte et de la Comtesse Carrington, du Lord Provost et du haut personnel de l'Exposition.

Ils furent reçus par M. Michel Lagrave, délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française, entouré de M. Jules Coste, consul général de France à Glasgow, en grand uniforme, de MM. Emile Dupont, Alfred Ancelot, Lucien Layus, Gustave-Roger Sandoz, Geo. Lamaille, Paul Simon, Louis Blondet, Paul Bourgeois, Georges Doll, Jules

Mouilbau, des présidents et membres des Comités de chaque groupe, des exposants et des architectes.

M. Michel Lagrave souhaita la bienvenue à Son Altesse Royale et au Duc, les remerciant de l'honneur qu'ils faisaient à la Section française en commençant par elle leur visite des Sections étrangères; puis il leur présenta le président et les membres du Comité. M. Emile Dupont pria ensuite S. A. R. la Duchesse de Fife de vouloir bien accepter, au nom du Comité de la Section française, en souvenir de sa visite, une plaquette commémorative. Son Altesse Royale admira beaucoup cette belle œuvre d'art, fonte à cire perdue du maître graveur Bottée, exécutée dans les ateliers Sandoz, et remercia vivement M. Dupont de la délicate attention dont elle était l'objet de la part du Comité de la Section française. S. A. R. la Duchesse de Fife parcourut ensuite toutes les galeries de la Section, s'intéressant à tout, demandant des explications aux exposants, aimable pour tous. Puis elle prit congé de M. Michel Lagrave et des membres de la délégation, en les chargeant de transmettre aux membres du Comité et aux exposants ses plus vives félicitations pour la beauté et l'élégance de la Section française.



BANQUET OFFERT PAR LE COMITÉ

DE LA SECTION FRANÇAISE

AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'EXPOSITION, A LA CORPORATION DE GLASGOW AUX COMMISSAIRES GÉNÉRAUX ET A LA PRESSE

Le vendredi 3 mai, eut lieu dans les salons de l'hôtel Windsor le banquet offert par le Comité de la Section française au Comité exécutif de l'Exposition, à la Corporation de Glasgow, aux Commissaires étrangers et à la Presse. 200 convives prirent part à ce banquet, qui fut présidé par M. Michel Lagrave, délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française.

En se mettant à table, les membres du Comité exécutif de l'Exposition trouvèrent à leur place un exemplaire de la jolie plaquette de Bottée réservée aux membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

A la table d'honneur prirent place, à la droite de M. Michel Lagrave :

L'honorable Lord Provost Chisholm, M. Emile Dupont, Sir David Richmond, ancien Lord Provost de Glasgow, M. A. Ancelot, le bailie Shearer, M. G.-R. Sandoz, le bailie Dickson, MM. Paul Simon, Blondet, Rottenburg, Robert Crawford; à la gauche du Président : Sir John Muir, baronet, MM. Jules Coste, Lucien Layus, Michael Simons, Geo. Lamaille, Lucien Lévy, Lodijinski, commissaire général de Russie; Henry Hedley, directeur de l'Exposition; Paul Bourgeois, le Baron Pilar de Pilchau, directeur des apanages impériaux de S. M. l'Empereur de Russie, Doll, Mouilbau, lieutenant-colonel O'Brien.

Puis, M. Nicol, City Chamberlain, MM. Clelland, Dickson Mac Farlane, Th. Young, Bilbassof, Protapopoff, J. Miller, Victor Muller, Vachet, Kahn, Failliot, Maunoury, Fontaine, Germain, Charpentier, Hollande, de Montarnal, Bugeon, de Maizière, Henri Gautier, Steward, Stockman, Chedville, Pfeiffer, Brot, etc.

Au moment des toasts, M. Michel Lagrave se leva et porta la santé de Sa Majesté le Roi Edouard VII, de Sa Majesté la Reine Alexandra et des membres de la famille royale.

La musique joua le *God save the King*, que toute l'assistance écouta debout, religieusement.

M. Michel Lagrave porta ensuite la santé de M. Emile Loubet, président de la République française. Toute l'assistance se leva et accueillit

ce toast par des applaudissements frénétiques. La musique fit alors entendre notre hymne national et toute la salle, debout, entonna la *Marseillaise.*

TOAST DE M. ÉMILE DUPONT

Président du Comité de la Section française.

C'est avec un sentiment de légitime fierté que je me vois désigné pour prendre la parole, et porter, au nom du Comité de la Section française, le toast à l'Exposition internationale de Glasgow.

Il y a deux ans, en 1899, le Gouvernement français recevait l'invitation à participer officiellement à cette Exposition. Il estima que tous ses soins devaient être réservés au grand succès de l'Exposition universelle de 1900, et il répondit qu'il ne lui était pas possible de donner une suite favorable à cette aimable invitation.

Il voulut toutefois prouver l'intérêt qu'il y attachait, et il renvoya l'étude de la question au Comité français des Expositions à l'étranger.



Il prouvait plus tard encore son bon vouloir en nous accréditant officieusement près des pouvoirs publics, en Angleterre, et aujourd'hui, il en donne encore un témoignage plus grand, en déléguant officiellement pour l'inauguration du 2 mai notre très distingué président, M. Michel Lagrave.

La question était difficile, mais elle n'était pas au-dessus de nos forces. Demander en effet à des industriels qui portaient tous leurs efforts sur l'Exposition de 1900, qui venait à peine d'ouvrir ses portes, de se préparer à prendre part à une nouvelle Exposition, pouvait paraître téméraire.

Mais nous comptions sur l'amitié séculaire qui lie l'Ecosse à la France, et sur le désir de nos industriels de témoigner au Royaume-Uni de leurs bons sentiments, et de développer les relations commerciales existant entre nos deux pays.

L'événement a prouvé que nous avions raison. Au mois de décembre dernier, nous vînmes au nombre de douze pour prendre possession de l'emplacement réservé à la France et pour remercier de toutes les marques de bienveillance que

nous en avions reçues le Lord Provost Chisholm, le bailli Shearer, et le Directeur général de l'Exposition, M. Hedley, auxquels je suis heureux de rendre ici un public hommage.

Nous sommes aujourd'hui 150 Français dans votre grande cité, venus pour l'inauguration de l'Exposition, et représentant 500 exposants.

Nous sommes venus pour assister à cette magnifique inauguration, dans le splendide parc de Kelvingrove, et nous avons eu le grand honneur de recevoir, aujourd'hui, vendredi, de Son Altesse Royale la Duchesse de Fife, et de Sa Grâce le Duc de Fife, la première visite, qu'ils avaient réservée à la Section française.

Un toast pour la réussite de l'Exposition de Glasgow semble superflu; il suffit d'avoir vu la foule des visiteurs qui assistaient hier à la cérémonie d'ouverture, et qui avaient envahi votre parc et les galeries. Il y avait là cent mille visiteurs qui admiraient ces merveilles.

Permettez-moi cependant de lever mon verre au grand succès de votre exhibition que je personnifie dans les noms de Lord Blythswood, du Lord Provost Chisholm et de M. Hedley :

« *My lord Provost, gentlemen, to the great, to the greater success of the international exhibition of Glasgow !* »

Des applaudissements enthousiastes accueillirent ces paroles.

Le Lord Provost Chisholm se leva alors et parla ainsi :

DISCOURS DU LORD PROVOST CHISHOLM

Je suis heureux d'exprimer à mon tour la réciproque des sentiments amicaux manifestés par le Président et par M. Dupont, en ce qui concerne les relations du beau pays de France avec la Grande-Bretagne et plus particulièrement avec notre terre septentrionale d'Ecosse. Mon rôle étant surtout de parler pour l'Exposition, je remercie M. Dupont des souhaits cordiaux qu'il a exprimés pour son succès. Mais nous avons envers vous une dette de reconnaissance plus profonde que celle qui résulterait de souhaits amicaux, parce que ces souhaits, tout précieux et charmants qu'ils soient, s'ils restaient dans le domaine du sentiment et de la pensée, contribueraient peu par eux-mêmes au succès de l'Exposition. Or, vous avez ajouté à ces vœux une action effective. Vous avez fait naître et répandu à Paris et en France tant d'intérêt pour notre œuvre et lui avez obtenu tant de participations réelles que son succès sera largement accru par ces efforts de votre Comité et des exposants français.

Lorsque, avec MM. Shearer et Hedley, j'ai eu l'an dernier l'honneur et le plaisir de visiter l'Exposition de Paris, et d'y rencontrer M. Dupont et les autres membres du Comité français, j'ai pu me rendre compte de vos efforts pour faire connaître l'Exposition de Glasgow et intéresser vos concitoyens à cette œuvre. Aujourd'hui, après avoir vu les envois des exposants français, nos sentiments de gratitude s'augmentent encore avec l'étendue des services que vous nous avez rendus. Je me réjouis en pensant que Son Altesse Royale la Princesse Louise a pu visiter la Section française, et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'elle a été charmée de ce qu'elle a vu. Elle en a témoigné tout son plaisir et a promis de rendre compte de cette Exposition, où les Français ont pris une si grande part, à son illustre père le Roi de Grande-Bretagne.

La valeur d'une Exposition internationale ne consiste pas seulement dans ses résultats locaux, mais, en offrant aux différents pays qui y sont représentés une occasion d'échanges, elle contribue à répandre entre eux ces sentiments de fraternité et

d'amitié auxquels M. Dupont a fait allusion. Il faut se rappeler que les relations entre l'Ecosse et la France ne datent pas d'hier, mais remontent à une époque déjà éloignée dans l'histoire. Les Ecossais ne sauraient jamais l'oublier, et les Français savent que nous ne nous laissons pas absorber par le midi de notre île au point de perdre le souvenir de ce passé. Non, nous n'oublions pas ces liens d'autrefois, et, malgré le flux et le reflux de la politique, je vous assure que nos cœurs vont toujours à nos frères de France : nous les regardons comme nos anciens alliés dont nous rapprochent des liens tendres et mystiques que nous croyons toujours exister entre nous.

Puissent ces relations durer longtemps encore, et puisse l'échange de sentiments fraternels entre la France et l'Ecosse ne pas cesser. Cela aiderait beaucoup à la réalisation du vœu qu'a exprimé notre poète national, qui ne doit pas être inconnu de l'autre côté de la Manche : « Quand, de par le monde entier, l'homme sera frère de l'homme malgré tout. »

Messieurs, nous comptons fermement sur le succès financier de notre grande Exposition. Nous ne voulons pas en douter ; mais, comme président, je tiens à vous dire que, si important que soit le succès financier, ce n'est pas le résultat unique, ni le plus élevé auquel nous aspirions. Nous avons des pensées plus hautes. Nous voulons contribuer au progrès du bien-être, de la science et surtout des sentiments réciproques d'amitié entre les nations. C'est l'idéal le plus élevé que puisse avoir un peuple. Nous avons la confiance qu'entre nous-mêmes et la grande République française avec laquelle nous avons des rapports d'amitié si anciens, ces sentiments ne feront que croître, et nous comprendrons qu'ainsi nous travaillons ensemble au progrès et au bonheur de l'humanité tout entière. Nous attendons avec foi le moment où toutes les nations se traiteront en frères et ne mettront leur rivalité qu'à mieux servir l'intérêt commun et à améliorer la condition et le bonheur des hommes.

De nombreux bravos accueillirent cette péroraison, et toutes les mains se tendirent vers lord Chisholm, que M. Michel Lagrave félicita au nom de tous.

La parole fut donnée à M. Michael Simons, vice-président du comité des sections étrangères.

DISCOURS DE L'EX-BAILIE, M. SIMONS

Messieurs,

Vous remarquerez que plus d'une idée qui pouvait naturellement trouver place dans mon toast a déjà été traitée non moins à propos par le premier citoyen et le premier orateur de Glasgow. Comme le lord Provost, je tiens à rappeler à nos visiteurs de France et des autres pays que, pendant ou après leur séjour parmi nous, les sentiments que nous avons pour eux sont les plus fraternels qu'il soit donné à l'homme de concevoir. C'est pour satisfaire à ces sentiments, si brillamment exprimés par le lord Provost, que nous avons entrepris notre exposition et Glasgow serait excusable de s'enorgueillir, car nous voyons sous nos yeux, sans pouvoir en douter, ces idées porter déjà leurs fruits.

Nous avons beaucoup d'obligations à nos hôtes qui représentent ce grand pays, la belle France, et si je me rappelle, après le lord Provost, l'ancienne amitié qui a uni les deux pays, c'est pour exprimer l'espoir qu'une amitié nouvelle, non moins

durable et forte, puisse s'établir avec la France et les autres nations auxquelles nous avons le privilège de souhaiter la bienvenue à Glasgow. L'entente cordiale ne doit pas être exclusive; elle doit comprendre la France, le grand empire de Russie et tous les autres pays, et ces liens d'amitié doivent être fortifiés par le moyen le meilleur et le plus solide, le commerce.

En France, l'idée de participer à cette exposition est venue d'abord aux négociants; mais, tandis que nous n'avons aucune obligation, ou presque point, à notre propre gouvernement central, nous sommes fiers de penser que l'invitation de ces négociants de France a été jugée assez importante par leur gouvernement pour lui faire reconnaître notre œuvre d'une façon directe et indubitable par l'envoi de M. Lagrave, qui représente officiellement ce gouvernement dans la personne du Ministre du Commerce. Nous espérons que le Ministre viendra lui-même à Glasgow nous fournir l'occasion de lui témoigner notre courtoisie et notre hospitalité avec autant de cordialité que son pays en mettrait, nous n'en doutons pas, à nous recevoir.

Nous sommes profondément obligés à ce grand pays, comme au grand empire de Russie, à l'Autriche et aux autres nationalités, trop nombreuses pour être mentionnées, qui se sont fait représenter parmi nous, pour leur appui et leur coopération, et surtout pour le sentiment qui les a décidées à venir nous apporter leur aide. Nous sommes prêts à honorer ces nations sans lesquelles notre exposition aurait été vraiment défectueuse. Elles ont brillamment répondu à notre invitation et nous souhaitons qu'elles en soient récompensées non seulement par les résultats commerciaux de leur participation, mais encore par la bienfaisante moisson de ces sentiments fraternels dont a parlé le lord Provost.

M. Michel Lagrave se leva alors à son tour, et prononça le discours suivant :

DISCOURS DE M. MICHEL LAGRAVE

Délégué officiel de M. le Ministre du Commerce de la République française.

My lord Provost,

Messieurs,

Vous me permettrez d'adresser tout d'abord mes remerciements les plus sincères aux représentants autorisés de l'Ecosse pour l'accueil si cordial qu'ils ont réservé au délégué officiel du Ministre du Commerce de la République française.

Je remercierai plus particulièrement lord et lady Blythswood qui m'ont fait le plus grand honneur en me recevant dans leur intimité le jour même de mon arrivée sur la terre d'Ecosse.

Je remercierai également le lord Provost et la Corporation de Glasgow pour l'amabilité avec laquelle ils ont accueilli le représentant français.

En m'admettant à sa table le jour du lunch offert à Son Altesse royale la duchesse de Fife, le lord Provost m'a fait un honneur dont j'ai le droit de me montrer particulièrement fier pour le pays que je représente.

Le Délégué français ne pouvait pas ne pas s'apercevoir de ces manifestations, et je suis convaincu que vous ne me démentirez pas quand j'affirmerai qu'en me donnant de tels témoignages de sympathie, vous avez voulu resserrer les liens séculaires d'amitié qui attachent la France à l'Ecosse.

En tout temps la réception dont vous m'avez honoré aurait profondément touché un délégué français, mais il y a des époques où de pareilles preuves de cordialité sont plus particulièrement chères et appellent les commentaires.

Ces liens séculaires auxquels je viens de faire allusion avaient-ils donc été rompus puisqu'il semblait nécessaire de les renouer?

Heureusement non, Messieurs.

Pour expliquer ma pensée, je ne saurais mieux faire que comparer l'Ecosse et la France à de vieux amis qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, ont été sur le point de voir se modifier la cordialité de leurs relations. Cette éventualité les a tellement émus que, se trouvant réunis, ils recherchent toutes les occasions de se témoigner leur sympathie et leur affection.

Messieurs, c'est dans ce sentiment que nous avons été heureux en France de venir prendre part à l'Exposition de Glasgow.

Et puisque j'ai fait allusion au passé, il me sera bien permis de reporter ma pensée dix-huit mois en arrière et de rappeler que c'est au moment où le trouble paraissait régner dans les esprits que la question de la participation des industriels et des négociants français à l'Exposition de Glasgow fut posée.

Vous savez quelle fut notre réponse et comment elle aida à réduire à néant l'agitation factice qui avait été créée.

Je ne vous étonnerai donc pas en vous disant que nous sommes heureux d'avoir pu donner en cette circonstance un témoignage de sympathie à la Grande-Bretagne.

D'ailleurs, Messieurs, nous pouvons examiner maintenant la situation avec plus de sang-froid et nous pouvons affirmer que jamais la paix entre la France et l'Angleterre n'a été sérieusement menacée, et nous devons constater que l'agitation provoquée était, des deux côtés du détroit, absolument superficielle.

Des manifestations comme celle d'aujourd'hui le démontrent surabondamment et prouvent d'une manière irréfutable que la masse des deux grands pays désire sincèrement la paix.

Vous excuserez certainement, Messieurs, le représentant du Ministre du Commerce français, de cette incursion sur le domaine de la politique, car les considérations que je viens d'émettre ne sont pas tout à fait étrangères à la question qu'il m'appartient plus particulièrement d'aborder devant vous, puisque c'est par la paix seule que des relations d'affaires peuvent s'établir entre nos deux nations et par la paix seule qu'elles peuvent se maintenir et se développer.

Oui, Messieurs, nous désirons augmenter le plus possible nos relations commerciales avec l'Angleterre et vous pouvez être assurés que nous ferons tous nos efforts pour arriver à ce résultat.

Nous aurions certes mauvaise grâce à nous plaindre de la situation qui nous est faite dans ce pays.

La Grande-Bretagne offre aux produits français des débouchés importants, et je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'ils y sont particulièrement appréciés.

Vous me permettrez toutefois d'exprimer un regret, en constatant que nos articles sont moins répandus en Ecosse que dans le reste de l'Angleterre; mais c'est à nos négociants et à nos industriels français que je veux en faire le reproche, car ils ne vous ont peut-être pas mis suffisamment à même de les connaître, en négligeant de les faire pénétrer chez vous et de les mettre sur place à votre disposition.

L'effort que les industriels français ont tenté en participant à l'Exposition que vous venez d'ouvrir comblera, j'en suis convaincu, cette lacune.

Messieurs, vous permettrez au représentant du Ministre du Commerce de la République française d'exprimer, en terminant, le vœu que l'Exposition de Glasgow contribue à développer les relations commerciales qui existent entre la France et l'Angleterre et à resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux pays.

Ce discours fut accueilli par de chaleureux applaudissements, et M. Michel Lagrave reçut les félicitations de tous les assistants.

Après deux toasts de M. Crawford, président de la Commission des beaux-arts, et de M. Paul Rottenburg, président du Comité des Sections étrangères, la séance fut levée, et les membres de la Délégation quittèrent Glasgow le soir même pour rentrer à Paris.

RÉCEPTION DU BUREAU DU COMITÉ

Par M. MILLERAND, MINISTRE DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Le lundi 6 mai, lendemain de leur retour à Paris, le président et les membres du Comité furent convoqués par M. Millerand, Ministre du Commerce. M. le Ministre, après s'être fait rendre compte par son délégué officiel, M. Michel Lagrave, et par M. Emile Dupont, de tout ce qui avait trait à l'Exposition de Glasgow et à son inauguration, félicita son délégué du succès de sa mission et remercia le président et les membres du Comité de ce qu'ils avaient fait pour assurer à Glasgow le bon renom de l'industrie française. Puis, il annonça à M. Dupont qu'il avait demandé à M. le Président de la République, et obtenu de lui une audience pour le lendemain mardi 7 mai, dans le but de présenter au chef de l'État M. Michel Lagrave et les membres du Bureau de la Section française.



AUDIENCE
DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'audience eut lieu le mardi 7 mai, à 11 heures du matin, au palais de l'Elysée. Nous nous bornerons à reproduire ici le communiqué officiel transmis aux journaux par l'intermédiaire de l'*Agence Havas :*

L'Exposition de Glasgow.

« Le Président de la République a reçu, ce matin, M. Millerand, Ministre du » Commerce, qui lui a présenté M. Michel Lagrave, sous-directeur au Ministère » du Commerce et délégué officiel à l'Exposition internationale de Glasgow, » ainsi que le président et les membres du Bureau du Comité, chargés de l'or- » ganisation de la Section française à cette Exposition.

» M. Emile Loubet a appris avec un vif plaisir l'accueil très cordial et par- » ticulièrement empressé qui avait été réservé en Ecosse au délégué du Mi- » nistre du Commerce de France.

» Le récit de la visite de la Duchesse de Fife à l'Exposition de la Section » française a vivement intéressé M. Loubet, qui a été vivement touché des sen- » timents que Son Altesse Royale avait bien voulu exprimer à l'égard de la » France.

» Le Président de la République a été, en outre, entièrement heureux d'ap- » prendre que les nombreux toasts portés en son honneur avaient donné lieu » aux plus vives manifestations de sympathie pour sa personne.

» M. Emile Loubet a félicité et remercié le délégué du Ministre du Commerce » et le Comité d'organisation de la Section française du rôle qu'ils avaient joué » en Ecosse et qui ne peut qu'aider au développement des relations commer- » ciales entre la France et l'Angleterre, et resserrer les liens d'amitié qui unis- » sent les deux pays.

» La délégation présentée à M. Loubet comprenait : MM. Emile Dupont, » président du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, manu- » facturier, conseiller général de l'Oise ; Lucien Layus, éditeur ; Sandoz, fabri- » cant d'horlogerie et de bijouterie, secrétaire général du Comité français des » Expositions à l'étranger ; Georges Amson, fabricant de maroquinerie ; Mau- » rice Estieu, industriel, vice-présidents du Comité de la Section française à » l'Exposition de Glasgow ; Lamaille, secrétaire général de la Section française » à l'Exposition de Glasgow, exportateur ; Paul Bourgeois et Jules Mouilbau, » manufacturiers, secrétaires. »

Nous ajouterons que les membres de la délégation se retirèrent profondément touchés de l'accueil particulièrement affable et cordial qu'avait bien voulu leur réserver M. le Président de la République.

PROMOTION DE M. Emile DUPONT

AU GRADE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Millerand, Ministre du Commerce, ne tarda pas à sanctionner le succès de la Section française à l'Exposition de Glasgow, en récompensant l'activité et le dévouement apportés à son organisation par son président. Le 9 juin 1901, le *Journal officiel* enregistra le décret suivant, qui fut accueilli avec la plus vive satisfaction par tous les membres du Comité et les exposants :

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Le Président de la République française;

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes;

Vu les lois des 25 juillet 1873, 28 janvier 1897 et 18 avril 1900 sur les récompenses nationales;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre en date du 3 juin 1901, portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur;

Décrète :

Art. 1er. — Est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade d'officier, M. Dupont (Emile-Adrien), manufacturier, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger, président du Comité de la Section française à l'Exposition universelle internationale de Glasgow en 1901, président de jury à l'Exposition universelle internationale de Paris en 1900, chevalier du 27 décembre 1888.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et le grand Chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 6 juin 1901.

Émile Loubet.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

A. Millerand.

RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

DU

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Nous avons dit plus haut que M. le Ministre du Commerce avait bien voulu présenter au Conseil d'Etat la demande de reconnaissance d'utilité publique faite par le Comité français des Expositions à l'étranger. Le Comité avait donné à MM. Ancelot et Layus pleins pouvoirs pour discuter avec le Conseil d'Etat les modifications aux statuts; après plusieurs conciliabules avec les délégués du Comité, la Section des Travaux publics, présidée par M. Alfred Picard, voulut bien, sur le rapport de M. Deloncle, maître des requêtes, approuver le texte des statuts proposés.

Le *Journal officiel* du 12 juin enregistra le décret suivant :

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Décret reconnaissant le Comité français des Expositions à l'étranger comme établissement d'utilité publique.

Le Président de la République française ;

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes;

Vu la demande formée par le « Comité français des Expositions à l'étranger », en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des sociétaires, du 25 mars 1901, en vue d'être reconnu d'utilité publique;

Vu la situation de ladite société;

Vu le projet de statuts;

La Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes du Conseil d'Etat entendue;

Décrète :

Article premier. — La Société établie à Paris sous la dénomination « Comité français des Expositions à l'étranger » est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de cette Société, tels qu'ils sont contenus dans l'exemplaire annexé au présent décret.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juin 1901.

Émile Loubet.

Par le Président de la République :
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
A. Millerand.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 JUILLET 1901

A la suite de la reconnaissance du Comité comme établissement d'utilité publique, les nouveaux statuts furent soumis à la ratification d'une Assemblée générale extraordinaire qui se réunit le 12 juillet sous la présidence de M. Mesureur, député, vice-président de la Chambre des Députés, président d'honneur du Comité.

Cette Assemblée eut également à procéder à l'élection du nouveau Conseil d'administration et du bureau du Conseil. Sur les 561 membres inscrits, 387 prirent part au vote, en vertu duquel furent élus :

Président : M. A. Ancelot ;
Vice-Présidents : MM. E. Dupont et Bellan ;
Secrétaire général : M. G.-R. Sandoz ;
Trésorier : M. M. Estieu ;
Secrétaires : MM. P. Bourgeois, Debain et Morel ;
Archiviste : M. P. Simon ;
Membres du Conseil : MM. G. Amson, Dehaître, Fauré-Le-Page, G. Hartmann, Hénon, Kester, G. Lamaille, L. Layus, Ch. Legrand, Maguin, Manaut, Mascuraud, Noirot-Biais, Pinard et Rousselot ;
Membres de la Commission de contrôle : MM. Blondet, Barbier et Walter.







LE BANQUET DU 12 JUILLET 1901

A L'HOTEL CONTINENTAL

Le banquet qui réunit, le vendredi 12 juillet, à l'hôtel Continental, les membres du Comité de la Section française de Glasgow et ceux du Comité français des Expositions à l'étranger, autour de M. Millerand, Ministre du Commerce, avait pour but de fêter solennellement le succès de la Section française, et en même temps de donner un témoignage de cordiale et sincère sympathie à son président M. Emile Dupont, à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Il avait été décidé qu'un souvenir serait offert à M. Emile Dupont, et le Comité avait fait choix de la *Renommée*, le beau bronze de Coutan.

Nous pouvons dire que l'empressement que tous nos collègues ont mis à assister à cette fête est la preuve que la distinction accordée par M. le Ministre du Commerce au Président de la Section française de Glasgow a été accueillie avec joie et ratifiée par l'unanimité des membres de notre Comité.

Le menu artistique, dû au bon goût de MM. Paul Bourgeois et J. Dubouloz, représentait, au recto, une vue de l'Exposition, et, au verso, la clef d'honneur de l'Exposition formant trophée avec l'insigne des membres du Comité.

L'excellente musique du 76e de ligne, qui prêtait son concours à la réception, fit entendre, pendant le cours de la soirée, plusieurs élèves du Conservatoire, chanteurs ou solistes instrumentistes, qui furent chaleureusement applaudis.

A la table d'honneur, présidée par M. Millerand, Ministre du Commerce, prirent place :

MM. Emile Dupont, président de la Section française à l'Exposition de Glasgow;
A. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger;
Mesureur, vice-président de la Chambre des Députés, ancien Ministre du Commerce, président d'honneur du Comité;
Marty, ancien Ministre du Commerce, président d'honneur du Comité;
Cauvin, député;
Bellan, conseiller municipal, vice-président du Comité;
Cousin, directeur au Ministère du Commerce;
Michel Lagrave, chef du personnel au Ministère du Commerce;
Collin-Delavaud, directeur de l'Office national du Commerce extérieur;
Lucien Layus, Georges Amson, Maurice Estieu, vice-présidents de la Section française;
Lucien Lévy, délégué de la Section française à l'Exposition de Glasgow;
Geo. Lamaille, secrétaire général;
Paul Simon, trésorier;
Mouilbau, Doll et Blondet, secrétaires de la Section française;
Richard, attaché au Ministère du Commerce;
Cornille, Puel de Lobel, juges au Tribunal de Commerce;
Hubert Garnier, membre de la Chambre de Commerce;
Victor Muller, Jules Prevet, Gustave Chalmel, présidents de groupes;
Mascuraud, Hartmann, Pinard, Charles Legrand, David-Mennet, présidents de groupes syndicaux;
Guillaumet, Levallois, Harant, présidents de Chambres syndicales;
De Montarnal, Bugeon, architectes de la Section française;
MM. Albanel, Debain, Gaillard, Quentin, Kahn, etc.

Au dessert, M. Ancelot prit la parole :

DISCOURS DE M. A. ANCELOT

Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Messieurs,

Je vous demande de lever avec moi vos verres en l'honneur de M. le Président de la République française.

M. Loubet, instruit par M. le Ministre du Commerce du rôle rempli par notre Comité à l'Exposition de Glasgow, a bien voulu, dès le retour de la délégation qui assistait à l'inauguration, la recevoir pour lui adresser ses félicitations personnelles pour le succès obtenu.

Nous sommes profondément reconnaissants à M. le Président de la République de cette marque d'estime et je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien lui transmettre l'hommage de notre respectueuse gratitude.

Messieurs,

A Monsieur Loubet, Président de la République française!

Monsieur le Ministre,

En acceptant la présidence de ce banquet, vous nous donnez une fois encore l'occasion de vous témoigner notre profonde reconnaissance pour le bienveillant intérêt avec lequel vous voulez bien suivre et encourager tous les efforts tentés par notre commerce et notre industrie en matière d'Expositions, et pour l'aimable courtoisie avec laquelle vous voulez bien vous associer à nos manifestations en l'honneur de ceux qui sont les chefs et les organisateurs de ces pacifiques expéditions.

Nous n'oublions pas en effet que, dès le début même de sa formation, le Comité désigné pour organiser une Section française à l'Exposition de Glasgow a trouvé auprès de vous l'appui le plus précieux, et que vous avez bien voulu, dans la mesure du possible, faciliter l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait entreprise et qu'il a si brillamment menée à bonne fin.

Nous avons été particulièrement sensibles au gage de considération que vous nous avez donné en déléguant votre distingué et sympathique directeur, M. Michel Lagrave, pour vous représenter officiellement à l'inauguration de l'Exposition de Glasgow. Laissez-nous vous dire aussi que la présence de votre délégué à cette solennité a été du plus salutaire effet, tant aux yeux de nos compatriotes exposants, — que la sollicitude des pouvoirs publics a profondément touchés, — qu'à ceux des étrangers vis-à-vis desquels l'importance de notre manifestation devenait en quelque sorte plus nationale et prouvait tout au moins que l'initiative privée trouve toujours chez nous des encouragements officiels quand c'est à l'abri de nos trois couleurs qu'elle va s'exercer à l'étranger.

Tout dernièrement, Monsieur le Ministre, vous avez nommé, par décret spécial, officier de la Légion d'honneur notre ami Emile Dupont, auquel avait été confié l'honneur de diriger l'organisation de la Section française, et qui s'est victorieusement acquitté de sa mission.

La nomination unique que comportait ce décret établit bien la particularité du caractère que vous avez tenu à lui donner, et nous vous remercions de cette marque d'estime.

Enfin, Monsieur le Ministre, vous avez voulu, pour ainsi dire, nous accompagner jusqu'au bout du chemin et, en acceptant de venir présider ce banquet offert par le Comité et les exposants de notre Section de Glasgow, en applaudir et en sanctionner le succès après en avoir approuvé le principe et encouragé l'organisation.

Nous sommes convaincus que votre action portera ses fruits, car c'est une bonne politique que celle qui sait s'inspirer des besoins de l'industrie et du commerce du pays et tend à resserrer les liens qui nous unissent à une nation amie qui est une grosse cliente de la France.

Vous me permettrez, Monsieur le Ministre, de profiter de l'occasion qui s'offre à moi de vous adresser tous les remerciements du Comité français des Expositions à l'étranger pour l'empressement avec lequel vous avez bien voulu le faire reconnaître d'utilité publique, et consacrer officiellement par ce fait les services qu'il a pu rendre depuis sa fondation.

Messieurs, je vous demande de lever vos verres en l'honneur de M. le Ministre du Commerce.

Monsieur le Président de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

Mon cher ami Dupont,

Vous ne sauriez croire à quel point je me réjouis d'avoir, en ma qualité de Président du Comité français des Expositions à l'étranger, à vous féliciter du succès de la Section française à l'Exposition de Glasgow, et de la distinction si justifiée dont vous avez été récemment l'objet de la part du Gouvernement, qui vous a nommé officier de la Légion d'honneur.

Aux félicitations du Président de notre Comité, permettez-moi d'ajouter la cordialité émue de celles de l'ami qui, avec tous les vôtres, en a éprouvé une bien profonde satisfaction.

Cette distinction, comme je le rappelais tout à l'heure à M. le Ministre, nous honore par vous, et elle est amplement justifiée par la longue suite des services d'intérêt général que vous avez rendus depuis de longues années.

Votre nom, en effet, mon cher Dupont, est inséparable de toutes les organisations d'Expositions, soit à l'étranger, soit en France, et vous avez très largement, par vos constants efforts, payé le tribut d'énergies que doivent à l'intérêt du pays les hommes de votre mérite. Membre du Jury en 1882, à l'Exposition de Bordeaux, président du Jury des récompenses en 1885 et en 1888, aux Expositions d'Anvers et de Barcelone, président des Comités d'admission, d'installation et du Jury des récompenses en 1889, à Paris, président des Comités des classes en 1891, 1893, 1895, 1897, aux Expositions de Moscou, Chicago, Amsterdam et Bruxelles, président des Comités et du Jury des récompenses à l'Exposition de 1900, l'on vous retrouve toujours et partout, sachant distraire des préoccupations d'une importante industrie le temps précieux que vous avez bien voulu consacrer, et avec quelle urbanité et quel dévouement, à toutes ces œuvres si éminemment utiles auxquelles votre haute compétence vous désignait tout naturellement. Il faut avoir eu soi-même la charge de quelques-unes de ces organisations, quelquefois si difficiles et toujours délicates, pour se rendre compte de la somme d'activité et de travail que vous avez ainsi si fructueusement sacrifiée au bien de tous.

Mon cher Dupont,

Vos nombreux amis sont heureux de saluer en vous le nouvel officier de la Légion d'honneur, et nous vous demandons de vouloir bien accepter ce bronze que nous vous offrons comme gage de la reconnaissance du Comité et des exposants de Glasgow et à titre de souvenir de votre récente campagne pour nos Expositions.

(*A ce moment, le voile qui recouvre la belle œuvre de Coutan,* la Renommée, *est enlevé et le bronze est offert à M. Dupont. M. le président Ancelot lui donne l'accolade aux applaudissements unanimes de l'assemblée.*)

La notoriété qui s'attache à votre nom et à votre œuvre justifie, laissez-moi vous le dire malgré votre modestie, l'allégorie de la renommée qui en est le sujet.

Permettez-moi d'ajouter que, lorsqu'il s'agit de vous, les accents qui retentis-

sent le plus profondément dans nos cœurs sont, avant tout, ceux de la bonne renommée qui crie bien haut l'affection et l'estime que l'on doit aux hommes de votre mérite et de votre caractère.

Messieurs, levons nos verres en l'honneur de notre président Emile Dupont.

Je ne crois pas, Messieurs, devoir vous donner lecture des nombreuses lettres d'excuses qui me sont parvenues et je vous demande la permission d'insister seulement sur les principales d'entre elles.

MM. Lourties, Siegfried, Lebon, Boucher et Delombre, nos présidents d'honneur, retenus par les élections du Conseil général ou par des causes diverses, expriment leurs très vifs regrets de ne pouvoir se trouver ce soir au milieu de nous.

M. Maruéjouls, un de nos présidents d'honneur, et M. Bourgeois, secrétaire du Comité, actuellement à Glasgow, ont tenu à adresser à M. Dupont la dépêche suivante :

Glasgow, 12 juillet 1901.

« Regrettant de ne pouvoir fêter votre promotion, nous vous adressons le témoi-
» gnage de notre cordiale sympathie.

» *Signé* : Maruéjouls, Bourgeois. »

M. Shearer adresse la dépêche suivante :

« Suis obligé de faire déposition devant Comité du parlement à la Chambre des
» Lords demain, regrette impossibilité être présent banquet, vous souhaite prospérité.

» *Signé* : Shearer. »

Je crois également devoir vous faire connaître la dépêche suivante, car elle est dictée par un sentiment que nous partageons tous ; elle a été adressée à notre ami Dupont par les représentants de la Section française :

« Tous les représentants présents de la Section française à l'Exposition de
» Glasgow envoient à M. Dupont, président, leurs respectueuses félicitations. »

Nous avons reçu également les excuses de MM. Beauquier et G. Berger, députés, de notre secrétaire général, M. Roger Sandoz, retenu par le service militaire, ainsi que celles d'un très grand nombre de nos collègues absents de Paris.

Le Lord Provost de Glasgow, MM. Hedley et Rottenburg, et M. Coste, consul général de France, expriment en termes charmants leurs regrets de ne pouvoir se rendre à notre invitation.

Messieurs,

Nos présidents d'honneur, MM. Mesureur et Marty, ont bien voulu se joindre à nous pour fêter notre ami Dupont.

Je les remercie de contribuer ainsi à augmenter l'éclat de cette manifestation et de donner au Comité français ce nouveau et précieux témoignage d'attachement.

Notre ami M. Lévy, de Glasgow, n'a pas hésité à faire le voyage pour être des nôtres ce soir. Cette marque de sympathie nous touche profondément. M. Schearer devait l'accompagner, mais, au dernier moment, retenu par une réunion imprévue, il nous adresse la dépêche que je viens de vous communiquer.

Nous prions M. Lévy de lui exprimer tous nos regrets de son absence, et de lui dire que nous n'oublions pas le gracieux accueil fait à nos exposants par ses compatriotes, ni la grande affabilité des organisateurs de l'Exposition.

Je salue M. Cauvin, député, qui a bien voulu nous faire l'honneur de se faire inscrire comme membre du Comité des Expositions à l'étranger : nous lui adressons nos bien sincères remerciements.



S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE, DUCHESSE DE FIFE, ET S. G. LE DUC DE FIFE INAUGURENT LE PALAIS DES BEAUX-ARTS.

LE 2 MAI 1901



Nous avons aussi la bonne fortune de compter parmi nos convives de ce soir MM. Cousin et Lagrave, directeurs au Ministère du Commerce; M. Collin-Delavaud, directeur de l'*Office national du Commerce extérieur*; ainsi que M. Richard. Je leur renouvelle, en notre nom à tous, l'expression de notre vive reconnaissance pour l'accueil si bienveillant que nous trouvons chaque jour auprès d'eux.

J'adresse un salut cordial aux représentants de la Presse qui nous ont toujours si énergiquement soutenus en toutes circonstances, et en particulier pour Glasgow.

Nous comptons absolument sur eux pour réaliser notre programme d'intérêt général : développement, à l'étranger, du commerce et de l'industrie de la France.

Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de nos aimables invités et de la Presse. (*Double salve d'applaudissements.*)

M. le Ministre donna la parole à M. Émile Dupont, qui s'exprima ainsi :

DISCOURS DE M. ÉMILE DUPONT

Président du Comité de la Section française de l'Exposition de Glasgow.

Monsieur le Ministre, Messieurs,

Je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais mes premières paroles à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie pour le remercier d'abord (j'aurai tout à l'heure à lui payer une autre dette personnelle) d'avoir bien voulu honorer ce banquet de sa présence. C'était, dans la pensée de ses organisateurs, une réunion tout intime dans laquelle les membres de notre Comité n'avaient pas d'autre but que de se féliciter ensemble de leurs succès à Glasgow, mais votre présence, Monsieur le Ministre, donne à notre fête de famille une signification tout autre. Elle affirme d'une manière éclatante l'appui que le Gouvernement veut bien prêter à nos entreprises, la sympathie avec laquelle il suit nos efforts, la haute estime qu'il accorde à notre œuvre patriotique, et voilà, Monsieur le Ministre, ce dont je devais avant tout vous témoigner notre gratitude. J'ajoute qu'aucun devoir ne pouvait m'être plus agréable à remplir.

J'en ai maintenant un autre, non moins impérieux, non moins doux peut-être, mais bien plus difficile.

Il faut que je réponde, mon cher Ancelot, aux félicitations si cordiales que vous venez de m'adresser au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, et des exposants de Glasgow. Comment les accepter sans paraître encore souligner des éloges dont votre bonne amitié pour moi a peut-être déjà un peu exagéré l'expression? D'autre part, comment refuser vos remerciements qui sont la meilleure récompense de mes efforts? Permettez-moi donc de vous en témoigner simplement et sans phrases ma gratitude, en ajoutant toutefois que vous avez oublié la grande part qui vous revient à vous-mêmes dans le succès que nous avons remporté à Glasgow. Je vous remercie enfin, mes chers Collègues, de la délicate pensée que vous avez eue de m'offrir cette œuvre d'art, dont la vue me rappellera toujours notre collaboration féconde à l'Exposition de Glasgow. Si j'ai réussi, en effet, à mener à bien la mission que j'avais reçue, c'est que j'ai trouvé des amis dans tous mes collaborateurs, c'est que nous avons tous marché vers le but sans défaillance et en nous tenant par la main, c'est que chacun de nous a voulu s'oublier lui-même pour ne songer qu'à l'œuvre commune, et nous avons en cela suivi les traditions et obéi à l'esprit du Comité que vous présidez si dignement, mon cher ami.

Laissez-moi donc, je vous en prie, inscrire à votre actif et à celui du Comité la meilleure part du résultat. Plus je me reporte, en effet, aux diverses étapes de cette histoire de la participation française à l'Exposition de Glasgow, plus je me persuade que l'honneur en revient à ces cinq cents industriels et commerçants de notre pays, qui ont su se grouper dans une pensée patriotique pour aller planter le drapeau de la France partout où le commerce et l'industrie tiendraient leurs assises. C'est de cette idée féconde de l'union et non de la lutte pour la vie qu'est sortie en définitive la victoire que nous venons de remporter.

Déjà au mois de février 1899, nous nous préoccupions, en assemblée générale, de l'Exposition de Glasgow, et une Commission d'études était chargée de se mettre en rapport avec le Comité exécutif. Le gouvernement français, tout entier à la préparation de notre grande Exposition de 1900, ne pouvait songer à participer officiellement à l'Exposition de Glasgow, mais il réserva le meilleur accueil à la proposition que nous lui fîmes d'y organiser nous-mêmes une section française, et au mois de juin suivant, l'un de nos vice-présidents, M. Layus, partait pour Glasgow, porteur d'une lettre de M. le Ministre des affaires étrangères, l'accréditant officieusement auprès des agents diplomatiques et consulaires de France en Angleterre.

Ce furent, Messieurs, nos premiers rapports, et si je puis parler ainsi, nos fiançailles avec le gouvernement de notre pays. J'ai hâte de dire que, conformément aux habitudes françaises, nos fiançailles n'ont pas duré longtemps, et qu'elles se sont transformées aujourd'hui en une belle et bonne union matrimoniale. Vous savez en effet, Messieurs, que par décret inséré au *Journal officiel* du 12 juin dernier, le Comité français des Expositions à l'étranger a été reconnu d'utilité publique. Je saisis avec empressement, Monsieur le Ministre, l'occasion de vous remercier du précieux témoignage de confiance que vous avez bien voulu donner à notre Comité, au nom du gouvernement français, en lui accordant cet honneur.

Le 9 janvier dernier, en nous recevant, Monsieur le Ministre, avec une bienveillance qui nous a profondément touchés, à notre retour de Glasgow, vous aviez prononcé des paroles que nous n'avions pas oubliées : « Vous faites, nous avez-vous dit, une œuvre vraiment nationale. » Nous comprenons maintenant, Monsieur le Ministre, toute la portée que ces paroles avaient dès ce moment, sans doute, dans votre pensée, et nous vous sommes profondément reconnaissants du sens et de la sanction que vous leur avez depuis donnés par vos actes.

Désormais, nous pouvons compter, dans toutes nos entreprises, sur l'appui permanent et le puissant concours du gouvernement français. Ce n'est plus en notre nom seul que nous nous présenterons dans les expositions étrangères, c'est sous son haut patronage que nous placerons nos efforts et que nous exposerons, partout où l'occasion sera favorable, les produits de notre commerce et de notre industrie. Mais si nous sentons vivement, Monsieur le Ministre, les avantages que nous confère cette faveur, nous avons aussi le profond sentiment des devoirs qu'elle nous impose. Nous n'aurons d'ailleurs, pour les remplir, qu'à rester fidèles aux statuts de notre Association. Ils nous interdisent, en effet, tout bénéfice résultant d'une Exposition, et écartent impérieusement de nos entreprises toute considération d'intérêt autre que celui de la nation.

C'est dans cet esprit de désintéressement absolu et d'abnégation patriotique que nous irons, forts de l'appui du gouvernement, partout où nous appellera le devoir, travailler, à notre manière, à la renommée et à la prospérité de la France. Et ainsi, nous sommes certains de marcher toujours d'accord avec le gouvernement, en nous substituant à lui, toutes les fois qu'il le jugera convenable, dans l'organisation des expositions françaises à l'étranger.

Il semble d'ailleurs, pour revenir maintenant à l'Exposition de Glasgow, que nos hôtes de là-bas aient pressenti d'avance la haute distinction que la bienveillance du gouvernement allait bientôt nous conférer, car nous avons été reçus et traités

comme les représentants de la France, en particulier par lord Blythswood, par le Lord Provost Chisholm, par l'ex-bailie Shearer et par M. Hedley, directeur général de l'Exposition. Je ne saurais jamais assez les remercier de la courtoisie dont ils ont fait preuve à notre égard, de la bonne volonté d'entente et d'accord qu'ils ont apportée dans la discussion des questions souvent fort délicates relatives à une telle organisation, et aussi, et surtout peut-être, de la cordialité charmante et aimable qu'ils ont fait présider avec tant de tact et de correction à toutes nos relations avec eux. Et si je suis heureux de leur en exprimer ici toute notre reconnaissance, c'est moins encore pour le passé que pour l'avenir. Leur amabilité nous a rendu facile l'accomplissement de notre œuvre, leur bonne volonté n'a pas peu contribué à son succès, mais de plus nous avons noué avec eux des rapports, nous avons contracté des amitiés qui porteront, j'en suis convaincu, les meilleurs fruits. Nous nous sommes aperçus, et j'espère qu'ils ont constaté avec nous, qu'on gagnait à se connaître les uns les autres, et que c'était le meilleur moyen de s'apprécier.



A ce point de vue, Messieurs, et j'en ai pour garants tous les membres de la délégation, l'Exposition de Glasgow pourra compter parmi les meilleures pages de cette histoire que nous devons tous essayer d'écrire aujourd'hui, je veux dire l'histoire de la solidarisation des peuples dans l'œuvre commune du progrès et de la civilisation. Notre présence en Ecosse a réveillé les vieilles et historiques sympathies de ce pays pour la France; on nous en a gracieusement et à plusieurs reprises renouvelé l'expression, et je suis particulièrement heureux de vous en apporter ici le témoignage. Il ne faut pas se lasser de répandre le levain bienfaisant de la paix et de la fraternité entre les nations trop souvent divisées par des malentendus et des dissentiments qui pourraient être évités si les hommes avaient appris à se connaître. Rien ne saurait contribuer davantage à l'avènement de cette ère de concorde et de bienveillance mutuelles, que ces batailles courtoises que se livrent le commerce et l'industrie sur le terrain des Expositions internationales, et nous avons la conscience d'y avoir travaillé activement à Glasgow dans la limite de nos forces et dans la mesure de nos moyens. Et je tiens à le dire ici hautement, il n'est pas de pays que nous ayons plus d'intérêt à conquérir que l'Angleterre qui est aujourd'hui notre meilleure cliente. Nos échanges commerciaux avec elle dépassent deux milliards. Elle nous a demandé l'année dernière un milliard trois cent trente-cinq millions de nos produits, c'est-à-dire le tiers de la totalité de nos exportations; d'autre part, les commerçants et les industriels anglais ne négligent aucune occasion de nous assurer de leur ardent désir de rester unis au point de vue politique comme nous le sommes sur le terrain des affaires, et d'entretenir avec nous des relations cordiales pour le plus grand profit des deux peuples. La conquête économique de l'Angleterre est donc à moitié faite, Messieurs, et il faut essayer de la poursuivre et de l'achever. Il faut débarquer dans ce pays, je commente ici un mot très heureux de l'un de nos présidents d'honneur, M. Mesureur, il faut, dis-je, débarquer dans ce pays toutes les fois que nous en trouverons l'occasion, non avec des canons et des fusils, mais armés des produits de nos multiples industries. Il faut y faire con-

naître de plus en plus le génie de nos inventeurs, de nos dessinateurs, de nos artistes, il faut y faire apprécier, comme elles le méritent, la loyauté et la sûreté de nos relations en affaires, il faut y faire estimer à leur juste valeur, non seulement la qualité de nos produits, mais les qualités de ceux qui les fabriquent et de ceux qui les vendent. Nous y gagnerons beaucoup, l'Angleterre n'y perdra rien, et il se créera ainsi entre les deux peuples une solidarité économique contre laquelle ne pourront prévaloir ni les mauvais souvenirs de l'histoire, ni même les rivalités coloniales ou politiques de l'avenir.

Messieurs, notre participation à l'Exposition internationale de Glasgow aura contribué pour sa part au progrès de ces grandes idées de paix, de concorde et de fraternité, et nous comptons bien continuer cette œuvre féconde partout où nous irons porter notre pavillon.

Nous voudrions persuader au monde qu'au premier rang des produits du génie français, à notre époque, il faut placer l'idée de la solidarité des peuples par le travail, le progrès et la liberté. Oui, Messieurs, nous emportons avec nous au fond de nos cœurs quelque chose comme le rêve paradoxal de la paix perpétuelle. Ce rêve généreux, nos philosophes et nos penseurs ont été les premiers à le concevoir au dix-huitième siècle; les diplomates ont essayé à plusieurs reprises, à Genève, et plus récemment à La Haye, d'en faire quelque chose; c'est peut-être à nous, commerçants et industriels, qu'est réservé l'honneur d'en répandre partout l'idée et d'en préparer efficacement le succès.

Quand je me reporte, Messieurs, au souvenir de l'accueil qui nous a été fait à Glasgow, des bonnes volontés qui nous ont entourés, des cordialités que nous y avons rencontrées, je me persuade en vérité que les hommes ne se haïssent que de loin, mais qu'ils sont tous portés à s'aimer dès qu'ils se rapprochent et apprennent à se connaître. Le succès de notre Section française paraît avoir été aussi agréable à nos hôtes qu'à nous-mêmes. Nous en avons reçu et nous en recevons encore tous les jours les témoignages les plus flatteurs et les plus aimables. La presse écossaise nous comble d'éloges. Le *Glasgow Herald* consacrait encore, il y a quelques jours, deux colonnes à la Section française, et il n'hésitait pas à attribuer à notre pays la suprématie dans les industries artistiques, bijoux, meubles, toilettes, etc. Quant à l'organisation générale et à l'installation de la Section, il en vante en termes excellents le goût et la méthode. Je crois, Messieurs, que ces éloges sont mérités, mais je tiens à constater que nos hôtes paraissent prendre autant de plaisir à nous les adresser que nous en avons à les recevoir.

Et maintenant, Messieurs, je ne veux pas terminer sans remercier encore Monsieur le Ministre du Commerce de l'appui qu'il a très directement et très efficacement prêté à notre œuvre en envoyant avec nous à Glasgow le sympathique directeur du personnel, M. Michel Lagrave. Je ne saurais dire assez combien tous, Ecossais et Français, ont goûté le charme de sa parole si fine et si avisée, la cordialité de ses manières, la distinction de son esprit. Vous ne pouviez pas, Monsieur le Ministre, choisir comme délégué du gouvernement de la France à Glasgow un plus authentique représentant de l'esprit français.

Et enfin, Monsieur le Ministre, j'ai beau reculer le moment de parler de moi, je dois en arriver à vous remercier de la haute distinction que vous avez bien voulu m'accorder en me faisant officier de la Légion d'honneur. Pour ne pas vous en témoigner ma gratitude, il me faudrait faire violence à tous mes sentiments, et on croirait sans doute, et non sans quelque raison, je l'avoue, que je fais parade d'une fausse modestie.

Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Ministre, que vous n'avez pas accordé cette distinction à un adversaire de vos idées. Depuis longtemps déjà, la maison Dupont a le souci constant de la situation de son personnel et de ses ouvriers : des traditions de famille m'ont inculqué dès mon enfance le souci des humbles, la préoccupation

d'améliorer leur sort et d'assurer leur vieillesse contre la misère. Toutes les institutions de prévoyance ont été chez nous organisées depuis de longues années, et elles fonctionnent en se développant tous les jours à la satisfaction de tous. Aussi, nous vivons en famille avec nos ouvriers; la paix est dès longtemps établie entre nous sur la base solide des intérêts réciproques et de la confiance mutuelle. J'ajoute que nous avons l'esprit ouvert à tous les progrès sérieux et étudiés, que nous ne nous refusons *a priori*, à aucune réforme, et que personne n'appelle de vœux plus sincères et plus ardents que nous le jour heureux où sera enfin réalisée dans notre pays de France, l'union indissoluble du capital et du travail dans l'œuvre commune du progrès social, à laquelle ils sont aussi intéressés l'un que l'autre.

C'est donc, Monsieur le Ministre, dans toute la sincérité de mes sentiments, que je vous remercie du grand honneur que vous m'avez fait. Je vous demande seulement la permission de partager ma reconnaissance entre vous et tous mes collaborateurs de Glasgow, mes collègues du bureau du comité, notre si dévoué délégué général, les exposants qui ont si bravement répondu à notre appel, les architectes qui ont installé la Section française avec tant de méthode et de goût, les entrepreneurs et les ouvriers qui tous ont rivalisé, chacun dans sa sphère, de zèle et d'habileté professionnelle. Ce sont leurs efforts à tous, c'est notre commune victoire que vous avez récompensée dans la personne de leur président, et je me fais un devoir et un plaisir de leur rendre ce qui leur est dû, en les associant à la haute distinction que j'ai reçue, et qu'ils m'ont si puissamment aidé à mériter.

M. le Ministre prit ensuite la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. A. MILLERAND

Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Messieurs,

Les deux orateurs que nous venons d'applaudir ont eu raison de dire que, de l'honneur fait à M. Emile Dupont, une part rejaillit sur ses compagnons et ses amis de lutte, sur ceux qui, autour de lui, avec lui, représentent si brillamment la France à Glasgow, et qu'en décorant le colonel, c'est tout le régiment que l'on a entendu honorer.

Le gouvernement a été heureux de manifester le prix qu'il attache aux initiatives du genre de la vôtre. Les paroles de M. le Président de la République, en recevant votre bureau, la décoration de votre président, la présence à ce banquet, du Ministre du Commerce, en sont autant de témoignages. Rien, en effet, ne saurait être négligé de ce qui peut développer notre commerce d'exportation, et, puisque, tout à l'heure, une métaphore militaire me venait aux lèvres, vous me permettrez de la poursuivre en disant que, dans la paix comme dans la guerre, on ne se défend bien qu'en attaquant.

Pour que notre industrie nationale atteigne le point de prospérité où nous avons la légitime ambition de l'élever, il faut lui multiplier les débouchés; il faut, avec une activité inlassable, recruter, à l'extérieur, des clients pour nos produits.

Dans cette voie, depuis plusieurs années surtout, le commerce et l'industrie de notre pays ont multiplié des efforts qui n'ont pas été inféconds, et le succès si éclatant, si mérité, que vous venez de remporter à Glasgow, est une preuve nouvelle que vous marchez dans la bonne voie; laissez-moi vous en exprimer la satisfaction du gouvernement de la République.

Mais je ne voudrais pas paraître oublier, en m'attardant à des félicitations collectives, si justifiées soient-elles, que ce banquet est, avant tout, dans la pensée

de ses organisateurs, un hommage personnel d'estime et de sympathie au nouvel officier de la Légion d'honneur, à M. Emile Dupont.

Dans sa carrière industrielle et commerciale si bien remplie, sa participation à l'Exposition de Glasgow n'a été qu'un nouveau titre, ajouté à beaucoup d'autres, — on les a énumérés tout à l'heure, — qui le désignaient tout naturellement à la haute distinction que j'ai été si heureux de lui conférer.

Vous ne vous êtes pas trompé, mon cher président, en pensant que je serais particulièrement sensible à l'évocation des mesures que vous avez prises pour associer la fortune de votre personnel à la prospérité de votre maison; je n'avais pas besoin de l'assurance que vous m'avez renouvelée tout à l'heure pour être certain qu'un industriel de votre valeur, qu'un homme de bonne foi et de bonne volonté tel que vous, n'était pas, ne pouvait pas être l'adversaire des idées de progrès pacifique et social dont je suis l'incorrigible défenseur.

Je parle, d'ailleurs, devant des gens trop avisés, trop informés, pour être accessibles aux suggestions de l'esprit de parti et pour risquer d'en être les dupes : la bouderie n'est le fait que des enfants gâtés. Il faut être de son temps et de son pays, il faut savoir regarder virilement les problèmes et les difficultés en face et se souvenir, quand on est citoyen d'une grande démocratie comme la nôtre, qu'il n'est ni permis ni possible de s'évader, par l'abstention, des nobles soucis qui sont notre tourment et notre honneur.

Voilà pourquoi c'est de tout cœur que je lève mon verre et vous invite à lever le vôtre à l'industriel éminent, au bon citoyen, à l'homme de son temps et de son pays qu'est M. Emile Dupont.

D'unanimes applaudissements accueillirent les paroles du Ministre, et une longue ovation fut faite à M. Emile Dupont.



VISITE DE M. ÉMILE MARUÉJOULS

DÉPUTÉ, ANCIEN MINISTRE DU COMMERCE

A L'EXPOSITION DE GLASGOW

M. Maruéjouls, ancien Ministre du Commerce et président d'honneur du Comité français des Expositions, qui avait bien voulu manifester, dans une lettre que nous avons publiée plus haut, son intérêt pour la participation française à l'Exposition de Glasgow, tint à se rendre compte par lui-même du résultat des efforts tentés par nos industriels. Il se rendit donc le 7 juillet, à Glasgow, accompagné de M. Paul Bourgeois, secrétaire du Comité, et consacra une semaine à la visite de l'Exposition.

M. Maruéjouls a bien voulu exprimer à différentes reprises la satisfaction qu'il avait éprouvée en constatant qu'à l'Exposition de Glasgow l'art et l'industrie de la France brillaient au premier rang. Pendant son séjour, M. Maruéjouls reçut, de la part de la Municipalité et du Comité exécutif, l'accueil le plus cordial et le plus empressé. Il fut convié à un déjeuner intime par le Lord Provost, M. Samuel Chisholm, dans les salons du palais de la Corporation, puis reçu en séance du Conseil par les membres de la Municipalité et placé pendant cette réunion à la place d'honneur, à la droite du Lord Provost.

L'approbation donnée par M. Maruéjouls aux efforts du Comité et des exposants est pour eux une juste récompense et un précieux encouragement.



LA FÊTE NATIONALE A GLASGOW

M. Jules Coste, consul général de France à Glasgow, estimant que ses compatriotes seraient heureux de se réunir pour célébrer la Fête nationale de la France, eut la touchante pensée de convier chez lui, en une soirée intime, les Français présents à Glasgow. Le délégué et les membres du Comité, les exposants et les représentants qui ont assisté avec leurs familles à la réception du 13 juillet, en ont conservé un souvenir ému et n'ont pas manqué de manifester toute leur gratitude à notre sympathique et dévoué Consul général.

Le lendemain 14 juillet, le télégramme suivant fut adressé à M. Millerand, Ministre du Commerce :

« Glasgow, 14 juillet 1901.

» Monsieur Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et » des Télégraphes, Paris.

» Les Français réunis à Glasgow pour l'Exposition, célébrant la Fête » nationale, prient M. le Ministre du Commerce de la République française » d'agréer l'assurance de leur patriotique sympathie.

» Lucien Layus,
» Vice-Président.

Paul Bourgeois,
Secrétaire de la Section française. »

Le jour même, M. le Ministre voulut bien répondre par le télégramme suivant :

« Paris, 14 juillet 1901.

» Layus, vice-président Section française Exposition Glasgow. Très sensible » à votre souvenir, vous envoie l'expression de mes sentiments de cordiale » sympathie.

» Millerand,
» Ministre du Commerce. »

Nous ne saurions trop remercier M. le Ministre de ce précieux témoignage de sympathie.

VISITE DU LORD-MAIRE DE LONDRES

A L'EXPOSITION

La Corporation de Glasgow, ayant invité le Lord-Maire de Londres à visiter l'Exposition, crut devoir entourer cette réception d'une grande pompe. Le vendredi 9 août, le Lord-Maire et son cortège, occupant vingt-trois carrosses de gala, traversèrent les rues de la ville, entourés d'une brillante escorte militaire, et furent reçus à la porte de l'Exposition par le président Lord Blythswood of Blythswood, le Lord-Provost Chisholm, les membres de la Corporation, les membres des Comités et le haut personnel de l'Exposition. Le Lord-Maire était entouré des shériffs et des aldermen de la Cité de Londres et des massiers portant les masses d'armes en or de la ville ; toutes les personnes qui l'accompagnaient avaient revêtu les riches costumes d'apparat et les insignes de leurs fonctions. Avaient pris place à ses côtés : le Lord-Maire de Manchester, le Lord-Maire d'Oxford, le Lord-Provost d'Aberdeen, le Maire de Bradford, le Lord-Provost de Perth, le Maire de Londonderry, le Lord-Provost de Dundee et le Lord-Provost d'Elgin. — La visite de l'Exposition fut suivie d'une visite à l'Université et d'un grand banquet au Palais de la Corporation.



Le lendemain, 10 août, le Lord-Maire de Londres et sa suite voulurent bien honorer la Section française d'une visite spéciale. Ils furent reçus par M. Lucien Lévy, délégué du Comité français, qui leur fit les honneurs de la Section, et ne cessèrent de manifester, durant cette visite, leur admiration pour les produits exposés et plus particulièrement pour ceux de nos industries d'art.

MÉDAILLE DE LA SECTION FRANÇAISE

Le Comité, dans le but de perpétuer le souvenir de la participation française à l'Exposition de Glasgow, décida, dans sa séance du 23 octobre, d'offrir une plaquette commémorative aux Membres du Comité et aux Exposants et en confia la gravure au maître Vernon.

DINER OFFERT PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF

EN L'HONNEUR DES SECTIONS ÉTRANGÈRES

Le mercredi 23 octobre eut lieu, à l'hôtel Windsor, le dîner offert par le Comité exécutif de l'Exposition aux commissaires et aux Membres des Comités des Sections étrangères et coloniales. Ce dîner, auquel prirent part 130 convives, fut, en l'absence de Lord Blythswood, présidé par le Bailie Shearer, entouré de tous les membres du Comité exécutif. La Section française y fut représentée par M. Jules Coste, Consul général de France, et par M. Lucien Lévy, délégué du Comité de la Section française. Sur la demande du Président, M. Emile Dupont, empêché d'assister à cette réunion, M. Coste voulut bien se charger de prendre la parole au nom de la Section française et prononça une allocution chaleureusement applaudie.

CLOTURE DE L'EXPOSITION

La Délégation chargée de représenter le Comité de la Section française aux cérémonies de clôture de l'Exposition de Glasgow quitta Paris le vendredi 8 novembre. La Délégation se composait de MM. Emile Dupont, président, Lucien Layus et Georges Amson, vice-présidents, Georges Lamaille, secrétaire général, Paul Simon, trésorier, Louis Blondet et Jules Mouilbau, secrétaires, Victor Muller et Pitet, présidents de groupes, Germain, secrétaire de groupe, Edmond Regnauld, membre du Comité, de Montarnal, architecte, et Georges Muller.

Dès son arrivée, le samedi 9 novembre, la Délégation fut reçue à déjeuner, au New-Club, par M. Jules Coste, Consul général de France. A cette brillante réunion, à laquelle avaient été également conviés M. Lucien Lévy, délégué du Comité, et M. Hoff, vice-consul, chancelier du Consulat de France, M. Coste célébra le succès de la Section française, et M. Dupont remercia chaleureusement notre Consul général de son

précieux concours et des encouragements prodigués par luiaux efforts du Comité.

Le lendemain dimanche, 10 novembre, M. et Mme Lévy réunirent à dîner, en leur hôtel de Queens Terrace, les mêmes convives, auxquels se joignirent M. Henry Hedley, Directeur général de l'Exposition, Mme Hedley et Mme Hoff. Grâce à l'exquise bonne grâce des hôtes, grâce au menu orné des couleurs nationales, les membres de la Délégation retrouvèrent à Queens Terrace un coin de la terre de France. La plus franche cordialité ne cessa de régner pendant cette soirée, au cours de laquelle M. Lévy fit à ses convives les honneurs du beau bronze du maître Coutan : *la Pensée*, offert par le Comité de la Section française à son sympathique délégué pour perpétuer le souvenir de son utile collaboration et de son dévouement de toutes les heures à l'œuvre entreprise par le Comité.

CÉRÉMONIE SOLENNELLE DE CLOTURE

Le samedi 9 novembre, à 8 heures et demie du soir, eut lieu, dans la grande salle de concerts de l'Exposition, la cérémonie solennelle de clôture, sous la présidence de Lord Blythswood et du Lord Provost Chisholm. Sur l'estrade prirent place, aux côtés des présidents : Lady Blythswood, le Révérend Docteur Macleod, le Révérend Docteur Reith, les ex-bailies Shearer et Dickson, MM. Dupont, président, Layus et Amson, vice-présidents, et Lamaille, secrétaire général de la Section française, les commissaires des Sections russe, japonaise, canadienne, australienne, etc.

Le programme de la cérémonie, en dehors d'une partie musicale comprenant un solo et des chœurs, se composait d'une prière dite par le Révérend Docteur Reith, d'une allocution par le Révérend Docteur Macleod et d'un important discours de Lord Blythswood, qui, avant de prononcer la clôture de l'Exposition, remercia de leur concours les sections étrangères, et particulièrement la France. Enfin la soirée se termina par l'audition du *God Save the King* et la bénédiction des assistants.

Pendant ce temps avaient lieu, dans les jardins de l'Exposition, de brillantes illuminations qui attirèrent une foule énorme s'élevant à 173 266 personnes.

A l'occasion de la clôture de l'Exposition, la Délégation du Comité adressa à M. Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, le télégramme suivant :

Glasgow, le 9 novembre 1901.

MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — Paris.

Le président et les membres du Comité de la Section française, venus à Glasgow pour la cérémonie de clôture de l'Exposition, ont reçu l'accueil le plus chaleureux de la municipalité et du Comité exécutif, qui ont reporté sur la France une très grande part du succès de l'Exposition.

La délégation, heureuse de vous transmettre ce témoignage de sympathie pour la France, et du succès de notre industrie nationale, a l'honneur de vous adresser, Monsieur le Ministre, en même temps que l'expression de son respectueux dévouement, ses plus vifs remerciements pour le haut et bienveillant appui que vous n'avez cessé de lui donner.

Le Président,
Emile DUPONT.

M. le Ministre du Commerce voulut bien honorer la Délégation d'une réponse télégraphique ainsi conçue :

COMMERCE A M. EMILE DUPONT, PRÉSIDENT SECTION FRANÇAISE EXPOSITION
Grand-Hôtel. — Glasgow.

J'ai reçu avec le plus vif plaisir le télégramme par lequel vous m'avez fait connaître l'accueil fait par la municipalité de Glasgow et le Comité exécutif au Comité de la Section française. Je me félicite du succès remporté par la France à cette Exposition. L'honneur et le mérite en reviennent au Comité français, auquel le Ministre du Commerce a été heureux de prêter son appui.

A. MILLERAND.

La Délégation adressa en outre le télégramme suivant à M. Michel Lagrave, chef du personnel au Ministère du Commerce, qui s'acquitta avec tant de tact et d'autorité de ses fonctions de délégué officiel de M. le Ministre du Commerce :

MONSIEUR MICHEL LAGRAVE, MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — Paris.

Le président et la délégation de la Section française présents à Glasgow pour la clôture de l'Exposition, heureux du succès remporté, vous adressent leur plus sympathique souvenir à l'occasion de la part brillante que vous avez prise lors de l'inauguration, comme délégué officiel de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République Française.

Emile DUPONT.

M. Michel Lagrave répondit en ces termes :

M. EMILE DUPONT. — Grand-Hôtel. — Glasgow.

Particulièrement sensible votre souvenir.

Vous prie de faire part de mes remerciements les plus sincères aux membres de la délégation de la Section française.

Michel LAGRAVE.

DON AUX HOPITAUX DE GLASGOW

Le lundi 11 novembre, à onze heures du matin, MM. Emile Dupont, président du Comité, Lucien Layus et Georges Amson, vice-présidents, Lucien Lévy, délégué, Georges Lamaille, secrétaire général, et Paul Simon, trésorier, rendirent visite à l'honorable M. Samuel Chisholm, Lord Provost de Glasgow et président d'honneur du Comité exécutif de l'Exposition, pour le remercier du bon accueil réservé à nos compatriotes, tant par la Municipalité que par le Comité de l'Exposition et les habitants de Glasgow.

Ils lui remirent un chèque de 50 livres sterling, accompagné de la lettre suivante :

Glasgow, le 11 novembre 1901.

A l'honorable Lord Provost de la Cité de Glasgow.

HONORABLE LORD PROVOST,

Au moment de quitter votre ville, le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow tient à manifester sa gratitude pour le cordial accueil qu'il a reçu de la municipalité, du Comité exécutif de l'Exposition et de tous vos concitoyens.

Il a l'honneur de vous demander de vouloir bien l'associer aux œuvres charitables placées sous la haute direction de la municipalité, en vous priant d'accepter une donation de cinquante livres sterling en faveur des hôpitaux de la ville.

Veuillez agréer, honorable Lord Provost, les assurances de notre haute considération.

Pour le Comité de la Section française :
Le Président,
Emile DUPONT.

Le Lord Provost accepta avec joie le don du Comité et voulut bien lui manifester toute sa gratitude.

GRANDE FÊTE

AU PALAIS DE LA CORPORATION

Le lundi 11 novembre, à sept heures du soir, eut lieu, dans le magnignifique Palais de la Corporation de Glasgow, une fête offerte aux souscripteurs du capital de garantie de l'Exposition. Tandis que le Lord Provost Samuel Chisholm, entouré des membres du Comité exécutif de l'Exposition, recevait ses invités à l'entrée des salons, au son de l'excellente musique des « Grenadier Guards », un bal très animé était organisé dans la grande salle des Fêtes. A huit heures et demie, le Lord Provost

monta sur l'estrade, accompagné du Lord Provost d'Edimbourg, de Sir David Richmond, ancien Lord Provost, et des membres du Comité exécutif. Le Lord Provost Chisholm, M. John Shearer, Sir James King, M. J.-H. Dickson, M. A. Cameron Corbett, M. Robert Crawford, Sir John Muir, M. H.-A.Hedley et M. Michael Simons prirent successivement la parole.

Nous extrayons du compte rendu officiel de cette fête un passage du discours du Lord Provost concernant le don de la Section française aux hôpitaux de Glasgow :

« Je me réjouis de penser que cette Exposition a beaucoup contribué à encou-
» rager et à développer les sentiments amicaux, non seulement entre les diverses
» parties de l'empire britannique, mais entre les diverses contrées du monde, et ceci
» peut aider à avancer le jour où la paix et l'amitié gouverneront tous les empires
» du monde. (*Applaudissements.*) Il me sera permis de mentionner ici ce fait, que
» les représentants d'un pays qui a une belle exposition à notre exhibition de
» Kelvingrove m'ont aujourd'hui rendu visite, et, en témoignage des bons senti-
» ments qu'ils nourrissent pour nous, et qu'ils ont senti que nous manifestions à
» leur égard, m'ont prié d'accepter, pour être distribuée entre les infirmeries et les
» hôpitaux de Glasgow, la somme de cinquante livres sterling (*Applaudissements*);
» et cette nation est notre voisine de l'autre côté de la Manche, la France. (*Chaleu-*
» *reux applaudissements.*) Je vous invite à témoigner ici un cordial accueil à ce
» magnifique et généreux don. »

Tous les organes de la presse de Glasgow, *The Glasgow Herald, The Daily Record and Daily Mail*, *The Evening Citizen, The Evening Times*, accueillirent avec enthousiasme le don du Comité de la Section française. Nous n'en voulons pour preuve que cet extrait d'un article paru le 12 novembre dans le *Daily Record and Daily Mail :*

« Deux nouvelles heureuses ont été annoncées à la réunion d'hier soir. L'une est
» l'avis d'un don de cinquante livres sterling pour les œuvres charitables locales,
» fait par le Comité de la Section française, et l'autre, la prévision que l'excédent
» de recettes de l'Exposition atteindra six chiffres (100 000 livres). Le don de la
» France est particulièrement bienvenu et charmant : il est la preuve des senti-
» ments amicaux existant entre nous et nos rivaux continentaux et des résultats
» satisfaisants de l'Exposition au point de vue des exposants étrangers. C'est une
» pensée de véritable bienfaisance qui a inspiré le don annoncé par le Lord Provost,
» et nous sommes certains que le vieux sentiment d'amitié pour la France, qui
» ne s'est jamais éteint en Ecosse, répondra à l'intention et à l'esprit de cet acte. »

Ces citations nous dispensent de tout commentaire. Le Comité de la Section française a été heureux d'associer au succès de sa participation les œuvres charitables de la cité de Glasgow. Il a conscience que sa pensée a été comprise et qu'en clôturant ses travaux par un acte de bienfaisance auquel la population de Glasgow a été particulièrement sensible, il a contribué à affermir les liens d'amitié séculaire qui unissent la France à l'Ecosse.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION



DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

GLASGOW

Comme centre industriel et commercial autant que comme centre d'excursions en Ecosse, Glasgow était tout naturellement désigné pour être le siège d'une Exposition internationale. Le succès de l'Exposition de 1888 était un sûr garant de l'avenir, et, de fait, la réussite de l'Exposition de 1901 a dépassé les espérances de ses promoteurs.

Si Edimbourg est la capitale administrative de l'Ecosse, Glasgow en est la capitale commerciale par sa richesse industrielle et par le chiffre de sa population qui s'élève à 731 000 habitants et en fait la seconde ville du Royaume-Uni. La ville occupe les deux rives de la Clyde, dont le lit a été depuis un siècle creusé par la main de l'homme au point de permettre l'accès des navires du plus fort tonnage dans les docks ; les principaux bassins, placés au cœur même de la ville, sont le Queens Dock et le Greenock Dock. Les deux rives sont réunies par de nombreux ponts dont les principaux sont ceux de Jamaïca et de Stockwell, et par un bac transporteur très puissant. Entre Glasgow et l'estuaire de la Clyde, sur

une longueur d'environ 25 à 30 kilomètres, s'étendent les énormes chantiers de constructions maritimes de Port-Glasgow, Dumbarton, Greenock et Gourock.

Dans la ville et ses faubourgs sont installées d'importantes usines métallurgiques, des filatures de coton, des teintureries et des imprimeries pour tissus, des industries chimiques, pour ne citer que les principales branches de l'activité productive de Glasgow. Le commerce de détail occupe tout le quartier central, et principalement Argyle Street, Union Street et Jamaïca Street.

Le port de Glasgow, ainsi que nous le verrons plus loin, est en relations directes, par ses services réguliers de paquebots, avec les États-Unis, le Canada, l'Inde, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Europe septentrionale, l'Angleterre, l'Irlande et les ports de la Méditerranée. Le mouvement total des entrées et des sorties se chiffre par 21 954 navires jaugeant ensemble 7 434 854 tonneaux.

Glasgow, ville d'affaires, offre au touriste peu d'intérêt. Les deux monuments les plus remarquables sont le nouveau palais des Beaux-Arts, dont il sera question plus loin, et « The Municipal Buildings » ou Palais de la Corporation. Situé sur la plus belle place de la ville, le George Square, ce dernier palais, dont la première pierre a été posée le 6 octobre 1883, a été construit sous la direction de l'éminent architecte William Young et a coûté 13 millions de francs. Les façades extérieures sont construites dans le goût de la Renaissance italienne ; la distribution intérieure, les aménagements et la décoration sont dignes des plus grands éloges. D'une superbe loggia d'entrée, s'élèvent deux grands escaliers en marbre donnant accès aux salons de réception, à la grande salle des banquets, au salon d'acajou, à la salle du Conseil municipal, au cabinet du Lord Provost et aux salles de Commission.

Sur le George Square se trouve également le General Post Office, et non loin de là, dans Queen Street, la Banque royale, édifice corinthien sans intérêt.

Au nord-est de la ville sont situées la Cathédrale, monument de style gothique anglais, avec une belle crypte, et la Nécropole. Le cimetière occupe les flancs et le sommet d'une colline ; orné de beaux mausolées qui se silhouettent sur le ciel, il est certainement, surtout lorsque la lumière est tamisée par un léger brouillard, l'endroit le plus pittoresque de Glasgow. Auprès de la cathédrale et du cimetière s'élève l'Hôpital royal.

Sur la rive droite de la Clyde, à l'est de la ville, se trouve le parc désigné sous le nom de « Glasgow Green », au milieu duquel a été cons-

truit le Palais du Peuple, monument flanqué d'un jardin d'hiver.

A l'ouest de la ville, on remarque le « Saint-Andrew's Hall », grande et belle salle où se donnent des concerts classiques, et plus loin le joli parc de Kelvingrove, où sont construits le Palais des Beaux-Arts et les bâtiments de l'Exposition. Le parc est dominé au nord par l'hôpital de l'Ouest et par la masse majestueuse du Palais de l'Université, qui forment un bel encadrement à l'ensemble des pavillons de l'Exposition. Au delà de l'Université, au nord-ouest, se trouve le Jardin Britannique, avec de belles serres.

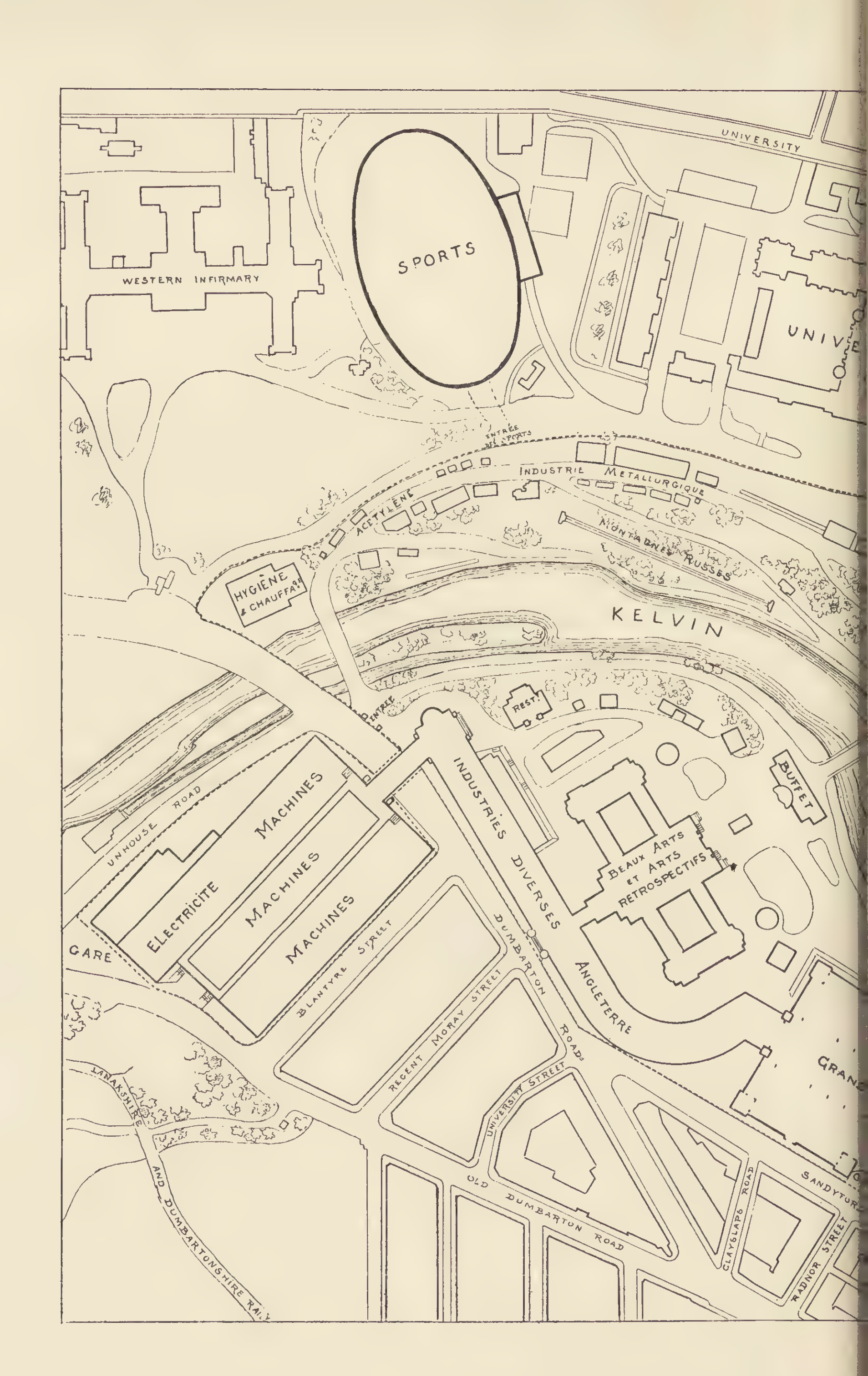
AUTOUR DE GLASGOW

Glasgow offre au voyageur toutes les facilités de rayonnement. Nous verrons plus loin, dans le chapitre consacré aux chemins de fer, que toutes les lignes d'Angleterre et d'Ecosse viennent converger à Glasgow. De cette ville on peut se rendre à Edimbourg en une heure, à Dundee en deux heures, à Aberdeen en quatre heures, à Inverness en six heures, à Londres en huit heures.

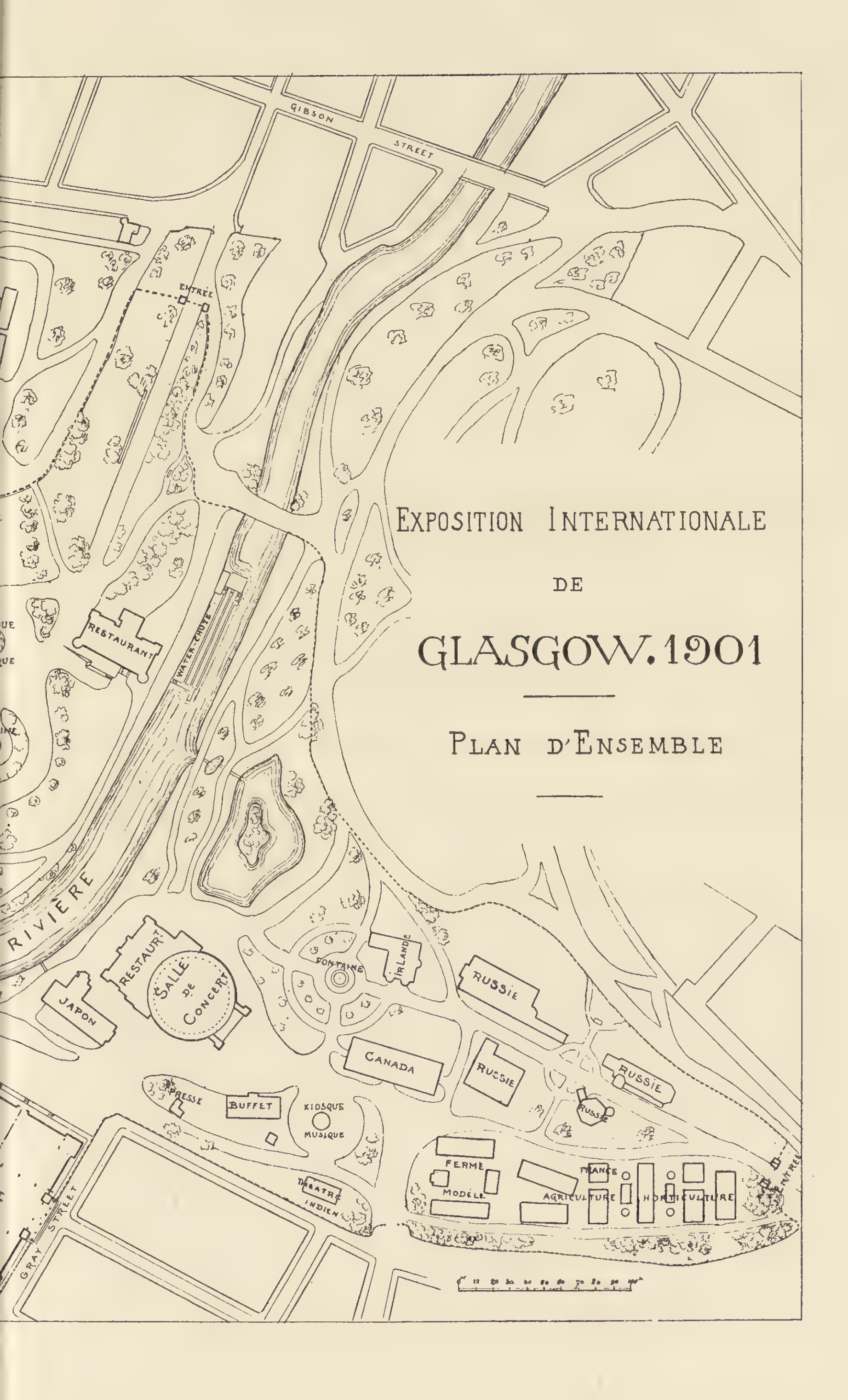
Les services de bateaux de David Mac Brayne et d'autres compagnies permettent de visiter avec toute la rapidité et tout le confort désirables les îles de la côte occidentale, Arran, Bute, Islay, Jura, Lismore, Mull, Iona, Staffa, la grotte de Fingal, Skye, Lewis, etc., et de naviguer d'escale en escale jusqu'à Thurso, extrémité septentrionale de l'Ecosse.

A l'intérieur des terres, des concordances soigneusement établies de chemins de fer, de bateaux et de coachs permettent d'effectuer dans la région des lacs et les Highlands une quantité d'excursions d'un, deux ou trois jours. Ces excursions sont singulièrement facilitées par la longueur des jours pendant les mois d'été. A la fin de juin et au commencement de juillet, le jour se prolonge jusqu'à dix heures du soir, estompant les paysages d'une lumière crépusculaire du plus heureux effet. Les points les plus généralement visités sont, en dehors des villes d'Edimbourg, de Perth, de Dundee, d'Aberdeen et d'Inverness, Balmoral, Callander, Stirling, Trossachs, le Loch Katrine, le Loch Lomond, le Loch Long, le Loch Eck, le Loch Awe, le Loch Etive, Oban, et enfin la route du Caledonian Canal, par Ballachulish, Fort-William, le Loch Lochy, Fort Augustus, le Loch Ness, la cascade de Foyers jusqu'à Inverness.

La vue des paysages écossais, enveloppés la plupart du temps d'une brume légère d'un gris bleuté, inspire au voyageur une sensation de calme et de rêverie. La région basse, avec ses océans de verdure, ses cascades et ses beaux lacs aux eaux dormantes, est la plus pittoresque ;



UNIVERSITY
SPORTS
WESTERN INFIRMARY
ENTRÉE SPORTS
INDUSTRIE METALLURGIQUE
ACETYLÈNE
MONTAGNES RUSSES
HYGIÈNE & CHAUFFAGE
KELVIN
ENTRÉE
REST.
BUFFET
INDUSTRIES DIVERSES
ANGLETERRE
BEAUX ARTS ET ARTS RETROSPECTIFS
MACHINES
MACHINES
MACHINES
ELECTRICITE
GARE
BLANTYRE STREET
DUMBARTON ROAD
REGENT MORAY STREET
UNIVERSITY STREET
OLD DUMBARTON ROAD
CLAYSLAPS ROAD
RADNOR STREET
LANARKSHIRE AND DUMBARTONSHIRE RAIL



EXPOSITION INTERNATIONALE
DE
GLASGOW. 1901
PLAN D'ENSEMBLE
GIBSON STREET
ENTRÉE
RESTAURANT
WATER-CHUTE
RIVIÈRE
RESTAURT.
SALLE DE CONCERT
JAPON
FONTAINE
IRLANDE
RUSSIE
CANADA
RUSSIE
RUSSIE
RUSSIE
PRESSE
BUFFET
KIOSQUE MUSIQUE
THÉATRE INDIEN
FERME MODÈLE
FRANCE
AGRICULTURE
HORTICULTURE
ENTRÉE
GRAY STREET

les côtes, très découpées, et dont les lochs pénètrent très avant dans les terres, sont généralement entourées de hautes falaises garnies de fougères et de bruyères roses ; les highlands sont sauvages, arides et dénudés. Ce qui frappe surtout le voyageur, c'est l'absence presque complète de cultures : d'une part la région des lacs possède de belles prairies naturelles et des essences d'arbres très variées, mais peu ou point de champs cultivés ; les hautes terres ne produisent, en dehors des bruyères et des fougères, que de maigres pâturages où de rares troupeaux de vaches et de moutons, très disséminés, trouvent difficilement leur subsistance. On se demande ce que deviendrait ce pays s'il venait à être séparé du reste du monde, car la terre, peu favorisée par le climat, ne suffit pas à nourrir ceux qui l'habitent.

Edimbourg. — Lorsqu'on vient de quitter Glasgow et ses maisons aux sombres façades, et qu'on arrive à Edimbourg par la gare souter-



raine de Wawerley, placée au cœur même de la ville, on est frappé par l'étrangeté et la grandeur du spectacle. D'un côté on aperçoit la bizarre et gigantesque silhouette du Castle, la forteresse de pierre, aux tours massives et aux meurtrières garnies de vieux canons, qui domine toute la ville ; de l'autre, s'étend tout le long d'un parc aux pelouses fleuries le quartier moderne et élégant, la Prince's Street, avec ses hôtels somptueux. Le contraste est vraiment saisissant.

Sur la Prince's Street, se trouvent le monument de Walter Scott et le

musée ; à l'extrémité s'élève une sorte d'Acropole, Calton Hill, qui se détache sur le ciel avec ses murailles crénelées placées à côté de monuments aux colonnades grecques, curieux mélange d'architectures de tous les âges.

Le Castle est relié au château d'Holyrood par deux grandes rues se faisant suite, High Street et Canongate, qui forment la grande artère de la vieille ville. Dans Canongate se voit encore le Tolbooth, ancienne prison et tribunal, avec ses poivrières et sa vieille horloge en saillie. La Canongate forme une saisissante opposition avec les élégances de Prince's Street; ici s'étale le spectacle de la misère, maisons sans air aux émanations fétides, loques sordides séchant aux fenêtres, enfants à moitié nus sous leurs hardes souillées, faces d'ivrognes, abrutis par l'abus du whisky. En quittant la Canongate, on aperçoit sans transition, encore sous l'impression de ce douloureux spectacle, la gracieuse silhouette du château et de la chapelle d'Holyrood, peuplés de souvenirs de la reine Marie Stuart, et encadrés dans un cercle de hautes collines dénudées.



A quelques milles au nord d'Edimbourg, se trouve le fameux pont du Forth, beau spécimen de construction métallique.

Inverness et le Caledonian Canal. — De Glasgow à Inverness la route la plus longue, mais aussi la plus belle, est celle de Kyles of Bute, Oban et le Caledonian Canal. Ce trajet demande deux jours en couchant à Oban ; la variété des sites que l'on traverse et les merveilleux points de vue qui s'offrent à tout moment à l'admiration du voyageur constituent un ample dédommagement à la longueur du chemin. Un service régulier des bateaux de la Compagnie Mac Brayne assure ce trajet journellement. En quittant Glasgow, le steamer descend la Clyde, laissant à sa droite Dumbarton et son château bâti sur un immense rocher dominant le fleuve, et arrive à Greenock où se trouvent d'importants chantiers de constructions maritimes, puis à Gourock. En quittant le port, les yeux sont charmés par la vue de Dunoon, situé sur la rive opposée; sa situation

exceptionnelle à l'entrée de Holy Bay a fait de Dunoon une des stations balnéaires les plus recherchées pendant la belle saison. En arrivant à Rothesay, chef-lieu de l'île de Bute, on est frappé de l'animation extraordinaire qui règne dans le port, dominé par un château du onzième siècle et encadré de hauts glens qui défendent la ville des vents du large. Rothesay a été surnommé le « Brighton » de la Clyde, et la douceur de son climat en a fait un centre de villégiature important. Le steamer s'engage maintenant dans le détroit de Kyles of Bute, qui sépare l'île de Bute de l'Ecosse, et après de nombreux détours, découvrant à tous moments des sites d'un aspect toujours nouveau, entre dans le Loch Fyne, qu'il remonte jusqu'à Ardrishaig, escorté d'une quantité innombrable de mouettes, dont l'habileté à saisir quelques morceaux de pain à la volée est des plus pittoresques. A Ardrishaig, on s'engage sur le Crinan Canal dont le parcours, tantôt passant entre de hautes berges verdoyantes, tantôt s'allongeant dans des champs bien cultivés, donne l'illusion d'une rivière charmante. De Crinan, la vue est très attachante et s'étend à droite sur les côtes découpées de Loch Craignish, à gauche sur l'île de Jura et en face sur les îles de Scarba et de Luing. Le trajet jusqu'à Oban devient grandiose, et lorsque, après s'être engagé dans le détroit de Kerrera, on commence à apercevoir la coquette ville d'Oban, on est émerveillé de la situation privilégiée de ce centre si justement réputé d'excursions nombreuses, dont les plus célèbres sont celles d'Iona, des grottes de Fingal, situées dans l'île de Staffa, du Loch Etive et de la Passe de Glencoe, où le voyageur pourra contempler le plus beau spectacle de montagnes qu'il soit donné d'admirer en Ecosse. Cette dernière excursion pourra facilement être faite en allant à Inverness par Ballachulish, d'où l'on se rendra à Fort William et à Banavie. Ici commence le Caledonian Canal au pied du Ben-Nevis, la cime la plus haute de l'Ecosse (1350^{m}). Le Caledonian Canal, ouvert à la circulation depuis 1822, traverse les Lochs



Lochy, Oich et Ness dont l'aspect boisé forme un contraste frappant avec les collines sauvages qui bordent le canal proprement dit. De Fort Augustus, où commence le Loch Ness, on a une vue merveilleuse sur un fond de montagnes admirablement découpées, dont la silhouette est particulièrement chère aux Ecossais qui la comparent à celle de nos Alpes. C'est sur les bords du Loch Ness que se trouve Foyers, célèbre par sa cascade, la plus belle d'Angleterre.

Inverness, la « capitale des Highlands », est une ancienne ville dont la situation sur les bords du Ness est des plus pittoresques. Du château, construit sur une colline qui domine la côte, la vue est d'une magnifique étendue en même temps que d'un charme puissant sur le « Beauty Firth ». Inverness est un centre d'excursions important pour le nord de l'Ecosse; ses rues contiennent quelques beaux monuments modernes, parmi lesquels nous citerons l'Hôtel de Ville et la cathédrale Saint-André.

Aberdeen-Stirling. — Aberdeen est une des plus belles villes de l'Ecosse, située entre les embouchures du Dee et du Don; elle offre un aspect des plus remarquables avec ses larges voies bordées de maisons construites en granit clair; Union Street peut être comparée aux plus belles rues de Londres. L'Hôtel de Ville, la place du Marché, l'Université, Mitchell Tower, sont de fort beaux monuments, mais c'est dans le vieil Aberdeen que se trouvent les plus intéressants au point de vue archéologique : la cathédrale de Saint-Machar, qui date du quatorzième siècle, et la chapelle du King's College qui contient un jubé et des stalles gothiques en bois sculpté d'un merveilleux travail. Près du vieil Aberdeen se trouve un pont élevé sur le Don en 1320, dont l'architecture hardie est fort curieuse.

En revenant d'Aberdeen, le voyageur devra s'arrêter à Stirling, dont le château mérite une visite spéciale. Construit sur un rocher, comme le château d'Edimbourg, sa masse imposante domine toute la vallée du Forth et la vue qui s'offre du haut de ses tours sur les montagnes du Ben Venue, Ben Ledi et Ben Voirlich, est vraiment merveilleuse. Le château de Stirling, dont l'architecture est fort intéressante, était une des résidences favorites des souverains d'Ecosse, et de puissants souvenirs historiques y sont attachés par les sièges qu'il a eu à soutenir et les importantes batailles qui se sont livrées dans ses environs.

VUE D'ENSEMBLE SUR L'EXPOSITION

L'Exposition internationale occupe une superficie de 27 hectares, mis à la disposition des organisateurs par la Corporation de Glasgow, sur le flanc de la colline de Gilmorehill, sur les « Bunhouse Grounds » et la partie Ouest du « Kelvingrove Park ». L'Université et l'Hôpital de l'ouest, bâtis sur le sommet de Gilmorehill, encadrent très heureusement les jardins et les bâtiments de l'Exposition, qui est traversée dans toute sa longueur par la rivière Kelvin.

Sur la rive gauche de la Kelvin se trouvent les principaux bâtiments : le grand Hall de l'Industrie, le Palais des Beaux-Arts, la galerie circulaire dite Grande Avenue, la galerie des Machines, la grande salle des Concerts, les pavillons de la Russie, du Canada, du Japon, de l'Irlande, de l'Agriculture, de la Presse, le Théâtre Indien, le Club des Exposants, les restaurants et kiosques à musique. Sur la rive droite, on voit le pavillon annexe de la Section française, un grand nombre de pavillons particuliers édifiés par des exposants anglais d'industries métallurgiques, d'électricité, d'acétylène, le pavillon de l'éclairage et du chauffage, un phare, des restaurants, un kiosque à musique et un phare.

L'Exposition est placée sous le contrôle administratif et financier de la Corporation de Glasgow, et son Comité exécutif, chargé de la gestion et de la direction des services, a pour président le Lord Provost de Glasgow. Le fonds de garantie mis à la disposition du Comité exécutif est de 12686650 francs. Le directeur général est M. Henry Anthony Hedley, ancien directeur de l'Exposition de 1888.

L'Exposition est ouverte de dix heures du matin à neuf heures ou dix heures du soir, selon la saison. Elle est fermée le dimanche ; elle est fréquentée principalement le soir à partir de cinq heures, et c'est dans l'après-midi du samedi qu'on enregistre le plus grand nombre d'entrées. Une heureuse combinaison d'abonnements de saison à très bas prix permet à tous l'accès de l'Exposition ; avant même l'inauguration, un si grand nombre d'abonnements avait été souscrit que l'administration se trouva dès ce jour à l'abri de toute chance de perte.

GRAND HALL DE L'INDUSTRIE

Le grand Hall de l'Industrie est un bâtiment mesurant environ 200 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur, éclairé par une toiture vitrée. L'édifice est surchargé de galeries et de clochetons sans style; on y accède de l'extérieur par l'entrée principale de Sandyford Street, au sud, et par la porte de Gray Street, à l'est. Le Hall communique à l'ouest avec la Grande Avenue et au nord avec les jardins, en traversant une sorte de cour intérieure désignée sous le nom de Piazza. Cette cour est ornée sur le parc d'une double colonnade du plus heureux effet.



Le milieu du Hall est occupé par une coupole monumentale de 66 mètres de hauteur ornée de quatre grands bas-reliefs en plâtre, figurant des renommées placées sur des nefs supportées par des amours, et de fresques d'un goût artistique douteux représentant des femmes et des amours. Sous la coupole est placée une gigantesque statue en plâtre peint en bronze vert de S. M. le roi Edouard VII, qui n'a de remarquable que sa dimension exagérée. Entre le dôme et la Piazza, la porte est surmontée de très beaux vitraux de Stephen Adam, de Glasgow, représentant d'une part saint Mungo et des travailleurs, et de l'autre la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et l'Agriculture.

Autour du dôme sont disposés le salon royal de réception, les bureaux du Comité, la poste, le télégraphe, le téléphone, le poste de police et le service des entrées.

Le Hall est divisé en quatre parties égales ainsi distribuées :

Carré nord-est : France, Section féminine, Autriche, Inde, Ceylan ;
Carré sud-est : Russie, Danemark, Perse, Sud-Afrique, Queensland ;
Carré nord-ouest : Canada, Australie occidentale, Grande-Bretagne ;
Carré sud-ouest : Grande-Bretagne.

Section française. — La Section française occupe dans le Hall de l'Industrie un espace mesurant 44 mètres de longueur sur 32 mètres de largeur, sans compter le pavillon annexe construit dans le parc, et dont il sera question ultérieurement. Elle est divisée en neuf groupes énumérés dans la première partie de ce travail; son aménagement et sa décoration sont l'œuvre de MM. de Montarnal et Bugeon, architectes, et Duthoit, artiste décorateur. La surveillance de la Section est placée sous le contrôle du dévoué délégué du Comité, M. Lucien Lévy.

Nous ne donnons à cette place aucune description de la Section française, qui sera l'objet d'une étude détaillée et approfondie de la part des rapporteurs de groupes. Qu'il nous soit néanmoins permis de constater ici le légitime succès qu'elle a obtenu, grâce à la perfection des objets exposés et au goût sûr avec lequel ils étaient présentés.

Section féminine. — La Section féminine est internationale; consacrée aux œuvres et aux travaux de la femme, elle occupe un grand emplacement contigu à la Section française. Elle est divisée en cinq groupes dont le plus important concerne l'art appliqué : ce groupe contient une belle collection d'objets d'art anciens et modernes, reliures, enluminures, porcelaines, émaux, bijoux, prêtés par diverses collectionneuses et par l'*Art Union de Londres*. Dans le groupe des œuvres philanthropiques, on remarque l'exposition de l'*Asile royal de Glasgow* pour les aveugles et celles de l'*Association de tempérance des femmes anglaises* et de la *Maison d'Industrie des femmes indigentes*. Le groupe du commerce contient les expositions de la *Société Coopérative Ecossaise de vente en gros*, de l'*Association Ecossaise des Industries du foyer*. Citons encore dans les autres groupes des travaux de broderie et de lingerie exécutés dans les écoles d'Ecosse, des bois sculptés, des ouvrages de laine tissée, des broderies arméniennes, des travaux exécutés par des paysannes russes, une très belle installation de « nursery », faite par la *Société d'art de Londres*, avec des boiseries peintes et pyrogravées, et enfin de remarquables reliures et des broderies présentées par l'*Ecole d'art de Glasgow*.

Sections de la Perse, de l'Inde et de Ceylan. — Nous préférons passer sous silence les deux premières de ces sections, qui ne sont en réalité que des bazars où figurent des produits d'un ordre tout à fait inférieur, tapis, armes, cuivres gravés, émaux, et nombre d'objets de pacotille. Il est regrettable que l'Inde ne soit pas plus sérieusement représentée dans une Exposition à laquelle les autres colonies anglaises

ont pris une large part. Quant à l'Exposition de Ceylan, elle est insignifiante.

Section danoise. — Cette section ne comporte qu'un seul exposant, la *Manufacture royale de porcelaine de Copenhague.* Les beaux spécimens de la fabrication de cette manufacture retrouvent auprès du public écossais la même faveur qu'ils avaient obtenue à l'Exposition universelle de 1900.



Section autrichienne. — La section autrichienne comprend dix-huit exposants particuliers et une collectivité d'art décoratif composée de seize exposants, organisée par l'*Union des serruriers de Vienne.* Elle est installée avec un bon goût qui fait honneur à ses organisateurs, et les objets sont très bien présentés. A signaler, au premier rang, les jolis bronzes d'art nouveau, à patine verte, d'*Arthur Rubinstein*, de Vienne, les meubles en bois tourné de *Jacob et Joseph Kohn*, la quincaillerie artistique de *Moritz Hacker*, les verres de Bohême *Karl Boseck* et de *Johann Lötz*, les articles de papeterie des frères *Rosenbaum* et les pipes en bruyère de *G. Willfort.*

Section russe. — Nous aurons à nous étendre plus longuement sur la Russie, lorsque nous examinerons les expositions officielles contenues dans les grands pavillons que cette nation a construits dans le parc de l'Exposition. Dans le grand Hall de l'Industrie se trouvent seulement les installations des exposants individuels ; elles y occupent un emplace-

ment égal à celui attribué à la Section française, et lui faisant pendant.

Mentionnons tout d'abord une jolie collection d'instruments de musique à cordes, dits « Balalaïkas », exposée par *Mme la princesse Tenischef,* puis de beaux groupes de bronze de *N. Stange*, représentant des cosaques et des chevaux, les fourrures de *P. M. Grünwaldt*, les émaux cloisonnés d'*Owtchinnikoff*. Les industries textiles fournissent d'intéressants spécimens de leur fabrication : citons les lainages fantaisie, genre Roubaix, de *Th. Michailoff et fils*, à Moscou ; les tissus lamés or et argent, pour chasubles, de *A.-W. Saposhnikoff* et de *Saglodine frères,* à Moscou ; la *Manufacture de fils de lin et de tissage de Kostrowa;* enfin, de menus articles de maroquinerie, bijouterie et bimbeloterie, des tapis, des cannes, etc.

Section canadienne. — La description de la Section canadienne, qui se trouve dans le grand hall de l'Industrie, se trouve reportée plus loin, au chapitre consacré au *Pavillon canadien.* Nous avons cru devoir procéder ainsi, afin d'éviter des répétitions dans les renseignements fournis et d'assurer plus d'unité à notre travail.

Section australienne. — La participation de l'Australie à l'Exposition de Glasgow est fort intéressante, quoique, seuls, les deux États de l'*Australie occidentale* et du *Queensland* aient cru devoir présenter leurs produits.

L'exposition de l'*Australie occidentale* occupe un grand emplacement dans le carré nord-ouest du grand hall de l'Industrie : elle est divisée en trois groupes consacrés aux *Mines*, à l'*Agriculture* et aux *Forêts*. — Le *Groupe des Mines* offre une collection très complète de tous les produits du sous-sol, et principalement l'or, le cuivre, le plomb, l'étain. Des cartes et des photographies reproduisent les principales exploitations minières. Au milieu du groupe s'élève une énorme sphère dorée, représentant le cubage de l'extraction totale de l'or de la colonie jusqu'au 31 décembre 1900. — Le *Groupe de l'Agriculture* est consacré à l'Agriculture et à la Viticulture : on y voit figurer de nombreux spécimens de vins et des échantillons de graines diverses, de blé, d'avoine, de maïs, de riz, de pois, groupés par districts de production. On y trouve également des huiles, des miels, des conserves de fruits. Deux grands kiosques ornent ce groupe, l'un formant un trophée de céréales, l'autre orné de coquilles et consacré à la pêche et à la culture des huîtres. — Le *Groupe des Forêts* contient des spécimens de toutes les essences de bois et de nombreux objets fabriqués avec ces bois, et une collection de photographies

reproduisant les types les plus intéressants de la Flore australienne. Un pavillon situé dans les jardins complète l'exposition forestière. — Dans ces trois groupes, des brochures et des cartes explicatives sont gracieusement distribuées au public dans le but de faire connaître les richesses encore en partie inexploitées de l'Australie occidentale.

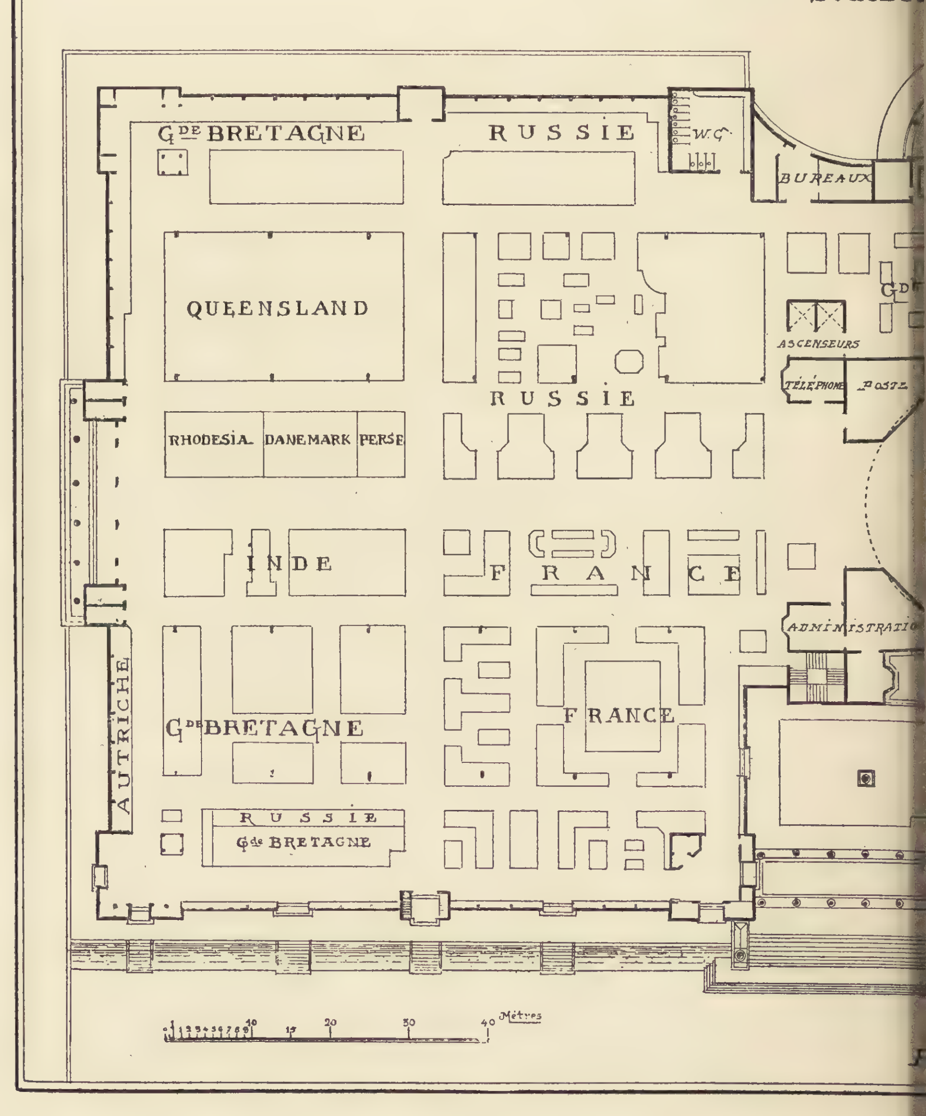
Les installations du *Queensland* sont placées dans le carré sud-est du grand hall de l'Industrie. Au milieu s'élève un grand *obélisque* mesurant 864 pieds cubes, et représentant le cubage total de l'or produit par le Queensland, de 1858 à 1900, soit une valeur d'environ 1 milliard 220 millions. Quatre obélisques, placés autour du premier, indiquent le rendement des mines d'argent, de cuivre, de plomb et d'étain. Dans les vitrines sont placés des échantillons de métaux de toutes sortes. On remarque dans cette section une très curieuse *fontaine de mercure*, des modèles de machines à extraire et à laver l'or, des pierres précieuses, des conserves et des instruments aratoires, le tout présenté avec beaucoup d'ordre et de méthode.

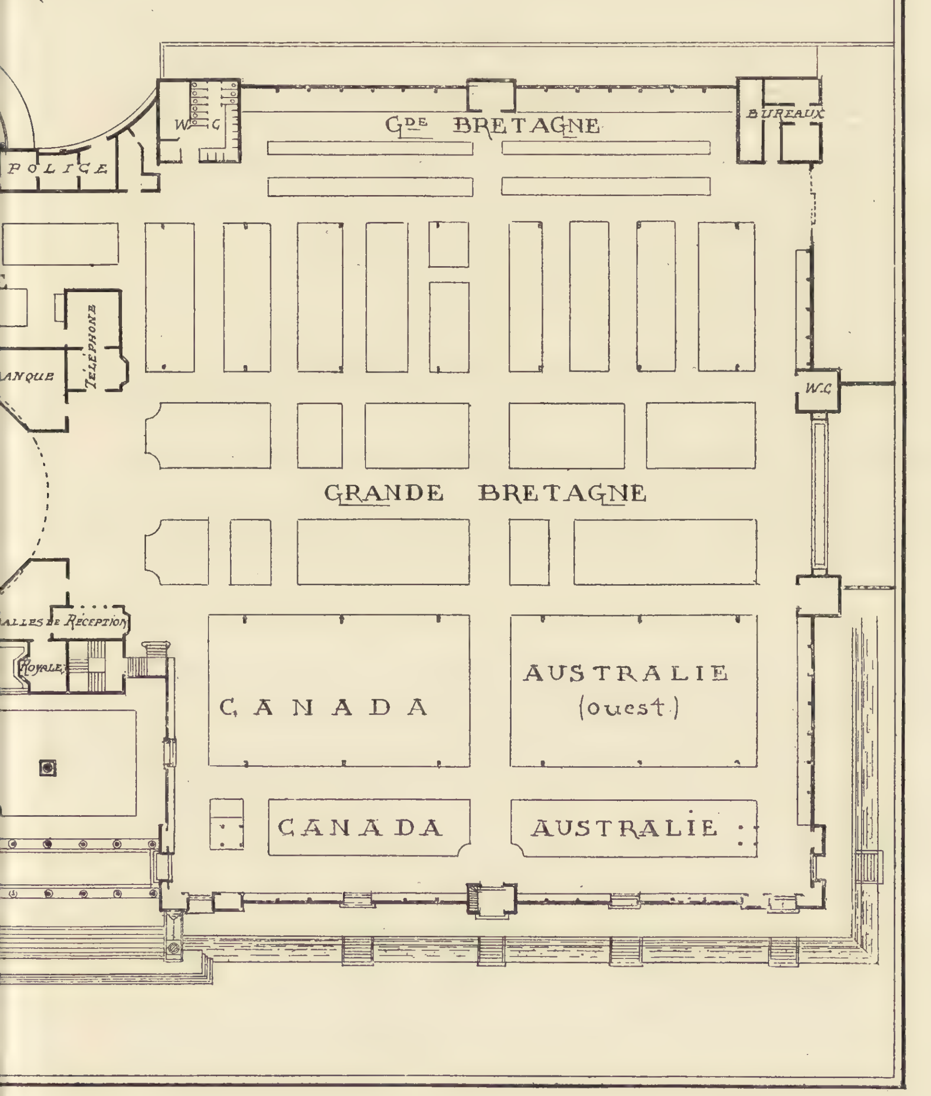


Nous laisserons de côté les renseignements généraux concernant l'Australie entière pour ne fournir que quelques indications sommaires sur les deux États qui ont pris part à l'Exposition de Glasgow. L'Australie occidentale et le Queensland représentent chacun environ un quart de la superficie totale de l'Australie, qui est de 7626275 kilomètres carrés; leur population est respectivement de 65000 et 513000 habitants. L'est de l'Australie occidentale et l'est du Queensland sont inhabités, et constituent des déserts incultes et en partie inexplorés.

Perth, capitale de l'Australie occidentale, possède 25000 habitants; le reste est en grande partie groupé autour des centres miniers, et la population des régions agricoles et forestières est très clairsemée.

Les gisements d'or sont placés dans la région de Coolgardie et sur les côtes sud et sud-ouest de la colonie; — on trouve une mine de diamant dans le district de Pilbarra, au nord-ouest; — les mines de cuivre et de fer sont disséminées dans toute la partie ouest, et celles d'étain dans les


EXPOSITION INTERNATI
PLAN DU PAL
SANDY
Gde BRETAGNE
RUSSIE
W.C.
BUREAUX
QUEENSLAND
RUSSIE
ASCENSEURS
TÉLÉPHONE
POSTE
RHODESIA
DANEMARK
PERSE
INDE
FRANCE
ADMINISTRATIO
AUTRICHE
Gde BRETAGNE
FRANCE
RUSSIE
Gde BRETAGNE
Mètres



E DE GLASGOW 1901
ES INDUSTRIES
TREET
POLICE
W C
Gde BRETAGNE
BUREAUX
TÉLÉPHONE
ANQUE
W.C
GRANDE BRETAGNE
ALLES DE RÉCEPTION
ROYALE
CANADA
AUSTRALIE
(ouest)
CANADA
AUSTRALIE

districts du nord, Kimberley et Pilbarra; — le charbon ne se rencontre que sur la côte sud-ouest ; — la région de Coolgardie possède des traces d'amiante; — le plomb est réparti dans toutes les circonscriptions minières. — La production minière totale de la colonie est évaluée, jusqu'à la fin de 1899, à 437 millions, dont 425 millions pour l'or seul. — La région des côtes est seule cultivée et les autres ne contiennent aucune exploitation agricole.

L'élevage du bétail se fait principalement dans les pâturages du nord. Le jarrah et le karri sont les deux essences de bois les plus prospères de cette contrée : on les utilise principalement pour la construction des wagons, en raison de leur résistance.

L'Australie occidentale a fourni à l'Angleterre, en 1899, ses produits pour une valeur de 22 millions seulement, alors qu'elle a reçu de la métropole 41 millions de marchandises diverses.

Brisbane, capitale du Queensland, possède 103000 habitants. La population se trouve mieux répartie que dans l'Australie occidentale, mais les agglomérations sont toutes placées sur la côte est. La colonie tire la presque totalité de ses ressources de la production minière. L'or extrait pendant le cours de l'exercice 1900 représente une valeur de 72 millions : les gisements d'or les plus productifs sont ceux de Charters Towers, Mount Morgan, Gympie et Kilkivan, Croydon, Ravenswood, etc. — La quantité de charbon extraite en 1900 est de 497132 tonnes, évaluées 4350000 francs; puis viennent le cuivre, l'argent, l'opale, le plomb et la chaux.

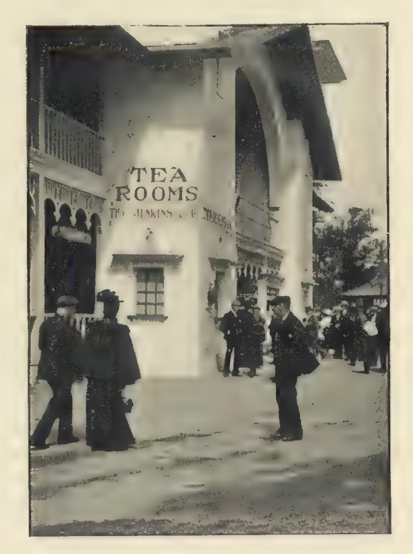
Le Queensland a vendu à l'Angleterre, en 1899, pour 76 millions de ses produits, et a reçu en échange, de la métropole, 66 millions de marchandises diverses.

Jusqu'à ce jour, les divers États de l'Australie se trouvaient, au point de vue douanier, dans une situation qui paralysait le commerce général, car, faute d'entente entre les États, les marchandises passant d'un État dans l'autre avaient à acquitter les droits de la douane locale. Un régime douanier provisoire a mis fin, depuis le 1er janvier 1901, à cet état de choses. Il résulte de cet arrangement qu'une marchandise importée dans l'un des États n'aura, à son passage dans l'État voisin, à acquitter que la différence entre les deux tarifs, si le second tarif est plus élevé que le premier, mais n'aura droit à aucune ristourne si ce tarif est moins élevé.

La France est tributaire de l'Australie pour une valeur annuelle de 80 millions, représentée par des peaux brutes, des laines, des conserves, de l'argent et du cuivre. Malheureusement, les ventes de la France ne

s'élèvent qu'à 7 millions, en tissus de laine, coton et soie, outils, maroquinerie, bimbeloterie et vins. Nous espérons que, grâce aux efforts de la Chambre de commerce française, créée à Sydney en 1900, les importations françaises ne tarderont pas à prendre, sur le marché australien, la place qu'elles y devraient occuper.

Section sud-africaine. — Les événements qui agitent les colonies anglaises de l'Afrique méridionale ont certainement empêché ces colonies d'occuper à l'Exposition de Glasgow la place importante qui leur revenait. Néanmoins, elles sont bien représentées par la *British South Africa Company*, de Londres, qui, dans le but d'encourager l'émigration vers ces territoires, a organisé une exposition d'ensemble très instructive de leurs principaux produits, quartz aurifère, minerais de toute nature, bois, peaux de fauves, insectes, objets usuels et de ménage. Des cartes, plans, graphiques et photographies complètent cette exposition.



Les colonies sud-africaines expédient chaque année en Angleterre environ 255 millions de leurs produits, dont 233 millions pour la colonie du Cap et 22 millions pour le Natal. De leur côté, elles reçoivent annuellement de la métropole divers produits de fabrication anglaise pour une valeur de 285 millions, dont 210 millions pour la colonie du Cap et 75 millions pour le Natal. Si on ajoute à ces chiffres ceux des produits étrangers et coloniaux exportés soit par la Grande-Bretagne, soit par divers pays, vers ces colonies, on arrive au chiffre total de 305 millions, dont 225 millions pour la colonie du Cap et 80 millions pour le Natal.

L'exportation des colonies sud-africaines porte principalement sur les laines, dont le grand marché est à Londres, les peaux de bœufs, les crins d'angora, les écorces à tan et les plumes d'autruche, dont le commerce est une source de produits très lucrative.

Les principaux articles d'importation sont les outils et machines agricoles, les vêtements et articles de modes, les couvertures de coton d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre, les ciments d'Angleterre, de Bel-

gique et d'Allemagne, les céréales d'Australie, les pommes de terre de France, les œufs de Madère, les beurres d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Danemark, les margarines de Hollande, d'Angleterre et des Etats-Unis.

La France occupe un rang très secondaire dans les importations, faute de moyens de transport directs : le commerce français, obligé de passer par des intermédiaires anglais, laisse entre les mains de ceux-ci tout le bénéfice des transactions. Il serait à souhaiter de voir nos compagnies de navigation diriger leurs efforts de ce côté : les Messageries maritimes ont inauguré en 1900 un service entre Diego-Suarez et la côte orientale d'Afrique ; le service de Majunga à Durban, créé par les Chargeurs Réunis, a été suspendu provisoirement en raison de la guerre. Nous estimons que la situation s'améliorera rapidement dès que le commerce pourra compter sur des services réguliers, car les rapports commerciaux entre le Natal et Madagascar sont appelés à un grand développement.

La population de la colonie du Cap est de 2100000 habitants, pour une superficie de 1105000 kilomètres carrés, et celle du Natal, de 779000 habitants, pour une superficie de 72000 kilomètres carrés.

Section britannique. — La Section britannique occupe les carrés sud-est et nord-ouest et l'allée transversale du Dôme, dans le grand hall de l'Industrie ; — la Grande Avenue ; — la galerie des Machines ; — le pavillon de l'Éclairage et du Chauffage ; — et divers pavillons des jardins. Nous ne tenterons pas la description complète de la Section britannique d'après la classification générale ; ce travail ferait double emploi avec les rapports de groupes. Nous nous contenterons de promener le lecteur dans les diverses parties de l'exposition britannique, en suivant l'ordre topographique, et en lui signalant seulement les installations les plus importantes.

Allée transversale. — Dans l'allée transversale (*Transverse avenue*) du Dôme, on remarque la belle installation de *T. et R. Annan and Sons*, photographes à Glasgow, et un groupe important d'imprimeurs, éditeurs et relieurs, *Cassell and C°*, *Young and Sons*, *V. and R. Chambers Ltd*, *James Mac Leose and Sons*, *Bayley and Ferguson*, *Charles Watson*, *Morison brothers*, *Gilmour and Dean*. A côté se trouvent les manufactures de plumes de *William Mitchell*, et de crayons de *L. et C. Hardtmuth*. — En face, on voit les deux belles expositions d'orfèvrerie et de coutellerie de *Walker and Hall*, à Sheffield, et d'or-

fèvrerie, plaqué, joaillerie et objets divers en métal de *Elkington and C° L^td*, à Birmingham et Glasgow.

Allée centrale. — Dans cette allée ont été placées les installations les plus remarquables; ce sont celles des maisons suivantes :

William Lyon, à Glasgow : papeterie ; — *Cochran and Fleming*, à Glasgow : porcelaines et poteries décorées; — *Mac Dougall and Sons*, à Glasgow : porcelaines et verrerie; — *Sneddon and Sons*, à Glasgow : porcelaines et verrerie; — *Edward and Sons*, à Glasgow : joaillerie, bijouterie et orfèvrerie; — *Association of Diamond Merchants, Jewellers and Silversmiths L^td*, à Londres : pierres précieuses, perles, bijouterie et orfèvrerie; — *R. W. Forsyth*, à Greenock : ateliers de tissage de laine; — *Fleming Reid and C° L^td*, à Greenock : fabrication de bonneterie et tricots de laine; — *Pettigrew and Stephens*, à Glasgow : travail de la soie, lingerie et broderie. — Deux maisons méritent une mention particulière en raison du luxe et du bon goût avec lesquels elles ont su présenter des aménagements complets de maisons d'un style anglais discret et original : *Wylie and Lochhead*, à Glasgow : hall d'entrée, escalier, salon Louis XV, salle à manger, bibliothèque, chambre à coucher et cabinet de toilette; — et *Heal and Son*, à Londres : petit pavillon à revêtements extérieurs en céramique polychrome, salon et salle à manger, dessinés par Cecil C. Brewer, architecte, et Ambrose Heal; meubles divers.

Carré sud-ouest. — Dans cette partie du grand hall de l'Industrie, nous trouvons d'abord les industries alimentaires, parmi lesquelles la fabrication des conserves tient la première place. A signaler : *Crosse and Blackwell L^td*, à Londres : conserves de viandes, légumes et fruits, condiments; — *R. and W. Davidson*, à Glasgow : conserves de viandes, poissons, légumes et fruits; — *Quaker Oats L^td*, à Londres : farines de blé, avoine et maïs pour potages; — *Gordon and Dilworth's Tomato Catsup L^td*, sauce tomate conservée; — *J. and J. Colman*, à Londres : moutardes et condiments; — *Bovril L^td*, à Londres : extrait de viande; — *Cerebos L^td*, à Newcastle : sel nutritif; — quelques distillateurs de whisky, des fabricants d'eaux minérales, des brasseurs, des fabricants de biscuits et de cakes.

La Section des produits chimiques est très complète et bien présentable. A citer : *Nobel's Explosives C° L^td*, à Glasgow : bel assortiment de types d'explosifs pour l'armée, la marine et les travaux publics : dynamite, nitro-glycérine, poudres, fusées, capsules, détonateurs, mèches,

bombes, obus, canons; — *Mander brothers*, à Wolverhampton : vernis, couleurs, émaux et encres; — *Wilkinson, Heywood and Clark L^{td}*, à Londres : vernis, couleurs pour la carrosserie et le bâtiment, huiles et graisses; — *The United Alcali C^{o} L^{td}*, à Liverpool : ammoniaque, soude et dérivés, potasse, glycérine, sel, soufre, superphosphates, sulfate de cuivre, savons; — *Lever brother's L^{td}*, à Port-Sunlight, Cheshire : savon « Sunlight », savons divers, désinfectants; — *Patent Borax C^{o} L^{td}*, à Birmingham : borax et applications; — *Young's Paraffin Light and Mineral Oil C^{o} L^{td}*, à Glasgow : bougies et essences pour l'éclairage ; — *John and James White*, à Glasgow : bichromate de potasse sous différentes formes; — *Brunner, Mond and C^{o} L^{td}*, à Winnington : soude et dérivés.

La Section de la carrosserie occupe un grand emplacement. On y remarque : *J. Buchanan and C^{o}*, à Glasgow : voitures; — *James Henderson and C^{o}*, à Glasgow : voitures; — *John Robertson*, à Glasgow : voitures; — *David Mac Donald*, à Glasgow : sellerie; — *Stirling's Motor Carriages L^{td}*, à Glasgow : automobiles; — *Dunlop Pneumatic Tyre C^{o} L^{td}*, à Londres et Coventry : pneumatiques, roues.

Carré nord-ouest. — Les quelques exposants anglais placés dans ce carré appartiennent aux professions du cuir, de la chaussure et du vêtement. Rien à signaler, sauf une jolie installation de *Rowan and C^{o}*, à Glasgow : costumes écossais et accessoires, pour enfants.

Carré sud-est. — Cette Section est réservée au génie sanitaire et aux appareils d'hygiène et de toilette; elle comprend des installations très perfectionnées de salles de bains, cabinets de toilette et cabinets d'aisances. La fabrication anglaise est brillamment représentée par les maisons *Doulton and C^{o} L^{td}*, à Lambeth; — *Shanks and C^{o} L^{td}*, à Barrhead; — *Charles Buik and Sons;* — *Twyfords L^{td}*, à Hanley. A remarquer également les modèles de réservoirs de filtrage exposés par la *Septic Tank Syndicate L^{td}*, à Exeter.



GRANDE AVENUE

Section britannique. — La grande avenue est une galerie couverte, mesurant environ 400 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur, qui part du grand hall de l'Industrie, contourne le palais des Beaux-Arts, et va rejoindre la galerie des Machines par un pont qui passe au-dessus de *Dumbarton Road*. A l'intersection de la grande avenue avec le grand hall de l'Industrie, est enclavé un *Pavillon marocain*, où sont exposés des articles de bazar oriental. Au delà de ce pavillon se continue la Section britannique.

A l'entrée de la Grande Avenue se trouvent deux grandes installations : *Mappin brothers*, à Londres : orfèvrerie d'argent, coutellerie, montres, pendules; — et *The Goldsmiths and Silversmiths C° L^td* : pierres précieuses et perles, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie.

Puis vient l'exposition de la Construction navale : cette Section, qui représente la grande industrie de Glasgow et de la Clyde, est certainement la plus complète de toute l'Exposition; elle présente au public tous les modèles de navires marchands les plus perfectionnés construits pendant le cours de ces dernières années. Comme préface à l'Exposition moderne, une Exposition rétrospective retrace l'évolution complète de la construction navale pendant le dix-neuvième siècle, depuis le *Comet*, bateau à vapeur en bois, qui inaugura, en 1812, un service régulier entre Glasgow, Greenock et Helensburgh, jusqu'au *Saxonia*, steamer en acier de 14000 tonneaux, construit, en 1899, par J. Brown and C°, de Clydebank, pour la *Cunard Line*, en passant par tous les types de bateaux en fer de tous tonnages. La collection comprend 78 modèles.

L'Exposition moderne, qui fait suite à l'Exposition rétrospective, est des plus brillantes et comprend tous les grands chantiers de la Clyde, représentés par les plus beaux modèles de leur construction :

John Brown and C° L^td, à Clydebank; — *William Denny and Brothers*, à Dumbarton; — *Alexander Stephen and Sons L^td*, à Govan; — *William Simons and C° L^td*, à Renfrew; — *John Shearer and Sons*, à Glasgow; — *London and Glasgow Engineering and Iron Shipbuilding C° L^td*, à Glasgow; — *The Fairfield Shipbuilding and Engineering C° L^td*, à Govan, constructeurs du *Campania* et du *Lucania*, et de navires pour l'Amirauté; — *Caird and C° L^td*, à Greenock; — *David Dunlop and C°*, à Port-Glasgow; — *Cayzer Irvine and C°*, à Glasgow : navires de la *Clan Line*; — *Thomas Cook and Sons*, à Londres : dahabiehs affectés au service du Nil; — *Lobnitz and C° L^td*, à Renfrew : dragues; — *G. L. Watson*

and C°, à Glasgow : yachts ; — *The Pacific Steam Navigation C°*, à Liverpool; — *The Union-Castle Mail Steamship C° L^td*, à Londres ; — *The Anchor Line L^td*, à Glasgow ; — *Cunard Steamship C° L^td*, à Liverpool.

Une des plus belles installations de la Grande Avenue est celle de la maison *George Walton and C° L^td*, à Glasgow et à Londres, qui expose un superbe salon d'art nouveau, des décorations, des meubles, des travaux de céramique et de ferronnerie, des appareils d'éclairage, le tout d'un goût délicat. La grande galerie est occupée par des industries diverses, mobilier, billards, coffres-forts, papiers peints, orgues, pianos, filtres, porcelaines, verrerie, toiles, lainages, dentelles, châles, vêtements, chapellerie, cordonnerie, etc. Il nous suffira de citer les maisons les plus



importantes : *The Singer Manufacturing C°*, succursale de Glasgow : machines à coudre ; — *Asile royal de Glasgow pour les aveugles :* travaux de corderie, brosserie, vannerie, balais, etc. ; — *Russ and C°*, à Glasgow : fourrures ; — *Clyde Rubber Works C° L^td*, à Glasgow : caoutchouc ; — *Chubb and Sons Loke and Safe C° L^td*, à Londres : coffres-forts ; — *Remington Wabash C° L^td*, succursale de Glasgow : machines à écrire ; — *Kelvin and James White L^td*, à Glasgow : instruments d'optique pour la marine ; — *Eastern Telegraph C° L^td*, à Londres : câbles sous-marins.

GALERIE DES MACHINES

La galerie des Machines est placée à l'extrémité sud-ouest de l'Exposition, dont elle est séparée par la *Dumbarton Road;* un pont couvert placé sur cette rue relie la galerie à la grande avenue de l'Exposition. La galerie des Machines mesure environ 180 mètres de longueur sur 120 mètres de largeur; elle est divisée en trois grandes travées surmontées de deux balcons. Un bâtiment en retour, communiquant avec la galerie, est affecté à l'exposition des Chaudières.

Une partie seulement des installations de machines est placée dans la grande galerie; nous retrouvons de nombreuses installations dans les divers pavillons des jardins. Parmi les divers groupes de la Section anglaise, celui des machines est de beaucoup le plus important et le plus intéressant, tant par la valeur que par la variété des machines exposées. La partie consacrée aux industries métallurgiques est particulièrement remarquable.

Il nous est impossible de passer en revue les 300 exposants de la galerie des Machines. Nous devrons nous contenter de citer les installations les plus dignes de l'attention du public :

Sharp Stewart and C°, à Glasgow. — Locomotive express et tender pour le *South Eastern and Chatham Railway*, tours, machines à planer, à raboter, à scier, à forer, à tarauder, à fondre.

Dubs and C°, à Glasgow. — Locomotives et tenders.

Neilson, Reid and C°, à Glasgow. — Locomotive et tender de train express pour le *Midland Railway*.

Dick, Kerr and C° L^td, à Londres. — Matériel et appareils pour tramways, chemins de fer, voitures électriques; générateurs, moteurs électriques.

Sir Theodore Fry and C° L^td, à Darlington. — Barres de fer et d'acier, acier ouvré, modèles de clôtures, voies ferrées pour les mines, chemins de fer à crémaillère ; matériaux spéciaux pour la construction des bateaux, des wagons et pour les exploitations agricoles.

Walter Macfarlane and C°, à Glasgow. — Fonte de fer pour la construction et pour tous usages.

Crossley brothers L^td, à Manchester. — Matériel pour le gaz et l'huile.

Darlington Forge C° L^td, à Darlington. — Modèles d'escaliers en fer et acier forgés; fonte d'acier pour marine, locomotives, machines hydrauliques, moulins (cette maison a un pavillon spécial dans les jardins).

Bulls Metal and Melloid C° L^td, à Londres. — Propulseurs et perforateurs, propulseurs pour torpilleurs, métal forgé pour pistons de pompes, écrous, boulons ; arbres de couche pour la marine ; tubes de chaudières.

Allan Whyte and C°, à Rutherglen. — Machines pour fabriquer et poser les fils métalliques intérieurs des câbles, jusqu'à douze fils par câble, avec centre en fil de chanvre ou de métal.



G. and J. Weir L^td, à Cathcart. — Pompes pour la marine, tubes à eau, chaudières, appareils de chauffage et d'évaporation pour les navires, pompes à air.

British Insulated Wire C° L^td, à Prescot. — Câbles pour lumière électrique, téléphone, force motrice, tramways ; équipement aérien ou souterrain pour tramways électriques, piles, conducteurs, trolleys ; fils et accessoires pour éclairage domestique.

Jones and Lamson Machine C°, à Vermont (États-Unis). — Tours en mouvement. Nouvelle méthode pour repasser et affiler les instruments tranchants, et rendre coupantes les roues d'engrenage.

David Carlaw and Sons, à Glasgow. — Machines en mouvement pour le pliage et le gommage des enveloppes ; machines à imprimer et à relier ; engins pour la marine.

Selig, Sonnenthal and C°, à Londres. — Machines-outils spécialement destinées à la construction navale, aux chemins de fer, aux automobiles, à l'électricité et aux travaux de l'ingénieur (cette maison a un pavillon spécial dans les jardins).

C. W. Burton Griffiths and C°, à Londres. — Machines et outils en mouvement; machines à percer et à river; matériel pour moulins et brasseries; tours automatiques, broyeurs.

William Beardmore and C°, à Glasgow. — Casemates métalliques, blindages et tourelles pour navires, soutes à munitions; essieux et moyeux pour voitures et wagons; pièces diverses pour locomotives et chaudières. — Belle collection de 46 modèles de navires de guerre et de commerce jaugeant de 370 à 10150 tonneaux, construits pour l'Amirauté anglaise, divers gouvernements et des lignes de navigation de toutes nationalités.

*Charles Cammell and C° L^td^*, à Sheffield. — Blindages d'acier à l'abri des projectiles; canons, bombes, obus, boulets, lance-torpilles; matériel pour chemins de fer de montagne; roues, essieux, matériel pour les navires.

A. and P. Steven, à Glasgow. — Presses, pompes, élévateurs, accumulateurs, mus à la main, par l'eau ou à l'électricité.

*The British Schuckert Electric C° L^td^*, à Londres. — Dynamos, générateurs, moteurs, ventilateurs, projecteurs; appareils de transmission de force motrice à haute tension; lampes à arc; chauffage et cuisine à l'électricité (cette maison a un pavillon spécial dans les jardins).

*Mavor and Coulson L^td^*, à Glasgow. — Engins et dynamos : pompes pour plongeurs, pompes centrifuges et rotatives, mues à l'électricité; machines à perforer et à concasser le charbon ; accessoires pour la force motrice et la lumière électrique.

*Robey and C° L^td^*, à Lincoln. — Dynamos pour steamers.

Steward and Young, à Glasgow. — Matériel pour la fabrication des bonbons, dragées, pastilles, chocolats, etc.

Watson, Laidlaw and C°, à Glasgow. — Machines centrifuges pour la sucrerie, la teinturerie et les industries chimiques. Système permettant de modifier séparément la vitesse des turbines actionnées par un même arbre de transmission.

LES JARDINS ET LES PAVILLONS PARTICULIERS

Les jardins de l'Exposition se composent des parties du parc de Kelvingrove, épargnées par la construction des grands palais; ils s'étendent sur les deux rives de la Kelvin, se prolongeant an nord jusqu'à l'Université, et à l'est le long de Parkgrove Terrace, Royal Terrace et la Belle Place. On y accède à l'ouest par la porte de Dumbarton Road, au nord par la porte du Collège et à l'est par la porte de Claremont Street. Les grands pavillons nationaux ou coloniaux, le pavillon de l'Eclairage et du Chauffage, le grand hall de la Musique, le Stand et les Attractions faisant l'objet de chapitres spéciaux, nous ne nous y arrêterons pas pour le moment, énumérant seulement les pavillons constituant des installations ou concessions particulières.

Rive droite de la Kelvin.

Au point culminant de l'Exposition, contre l'Université, se trouve le magnifique phare de *Steven and Struthers*, à Glasgow. Au-dessous, et sur le bord de la rivière, est installé le grand restaurant désigné sous le nom de *Royal Bungalow*, qui comprend comme annexe le *Restaurant Russe*. Une fontaine monumentale, de *Walter Macfarlane and C°*, à Glasgow, s'élève dans l'axe du pont principal, qui relie les deux rives de la Kelvin. Près d'une passerelle située en aval de ce pont, et en face du *Pavillon annexe de la Section française*, est placé le gracieux *Pavillon Benson :* ce pavillon, construit et décoré par *W.-A.-S. Benson*, de Londres, se compose d'une longue salle voûtée, flanquée de deux annexes; on y remarque d'artistiques appareils électriques de Benson, de la mosaïque, de la verrerie et des vitraux de



Powell, des frises en papier peint de *Jeffries*, un foyer et sa garniture d'*Ernest Newton*, exécutés par la Société *The Falkirk Iron*, des carrelages de la Société *The Pilkington Tile and Pottery*, des marbres de la *Marmor Company*. Toutes les œuvres ainsi présentées caractérisent bien le mouvement de rénovation de l'art décoratif anglais, inspiré par William Morris et son école : elles font du *Pavillon Benson* un des ensembles les plus harmonieux de la Section britannique.

En remontant vers le nord, on rencontre successivement un joli petit pavillon blanc, servant de dégustation pour le *Cacao Van Houten*, une coquette construction dans laquelle la maison *T. and R. Annan*, concessionnaire de la photographie pour l'Exposition, expose de belles reproductions de tableaux et des vues de l'Exposition, et enfin le grand établissement *The Prince's Restaurant*.

Le visiteur, se dirigeant de là vers l'ouest, parcourt une longue allée qui se prolonge jusqu'au *Pavillon de l'Éclairage et du Chauffage*, et sur laquelle donnent de nombreux pavillons construits par les maisons dont les noms suivent :

Charles Churchill and C^{o} L^{td}, à Londres : machines-outils américaines pour ingénieurs et mécaniciens, perforateurs.

British Schuckert Electric and C^{o} L^{td}, à Londres : électro-moteurs, type du chemin de fer réduit, projecteurs de phare.

Alexander Macdonald and C^{o} L^{td}, à Aberdeen : monuments, colonnes, tombes en granit.

Notkin Syndicate L^{td}, à Edimbourg : appareils portatifs pour l'éclairage public et domestique au pétrole.

John Thornycroft and C^{o}, à Londres, et *Hauthorn Leslie and C^{o}*, à Newcastle-sur-Tyne : modèles de bateaux, chaudières tubulaires, appareils électriques.

P. and W. Mac Lellan L^{td}, à Glasgow : wagons à marchandises.

Alexander Cousland and Son, à Glasgow : travaux en fil de fer, kiosques.

The Ingersoll Sergeant Drill C^{o}, à Londres : machines à perforer le granit.

Skoda Works Pilsen L^{td}, à Pilsen (Bohême) : hélices, arbres de couche, propulseurs en acier pour la marine.

Darlington Forge C^{o} L^{td}, à Darlington : très belle exposition de fontes de fer et d'acier, arbres de couche et roues à engrenage pour la marine.

The New Taite Howard Pneumatic Tool C^{o} L^{td}, à Londres : machines diverses pour usines et constructions navales.

Lever Brothers Ltd, à Port-Sunlight (Cheshire) : jolie maison ouvrière avec jardin, semblable à celles habitées par les ouvriers de la grande savonnerie de Port-Sunlight. (L'exposition des produits de Lever Brothers est dans le grand hall de l'Industrie.)



Seliq Sonnenthal and Co, à Londres : machines-outils pour les industries métallurgiques.

British Westinghouse Electric and Manufacturing Co, à Londres : très belle et importante installation de générateurs électriques pour la marine, tramways électriques, moteurs divers.

The Manchester Acetylene Gas Co Ltd, à Manchester : générateurs d'acétylène transportables pour l'éclairage public.

Bon-Accord Acetylene Gas Co, à Aberdeen : générateurs d'acétylène pour l'usage domestique, réflecteurs.

John Finlay and Co Ltd, à Glasgow : appareils à fabriquer l'acétylène.

The Patent Paraffin Gas Lighting Co Ltd, à Glasgow : appareils pour l'éclairage et la cuisine, avec démonstrations pratiques.

The Bullard Machine Toll Co, à Londres : machines à tourner et à perforer.

The Machinery Trust Ltd, à Londres : superbe pavillon contenant une grande installation d'imprimerie modèle en fonctionnement : machines à composer « Linotype », presses rotatives mues par l'électricité.

E. Green and Son, à Manchester : chaudières tubulaires pour navires.

G.-D. Peters and Co, à Londres : garnitures pour tramways.

Pintsch's Patent Lighting Co, à Londres : bouées lumineuses, bouées à sonneries.

International Pneumatic Tool Co Ltd, à Londres : marteaux-pilons.

Davies and Sneade, à Liverpool : meubles et appareils à décortiquer les grains et le riz.

Rive gauche de la Kelvin.

Le visiteur, laissant à droite le *Pavillon de l'Éclairage et du Chauffage*, traverse la Kelvin sur une passerelle parallèle au *Partick Bridge*, et se trouve dans la partie des jardins qui entoure le *Palais des Beaux-Arts*. Entre ce palais et la Grande Avenue est placé le restaurant dit *Grand Avenue Buffet*, qui a pour voisin le *Palace Restaurant* surplombant la Kelvin. Signalons au passage, quoique ne donnant pas sur les jardins, *The Girls' Club*, situé dans un angle de la Grande Avenue : cette utile institution, créée sous le patronage d'un Comité de dames, comprend une grande salle de réunion et deux petits salons où peuvent se réunir, sans payer aucune cotisation, les jeunes filles employées dans l'Exposition, et où elles trouvent un piano et de nombreux journaux, revues et livres anglais et étrangers.

Auprès d'un pavillon contenant des engins pour l'extinction des incendies, est placé *The Exhibitors' Club*, ou club des Exposants. Cette Société, qui a pour président M. James T. Tullis, reçoit comme membres tous les exposants qui en font la demande et paient la cotisation ; elle occupe, en face du palais des Beaux-Arts, un pavillon colonial surélevé sur un pilotis, construit en acier par *A. and J. Main* L^{td}, de Glasgow, et comprenant des salons, un fumoir et une salle de billard. En face du club s'élève le pavillon de la *Red Cross Society*, Société de la Croix Rouge de Glasgow, avec une belle installation de tentes et de matériel d'ambulance. Viennent ensuite : le pavillon *Alexander Pollock*, à Tarbolton, aménagements et meubles rustiques ; — celui de la *General Accident Assurance* C^o L^{td}, à Glasgow : statistiques et graphiques concernant les incendies, les services et le matériel des sapeurs-pompiers ; — le *Tea House and Terrace Gardens*, restaurant adossé à un grand kiosque de musique en face du *New-Bridge*, incendié au mois de juillet, et reconstruit en quelques jours ; — le pavillon occupé par la maison *James Templeton and* C^o, à Glasgow : tapis et carpettes ; — deux kiosques, l'un



pour la vente du tabac, l'autre pour la vente des fruits et des fleurs.

Devant l'entrée d'honneur du Palais des Beaux-Arts s'élève une statue monumentale en bronze de S. M. la reine Victoria. Après avoir longé le *Grand Hall de l'Industrie*, on parvient dans les jardins du sud-est, dans lesquels se trouvent la plupart des grands pavillons décrits d'autre part : *Pavillon japonais; — Grand Restaurant Grosvenor*, attenant au *Grand Concert Hall; — Pavillon de la Presse,* coquette construction sans étage, entourée de fleurs et de verdure ; — restaurant dit *Flint's tea rooms;* — kiosque à musique; — *Théâtre Indien; — Pavillon du Canada; — Stewart Memorial Fountain*, belle fontaine monumentale entourée de licornes et de lions héraldiques et surmontée d'une statue dorée ; — *Pavillon de l'Irlande;* — groupe des grands *Pavillons de la Russie; — Pavillon de l'Agriculture;* — énorme tente contenant des spécimens de tentes de campagne et de parasols de plage exposés par *L. Porte,* à Paris ; — *Greenhouse,* grande et belle serre ; — *Farm Steading*, ferme modèle composée de quatre bâtiments, constructions rurales en bois, de *Speirs and C°*, à Glasgow, à usage de maison de fermier, hangars, écuries, étables, contenant des machines agricoles, du matériel de ferme, des installations de basses-cours, poulaillers, couveuses, etc. Les installations et objets exposés dans cette ferme sont l'œuvre de la *Glasgow Dairy Company*, de *John Wallace and Sons L^td^*, à Glasgow, et de *P. and W. Mac-Lellan L^td^*, à Glasgow.



PAVILLON DE L'AGRICULTURE

Ce pavillon, orné d'une coupole soutenue par des colonnes, comprend des expositions de divers pays. Le *Verkaufs Syndikat der Kaliwerke*, syndicat allemand de la potasse, présente de beaux échantillons de potasse et dérivés employés dans l'agriculture, avec des statistiques, graphiques et photographies indiquant ces différents emplois; le centre de l'installation est occupé par un énorme groupe allégorique représentant l'Industrie chimique, l'Agriculture scientifique et le Progrès de la Science. — *The Permanent Nitrate Committee,* à Londres, placé sous les auspices du gouvernement chilien et de l'*Associacion Salitrera de Propaganda*, à Iquique (Chili), expose du nitrate de soude pour l'usage agricole, du matériel pour son emploi, des statistiques, des diagrammes, des vues du Chili. — *The Agricultural Research Association* for the N. E. Counties of Scotland, à Aberdeen, présente les progrès de la science agricole depuis vingt-cinq ans, avec diagrammes et spécimens. — *The Sulphate of Ammonia Committee*, à Londres, montre des échantillons de légumes obtenus à l'aide des engrais à base de sulfate d'ammoniaque. — *The West of Scot-*

land Agricultural College, présente, d'une façon très intéressante, les méthodes employées dans son enseignement pour la culture raisonnée, avec spécimens et diagrammes. — *Alexander Cross and Sons L^td Leeds Phosphate Company* exposent des minerais de fer contenant du phosphore et des échantillons de phosphates avec indication des méthodes d'utilisation; un grand groupe symbolique représentant l'Union de l'Agriculture et de la Métallurgie occupe le centre de leur installation. Citons encore: *Gartons L^td*, à Warrington : graines et produits de ces graines, cultures intensives; — *Spratt's Patent L^td*, à Londres : biscuits et médicaments pour les chiens; — et de nombreuses expositions concernant les semences, engrais, procédés de culture, spécimens de fruits, légumes, céréales, médicaments pour les chevaux et les bestiaux.



PAVILLON DE L'ÉCLAIRAGE ET DU CHAUFFAGE

L'éclairage et le chauffage ne sont pas uniquement concentrés dans ce pavillon, car de nombreuses installations figurent dans la Grande Avenue, dans la Galerie des Machines, et surtout dans les divers pavillons particuliers, situés au nord-ouest des jardins. Mais, si les pavillons particuliers sont plus spécialement affectés au gaz, à l'acétylène et à l'électricité, pour les usages publics ou industriels, le grand pavillon, placé à l'extrémité nord-ouest de l'Exposition, est affecté aux expositions concernant l'éclairage et le chauffage domestiques et la cuisine. Cette section, très importante, comprend quarante-quatre exposants, parmi lesquels nous signalerons : *The Richmond Gas Stove and Meter C^o L^td*, à Warrington : appareils à gaz pour éclairer, chauffer, faire la cuisine, rôtir les viandes, griller le pain; — *Mac-Dowall Steven and C^o L^td*, à Glasgow : appareils

pour régler la combustion dans les fourneaux; — *J. and A. Mac-Farlane*, à Glasgow : laveuses, essoreuses, calandreuses, appareils de chauffage pour cuisines et salles de bains; — *R. and A. Main*, à Glasgow : appareils à gaz pour blanchisseurs et laboratoires, extincteurs, etc.

PAVILLON FRANÇAIS

(Annexe)

Nous avons dit antérieurement que les emplacements accordés à la Section française, dans le grand hall de l'Industrie, s'étaient trouvés insuffisants, et que la plupart des exposants du groupe II n'avaient pu y trouver place. M. Victor Muller, président de ce groupe, dut se préoccuper de loger ses exposants, et, sur sa demande, un emplacement, mesurant 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, fut mis par le Comité exécutif à la disposition de la Section française. Il fallut, en six semaines, déblayer le terrain, poser les assises, élever des constructions, procéder aux peintures et à la décoration et préparer les installations; ce tour de force fut exécuté grâce au dévouement et à l'activité dont firent preuve M. Muller, M. Lucien Lévy, délégué du Comité, et les architectes de la Section française, MM. de Montarnal et Bugeon.

Le pavillon occupe la totalité de l'emplacement concédé, sur la rive droite de la Kelvin, en face du Palais des Beaux-Arts, à l'extrémité de la passerelle. Il est entouré de fleurs et d'arbustes et ses façades extérieures sont ornées de gracieux cartouches décoratifs. On y accède par un perron du côté de la Kelvin, et la sortie est assurée par deux portes de côté. Les principales industries installées dans ce pavillon sont les suivantes : cuirs et peaux, machines, métallurgie, appareils sanitaires, transports, matériel des chemins de fer, phares, travaux d'art, décoration des édifices, corderie, cristallerie, céramique, encres. Le lecteur trouvera la description de ces installations dans le rapport du groupe II rédigé par M. Muller.



PAVILLONS RUSSES

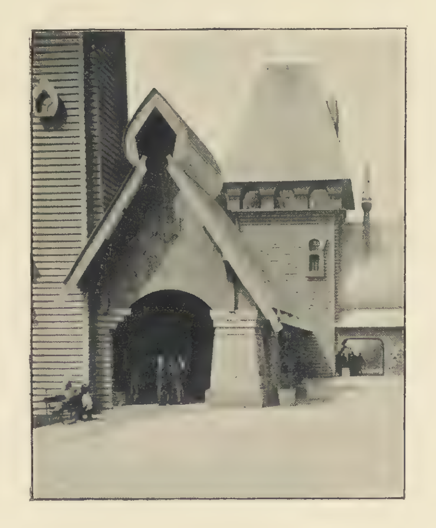
Pour la première fois la Russie est représentée officiellement à une Exposition britannique; elle a voté un crédit de 750 000 francs pour la construction et l'organisation de sa Section. Le Commissariat se compose de MM. J.-V. Lodijensky, commissaire général, le conseiller M.-A. Bilbassoff, secrétaire général, Protapopow, commissaire; les architectes sont MM. Stepanov et Zelenco; les biens de la couronne sont représentés par M. le baron Pilar de Pilchau, directeur des Apanages impériaux.

En dehors des installations particulières comprises dans le grand hall de l'Industrie, la Section russe comprend tout un lot de constructions placées dans les jardins de l'est. Ces pavillons, qui semblent plus particulièrement affectés aux expositions officielles et collectives, sont bâtis en bois revêtu d'une ornementation polychrome dans le goût des constructions rurales. Ils sont au nombre de six, quatre grands et deux petits, et leur masse imposante, avec leurs clochetons et leurs silhouettes découpées, est d'un effet décoratif des plus heureux.

Le *Pavillon de l'Agriculture* est le plus grand de tous : il comprend l'exposition officielle du *Ministère de l'Agriculture et des Domaines* et

quelques installations particulières, parmi lesquelles celles des thés de *Perloff* et de *Popoff*, et des kummels et liqueurs de *Wolfschmidt*, à Riga. Ce pavillon contient des brochures et diagrammes relatifs à l'agriculture et au commerce, et une belle collection de produits agricoles : blés, maïs, seigles, riz, plantes potagères, fruits, conserves de viandes, poissons et fruits, vins de Crimée, vodkas et divers alcools de grains, huiles comestibles, sucres, produits de la ferme et de la basse-cour, cotons, tabacs, etc. L'exposition agricole comprend en outre deux petits pavillons, l'un consacré aux produits de la meunerie, où sont exposés des spécimens de pains, brioches et biscuits, l'autre affecté spécialement aux céréales, qui contient une collection complète de tous les grains de Russie, des graphiques concernant l'exportation des céréales, et un beau modèle de steamer spécialement construit pour le transport des grains.

Le *Pavillon des Forêts* est aménagé avec beaucoup de goût ; l'histoire de l'exploitation des forêts et des divers emplois du bois y est retracée méthodiquement. On y trouve des échantillons de toutes les essences de bois de la Russie, des méthodes de plantation et de coupe, des types de bois scié et des modèles de scieries, des travaux du tourneur et du sculpteur sur bois, de la cellulose et des pâtes de bois pour la fabrication du papier, des statistiques, des diagrammes et de grandes cartes des régions forestières de la Russie.



Le *Pavillon des Mines* est en grande partie affecté à l'exposition du *Musée de l'Institut minier de Saint-Pétersbourg :* cette institution présente une collection complète de tous les minéraux contenus dans le sol russe. On remarque encore dans ce pavillon des cartes des mines d'or et de platine, des huiles minérales, des granits et des marbres, des malachites travaillées, des carrelages céramiques, et quelques objets manufacturés en métal, armes, bronzes, samovars, etc.

Le *Pavillon de l'Asie russe* contient des tapis, tissus, meubles et bijoux d'Orient présentés par des exposants particuliers.



PAVILLON JAPONAIS

La Section japonaise est installée dans un grand pavillon blanc, placé dans les jardins de l'est, entre le grand hall de l'Industrie et le grand Concert-Hall. L'édifice est couronné d'une corniche à balustres et d'oriflammes ; on y accède par un escalier surmonté d'un soleil levant. La partie la plus intéressante de la Section japonaise est sans contredit l'exposition d'horticulture, placée dans un jardin qui entoure le pavillon, où se voit une très curieuse et très complète collection de plantes et d'arbustes aux branches contournées, inconnus en Europe. La partie industrielle comprend des denrées alimentaires, des porcelaines de Kioto, des faïences de Satsuma, des bronzes, des émaux cloisonnés, des ivoires, des bois sculptés, des laques, des tissus de coton, des soies grèges, des soieries brodées, des kakémonos, des livres enluminés, des tapis et des meubles.



PAVILLON IRLANDAIS

L'Exposition de l'Ile d'Emeraude est organisée sous le patronage du *Département de l'Agriculture et de l'Enseignement technique pour l'Irlande*, avec l'assistance du *Bureau des Districts réunis*. Elle occupe auprès de la Stewart Memorial Fountain un coquet pavillon, construction rustique couverte en chaume, semblable aux maisons des vieux seigneurs de villages. Ce bâtiment se compose d'un grand hall, de quatre pièces et d'une cour intérieure; on y pénètre par un vestibule dans lequel on remarque un bow-window orné de superbes vitraux et des panneaux décoratifs représentant saint Patrick et saint Bridget, par *Ward et Partners*, à Belfast.

Le *Département de l'Agriculture et de l'Enseignement technique pour l'Irlande* expose des mouchoirs brodés, des nappes damassées tissées au métier à main, du linge de cuisine, des spécimens de soude et de tabac, et une importante collection d'engins de pêche et types de barques ; — *The Collective Exhibit of Cottage Industries* présente une belle exposition d'ensemble des fabriques de lingerie des divers comtés d'Irlande; — *The Garryhill Cottage Industry* figure avec un choix intéressant de broderies blanches et de couleur ; — *The Irish Agricultural Organisation*

Society, à Dublin, est représentée par des graphiques et documents concernant les Sociétés coopératives, les Banques agricoles et les Sociétés des industries du foyer; — *The National Industries of Ireland Corporation L^td^*, à Londres, soumet des échantillons de pierres tendres, pierres de taille, pavés, charbon et fer; — *Sir John Power and Son*, à Dublin, expose une réduction de son matériel d'usine pour le traitement du grain et la distillation du whisky; — *Hamilton and C^o^*, White-House, à Portrush, ont une exposition importante et très variée, comprenant des sculptures sur chêne, des porcelaines ajourées de Portrush, des popelines, de la lingerie damassée, des broderies, des dentelles d'Irlande, des vêtements; — *The Irish Lace Depot L^td^*, à Dublin, représente une collectivité d'exposants de dentelles et de travaux au crochet; — dans la cour intérieure se trouvent réunis dix-huit modèles des plus beaux steamers assurant les services réguliers des ports d'Irlande; cette exposition est complétée par des dessins représentant les installations intérieures de ces navires, et par des cartes et vues pittoresques d'Irlande.





PAVILLON CANADIEN

L'Exposition du Canada, qui est très importante, occupe deux emplacements, le Pavillon canadien et une partie du grand hall de l'Industrie. Le Pavillon, situé dans les jardins de l'est, entre le grand Concert-Hall et les Pavillons russes, est un bel édifice dont chaque façade est ornée de deux tours carrées. Les expositions officielles du Dominion y occupent une grande place. Le *Département de l'Agriculture* présente : une belle installation collective de céréales et de fourrages où figurent 250 fermiers, et au milieu de laquelle se trouve un grand kiosque formé de gerbes comprenant toutes les variétés; — une sélection de 150 types différents de pommes fraîches conservées par un procédé de réfrigération; — une collection de légumes produits par les fermes d'expérimentation. — Le *Département des Pêcheries* expose une série d'animaux et oiseaux aquatiques naturalisés, des poissons, des crustacés, et des modèles de bateaux de pêche. — Le *Département des Forêts* est représenté par des spécimens de soixante essences de bois. — Les *Provinces de Québec, de Manitoba et de la Colombie britannique* présentent les échantillons de

tous les bois produits par leurs territoires respectifs. — La *Province de Québec* expose une collection de spécimens naturalisés de sa faune. — La *Ferme centrale d'expérimentation*, à Ottawa, montre sa production de tabac, lins et laines.

L'exposition des machines agricoles, charrues et outils aratoires, occupe près de la moitié du pavillon : les installations les plus intéressantes sont celles de *Massey Harris C° L^td*, à Toronto; — *David Maxwell and Sons*, à Saint-Mary, Ontario; — *J. Fleury's Sons C° L^td*, à Aurora, Ontario; — *James Brothers Foundry C°*, à Perth, Ontario; — *Noxon C° L^td*, à Ingersoll, Ontario; — *The Verity Plow C° L^td*, à Brantford, Ontario. — A signaler également les bois provenant de l'île d'Anticosti, présentés par M. *Henri Ménier*, à Paris, les types de tous les canots usités pour la navigation sur les rivières, de nombreux appareils de chauffage, des voitures de toutes sortes, des tabacs et cigares, des conserves de fruits, des cartes, graphiques et vues, et enfin des échantillons de pâtes de bois pour la fabrication du papier, exposés par *The Sault-Ste-Marie Pulp and Paper C°*, à Sault-Sainte-Marie, Ontario, *The Lake Megantic Pulp C°*, à Lake-Megantic, Québec, et *The Laurentide Pulp C° L^td*, à Grande-Mère, Québec.

Dans le grand hall de l'Industrie, la *Canadian Court* contient une section minéralogique très importante, comprenant tous les spécimens des produits du sous-sol canadien, organisée par le *Département de l'Inspection géologique*, à Ottawa, le *Bureau des Mines de la province d'Ontario*, le *Département de la Colonisation et des Mines de la province de Québec*, le *Département des Mines de la Colombie britannique*, le *Département des Travaux publics et des Mines de la Nouvelle-Écosse :* on y trouve des échantillons de quartz aurifère, d'argent, de cuivre, de nickel, d'amiante, de marbre, d'huiles minérales, etc.

Une très importante section, consacrée aux établissements d'enseignement, comprend des vues d'Université, collèges et écoles, des graphiques et programmes d'enseignement. Les principaux exposants sont : le *Département de l'Instruction publique de l'Ontario, de Québec, de Manitoba, de la Colombie Britannique et de la Nouvelle-Écosse*, l'*Université d'Ottawa*, l'*Université Vittoria* à Toronto, le *Conservatoire de Musique de Toronto.* On remarque encore une installation complète de charcuterie, et de nombreux spécimens de conserves de viandes et de poissons, beurres, fromages, miel, farines, ciment, gypse, graphite, charbon, cuirs, chaussures, maroquinerie, équipements, sellerie, orgues, pianos, machines à composer et modèles de bateaux.

Il serait intéressant de suivre l'évolution économique, agricole et

industrielle du Canada depuis l'arrivée de Jean et Sébastien Cabot, en 1497, jusqu'à nos jours, en passant par la prise de possession au nom de François Ier par Jacques Cartier, en 1534, et par son occupation définitive par l'Angleterre en 1783. Mais un tel examen dépasserait les limites restreintes de ce travail, et nous devons nous limiter à une courte étude de la situation actuelle de cette riche contrée.

Le Dominion du Canada mesure, y compris les territoires annexés, une superficie de 8987957 kilomètres carrés ; il se compose de sept provinces, Ontario, Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Colombie Britannique, Manitoba et l'île du Prince-Édouard, auxquelles il faut ajouter les territoires du nord-ouest. La province la plus étendue est celle de Québec, qui mesure 488676 kilomètres carrés ; l'Ontario vient ensuite avec 263473 kilomètres carrés.

Le recensement de 1891 accuse une population totale de 4833239 habitants, dont 1488535 habitants pour la province de Québec et 2114321 habitants pour l'Ontario. Puis viennent la Nouvelle-Écosse avec 450936 habitants, le Nouveau-Brunswick avec 321263, Manitoba avec 152506, Prince-Edouard avec 109078, les territoires du nord-ouest avec 98967, et la Colombie anglaise, 98173. D'après le recensement de 1901, dont les chiffres de détail ne sont pas encore publiés, la population est évaluée à 5338883 habitants. La densité de la population atteint son maximum dans l'île du Prince-Édouard. Les plus grandes agglomérations sont : Montréal, 240000 habitants ; — Toronto, capitale de l'Ontario, 188000 ; — Québec, capitale de la province de Québec, 75000. Ottawa, capitale du Dominion, n'occupe que le quatrième rang avec 55000 habitants.

La population indienne est évaluée à 100000 individus, divisés en 36 tribus, dont 25000 habitent à l'ouest des Montagnes Rocheuses et 75000 à l'est. Le contingent blanc se répartit en population de langue anglaise et population de langue française : cette dernière comprend 1404974 personnes et sa proportion, dans la province de Québec, est de 79 p. 100. Il y a 2745453 protestants, 1992017 catholiques, et 95769 personnes appartenant à divers cultes.

Les résultats du recensement de 1901 ne sont pas sans inquiéter le gouvernement britannique : ils indiquent en effet que la population est en décroissance dans les districts de langue anglaise et en augmentation dans les pays de langue française. Le développement des Canadiens-Français s'est manifesté, non seulement dans la province de Québec, mais il s'est étendu depuis dix ans à l'Ontario, dont plusieurs comtés, ceux d'Essex, de Russell, de Prescott, de Nipissing, ont maintenant une population en majorité française. De plus, la race jaune, très prolifique,

envahit le Canada par l'ouest : l'immigration chinoise et japonaise s'étend de plus dans la Colombie Britannique.

Parmi les habitants qui ont indiqué leur profession lors du recensement de 1891, on compte 735207 agriculteurs, 27 079 pêcheurs, 15168 mineurs, 12 756 ouvriers de construction, 320001 ouvriers d'usines, 246183 domestiques, 186695 employés de commerce et d'administration, 63280 personnes exerçant des professions libérales et 52986 rentiers.

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, l'agriculture est la principale richesse du Canada. Le sol du Nouveau-Brunswick peut produire à lui seul de quoi nourrir une population de 5 à 6 millions d'habitants, soit près de vingt fois sa population. L'Ontario fournit des quantités considérables de blé, maïs, avoine, orge, pois, pommes de terre, carottes, navets. La région du lac Saint-Jean, surnommée le Grenier de la province de Québec, est d'une richesse exceptionnelle en blé, avoine, orge, pommes de terre et tabac : l'élevage du bétail et la fabrication du beurre y sont florissants. La province de Québec, dont de vastes régions sont encore inexplorées faute de bras pour la culture, est appelée à progresser dès que la propagande faite par le Département de la Colonisation y aura amené un nombre de colons suffisant. Les cultures de blé du Manitoba sont remarquables ; on trouve encore du blé dans les Territoires du nord-ouest, l'Assiniboia, l'Alberta, l'Athabasca et le Sascatchewan,

Les exploitations forestières ne produisent pas d'essences rares, mais la production est considérable et donne des résultats rémunérateurs. Les régions du sud fournissent le cèdre rouge, le chêne blanc, le hêtre, l'érable dur, le cèdre blanc ; en remontant vers le nord, on ne trouve plus que le pin, le sapin et le peuplier. Dans plusieurs régions, de grandes scieries permettent de débiter sur place les planches et les bois de charpente, dont le transport est facilité par les lacs et par de nombreux cours d'eau ; les chutes d'eau, qui abondent, fournissent la force motrice. L'industrie des pâtes de bois pour la fabrication du papier a pris, durant ces dernières années, un développement considérable, surtout dans les provinces de Québec et de l'Ontario ; elle est appelée à surpasser sous peu la production des marchés scandinaves. Le Canada possède actuellement 35 usines pour la fabrication de la pâte de bois, dont 15 dans la province de Québec et 10 dans l'Ontario, produisant en tout environ 1 100 tonnes de pâte par jour ; ces usines réunissent un capital de près de 100 millions de francs. Il existe, en outre, 30 usines pour la fabrication du papier, qui produisent ensemble environ 300 tonnes par jour. La presque totalité de la pâte de bois exportée est absorbée par l'Angleterre et les Etats-Unis ; la France, qui achète annuellement près de 90000 tonnes

de pâtes étrangères, n'est pas, faute de moyens de transport directs, tributaire du Canada.

Les mines canadiennes ont pris, depuis quelques années, un grand développement : la valeur des extractions, qui était en 1888 de 57 millions de francs environ, s'est élevée, en 1899, à près de 245 millions de francs, dont 145 millions pour les mines métalliques, et 100 millions pour les mines non métalliques. Dans ces chiffres figurent 108000000 de francs pour l'or, 1000000 pour l'argent, 10600000 pour le nickel, 14000000 pour le cuivre, 6100000 pour le plomb, 46000000 pour le charbon, 830000 pour le mica, 82000 pour le lignite, etc. — Les mines d'or se trouvent principalement dans la Colombie Britannique, le district du Yukon qui contient la fameuse région du Klondike, et la Nouvelle-Ecosse ; on en trouve, mais dans des proportions beaucoup moindres, dans l'Ontario et la province de Québec. — Trois provinces seulement ont des mines d'argent, l'Ontario, la province de Québec et la Colombie Britannique. — Il n'existe qu'un seul gisement de nickel, à Sudbury, dans l'Ontario : ce gisement fut découvert accidentellement il y a onze ans par des terrassiers qui creusaient une tranchée pour la ligne du Caledonian Pacific Railway, et vaut, paraît-il, ceux de la Nouvelle-Calédonie. — Les gisements de cuivre les plus importants sont ceux de la rive nord du lac Supérieur et de la rive nord-est du lac Huron, dans l'Ontario ; on rencontre encore des filons au sud de la Colombie Britannique, dans l'île du Cap-Breton et sur la frontière de la province de Québec et des Etats-Unis, au sud-est de Montréal. — On trouve du plomb sur la rive nord du lac Supérieur, dans le sud de la Colombie Britannique et près de Pembroke, dans l'Ontario. — Le minerai de fer se rencontre dans le Manitoba, l'Ontario, la province de Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et Cap-Breton. — Les principaux gisements de charbon sont ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ; il existe également quelques mines dans la Colombie Britannique, dans les territoires du nord, les Montagnes Rocheuses et Cap-Breton.

Il existe dans la Colombie Britannique une exploitation de mercure, dans l'Ontario du pétrole, dans l'Athabasca du pétrole et des goudrons, dans l'Ontario du zinc et du sel, dans la Colombie Britannique du platine ; — le gypse se rencontre dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton ; — le mica et les phosphates dans l'Ontario et la province de Québec ; — le manganèse dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton ; — l'antimoine dans la province de Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ; — le lignite dans les districts du nord-ouest et dans le Manitoba ; — la plombagine dans la

province de Québec. — En 1878, on a découvert à Danville, Thetfort et Black-Lake, dans la province de Québec, au nord-est de Montréal, trois importants gisements d'amiante, de la variété dite « chrysotile » : l'amiante est très recherché dans toutes les industries en raison de sa non-conductibilité et de son incombustibilité. Ces gisements représentent 90 p. 100 de la production du monde entier; ils fournissent actuellement 16000 tonnes, plus 8000 tonnes de résidus dénommés « asbestic », pour une valeur totale de 2600000 francs et sont exploités par dix compagnies.



La situation géographique du Canada, baigné par les deux Océans, avec ses deux grandes mers intérieures, la baie d'Hudson et le golfe Saint-Laurent, avec ses beaux lacs et ses nombreuses rivières, est exceptionnellement favorable à la pêche. La production annuelle des pêcheries du Dominion est évaluée à près de 200 millions de francs, dont 80 millions pour la consommation locale et 120 millions pour l'exportation. — Dans la région de l'océan Atlantique, qui s'étend des côtes du Labrador au Nouveau-Brunswick, et embrasse l'estuaire et le golfe de Saint-Laurent, l'île du Prince-Edouard, l'île du Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse, on trouve le saumon, la morue, l'égrefin, le maquereau, le hareng, l'alose, l'éperlan, la merluche, le homard, l'huître; les lacs et rivières contiennent la truite, le saumon, l'esturgeon, le brochet, la perche, la carpe et divers poissons blancs. — Dans la baie d'Hudson, on pêche la baleine, le morse, le saumon, l'esturgeon, la morue, l'alose, la truite saumonée et le brochet. — Sur l'océan Pacifique, les habitants de la côte de la Colombie Britannique et de l'île de Vancouver se livrent à la pêche du saumon, de l'esturgeon, du hareng, du phoque à fourrures, de la loutre de mer, de la morue noire, de l'anchois, de l'éperlan. — Enfin, dans les lacs du nord-ouest et du plateau des Montagnes Rocheuses, on trouve le saumon, la truite, l'esturgeon, le brochet, la perche et de nombreuses

variétés de poissons blancs. — C'est dans la Nouvelle-Ecosse et la Colombie Britannique que la pêche est le plus développée. Le saumon est, en grande partie, expédié en Angleterre et aux Etats-Unis, soit conservé en boîtes, soit congelé dans des chambres réfrigérantes.

Les régions qui entourent la baie d'Hudson produisent, en dehors des poissons séchés ou salés, des huiles de phoque et de poisson, des peaux de castor, de martre, de loutre, de phoque, d'élan, de renne, d'ours, toutes les variétés de peaux de renard (bleu, blanc, argenté, rouge et noir) et des plumes.

L'élevage du mouton a pris une certaine extension; les provinces de Québec et de l'Ontario possèdent environ 3 millions de moutons. Certaines races seulement peuvent s'acclimater, en raison de la rigueur du climat pendant l'hiver. Dans l'île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, on trouve des moutons à laine courte, mais dont la peau s'utilise très bien. Quelques usines de tissage traitent la laine sur place; le reste est exporté. Les Etats-Unis en ont absorbé pour une valeur de plus de 7 millions en 1897, mais depuis l'application du tarif Dingley, la moyenne est tombée à 900000 francs.

Le Canada exporte, grâce aux chambres réfrigérantes des navires et des wagons de chemins de fer, une partie de ses beurres, pour une valeur de 2 millions environ. Quant aux fromages, les exportations du Dominion s'élèvent en moyenne à près de 100 millions de kilogrammes.

Les principales industries du Canada sont celles du fer et de l'acier, les scieries, les manufactures de tissage de laine et de coton, les fabriques de pâtes de bois, de locomotives, de voitures, de machines agricoles, les imprimeries, les cordonneries, etc.

Les articles dont l'exportation atteint les chiffres les plus élevés sont : les blés et farines, environ 140 millions de francs; — les fromages, 95 millions; — les bois bruts et débités, 87 millions; — le bétail, 45 millions; — les poissons secs et conservés, 43 millions; — le quartz aurifère, 20 millions; — puis viennent les céréales diverses, les fruits secs et conservés, la houille, l'argent, le lard séché, le beurre, les chevaux, les instruments aratoires, les peaux, les fourrures, les œufs, les pâtes de bois, etc. — Le chiffre total des exportations s'est élevé en 1900 à 994 millions, dépassant de 170 millions les chiffres de 1899. La Grande-Bretagne absorbe les trois cinquièmes de ces produits.

Le Dominion est loin de jouir du tarif douanier très libéral de l'Angleterre : les droits sont en général très élevés, et certains articles sont frappés de droits *ad valorem* qui atteignent 40 p. 100 et 50 p. 100. On en jugera par le tarif suivant, qui nous dispensera de tout commentaire.

TARIF DES DOUANES DU CANADA

MIS EN VIGUEUR LE 23 AVRIL 1897

Tarif de faveur spécial à la France. — *Les produits d'importation française suivants :* Vins mousseux et non mousseux, savons communs, savons de Marseille (*Castile soap*), noix, amandes, prunes et pruneaux, *bénéficient d'un régime de faveur spécial, en vertu de l'arrangement commercial signé à Paris le* 6 *février* 1893 *et promulgué le* 8 *octobre* 1895, *qui spécifie que « tout avantage commercial accordé par le Canada à un Etat tiers, notamment en matière de tarifs, sera de plein droit étendu à la France, à l'Algérie et à ses colonies* ».

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
Aliments lactés	valeur.	30 %
Amandes, noix	kilogr.	0fr,34
(Droit réduit d'un tiers pour les produits français).		
Appareils d'éclairage au gaz, à l'huile de pétrole ou à l'électricité	valeur.	30 %
Armes à feu	—	30 %
Articles pour teindre (indigo et autres extraits)		Ex.
Articles de voyage (malles, valises, boîtes à chapeaux, sacs de nuit, etc.)	—	30 %
Bijouterie et horlogerie : articles en or et en argent	—	30 %
— articles en argent sterling ou autre, articles nickelés, argentés ou dorés	—	30 %
— horloges, pendules et montres	—	25 %
Biscuits de toutes sortes : non sucrés	—	25 %
— sucrés	—	27 1/2 %
Blanc de céruse ou blanc d'Espagne, blanc de doreurs et blancs de Paris		Ex.
Broderies et dentelles	—	35 %
— Broderies de coton blanc	—	25 %
Brosses de tout genre	—	25 %
Carbonate de soude	—	25 %
Caoutchouc : bottes, bottines et souliers, courroies, ciments de caoutchouc et tous articles en caoutchouc ou gutta-percha	—	25 %
— Vêtements	—	35 %
Chapeaux d'hommes et de femmes	—	30 %

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
Ciment et chaux hydraulique	100 kil.	1fr,43
Confections de lin, de soie, ou de coton faites par la couturière	valeur.	35 °/o
Confiseries, sucre candi, gommes sucrées	livre et valeur.	0fr,06 35 °/o
Conserves de légumes, en boîtes ou autres colis	kilogr.	0fr,17
Conserves de viande, de volaille et de gibier; extraits de viande	valeur.	25 °/o
Corsets de tout genre, écharpes et ceintures de toutes sortes.	—	35 °/o
Coutellerie	—	30 °/o
Cuir ouvré : bottes, bottines et souliers; ouvrages en peau brute et tous articles en cuir	—	25 °/o
— Courroies	—	20 °/o
Eaux minérales naturelles, non en bouteilles		Ex.
Essence de térébenthine	—	5 °/o
Etoffes à robes pour femmes et enfants, alpagas, draps d'Orléans, cachemires, etc., ne pesant pas plus de 6 onces par yard carré, importés à l'état écru ou non fini	—	25 °/o
Faïence et porcelaine	—	30 °/o
Fil de coton à coudre et coton à crochet sur bobines ou tubes ou en pelotes et tous les autres fils de coton.	—	25 °/o
— en écheveaux à 3 ou 6 brins	—	15 °/o
Fleurs artificielles	—	25 °/o
Fromage	kilogr.	0fr,34
Fruits : en boîtes ou récipients	kilogr.	0fr,26
— conservés dans l'eau-de-vie ou autres spiritueux	hectolitre.	227fr,49
— gelées, marmelades, confitures	kilogr.	0fr,37
Gainerie : écrins à bijoux et à montres, boîtes pour les articles en argent et les plaqués et pour la coutellerie et autres articles semblables; écritoires, boîtes à gants, à mouchoirs ou cols de toilette, et autres articles de fantaisie	valeur.	35 °/o
Huiles : d'olive	—	20 °/o
— essentielles	—	10 °/o
Instruments de chirurgie et de dentisterie de toute sorte (les meubles exceptés)		Ex.
Instruments de musique : en cuivre pour corps de musique; pièces détachées de pianos et d'orgues	valeur.	25 °/o
— de tout genre; pianos et orgues.	—	30 °/o
Instruments pour les sciences, la photographie, les mathématiques et l'optique	—	25 °/o
Instruments de téléphone et télégraphiques, câbles pour télégraphes, téléphones et lumière électrique, batteries électriques et galvaniques, moteurs, générateurs, dynamos, douilles et appareils électriques	—	25 °/o
Jouets et poupées de toutes sortes	—	35 °/o

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
Journaux et publications trimestrielles, mensuelles et demi-mensuelles, et journaux littéraires hebdomadaires, non reliés		Ex.
Laines en masse, sauf les laines de peigne de mêmes espèces que celles produites au Canada		Ex.
— laines lustrées et autres laines de peigne	kilogr.	0fr,34
Liqueurs spiritueuses ou alcooliques distillées :		
— Alcool éthylique; genièvre de toute espèce; rhum, whisky et toutes liqueurs spiritueuses ou alcooliques; esprit ou huile de pommes de terre; esprit de bois ou alcool méthylique; absinthe, arack ou esprit de palme; eau-de-vie, y compris l'eau-de-vie artificielle et les imitations d'eau-de-vie; cordiaux et liqueurs de toute espèce; amers ou breuvages alcooliques de tout genre	hect. d'alcool pur.	476fr,16
— Vermouth ne contenant pas plus de 30 °/o de spiritueux de preuve, et vin de gingembre :		
n'en contenant pas plus de 26 °/o	—	178fr,56
contenant plus de 26 °/o de spiritueux de preuve	—	476fr,16
Livres imprimés, publications périodiques et brochures	valeur.	10 °/o
— Romans, nouvelles ou littérature semblable, non reliés ou brochés	—	20 °/o
— Brochures d'annonces, affiches enluminées, circulaires, publications périodiques d'annonces illustrées, calendriers et almanachs d'annonces, estampes de modes pour tailleurs et modistes	kilogr.	1fr,70
— Photographies, chromos, peintures, enluminures, gravures, dessins, plans de constructions, cartes géographiques et marines	valeur.	20 °/o
— Musique imprimée, reliée ou en feuilles volantes	—	10 °/o
Machines : agricoles		20 °/o
— à imprimer; à plier; à couper le papier; presses lithographiques; outils et instruments de reliure, machines à régler	—	10 °/o
— à vapeur locomobiles; batteuses et trieuses; manèges à chevaux; scieries et machines à raboter, locomobiles, etc	—	25 °/o
— à coudre et leurs pièces détachées	—	30 °/o
— Pompes en laiton de tout genre et appareils d'arrosage	—	30 °/o
— Pompes à incendie et extincteurs	—	35 °/o
Médicaments composés : préparations médicinales, chimiques et pharmaceutiques, y compris les médicaments brevetés :		

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
Médicaments liquides contenant de l'alcool	valeur.	50 °/o
autres, liquides ou non	—	25 °/o
— spiritueux et alcools de toutes sortes mélangés connus ou désignés comme anodins, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médicaments	hectolitre d'alcool pur et valeur.	476fr,16 30 °/o
Meubles de toutes sortes	valeur.	30 °/o
Nickel		Ex.
Outils : pour arts et métiers	—	30 °/o
— agricoles	—	25 °/o
Ouvrages en bois (non compris les meubles)	—	25 °/o
— cannes, cadres et stores	—	30 °/o
— manches de parapluies	—	20 °/o
— vitrines, billards et accessoires	—	35 °/o
Ouvrages en métaux : en plomb	—	30 °/o
— de laiton et de cuivre	—	30 °/o
— de zinc	—	25 °/o
— en nickel et en aluminium non plaqués ni émaillés	—	25 °/o
— de fer ou d'acier émaillé et articles similaires de nickel et d'aluminium	—	30 °/o
Papier : réglé, à lettres et enveloppes; à tentures; tous articles en papier	—	35 °/o
— à imprimer et papier de tout genre	—	25 °/o
Papier : Carton : de pâte	valeur.	10 °/o
— — de paille; papier sablé, verré, d'émeri, bitumé	—	25 °/o
Parapluies, parasols et ombrelles	—	35 °/o
Parfumerie : parfums, y compris les préparations pour la toilette (non alcooliques)	—	30 °/o
— parfums alcooliques et spiritueux parfumés, eau de Cologne et de lavande, eaux pour la chevelure ou la peau, eaux dentifrices et autres préparations pour la toilette :		
en bouteilles ou flacons ne contenant pas plus de 4 onces chacun	—	50 °/o
en bouteilles ou flacons contenant plus de 4 onces chacun	hect. d'alc. pur et valeur.	476fr,16 40 °/o
— Pommades françaises ou parfums préparés à la graisse ou à l'huile	valeur.	15 °/o
Passementerie	—	35 °/o
Peaux : à fourrures, dressées en tout ou en parties; peaux à maroquin tannées	—	15 °/o
— crues, soit salées à sec ou saumurées; peaux vertes		Ex.
Peaux ouvrées : gants de tout genre	—	35 °/o
— chapeaux, toques, manchons, palatines, pèlerines, rotondes et autres articles en fourrure	—	30 °/o

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
Peintures et couleurs broyées dans l'alcool, et tous vernis et laques à l'alcool	hectolitre.	128fr,26
Pipes et articles pour fumeurs	valeur.	35 °/₀
Plâtre de Paris, ou gypse moulu, non calciné	—	15 °/₀
— — calciné ou manufacturé	100 kil.	1fr,43
Prunes	valeur.	25 °/₀
(Droit réduit d'un tiers pour les produits français).		
Pruneaux	kilogr.	0fr,11
(Droit réduit d'un tiers pour les produits français).		
Rubans de tout genre	valeur.	35 °/₀
Savon commun ou de buanderie, non parfumé	kilogr.	0fr,11
(Droit réduit de moitié pour les produits français).		
Savon de Marseille, marbré ou blanc	—	0fr,23
(Droit réduit de moitié pour les produits français).		
Savons non autrement désignés	valeur.	35 °/₀
Soierie : soie grège ou filée, moulinée seulement, trame et organzine dévidée, non teinte	—	15 °/₀
— soie à coudre et à broder et soie torse	—	25 °/₀
Sucres raffinés de tous genres et sucre supérieur en couleur au type 16 hollandais	100 kilogr.	11fr,70
— sucre ne dépassant pas en couleur le nº 16	—	4fr,16
Tabletterie : ornements d'albâtre, de spath, d'ambre, de terre	valeur.	35 °/₀
— articles en fibre	—	25 °/₀
— Boutons de tout genre hormis ceux pour pantalons	—	35 °/₀
— Peignes de toilette et de parure de tout genre	—	35 °/₀
Tartrate de potasse	—	25 °/₀
Tissus et confections en tout ou en partie de laine filée ou peignée	—	35 °/₀
Tissus en velours, velveteen et peluche	—	30 °/₀
Tous articles de chanvre, lin ou jute, ou mélangés	—	25 °/₀
Vélocipèdes (bicycles et tricycles)	—	30 °/₀
Verrerie et cristallerie pour table	—	30 °/₀
Vert de Paris, sec	—	10 °/₀
Vins de toute espèce, excepté les vins mousseux, y compris les vins d'orange, de citron, fraise, framboise, sureau et gadelle :		
contenant 26 °/₀ ou moins de spiritueux de la force de preuve, importés en fûts ou en bouteilles	hect. d'alcool pur.	49fr,60
pour chaque degré de force excédant 26 °/₀ de spiritueux comme susdit, jusqu'à ce que la force de preuve atteigne 40 °/₀ de spiritueux, en sus	hect. d'alc. pur et valeur.	5fr,95 30 °/₀
— Champagne et tous autres vins mousseux, en bouteilles :		

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	BASES.	DROITS.
ne contenant chacune pas plus d'une pinte, mais plus d'une chopine	douzaine.	17fr,20
ne contenant pas plus d'une chopine chacune, mais plus d'une demi-chopine....	douzaine.	8fr,60
contenant une demi-chopine chacune ou moins..............................	—	4fr,25
contenant plus d'une pinte chacune paieront, en sus de 3 dollars 30 (17fr,20) par douzaine de bouteilles, sur la quantité excédant une pinte par bouteille	hectolitre.	225fr,80
Vins médicinaux ne contenant pas plus de 40 °/₀ d'esprit de preuve.......................	hect. d'alcool pur.	297fr,60
Nota. — En sus des droits spécifiques ci-dessus, il sera imposé un droit *ad valorem*.	valeur.	30 °/₀
(Toutes liqueurs importées sous le nom de vin et contenant plus de 40 °/₀ de spiritueux de la force de preuve suivront le régime des spiritueux non dénommés.)		
AVANTAGES ACCORDÉS AUX VINS D'ORIGINE FRANÇAISE : *Les vins non mousseux titrant* 15 *degrés de l'alcoomètre unitésimal, ou moins* (soit d'après l'équivalent canadien, 26 °/₀ d'alcool ou moins) *ainsi que le Champagne et tous autres vins mousseux seront exemptés de la surtaxe* ad valorem *de* 30 °/₀.		
Vitraux en verre de couleur.........................	—	30 °/₀
Voitures autres que de camionnage et de chemin de fer..	—	35 °/₀

Ce tarif frappe lourdement les articles de fabrication étrangère. Néanmoins les produits anglais sont particulièrement traités, car ils jouissent d'une réduction de tarif qui était il y a quelques années de 25 p. 100, et qui a été élevée à 33 p. 100 le 1er juillet 1900. Quant à la France, elle bénéficie du traitement de la nation la plus favorisée, et jouit de réductions spéciales sur certains articles, pourvu que ces produits soient accompagnés de certificats d'origine.

Les principaux articles d'importation sont, d'après les moyennes des dernières années : coton brut et tous objets manufacturés en coton : 38 millions de francs ; — laines, tissus et vêtements de laine : 32 millions ; — sucres bruts et raffinés, mélasses et sirops : 27 millions ; — monnaies et lingots métalliques : 21 millions ; — thés : 14 millions ; — fer et acier, machines en fer et acier : 11 millions ; — caoutchouc : 8 millions, etc. — Sur une moyenne annuelle d'importation de 670 millions, les Etats-Unis figurent pour plus de la moitié, soit 400 millions ;

puis viennent la Grande-Bretagne avec 165 millions, l'Allemagne avec 29 millions et la France avec 21 millions. Quoique la part de la France soit minime, notons cependant qu'elle a doublé en dix ans, tandis que la Grande-Bretagne a vu la sienne diminuer d'un quart pendant la même période; la situation de la France ne peut que s'améliorer grâce à la création de lignes directes de navigation. Comme comparaison entre l'exportation et l'importation, notons que l'Angleterre achète au Canada trois fois plus qu'elle ne lui vend. Les autres pays sont en proportion inverse : les ventes des Etats-Unis égalent presque le double de leurs achats ; celles de l'Allemagne sont triples et celles de la France quadruples. La situation de la France doit être certainement meilleure dans la réalité que ne le constatent les statistiques : en effet beaucoup de marchandises françaises, passant par New-York ou par l'Angleterre, figurent dans les relevés comme produits de provenance américaine et anglaise. Parmi les articles français les plus demandés actuellement sur le marché canadien, signalons les suivants, pour lesquels elle tient la tête des importations : vins mousseux et non mousseux, eaux-de-vie, liqueurs, vermouths, vins médicinaux, parfums à base d'alcool, eaux de toilette, savons de Marseille, crème de tartre en cristaux, articles pour fumeurs, amandes et noix, anchois en boîtes. Nous estimons que d'autres produits peuvent prendre une place importante sur le marché, notamment les tissus de laine et de soie, les rubans, les velours, la bonneterie, la passementerie, les articles d'habillement, les huiles végétales, etc.; mais il est indispensable que ces articles soient tous à bon marché, condition essentielle pour lutter avec les produits similaires allemands et américains.



Le Canada est traversé dans toute sa largeur par le Canadian Pacific Railway, qui réunit les deux Océans, de la Colombie Britannique à la Nouvelle-Ecosse. L'Ontario, le sud de la province de Québec, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont sillonnés de nombreuses lignes ferrées. Les régions du nord et du nord-est, où la population est clairsemée, ne possèdent aucun chemin de fer; néanmoins l'extension prise par les exploitations aurifères du Klondike a amené la création d'une ligne destinée à

réunir le Yukon au sud de la Colombie Britannique, ligne qui sera vraisemblablement poussée jusqu'à Dawson-City. Le développement des lignes ferrées, qui n'était en 1868 que de 2778 milles, s'élève aujourd'hui à 17250 milles.

La navigation intérieure du Canada est facilitée par un réseau de canaux qui vient compléter les voies naturelles formées par les nombreux lacs et les grands fleuves où ils se déversent. Quant à la navigation maritime, nous verrons plus loin, en traitant des lignes de paquebots, de quelle façon le Canada est desservi par les lignes anglaises. L'extension du trafic avec la France s'est trouvée paralysée jusqu'à ce jour par l'absence d'une ligne directe maritime reliant les deux pays, les tentatives faites pour la création de cette ligne ayant malheureusement échoué. Il n'en est plus de même aujourd'hui : la Compagnie de navigation à vapeur Franco-Canadienne fonctionne depuis le commencement de l'année 1900, assurant les relations bi-mensuelles entre le Havre, Québec et Montréal. Le capital de la Compagnie est de 10 millions, dont la moitié a été souscrite en France et l'autre moitié au Canada ; la moitié des steamers naviguera sous pavillon français et l'autre moitié sous pavillon canadien. La branche canadienne a vu le Parlement d'Ottawa voter, le 14 mai 1901, une subvention annuelle de 500000 francs pour encourager ses efforts ; ce subside indique le prix que les autorités du Dominion attachent à la création de cette ligne, aussi avantageuse pour leur pays que pour le nôtre. Il y a lieu d'espérer que le Gouvernement français accordera une subvention à la branche française de la Compagnie. La création de ce service régulier est due en grande partie aux efforts persévérants de la Chambre de commerce française de Montréal, l'une de nos Chambres de commerce les plus actives, dont les membres ne marchandent jamais leur temps et leur dévouement lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de la mère-patrie.



ATTRACTIONS

Les attractions de l'Exposition de Glasgow peuvent se diviser en trois catégories, la musique, les concours d'exercices physiques et les amusements.

Musique. — Une immense salle d'auditions musicales, le *Grand Concert-Hall*, a été érigée dans les jardins, entre le pavillon Canadien et le pavillon Japonais. C'est une grande rotonde surmontée d'une coupole dont la disposition rappelle assez celle d'un cirque ; des sièges sont disposés sur le plancher central, sur les gradins circulaires et sur un balcon placé au premier étage. Un orgue monumental est placé en face de l'entrée d'honneur ; dans la galerie de pourtour du rez-de-chaussée, est installée une section anglaise de photographie organisée par les photographes de Glasgow. C'est dans le Grand Concert-Hall qu'a eu lieu la cérémonie solennelle d'inauguration de l'Exposition.

Une somme de 500000 francs a été votée pour l'organisation des auditions musicales à l'Exposition, qui se divisent en concerts, musique d'orchestre, chœurs et concerts d'orgue avec chant dans le Grand Concert-Hall, et en concerts de musiques militaires et fanfares dans les trois kiosques placés dans les jardins.

Parmi les sociétés qui ont donné des auditions d'orchestre ou de chœurs, citons les suivantes : Glasgow Select Choir, Glasgow Gaelic Musical Association, Scottish National Sabbath School Union, Glasgow United Y. M. C. A. Choir, Edinburgh Select Choir, Edinburg Blind Asylum, Inverness Select Choir, Glasgow Temperance Select Choir, Glasgow Deaf and Dumb Asylum, Clydebank and District Choral Union, Strathaven Select Choir, Glasgow and Maryhill Choral Societes, etc.

Des auditions de musiques militaires ont été données par les musiques des régiments suivants : Royal Engineers, 1er L. R. E. Volunteers, 1er Lanark Royal Engineers, H. M. Coldstream Guards, H. M. Scots-Guards, Royal Marine de Plymouth, Royal Artillery de Woolwich, Royal Marine Artillery de Southsea, Portsmouth Division Royal Marines, H. M. 1er Life-Guards de Windsor, H. M. Irish-Guards, Northumberland Hussars, 2me Highland Light Infantry and Pipers, 4me Durham Light Infantry, British Imperial Service Military Band, etc. Les musiques étrangères figurent au programme avec la compagnie légère de la Garde de S. M. l'Empereur de Russie, la Sousa's Band, qui donna des auditions sur l'Esplanade des Invalides pendant l'Exposition de 1900, la Berlin Meister Orchestra, la Berlin Brass Band, l'Austro-Hungarian Orchestra, la Blue Hungarian Band, l'orchestre roumain de Michel, etc.

Enfin, chaque semaine, la direction des concerts d'orgue est confiée à un artiste différent pour y exécuter soit ses propres œuvres, soit des œuvres des maîtres. Les concerts ont été successivement dirigés par MM. Herbert Walton, Robert Mac Culley, J. E. R. Senior, J. Crossland Hirst, Edwin H. Lemare, Harold Ryder, James Small, W.-J. Clapperton, J.-H. Hinton, J.-P. Kirkland, Sydney Townshend, Alfred Heap, W.-B. Ross, D.-F. Neilson, W. Paget Gale, George A. Lewis, W.-R. Morris, Arthur D. Currie, J.-W. Sharpe, W.-G. Martin, George Stewart, D.-F. Flint, etc.

Concours d'exercices physiques. — Une belle piste circulaire mesurant 150 mètres de longueur sur 75 mètres de largeur a été installée, comme annexe à l'Exposition, au nord de celle-ci, sur un terrain placé entre l'Université et l'Hôpital ; auprès de la piste se trouve un tir ayant 75 mètres de longueur.

Les concours d'exercices physiques comportent : des courses à pied, à plat ou sur obstacles ; les obstacles consistent en cordes, barres, barrières de bois ou tonneaux que le coureur doit traverser : des courses spéciales ont été organisées pour vieillards, pour jeunes filles et pour agents de police ; — des concours de saut en longueur, en hauteur et en profondeur ; — des courses de bicyclettes ; — des luttes à main plate ; — des

matches de foot-ball ; — des concours de tir à la cible ; — des concours de natation sur la Kelvin ; — des concours de bag-pipers, musique et danse ; — des concours de danses nationales « Highland Fling, Sword Dance, Maypole Dance », exécutées par les élèves des écoles de jeunes filles, etc.



Amusements. — Parmi les attractions de cette catégorie, il n'y a qu'un spectacle, le *Théâtre Indien*, placé dans les jardins du sud-est, où s'exhibent des jongleurs et charmeurs de serpents. — Près des pavillons de la Russie circule un petit chemin de fer composé de wagonnets traînés par une locomotive minuscule. — Du haut d'une plate-forme, la *Water Chute* lance sur la Kelvin, avec une vitesse vertigineuse, en passant sur un plancher glissant, les personnes qui ont pris place dans de lourdes barques. — Le *Switchback Railway*, sorte de montagnes russes, fonctionne dans les jardins du nord. — Enfin deux tirs, le *Military Rifle Range* et le *Shooting Jungle*, sont installés auprès des montagnes russes.



PALAIS DES BEAUX-ARTS

Tant par son architecture que par les superbes collections qu'il contient, le palais des Beaux-Arts est certainement le joyau de l'Exposition de Glasgow. Il est construit dans le parc de Kelvingrove, sur la rive gauche de la Kelvin, face à l'Université, et mesure 140 mètres de longueur sur 80 mètres de largeur.

Il avait été décidé que les bénéfices nets de l'Exposition de 1888, qui s'élevèrent à 1 250 000 francs, seraient affectés à la construction d'un palais des Beaux-Arts, sur un emplacement offert gratuitement par la municipalité; des souscriptions particulières, s'élevant à 1 750 000 francs, vinrent augmenter le budget destiné à la construction du monument. En réalité les dépenses se sont élevées à 6 250 000 francs; la municipalité a pris l'engagement de solder les excédents de dépenses qui ne pourraient être assumés par le groupe promoteur de l'entreprise, la Société pour l'avancement des Beaux-Arts et de la Musique dans la cité de Glasgow. A la suite d'un concours public dirigé par M. Waterhouse, membre correspondant de l'Institut de France, six projets furent retenus, parmi

lesquels celui de M. John-W. Simpson, membre de l'Institut royal des architectes britanniques, en collaboration avec M. Allen, qui fut primé au concours du second degré.

Au mois de juillet 1893, M. Simpson se mit à l'œuvre ; mais, par suite de la défectuosité du sol, ce ne fut qu'au commencement de 1894 que furent jetées les premières fondations. Le 10 septembre 1897, la première pierre fut solennellement posée par LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'York. Les travaux furent entièrement achevés dès l'année 1900.



On pénètre dans le palais par une entrée d'honneur, avec rampes d'accès donnant sur le parc, devant laquelle est placé un superbe groupe en bronze du maître George Frampton, représentant saint Mungo, archevêque de Glasgow, protégeant les Arts et la Musique. Une autre porte, opposée à celle-ci, donne sur la Grande-Avenue, du côté de Dumbarton-Road.

Le palais comprend deux étages. Au rez-de-chaussée, le grand hall central mesure 40 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur, sans compter les galeries voûtées qui longent les deux côtés; sa hauteur est de 23 mètres. A l'est et à l'ouest du grand hall, et communiquant avec lui par des arcades, se trouvent deux grandes cours intérieures mesurant chacune 32 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur et 17 mètres de hauteur; ces cours sont éclairées par en haut et le grand hall par de grandes fenêtres à meneaux.

Des grands vestibules du nord et du sud partent quatre escaliers monumentaux, disposés symétriquement aux angles du grand hall; deux autres escaliers sont placés aux extrémités des cours intérieures. Les galeries du rez-de-chaussée communiquent toutes avec les cours intérieures par des portiques qui créent dans tout l'édifice des perspectives du plus heureux effet. Au premier étage sont disposées huit galeries, éclairées par le haut, à usage de musée de peinture, et mesurant chacune 32 mètres de longueur; cinq autres galeries de 29 mètres, huit de 13 mètres et

quelques cabinets pour les objets d'art complètent l'ensemble du premier étage.

La Société d'avancement des Beaux-Arts et de la Musique, désirant donner, soit pendant le cours de l'Exposition, soit ultérieurement, de grandes auditions musicales, avait manifesté le désir que les sons de la musique jouée dans le grand hall puissent être entendus de toutes les parties de l'édifice. Grâce à l'ingénieuse disposition des portiques et des portes, M. Simpson a pu réaliser ce vœu très heureusement.



Les dimensions du monument permettent à une foule nombreuse d'y circuler sans qu'il y ait d'encombrement. Le chauffage et surtout la ventilation méritent une mention particulière. Grâce à deux propulseurs de $3^{m},50$ de diamètre mis en mouvement par des moteurs électriques, l'air est introduit d'une hauteur de 30 mètres au-dessus du sol. Cet air, déjà exempt des poussières, passe à travers des filtres ; il est lavé, purifié, chauffé en hiver par des calorifères et chassé par les propulseurs dans les canalisations de distribution. Le réglage de l'entrée de l'air frais et de l'évacuation de l'air vicié a été établi par les soins de M. Young, ingénieur de l'Exposition.

L'architecture du palais est inspirée du style de la Renaissance écossaise du dix-septième siècle ; la composition est très harmonieuse et les clochetons des monuments se silhouettent sur le ciel d'une façon très heureuse. L'édifice est incombustible, le rôle du bois dans la construction ayant été réduit au strict nécessaire. Les façades extérieures sont en grès rouge, les revêtements intérieurs en pierre blanche, les escaliers en roche d'Édimbourg, les toits en béton et en ardoises, les parquets en bois de teck de Birmanie, les dallages en marbre d'Italie, de Belgique et de Norvège, les menuiseries en noyer d'Amérique, les plafonds lumineux en glaces de Saint-Gobain.

La sculpture et l'ornementation ont été exécutées sous la direction de M. Simpson, en collaboration avec M. George Frampton. Les cartouches

et les piliers du grand hall représentent les écussons des quatorze sociétés corporatives des métiers de Glasgow, ceux de la maison des métiers et aussi de la maison des négociants; sur les tympans des fenêtres à meneaux des façades sont figurés les écussons de tous les comtés de l'Écosse. Les pavillons du nord sont décorés de statues assises en pierre et grès rouge, l'Architecture, la Sculpture, la Peinture et la Musique par Wood. Les pavillons des angles sont surmontés de statues allégoriques : les Lettres, par Bramwell; les Sciences, par Rhind; la Religion, par Keller; et le Commerce, par Fabrucci. Les ornements sont signés Ferris, Sherriff, Young et Vickers. Les génies ailés en bronze couronnant les tourelles sont de Shannon.

Dans le palais ont été installées une section des Beaux-Arts anciens et modernes, une section archéologique et une collection d'objets relatifs à l'histoire de l'Ecosse. Les objets exposés ont été prêtés par S. M. le roi Edouard VII, la Cité de Londres, les principales corporations du Royaume-Uni et les grands collectionneurs écossais. On a placé également dans le palais la section d'Enseignement primaire, secondaire et technique, et la section de Photographie.

Le grand hall et les deux cours intérieures sont occupés par la sculpture et une partie des dessins d'architecture. Les plus grands artistes anglais sont représentés dans la section d'architecture ; parmi les Français, citons les noms de Barye, Antonin Mercié, Rodin, Saint-Marceaux, Injalbert, etc.

La partie ouest du rez-de-chaussée est consacrée à la section archéologique internationale et à l'histoire de l'Ecosse : on y remarque de belles collections de portraits historiques, miniatures, autographes, manuscrits, livres, enluminures, reliures, instruments de musique, tapisseries, vêtements, tissus, dentelles, broderies, bijoux, armes, armures, orfèvrerie, ferronnerie, dinanderie, bronzes, médailles, émaux de Limoges, porcelaines, faïences, verreries, vitraux, marbres, ivoires, laques japonais, vernis-martin, bois sculptés, etc.

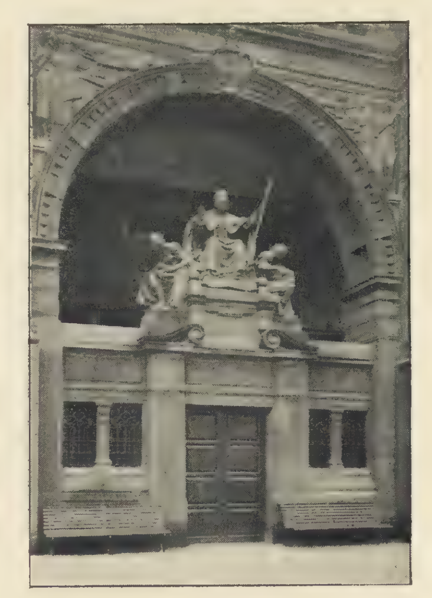
La partie est comprend la section d'enseignement, la photographie et le « Noir et Blanc ». L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont représentés par des statistiques, tableaux, albums, graphiques, photographies fournissant de nombreux renseignements sur le fonctionnement des établissements d'instruction dans le Royaume-Uni. Pour l'enseignement technique, signalons les belles expositions du Collège technique de Glasgow et de l'ouest de l'Ecosse, du Collège d'agriculture de l'ouest de l'Ecosse, du Collège corporatif de Glasgow pour le tissage, la teinture et l'impression, du Collège Hériot-Watt d'Edimbourg, de l'Asso-

ciation d'Art industriel écossais, du Collège municipal de Manchester, etc. La France est représentée par des cours de dessin et une collection d'outils à perforer exposés par l'Ecole d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne, et par une exposition d'ensemble comprenant des travaux exécutés par les élèves du cours d'enseignement normal du cuir d'art à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie pour les jeunes filles du Havre.

Dans la section de Photographie sont représentées l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Russie ; la France y occupe une place brillante grâce à la superbe exposition d'ensemble organisée par le Photo-Club de Paris, sous la direction de son secrétaire général, M. Paul Bourgeois.

L'exposition de « Noir et Blanc » comprend plusieurs artistes français parmi lesquels nous citerons les noms de Léon Lhermitte, Félix Bracquemond, Rajon, Alphonse Legros, Félix Buhot, David Lucas, P.-C. Helleu, Théodore Roussel, François Flameng, etc.

Le premier étage comprend la suite de la collection d'objets d'art dont la plus grande partie est au rez-de-chaussée, une superbe collection d'œuvres des médailleurs français, les travaux des architectes français, l'aquarelle et la peinture à l'huile. L'architecture française est brillamment représentée par M. H.-P. Nénot, qui expose la collection des cartons de la nouvelle Sorbonne ; et par MM. E. Vaudremer, Charles Mewes, G. Raulin, E. Bénard, Emile Camut, Henri Eustache, etc. Parmi les aquarellistes, nous citerons un beau choix d'œuvres signées Edouard Frère, A. Sinet, H.-J. Harpignies, A. Pointelin, Edouard Manet.



La galerie de peinture comprend plusieurs salles consacrées aux peintres anglais modernes et aux peintres anglais décédés ; parmi ces derniers une sélection très judicieuse a été faite, et tous les grands noms qui ont illustré la peinture anglaise sont représentés par des œuvres remarquables, Sir Thomas Lawrence, Sir Edwin Landseer, Geo. Romney, James Holland, J.-M.-W. Turner, John Constable, R.-F. Bonington, George Morland, John Linnell, Sir J.-E. Mil-

lais, Alex. Fraser, Sir John Gilbert, Sir Ed. Burne-Jones, etc. La section française est hors de pair et consacre, comme l'a déjà fait l'exposition du Grand-Palais en 1900, le triomphe du paysage français. Corot vient au premier plan, avec vingt toiles de tout premier ordre; Troyon, Millet, Rousseau, Daubigny sont représentés par des œuvres capitales. Puis vient la pléiade de nos plus grands maîtres du dix-neuvième siècle : Géricault, T. Chassériau, Thomas Couture, Decamps, Charles Jacques, Daumier, Isabey, Alfred de Neuville, Courbet, Dupré, Boudin, Rosa Bonheur, Meissonier, A.-T. Ribot, Bonvin, Diaz, Brissot, Sisley, Claude Monnet, Pissaro, Vollon, Fantin-Latour, Lhermitte, Gérôme, James Tissot, Damoye, Renoir, Carolus Duran, etc.

On ne peut se défendre d'un sentiment de regret en pensant que tous les chefs-d'œuvre accumulés dans le Palais des Beaux-Arts vont se trouver dispersés à la clôture de l'Exposition. Seul le beau monument dû à la maîtrise de l'architecte Simpson restera et sera affecté à l'installation d'un Musée permanent.



TROISIÈME PARTIE

RAPPORTS DES GROUPES



GROUPE A

ARTS LIBÉRAUX

Rapporteur : M. Paul BOURGEOIS.

Le groupe des Arts libéraux était un des plus importants de la Section française, plus de deux cents exposants ayant répondu à l'appel du Comité. Son ensemble présentait un aspect des plus remarquables, tant par l'importance des maisons qui y avaient pris part, que par l'intérêt des objets exposés. A côté d'industries largement représentées, comme celles de la Photographie, la Librairie et la Facture d'instruments de musique, le groupe comprenait aussi l'Architecture et Constructions métalliques, la Chirurgie, l'Économie sociale, les industries électriques.

L'installation générale, composée de vitrines en acajou naturel et de tentures d'une coloration vert-mousse, produisait un ensemble du plus heureux effet.

PHOTOGRAPHIE

La Photographie, qui, par ses applications nombreuses, joue un rôle de plus en plus important à notre époque, était représentée avec éclat, tant au point de vue industriel, qu'au point de vue purement artistique. Les maisons les plus justement réputées et les artistes les plus connus avaient tenu à soutenir, par une participation nombreuse, l'honneur de la Photographie française. Ils y ont brillamment réussi.

Tous les instruments et produits exposés se signalaient à l'attention par leur remarquable fabrication, et il nous a été permis d'admirer les meilleures productions de l'art photographique français. Le succès obtenu par cette section du groupe, dans un pays où la photographie est si en honneur, est bien fait pour flatter notre amour-propre national et constitue un précieux encouragement à nos efforts.

MM. *Clément et Gilmer* exposaient principalement leurs instruments d'optique dont la réputation est universelle en Angleterre : objectifs à portrait, rectilignes, panorthoscopiques, téléobjectifs, etc., de belles lanternes d'agrandissement et de projection, et divers modèles d'appareils à main de formats anglais.

MM. *Demaria frères,* dont l'importante maison fabrique aujourd'hui tout ce qui se rattache à la photographie, présentaient un ensemble fort complet d'instruments de premier ordre : chambres à main, genre *détective* ou *jumelle;* objectifs, condensateurs, écrans colorés, cuvettes en aluminium et accessoires divers.

M. *Turillon,* l'habile opticien, avait envoyé la série des divers types de sa fabrication, si justement appréciés. Nous signalerons, tout spécialement, ses objectifs à portrait et son anastigmat symétrique, instrument remarquable à tous les points de vue, qui fait le plus grand honneur à l'optique française.

M. *Gaumont,* sous le nom de *Spidos-Gaumont*, exposait divers formats d'appareils à main simples ou stéréoscopiques, réunissant avec une rare précision de construction les perfectionnements les plus complets, notamment un décentrement qui s'opère simultanément avec la visée et sans repérage préalable, d'un emploi des plus pratiques ; la photo-jumelle Carpentier, l'amplificateur télescopique ainsi que des cinématographes et le *chrono de poche* ou cinématographe d'amateur.

L'exposition de M. *Richard* offrait un intérêt tout spécial par la variété des instruments exposés : elle comprenait, non seulement des

appareils photographiques, mais encore les instruments scientifiques qui ont valu à leur constructeur un si grand renom. Nous signalerons l'*homéoscope* et le *vérascope*, cette admirable chambre stéréoscopique du volume le plus réduit connu, et tous les ingénieux accessoires qui s'y rattachent; les thermomètres enregistreurs ou à cadran, les ampèremètres et voltmètres portatifs à aimant armé, les voltmètres thermiques, les baromètres, manomètres et hygromètres enregistreurs ainsi que les appareils de contrôle de vitesse pour les automobiles.



L'industrie chimique comprenait les envois de : MM. *Guilleminot, Bœsflug and C°*, qui avaient exposé des papiers sensibles et leurs célèbres plaques au gélatino-bromure « *La Parfaite* », ainsi que des plaques spéciales pour l'obtention des positifs sur verre au *Lactate* ou *Opalines*, ces dernières dépolies dans la couche même de l'émulsion; — la *Société Jougla and C°,* dont l'envoi consistait en plaques et papiers sensibles de diverses sortes, d'une irréprochable fabrication; — M. *Mercier*, l'habile chimiste, qui présentait toute une série de produits préparés d'après ses formules pour le développement, le fixage des plaques ou le virage des papiers; on a beaucoup remarqué ses plaques sensibles l'*Intensive,* dont l'emploi réduit au minimum les erreurs d'appréciation du temps de pose. — Ces diverses vitrines étaient ornées de vues positives ou négatives sur verre, obtenues sur chacune des marques particulières de préparations sensibles exposées, du plus heureux effet.

Dans les applications de la photographie à la reproduction aux encres grasses nous avons remarqué les magnifiques épreuves obtenues à l'aide de l'*Autocopiste* de M. *Dubouloz.* Ce procédé rapide de reproduction, d'un maniement si simple et si sûr, a beaucoup contribué à vulgariser ce genre d'impression, et les services qu'il rend aujourd'hui sont nombreux. — MM. *Prieur* et *Dubois* ont présenté un ensemble du plus haut

intérêt de planches en noir et en couleur obtenues par la phototypographie et l'héliogravure. Les spécimens qu'ils ont exposés du procédé trichrome sont absolument remarquables; nous avons trouvé dans cette collection des reproductions d'après nature d'une rare exactitude de coloris et d'une exécution des plus habiles : ce sont certainement les résultats les plus complets de ce que peut donner actuellement la reproduction des couleurs par les procédés photo-mécaniques.

Dans la librairie photographique, nous citerons M. *Mendel*, dont le nom mérite une mention spéciale, car il est un des premiers qui aient tenté de faire concourir la photographie à l'illustration du livre, par la reproduction directe d'après nature. Les nombreux ouvrages qu'il a déjà édités et son intéressant périodique, la *Photo-Revue*, contribuent largement à développer l'enseignement technique de la photographie.

Le *Photo-Club de Paris* avait exposé le *Bulletin* mensuel de la Société, qui est la revue photographique la plus luxueusement éditée actuellement en France, et divers ouvrages parmi lesquels nous citerons l'*Esthétique de la Photographie,* illustré directement d'après nature, d'une merveilleuse exécution.

La *Société française de Photographie* et l'*Association du Musée des Photographies documentaires* avaient respectivement envoyé l'organe de leur Société.

La *Photographie Artistique* était représentée par l'importante exposition du *Photo-Club de Paris*, qui ne comprenait pas moins de 75 envois dus à ses meilleurs artistes. Le succès remporté par cette exposition a été considérable et bien justifié par la valeur artistique de toutes les œuvres exposées. Parmi les plus remarqués, nous citerons les envois de MM. *Bucquet*, *Demachy*, *Puyo*, *Brémard*, *Coste*, *Darnis*, *Da Cunha*, *Grimprel*, *Ducourau*, *Jacquin*, *Mathieu*, *Gilibert*, *Naudot*, *Berteaux*, *Dardonville*, *de Boulois*, *Ferrand*, *Guérin*, *Ledard*, *Lehideux*, *Petit*, *Mirabaud*, *Tysckiewicz*, *Mme Binder-Mestro*, *etc.*

M. *Martin-Sabon* avait envoyé une fort belle série de vues archéologiques et M. *Rothier* de très intéressantes épreuves positives sur verre.

En dehors de la section industrielle, la Photographie occupait une place importante dans une section spéciale du palais des Beaux-Arts. Cet événement ne saurait être passé sous silence, car c'est la première fois que l'art photographique est classé officiellement parmi les Beaux-Arts, dans une Exposition internationale.

Depuis plusieurs années il s'est formé en Angleterre, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en France et plus récemment aux États-Unis un courant d'opinions tendant à considérer que la photographie pouvait être

envisagée comme un moyen de représenter les effets naturels assimilables aux procédés en noir et blanc tels que le dessin, la gravure ou la lithographie. Par l'habileté du choix, par la composition du sujet, par l'intelligence des ressources propres à tel ou tel procédé pour rendre l'effet cherché, la personnalité de l'artiste ne pouvait-elle donc pas se manifester comme dans toute œuvre d'art? La Photographie ne pouvait-elle donc pas prétendre, elle aussi, à éveiller ces sensations choisies qui sont la raison d'être des arts et leur unique fin? Ces idées rencontrèrent au début des adversaires nombreux; mais des expositions organisées par différentes Sociétés en Europe, en affirmant ces prétentions, arrivèrent à les justifier. Devant ces œuvres, que des artistes consciencieux soumettaient à la critique, le public le plus sévère dut bien reconnaître qu'il y avait là autre chose qu'une reproduction mécanique de la nature, faite par un praticien habile, et que l'artiste y avait ajouté, avec sa personnalité, un sentiment et une idée.



Les divers congrès de Photographie et de l'Association littéraire et artistique internationale ont toujours émis des vœux, au cours de leurs récentes sessions, pour que les œuvres photographiques soient protégées à l'égal des autres œuvres graphiques, les considérant comme des œuvres intellectuelles au même titre que la peinture ou le dessin. Certains pays ont nettement adopté cette théorie par des lois; chez nous, la jurisprudence seule l'a consacrée encore à l'heure actuelle.

En France, c'est le *Photo-Club de Paris* qui a fait naître ce mouvement artistique en photographie. Par les expositions internationales qu'il a organisées à Paris annuellement depuis huit ans, par ses nombreuses publications, par l'appui qu'il a donné à toutes les Sociétés de France en les encourageant à organiser des expositions dans les centres importants, par sa participation constante, il a rendu ce mouvement fécond en

résultats et a fait franchir un pas considérable à la photographie. L'art photographique français, représenté par les œuvres des membres du *Photo-Club de Paris*, brillait au premier rang à l'Exposition des Beaux-Arts, malgré la très complète et très remarquable participation des principaux artistes d'Angleterre, d'Allemagne, d'Amérique, de Belgique et de Russie.

La section photographique, qui ne comptait pas moins de 500 œuvres de maîtres, présentait un intérêt incomparable, et était bien digne d'être comprise comme une des branches des Beaux-Arts.

Dans la section anglaise, la participation des fabricants d'instruments et accessoires photographiques était relativement restreinte, eu égard à l'importance de l'industrie locale. Nous avons remarqué une belle collection des instruments d'optique si renommés de MM. *Ross and C°*, les chambres et appareils de MM. *Watson and C°*, d'une facture toujours irréprochable, puis les intéressantes expositions de *The Albion Albuminising C°*, des maisons *Rae, Mackenzie*, *Geo. Masson*, *Scott*, *Baird and Tatlock;* cette dernière contenait une belle série d'instruments scientifiques divers. M. *Elliott* avait envoyé de superbes épreuves obtenues sur ses papiers « *Barnet* » au gélatino-bromure, gélatino-chlorure ou charbon.

Le côté artistique était mieux représenté. Les villes de Glasgow et d'Edimbourg possèdent quelques photographes professionnels de talent, dont les envois ont été très remarqués à la section anglaise située dans les galeries du Grand Concert Hall. Nous citerons en première ligne les œuvres de MM. *Annan and Son,* les beaux portraits de M. *Monapenny* et ceux de M. *Lafayette*, traités avec des fonds de paysage du meilleur effet, les émaux de M. *Warneuke,* puis les envois de MM. *Brinkley*, *Stuart, Turnbull*, *Anderson* et de *Miss Hood* dans la section féminine. L'ensemble de ces expositions était excellent et nous y avons trouvé une étude très sincère des effets d'éclairage et de toutes les ressources que nous offre, au point de vue artistique, l'emploi des papiers mats ou à gros grain. Les procédés les plus généralement employés sont ceux au charbon et aux sels de platine qui produisent des images inaltérables. Cet exemple serait à suivre par nos photographes français qui emploient encore beaucoup les procédés aux sels d'argent.

En dehors de ces expositions, nous avons admiré, un peu disséminés dans toutes les galeries, de fort beaux agrandissements exposés, soit par des industriels divers pour attester l'importance de leurs établissements, soit par les diverses Compagnies de Chemins de fer ou de bateaux qui avaient eu la très heureuse idée de faire admirer au public les sites les

plus pittoresques traversés par leurs lignes. La photographie, employée ici comme moyen de publicité, a permis d'atteindre ce but d'une façon fort artistique. C'est une de ses applications qui tend à se généraliser de plus en plus.

La Grande-Bretagne présente un très grand développement au point de vue des transactions photographiques. Le chiffre des affaires qui s'y traitent en appareils et produits de toute nature, est environ quatre fois plus considérable qu'en France. L'Angleterre possède, dans toutes les branches de l'industrie photographique, un grand nombre de maisons importantes dont la fabrication est de premier ordre; les Sociétés photographiques y sont fort nombreuses et il existe une quantité importante de périodiques à grand tirage uniquement consacrés aux intérêts des fabricants, professionnels ou amateurs photographes. Ces éléments constituent un marché d'une grande importance qui ne saurait laisser indifférente notre industrie nationale.



Aucuns droits prohibitifs ne frappent à l'entrée les produits ou instruments divers de photographie, il est donc assez difficile d'établir au moyen d'une statistique précise l'importance de nos échanges avec le Royaume-Uni. L'enquête à laquelle nous nous sommes livré nous a cependant fourni des éléments suffisamment précis pour nous permettre de formuler certaines appréciations.

Optique. — Nos transactions les plus importantes portent actuellement sur les instruments d'optique et de précision. Les tableaux suivants indiquent les chiffres de notre commerce en cette matière.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE, DE CALCUL, D'OBSERVATION ET DE PRÉCISION

IMPORTATIONS EN FRANCE			EXPORTATIONS DE FRANCE		
Pays de provenance	Quantités en kilogr.		Pays de destination	Quantités en kilogr.	
	1899	1900		1899	1900
Allemagne	89.557	87.791	Angleterre	110.834	110.564
Angleterre	30.421	37.472	Espagne	66.424	72.981
Etats-Unis	20.935	26.008	Allemagne	59.854	61.556
Italie	17.696	3.349	Belgique	45.212	61.620
Belgique	4.717	7.161	Italie	19.359	15.216
Suisse	2.549	2.383	Russie	18.276	25.171
Autriche-Hongrie	2.137	1.857	Indo-Chine	15.716	6.040
Espagne	649	1.585	Algérie	15.562	11.190
			Etats-Unis	12.160	9.799
Autres pays étrangers	2.421	2.586	Turquie	12.603	»
Tunisie	339	»	Portugal	11.203	»
Autres colonies françaises	351	393	Suisse	7.954	10.471
			Mexique	6.093	»
			Autres pays étrangers	72.809	89.206
			Autres colonies françaises	19.781	20.049
Total kilogr.	171.772	170.585	Total kilogr.	493.240	493.863
Valeur francs.	1.717.720	1.194.095	Valeur francs.	4.932.400	3.457.041

VERRES DE LUNETTES ET D'OPTIQUE

Allemagne	52.513	51.478	Angleterre	5.193	5.307
Belgique		7	Allemagne	18.843	28.862
Suisse	190	10.576	Suisse	1.183	3.891
Autres pays	872	329	Autriche-Hongrie	3.806	2.775
	357		Etats-Unis	19.143	19.474
			Autres pays	3.251	9.283
			Colonies françaises	151	3.198
Total kilogr.	53.932	62.390	Total kilogr.	51.210	72.790
Valeur francs.	775.048	873.460	Valeur francs.	716.940	815.248

Les objectifs photographiques sont confondus dans cette statistique avec les instruments d'optique, nous pouvons cependant évaluer que nous fournissons annuellement à l'Angleterre pour 350 000 francs de ces instruments. Les objectifs rapides pour appareils à main, les objectifs à portrait et pour lanternes de projection de qualité courante sont les types les plus demandés. Pour les instruments de haute précision, qui entraînent un prix élevé, nous avons à subir la très forte concurrence de certaines marques allemandes qui jouissent non seulement en Angleterre, mais également en France, d'une grande faveur parmi les photographes. L'apparition, il y a quelques années, en Allemagne, des objectifs anastigmatiques qui couvrent nettement à toute ouverture une surface beaucoup plus grande tout en donnant une meilleure image que les objectifs aplanétiques, a causé une véritable révolution dans l'optique photographique. Les nouveaux instruments allemands, qui constituaient un réel et très important progrès, ne tardèrent pas à détrôner les objectifs du type *aplanétique* des meilleures marques françaises ou anglaises. L'industrie allemande, qui fut la première à bénéficier de sa découverte, a conservé la préférence du public. Mais, depuis cette époque, nos opticiens se sont imposé de lourds sacrifices et grâce à des efforts, qui sont tout à leur honneur et dont il faut les féliciter, ils ont pu mettre à la disposition des photographes des instruments originaux, quoique basés sur les mêmes principes, qui sont en tous points remarquables et fabriqués exclusivement avec des matières françaises. Les objectifs anastigmatiques construits par certaines maisons de Paris n'ont actuellement à craindre aucune comparaison avec les instruments allemands si justement réputés, et ils seraient, sans aucun doute, appréciés au même degré s'ils étaient aussi connus. Ce fait semble d'ailleurs avoir attiré l'attention des législateurs allemands qui proposent de frapper d'un droit relativement élevé les objectifs étrangers à leur entrée en Allemagne. Nous sommes persuadés qu'à l'aide d'une publicité plus large destinée à faire connaître leurs instruments, nos opticiens français parviendraient certainement à lutter victorieusement contre une concurrence dont la cause réside moins dans la supériorité des produits des maisons rivales, que dans leurs plus grands moyens d'action et les capitaux plus importants dont elles disposent.

En ce qui concerne les autres instruments d'optique et notamment la lunetterie et la jumellerie, notre commerce est des plus prospères et les instruments français sont répandus sur les marchés du monde entier. Les verres d'optique fabriqués en France sont d'excellente qualité et le nombre de nos concurrents étrangers en cette matière est très restreint.

BÉSICLES, LORGNONS, JUMELLES DE THÉATRE

EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
Pays de destination	Quantités		Pays de provenance	Quantités	
	1899	1900		1899	1900
Angleterre	13.516	23.929	Angleterre	120	201
Allemagne	18.722	13.357	Allemagne	543	591
Suisse	28.345	30.948	Suisse	14	40
Indes anglaises	3.053	»	États-Unis	108	200
États-Unis	4.920	»	Italie	»	31
Autres pays étrangers	14.279	24.368	Autres pays étrangers	115	31
Colonies françaises	730	480			
Total kilogr.	83.565	93.082	Total kilogr.	900	1.094
Valeur francs.	994.604	1.116.984	Valeur francs.	10.800	13.128

Matériel. — Notre commerce des chambres noires et appareils photographiques proprement dits est moins important que celui de l'optique. Le principal obstacle qui s'opposerait au développement de cette branche de notre industrie, consisterait dans la différence de mesure existant entre les formats français et les formats anglais. L'Angleterre et les États-Unis emploient des formats photographiques spéciaux basés sur leur système linéaire particulier, à l'exclusion de tous les autres pays qui ont adopté le système métrique. Il en résulte que nos fabricants devraient établir des modèles de formats particuliers qui ne seraient de vente qu'en Angleterre ou dans ses colonies. Beaucoup de maisons hésitent à entreprendre cette fabrication spéciale, dans la crainte d'immobiliser des capitaux importants au cas du non-écoulement des marchandises. Il nous semble que cette objection, quoique sérieuse, n'est cependant pas définitive. Une des premières conditions pour obtenir la clientèle d'un pays est de lui présenter des articles conformes à ses goûts, ses usages et ses besoins ; toutes nos industries produisent des marchandises spécialement fabriquées pour telle ou telle nation et elles en assurent l'écoulement par l'envoi de catalogues, d'échantillons et en faisant visiter les personnes dont elles sollicitent la clientèle par des représentants expérimentés. Pour-

quoi nos fabricants d'appareils photographiques ne feraient-ils pas de même? Nous possédons en France des maisons fabriquant aussi bien que celles qui sont le plus réputées en Angleterre, et nos produits n'ont pas à craindre les résultats d'une comparaison; il suffirait donc que nos industriels voulussent bien se plier davantage à certaines exigences particulières au goût anglais pour augmenter le champ de leurs transactions. L'importance de la consommation anglaise mérite quelque attention et nous estimons qu'en se désintéressant moins des affaires qui peuvent s'y traiter, l'industrie photographique trouverait un débouché plus considérable. En dehors du format spécial des appareils, il y a lieu d'envisager leur apparence extérieure. En Angleterre comme en France, la vente des appareils à main a augmenté dans de très fortes proportions, mais les modèles qui y sont le plus couramment employés diffèrent des nôtres. Tandis qu'en France les appareils connus sous le nom de « *Jumelles* », dont la visée s'opère à hauteur de l'œil, sont les plus répandus, en Angleterre on préfère le modèle dit « *délective* », ou les appareils pliants, permettant l'emploi de verres ou de pellicules. Pour les chambres d'atelier et les appareils de campagne, les modèles anglais ne présentent pas de grandes différences avec les nôtres, car, pour les appareils de luxe, la plupart de nos fabricants ont adopté les modèles anglais avec de très légères modifications. Actuellement nous fournissons à l'Angleterre des appareils à projection et surtout des cinématographes dont l'invention est toute à l'honneur de la France et que nous sommes seuls à fabriquer dans les conditions de précision nécessaires à leur bon fonctionnement. La vente annuelle de ces appareils atteint un chiffre important. Pour les petits accessoires, qui sont d'une vente courante dans tous les pays, nous avons à subir la concurrence de l'Allemagne dont les articles sont fabriqués à très bas prix et vendus à très petit bénéfice. Sur ce point, notre commerce avec l'Angleterre est devenu plus difficile, car, pour lutter avec la concurrence locale et étrangère, nous avons dû constamment baisser nos prix malgré la hausse de certaines matières premières telles que le cuivre et le verre.

Préparations sensibles. — L'importation en Angleterre des plaques et papiers sensibles de fabrication française est peu considérable; nous sommes au contraire tributaires de ce pays, pour les papiers sensibles, dans une très forte proportion.

IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
Pays de provenance	Quantités 1899	Quantités 1900	Pays de destination	Quantités 1899	Quantités 1900
Angleterre	48.723	67.878	Etats-Unis	39.964	2.844
Allemagne	23.297	24.526	Angleterre	8.111	6.559
Etats-Unis	4.883	4.157	République Argentine	6.580	1.187
Belgique	3.705	3.222	Italie	5.138	10.572
Suisse	721	646	Espagne	4.431	7.360
Autres pays	333	293	Suisse	4.093	1.073
Colonies	»	6	Brésil	4.077	»
			Autres pays	10.007	10.480
			Algérie	1.175	1.058
			Autres colonies	1.219	3.309
Total kilogr...	81.662	100.728	Total kilogr...	84.795	44.444
Valeur francs.	653.296	805.824	Valeur francs.	678.360	355.552

L'examen de ce tableau montre l'écart considérable qui existe entre nos importations et nos exportations de papiers sensibles, malgré le droit élevé de 200 francs les 100 kilogrammes qui nous protège. Les papiers anglais, principalement ceux au gélatino-bromure et gélatino-chlorure, sont préférés même en France, malgré leur prix élevé, parce qu'ils sont d'une fabrication plus régulière et présentent moins d'aléa dans leur manipulation. Les papiers bruts à usage photographique sont mieux fabriqués en France, mais l'opération du couchage nécessaire pour la préparation des papiers au gélatino-chlorure d'argent, si répandus aujourd'hui, est mieux faite en Allemagne. Beaucoup de nos papiers vont y subir cette préparation et sont ensuite expédiés en Angleterre ou rentrent en France en payant un droit de 30 francs. Notre industrie, qui s'est singulièrement perfectionnée depuis quelques années pour la sensibilisation des papiers, devrait porter son attention sur les causes de la préférence du public pour les produits anglais et faire de nouveaux efforts afin d'obtenir une qualité égale, sinon supérieure. En ce qui concerne les plaques sensibles, nous possédons en France des marques de premier ordre, mais l'Angleterre fabrique cet article avec une très grande perfection et, jusqu'à présent, le chiffre des importations anglaises en France a dépassé le chiffre de nos exportations. Il y a lieu toutefois de reconnaître

les efforts très sérieux accomplis récemment par certaines maisons françaises pour faire connaître leurs produits en Angleterre, les premiers résultats obtenus sont fort encourageants pour l'avenir. Les pellicules sensibles de marques anglaises sont encore fort répandues en France et peut-être plus que nos propres marques, mais on est en droit d'espérer que cette situation tendra à se modifier, grâce aux perfectionnements très réels et constants apportés dans la fabrication de cet article en France.

Les verres spéciaux pour la fabrication des plaques venaient récemment encore presque exclusivement d'Angleterre ou de Belgique ; aujourd'hui on s'adresse à notre industrie nationale qui s'est mise à produire ce genre de verre, et les importations étrangères ont grandement diminué.

Photographies. — Les épreuves photographiques proprement dites, éditées en France, sont l'objet d'un commerce important qui n'a fait que progresser dans ces dernières années. Nos transactions les plus considérables se font avec l'Angleterre où les travaux de quelques-unes de nos grandes maisons d'édition sont fort appréciés. Nos exportations sont très supérieures aux importations étrangères en France. L'examen des chiffres du tableau suivant est bien fait pour encourager les efforts de nos photographes.

IMPORTATIONS EN FRANCE			EXPORTATIONS DE FRANCE		
Pays de provenance	Quantités 1899	Quantités 1900	Pays de destination	Quantités 1899	Quantités 1900
Allemagne	11.012	8.632	Angleterre	16.061	24.628
Etats-Unis	2.531	3.498	Allemagne	14.286	9.197
Italie	2.263	1.072	Belgique	4.876	3.393
Espagne	1.710	»	Italie	3.458	2.689
Belgique	1.131	845	Mexique	2.728	»
Angleterre	906	1.230	Autres pays	9.489	12.807
Suisse	473	642	Colonies	3.145	2.554
Autres pays	465	889			
Colonies	74	»			
Total kilogr.	20 565	16.808	Total kilogr.	54.043	55.268
Valeur francs.	832.883	547.298	Valeur francs.	2.059.038	1.630.958



En résumé, nous estimons que l'Angleterre présente avec ses colonies, pour notre industrie photographique en général, un marché des plus importants, et qu'il n'a pas encore attiré toute l'attention qu'il mérite. Malgré la concurrence locale ou allemande, le chiffre de nos affaires pourrait s'accroître dans de fortes proportions, si nos maisons françaises consentaient à établir des modèles répondant d'une façon complète aux exigences du public anglais et cherchaient à faire connaître davantage leurs produits par une plus large publicité. Nous n'en voulons comme preuve que les résultats obtenus à l'Exposition de Glasgow par des industriels français qui ont pu établir des relations avec l'Angleterre alors qu'ils n'en avaient aucunes auparavant.

LIBRAIRIE

Bien que les industries du livre n'aient pas, en général, grand intérêt à prendre part aux expositions à l'étranger, nous constaterons cependant que l'Exposition de Glasgow a eu le privilège d'attirer la participation d'un grand nombre de nos éditeurs ou imprimeurs ainsi que celle de nos plus importantes publications périodiques.

M. *Henri Laurens* exposait ses magnifiques éditions consacrées à l'art et à l'enseignement des Beaux-Arts. Ces ouvrages, qui concernent aussi bien l'art classique que l'art moderne, sont illustrés de nombreuses planches d'une belle exécution et édités avec un grand souci de la perfection.

La maison d'éditions de M. *Charles Schmid* présentait une importante réunion d'ouvrages sur l'Art industriel, l'Ameublement et l'Architecture. M. Schmid s'est attaché à constituer une bibliothèque complète de l'architecte, en publiant des ouvrages consacrés à la reproduction des chefs-d'œuvre de l'architecture de toutes les époques. Les éditions exposées étaient fort belles, et les planches, extraites de certains ouvrages et exposées sur des panneaux isolés, constituaient un ensemble fort remarqué.

M. *Simonis-Empis* exposait ses publications artistiques sous forme d'albums dessinés par nos principaux artistes contemporains, ainsi que les nombreuses œuvres littéraires qu'il a éditées.

M. *Vermot* exposait ses almanachs populaires parmi lesquels nous citerons l'almanach Vermot qui est si répandu.

M. *Guérinet* montrait de nombreux spécimens des ouvrages documentaires qu'il publie sur l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Ameublement, la Bijouterie et Orfèvrerie, etc... L'ensemble de ces planches constitue une réunion de documents de premier ordre.

MM. *A. Le Vasseur et Cie* exposaient une remarquable collection de

reproductions en gravure, photo-gravure ou eau-forte de tableaux des peintres modernes, figurant soit dans les musées, soit dans les Salons annuels. L'édition des estampes, entreprise il y a quelques années par MM. A. Le Vasseur et Cie, s'est rapidement développée et a obtenu le même succès mérité que les beaux ouvrages qu'ils publient, parmi lesquels nous citerons *les Tissus anciens*, *l'Art National*, *Autour du Drapeau*, *Tapisseries des Gobelins*, *Turenne*, *Vieux Papiers*, *Vieilles Images*, etc.



La librairie *Hollier-Larousse et Cie* avait envoyé ses célèbres publications encyclopédiques : *le Larousse*, *le Nouveau Larousse illustré*, *la Revue Encyclopédique*, *Paris-Atlas*, ainsi que ses ouvrages classiques d'enseignement primaire en usage dans toutes les écoles de France.

M. *Rouveyre* avait réuni les principaux ouvrages qu'il édite sur la bibliographie et l'art décoratif, ainsi que la reproduction des manuscrits inédits de Léonard de Vinci qui sont au château royal de Vindsor et à Londres.

M. *Naud* exposait des ouvrages scientifiques.

Nous citerons encore les envois de : M. *Puel de Lobel*, directeur de la Société fermière des Annuaires ; — M. *Jolibois*, qui exposait l'importante collection de la *Bibliothèque du Conducteur des travaux publics*, édité sous sa direction ; — M. *Dorvault*, qui exposait le « Régime de la main-d'œuvre aux colonies » ; — M. *Lucien Layus*, son « Rapport général sur l'Exposition d'Amsterdam » et « la Librairie à l'Exposition de 1900 » ; — M. *G.-R. Sandoz*, un magnifique ouvrage sur le « Palais-Royal » ; — M. *Bolak*, diverses éditions de la « Langue Bleue », langage universel ; — M. *Descazals*, divers annuaires ; — le *Comité d'action pour favoriser les voyages en France*, des livres-guides illustrés ; — la *Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie*, la belle collection de ses publications ; — la *Société de propagation du Livre d'art*, la série des livres d'art et estampes publiés par ses soins ; — le *Comité français des Expositions à l'étranger*, ses annuaires et rapports.

Le *Syndicat de la Presse périodique* avait organisé une importante exposition d'ensemble de toutes les publications éditées par ses membres, parmi lesquelles nous citerons : *les Annales des Mines*, *les Annales des Ponts et Chaussées*, *l'Art et la Mode*, *la Bibliographie de la France*, *la Chasse Illustrée*, *le Correspondant*, *l'Économiste Français*, *la Gazette des Beaux-Arts*, *le Génie Civil*, *l'Illustration*, *le Journal Amusant*, *le Journal des Demoiselles*, *le Journal des Voyages*, *le Magasin d'Éducation et de Récréation*, *la Mode Artistique*, *la Mode Illustrée*, *le Monde Illustré*, *le Monde Moderne*, *le Moniteur de la Mode*, *la Nature*, *la Revue des Deux-Mondes*, *la Revue Hebdomadaire*, *la Revue de Paris*, *la Revue Illustrée*, *la Revue Universelle*, *le Saint-Nicolas*, *le Tour du Monde*, etc., etc. — A citer encore le journal *l'Exposition Universelle*, de M. *Henri Gautier*, organe officiel du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

Parmi les maisons d'impression typographique, nous citerons MM. *Lahure et C[ie]*, dont l'envoi contenait de remarquables spécimens d'impression en noir et en couleur et des fac-similé d'aquarelle d'une merveilleuse exécution.

M. *Delmas* avait un bel ensemble d'impressions de vignettes et de catalogues industriels en noir et en couleur.

M. *Cremnitz* exposait des tableaux annonces en couleur sur tôle vernie et sur carte. L'impression obtenue à l'aide du procédé de M. Cremnitz est fort remarquable autant par la délicatesse des tons obtenus que par le fini de l'exécution.

MM. *Prieur et Dubois*, dont nous avons déjà signalé l'exposition dans la Photographie, comme photograveurs, doivent également être cités ici, car les belles impressions qu'ils ont exposées étaient exécutées dans leurs ateliers.

Dans la Section anglaise, nous avons remarqué quelques expositions intéressantes, parmi lesquelles nous citerons : l'exposition de *The Oxford University Press*, qui contenait un grand nombre de ses magnifiques éditions et de fort belles reliures pleines avec mosaïques; les ouvrages édités par MM. *Maclehose and Sons*, de Glasgow, qui exposaient également des reliures en parchemin et en maroquin plein ornées de fers, ainsi que des modèles des diverses opérations nécessitées par la reliure ; *la Monographie de Dundee* ornée de planches en taille-douce, éditée par MM. *Leng John and C°*, de Dundee. A côté de ces éditions d'art, nous avons trouvé un grand nombre d'ouvrages d'édition populaire ou courante, généralement bien exécutés, tels que les encyclopédies et les ouvrages classiques de M. *Chambers*, les périodiques de la maison *Cassell*, de

Londres; les éditions musicales populaires de MM. *Beyley and Fergusson*, les ouvrages cartonnés aux couleurs des clans écossais de MM. *Bryce David and Son;* les éditions de MM. *Morrison*, de Glasgow, et les éditions en toutes langues de *The National Bible C°*.

L'imprimerie était peut-être plus largement représentée que la librairie. Nous signalerons les impressions lithographiques de M. *Johnston*, les impressions en couleur de MM. *Gilmour and Dean*, les planches en taille-douce de MM. *Annan and Son*, les belles impressions trichromes de MM. *André and Sleigh*.

Dans la galerie des Machines nous avons remarqué, fonctionnant sous les yeux du public, les diverses machines spéciales pour l'impression des vignettes en photogravure de MM. *Waite and Savill*, les machines pour impressions lithographiques de MM. *Newsun George and C°* et celles de MM. *Furnival and C°*. La maison *Thomlinson* avait une très complète exposition de machines pour les impressions trichromes et pour le façonnage du papier.

Le *Glasgow Herald*, qui est le journal quotidien le plus répandu en Ecosse, exposait une superbe machine à quatre cylindres, construite spécialement par MM. *Hoe and C°*, de Londres, ainsi que trois machines *Linotype* à composer. La composition et le tirage du journal se faisaient tous les jours en présence du public. *The Machinery Trust*, de Londres, exposait, dans un pavillon spécial, de belles presses à lithographie et taille-douce, parmi lesquelles nous signalerons principalement les *Johnston Die Presses*, destinées à l'impression des planches en gravure.

Parmi les autres nations, le Japon seul avait envoyé de curieux spécimens d'impression en noir ou en couleurs. Nous citerons tout spécialement les travaux de MM. *Matsumoto Sahei* et ceux de M. *Murakami*, d'une délicatesse de coloris si particulière à toutes les éditions de luxe japonaises.

Par sa production en librairie, l'Angleterre tient actuellement le troisième rang par rapport aux autres nations. En 1899, le nombre des volumes publiés a été de 7 567, tandis qu'il a été de 28715 en Allemagne et de 10199 en France. Cette production, légèrement affectée en 1898 par l'éventualité de la guerre sud-africaine, a été en sensible reprise en 1899 et en 1900, surtout dans la catégorie des romans et contes. Les œuvres d'imagination constituent le plus fort contingent de la production anglaise, par suite des goûts particuliers du public et du désœuvrement qu'entraîne le repos forcé du dimanche; aussi, toutes les publications périodiques, revues illustrées, magazines, etc., ont atteint un développement considérable. Les perfectionnements des procédés d'illustration par la photogra-

phie ont favorisé cet essor, en permettant de multiplier les illustrations tout en renseignant avec exactitude le lecteur dans toutes les branches de l'Art, de la Science, de l'Industrie ou de l'Actualité.

Presque tous les magazines anglais sont illustrés avec profusion et vendus à des prix très modiques. Les impressions sont en général excellentes.

Le commerce de la librairie française, en ce qui concerne ses rapports avec l'étranger, n'a pas les mêmes éléments d'extension que d'autres branches de notre industrie. Les moyens d'action se trouvent forcément limités par suite des différences de langues; d'autre part, dès qu'un ouvrage est susceptible d'une certaine vente, il est immédiatement traduit. Notre commerce intérieur, qui a subi depuis quelques années un ralentissement assez sensible, a eu également à souffrir dans ses transactions avec l'étranger, car en 1900 nos exportations de livres en langue française, étrangères ou mortes, ont diminué, tandis qu'au contraire les importations en France sont en légère augmentation.

	IMPORTATIONS EN FRANCE		EXPORTATIONS DE FRANCE	
	1899 Valeur francs	1900 Valeur francs	1899 Valeur francs	1900 Valeur francs
Livres en langue française.........	3.760.182	4 236.880	14.131.339	11.705.014
Livres en langues étrangères ou mortes.	2.292.324	2.347.794	3.868.561	3.443.284

Dans ces chiffres, nous avons fourni à l'Angleterre en 1899 pour 1 502 160 francs de livres en langue française et en 1900 pour 1 187 654. Ce ralentissement peut, en grande partie, être attribué aux causes mêmes qui ont atteint la production anglaise et diminué son propre commerce. La presse politique ou périodique, dont l'extension est sans cesse en progrès dans tous les pays, est l'objet de transactions importantes. Notre presse périodique a réalisé de sérieux progrès durant ces dernières années, et nos éditeurs de magazines ou de publications spéciales ont tenté de grands efforts pour satisfaire le public en lui offrant des documents intéressants en matière scientifique ou artistique et des nouveautés en matière littéraire. Toutefois le développement de nos périodiques, dont le chiffre était en 1900 de 6762, est loin d'atteindre celui des périodiques anglais, et surtout américains, qui atteignent le chiffre énorme de 21 000, dont 3 300 ont strictement le caractère de revues.

L'année 1900 a été pour nous en sensible amélioration sur les années précédentes. Notre exportation en journaux et publications périodiques a été, en 1899, de 6 923 478 francs, et, en 1900, de 7 197 400. L'importation en France de ces mêmes publications qui, en 1899, était de 2 104 928, est passée en 1900 à 3 180 800 francs. En France les procédés modernes d'illustration par la photographie ont aussi puissamment aidé au développement de certaines publications en les rendant plus attrayantes, et la presse périodique est susceptible encore d'augmenter largement son champ d'action.

Nos éditions musicales ont subi une progression constante depuis plusieurs années, nous sommes cependant encore tributaires de l'étranger, principalement de l'Allemagne, en cette matière, dans une assez grande proportion. Nos exportations ne se sont élevées, en 1899, qu'à 213 950 fr. et, en 1900, à 220 352, tandis que les importations étrangères ont été, en 1899, de 381 483 francs, et, en 1900, de 456 148 francs.

En ce qui concerne les autres travaux d'impression, c'est principalement sur les gravures, estampes et albums à images que portent les importations étrangères en France. L'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, les Etats-Unis sont merveilleusement outillés pour produire des impressions en noir ou en couleurs dans de bonnes conditions de prix de revient; les procédés de gravure et de reproduction dérivant de la photographie ont atteint un grand degré de perfection dans ces pays, et les impressions en sont souvent remarquables. Il y a lieu d'appeler l'attention de nos photograveurs sur ce fait, car il est à craindre que, malgré les droits qui nous protègent, ce ne soit souvent le souci d'une bonne exécution matérielle qui ne transporte à l'étranger beaucoup de travaux que notre industrie pourrait maintenir en France en apportant certaines modifications dans son outillage et plus de perfection dans sa production.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1899	1900	1899	1900
Albums à images en noir ou couleurs	533.050	963.200	137.298	165.636
Gravures, estampes, lithographies.	10.977.964	15.757.695	5.103.794	6.454.565
Etiquettes et dessins............	103.971	103.395	2.436.446	2.162.960
Imprimés non dénommés........	864.925	1.077.260	3.603.529	5.792.720
Cartes géographiques ou marines.	77.625	82.984	227.522	119.000

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

La Facture instrumentale française était représentée par une brillante participation de nos meilleurs fabricants d'instruments de musique. Toutes les spécialités se trouvaient réunies avec les plus beaux spécimens de leur fabrication ; aussi le succès obtenu par cette section du groupe a largement répondu aux efforts des exposants. Tous nos instruments, en dehors des qualités qui les classent au premier rang, possédaient une fabrication particulièrement artistique que nous avons été heureux de constater.

MM. *Pleyel, Wolff, Lyon et Cie* avaient envoyé leur nouveau piano double de concert, système Lyon, qui permet à deux exécutants s'asseyant au même instrument, de jouer chacun d'un instrument complet, leur merveilleuse harpe chromatique sans pédale due également à M. Lyon, un type nouveau de petit piano à queue très réduit, deux pianos à queue dont la décoration artistique a été très admirée : l'un de style Louis XV, en vernis Martin avec médaillons, l'autre d'une très heureuse composition de style moderne par M. Tassu.

MM. *Bord et Cie* présentaient leurs excellents pianos ainsi que MM. *Burgasser et Theilmann.*

La *Société des orgues Alexandre* montrait quelques beaux spécimens d'orgues d'église et harmoniums de salon.

Dans la lutherie, nous trouvons les remarquables instruments de M. *Bernardel,* dont la réputation est universelle, et ceux de M. *Serdet.* Ces deux expositions présentaient un ensemble très admiré de contre-basses, basses, altos, violons et archets.

M. *Delfaux* avait envoyé une magnifique série d'instruments en cuivre : divers cornets à pistons, soit en cuivre, soit argentés ou dorés et richement ciselés ; trompettes d'harmonie, trompettes à coulisse ; cors à mécanique fixe ou mobile ; une série de saxhorns et de trombones, parmi lesquels nous avons remarqué un modèle nouveau à double coulisse, munis d'un seul piston et possédant une étendue exceptionnelle.

MM. *Ulmann et Cie* avaient réuni une importante collection de leurs instruments : flûtes, mandolines, violons, trompettes, phonographes, etc.

M. *Pinet* avait exposé ses anches libres métalliques pour harmoniums, si estimés en Angleterre, ainsi que des instruments et fournitures diverses servant à la construction des harmoniums et pianos.

La Section anglaise contenait un grand nombre d'expositions d'instruments de musique, parmi lesquels nous avons remarqué beaucoup de

marques étrangères exposées concurremment avec des marques anglaises par les maisons qui en ont la représentation en Angleterre. C'est ainsi que nous avons pu admirer parmi les instruments français exposés dans ces conditions, une importante réunion des beaux pianos de la maison *Erard*, les orgues-celesta de M. *Mustel*, les violons de la maison *Collin-Mézin* et les instruments de cuivre et clarinettes de la maison *Besson*.



Parmi les instruments allemands, nous citerons en première ligne, les pianos de la maison *Bœchstein*, puis ceux de MM. *Winkelman*, *Sponagel* et *Thurmer*. La ville de Glasgow contient un certain nombre de maisons importantes qui figuraient à l'Exposition : MM. *Paterson and Sons* exposaient les pianos de la grande marque anglaise *Brodwood*, ceux de *Challen, Squire et Collard*, la lutherie de *Hill and Sons* et les orgues de marque américaine *Steinway*.

MM. *Murdock and C°* avaient réuni les pianos *Spencer* de Londres et les orgues *Malcom*. Dans la lutherie nous citerons les violons des maisons *Smith, Briggs, Smilie, Biggar*. Parmi les instruments de cuivre nous signalerons principalement : la maison *Boosey*, de Londres, dont l'exposition était fort intéressante par son ensemble très complet; M. *Campbell*, qui exposait également des Bagpipes, et MM. *Hawkes and C°*, de Londres.

MM. *Lewis* avaient installé les belles orgues du Grand Concert Hall.

Le Canada, qui possède quelques maisons importantes fabriquant principalement des orgues et harmoniums, était largement représenté. Nous citerons les orgues des maisons *Docherty, Bell and C°, The Dominion Organ C°* et *Goderich Organ C°*. L'apparence extérieure de ces instruments est en général d'un dessin peu artistique.

Dans la Section russe, il y a lieu de signaler les beaux pianos à queue de M. *I. Becker*, de Saint-Pétersbourg, qui exposait également des cadres

en acier et des fournitures diverses ; les pianos de M. *Reinhard* et le quatuor de balalaïka, la guitare des paysans russes, exposé par M. *Andriew ;* ces derniers instruments étaient admirablement décorés d'ornements en couleur dans le style moderne.

L'Angleterre constitue avec ses colonies, pour les instruments de musique de toute nature, un marché de premier ordre, car c'est peut-être le pays qui achète le plus d'instruments dans le monde entier. Cette importance n'a pas échappé à certaines maisons françaises qui n'ont pas hésité à créer des établissements de fabrication en Angleterre même.

La France n'occupe cependant par le chiffre de ses transactions avec le Royaume-Uni que le troisième rang, venant après l'Allemagne, dont le chiffre d'affaires est considérable, et les États-Unis, dont les progrès vont toujours en croissant. Le chiffre des importations d'instruments étrangers en Angleterre a été en 1899 de :

Allemagne	16.941.275	francs
États-Unis	5.409.325	—
France	4.552.000	—
Hollande	2.723.375	—
Belgique	1.185.725	—
Italie	248.750	—
Autres pays	52.275	—
Canada	898.750	—
Autres possessions anglaises	7.475	—
Total	32.018.950	francs

Si l'on compare notre chiffre d'affaires avec l'ensemble des importations, on est frappé de son peu d'importance relative. En 1900, d'après les statistiques actuelles, ce chiffre a été de 4200000 francs; il n'a donc pas augmenté. Les importations en Angleterre ont cependant pris, depuis cinq ans, une importance toujours croissante, puisqu'elles ont progressé durant cette période de plus de sept millions. L'absence de tout droit prohibitif à l'entrée, la proximité de nos deux pays, le bon marché du fret qui en résulte, augmenté encore par la concurrence des Compagnies de transport, sont autant d'éléments qui devraient favoriser l'essor de de nos exportations et faciliter le développement de nos affaires.

L'élément le plus important qui vient entraver la marche ascendante de nos transactions, réside dans la concurrence redoutable que nous fait l'Allemagne en établissant des instruments à bas prix. Parmi ces instruments, les pianos tiennent la plus grande place ; mais ce serait une

erreur de penser que le chiffre énorme des pianos allemands importés en Angleterre ne concerne que des instruments de qualité inférieure, et que, dans leur préférence, la question de prix est seul envisagée. Les Anglais achètent aujourd'hui beaucoup de marques allemandes connues dont les prix sont élevés; le succès de ces instruments provient de ce qu'ils répondent d'une façon plus complète que les nôtres, comme sonorité et comme apparence extérieure du meuble, au goût le plus généralement répandu en Angleterre. Cet engouement du public anglais a toujours été fort habilement encouragé par une puissante publicité et par l'intermédiaire d'agents nombreux. Il suffirait de quelques efforts, que nos fabricants sont à même de faire, pour déplacer une partie de cette clientèle à notre profit. La valeur instrumentale de la Facture française est incontestable, et, en conformant nos instruments aux besoins et aux goûts spéciaux du pays, ils y seraient, sans aucun doute, aussi appréciés que par nos artistes français. L'importance du marché anglais est telle, que nous ne saurions trop insister pour que nos maisons se rendent un compte plus précis des goûts anglais et établissent des modèles qui y soient adaptés aussi bien que les instruments allemands. Quelques facteurs français sont déjà entrés dans cette voie et ont vu leurs affaires prospérer aussitôt; que d'autres suivent cet exemple, et peut-être arriverons-nous à triompher dans cette lutte économique. Nous sommes à même de produire des articles bon marché, aussi bien que l'Allemagne; aucunes conditions de main-d'œuvre ni d'outillage ne s'y opposent; à l'aide de quelques sacrifices, au début peut-être, beaucoup de nos fabricants peuvent établir des modèles qui, rendus en Angleterre, pourront être vendus aux mêmes conditions que les instruments allemands, et, à conditions égales, il y a tout lieu de supposer que nos instruments qui porteront toujours l'empreinte du goût et de la bonne fabrication française auront un facile écoulement.



A côté de l'Allemagne, se dressent devant nous l'Amérique, dont

la concurrence peut devenir redoutable si nous n'étudions pas les éléments de ses progrès constants pour arriver à les combattre. Le chiffre de ses affaires est actuellement supérieur au nôtre et porte principalement sur les harmoniums. Les États-Unis possèdent bon nombre de maisons importantes, très bien outillées, dont le développement ne s'est jamais ralenti; leur industrie étant merveilleusement protégée par des droits élevés, il est tout naturel qu'elles tentent des efforts pour conquérir le marché européen. L'Angleterre était toute désignée pour les premières tentatives, qui ont remarquablement réussi malgré les prix de transport forcément élevés. Il appartient à notre industrie nationale d'empêcher cette concurrence de s'étendre à des instruments que nous pouvons livrer dans de meilleures conditions.

Beaucoup de nos instruments sont réexpédiés dans les colonies anglaises et on peut évaluer leur valeur à 1 350000 francs. Les mêmes éléments de concurrence nous sont opposés dans ces colonies et il y a lieu d'observer en outre, qu'en ce qui concerne les harmoniums en particulier, il existe aujourd'hui dans les possessions anglaises des maisons récemment établies qui fabriquent ces instruments, alors qu'autrefois ils étaient tous fournis par l'Europe.

Les instruments à vent, en cuivre et en bois, sont l'objet d'un commerce qui n'a cessé de prospérer et la supériorité de notre fabrication les fait préférer par les artistes de tous les pays. La concurrence ne nous atteint que pour les articles de qualité très ordinaire.

En résumé, l'Angleterre constitue pour nous une clientèle de premier ordre que nous devons tenter de conquérir davantage en nous pliant à ses exigences dans une plus large mesure. Nos efforts doivent tendre non seulement à établir certaines catégories de modèles spéciaux, mais à créer des débouchés nouveaux à l'aide d'une publicité soutenue soit par les journaux, soit par l'envoi de catalogues en langue anglaise. Il est en outre nécessaire d'avoir dans les grands centres des agents expérimentés connaissant les besoins du pays, qui chercheront, comme le font nos concurrents allemands et américains, à se procurer des ordres d'achat en s'efforçant de satisfaire aux désirs de l'acheteur. L'expérience de ces agents guidera les fabricants dans l'établissement des modèles les plus susceptibles de plaire, et indiquera les moyens les plus efficaces pour lutter contre la concurrence locale. L'Exposition de Glasgow a été une occasion, pour nos maisons françaises, d'efforts nouveaux dont nous les félicitons sincèrement et qui ne peuvent demeurer stériles, nous en avons la ferme conviction.

DIVERS

En dehors des grandes industries dont nous venons de parler, le groupe comprenait des expositions d'ordres divers et fort intéressantes.

M. *le Docteur Hamonic* avait envoyé divers appareils de chirurgie de son invention, qui lui font le plus grand honneur et qui rendent journellement les plus grands services.

Dans la Section de l'Economie sociale nous avons remarqué l'œuvre du *Patronage Familial* fondée en 1900 et présidée par M. Albanel. Cette Société s'est consacrée à la protection de tous les enfants qui, après s'être rendus coupables d'un délit plus ou moins grave, sont acquittés par les tribunaux et rendus à leurs parents; la surveillance morale de ces enfants est souvent une lourde tâche pour la famille; le *Patronage* vient l'alléger en s'occupant de l'éducation et de l'apprentissage de l'enfant.



L'Œuvre philanthropique de *Miss de Broen* fondée en 1871, qui secourt les misères d'un des faubourgs les plus populeux de Paris et comprend des fourneaux économiques, des ouvroirs, dispensaires, etc., avait exposé des photographies montrant ses diverses fondations.

M. Schmoll avait exposé le projet d'un cercle d'ouvriers fort bien compris.

L'architecture était représentée par les envois de M. *J. de Montarnal* et de M. *Bugeon,* les habiles architectes dont le talent a assuré le succès de la Section française; de M. *Holzschuch,* qui présentait un projet de construction métallique fort intéressant. L'architecture française figurait également au Palais des Beaux-Arts par les remarquables envois de MM. *Nénot, Eustache, Camus, Dourgnon, Raulin, Vaudremer, Janty, Bénard* et *Méwès.*

Parmi les industries s'appliquant à l'électricité, il y a lieu de signaler la belle exposition de MM. *Geoffroy* et *Delore*, qui exposaient les divers modèles de câbles électriques de leur fabrication.

Nous citerons enfin la participation de la Société d'études et de correspondance internationales « *La Concordia* », fondée par M. Lombard en 1894, dont le but est d'établir et de faciliter des relations intellectuelles entre tous les pays du monde.

Paul BOURGEOIS.





GROUPE B

ALIMENTATION

Rapporteur : M. Jules PREVET

L'alimentation formait dans la Section française un groupe de 46 exposants. 13 maisons présentaient des produits alimentaires solides : conserves, biscuits, confitures, etc. ; 33 exposaient des vins, des cognacs, des liqueurs, des boissons gazeuses, etc. Les vitrines dans lesquelles ces divers produits étaient exposés formaient une sorte de salon carré. On y accédait par trois portes dont deux donnaient passage sur une des grandes allées du bâtiment principal.

Cette partie de la Section française a naturellement reçu la visite de tous ceux qui s'intéressent aux questions alimentaires ; mais elle a, en outre, certainement retenu l'attention du plus grand nombre des visiteurs qui étaient attirés au passage par la beauté des produits exposés ainsi que par le goût et l'ingéniosité avec lesquels ils étaient disposés.

Les gros efforts récemment faits par la plupart des fabricants à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris avaient rendu le recrutement plus difficile, et la nécessité de paraître à Glasgow n'a guère été sentie que par les maisons déjà en rapports d'affaires avec le Royaume-Uni. Si, par suite, les exposants du groupe B n'ont pas été tout à fait aussi nombreux que devait le comporter l'importance des industries alimentaires en France, la richesse du pays où se tenait l'Exposition ainsi que les facilités de communication et de transaction, par contre, les branches dominantes de l'Alimentation étaient toutes représentées à l'exception de l'industrie des vins de Champagne, et les maisons qui exposaient étaient parmi les plus importantes dans chaque genre et avaient, pour la plupart, obtenu déjà les plus hautes récompenses à de précédentes Expositions.

ALIMENTATION SOLIDE

MM. *M. Amieux et Cie* occupaient une vitrine isolée dans laquelle ils exposaient leurs conserves de poissons, de légumes, de viande, de fruits, etc. Cette maison fabrique dans plusieurs usines dont les principales sont à Nantes et à Paris. L'importance de leur production et la qualité de leurs produits, qui sont répandus dans le monde entier, lui ont valu une médaille d'or à l'Exposition de 1900, c'est-à-dire la plus haute récompense donnée dans la classe des conserves alimentaires.

MM. *G. Bouton et Cie* « Société La Truffe », dont les usines sont à Périgueux (Dordogne), exposaient des conserves de truffes, de foies gras et de légumes divers en boîtes et en flacons. Cette maison fait surtout des produits de choix qui sont universellement réputés. Elle avait déjà obtenu à Paris une médaille d'or en 1889 et faisait partie du Comité d'admission à l'Exposition de 1900.

M. *Cousin-Devos*, qui a créé à Haubourdin (Nord) une très importante et très prospère industrie, exposait de beaux amidons de riz et de maïs, ainsi que des produits spéciaux pour les apprêts divers. Cette maison, qui avait reçu une médaille d'or à l'Exposition d'Anvers de 1885, un diplôme d'honneur et deux médailles d'or à l'Exposition de 1897, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900.

MM. *M. et J. Estieu*, dont les usines sont à Courbevoie, exposaient des biscuits secs et divers types de pâtisserie sèche. Parmi les nombreuses sortes de biscuits que cette maison fabrique et met en vente sous la marque *biscuits Georges*, elle avait choisi ceux qui répondent au goût anglais. Cette maison était classée hors concours dans les dernières Expo-

sitions universelles d'Amsterdam, d'Anvers, de Bruxelles, et son chef, M. Maurice Estieu, était, à l'Exposition de 1900, secrétaire du jury du groupe de l'Alimentation.

La maison *Fichot-Landrin* est ancienne et a déjà obtenu des médailles d'argent et d'or aux dernières Expositions d'Anvers, de Chicago, de Bruxelles. Il lui a été décerné une médaille d'argent à l'Exposition de 1900. Elle exposait des sirops et des jus de fruits au naturel pour confiseurs, pâtissiers, etc. Ces produits, d'une fabrication très belle, doivent trouver un large débouché dans la Grande-Bretagne, où il se consomme beaucoup de confiserie et de pâtisserie.

La *Société Lebrou et Cie*, dont les usines sont à Roquefort-sur-Saulzon (Aveyron), exposait ses fromages de Roquefort. La réputation de ces fromages est universelle : il en est beaucoup consommé à l'étranger et c'est un des rares produits français qui n'ont pas à redouter l'imitation étrangère.

MM. *A. et L. Lehucher*, qui ont leur usine à Paris, exposaient diverses conserves alimentaires de fruits, de légumes et principalement des champignons de Paris, beaux produits bien préparés et d'une fabrication irréprochable. Cette maison avait été mise hors concours à l'Exposition de 1900, le jury d'une des classes de l'Agriculture ayant fait appel à l'expérience de M. Lehucher père et l'ayant choisi comme expert.

M. *Millot*, meunier à Saint-Quentin (Aisne), exposait de très belles farines et gruaux et des produits spéciaux pour l'alimentation du bétail préparés avec les issues de la mouture du blé. M. Millot avait obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de 1900.

M. *Moquet-Lesage* (Confiturerie Saint-James), dont l'usine est à Paris, dirige une maison déjà anciennement réputée qui avait obtenu des médailles d'or aux Expositions universelles de Paris de 1878 et de 1889. Il faisait lui-même partie du Jury à l'Exposition de 1900 et était par suite hors concours. Les marrons au sirop et les nombreuses sortes de confitures qui garnissaient sa vitrine étaient préparés pour supporter l'exportation sous toutes les latitudes. Les produits de la Confiturerie Saint-James sont universellement réputés.

M. *Petitjean fils*, dont la fabrique est à Paris, exposait des conserves alimentaires diverses, principalement des quenelles, crêtes et rognons de coqs, etc. Cette maison s'est fait une spécialité de ces produits de choix pour la cuisine et la pâtisserie. Elle avait obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1897, et s'est vu décerner une médaille d'or à l'Exposition de 1900, c'est-à-dire la plus haute récompense attribuée dans la Classe 58.

MM. *Ch. Prevet et Cie*, dont la maison avait obtenu déjà la médaille d'honneur à l'Exposition universelle de Paris de 1855, qui, depuis, a remporté les premières récompenses à toutes les Expositions universelles, exposaient les produits alimentaires qui sont leur spécialité : légumes desséchés et comprimés, julienne, etc., ainsi que des mets tout préparés de la cuisine française. Les produits de cette maison se consomment dans le monde entier, et il est arrivé à des explorateurs de les rencontrer dans des régions où ils croyaient qu'aucun produit alimentaire de notre civilisation n'avait encore pu pénétrer. M. Ch. Prevet était Président du Jury de groupe et membre du Jury supérieur aux Expositions de 1889 et de 1900. M. Jules Prevet était en 1900 membre du Jury de la Classe 56.

Les fils de Ch. Teyssonneau jeune, qui ont leurs usines à Bordeaux et à Concarneau, exposaient des conserves diverses de légumes, de fruits, de viandes, de fromages, ainsi que des fruits au jus et à l'eau-de-vie, produits fort beaux dont la plupart avaient déjà figuré à de précédentes Expositions, et qui sont tout à fait dignes de la réputation de l'industrie bordelaise. Cette maison ancienne et importante avait eu comme récompense une médaille d'or à l'Exposition de 1878 et était hors concours comme membre du jury à l'Exposition de 1900.

La *Société des Amidonneries et Rizeries de France*, qui a ses établissements à Marquette-lez-Lille (Nord), exposait des amidons de riz d'une qualité tout à fait remarquable. Cette Société a importé en France une industrie qui, auparavant, était le monopole de la Belgique. Les usines de Marquette-lez-Lille assurent un large débouché à nos riz d'Indo-Chine. Cette industrie, quoique de création relativement récente, s'est vu décerner un grand prix à l'Exposition de 1900.

ALIMENTATION LIQUIDE

M. *Bessière-Ditely*, de Paris (Charenton), exposait des vins de Bourgogne. — M. *Bichara-Malhamé*, de Rouen, présentait des vins de Chypre. — MM. *Bouchard père et fils*, de Beaune, exposaient quelques premiers crus de la Bourgogne. — M. *C. Charton fils*, de Beaune, qui était hors concours à l'Exposition de Paris de 1900, exposait une collection des principaux crus de Bourgogne.

M. *Paul Clacquesin*, distillateur à Paris, qui était hors concours à l'Exposition de Paris en 1900, avait envoyé les liqueurs qui ont fait la réputation de sa maison. — M. *Cointreau*, distillateur à Angers, qui était hors concours en 1900, exposait son curaçao triple sec dont la réputation

n'est plus à faire. — M. *René Collette*, distillateur d'alcool aux Moëres (Nord), exposait ses alcools épurés et raffinés qui ont obtenu un grand prix à l'Exposition de 1900. — MM. *Charles Coulon et frères*, du Havre, dont la maison était hors concours en 1900, exposaient des rhums d'importation directe. — MM. *Coutanseaux aîné et Cie*, de Saintes (Charente-Inférieure), exposaient divers types d'eaux-de-vie et fines champagnes du district de Cognac.

MM. *Curlier et Cie*, distillateurs à Jarnac (Charente), avaient dans une vitrine isolée les cognacs de leur marque qui sont si appréciés dans la Grande-Bretagne et qui leur ont valu une médaille d'or en 1900. — M. *Louis Delcous*, de Paris (Charenton), qui était hors concours en 1900, présentait une collection de vins français de divers crus. — MM. *G. Dubois et Cie*, de Blanzac (Charente), présentaient divers types d'eaux-de-vie des Charentes. — MM. *Dumesnil frères*, brasseurs à Paris, qui étaient hors concours en 1900, exposaient les bières de leur fabrication spécialement préparées pour l'exportation. — M. *Louis Durel*, de Caen (Calvados), exposait des cidres si réputés de la vallée d'Auge. — M. *Jules Folliot*, propriétaire-viticulteur à Chablis (Yonne), qui était hors concours en 1900, exposait des vins de Chablis de sa récolte. — M. *Louis Gabolde* (Société de « Pippermint Get »), distillateur à Revel (Haute-Garonne), exposait le « Pippermint Get » qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900. — M. *Ch. Genez*, de Bordeaux, présentait des vins blancs en bouteilles. — M. *Alfred Grandin*, de Paris, exposait des vins blancs mousseux. — MM. *G. Hartmann et Cie*, distillateurs à Paris, qui étaient hors concours en 1900, exposaient les liqueurs fines qui ont fait la réputation de cette importante maison et lui ont valu les plus hautes récompenses à de précédentes expositions. — MM. *A. L. G. Havy*, de Paris, présentaient une collection de vins de divers crus. — MM. *H. Karcher et Cie*, les im-



portants brasseurs de Paris, qui étaient hors concours en 1900, avaient envoyé des bouteilles de la bière spéciale qu'ils préparent pour l'exportation sous l'appellation de « Bière-Bock ». — MM. *A. Lanoire et Cie*, de Bordeaux, avaient envoyé des vins de Bordeaux de divers crus. — M. *E.-P. Lapouge fils*, distillateur à Sarlat (Dordogne), exposait une collection de ses diverses liqueurs fines. — MM. *Legouey et Delbergue*, distillateurs à Paris, qui avaient obtenu un grand prix en 1900 pour l'importance de leur maison et la qualité supérieure de leurs liqueurs, exposaient « La Trappistine », qui est une de celles dont ils ont la spécialité.

M. *Lemariey*, de Neuilly-sur-Seine, qui était hors concours en 1900, exposait des cidres en bouteilles du Clos des Pommiers (Calvados). — MM. *J. Malesset et Chouanard*, de Paris, importante maison qui était hors concours en 1900, exposaient des siphons et divers appareils pour la fabrication des eaux gazeuses. — M. *Marnier-Lapostolle*, distillateur à Paris, qui était hors concours en 1900, exposait sa « Liquor Grand-Marnier » dont la réputation est si grande. — M. *Moreau-Barbou*, distillateur à Entrains (Nièvre), présentait des eaux-de-vie de marc de Bourgogne de 1867. — M. *Emile Pollet*, de Paris, avait envoyé des vins de la récolte de son vignoble du Château-Peyrat (Gironde). — MM. *Réquier frères*, distillateurs à Périgueux (Dordogne), qui étaient hors concours en 1900, exposaient leur liqueur « La Gauloise ». — M. *Paul Saintier*, de Rouen, exposait des cidres mousseux en bouteilles. — La *Société du Saint-Raphaël-Quinquina*, qui était hors concours en 1900, exposait, dans une vitrine isolée, son « Saint-Raphaël-Quinquina », si répandu en France et à l'étranger. — M. *M. Tantot*, à Bonnebosc (Calvados), présentait des cidres mousseux et des eaux-de-vie de cidre.

L'Industrie alimentaire française trouvait ainsi, dans la réunion de ces notables maisons, une représentation tout à fait digne de son importance et de son bon renom.

Chez les nations étrangères, la partie alimentation n'existait que peu ou pas, et là où quelques exposants étaient venus, ils ne présentaient aucun produit alimentaire au sens que nous attachons en France à cette locution, mais seulement des produits agricoles à un premier état d'industrie, des farines, des alcools, etc...

Dans la Section britannique, au contraire, l'Alimentation occupait une large place en rapport avec le grand développement de cette industrie de l'autre côté de la Manche. Au point de vue qui nous occupe, les produits alimentaires exposés par les fabricants de la Grande-Bretagne

pouvaient se diviser en deux groupes : ceux qui diffèrent des produits français; ceux qui s'en rapprochent.

Dans le premier groupe se classaient :

La *bière,* tout à fait distincte par son goût de la bière française ; le *whisky,* qui ne peut non plus se comparer ni à nos eaux-de-vie, ni à nos alcools ; le *sucre,* que la raffinerie anglaise produit avec des grains plus gros et plus cristallisés que la raffinerie française ; le *thé,* qui n'est chez nous qu'une boisson accessoire, tandis qu'il est boisson nationale dans tout le Royaume-Uni ; le *café,* dont les mélanges répondent à un autre goût que celui que nous recherchons ; la *moutarde* enfin, qui est préparée très différemment en France et en Angleterre. Des maisons considérables figuraient parmi les exposants de ces divers produits, mais, par là même qu'elles ne concurrencent pas directement la production française, il n'est pas utile d'examiner et de discuter le mérite respectif de leurs expositions.

Dans le second groupe se rangeaient :

Les conserves de légumes. Le sol et le climat de la Grande-Bretagne se prêtent peu à la production de la matière première ; aussi dans cette branche n'y a-t-il en Angleterre qu'une seule maison vraiment importante, la maison *Cross and Blackwell,* et encore sa fabrication dominante est-elle plutôt la préparation des condiments et des légumes au vinaigre.

Par contre, sous le couvert de leurs représentants anglais, les maisons américaines : *Armour et Cie, Morriss et Cie,* de Chicago ; *Heinz et Cie,* de Pittsburgh ; *Curtice Brothers et Cie,* de Rochester, etc., figuraient dans la Section britannique.

Les Etats-Unis n'avaient pas de section nationale à l'Exposition de Glasgow, mais ses fabricants n'avaient eu garde de laisser échapper une aussi excellente occasion de développer leur vente en Angleterre et en Ecosse. L'Amérique produit des légumes et des fruits comparables aux nôtres, elle prépare presque toutes nos sortes de conserves et exporte depuis plusieurs années des produits suffisamment beaux et soignés pour nous être, dans les pays britanniques, une concurrence redoutable chaque jour grandissante.

Les biscuits. Dans cette branche, l'industrie britannique a conquis depuis longtemps le goût français, mais nos fabricants, qui naguère avaient dû se résoudre à ne produire exactement que les sortes anglaises, se reprennent depuis quelques années et produisent des variétés quelque peu différentes.

En terminant l'examen des produits exposés, nous devons une mention toute particulière à toute une série de préparations alimentaires spé-

ciales dont l'industrie est relativement nouvelle, mais déjà considérable, et qui va se développant chaque année davantage. Nous voulons parler de ces produits qui sont le résultat d'une synthèse chimique se réclamant d'autorités médicales et s'adressant à l'alimentation des enfants, des convalescents et des vieillards. Les prospectus qui les accompagnent les disent des remèdes et leur attribuent des propriétés fortifiantes et reconstituantes qui les feraient plutôt ressortir de la médecine et de l'hygiène que de l'alimentation proprement dite; mais il n'est pas douteux qu'ils sont en faveur croissante auprès des publics anglais, écossais, allemand, américain, et que même en France leur importation est notable.

La Section britannique ne comptait pas moins de dix exposants de ces sortes d'aliments spéciaux, dont les plus importants étaient : *Nestle's food, Protène C°, Mellin's food, International Plasmon, Fry's malted cocoa, Cerebos salt,* etc.

Dans les expositions des colonies anglaises, l'Australie présentait une collection très complète des diverses variétés de ses vins, et le Canada avait envoyé des produits agricoles avec quelques conserves de légumes et de fruits, inférieurs d'ailleurs aux mêmes produits envoyés par les maisons américaines dont nous avons parlé plus haut.

L'industrie alimentaire française devait d'autant plus tenir à honneur de faire bonne figure à l'Exposition de Glasgow que l'Angleterre est la meilleure cliente de cette branche de notre travail national.

Nos exportations y sont annuellement d'environ trois cents millions de francs se décomposant ainsi :

Exportations.

	Francs.
Beurre	47.721.000
Œufs	21.697.000
Fromages	2.579.000
Farines et substances farineuses	8.365.000
Poissons	14,716.000
Légumes frais et conservés	26.149.000
Eaux-de-vie	27.264.000
Liqueurs	2.431.000
Sucres	76.993.000
Vins	74.094.000
	302.009.000

tandis que nous ne lui achetons annuellement que pour environ dix millions, se décomposant ainsi :

Importations.

	Francs.
Bières	571.000
Biscuits	3.173.000
Poissons	1.543.000
Graisses	1.562.000
Sauces, pickles	390.000
Viandes et objets divers d'alimentation	3.481.000
	10.720.000

Il n'est pas douteux que ce n'est qu'une petite partie de ce que nous vendons à l'Angleterre, surtout pour les conserves, les liqueurs, les vins, qui est réexpédiée à des pays d'outre-mer, et que la grande généralité de ce que nous lui envoyons demeure et s'y consomme ; mais les statistiques douanières ne permettent pas de diviser la valeur de ce qui est réexporté et la valeur de ce qui ne l'est pas.

Dans la branche de l'alimentation, la France ne tire aucune matière première de l'Angleterre, elle l'approvisionne au contraire pour son industrie en même temps qu'elle lui fournit pour des sommes importantes ses propres produits tout manufacturés.

En même temps que le confort de l'existence se répand dans la Grande-Bretagne, le goût de la nourriture bien préparée s'y développe, les repas sont moins exclusivement composés de mets assaisonnés à l'anglaise, la cuisine française y est mieux imitée et plus recherchée, ainsi que nos vins et nos liqueurs. C'est donc avec raison que nos fabricants s'efforcent de faire connaître nos produits dans une contrée où ils trouveront naturellement un débouché de plus en plus large au fur et à mesure que la vie s'y affinera.

La production anglaise ne répondant généralement pas au goût français, les importations d'Angleterre en France sont limitées par la consommation restreinte de ces articles dans notre pays. Nos droits de douane ne sont pas prohibitifs, nous n'en voulons pour exemple que le chiffre des importations de biscuits.

L'exportation de nos produits manufacturés en Angleterre est également limitée par leur consommation dans ce pays, bien que certains

d'entre eux soient fortement taxés, tels que les vins en bouteilles et les champagnes qui, à eux seuls, représentent une importation de 50 millions de francs. La consommation de ces articles de luxe se ressentirait d'une crise économique beaucoup plus que d'une taxe douanière tant que celle-ci ne serait pas prohibitive.

Il faut noter à part le sucre, dont la vente en Angleterre est actuellement considérable, parce qu'il jouit dans notre pays, comme d'ailleurs en Allemagne et en Autriche, d'une législation spéciale qui favorise son exportation. C'est ainsi qu'en une année l'exportation des sucres français en Angleterre a sauté de 77 millions, chiffre normal, à 132 millions.

Jules PREVET.





GROUPE C

MOBILIER ET ACCESSOIRES
PAPIERS PEINTS ET DE FANTAISIE
PORCELAINES & CRISTAUX

Rapporteur : M. Georges CORNILLE

Le groupe C, qui comprend en principe le Mobilier et ses accessoires, les Papiers peints et de fantaisie, ainsi que les Porcelaines et Cristaux, est composé à l'Exposition de Glasgow de vingt-six exposants, qui présentent leurs produits dans un emplacement à la décoration sobre d'une teinte gris clair très douce, faisant valoir l'ensemble de cette exposition.

Au centre, se trouve un pavillon divisé en trois salons où sont placés les objets exposés par les maisons *Jansen, Collin*, *Charpentier et Van Roye*, et *Maxime Clair*. Tout autour, se trouvent des salons ou vitrines

garnis des produits des autres maisons. Nous trouvons ainsi une Exposition bien groupée, qui fait certainement honneur à nos industries de luxe, de l'ameublement et de la décoration intérieure.

Nous allons examiner ces diverses expositions en groupant les industries représentées, autant que le permet leur diversité. Nous aurions désiré joindre à cet examen, pour chacune de ces industries, des chiffres pouvant indiquer, d'une façon précise et détaillée, l'étendue des rapports entre l'Angleterre et ses colonies d'une part, et la France d'autre part.

Malheureusement, malgré de nombreuses recherches, ce travail ne pourra être aussi complet que nous l'aurions souhaité, la production de nos industries se trouvant trop souvent comprise avec des industries similaires dans un chiffre global, duquel il n'est pas possible de l'extraire. Néanmoins, nous avons relevé dans le tableau général du commerce et de la navigation, dressé par la Direction générale des douanes, quelques chiffres qui pourront donner un aperçu des rapports commerciaux de nos industries. Ces chiffres sont ceux du « Commerce spécial », qui donne de la façon la plus réelle la valeur des exportations de nos produits nationaux et de notre consommation de produits anglais.

MEUBLES

Dans l'industrie du meuble, MM. *Charpentier et Van Roye*, fabricants de meubles et de bronzes d'ameublement à Paris, présentent des reproductions fort intéressantes de meubles du château de Chantilly, entre autres le bureau de Choiseul et le meuble minéralogique du prince de Condé, qui lui fut offert par Gustave III de Suède. Ces meubles en marqueterie, ornés de bronze ciselé, sont d'une fabrication très intéressante. Nous citerons encore deux commodes Louis XIV et Louis XV, reproduction de modèles bien choisis; et, parmi les bronzes, des appliques Empire d'un modèle agréable.

L'exposition de M. *Jansen* lui fait grand honneur tant par son heureux arrangement que par les belles pièces qui y figurent. Parmi les nombreux objets exposés, nous devrons signaler le meuble Louis XIV composé d'un canapé et de deux fauteuils, en bois doré, recouverts en tapisseries d'Aubusson, remarquables par leur parfaite exécution; — et, d'autre part, des reproductions de très beaux modèles de meubles anciens dont l'ébénisterie et la ciselure des bronzes sont d'un travail particulièrement soigné. Quelques meubles de fantaisie, tels que le petit bureau Louis XVI à cylindres tout en marqueterie, et la petite table à cuvettes, méritent également une mention.

Les maisons *H. Mercier* d'une part, et *F. et P. Soubrier* d'autre part, ont exposé un ensemble de meubles digne d'attirer l'attention. Nous signalerons : de la première, un meuble Louis XVI en vernis Martin, avec un panneau peint, copie de la fontaine de Jouvence, et une chaise Louis XV en bois de violette et bronze, d'une jolie forme, ainsi qu'une vitrine du même style;



de la maison F. et P. Soubrier, un beau meuble médaillier Louis XIV en bois d'ébène, genre Boulle avec incrustations de métal, une copie fidèle de la commode de Marie-Antoinette, qui se trouve à Versailles, et une gaine Louis XVI, avec médaillon biscuit sur fond bleu.

De M. *P.-H. Rémon* nous devons noter la belle table Louis XIV en marqueterie et bronze, d'un joli travail, ainsi que les deux fauteuils Louis XIV, recouverts de tapisseries d'Aubusson d'exécution très soignée et d'un joli dessin.

La maison *Maxime Clair* présente un ensemble de meubles et de broderies d'ameublement d'un grand intérêt. A côté des nombreux spécimens de fabrication courante, meubles et tables de fantaisie en bois naturels et décorés en vernis Martin, dont cette maison s'est fait une spécialité, nous trouvons, en effet, une charmante vitrine d'un modèle nouveau, dont la fine ornementation de fleurs et fruits de pommier est tout à fait réussie, ainsi qu'une gaine de même décoration traitée plus largement, et d'un très heureux effet, qui dénotent un effort sérieux dans la recherche de types nouveaux.

La maison *Meier-Graefe* présente un ensemble d'objets, depuis le meuble jusqu'au bijou, qui démontre le souci de ne produire que des modèles d'un type absolument nouveau et ne ressemblant en rien aux styles classiques; et si nous trouvons, parmi les objets exposés, des modèles qui sont d'un dessin que nous croyons devoir critiquer par l'exagération même du principe qui tend à chercher de nouvelles formes, nous

devons reconnaître que souvent l'effort a été couronné de succès, comme dans la série de pendules et horloges et certains des bijoux exposés.

L'industrie du meuble donne lieu à un chiffre d'affaires assez élevé entre l'Angleterre et ses colonies d'une part, et la France d'autre part. C'est ainsi que, pour l'année 1899, nous trouvons une importation de 1008000 francs et de 786000 francs en 1900; à l'exportation pour 1899, 3425000 francs, pour 1900, 2845000 francs; les chiffres de l'année 1900 sont sensiblement inférieurs à ceux de 1899.

L'examen des chiffres de l'exportation indique que, d'une façon générale, les meubles exportés sont des meubles de luxe. Nous trouvons, en effet, que, comparativement à l'ensemble des exportations des meubles, le prix moyen, qui est de $1^{fr},95$ le kilogramme pour les sièges, ressort pour l'Angleterre à $3^{fr},65$, soit à près du double; et pour les autres meubles à $3^{fr},50$ au lieu de la moyenne $2^{fr},80$. C'est ce qui explique que les Expositions françaises sont en grande partie composées de meubles de style, qui sont particulièrement appréciés et qui n'ont pour ainsi dire pas de similaires dans la fabrication anglaise.



Par contre, le meuble de fabrication courante est exécuté en Angleterre sur une très large échelle avec un sens du pratique et du confortable qui est l'essence même du goût anglais.

Le chiffre des importations indique que ce genre de meubles, bien qu'il soit peu en rapport avec nos intérieurs français, a été adopté par la mode depuis quelques années.

Il est de notre devoir, en terminant, de signaler (sans qu'il soit possible d'établir une comparaison avec les installations des fabricants de meubles de la Section française) l'exposition très intéressante de la maison *Wylie and Lochhead*, qui a organisé le salon royal de réception de l'Exposition et, dans un pavillon spécial, une installation complète d'intérieur anglais.

BOIS EXOTIQUES

Le commerce des bois exotiques et des îles est représenté par les maisons *Jean Hollande fils* et *Rachet*, qui exposent chacune des collections très variées des bois qu'elles importent. Des photographies des exploitations de bois au Brésil, de la maison Hollande, complètent ces intéressantes expositions.

MM. *Chevrel et Pied-Chevrel* démontrent par leur exposition de marqueterie ce que l'on peut obtenir par l'emploi judicieux de ces diverses essences de bois.

L'Exposition de Glasgow présente de nombreux spécimens des bois provenant des colonies anglaises et de l'Australie en particulier. A noter également l'Exposition du Canada, comprenant des types de bois et leurs applications à la fabrication des meubles, dont de nombreux modèles sont présentés aux visiteurs.

Les tableaux des échanges entre l'Angleterre et la France pour les bois exotiques montrent une exportation de 351 800 francs pour 1899, alors que l'importation anglaise s'est élevée seulement à 101 000 francs environ.

BRONZES D'ART ET D'AMEUBLEMENT. SERRURERIE D'ART

Dans l'industrie du bronze d'art et d'ameublement, la maison *M. Colin et Cie*, de Paris, expose, à côté de modèles copiés de l'ancien, un choix d'objets de destinations diverses, d'après les modèles originaux de nos sculpteurs modernes.

Nous citerons pour leur caractère et leur jolie exécution : le lustre Louis XVI à vase lumineux, modèle de Rozet ; la paire de lampes Louis XV à tête de femme en bronze argenté, d'après Messager ; les girandoles Louis XV et Louis XVI de Germain ; et, dans les objets d'art, la reproduction en bronze du beau groupe de « la Danse » de Carpeaux, si plein de mouvement ; « l'Improvisateur » de Charpentier, et quelques objets d'une ciselure très fine et d'un décor varié, comme la coupe « Vénus » de Roty. Cette exposition donne une idée bien complète de la fabrication de cette importante maison.

La maison *Soleau*, de son côté, a installé une série de frises composées d'ornements ou de fleurs, « Roses, Iris, Nénuphars », s'appliquant à

l'éclairage électrique des appartements et dont l'effet décoratif est particulièrement intéressant. Ces frises, qui sont la reproduction des modèles originaux exposés pour la première fois en 1900, en bronze fondu et soigneusement ciselé, ont été exécutées spécialement en estampé, pour arriver, tout en leur conservant leur caractère et leur aspect décoratif, à des prix modestes, permettant de lutter contre la concurrence étrangère. En même temps que ces frises, M. Soleau expose deux jolies torchères d'excellent style, également destinées à l'éclairage électrique, l'une Louis XV et l'autre Empire, d'une exécution particulièrement soignée.

MM. *Bricard frères*, fabricants de serrurerie d'art, exposent une porte Louis XIV, à petites glaces, dont l'ornementation en bronze doré, d'un joli dessin, est soigneusement travaillée. Leur exposition est complétée par un ensemble de crémones, de serrures et de marteaux de portes en bronze, dont les modèles bien choisis sont d'une bonne exécution.

Le montant des exportations en Angleterre des bronzes d'art et d'ameublement s'est élevé en 1899 au chiffre de 2550000 francs et pour 1900 à celui de 2050000, alors que celui de l'importation a été de très peu d'importance.

Néanmoins il ne faudrait pas en déduire que l'industrie du bronze soit peu développée en Angleterre; ce pays produit en effet, pour l'exportation en particulier, des bronzes d'éclairage; mais ce sont en général des appareils de fabrication courante, faits en grande quantité en vue de ce débouché.

C'est ainsi qu'il est possible pour le fabricant anglais de faire des matrices pour produire des motifs estampés, lui permettant d'exécuter des modèles apparents pouvant être mis avantageusement en concurrence, sinon en France au moins sur les marchés étrangers, avec nos modèles édités à grands frais, à quelques exemplaires seulement et ne pouvant pas bénéficier des mêmes moyens industriels.

C'est dans ces conditions que bien souvent nos modèles sont achetés, en raison du bon goût qui préside à leur établissement, pour servir d'échantillons à des maisons étrangères qui les imitent et les reproduisent à grand nombre et à bon marché et profitent ainsi du succès de ces modèles.

CRISTAUX ET MIROITERIE

Dans l'exposition de cristaux de la maison *Daum frères*, les vases intitulés « le Berger » et « la Vision » méritent en particulier d'appeler

l'attention, le premier sur fond laiteux avec pâte brune par sa jolie transparence, et le second, par les effets si intéressants obtenus par les reliefs de la pâte. L'ensemble de l'exposition montre combien cette maison maintient sa réputation si justement méritée pour la belle coloration de ses cristaux, le choix de ses dessins et leur bonne exécution.

Comme représentant de la miroiterie, la maison *Ch. Brot* a rassemblé divers modèles donnant une idée complète de sa production : tout d'abord, une console Directoire avec glace, acajou poli et ornements dorés ; — un trumeau Louis XV avec glace et un guéridon Louis XVI, tous deux en bois sculpté doré, d'un beau style et de jolie exécution comme sculpture ; — d'autre part, divers miroirs et un grand trumeau en « sculpto-bois », nouvelle composition donnant l'aspect du bois sculpté et ciré, qui est d'une consistance très grande et peut être, après moulage, travaillé comme le bois, ce qui a permis d'obtenir de grandes finesses dans les motifs des objets exposés, bien que les prix en soient peu élevés ; — enfin une collection très variée de miroirs à trois faces, dont le modèle fut inventé il y a environ vingt-cinq ans, par M. Léopold Brot, père de M. Ch. Brot.



Les échanges de miroiterie entre l'Angleterre et la France sont peu importants ; néanmoins, la France exporte des objets de luxe qui se confondent dans l'ameublement.

ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENT

Trois maisons, qui produisent chacune un genre bien différent, représentent la fabrication française des étoffes d'ameublement.

MM. *Parison et Cie* fabriquent spécialement les velours à Amiens. Les velours d'Utrecht, unis et gaufrés, les velours d'Utrecht Jacquart dans

des largeurs de 0^{m},60 à 1^{m},80, les velours de soie, de lin et de coton, unis et façonnés, que cette maison présente, se font remarquer par leur belle fabrication. D'autre part, l'intérêt de cette exposition réside dans le choix des articles présentés au public anglais, lesquels, par leurs prix, sont d'une vente pratique et courante et appropriés à ses besoins, tout en conservant le fini qui est la marque de cette fabrication française. A citer également les velours de Gênes ou imitation, produits mécaniquement sur des métiers automatiques à des prix de revient avantageux, permettant de lutter contre la concurrence étrangère.

La maison *Henri Simon* présente une belle collection d'étoffes, fabriquées dans sa manufacture du Vert-Muguet, à Bohain : d'une part des lampas, reproductions de beaux documents anciens sur fond gros de Tours avec brochés coloriés dont quelques-uns mélangés de métal, et d'autre part des tissus genre tapisserie dont le procédé de fabrication très intéressant permet d'obtenir une coloration extrêmement variée et d'une tonalité très douce.

MM. *Cornille frères*, de leur côté, ont une installation dans laquelle est présentée une grande variété de tissus produits par eux dans leurs fabriques de Lyon et de Puteaux. Tout en continuant à reproduire les soieries de styles anciens qu'ils ont exposées, leur but a été de créer des étoffes de dessins absolument originaux, d'un bel effet décoratif, s'inspirant le plus souvent de la nature. C'est dans cet ordre d'idée qu'ils ont exécuté en lampas colorié sur fond satin le beau dessin d'Alex Sandier, « les Orchidées », premier prix du concours des Arts décoratifs, ainsi que la portière « les Angéliques », dessin de Mlle Rault, exécutée en velours de Gênes colorié sur fond satin, et la portière « les Coquelicots » en lampas colorié, dessin de Bohl. A côté de ces trois pièces, il faut également noter deux



panneaux de tenture murale en lampas colorié avec frises sur fond uni, l'un avec fleurs et feuillages de lilas sur fond ciel très doux, l'autre avec branches de glycines sur fond aurore dans lequel vient jouer un contrefond formé de petites vagues; ces deux panneaux, d'un joli effet décoratif, sont accompagnés d'un lampas de même dessin suivi pour les rideaux; les dessins en sont respectivement de M[lle] Rault et de Bohl. A citer également, au point de vue de la difficulté de fabrication vaincue, le velours ombré rouge et une veloutine à effets d'arc-en-ciel.

Nos relations avec l'Angleterre pour les tissus d'ameublement consistent principalement dans l'exportation que nous faisons de ces articles, qui trouvent un débouché très important dans ce pays, où les belles soieries, et les damas en particulier, sont très appréciés. Malheureusement, les chiffres des exportations, tant en soieries pures ou mélangées qu'en étoffes de laine ou de coton, sont englobés dans le chiffre général des exportations de tissus de chaque nature; ce qui ne nous permet pas de faire ressortir l'étendue de nos relations avec l'Angleterre pour ces articles, sauf cependant en ce qui concerne les velours, qui font l'objet d'un chapitre spécial duquel il résulte qu'en 1899 les exportations se sont élevées à 100 000 francs et en 1900 à 132250 francs contre une importation de 2500 francs seulement en 1899.



Les progrès faits dans l'outillage des fabriques de velours et, en particulier, par la maison Parison, qui produit les velours d'Utrecht par des procédés nouveaux, leur permettent aujourd'hui de lutter avantageusement, surtout en Angleterre, contre les productions anglaise et allemande des mêmes articles.

TAPIS

Dans l'industrie du tapis, la maison *Lainé et Cie* a exposé diverses carpettes en savonnerie et moquette Jacquard, qui permettent de juger des résultats obtenus par cette importante maison, qui, par son outillage perfectionné, est arrivée à produire en particulier les moquettes veloutées ou bouclées en impression sur chaîne à des prix suffisamment bas pour lutter aujourd'hui avec avantage, sur le marché français, avec les produits anglais de même nature.

Néanmoins, pour l'ensemble des différents genres de tapis fabriqués en Angleterre, l'importation s'est encore élevée en 1899 à 630 000 francs alors que l'exportation des tapis de fabrication française n'a atteint qu'un chiffre très faible. Il convient, du reste, de remarquer que la fabrication anglaise des tapis est très importante et nous en trouvons un exemple dans le pavillon où la maison *James Templeton et Cie* a exposé de très nombreux spécimens de sa belle fabrication, lesquels s'appliquent parfaitement aux besoins de la consommation nationale.

PAPIERS DE FANTAISIE

La fabrication du papier de fantaisie est représentée à l'Exposition par deux des plus importantes maisons de cette industrie.

La vitrine de MM. *Putois et Le Mahieu* contient de nombreux spécimens de papiers marbrés pour reliure des plus variés, soit comme dispositions, soit comme coloris; des papiers couchés or et argent avec gaufrage, fabriqués avec les procédés les plus perfectionnés, qui montrent la grande diversité des produits et des genres de fabrication de cette maison.

Il nous faut tout particulièrement citer les produits de la fabrication de MM. *Evette et Germain*, qui continuent les traditions de leur beau-père, M. Vacquerel, et dont les papiers couchés, unis, gaufrés et dorés, attirent l'attention par la variété de leurs jolies nuances ainsi que par le choix de leurs dessins. Ces messieurs ont eu l'heureuse idée de présenter dans leur vitrine des spécimens de ces papiers, employés au cartonnage et au paquetage des produits alimentaires et de la parfumerie, qui permettent de juger ainsi des résultats obtenus.

L'industrie du papier de fantaisie a fait depuis quelques années des progrès très importants qui lui permettent de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère, tant dans notre pays, que sur les différents marchés d'exportation.

Nos relations avec l'Angleterre, en particulier, montrent quelle importance a prise notre exportation qui, en 1899, a presque atteint le chiffre d'un million (991 500fr), et en 1900 l'a dépassé ayant atteint 1 050 000 fr., alors que pour les mêmes années les importations de papier de fantaisie de fabrication anglaise s'élevaient respectivement à 115 800 francs et 178 300 francs seulement.

PAPIERS PEINTS

Les six panneaux composant l'exposition de la maison *Isidore Leroy* appellent tout d'abord l'attention par leur variété de composition et de coloris. Le Louis XVI, genre Trianon, et le panneau « Roses et Faux-Ebénier », tous deux d'après les originaux d'Arthur Martin, se recommandent par la délicatesse des tons; le panneau « Iris et Nénuphars » et le dessin Louis XV de Libert, par leur coloration vigoureuse et d'un bel effet meublant, ces quatre panneaux exécutés en dix-huit et dix-neuf couleurs. Les dessins modernes, « fleurs de datura », d'après l'original de Robert Ruepp, dont le motif forme une ornementation originale, et les « Orchidées » de Libert, dont les fleurs, gracieusement groupées, s'harmonisent avec le fond satin sur lequel elles reposent, donnent, par leur impression avec un nombre de couleurs plus limité, un effet décoratif des plus heureux. Tous ces papiers, imprimés sur machines aux nombreux rouleaux gravés en relief, sont d'une grande finesse d'exécution qui n'exclut pas le bon marché.



Il y a quelques années, la mode s'est portée vers les papiers peints à teintes pâles, genre Liberty, et une grande quantité de ces papiers fut alors introduite dans notre pays. Mais, à ce moment où l'art nouveau

prenait déjà une place importante dans la décoration en France, les fabriques françaises ont su, tout en conservant les beaux coloris qui étaient le privilège de leur industrie, produire des dessins modernes pour répondre au goût du public et lutter ainsi contre la concurrence qui leur était faite. Nous en trouvons aujourd'hui la preuve dans les chiffres de nos échanges avec l'Angleterre, qui constatent que nous avons exporté en 1899 pour 410000 francs de papiers peints, en 1900 492000 francs, alors que l'importation des papiers peints anglais était de 277500 en 1899 et en 1900 de 252000 francs.

L'exportation des papiers peints français s'applique surtout aux articles spéciaux et de qualité fine et, en particulier, à nos beaux papiers imprimés à la planche.

DÉCORATION

Mme *Henriette Massy* nous montre quel parti on peut tirer de la décoration sur cuir, en exposant une portière ornée de roses trémières en relief rehaussées de couleurs d'un effet très artistique.

Enfin, pour terminer cet examen trop sommaire des objets exposés dans le groupe C, nous signalerons, de M. *Paul Lefebvre*, architecte décorateur, des maquettes de plafonds Louis XV et deux projets de décoration pour une pièce Louis XVI, dont l'un, avec des tons camaïeux bleus, mérite de retenir l'attention; — et de MM. *Thierry et Studd* une série de dessins pour papiers peints et cretonnes d'une exécution pratique, parmi lesquels nous devons citer une composition, comprenant un pékin avec couronnes de roses pour le fond et une belle frise fleurie, « pivoines et roses sauvages », d'un joli effet décoratif.

TENTES ET PARASOLS

La maison *Léon Porte* a installé dans le jardin de l'Exposition un pavillon dans lequel se trouvent réunis les produits divers de sa fabrication, depuis le simple parasol en toile jusqu'aux parasols doublés de soie et ornés de franges d'or, ainsi que quelques spécimens de tentes qui se recommandent par leur intelligente organisation.

En résumé, l'Exposition du groupe C dénote le souci constant de maintenir le renom de bon goût et de fabrication particulièrement soignée, qui est l'apanage de l'industrie française pour ce qui concerne spécialement le mobilier et l'art de la décoration des appartements.

Georges CORNILLE.



GROUPE D

TISSUS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

Rapporteur : M. Jules MOUILBAU.

Le groupe D de l'Exposition de Glasgow réunit les tissus et tout ce qui concerne les industries si variées et si intéressantes du vêtement et des accessoires du vêtement. Les manufacturiers appartenant à ces industries répondirent avec empressement à l'invitation du Comité français des Expositions à l'étranger. Cinquante-sept exposants, représentant dix-huit industries, n'hésitèrent pas, après le grand effort de 1900 à Paris, à donner, à Glasgow, une nouvelle preuve de dévouement à la France en s'imposant de lourds sacrifices pour développer encore davantage en Angleterre la faveur dont y jouissent déjà leurs produits.

En raison du nombre élevé de ces exposants, le comité de la Section française n'hésita pas à attribuer au groupe D un espace de 415 mètres. L'architecte du groupe, M. de Montarnal, sut, en quelques semaines, couvrir cet emplacement de vitrines de formes élégantes, au bon goût desquelles les visiteurs se sont plu à rendre justice. Cette installation, aussi rapide que soignée, fait le plus grand honneur aussi bien à l'architecte qui l'a conçue, qu'à M. Cheminais, l'entrepreneur qui l'a exécutée.

Le 2 mai, jour de l'ouverture, nos exposants étaient à leur poste, et, à part quelques rares exceptions, toutes les vitrines étaient ouvertes, toutes d'un goût parfait, d'un attrait particulier, auquel le public de Glasgow a immédiatement rendu hommage.

Si l'on tient compte de ce fait, que l'Exposition de Glasgow ne doit donner lieu à aucune distribution de récompenses, il convient de féliciter les industriels français qui n'ont compté que sur la valeur de leurs produits pour affronter la lutte commerciale sur un terrain où ils savaient devoir se rencontrer avec leurs principaux concurrents.

Le succès a couronné leurs efforts. En effet, beaucoup de nos exposants ont déjà vendu le contenu de leurs vitrines; quelques-uns même l'ont vendu plusieurs fois. D'autres ont fondé des comptoirs à Londres et à Glasgow, des relations nouvelles se nouent chaque jour, et une impulsion plus vive est donnée à nos rapports commerciaux avec ce grand marché du monde qu'est l'Angleterre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que cette nation est notre meilleure cliente et que nos transactions avec elle se sont chiffrées ainsi durant les trois dernières années :

En francs :

A l'exportation :

1898	1899	1900	6 premiers mois 1901
1.021.572.370	1.238.851.870	1.238.839.000	668.091.000

A l'importation :

1898	1899	1900	6 premiers mois 1901
504.942.422	590.866.599	609.228.000	340.255.000

Dans ces chiffres les industries ressortissant au groupe D figurent pour les sommes suivantes :

Exportation :

1898	1899	1900
287.213.281	382.464.659	368.227.806

Importation :

1898	1899	1900
66.145.483	67.337.768	72.405.700

On peut ainsi apprécier quelle place considérable les industries du groupe D tiennent dans le mouvement commercial de la France avec l'Angleterre. On trouvera, d'ailleurs, annexés à la fin de ce rapport, des tableaux comparatifs des importations et des exportations spéciales de chacune des industries du groupe D.



Laissant de côté les questions qui sont traitées d'autre part par le rapporteur général, c'est-à-dire les origines de la Section française à Glasgow, son organisation, l'importance de cette manifestation commerciale et les conséquences heureuses qu'elle peut avoir à l'égard des relations commerciales franco-anglaises, nous allons procéder à un examen détaillé des principales expositions françaises et étrangères dans les industries appartenant au groupe D.

BATISTES. — MOUCHOIRS. — TOILES FINES NOUVEAUTÉS

Cette industrie, dont le développement en France est considérable, se trouve dans une situation très inférieure en ce qui concerne l'exportation. Ce n'est pas que nos fabricants ne se tiennent au niveau des progrès de la fabrication ; au contraire, on a constaté en 1900 qu'ils pouvaient, au

point de vue de la nouveauté, de la fantaisie et de la belle fabrication, soutenir victorieusement la comparaison avec leurs concurrents étrangers. Mais les droits de douane qui grèvent les filés d'Irlande à leur entrée en France rendent impossible la lutte de tarifs que nos tissages sont obligés de soutenir pour exporter leurs produits. Ce n'est donc que par la création d'articles spéciaux et de haute nouveauté que la France peut vendre à l'Angleterre des tissus en fil de lin.



Il faut féliciter la maison *Simonnot-Godard* qui a accepté d'aller représenter le tissage français sur le terrain même de ses adversaires les plus sérieux. Il est vrai que si une maison française était qualifiée pour mener à bien cette mission, c'était assurément cette maison qui n'a jamais cessé de participer aux Expositions internationales depuis leur origine et a su y acquérir la haute réputation dont elle jouit parmi les industriels français. L'exposition remarquable, que nous présente cette année encore à Glasgow M. Simonnot-Godard, est la meilleure preuve que sa maison est toujours dans la voie du progrès et au premier rang de l'industrie qu'elle représente. Parmi ses productions les plus intéressantes, il faut citer les tissus mélangés soie et fil, brochés et imprimés, destinés aux maisons de haute couture.

M. *Jalla* a tiré un excellent parti de son exposition qui est fort belle; il a su grouper avec goût ses produits, peu attrayants par eux-mêmes, et attirer l'attention du public par les coloris, la disposition et l'arrangement heureux de ses tissus éponges.

Dans les sections étrangères, il convient de signaler comme plus particulièrement intéressant le fait que les tissages russes commencent à présenter sur les marchés des spécimens assez réussis de leur fabrication : linge de table d'aspect soit grossier, soit fin, uni ou broché, toiles à matelas, doublures, cotonnades imprimées paraissant destinées aux pays orientaux et formant de superbes collections.

L'Irlande, représentée par *The Irish Household Linen C°*, offre à notre examen des spécimens remarquables de mouchoirs et taies d'oreiller brodés, de linge de table ourlé à jours. Dans la section anglaise, nous admirons les superbes vitrines des maisons *Hugh Dunlop and Sons*, de Glasgow, et *Locklan and Brown*, de Sterling, qui exhibent, avec un luxe fastueux, tout un ensemble de lingerie de femme et d'enfant d'un goût sûr et d'une présentation irréprochable.

Remarqué l'exposition de *John Brown and Son,* dont les vitrines sont complétées par l'installation d'un métier en marche.

BONNETERIE

La bonneterie française a réussi depuis quelque temps à s'implanter sur le marché anglais malgré la concurrence très grande qui lui est faite par les Anglais eux-mêmes et par les Allemands. Mais les Autrichiens ont, dans ces dernières années, réalisé d'énormes progrès et concurrencent très sérieusement nos articles; pendant que nos exportations en Angleterre s'élevaient de 634 000 à 1 009 000, celles de l'Autriche-Hongrie croissaient de 50 000 à 2 301 000 (*annexe B*). Il y a donc de ce côté pour nous un danger sérieux à redouter; ce n'est que par la fantaisie et la nouveauté incessamment renouvelées que nos fabricants arriveront à imposer leurs articles aux acheteurs anglais, et aussi en modifiant leur outillage de façon à se conformer aux habitudes anglaises.



Il faut savoir gré à la maison *Bullot et Cornuel* d'avoir compris ces conditions essentielles de réussite. Son exposition dénote un sentiment bien vif d'élégance et de bon goût qui se révèle spécialement dans ses gilets, caleçons de soie et bas de soie à jours avec application d'acier.

BOUTONS, BOUCLES ET AGRAFES

L'industrie du bouton est extrêmement développée en Europe. Les principaux pays producteurs sont la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. En Angleterre on produit le bouton de chasse et de livrée, en Allemagne et en Autriche le bouton de satin de Chine et en Italie le bouton de corozo. Mais il n'y a qu'un pays qui donne la mode et produise la haute fantaisie dans ces articles : c'est la France. Aussi, le chiffre de nos exportations en Angleterre est-il très satisfaisant si on le compare à ceux des autres nations, et en progrès constant pour les trois années 1898, 1899 et 1900. (Voir *annexe B.*)

Actuellement nos fabricants ont lancé le bouton en métal ciselé, art nouveau, qui permet à l'ingéniosité de nos dessinateurs et à l'habileté de nos ouvriers de se donner libre carrière. Les vitrines des deux fabricants qui représentent cette industrie à Glasgow sont bien faites pour confirmer les acheteurs étrangers dans l'opinion favorable qu'ils ont de la fabrication française de ces articles. La maison *Parent fils et Bauchard* et la maison *Marquis* exposent, dans leurs élégantes vitrines, tout ce que l'art français est capable de produire. La première, en dehors de ses boutons de nacre et de métal ciselé, présente une série complète de boutons en passementerie au crochet de toutes nuances. M. *Marquis* nous montre une belle collection de boutons de toutes sortes et particulièrement de boutons émaillés d'une finesse remarquable.

BUSTES ET MANNEQUINS

Avec la perfection que l'on demande aux étalages modernes, une transformation complète des mannequins quelque peu ridicules qui se faisaient autrefois s'imposait, et ainsi a pris naissance une industrie qui, si elle n'est pas très importante, n'en est pas moins des plus intéressantes.

M. *Stockman* est arrivé à donner, pour ainsi dire, la vie aux mannequins qu'il nous montre dans sa jolie vitrine, et l'on chercherait vainement chez ses concurrents étrangers la science de l'anatomie et le souci de la réalité que l'on trouve dans les sujets qu'il expose.

Les quelques mannequins que nous avons vus dans les sections étrangères, et en particulier dans la section anglaise, ne peuvent rivaliser avec les spécimens envoyés par notre compatriote.

CHAPELLERIE, FOURNITURES POUR CHAPELLERIE

La chapellerie anglaise jouit d'une renommée universelle ; c'est elle qui impose la mode au monde entier pour la forme des chapeaux d'homme, et cependant, une notable partie des fournitures de chapellerie est tirée par elle d'Allemagne, de Belgique et de France. Les importations générales en Angleterre sont de 2789000 francs et, sur ce chiffre, 1636400 francs sont livrés par la France seule, en 1900, contre 777000 francs en 1898.

La maison *Mermilliod* (Eugène) expose, dans sa vitrine, une intéressante spécialité dénommée « Imitation Leghorn ». Ce chapeau est formé d'un tissu de coton auquel on fait subir différentes manipulations destinées à lui donner l'aspect des capelines d'Italie très fines. Le succès de cet article réside surtout dans son bas prix, et aussi dans les qualités d'imperméabilité que M. Mermilliod a su lui donner, et pour lesquelles il a pris un brevet en Angleterre.

Une seule maison française expose les matières premières qu'elle fournit à l'Angleterre, c'est la maison *Schorestène*, et sa vitrine constitue un exposé de tous les matériaux qui entrent dans la fabrication d'un chapeau : cuir, peaux, poils, galons, coiffe, etc. Exposition aussi instructive qu'intéressante, surtout par le chiffre d'affaires qu'elle représente.

Dans la section anglaise, celle de MM. *Westland Landlans and C°*, de Londres, font fabriquer sous les yeux du public, très intéressé aux différentes manipulations, des capes et des chapeaux de tous genres.

CONFECTIONS POUR DAMES

Nous devons ici une mention toute spéciale à l'exposition, organisée par le *Ministre du Commerce de France*, des travaux de ses *Ecoles professionnelles*. Qu'il nous soit permis, tout d'abord, de remercier M. le Ministre du témoignage d'intérêt qu'il a donné à notre œuvre en y faisant figurer les spécimens les plus intéressants des travaux exécutés par les élèves des écoles professionnelles de l'Etat. Cette exposition présente un double intérêt : d'abord les objets qui y figurent dénotent une habileté remarquable chez les élèves. Ils font le plus grand honneur aux méthodes d'enseignement, et surtout aux professeurs qui les appliquent avec un zèle et un dévouement qui ne sont plus à rappeler. Ensuite, c'est une œuvre réellement patriotique mise sous les yeux des étrangers,

prouvant qu'en France l'art industriel n'est pas prêt de péricliter, que de jeunes générations s'appliquent à marcher sur les traces de leurs devancières et que l'Etat prête son appui le plus large aux institutions professionnelles qui sont l'avenir de nos industries. Les expositions les plus intéressantes sont celles des *Ecoles pratiques du Commerce et de l'Industrie de Saint-Etienne,* des *Ecoles professionnelles de Boulogne-sur-Mer* et du *Havre,* des *Ecoles pratiques de Rouen* et de *Marseille.*



Nous devons aussi signaler une initiative bien intéressante prise par Mlle *Mac-Kensie,* secrétaire de la Section du travail de la femme, qui s'est adressée aux Ministères de l'Instruction publique de toutes les grandes nations pour réunir les divers travaux d'aiguille faits dans les écoles élémentaires et professionnelles, afin de les mettre en comparaison avec ceux exécutés dans les écoles anglaises et écossaises. La France, la Norvège, la Hongrie et la Russie ont seules répondu à son appel. Nous devons nous féliciter, au point de vue national, de ce que M. le Ministre de l'Instruction publique de France ait bien voulu faire figurer dans l'exposition organisée par Mlle *Mac-Kensie* des spécimens des travaux manuels exécutés dans les écoles françaises. De l'aveu même de l'organisatrice, la comparaison de ces ouvrages avec ceux exécutés dans les écoles similaires anglaises, russes, norvégiennes et hongroises, dénote chez nos écolières une très grande supériorité de goût et de perfection que nous sommes heureux de constater nous-mêmes ici.

Dans la toilette de la femme, la France ne connaît pas de rivale : l'Exposition de 1900 nous en a donné une preuve éclatante par le succès sans précédent remporté par nos couturiers et nos confectionneurs, dont la renommée est universellement et largement méritée. Cependant, on pourrait peut-être leur reprocher de ne pas assez profiter des occasions

qui leur sont fournies d'affirmer encore davantage leur réputation à l'étranger et d'essayer de se créer de nouveaux débouchés parmi les classes moyennes. Quelques confectionneurs, pourtant, ont compris qu'il y avait en Angleterre un champ d'action presque illimité à exploiter pour leur industrie. Nous devons les en féliciter, et nous nous en félicitons nous-mêmes, car les vitrines de MM. *Bertout et Got*, *Blais-Mousseron et Villeminot*, *Cognacq*, *Neyret Vallée et Cie* sont des plus intéressantes.

Dans la vitrine de MM. *Bertout et Got*, nous admirons des costumes en jersey pour les sports, et dans celle de MM. *Blais-Mousseron et Villeminot*, des robes d'intérieur, des costumes de velocewomen et des vêtements divers en tissus des Pyrénées ; — des costumes de beaucoup de cachet, et pourtant de prix modiques, sont exposés par les magasins « *à la Samaritaine* » ; — la maison *Neyret Vallée et Cie* nous présente de ravissants corsages et jupons en soie légère du dernier genre et du meilleur goût ; — enfin, M. *Dufayel* expose un graphique indiquant le mouvement des clients de sa maison de vente à crédit depuis sa fondation.

Dans la Section anglaise, nous trouvons des expositions remarquables par l'importance et par la richesse des vitrines, mais les costumes exposés ne peuvent rivaliser que de très loin avec ce qui se fait en France ; il leur manque la grâce, la tournure et le cachet du costume parisien. Il convient cependant de citer la maison *Jaeger* de Glasgow, qui expose un très remarquable assortiment de costumes, robes de chambre et corsages, etc. A signaler, dans cette vitrine, une série de vêtements et objets divers, en poil de chameau, à l'usage des régions polaires.

CONFECTIONS POUR HOMMES ET ENFANTS

Il ne semble pas qu'il y ait une place à prendre sur le marché anglais pour les confectionneurs de vêtements pour hommes ; en effet, les Anglais, depuis nombre d'années, ont su imposer partout leurs modes de vêtements masculins et nos tailleurs parisiens eux-mêmes ne craignent pas de qualifier bien souvent leurs vêtements de « genre anglais ». La démonstration de nos fabricants pourrait donc tout d'abord paraître téméraire, mais quand on examine la fabrication, la coupe, la finition soignée des types exposés, on est amené à penser que l'effort ne sera peut-être pas inutile. En tous cas, il y a là une tentative intéressante que nous ne saurions trop louer et encourager et qui pourrait être donnée en exemple à bien d'autres industries.

Pour les vêtements d'enfants, la situation n'est pas la même : l'Angleterre, depuis quelque temps, a pris l'habitude de demander tous les ans un assez grand nombre de types, de prix relativement élevés, à nos fabricants. Nos genres commencent à être appréciés et les expositions remarquables qui figurent à Glasgow ne peuvent qu'accélérer ce mouvement.

Pour les confections pour hommes, nous citerons la maison *Carette*, qui expose des livrées de grand luxe, et la maison *Dheilly*, qui présente des gilets de chasse en tricot de laine, de différents points, formant une spécialité qui n'existe pas dans les sections étrangères. MM. *Jean et Jules Gorse* ont une belle exposition de costumes pour hommes, de coupe et de confection irréprochables. MM. *Halimbourg et fils* présentent des costumes ayant le cachet que savent donner nos grands tailleurs parisiens.



La maison *Paul Kahn* nous paraît être au premier rang parmi les fabriques de vêtements pour garçons et fillettes. Les nombreux modèles qu'elle expose lui assurent une situation prépondérante. Son exposition est fort bien comprise et contribuera certainement à développer en Angleterre la mode du vêtement français pour fillettes et garçons. Enfin, la maison *Luneau et Cie* nous présente quelques spécimens de sa fabrication qui dénotent, de la part de cette maison, un soin tout méticuleux dans sa fabrication.

Dans la section anglaise, une mention toute spéciale est due à la maison *Forsyth*, de Glasgow. Cette firme considérable, puisqu'elle possède 124 maisons de vente dans le Royaume-Uni, présente, dans une superbe vitrine, des vêtements d'enfants de beaucoup de cachet; des costumes de tennis, de cyclisme, de ville, de soirée et des costumes écossais; six métiers, fonctionnant sous les yeux du public, fabriquent des tricots, gilets, caleçons, etc.

CORSETS

L'industrie du corset n'est représentée à l'Exposition de Glasgow que par une seule maison française, la maison *Leprince*. Les trois types qu'elle expose nous montrent les derniers perfectionnements réalisés dans l'industrie du corset tant au point de vue de l'hygiène qu'à celui de l'élégance. Ils seront certainement examinés avec intérêt par tous les spécialistes.

TISSUS-NOUVEAUTÉS POUR CORSETS

La maison *Ducarin* a su, la première, présenter en Angleterre le tissu broché pour corsets, dont la vogue s'est développée rapidement en France, et le chiffre important qu'elle a su atteindre démontre que l'Angleterre est entrée dans cette voie. Les étoffes exposées dans sa vitrine sont très bien présentées et les dispositions de ses étoffes brochées sont des plus heureuses.

CRAVATES ET FOULARDS

Les industries de la cravate et du foulard sont représentées, à Glasgow, par la seule maison *Donckèle, Doll et Cie*, dont la vitrine est disposée avec un goût et un art tout parisiens. Cette maison a compris que la France ne peut exporter en Angleterre que les cravates de luxe.

Si, pour cette industrie, on reçoit des satins brochés et des écharpes d'Allemagne et d'Angleterre, les mains de nos ouvrières parisiennes savent seules transformer ces tissus en cravates aux formes toujours nouvelles, et c'est grâce à ces créations incessantes que cette industrie peut se faire une place sur le marché anglais, malgré les bas prix auxquels se vendent cependant les cravates de fabrication anglaise.

DENTELLES ET BRODERIES

L'art de l'application de la dentelle et de la broderie occupe dans le costume et dans l'ameublement une place considérable et permet à l'esprit inventif de nos fabricants de se manifester dans de multiples créations. Si les toilettes de la Parisienne jouissent d'une réputation incontestée à l'étranger, on peut bien dire que nos brodeurs et nos dentelliers

y ont contribué pour une large part en associant leurs efforts à ceux de nos couturiers. Dans l'ameublement, ils ont su donner à l'intérieur français ce caractère d'élégance artistique dont il a le monopole.

Aussi le chiffre de leurs exportations est-il considérable. Pour les broderies, il a été, en 1900, de 9729525 francs; pour les dentelles de soie, il s'est élevé à 12048000 francs, et pour les dentelles autres qu'en soie, à 14829875 francs; pour la broderie, ce chiffre représente une diminution de 2280325 francs sur 1899 et de 3146425 francs sur 1898. Il faut attribuer en partie cette diminution considérable à la suppression de l'admission temporaire des tissus qui est venue jeter le trouble dans les transactions. Bien des étrangers, qui nous envoyaient autrefois leurs étoffes pour y faire des applications de broderie, ont dû y renoncer lorsqu'ils ont eu à payer des droits de douane très élevés. Le jour où cet obstacle disparaîtra, cette industrie verra son chiffre d'affaires s'augmenter considérablement.



Pour les dentelles en soie, au contraire, les produits français ne connaissent pour ainsi dire pas de concurrence, et sur 13115000 francs achetés par l'Angleterre, 12048000 francs ont été fournis par la France. Pour les dentelles autres qu'en soie, la situation, sans être aussi exceptionnelle, est cependant très favorable, car la France vend, à elle seule, à l'Angleterre autant que toutes les autres nations réunies. (Voir *annexe B.*)

L'affluence du public devant les remarquables vitrines qui représentent ces industries à Glasgow est la confirmation éclatante de la vogue dont elles jouissent en Angleterre et dont les chiffres qui précèdent donnent la mesure.

La maison *Ancelot*, toujours au premier rang dans toutes les Expositions internationales, expose à Glasgow, dans une jolie vitrine, une

robe de mousseline application de dentelles et de velours découpés, et un boléro brodé qui, à eux seuls, justifient largement la grande réputation de cette maison. — M. *Jacques Banès* expose, entre autres pièces, un costume avec application sur tulle pailleté or et argent d'une conception et d'une exécution remarquables. — La vitrine de M. *Béquet* est du plus heureux effet et du meilleur goût : remarqué une reproduction de la robe que portait Sa Majesté la Reine Wilhelmine de Hollande, le jour de son mariage. — La maison *Béraud* a fait une très belle exposition d'objets brodés, tels que panneaux, poufs, coussins, fauteuils, et surtout un joli paravent Louis XVI brodé au point de mousse. — M[me] *Julie Giraud* paraît exceller dans les reproductions, en tapisserie petit point, des portraits : ceux de la reine Victoria et de Pasteur, qu'elle expose, sont d'une ressemblance parfaite. — M. *Léré* s'attache spécialement aux reconstitutions et imitations de vieilles dentelles, et y réussit très bien. — Une mention spéciale à l'exposition de M. *Lescure*, particulièrement pour sa jupe pompadour avec application de dentelles et broderies. — La maison *Marescot* expose, dans une vitrine d'angle merveilleusement aménagée, une robe en dentelle au point de Venise et deux corsages, modèles de goût et de perfection. — La maison *Henry* (à la Pensée) présente des échantillons art nouveau de linge brodé. — MM. *Levallois et C[ie]*, dans une exposition fort bien réussie, ont su très heureusement présenter des étoffes de laine avec des entredeux, des dentelles, des broderies et des applications de fleurs découpées, dans des étoffes d'ameublement d'une originalité de très bon goût.



Enfin, nous signalerons la vitrine bien intéressante de M. *Loliot* avec ses tours de cou, ruchés en mousseline de soie ornés de rubans, ainsi que ses collets mousseline et dentelles avec application de pointes d'acier.

Seule, la Section anglaise renferme quelques expositions de dentelles, comprenant les plus beaux spécimens des fabrications française et belge.

— Quant aux dentelles d'Irlande, elles sont réunies dans une salle spéciale du pavillon d'Irlande et forment un groupement de spécimens très variés, autour desquels se pressent tous les amateurs.



Le Japon est le grand triomphateur dans les broderies étrangères; à chaque nouvelle Exposition, on demeure émerveillé par les progrès accomplis par ses artistes. Les dessins et les coloris sont d'un réalisme et d'une hardiesse qui laissent bien loin derrière eux tout ce qui s'est fait dans ces genres. Il y a là, accumulée, une foule de petits chefs-d'œuvre qui excitent l'admiration de tous les visiteurs. — Signalons, pour mémoire, l'exposition persane de tissus de coton et de soie brodés, de coloris et de dessins bien spéciaux.

DRAPERIES

La réputation dont jouissent les draps anglais ne semblerait pas devoir permettre aux articles similaires français d'entrer en concurrence avec eux sur le marché anglais même, et, cependant, nous livrons chaque année à l'Angleterre un chiffre très important de draps d'Elbeuf qui sont ensuite remis en vente comme draps anglais.

Deux maisons françaises bien connues, les maisons *Blin et Blin* et *Fraenkel-Blin*, nous présentent dans de très belles vitrines des collections aussi complètes que variées des qualités et des coloris des draps qu'elles fabriquent pour l'Angleterre. Ces démonstrations ne peuvent que contribuer à l'extension de leurs rapports avec les acheteurs anglais. En même temps que nous réussissons à vendre nos draps confectionnés en Angleterre, il est intéressant de signaler que certains filateurs, qui ont su conformer leur fabrication au goût anglais, livrent à nos voisins des quantités considérables de fils de laine et coton fantaisie de genres spéciaux.

Le chiffre des exportations, en Angleterre, des fils de laine pour tissage provenant de France est de 17 695 025 francs pour 1900 au lieu de 12 246 100 francs en 1898. Nous venons immédiatement après la

Belgique, dont l'exportation s'est élevée à 26218625 francs contre 23786825 francs en 1898, et avant l'Allemagne, qui a exporté en Angleterre, en 1900, pour 6982100 francs contre 18742350 francs en 1898. (Voir *annexe B.*)

Au premier rang des maisons françaises qui ont su se conserver le marché anglais pour les fils de laine, il faut citer la filature *Hubinet* dont l'exposition sera très admirée par les professionnels.

La Russie a fait un effort remarquable pour nous montrer une très intéressante sélection de tissus laine et draperies, et, quoique présentés dans des vitrines plutôt rudimentaires, les spécimens exposés révèlent dans la fabrication russe une amélioration très sensible réalisée depuis ces dernières années, et surtout une ténacité et une volonté dignes des plus grands éloges. Nous regrettons que nos manufacturiers de Roubaix ne se soient pas mis en comparaison avec ces nouveaux rivaux qui peuvent, dans un certain temps, devenir dangereux pour eux. Parmi les plus intéressantes vitrines, il faut citer celle de *Yokish Cloth*, de Moscou ; — *Michailow et fils*, de Moscou ; — et *Nikitine*, de Moscou.

Dans la section anglaise, les expositions de tissus de laine et de draps sont très nombreuses ; on a, de suite, l'impression qu'on est là dans le véritable pays de production. Les plus remarquables vitrines sont celles de *John Foster et C°*, de Queensbury et de Bradfort ; de *Neilson Shaw et Mac Gregor*, de Glasgow. D'autres expositions ne comprennent que des tissus de laine irrétrécissables, appelés *Viyella* et *Wincella*, etc.

A remarquer aussi dans la Section canadienne, des étoffes légères de laine et des draps de coloris de très bon goût fabriqués par une maison de Toronto.

Dans le pavillon d'Irlande, plusieurs maisons exposent des draps spéciaux faits avec des laines dites « végétales », et d'une très grande légèreté malgré leur épaisseur ; mais ces tissus ne conviendraient certainement pas au goût français.

FLEURS ET PLUMES

La réputation de l'industrie parisienne des fleurs et plumes n'est plus à faire, le monde entier demande à nos fabricants ces gracieux accessoires de la toilette de la femme dont la mode renouvelle sans cesse les variétés ; tantôt ce sont les fleurs, tantôt les plumes qui obtiennent la faveur de nos Parisiennes, et, à leur suite, celle des élégantes de tous les pays. Dans les créations de nos fabricants on retrouve toujours le

bon goût, l'harmonie des tons, la délicatesse d'exécution, le souci de la réalité, la hardiesse des innovations qui font de nos industriels de véritables artistes. Il convient de dire aussi qu'ils sont secondés dans leur recherche du beau et du nouveau par un personnel ouvrier unique au monde. La fleuriste parisienne sait faire revivre dans la fleur qu'elle façonne de ses doigts de fée la pétulance et la gaieté qui sont ses qualités natives, et lui communiquer cette intensité de vie qui fait que la fleur artificielle l'emporte quelquefois sur la fleur naturelle en éclat et en beauté.



Aussi, bien que l'Allemagne et l'Amérique aient commencé en ces dernières années à vouloir entrer en lutte avec nous pour les articles de mode, nous croyons que la production de nos concurrents n'aura jamais le cachet particulier que savent donner à la nôtre les ouvrières parisiennes, et nos fabricants sauront certainement conserver leur clientèle étrangère et leur suprématie commerciale.

A l'appui de cette opinion, il nous suffira d'indiquer que les exportations françaises en Angleterre de fleurs artificielles se sont élevées pour 1900 à 10954575 francs, alors que celles des autres nations réunies n'atteignent guère plus de 2400000 francs. — Pour les plumes, nous avons exporté en Angleterre, en 1900, 8100050 francs; les exportations réunies des autres nations atteignent à peine 5000000 de francs. (Voir *annexe B.*)

A Glasgow, tous les visiteurs s'arrêtent, en admiration, devant la splendide vitrine de l'exposition collective des fabricants de fleurs et plumes, et il convient de féliciter M. *Laloue*, d'avoir su grouper autour de lui les principales maisons de la place de Paris et de nous présenter une exposition aussi complète, aussi démonstrative. Dans cette vitrine, nous signalerons particulièrement les fruits si naturels et si frais de *Roshem;* — la superbe gerbe de roses de *Giraudeau et Rochet;* — les plumes et oiseaux de *Laloue;* — les myosotis et les pensées de *Lavanoux;* — les oiseaux sur chapeau de *Charles jeune;* — les bouquets de fleurs de *Richardière et Girard;* — le ravissant abat-jour de *Goquel;* les plumes teintes de *Brossard;* — les boas blancs de *Gaitz Hocky;* —

l'éventail en plumes blanches de *Loliot;* — le manchon en plumes de *Lurot;* — les plumes blanches et noires de *Macdonald;* — et enfin le manchon et le collet si originaux de *Morin-Hiélard*, etc. — Toutes ces expositions particulières, bien groupées, forment un ensemble merveilleux de goût et d'attrait.

PAILLONS MÉTALLIQUES

Les paillons métalliques exposés par la maison *J. Bar* sont employés pour la présentation sur cartes des boutons de nacre, pour la fabrication des fleurs d'église, et enfin pour la confection des paillettes employées dans la mode ; cette industrie se rattache ainsi aux accessoires du vêtement.

La maison J. Bar a su rendre son exposition intéressante par un heureux groupement des produits qu'elle expose et qui représentent, dans leur simplicité, un chiffre d'affaires important, tant en Angleterre que dans les colonies anglaises.

PASSEMENTERIE

La passementerie ne jouit pas en ce moment des faveurs de la mode, et cette industrie depuis quelques années est peu prospère : ainsi s'explique l'abstention des principaux fabricants à l'Exposition de Glasgow. Seul M. *Florent Ledreux* nous a présenté des spécimens très intéressants tels que : devants de jupes, ceintures, bandes et chatelaines perlées et brodées au moyen de ses nouvelles machines perleuses et brodeuses. M. *Florent Ledreux*, grâce à cet outillage perfectionné, lutte avec succès sur les marchés étrangers avec la concurrence allemande et autrichienne, et, en Angleterre, il a su donner une grande extension à ses affaires.

PRODUITS D'AMIANTE

L'exposition de produits d'amiante faite par M. *Chedville* est fort instructive, et contribuera certainement à la vulgarisation de ce produit. Par ses qualités d'incombustibilité, d'imperméabilité et d'imputrescibilité, l'amiante se prête admirablement à une foule d'emplois dans la construction et dans la décoration des théâtres et des appartements. La marine française l'a adopté récemment pour l'installation intérieure des navires. Remarqué particulièrement dans cette vitrine, parmi toutes les démons-

trations de l'emploi de l'amiante, des panneaux avec décoration en relief, imitant merveilleusement le cuir repoussé.

Une seule maison anglaise, *The Clyde Rubber Works*, expose des produits fabriqués avec de l'amiante, mais qui sont loin d'arriver à la démonstration si intéressante faite par la maison *Chedville*.

TEINTURES ET APPRÊTS DE TISSUS

L'industrie des teintures et apprêts est l'une des plus considérables et des plus intéressantes de celles qui gravitent autour de la grande industrie des tissus. C'est, certainement, grâce à elle que nos tissus français teints en pièces ont acquis et conservent encore leur réputation. Depuis les découvertes récentes de la chimie, la teinture est même plus qu'une industrie, c'est une science nécessitant chez nos teinturiers des études techniques approfondies et incessantes afin de ne pas se laisser devancer par les découvertes des concurrents étrangers.



Aucun industriel n'a mieux compris que MM. *Guillaumet et Chappat* l'importance que l'industrie de la teinturerie et des apprêts allait prendre à la suite de la lutte commerciale toujours croissante. Il est devenu indispensable, aujourd'hui, de donner à un tissu, de prix même minime, l'apparence des plus riches étoffes. MM. *Guillaumet* ont su se pénétrer également des nécessités actuelles du commerce qui veut être livré vite; ils ont donc organisé leurs établissements avec tout le perfectionnement moderne et leur ont donné une importance qui les place au premier rang des usines françaises. La remarquable vitrine de MM. *Guillaumet et Chappat* renferme tous les genres de tissus traités dans leurs établissements et présente une collection de nuances des plus complètes et des mieux réussies.

Dans la Russie, l'exposition de la *Moscow Dijeing Manufactury C°* est à signaler. Cette maison produit dans sa vitrine les noms de plus de 200 tissages qui sont ses clients attitrés, et nous donne ainsi un renseignement très utile sur l'importance de l'industrie du tissage en Russie.

Dans la section anglaise, *The United Turkey Red and C°*, de Manchester, exhibe une collection très complète de sa spécialité de rouge andrinople et de l'Inde.

TISSUS POUR AMEUBLEMENT

L'industrie du tissu d'ameublement, de création relativement récente, a pris en France depuis vingt ans un développement considérable dû aux efforts incessants déployés par nos dessinateurs et nos industriels. Chaque saison voit sortir, de chez tous les fabricants, des créations nouvelles qui attirent les acheteurs de tous les marchés du monde, et aucune industrie n'a mieux compris la nécessité de renouveler sans cesse les collections. Elle en a été récompensée par un succès considérable. L'Angleterre est au nombre de nos meilleurs clients, grâce à ce que nous avons su créer des articles répondant bien aux goûts et aux habitudes anglaises.

La maison *Louis Blondet* est une de celles qui sont parvenues à se créer les relations les plus importantes en Angleterre. M. *Blondet* a pu se rendre compte, en visitant lui-même la clientèle, des besoins du pays. Son exposition contient une magnifique collection de tissus, de portières et de tapis de table, très heureux de dessins et de coloris; son grand panneau est particulièrement remarquable.

Dans la section russe, il convient de signaler quelques expositions très intéressantes de tissus d'ameublement et de chasublerie, notamment celle de *Saposhnikoff*, de Moscou, avec un superbe panneau aux armes de Russie, et aussi celles de *Saglodine frères*, de Moscou, et de *Malisheff*, de Moscou.

Il y a là une manifestation qui paraît dénoter un sens artistique et industriel très complet et qui promet certainement, pour l'avenir, des progrès rapides.

TISSUS ÉLASTIQUES. — BRETELLES. — JARRETIÈRES DESSOUS DE BRAS.

Ces articles, qui sont actuellement répandus et employés dans tout le monde entier, sont de création relativement récente, et c'est à la France,

ou plutôt à Paris, qu'on en doit le développement. La faveur dont ils ne cessèrent d'être l'objet fut un encouragement pour les industriels qui entreprirent la fabrication des tissus élastiques, perfectionnèrent chaque année cette industrie et lui donnèrent un essor considérable. Aujourd'hui, malgré la concurrence qui s'est établie à Leicester, Vienne, Barmen, Turin, Moscou et même aux Etats-Unis, c'est encore la France qui produit et exporte les plus beaux tissus.



D'après les chiffres fournis par l'Administration française des douanes, concernant les exportations particulières des tissus élastiques, nous constatons que les exportations en Angleterre, qui étaient de 2210895 francs en 1898, se sont élevées à 2557824 francs en 1899 et à 1675300 francs en 1900. (Voir *annexe A*.)

Pour les bretelles et les jarretières, c'est encore la France qui a réalisé tous les progrès accomplis et qui a contribué le plus à propager l'usage de ces articles devenus, aujourd'hui, de première nécessité. Il en est de même pour le dessous de bras en caoutchouc, de création essentiellement parisienne et qui s'est vulgarisé rapidement dans tous les pays du monde. L'Angleterre, principalement, grâce à ses principes de *Free Trade*, nous laisse la faculté de concurrencer aussi bien ses nationaux que les Allemands et les Américains, et d'apporter sur son marché nos articles français dont elle fait une grande consommation.

Aussi la maison *Mouilbau et Chevreau*, qui déjà possède des comptoirs à Londres et à Glasgow, n'a-t-elle pas hésité à faire une exposition importante de tous ces articles, tissus élastiques, dessous de bras, jarretières, bretelles, ceintures, qui, harmonieusement groupés, produisent un effet des plus heureux.

Dans la section anglaise, plusieurs vitrines de vêtements caoutchoutés pour hommes et pour dames, dont l'une très remarquable d'un fabricant

de Manchester; puis des articles techniques en caoutchouc exposés par *The Clyde Rubber Works and C°*.

FOURRURES

Il convient de citer dans la section russe l'exposition de la maison *Grunwald*, de Moscou et de Paris. La richesse et l'importance des produits exposés sont absolument remarquables : pelisses, vêtements de femme, etc.

A mentionner également la maison *Russ and C°*, de Londres; vitrine très bien agencée présentant des vêtements de femme, dressés sur des mannequins; — et la *Canadian Fur and C°*, de Montréal, avec une exposition considérable de fourrures de toutes variétés.

Jules MOUILBAU.



ANN

COMMERCE DE LA FRA

TISSUS, VÊTEM

TAB

IMPORTATIONS

DÉSIGNATIONS	VALEURS 1898	VALEURS 1899	VALEURS 1900	1899
Articles confectionnés, non dénommés	648.383	318.551	363.900	-
Articles divers de l'industrie parisienne	»	»	»	
Bonneterie de coton pur ou mélangé	71.839	84.126	82.300	+
Bonneterie de laine pure ou mélangée	411.846	390.626	551.300	-
Bonneterie de soie ou de bourre de soie	132.928	143.172	138.700	+
Boutons	15.087	12.355	16.000	-
Broderies de coton, à la main ou à la mécanique	152.432	182.115	142.700	+
Broderies de soie, à la main ou à la mécanique	»	48.900	50.600	+
Chapeaux — en matières végétales	223.080	231.652	314.600	+
Chapeaux — de feutre de poils et de soie	1.299.668	1.818.440	2.152.700	+
Chapeaux — de feutre de laine, casquettes, etc	43.165	58.030	96.100	+
Colis postaux	8.221.260	111.677	1.671.400	-8.
Corsets	5.317	5.040	800	-
Cravates et cols-cravates	146.877	192.113	220.800	+
Dentelles en coton, à la main	4 865.645	5.155.360	4.961.100	+
Dentelles de soie ou de bourre de soie	5.100	23.760	18.900	+
Draps, casimirs et autres tissus, croisés foulés et drapés	17.099.483	16.677.171	19.796.900	-
Etoffes de pure laine pour habillements — mérinos	»	»	»	
Etoffes de pure laine pour habillements — autres	672.056	1.860.954	1.857.500	+1
Fils de laine pure ou mélangée retors pour tissage — blanchis ou non	7.875.469	7.307.389	5.874.800	-
Fils de laine pure ou mélangée retors pour tissage — teints ou imprimés	833.544	666.218	628.900	-
Fleurs artificielles	11.600	7.000	9.300	-
Mousselines brodées ou brochées en coton	173 980	181.965	304.100	+
Ouvrages en amiante, filé, feutré, tissé ou moulé	15.406	3.866	8.300	-
Ouvrages de modes	36.718	59.532	19.900	+
A reporter	42.960.883	35.540.012	39.281.600	

C L'ANGLETERRE

SOIRES DU VÊTEMENT

ARATIF

EXPORTATIONS

EN		VALEURS			DIFFÉRENCES EN		
898	1900 sur 1899	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
483	+ 45.349	239.970	184.388	209.200	- 55.582	- 30.770	+ 24.812
	»	4.948.946	10.917.560	8.572.600	+ 5.968.614	+ 3.623.654	- 2.344.960
461	- 1.826	843.372	4.092.012	1.954.400	+ 3.248.640	+ 1.111.028	- 2.137.612
454	+ 160.674	422.968	432.162	429.100	+ 9.194	+ 6.132	- 3.062
772	- 4.472	131.085	83.592	145.800	- 47.493	+ 14.715	+ 62.208
913	+ 3.645	1.388.838	1.371.546	1.921.100	- 17.292	+ 532.262	+ 549.554
732	- 39.415	2.948.170	4.148.588	3.253.600	+ 1.200.418	+ 305.430	- 894.988
600	+ 1.700	112.140	895.000	348.300	+ 782.860	+ 236.160	- 546.700
520	+ 82.948	701.028	1.076.661	1.282.700	+ 375.633	+ 581.672	+ 206.039
532	+ 334.260	61.564	64.061	140.600	+ 2.497	+ 79.036	+ 76.539
935	+ 38.070	105.463	125.152	170.700	+ 19.689	+ 65.237	+ 45.548
860	+1.559.723	14.169.735	5.193.450	7.167.600	- 8.966.285	- 7.002.135	+ 1.974.150
517	- 4.240	190.700	311.938	313.000	+ 121.238	+ 122.300	+ 1.062
923	+ 28.687	66.402	98.765	187.300	+ 32.363	+ 120.898	+ 88.535
455	- 194.260	2.919.376	2.915.056	2.705.600	- 4.320	- 213.776	- 209.456
800	- 4.860	22.391.025	18.402.925	17.796.000	- 3.988.100	- 4.595.025	- 606.925
117	+3.119.729	22.083.102	18.870.925	21.553.900	- 3.212.177	- 529.202	+ 2.682.975
	»	6.312.475	471.654	3.251.400	- 5.840.821	- 3.061.075	+ 2.779.746
44	- 3.454	50.325.261	69.967.336	56.211.800	+19.642.075	+ 5.886.539	-13.755.536
69	-1.432.589	5.104.488	5.365.280	222.800	+ 260.792	- 2.881.688	- 5.142.480
44	- 37.218	238.589	463.876	541.600	+ 225.287	+ 303.011	+ 77.724
00	+ 2.300	14.226.520	17.162.128	15.000.200	+ 2.935.608	+ 773.680	- 2.161.928
20	+ 122.135	101.560	155.400	142.600	+ 53.840	+ 41.040	- 12.800
06	+ 4.434	39.606	85.154	91.500	+ 45.548	+ 51.894	+ 6.346
18	- 39.632	33.938.963	63.583.791	82.463.000	+29.644.828	+48.524.038	+18.879.209
		184.011.346	226.438.400	226.076.400			

ANN

COMMERCE DE LA FRA

TISSUS, VÊTEM

TAB

IMPORTATIONS

DÉSIGNATIONS	VALEURS			
	1898	1899	1900	189
Report	42.960.883	35.540.012	39.281.600	
Parapluies et parasols	96.615	85.999	84.200	-
Passementerie et rubanerie de laine pure et mélangée	45.434	»	5.100	-
Passementerie lamée	»	»	1.100	
Passementerie de soie et de bourre de soie pure et mélangée	»	»	6.100	
Passementerie de coton pur ou mélangé	8.966	23.081	9.100	+
Pièces de lingerie cousues	155.010	146.980	177.700	-
Plumes brutes ou apprêtées, blanches ou de couleurs	16.808.586	24.014.298	24.192.000	+8
Tissus de soie pure — unis	681.363	690.642	679.500	+
Tissus de soie pure — façonnés ou brochés	106	220	»	+
Tissus de soie lamée	»	585	700	+
Tissus de soie mélangée, unis ou façonnés	1.000.145	1.138.556	1.330.900	+
Tissus de coton pur unis, croisés et coutils — écrus et blanchis	744.383	887.892	1.543.400	+
Tissus de coton pur unis, croisés et coutils — teints	887.345	980.999	1.242.800	+
Tissus de coton pur unis, croisés et coutils — imprimés	1.017.370	1.040.776	1.735.100	+
Tissus de bourre de soie, y compris les foulards, pure ou mélangée	235.468	427.850	497.600	+
Tissus élastiques	463.450	526.750	640.100	+
Vêtements confectionnés — pour hommes	414.072	531.108	514.800	+
Vêtements confectionnés — pour femmes — en soie	»	»	»	
Vêtements confectionnés — pour femmes — en autres tissus	626.280	502.020	463.800	-
Totaux	66.145.483	67.337.768	72.405.700	

C L'ANGLETERRE

SOIRES DU VÊTEMENT

ARATIF (*Suite*)

EXPORTATIONS

EN		VALEURS			DIFFÉRENCES EN		
1898	1900 sur 1899	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
		184.011.346	226.438.400	226.076.400			
415	- 1.799	26.040	34.836	44.600	+ 8.796	+ 18.560	+ 9.764
334	+ 5.100	2.306.032	3.217.362	2.799.806	+ 911.330	+ 493.774	- 417.556
100	+ 1.100	657.289	405.287	398.700	- 252.002	- 258.589	- 6.587
100	+ 6.100	943.136	894.288	897.600	- 48.848	- 45.536	+ 3.312
234	- 13.881	563.528	1.110.813	1.806.200	+ 547.285	+ 1.242.672	+ 695.387
690	+ 30.720	4.444.066	4.729.018	4.885.300	+ 284.952	+ 441.234	+ 156.282
414	- 622.298	7.013.190	35.036.590	21.620.600	+28.023.400	+14.607.410	-13.415.990
863	- 11.142	24.600.825	23.979.424	17.036.000	- 621.401	- 7.564.825	- 6.943.424
106	- 220	8.921.716	2.029.167	2.612.800	- 6.892.549	- 6.308.916	+ 583.633
700	+ 115	457.336	611.325	566.000	+ 153.989	+ 108.664	- 45.325
745	+ 192.344	35.268.576	40.518.697	39.971.300	+ 5.250.121	+ 4.702.724	- 547.397
015	+ 655.508	254.147	354.299	721.400	+ 100.152	+ 467.253	+ 367.101
460	+ 261.801	1.870.862	2.191.217	3.768.200	+ 320.355	+ 1.897.338	+ 1.576.983
730	+ 694.324	231.141	494.370	418.200	+ 263.229	+ 187.059	- 76.170
132	+ 69.750	1.803.347	996.520	959.300	- 806.827	- 844.047	- 37.220
650	+ 113.350	2.210.895	2.557.824	1.675.300	+ 346.929	- 535.595	- 882.524
728	- 16.308	465.965	503.126	1.423.600	+ 37.161	+ 957.635	+ 920.474
	»	7.058.928	12.639.755	19.375.000	+ 5.580.827	+12.316.072	+ 6.735.245
480	- 38.220	4.104.916	23.722.341	21.171.500	+19.617.425	+17.066.584	- 2.550.841
		287.213.281	382.464.659	368.227.806			

ANNEXE B

TISSUS, VÊTEMENTS, ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE

des principaux pays producteurs (Commerce général)

TABLEAU COMPARATIF

PROVENANCE	VALEURS			DIFFÉRENCE EN		
	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
BONNETERIE DE TOUTES SORTES						
France	**634.650**	**577.500**	**1.009.200**	**- 57.150**	**+ 374.550**	**+ 431.700**
Hollande*	4.927.050	5.624.600	6.473.825	+ 697.550	+ 1.546.775	+ 849.225
Belgique*	50.200	358.750	2.301.350	+ 308.550	+ 2.251.150	+ 1.942.600
Allemagne	4.607.425	2.679.900	5.664.875	- 1.927.525	+ 1.057.450	+ 2.984.975
BOUTONS AUTRES QU'EN MÉTAL						
France	**1.828.775**	**2.221.825**	**2.345.475**	**+ 393.050**	**+ 516.700**	**+ 123.650**
Allemagne	732.000	636.450	725.375	- 97.550	- 6.625	+ 88.925
Hollande	2.635.525	2.937.775	3.070.575	+ 302.250	+ 435.050	+ 132.800
Belgique	1.079.175	1.108.775	1.038.300	+ 29.600	- 40.875	- 70.475
Etats-Unis	44.750	47.925	50.400	+ 3.175	+ 5.650	+ 2.475
BRODERIES ET TRAVAUX D'AIGUILLE						
France	**12.875.950**	**12.009.850**	**9.729.525**	**- 866.100**	**- 3.146.425**	**- 2.280.325**
Allemagne	395 425	381.325	699.375	- 14.100	+ 303.950	+ 318.050
Hollande	407.150	377.850	1.320.025	- 29.300	+ 912.875	+ 942.175
Belgique	7.561.475	9.543.325	16.987.175	+ 1.981.850	+ 9.425.700	+ 7.443.850
Etats-Unis	43.125	54.050	34.250	+ 10.925	- 8.875	- 19.800
CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ						
France	**1.546.575**	**1.617.675**	**1.088.350**	**+ 71.100**	**- 458.225**	**- 529.325**
Hollande	1.235.850	1.103.025	1.812.175	- 132.825	+ 576.275	+ 709.150
Belgique	1.875.200	2.051.650	2.482.700	+ 176.450	+ 607.500	+ 431.050
Allemagne	8.790.000	8.922.375	6.921.650	+ 132.375	- 1.868.350	- 2.000.725
Etats-Unis	2.931.850	3.396.525	5.351.500	+ 464.675	+ 2.419.650	+ 1.954.975

* Une quantité considérable de produits d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse est importée en Angleterre par la voie de la Belgique et de la Hollande. Quelques produits russes viennent par l'Allemagne et quantité de produits italiens, par l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la France. Dans ces différents cas, il n'y a pas possibilité de trouver l'origine de l'envoi et la totalité de ces produits est portée au crédit de la nation à laquelle appartient le port d'embarquement.

Renseignements tirés de l'*Annual Statement of the United Kingdom with Foreign Countries and British Professions.* (1901, volume I.)

PROVENANCE	VALEURS			DIFFÉRENCE EN		
	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899

CHAPEAUX DE PAILLE GARNIS OU NON

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**481.825**	**552.900**	**743.875**	**+ 71 075**	**+ 262.050**	**+ 190.975**
Hollande	7.400	6.450	13.500	− 950	+ 6.100	+ 7.050
Belgique	807.675	1.143.600	1.455.175	+ 335.925	+ 647.500	+ 311.575
Chine	20.075	425	126.425	− 19.650	+ 106.350	+ 126.000
Java	133.525	91.925	7.950	− 41.600	− 125.575	− 83.975

CHAPEAUX AUTRES QU'EN PAILLE, GARNIS OU NON

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**777.075**	**842.875**	**1.636.400**	**+ 65.800**	**+ 859.325**	**+ 793.525**
Allemagne	3.200	8.850	10.675	+ 5.650	+ 7.475	+ 1.825
Hollande	62.750	58.225	72.400	− 4.525	+ 9.650	+ 14.175
Belgique	1.227.950	1.018.950	824.825	− 209.000	− 403.125	− 194.125
Espagne	175.750	192.600	72.375	+ 16.850	− 103.375	− 120.225
Chine	26.175	47.425	61.925	+ 35.750	+ 35.750	+ 14.500

DENTELLES ET ARTICLES EN DENTELLE AUTRES QU'EN SOIE

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**10.944.700**	**12.253.400**	**14.829.875**	**+ 1.308.700**	**+13.885.175**	**+ 2.576.475**
Allemagne	777.100	289.200	269.550	− 487.900	− 507.550	− 19.650
Hollande	9.320.900	8.311.200	9.895.675	− 1.009.700	+ 574.775	+ 1.584.475
Belgique	3.062.800	3.421.200	4.108.650	+ 358.400	+ 1.045.850	+ 687.450

DENTELLES ET ARTICLES EN DENTELLE DE SOIE

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**11.589.925**	**10.494.650**	**12.048.000**	**− 1.085.275**	**+ 458.075**	**+ 1.553.350**
Nations étrangères	31.900	22.825	111.000	− 9.075	+ 79.100	+ 88.175

FILS DE LAINE POUR TISSAGE MÉLANGÉ AVEC SOIE OU NON

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**12.246.100**	**17.528.775**	**17.695.025**	**+ 5.282.675**	**+ 5.448.925**	**+ 166.250**
Hollande	192.275	313.500	244.125	+ 121.225	+ 51.850	− 69.375
Belgique	23.786.825	25.371.675	26.218.625	+ 1.584.850	+ 2.431.800	+ 846.950
Allemagne	8.742.350	7.157.800	6.982.100	− 1.584.550	− 1.760.250	− 175.700

FLEURS ARTIFICIELLES

PROVENANCE	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
France	**12.001.425**	**13.939.900**	**10.954.575**	**+ 1.938.475**	**− 1.046.850**	**− 2.985.325**
Allemagne	637.325	437.575	623.450	− 199.750	− 13.875	+ 185.875
Hollande	1.785.125	1.732.625	1.692.925	− 52.500	− 92.200	− 39.700
Belgique	82.425	41 650	64.775	− 40.775	− 17.650	+ 23.125

PROVENANCE	VALEURS			DIFFÉRENCE EN		
	1898	1899	1900	1899 sur 1898	1900 sur 1898	1900 sur 1899
PLUMES D'ORNEMENTS						
France	10.617.725	10.170.700	8.100.050	- 447.025	- 2 517.675	- 2.070.650
Allemagne	1.076.650	907.500	821.850	- 169.150	- 254.800	- 85.650
Hollande	2.524.975	4.675.425	3.355.375	+ 2.150.450	+ 830.400	- 1.320.050
Etats-Unis	167.375	256.250	274.100	+ 88.875	+ 106.725	+ 17.855
Vénézuéla	588.400	468.025	443.700	- 120.375	- 144.700	- 24.325
Chine	119.775	296.125	61.500	+ 176.350	- 58.275	- 234.620
Belgique	113.700	72.525	31.425	- 41.175	- 72.525	- 41.100
TISSUS DE SOIE OU DE SATIN						
France	191.859.825	169.221.400	140.987.900	-22.638.425	-50.871.925	-28.233.500
Hollande	22.564.775	21.156.900	21.231.350	- 1.407.875	- 1.333.425	+ 74.450
Belgique	9.260.300	8.781.250	5.998.400	- 479.050	- 3.261.900	- 2.782.850
Japon	973.872	1.710.775	1.327.450	+ 736.893	+ 353.578	- 383.325
SOIES MANUFACTURÉES NON DÉNOMMÉES, MÉLANGÉES OU NON AVEC D'AUTRES MATIÈRES						
France	76.887.675	93.521.600	94.170.025	+16.633.925	+17.282.350	+ 648.425
Allemagne	238.975	400.000	545.500	+ 161.025	+ 306.525	+ 145.500
Hollande	3.431.200	4.052.650	2.969.450	+ 621.450	- 461.750	- 1.083.200
Belgique	4.741.150	4.166.150	9.121.600	- 575.000	+ 4.380.450	+ 4.955.450
Chine	627.800	903.125	969.675	+ 275.325	+ 341.875	+ 66.550
Japon	3.909.050	5.448.050	6.508.950	+ 1.539.000	+ 2.599.900	+ 1.060.900
TISSUS DE COTON NON DÉNOMMÉS						
France	14.060.100	12.783.275	17.881.350	- 1.276.825	+ 3.821.250	+ 5.098.075
Allemagne	10.867.700	13.615.500	13.911.825	+ 2.747.800	+ 3.044.125	+ 296 325
Hollande	18.543.750	22.705.725	20.810.100	+ 4.161.975	+ 2.266.350	- 1.895.625
Belgique	33.398.550	39.439.475	25.546.525	+ 6 040.925	- 7.852.025	-13.892.950
LAINES MANUFACTURÉES NON DÉNOMMÉES						
France	18.733.900	19.096.325	20 507.275	+ 362.425	+ 1.773.375	+ 1.410.950
Allemagne	16.993.500	18.549.300	18.980.875	+ 1.555.800	+ 1.987.375	+ 431.565
Hollande	39.742.800	46.047.175	46.399.850	+ 6.304.375	+ 6.657.050	+ 352.675
Belgique	6.386.925	5.307.650	4.601.475	- 1.079.275	- 1.785.450	- 706.175
ÉTOFFES DE LAINE MÉLANGÉE AVEC DU COTON						
France	18.725.300	116.834.925	97.975.100	- 1.889.375	-20.750.200	-18.860.825
Allemagne	2.642.750	1.704.500	1.636.475	- 938.250	- 1.006.275	- 68.025
Hollande	4.301.475	3.713.975	2.890.050	- 587.500	- 1.411.425	- 823.925
Belgique	2.100.950	1.442.425	4.979.100	- 658.525	+ 2.878.150	+ 3.536.675



GROUPE E

PARFUMERIE. — PRODUITS CHIMIQUES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Rapporteur : M. Albert PAGÈS.

Ce groupe, qui englobe la parfumerie, les produits de la fabrication chimique et pharmaceutique, aurait dû être représenté à l'Exposition de Glasgow par un grand nombre d'exposants correspondant aux multiples diversités qui forment le faisceau des industries et du commerce du parfum, de la chimie et de la pharmacie.

Dix maisons seulement ont exposé dans le groupe E.

Est-ce lassitude d'exposer, est-ce crainte de révéler les débouchés de ses articles, est-ce défaut de relations avec la Grande-Bretagne? Quoi qu'il en soit, nous constatons, sans avoir à en rechercher le mobile, des abstentions regrettables au point de vue français.

En effet, nous savons par expérience que les Iles-Britanniques offrent encore à la plupart de nos fabrications un important et intéressant débouché, mais il faut se pénétrer l'esprit de cette conviction économique, qu'à notre époque la production ne doit pas attendre l'acheteur derrière son bureau ou son comptoir, et qu'il est de nécessité vitale pour notre patrie de le chercher, de le trouver, de le conquérir et de conserver ses préférences : *labor improbus omnia vincit.*

PARFUMERIE

Cette industrie, qui prend le parfum partout où il se trouve pour le livrer à sa clientèle avec toutes les élégances de la forme et l'attrait de la qualité irréprochable, est magistralement représentée par les deux importantes maisons *Klotz* et *Plassard*, dont les vitrines, aux lignes gracieuses, encadrent la Section française, et attirent de son côté par la variété de leurs produits, le goût et le luxe de l'empaquetage, l'attention des visiteurs.

M. *Victor Klotz* (ancienne maison Ed. Pinaud), à Paris, dont les articles sont connus et appréciés en Angleterre et dans son vaste empire colonial, se fait principalement remarquer par sa création « Parthénis », par sa série « Marie-Louise » d'ancienne réputation, par ses « Eau de quinine », « extrait végétal », cosmétiques, pommade hongroise, et par ses dernières inventions « Madame Royale », « Brise embaumée », « Foscarina ». Cette exposition répond en tous points à la marque de la maison « A la Corbeille fleurie ».

M. *Plassard* (ancienne maison Demarson-Chetelat), à Paris, expose des savons, des extraits, poudres de riz et dentifrices, huiles et vaselines parfumées, des eaux de toilette et dentifrices, des crèmes, pâtes de toilette, fards, pommades, des eaux de Cologne ambrées et Enomis; il convient de signaler ses séries « Violette blanche », « Bouquet Eglantine », « Bouquet Héliotrope », « Bouquet Iris », « Enomis », « Son dentifrice oxylol », à base d'eau oxygénée, et l'« Express Shampooing ».

M. *J. Simon*, à Paris, présente sa crème à la glycérine et sa poudre de riz dites Simon, son savon à la crème Simon : ces produits, grâce à la perfection de leur préparation, trouvent depuis longtemps, à Londres et à Glasgow, des débouchés suivis.

M. *F. Moussaud*, à Paris, s'est fait une véritable spécialité avec ses papiers parfumés qu'il expose sous les titres de papiers d'Arménie « A. Ponsot », d'Orient, Suprême, Souverain : il en exporte dans la Grande-Bretagne et les colonies anglaises.

VERNIS

La maison *Gustave Chalmel fils et gendre,* à Paris, montre au public par sa très complète exposition, que les vernis français à base d'alcool peuvent victorieusement lutter avec les vernis anglais : les types qu'elle présente intéressent l'ébénisterie, la facture des pianos, la fabrication des objets de précision, d'optique, de télégraphie et d'électricité, la mise en couleurs, les imitations d'or sur métaux et sur bois, pour la reliure, la maroquinerie, la gainerie, les fleurs artificielles, les cannes, les manches d'ombrelles et de parapluies, l'horlogerie, la miroiterie, les chapeaux de paille.



M. *Chalmel* joint à ses vernis une de ses nouvelles créations : « l'Alkolumine et l'Alkomoteur », produits à base d'alcool dénaturé et carburé, destinés à l'emploi industriel de l'alcool dans l'éclairage et la force motrice : de nombreuses et décisives expériences ont affirmé les qualités de l'Alkolumine et de l'Alkomoteur.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES — EAUX MINÉRALES

Les spécialités pharmaceutiques jouent dans la thérapeutique un rôle de plus en plus considérable, et nous pouvons hardiment déclarer que l'art et la conscience qui président à la préparation des spécialités françaises leur ont acquis une justifiée et universelle réputation.

MM. *Chevrier* (Dr G.) et *Hélouis,* à Paris, exposent leur Vanadine, le vin de coca de Chevrier et leur huile de foie de morue désinfectée.

M. *Couturieux* (Ch.), à Paris, a fait une exposition de levurines,

produits obtenus de la levure de bière, employés dans les affections staphylocoques, la panglandine, le sel double Couturieux magnésico-sodique, les pilules spasmas et les pilules diurétiques.

La *Compagnie générale d'eaux minérales et de Bains de mer* (Ch. Hanotaux, administrateur délégué), à Paris, présente une série de types d'eaux minérales françaises d'Alet (Aude), source Buvette, d'Allevard (Isère), d'Audabre (Aveyron), de Desaignes (Ardèche), source César, de Chateldon (Puy-de-Dôme), de Contréxeville (Vosges), source Le Clerc, de Vals (Ardèche), sources vivaraises, d'Euzet-les-Bains (Gard), sources Lavalette et Bechamp, de Salins-du-Jura, de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), de Marcols (Ardèche), de Saint-Yorre près Vichy (Allier); mais il ne suffit pas de montrer au public des bouteilles avec des étiquettes mentionnant la composition et l'efficacité de leur contenu; faut-il encore les faire connaître! Et, dans ce but, il est indispensable d'adresser aux médecins, aux pharmaciens, aux hôpitaux anglais des prospectus avec vue des établissements et des sites pittoresques de la contrée et de leur envoyer des caisses d'échantillons : ne pas oublier que, lorsque l'Anglais a adopté un choix, il lui reste fidèle !

PRODUITS CHIMIQUES

Il ne faut point être surpris de rencontrer dans le groupe chimique le rubis scientifique exposé par M. *Marc Pasquier*, chimiste, à Paris : à côté d'une série de rubis chimiques, se trouvent l'oxyde de chrome et d'alumine, matières premières servant à sa fabrication ; si ce rubis ne constitue pas aux yeux et de l'avis des bijoutiers une pierre précieuse, il n'en présente pas moins la composition chimique, la dureté, la densité et la fluorescence ; c'est une découverte de la science chimique qui fait honneur à son auteur.

La grande industrie chimique est représentée par l'ancienne *maison Pagès, Camus et Cie*, à Paris, qui expose les types des principaux produits qu'elle exporte en Grande-Bretagne et dans les colonies anglaises : ce sont les acétates et pyrolignite de plomb employés en teinture, dans la fabrication des couleurs et des impressions sur étoffe, les acides acétiques purs et industriels utilisés en vinaigrerie, en teinture, dans la fabrication de la céruse, etc., les méthylènes ou alcools de bois servant à la dénaturation des alcools, à la préparation des vernis et la fabrication des couleurs d'aniline, les acétones pour la fabrication du celluloïd, du chloroforme et de la poudre sans fumée, les acétates de soude et de chaux

consommés dans la préparation de certaines teintures, les phosphates de chaux pour engrais et pour fondants métallurgiques.

Nous eussions désiré terminer notre travail par un aperçu comparatif des exportations françaises et des exportations anglaises des produits du groupe E. L'examen des statistiques et des documents divers offre des contradictions tellement choquantes, que nous avons préféré nous abstenir plutôt que de fournir des renseignements inexacts ; nous n'avons pas voulu cependant quitter l'Exposition de Glasgow et l'Ecosse sans étudier les branches similaires anglaises et étrangères du groupe E.

Or, il nous est réconfortant de dire, et cela sans forfanterie, que malgré les progrès réels et tangibles faits par nos concurrents européens, asiatiques et américains, les produits français ne le cèdent en rien aux leurs comme goût et comme qualité, et que, la persévérance et la vaillance aidant, le drapeau industriel et commercial de notre chère France n'est pas près de disparaître des marchés du monde qui consomme.

Albert PAGÈS.





GROUPE F

MAROQUINERIE.
ARTICLES DE PARIS. — PAPETERIE
PAPIERS

Rapporteur : M. Paul MAUNOURY

Ce qui caractérise le groupe F, c'est la diversité des produits exposés dans l'espace relativement restreint qui lui a été réservé.

Ce groupe s'étend sur un quadrilatère de 22 mètres sur 8 mètres, occupé par quarante-deux exposants répartis dans vingt-neuf vitrines et sur deux surfaces murales.

On a employé pour ce groupe les très jolies vitrines Louis XVI, peintes en décor acajou, rehaussées d'élégants motifs en bronze doré du plus heureux effet qui avaient été, du reste, remarquées à l'Esplanade des Invalides en 1900 et qui avaient servi à l'Exposition de la Classe 98 (brosserie, maroquinerie, etc.), au premier étage du Palais des Industries diverses.

A l'Exposition internationale de Glasgow, le groupe F eut la bonne

fortune de débuter sous des auspices particulièrement heureux : le vendredi 3 mai 1901, le lendemain de l'inauguration officielle, lorsque la Section française eut l'honneur d'être inaugurée par S. A. R. la princesse Louise, fille du roi Edouard VII, accompagnée de son mari, le duc de Fife, c'est devant une des vitrines du groupe F qu'elle daigna s'arrêter pour faire son premier achat. Son Altesse Royale examina avec intérêt la vitrine de la maison Chalin et porta son choix sur une collection de médailles des plus artistiques. Cette préférence si enviée accordée au groupe F était parfaitement justifiée par la richesse des objets et le goût dont ont fait preuve les exposants de ce groupe.

Ayant à rendre compte dans ce rapport de produits qui étaient exposés en 1901 dans les classes 88 (fabrication du papier), 92 (papeterie), 98 (brosserie, maroquinerie et tabletterie), nous suivrons la classification de 1900.

FABRICATION DU PAPIER

MM. *Barrault frères*, de Paris, ont exposé une intéressante collection de papiers, de la fabrication des Papeteries de Champagne, à Troyes. Nous avons remarqué plusieurs produits convenant bien au marché anglais : papiers à cigarettes en rames et bobines, serpentes de couleurs, papier dénommé « Bible » servant à l'impression en petits caractères de ces ouvrages de vulgarisation religieuse que l'Angleterre répand dans le monde entier : les éditeurs français appellent ce même papier « papier indien », je ne m'explique pas pourquoi?

M. *Antoine Durif*, fabricant de papiers à Ponts-et-Marais (Seine-Inférieure), nous montre ses papiers pour l'emballage en toutes nuances et ses papiers calandrés si justement appréciés non seulement en France, mais même en Angleterre, où M. *Durif* a su trouver d'importants débouchés.

M. *Failliot fils aîné*, fabricant de papiers à Conty (Somme), s'est contenté trop modestement d'une surface murale pour y placer les produits qu'il transforme : billets de chemin de fer, boîtes à sucre, serpentes à tiger, tous ces articles portant bien la marque de perfection de tout ce qui sort de cette maison.

La fabrication du papier et du carton en France occupe 32 000 ouvriers répartis dans 430 usines. On y produit 450 millions de kilogrammes valant environ 200 millions de francs.

Nous exportons 25 millions de kilogrammes valant 12 millions de francs et nous importons 8 millions de kilogrammes valant 5 millions de francs, dont près de moitié viennent d'Angleterre.

Bien que cette importante industrie n'ait été représentée à Glasgow

que par les trois maisons dont nous parlons ci-dessus, l'abstention des fabricants de papier français s'explique parfaitement par leur peu de chances de vendre leurs produits en Angleterre. En dehors de quelques articles que les fabricants français peuvent vendre en Angleterre, comme les papiers à cigarettes, les papiers sulfurisés, les papiers « Bible », il y a malheureusement peu à faire, pour nous, dans cette contrée.



De leur côté, les Anglais ne nous envoient guère que leurs papiers alfa et les papiers couchés pour les ouvrages illustrés de grand luxe.

Nous sommes toujours tributaires des Anglais pour le papier dit « alfa ». La matière première employée pour cette fabrication, qui provient de l'Algérie, de l'Espagne, de la Tunisie et de la Tripolitaine, leur sert de fret de retour, et ils ont dans de bien meilleures conditions que nous les produits chimiques nécessaires au traitement de la pâte destinée à la fabrication du papier. Il est à craindre que cette situation ne se prolonge encore longtemps : un essai malheureux fait ces temps derniers dans les environs de Marseille recule de plusieurs années l'espoir de voir ces papiers d'alfa fabriqués avec profit en France.

La Grande-Bretagne n'importe pas moins de 200 000 tonnes par an d'alfa brut : cette énorme quantité est demandée dans les proportions suivantes : un tiers à l'Algérie et le reste par quantités à peu près égales à l'Espagne, la Tunisie et la Tripolitaine.

En ce qui concerne une autre spécialité pour laquelle nous étions tributaires de l'Angleterre, nous sommes heureux de constater que, depuis quelques années, grâce aux efforts et aux recherches d'un jeune industriel français, M. *Jules Perrigot*, le papier anglais à dessin pour lavis et aqua-

relle, universellement connu sous le nom de « Whatman », est remplacé peu à peu dans nos maisons françaises par un produit similaire provenant des usines d'Arches (Vosges).

Sur les 25 millions de kilogrammes de papier que nous exportons, il n'y en a guère que 2 millions qui aillent en Angleterre, et les chiffres ci-dessous montreront que depuis quelques années les transactions concernant le papier entre la France et l'Angleterre sont sensiblement stationnaires.

Papier importé d'Angleterre : kilogrammes

1898	1899	1900	6 premiers mois 1901
3.354.000	3.404.000	3.686.000	1.750.000

Papier exporté en Angleterre : kilogrammes

1898	1899	1900	6 premiers mois 1901
1.945.000	1.935.000	2.186.000	1.125.000

L'écart qui existe en faveur de l'Angleterre en 1900 est à peu près le même que celui de 1898, et il se maintient dans les mêmes proportions pour les six premiers mois de 1901.

En 1900, nous avons envoyé en Angleterre plus de 100000 kilogrammes de papiers sulfurisés, que nous sommes arrivés à exporter grâce à une usine qui s'est grandement organisée dans le nord de la France, pour la production de ces papiers spéciaux.

Bien que le nombre de kilogrammes de papiers provenant d'Angleterre soit supérieur à celui que nous lui envoyons, la balance de la valeur en francs de ces papiers est plutôt en notre faveur, les papiers que nous exportons en Angleterre étant d'un prix beaucoup plus élevé que ceux qu'elle nous envoie.

L'Angleterre s'approvisionne des papiers ordinaires à base de pâte de bois mécanique en Scandinavie, Belgique et Allemagne, alors que la majeure partie des papiers que nous expédions en Angleterre sont en pâte de chiffons.

Sur un chiffre total d'exportation de 1400 millions de francs entre la France et l'Angleterre, le papier ne se trouve représenté que par un très petit chiffre et il en sera toujours ainsi tant que la matière première nécessaire à la fabrication du papier sera la pâte de bois que nous n'aurons jamais en France en quantité suffisante pour pouvoir faire beaucoup d'exportation.

Ce à quoi nous devons nous attacher en France, c'est à suivre l'exemple de l'Angleterre dans le chiffre énorme d'affaires en papier qu'elle fait

avec ses colonies : Nos grandes colonies : l'Algérie, la Tunisie, l'Indo-Chine et Madagascar, doivent dans un temps rapproché donner un appoint intéressant d'écoulement aux fabriques de papier de la Métropole, d'autant plus que nous y sommes protégés par le tarif des douanes.

Il n'y a pas lieu de s'émouvoir outre mesure de la mode qui, en France, fait demander au consommateur les papiers à lettre anglais : fort heureusement, la plupart de ces papiers dénommés anglais ou désignés ainsi par l'apparence étrangère de leur filigrane sont fabriqués en France.

Un autre fait intéressant à mentionner, c'est l'emploi général en Angleterre de papier d'excellente qualité pour les impressions commerciales. Les Anglais ne se servent du papier de bois mécanique que pour les journaux, les livraisons, les prospectus bon marché, et même leurs circulaires ont, grâce au papier, un genre que ceux qui ne sont pas allés en Angleterre ne peuvent pas soupçonner.

Nous devrions bien réagir en France contre l'emploi des papiers communs pour notre correspondance ; nous n'avons pas l'air de nous rendre suffisamment compte de l'importance de cette question et de la bonne impression que procure la lecture d'une lettre d'affaires écrite sur un joli papier. Espérons que nous ne serons pas les derniers à suivre la voie indiquée dans ce sens par les Anglais et les Américains du Nord. Du reste, depuis quelques années, nous constatons dans notre pays une grande amélioration à cet égard, surtout dans le commerce et l'industrie de luxe, qui en ont reconnu les premiers la nécessité pour leurs relations avec une clientèle d'élite : aussi l'emploi qui se généralise de plus en plus des machines à écrire nous rend un réel service en relevant sensiblement la qualité des papiers employés pour la correspondance commerciale.

Nous avons vainement cherché dans la galerie des Machines de l'Exposition de Glasgow, qui était cependant très importante puisqu'elle contenait 255 exposants, quoi que ce soit relatif à la fabrication du papier; nous n'y avons remarqué que des machines à imprimer et nous avons vivement regretté l'abstention des grands constructeurs anglais de machines à papier dont la réputation est universelle.

Même pénurie concernant le papier, dans les sections étrangères où nous n'avons rencontré dans le pavillon du Japon que cinq exposants présentant les papiers si curieux de leur pays.

PAPETERIE

MM. *Baignol et Farjon*, à Boulogne-sur-Mer, exposent sur une surface murale les superbes tableaux réunissant leur collection si complète de plumes métalliques, crayons, porte-plumes, porte-crayons, mines noires

et de couleur, gommes à effacer, fabrication ayant obtenu les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions.

Dans la Section anglaise, nous avons remarqué les belles expositions de plumes métalliques de MM. *Joseph Gillott and Sons* et *William Mitchell*, les deux usines les plus importantes d'Angleterre, toutes deux situées à Birmingham, berceau de cette industrie.

A citer également les expositions de MM. *De La Rue, Thomas and C°*, de Londres, porte-plumes, crayons, porte-mines, encres et objets de papeterie de haut goût; — de la Maison *Hardmuth*, de Vienne (Autriche), crayons de couleurs diverses; — de la *Waterman Company*, de New-York, plumes à réservoir. Ces deux dernières maisons ont leurs dépôts pour la France chez M. Pitet aîné et Cie, à Paris.

Dans la galerie des Machines nous nous sommes arrêtés devant l'exposition de M. *Cumberland*, de Keswick (Angleterre), fabrication de crayons noirs et porte-plumes.

PLUMES MÉTALLIQUES. — PORTE-PLUMES PORTE-MINES

Il n'y a guère plus de cinquante ans que, par suite de l'installation en France d'usines outillées pour la fabrication de la plume métallique, nous ne sommes plus tributaires de l'Angleterre, où ce nouvel article a commencé à se répandre vers 1830.

Actuellement, la France vient immédiatement après l'Angleterre, comme production de ce produit, et, grâce à la supériorité de notre fabrication, nous l'exportons dans toutes les parties du monde, excepté en Angleterre et dans ses colonies.

La petite quantité de plumes encore importée en France est entièrement de provenance anglaise, et cette importation, qui était de 45 000 kilogrammes en 1883, est descendue à 28 000 kilogrammes en 1897.

En raison de la qualité de nos produits, nous ne nous expliquons pas pourquoi cette importation, quoique réduite, est encore aussi importante.

On fabrique en France environ 300 000 kilogrammes de plumes métalliques d'une valeur de 1 200 000 francs, dans quatre usines occupant 1 200 personnes environ. Elles sont toutes situées dans le Pas-de-Calais, sauf une. Nous exportons 40 p. 100 de cette production.

En général, les manufactures de plumes fabriquent en même temps les porte-plumes, porte-crayons, porte-mines, etc.

On estime à environ 1 800 000 francs (une des plus fortes productions

du monde) la valeur de la fabrication française dont 30 p. 100 vont à l'exportation.

Cette fabrication est répartie ici entre quatre usines occupant 300 ouvriers, dont 80 p. 100 travaillent dans le département de la Seine.

CRAYONS

Pour les crayons, nous étions aussi, autrefois, tributaires de l'Angleterre et de l'Allemagne, et c'est surtout depuis la guerre de 1870 que nous nous sommes mis à lutter contre la concurrence allemande.

L'industrie des crayons a pris en France une importance considérable, le nombre des usines françaises a triplé depuis 1870, et l'importation des crayons en France, qui était de 123 000 kilogrammes en 1889, est tombée à 114 000 kilogrammes en 1900, malgré l'augmentation de la consommation. Pendant cette même période, notre exportation est passée de 33 000 kilogrammes au chiffre énorme de 161 000 kilogrammes. Nous avons sept usines avec 400 ouvriers.

COULEURS POUR DESSINS, PASTELS, ETC.

M. *Joseph Bourgeois aîné*, à Paris, nous montre ses couleurs fines en nature et préparées pour tout ce qui touche au dessin et à la peinture, aquarelle et pastel, son matériel pour artistes, ses boîtes de couleurs, dont un modèle s'ouvre ingénieusement en développant ses compartiments.

En France, l'industrie de la couleur fine est centralisée à Paris. L'Angleterre, pendant longtemps, a eu la suprématie pour les couleurs nécessaires à l'aquarelle, mais aujourd'hui la France peut lui faire concurrence. Les couleurs pour la peinture à l'huile ont toujours été fabriquées chez nous. 1 100 ouvriers répartis dans quarante-sept usines sont occupés à cette fabrication.

PAPIERS A DESSIN

MM. *Catel et Farcy*, à Paris, exposent, sous une forme plaisante à l'œil, leurs divers papiers pour le dessin, papier à calquer, et leur spécialité de papiers quadrillés pour réduction de plans en mesures françaises, anglaises et russes. Vitrine intéressante.

Les papiers à dessin français s'exportent encore d'une manière appréciable. La plupart de ces affaires se font par l'entremise de l'Angleterre, qui n'en fait pas connaître la provenance à ses clients.

SACS ET CARTONNAGES

MM. *Maunoury, Wolff et Cie* ont placé dans leur vitrine toutes les transformations qu'ils font subir aux papiers et aux cartons : sacs en papier, boîtes pliantes, cartonnages pour produits alimentaires. Ils nous présentent les échantillons d'une industrie qui se développe de plus en plus en France.

L'exportation des sacs en papier est nulle en raison de notre main-d'œuvre trop chère, et il en est de même pour l'importation, grâce aux droits protecteurs très élevés.

Pour les boîtes en carton, par suite des bas prix, à l'étranger, de la matière première et de la main-d'œuvre, il a pu entrer en France en kilogrammes :

1898	1899	1900
858.000	967.000	1.185.000

Ces chiffres sont en augmentation constante alors que nous n'avons pu exporter en 1900 que 300 000 kilogrammes presque entièrement composés de cartonnages de luxe, où l'originalité et l'élégance de nos modèles nous permettent encore de lutter sur les marchés étrangers.

En France, la fabrication des sacs en papier occupe 1 800 personnes placées dans 80 maisons. La fabrication des boîtes en carton compte 370 établissements employant 12 000 personnes.

BROSSERIE. — BROSSES ET PINCEAUX POUR LA PEINTURE

MM. *E. Dupont et Cie*, de Beauvais (Oise). Cette usine est, sans conteste, la première et la plus importante du monde entier dans ce genre : fondée en 1845, par M. A. Dupont, elle a pris depuis plusieurs années une extension considérable sous l'habile et énergique direction de M. Émile Dupont, fils du fondateur de la maison et président de la Section française à Glasgow. Cette maison, qui faisait, en 1867, 1 300 000 francs d'affaires (chiffre énorme pour l'époque), arrive aujourd'hui à plus de 6 millions dont 4 millions d'exportation. Dans ce dernier chiffre, il y a lieu de compter l'Angleterre pour 1 million. Cette maison occupe plus de 3 000 ouvriers et ouvrières.

La maison Émile Dupont et Cie a tenu à avoir une des plus belles

vitrines du groupe F, où se trouvent réunis non seulement les échantillons de la brosserie de toute espèce, mais aussi un grand nombre d'articles de tabletterie.

Nous avons remarqué tout un assortiment de brosses et objets de toilette en ivoire, écaille, métal; de brosses à dents et de manches de couteaux et de tire-bouchons, boutons en os et en nacre, etc., etc., présentés avec un goût parfait.



La maison *Louis A. Gentil*, de Paris, nous présente sa collection de brosserie de qualité supérieure, spécialement destinée aux usages d'appartement, de maison et d'écurie. Exposition remarquablement soignée.

MM. *Leloir frères*, dont l'usine de Nogent-sur-Seine renferme tous les derniers développements, exposent avec art des brosses pour peintres et des pinceaux d'une fabrication irréprochable. Les produits de cette maison sont de plus en plus demandés en France et à l'étranger; le chiffre d'affaires est en progression constante.

MM. *Pitet aîné et Cie*, fabricants de brosses pour peindre et pinceaux, à Saint-Brieuc, qui tiennent la tête de cette industrie, sont de ceux qui ont le plus contribué à combattre la concurrence allemande en créant un matériel industriel tout nouveau. Ils ont joint à la fabrication des pinceaux celle des manches en bois et viroles métalliques, dont ils exposent des spécimens variés.

M. *Max Sauernheimer*, à Paris, nous montre un beau choix de matières premières pour la brosserie : soies brutes et préparées, putois d'Allemagne, etc., etc.

M. *Thomas*, à Paris, fabricant de brosserie fine, expose des brosses à dents et surtout sa spécialité, qui est la fabrication des brosses avec monture os pour la barbe, dites blaireaux.

Autrefois, la Grande-Bretagne était à la tête de l'industrie de la bros-

serie, et même, avant 1840, les Anglais étaient seuls à fabriquer la brosserie fine par des procédés industriels.

Leur exportation dans cet article s'étendait dans tous les pays y compris la France; mais, depuis l'Exposition de 1855, la situation s'est complètement modifiée en faveur de la France. Nous n'importons plus de brosserie anglaise et ce sont même nos fabricants qui exportent maintenant en Angleterre de grandes quantités de brosserie fine.

Ce n'est pas un mince honneur pour nos trois grandes fabriques françaises, qui occupent à elles trois près de 6000 ouvriers, d'être arrivées à ce magnifique résultat, qui peut être donné à juste titre comme exemple aux industriels français trop enclins à se laisser décourager par la concurrence étrangère ; grâce à MM. Dupont, Loonen et Maurey-Deschamps, la France occupe sans conteste le premier rang comme importance de production et d'exportation pour la brosserie fine. Dans cette industrie, comportant la fabrication des brosses à dents avec monture os, des brosses de toilette et à habits avec monture en bois massif, nous avons une supériorité très réelle sur nos rivaux étrangers.

Cette industrie prospère fait environ 35 millions d'affaires, dont 25 p. 100 vont à l'exportation, ce qui est superbe pour une fabrication dont le développement progressif ne remonte pas à cinquante ans. Depuis plusieurs années, l'importation est stationnaire, presque nulle : 250000 francs par an en moyenne.

Jusqu'en 1867, la fabrication des brosses et pinceaux pour la peinture était une industrie exclusivement française ; mais après la guerre de 1870 les Allemands se mirent à nous faire concurrence, surtout avec des articles de qualité inférieure. Cependant, depuis plusieurs années, grâce à la création d'un outillage industriel très perfectionné, nous avons repris notre rang et repoussé l'importation allemande ; en raison de notre fabrication supérieure, nous obtenons même maintenant la préférence en Angleterre et aux Etats-Unis pour certains produits spéciaux. Cette industrie fait 7 millions d'affaires, dont 1 500000 d'exportation.

En France, la fabrication des brosses de toutes sortes et des pinceaux occupe 20000 personnes, dont plus de 50 p. 100 dans l'Oise, réparties dans 250 établissements.

En ce qui concerne particulièrement la Grande-Bretagne, elle exporte annuellement en brosserie, grosse brosserie, pinceaux et plumeaux 3 millions 500000 francs par an; elle en importe pour 8 millions de francs.

PLUMEAUX

La maison *H. Baudry fils,* de Paris, la plus ancienne et la plus importante dans ce genre, est la seule qui ait exposé. Nous avons examiné une très complète collection de plumeaux en tous genres présentés avec beaucoup d'ingéniosité.



Pendant longtemps, la France fut seule à exploiter cette industrie, dont elle doit maintenant partager le monopole avec les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Espagne.

En France, cette fabrication est presque centralisée dans le département de la Seine entre 11 établissements employant environ 300 personnes, dont 85 p. 100 pour le département de la Seine. Le chiffre d'affaires est de 2 500 000 francs dont 1 million va à l'exportation.

MAROQUINERIE

MM. *Amson frères,* à Paris, avec leur très important chiffre d'affaires, sont à la tête de cette industrie, non seulement en France, mais dans le monde entier. La caractéristique de l'organisation de cette maison, c'est qu'elle fait dans ses ateliers tout ce qui contribue à la fabrication de la maroquinerie ; cela lui permet de lutter avec succès sur les marchés d'exportation contre la fabrication étrangère qui a cependant la main-d'œuvre à bien meilleur compte. Cette maison, fondée en 1843 par M. *Amson père,* a pris un développement énorme depuis vingt-deux ans sous la direction et l'autorité de MM. *Arthur* et *Georges Amson,* fils du fondateur, qui sont arrivés à exporter les deux tiers de leur fabrication. Dans les ateliers de la rue de la Folie-Méricourt, en plus de la fabrication de la maroquinerie, on prépare toutes les peaux (excepté le cuir de Russie), on fait tous les fermoirs, on estampe, on argente, on dore sur métal et sur cuir, etc., etc.

Dans une importante et élégante vitrine, nous avons remarqué une très grande variété de modèles : porte-monnaie, porte-cartes, portefeuilles, cadres pour photographies, articles de bureau, nécessaires, petits meubles genre ancien, boîtes à bijoux, etc., tous ces articles sont d'une fabrication très soignée et d'un bon goût irréprochable.

MM. *Keller frères,* de Paris, sont à la tête d'une maison de premier ordre qui s'attache surtout à satisfaire les goûts et les besoins d'une clientèle d'élite. Nous nous sommes longuement arrêtés devant leur vitrine, contenant de véritables objets d'art sous la forme de sacs ou de nécessaires de toilette en maroquinerie fine dont les objets sont montés sur métaux précieux. Nous avons remarqué un superbe service pour thé, café et chocolat en vermeil, des petits meubles délicieux, et aussi quantité de pièces d'orfèvrerie toutes plus artistiques les unes que les autres. En un mot, c'est la perfection.

M. *Guillaume Meyer,* de Paris, nous offre une jolie collection de bourses, porte-monnaie et sacs de dames en cuir et peaux diverses.

M. *Elie Ridel,* de Paris, expose un assortiment de maroquinerie de luxe : porte-monnaie, sacs en cuir, articles de bureau, buvards, etc.

Sous la dénomination de *Société nouvelle du Cuir d'art français,* M. *Saint-André de Lignereux* nous apporte une manifestation artistique qui mérite une mention toute spéciale.

Préoccupé de l'importance qu'attachait l'étranger, et surtout l'Allemagne, à renouveler l'art du cuir en recherchant les anciens procédés qui firent la réputation des cuirs de Cordoue, le Gouvernement français désigna M. *Saint-André de Lignereux* pour étudier cette nouvelle application de l'art décoratif, et à cet effet le chargea, dès 1896, de missions officielles en Autriche, Hongrie, Bohême, Prusse, Saxe et Danemark.

Le mérite de M. *Saint-André* a été non de copier les produits similaires de l'étranger ou les anciens cuirs des musées, mais d'avoir cherché et trouvé autre chose dans cette voie : ses efforts, protégés par le Ministère du Commerce qui a prescrit l'enseignement de cet art décoratif dans les Ecoles de l'Etat, ont provoqué et amené dans les industries de l'Ameublement, Gainerie, Maroquinerie et Reliure, un rajeunissement inédit et vivifiant. C'est aussi un nouveau champ ouvert à l'activité féminine.

En admirant les objets exposés par MM. *Saint-André de Lignereux* et ses élèves : MM[mes] Henriette Chailley-Bert, Marie Devrainne, Jeanne Duranton, Paul Gillot, Emile Leven, Saint-André de Lignereux, S. Radigois, Alice Blaise, etc., et MM. René Bertrand, Léon Cauvy, etc., qui consistent en panneaux décoratifs, petits meubles, couvertures de livres, buvards faits en cuirs modelés, repoussés, bouillis, flammés, tout à fait

remarquables et presque inimitables, nous avons rapporté l'impression d'une œuvre sérieuse qui n'était plus une promesse d'avenir, mais qui était au contraire en plein développement et susceptible de rendre dès à présent les plus grands services à l'art industriel.



Dans la section anglaise, nous avons remarqué les articles de bureau en cuir de MM. *De La Rue*, *Thomas and C°*, de Londres, et les objets en maroquinerie de MM. *Wilson, Walker and C°*, de Leeds.

L'industrie de la maroquinerie remonte, en France, en 1835. Jusqu'en 1860, notre supériorité est incontestée ; mais, à partir de cette époque, tous les pays s'efforcent de lutter avec notre fabrication, et, dès 1867, l'Autriche devient pour nous un concurrent des plus sérieux ; cependant cette concurrence est stationnaire depuis quinze ans.

A partir de 1875, l'Allemagne est en très grands progrès pour les articles de grosse consommation et c'est elle qui atteint maintenant le plus fort chiffre d'exportation en ce genre.

La Grande-Bretagne a conservé sa spécialité de maroquinerie fine avec monture d'argent poli, mais, depuis cinquante ans, nous sommes parvenus à concurrencer avec succès le sac de voyage anglais qui, autrefois, ne connaissait pas de rival.

On peut estimer à 20 millions le chiffre d'affaires annuel de la maroquinerie en France. Comme exportation, nous avons, en notre faveur, un boni de plus d'un million de francs.

La fabrication des objets en maroquinerie occupe en France 2500 personnes réparties dans 70 établissements. Plus de 90 p. 100 de ce personnel est employé dans le département de la Seine.

GAINERIE

M. *E. Proffit*, à Paris, nous montre des échantillons d'un style tout moderne consistant en petits meubles en bois laqués de couleurs tendres

et garnis d'étoffes ou de mousselines genre « *Liberty* ». — Très grande variété de cadres pour photographies, boîtes à gants, à mouchoirs, etc., tout cela très coquet.

L'industrie de la gainerie a pris en France un développement considérable : elle est centralisée à Paris et occupe environ 1800 personnes dans 60 établissements. Ce développement s'explique par la tendance de plus en plus générale à présenter tous les objets, même ceux de peu de valeur, dans des écrins ou des étuis destinés à faire valoir les articles qu'ils protègent et enveloppent en même temps.

TABLETTERIE

Sous le nom de tabletterie, on comprend plusieurs spécialités, dont les plus importantes sont : la fabrication des pipes et articles pour fumeurs et celle des peignes et objets divers en écaille, celluloïd et corne.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS

MM. *Maréchal, Ruchon et Cie*, successeurs de la fameuse marque (G. B. D.) universellement connue et appréciée par les fumeurs et surtout par les fumeurs anglais, exposent un magnifique assortiment de pipes en racine de bruyère et en écume de mer. Cette maison, qui est à la tête de cette industrie, fait près de 1 800 000 francs d'affaires, dont les trois quarts avec l'Angleterre.

MM. *Quentin et Cie*, à Paris, dont la maison a été fondée il y a plus d'un siècle, en 1780, sont les propriétaires de la fameuse pipe en terre « *Gambier* » connue du monde entier. Cette maison tient le premier rang, non seulement en France, mais même à l'étranger, pour la fabrication des pipes en terre et articles pour fumeurs.

MM. *Vuillard et Strauss*, de Saint-Claude, fabriquent spécialement les pipes en racine de bruyère dont la consommation est si grande en Angleterre. — Fabrication soignée.

La fabrication des pipes en terre est d'origine hollandaise, mais cette industrie occupe maintenant, en France, 1 000 personnes réparties dans 16 usines. Il se fait dans cet article 1 500 000 francs d'affaires, dont un tiers s'exporte : c'est un chiffre relativement considérable pour un article d'un prix aussi minime.

La fabrication des pipes en racine de bruyère est une industrie essentiellement française, dont le centre principal est Saint-Claude (Jura). Depuis dix ans, elle a pris un essor considérable, et c'est l'Angleterre le plus gros consommateur de cet article.

2000 ouvriers, dans 50 usines ; 16 millions d'affaires dont 13 millions sont fournis par l'exportation, telle est la situation de cette industrie très prospère et en augmentation constante.

ARTICLES EN ÉCAILLE ET CELLULOID

M. *Emile Joannot fils,* à Paris (maison fondée en 1830), nous montre sa belle collection de peignes en corne et celluloïd. Sous l'impulsion vigoureuse de M. *Joannot fils* qui a monté, à Egy (Eure), une usine munie des derniers perfectionnements, cette maison prend beaucoup d'extension.



M. *G. Latouche jeune*, de Paris, expose tous les objets qu'on peut faire avec l'écaille : tabletterie, brosserie, peignes, miroirs, garnitures de toilette, tout cela se trouve dans la vitrine de cette maison dont la fabrication est irréprochable.

La Société anonyme « *l'Oyonnithe* », à Paris, arrive, avec diverses matières à base de cellulose, à imiter parfaitement l'ivoire, l'écaille, l'ébène, la nacre, l'ambre, le corail, etc., et alimente de ces produits spéciaux les usines d'Oyonnax qui fabriquent les peignes et la tabletterie. Cette Société, des plus sérieuses, est très habilement menée par son fondateur, M. *Charles Bernadac.*

La fabrication du peigne en écaille, corne, os, ivoire, buffle, etc., fait vivre en France 4000 ouvriers répartis dans 100 établissements.

L'invention du celluloïd, appliqué d'abord en Amérique, comme matière première, pour la fabrication des peignes, a donné à la ville d'Oyonnax (Ain) un développement inespéré.

Avant cette utilisation, il se faisait, par an, 5 millions d'affaires à Oyonnax; depuis quinze ans, ce chiffre s'augmente tous les ans et il dépasse maintenant 12 millions : sur ce chiffre, 11 millions de francs sont pour les objets en celluloïd et 1 million seulement pour les articles en corne.

Pour nous résumer, les diverses industries touchant à la tablettere occupent 18000 ouvriers dirigés par 600 patrons. C'est une industrie dans laquelle la France a toujours tenu et tient encore le premier rang, comme le prouve son chiffre d'exportation qui se monte au total énorme de 25 millions de francs dont plus de 4 millions pour les peignes : l'importation de ce dernier article est pour ainsi dire nulle.

PETITS BRONZES

M. *Henri Baum*, à Paris, expose ses petits bronzes fantaisie en zinc cuivre, argentés, vernis, bronzés et dorés, et ses cristaux montés, corbeilles, vases, etc.

M. *Eugène Houlet*, à Paris, est à la tête de la maison la plus importante dans ce genre d'industrie et il réussit à faire un gros chiffre d'exportaιion dans ces articles de fantaisie. Parmi les coupes, vases, portebouquets, lampes, encriers, miroirs exposés, nous avons remarqué une collection d'objets d'art montés, style Empire, du plus gracieux effet. N'oublions pas non plus la belle collection des cadres photographiques.

MM. *Ettlinger frères*, de Paris, nous montrent de nombreux objets en bronze, marbre et onyx, dont les sujets sont soit profanes, soit religieux. Nous avons remarqué l'emploi combiné, dans une même œuvre d'art, de marbres et de bronzes de diverses couleurs. Cette maison progresse et fait des efforts, du reste, couronnés de succès.

L'industrie du « petit bronze », essentiellement parisienne, eut des débuts fort modestes : elle ne peut guère être considérée comme industrie que depuis une cinquantaine d'années, époque où commence l'exportation de ces petits articles si divers qu'on trouve dans les intérieurs les plus simples. Il s'y est adjoint, il y a une dizaine d'années, une spécialité nouvelle, celle du cadre photographique en métal estampé, en étain ou en vrai bronze, alors qu'autrefois les cadres pour photographies étaient en cuir, en peluche ou en bois. Cette nouvelle vente augmente progressivement, et l'exportation de cet article est importante.

ARTICLES DE RELIGION ET IVOIRE

M. *L. Chalin*, à Paris, — articles religieux artistiques, médailles, plaquettes religieuses, bénitiers et petits objets de fantaisie et de bureau, petite orfèvrerie argent.

Nous avons remarqué les plaquettes du graveur E. Dropty et la collection de médailles religieuses des graveurs E. Dropty et Gilbault.

Cette maison, fondée en 1836, est, depuis 1885, sous la direction de M. L. Chalin qui a tout réuni dans ses grands ateliers de la rue de Crussol, où il fait l'estampage, la frappe de la médaille, la bijouterie, l'orfèvrerie, la dorure, le polissage et même la gaine.

M. *Chalin* a certainement beaucoup contribué au progrès de cette industrie par la création du genre actuel, s'efforçant de rendre artistique l'objet religieux.

La maison *E. Rosenwald*, fondée depuis un demi-siècle, s'attachait autrefois spécialement à la fabrication des christs en ivoire, mais, sous la direction du titulaire actuel, elle tient maintenant la première place à Paris dans l'industrie des objets de religion. Nous avons remarqué son exposition de bénitiers et de statuettes bronze si artistiques; ses cadres bronze ciselé de pur style et ses objets en sculpture d'ivoire d'une exécution supérieure.

Très remarquables également les triptyques, diptyques; copies moyen âge et dix-septième siècle; ainsi que les christs d'ivoire sculptés, on pourrait dire ciselés, d'une expression intensive d'art.

Son exportation en ces genres atteint 350000 francs sur un chiffre d'affaires de plus de 600000 francs.

Toute la vitrine de M. *Henin aîné*, à Paris, est consacrée à l'ivoire sous toutes ses formes et dans toutes ses applications. Nous citerons un chiffre qui donnera une idée de l'importance de cette maison qui est à la tête de cette industrie : la maison *Henin* vend par an plus de 30000 billes d'ivoire. Nous avons aussi remarqué la sculpture d'art et religieuse.

La fabrication des articles de religion dénommés « objets de piété » est une industrie essentiellement française.

Les principales industries intéressées par cette fabrication sont la bijouterie, la tournerie, la frappe des médailles, la tabletterie d'ivoire et de nacre, les petits bronzes, etc.

Cette industrie, qui est prospère, compte environ 70 maisons occupant 5000 ouvriers : elle exporte dans tous les pays du monde.

Si nous nous inspirons de cet axiome que plus une industrie exporte, plus elle est prospère, nous sommes amenés à conclure, en prenant les chiffres donnés dans notre rapport, que, parmi les produits réunis dans le Groupe F à l'Exposition internationale de Glasgow, la brosserie, la tabletterie, les articles de fumeurs, les plumeaux et les plumes métalliques, porte-plumes, etc., sont dans une situation industrielle très satisfaisante avec probabilité d'augmentation.

Nous devons à M. Georges Amson, le très distingué rapporteur de la Classe 98, à l'Exposition de 1900, la plus grande partie des renseignements techniques reproduits dans la deuxième partie de notre rapport. Nous tenons à rendre hommage à sa bienveillance et à le remercier de nous avoir facilité notre tâche.

Paul MAUNOURY.





GROUPE G

BIJOUTERIE. — ORFÈVRERIE
BRONZES D'ART ET D'ÉCLAIRAGE
HORLOGERIE

Rapporteur : M. Lucien GAILLARD.

L'Exposition française de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et bronzes offrait cette extraordinaire particularité que déjà la plupart des exposants avaient, depuis la grande épreuve de 1900, fait preuve d'une imagination telle, que toutes les créations que nous avions admirées se trouvaient remplacées par de non moins heureuses.

Cette fécondité productive résulte de la rapidité de compréhension, de la connaissance approfondie des ressources de leur métier, de l'étude passionnée des Arts décoratifs et aussi, nous devons le reconnaître, de

l'air ambiant donnant à nos artistes et à nos fabricants une avance sur la fabrication anglaise, avance dont il est impossible de mesurer l'étendue, celle-ci étant restée ce qu'elle était il y a un siècle; nous dirons même que, s'il y avait une différence à constater, elle le serait au détriment de leurs producteurs modernes qui, sans aucune espèce de sentiment d'art, sans la moindre notion de goût, affectant, au contraire, de les ignorer, déforment, mélangent et transfigurent tous les styles avec une insouciance juvénile. Ils perdent sur leurs devanciers une note qui leur était plus particulière et plus originale. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner outre mesure que notre production soit si peu comprise des Anglais; elle le sera très certainement quand cette lacune de leur éducation aura pu se parfaire.

En un mot, il n'y a aucun parallèle à établir entre la fabrication française et la fabrication anglaise : la première, où le jet abonde comme d'une source vive et intarissable, qui cultive et caresse ses œuvres jusqu'à perfection; la seconde, froide, sèche et démodée, se complaisant dans un cercle restreint, dans lequel l'art n'a pas droit de cité.

JOAILLERIE. — BIJOUTERIE

Dans la Section française, la joaillerie proprement dite était représentée par MM. *Louis Aucoc*, *P. Templier* et *G.-R. Sandoz.*

M. *Louis Aucoc fils,* président des Comités d'admission et d'installation, président du jury et hors concours à l'Exposition universelle de 1900, est le président du groupe G à l'Exposition de Glasgow. M. *Aucoc* a tenu à prêcher par l'exemple, et son exposition mérite toute l'attention que l'on doit apporter à l'examen de pièces d'art et non à de simples bijoux. Nous trouvons, exposé en grande vedette, un camée d'une dimension inusitée et dû au burin de l'artiste bien connu, M. Georges Lemaître, grand prix de Rome, dont nous avons si souvent pu apprécier les œuvres au Salon. Cette pièce, dont l'exécution est à tout point remarquable, a attiré l'attention des vrais amateurs.

Variant ses productions comme à plaisir, M. Aucoc nous montre cette année des bijoux où l'émail et le diamant dominent. Le métal, l'or, n'occupe plus qu'une place secondaire, très discrète, lien entre les émaux et les pierres; il sera nervure dans une feuille, pistil dans une fleur, mais il ne sera pas employé par masses. Ceci, disons-le en passant, est nouveau, et nous devons en féliciter d'autant plus l'auteur, que la reproduction en imitation en est beaucoup plus difficile. En effet, chaque fois que le métal joue un rôle principal, la fabrication proprement

dite s'empare de l'idée, l'édite par des procédés de reproduction mécaniques et rapides, et, répandant à profusion le modèle dont elle s'est inspirée, fait immédiatement reléguer le bijou par toute femme soucieuse d'élégance. Celui-ci, au point de vue du style, possède une qualité primordiale, la ligne, et procède d'un élément inépuisable, la fleur.



M. *Aucoc* recherche avant tout une grande simplicité de composition, une sobriété d'effets qui rendent à première vue ses bijoux faciles à lire. On sent qu'il veut éviter de tomber, comme certains artistes, dans des compositions peu ordonnées où l'idée de la fantaisie excessive prime toute autre considération, même la plus importante, celle de se rendre compte si le bijou peut être porté. Parmi les œuvres charmantes que nous devons citer : un pendant (la Nuit), genre moderne, sobre, exquisement traité; — des œillets chiffonnés, délicats comme des dentelles; — des grenades, des arums, nous offrant par la fraîcheur des tons l'effet d'une serre vue en miniature, au sein de laquelle se détachent par endroits de gracieuses silhouettes de femmes en ivoire, coiffées de diadèmes de fleurs illuminés de brillants, de rubis et d'émeraudes. Il se dégage de tout cela une impression de richesse, de travail artistique coordonné, sérieux, conduit d'une main experte dans les dédales de la fabrication et dans la recherche de la perfection.

Citons, avec le plus grand plaisir, M. *René Aucoc*, le plus jeune fils de M. Louis Aucoc, un collaborateur qui débute à peine et montre déjà les précieuses qualités qui dénotent un tempérament d'artiste. La corporation est en droit de compter, s'il persévère, sur un futur et très brillant confrère.

M. *Paul Templier*, médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, se fait remarquer par un grand nombre de jolis objets de joaillerie classique dont l'ensemble, le choix et la disposition des pierres dénotent

chez cet exposant la connaissance approfondie de son métier en même temps qu'un savoir-faire caractérisant sa fabrication et donnant une certaine personnalité à ses créations. L'harmonie sobre, qui préside à la composition de ses modèles, n'en amoindrit pas les effets, et les ruisselantes pierres que nous avons admirées possédaient par leur présentation, par leur monture savante, le maximum d'effet qu'elles étaient à même de donner. Ceci est la science et le secret du joaillier, que M. *Paul Templier* semble posséder au plus haut point. Abordant le bijou, il crée, avec la collaboration de M. Th. Lambert, une série très originale de boucles, épingles, bagues, qui ont attiré l'attention des artistes à l'Exposition des Beaux-Arts de 1901. Nous retrouvons dans sa vitrine les plus jolis objets de cette collection malheureusement incomprise à Glasgow.



M. *Gustave-Roger Sandoz* a rempli de nombreuses fonctions dans les Expositions : membre, secrétaire ou rapporteur des jurys : Barcelone 1888, Lyon 1894, Bordeaux 1895, Rouen 1896; — hors concours, membre des Comités et du jury, organisateur de l'Exposition rétrospective et centennale, Paris 1900 ; — vice-président du Comité de la Section française à Glasgow; — secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, auquel est due l'organisation de l'Exposition de Glasgow après celles de Londres, de Moscou, etc.

M. *Gustave-Roger Sandoz*, un de nos plus jeunes joailliers, dont le bilan de travaux est déjà considérable, a fait à Glasgow une des plus importantes expositions du groupe de la bijouterie : un salon garni de quatre vitrines où s'étalaient de nombreux joyaux parmi lesquels nous citerons particulièrement une magnifique parure en émeraudes et brillants comprenant un diadème, une broche et un devant de corsage; des colliers et pendants en joaillerie dont l'ensemble éblouissant charmait autant le regard par la richesse que par la tenue impeccable du dessin et l'heureux mariage des pierres. Quant aux objets d'art, des plumes plus

autorisées que la mienne les ont déjà appréciés et vantés; tels « l'Écueil vaincu », par Louis Bottée; un buste d'ivoire, l'Yseult, de Caron, sur gaine en aventurine verte, avec des ors et des pierres précieuses, objet du plus haut goût, qui malheureusement sera peu connu en France, un riche collectionneur de Londres en ayant fait l'acquisition.

Dans un autre ordre d'idées, abordant le moderne, mais un moderne dans lequel les principes d'architecture ne sont pas sacrifiés, un très joli coffret en néphrite et vermeil dont le grand mérite, en dehors de sa conception, est de tenir à la fois de l'orfèvre, du bijoutier et du joaillier; chacun de ces arts concordant par sa facture très spéciale à un ensemble que l'on ne trouve que rarement : c'est un décor moderne, la manière des siècles passés, où l'orfèvre de talent était à la fois l'un et l'autre, et où la division du travail n'avait pas forcément scindé ces métiers qui se complètent, comme on le voit, d'une façon si heureuse, lorsqu'on sait les associer. Mais il faut savoir, et M. *Sandoz* nous a prouvé qu'il n'ignorait rien des ressources de son art qu'il dépense même pour des bibelots de moindre envergure, des vases montés sur pierres dures ou sur des cristaux de Gallé, des pendants de cou de style moderne en or, émail et pierres, et une remarquable collection de bagues ciselées, mêlant leur caractère imagé et riant à de sévères chronomètres dont quelques-uns pourtant sont ornés de figures, de têtes de femmes artistement ciselées.



Depuis que M. *Gustave-Roger Sandoz* a repris, il y a dix ans, la maison créée par son regretté père, *Gustave Sandoz*, il a encore développé le renom qu'avait su lui acquérir son fondateur et considérablement augmenté son chiffre d'affaires, grâce à une direction où le commerçant se trouve doublé d'un homme de goût. Parmi ses collaborateurs dévoués, nous devons citer MM. Pierre Belongh, Léopold Hubert, Émile Garnier, Émile Henry, Louis Rougeron, etc.

M. *René Foy*, médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, est un nouveau venu dans la corporation, où il a su déjà marquer sa place. Ancien élève de l'École des Beaux-Arts à la section d'architecture, il

abandonne celle-ci pour s'essayer à la sculpture pour laquelle il ressent des aptitudes plus grandes. Modelant avec une certaine facilité, et empoigné à la vue des œuvres modèles du maître Lalique, il croit avoir trouvé son chemin, et, bien qu'en le pastichant d'un peu loin, il attaque tour à tour le bijou, la joaillerie et la haute fantaisie. Dans son exposition, nous avons été surpris, je dirai presque avec regret, de voir ce cadre, déjà si vaste, s'élargir par l'adjonction de dentelles, de grès, etc.

Les artistes, à notre avis, ont le plus grand tort de vouloir essayer ainsi de tout sans rien approfondir, sans savoir terminer; ils se préoccupent d'une idée, d'une forme, passant outre la partie technique qu'ils croient toujours pouvoir faire plier à toutes les exigences, et se heurtant ainsi à des écueils qu'ils auraient tournés s'ils avaient pris le temps et la peine d'apprendre les métiers qu'ils veulent employer. Ils éviteraient ainsi de produire des œuvres incomplètes, souvent très au-dessous de ce que l'idée première pouvait et devait rendre. Nous serions heureux, particulièrement pour M. *Foy,* de le voir s'imposer cette règle; ses objets y gagneraient incomparablement. Notons de lui, cependant, comme très joliment réussis, un tour de cou fait de branches et de grappes de glycines enlaçant légèrement des corps de femmes en ivoire, et une très intéressante collection de bijoux agréablement présentés dans un des salons du groupe.

MM. *Moche et Cie*, grand prix à l'Exposition universelle de 1900, exposent les objets de leur fabrication courante qui comprend principalement les bourses et s'étend aux bibelots d'or : flacons, boîtes à poudre, porte-mines, etc. La grande variété de modèles, depuis le minuscule porte-or, qui peut se dissimuler dans un gant, jusqu'à l'aumônière et le réticule, indique l'importance de cette fabrication qui, depuis quelques années, a joui d'une faveur, d'un engouement que nous souhaitons voir continuer. Les fermoirs de ces pièces sont, les uns estampés, les autres ciselés et repercés, et, comme fabrication, traités à la perfection. Aussi présentent-ils une gamme aussi variée à l'œil qu'échelonnée comme prix, le luxe étant poussé jusqu'à les orner de pierres précieuses.

Tous les articles exposés par la maison *Moche et Cie* sont fabriqués entièrement dans ses ateliers; les bourses, dans son usine de Rambervillers (Vosges), et les articles de trousses, à Paris. Il y a lieu pourtant de s'étonner, à l'examen de cette fabrication, quand on sait les prix élevés qu'elle peut atteindre, que la partie décorative soit restée à peu près ce qu'elle était il y a vingt ans : le même genre de ciselure sur bijoux, au dessin petit, à la facture sèche, ignorant les modelés et tirant ses effets de parties matées au ciselet, travail manuel vieux jeu qui n'a rien d'artis-

tique, alors que l'on pourrait trouver tant de compositions charmantes s'appliquant à merveille à ces objets.

M. *Georges Brunet,* médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, fabrique la bijouterie et la joaillerie courantes auxquelles s'ajoutent des spécimens plus riches de style moderne que nous considérons comme des tentatives ayant besoin d'être étudiées et mises au point. C'est une erreur généralement répandue de croire qu'un objet qui s'adresse à une clientèle secondaire puisse se passer des recherches de composition tendant à le rendre élégant, en suppléant à son manque de richesse par une recherche inspirée du sentiment du beau. Dans le style moderne, plus que dans tout autre, cette nécessité se fait sentir, d'autant plus impérieuse qu'il doit éviter la prétention et la banalité. Progressivement, on y arrivera. La fabrique de M. *Brunet* est une des plus importantes de la place de Paris dans ce genre de fabrication; elle acquiert d'année en année plus d'importance grâce à l'impulsion énergique de sa direction.

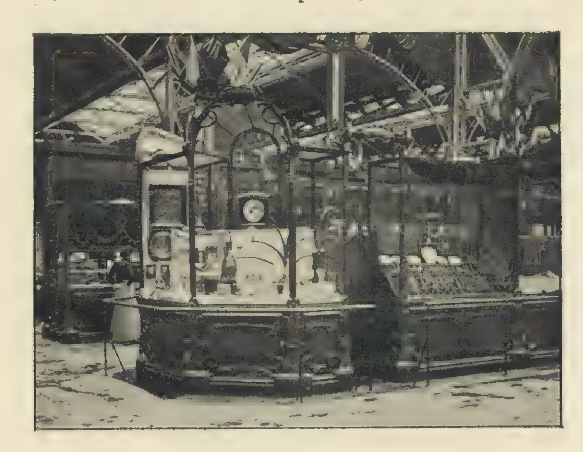


La maison *Gross, Langoulant et Cie,* dont M. Langoulant, l'habile et intelligent directeur, était membre du jury et hors concours à l'Exposition universelle de 1900, est actuellement une des plus importantes fabriques de chaînes et bijouterie d'or. Elle expose de très jolis modèles de sautoirs, de colliers et de pendentifs, ainsi que des régences complétées par des cachets où le mélange de l'or et du platine produit un effet pondéré et sérieux. La variété infinie des modèles, s'étendant à une quantité d'articles : bracelets, broches, épingles, glaces de poche, petite joaillerie, etc., explique le développement que prend cette maison qui, actuellement, occupe environ 300 personnes et arrive, par un outillage sans cesse perfectionné, à concurrencer les fabriques étrangères, même dans la fabrication des titres inférieurs.

ORFÈVRERIE

L'orfèvrerie proprement dite et la petite orfèvrerie étaient représentées par MM. *Christofle et Cie*, *A. Debain* et *Lucien Gaillard*.

MM. *Christofle et Cie*, hors concours, membres du jury à l'Exposition universelle de 1900, avaient envoyé une glace en argent massif : « la Métamorphose de Narcisse », ce fils du fleuve Céphise, amoureux de sa propre image et dédaignant l'amour de la nymphe Écho qui se désespère, va chercher au fond des eaux l'image qu'il préfère et n'y trouve que la mort. Les fleurs de narcisse, qui poussaient sur la rive, rappellent le souvenir du beau dédaigneux et servent à la composition du miroir. Cette œuvre, magistralement traitée par le sculpteur Rozet, figurait à l'Exposition universelle de 1900 et a eu sa part des éloges unanimes qui ont été adressés à MM. *Christofle et Cie*.



M. *A. Debain*, hors concours, membre du jury à l'Exposition universelle de 1900, est un orfèvre dont le principal souci, et non le moindre mérite, est d'être tout à fait personnel dans sa fabrication, et ce avec une telle autorité que ses collaborateurs directs, les artistes même qu'il emploie, s'assouplissent à sa compréhension et épousent ses façons de voir. Ceci a un avantage inappréciable et donne pour premier résultat une production homogène, inspirée et dirigée par le même cerveau, conduite par la même main ; ce qui n'empêche pas la mise au jour de créations originales, osées, mais gardant quand même et toujours l'empreinte du même caractère nerveux, hardi, voulu. M. *Debain* avait envoyé des orfèvreries à tous les points de vue jolies. Nous citerons particulièrement un service de forme nouvelle, décoré très élégamment et sobrement de fougères stylisées, des vases d'argent aux ciselures fines, des céramiques et des cristaux montés, et une série de porte-menus soliflore, d'un effet très heureux.

M. *Lucien Gaillard*, grand prix à l'Exposition universelle de 1900,

troisième médaille au Salon de 1901 (Artistes français), est vice-président et rapporteur du groupe G à l'Exposition de Glasgow, ce qui implique de ne pouvoir faire ici une critique ou un éloge personnel.

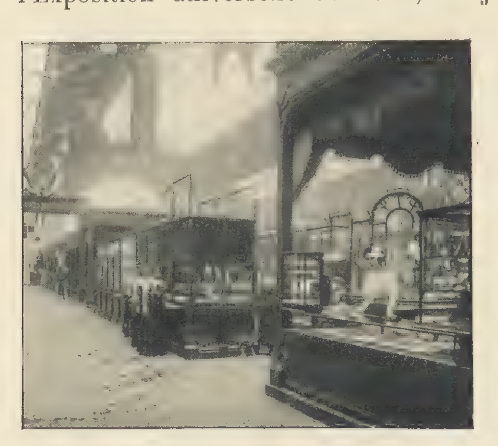
Il est cependant intéressant de noter l'ancienneté de la maison, fondée en 1840, et qui s'est continuée depuis cette époque de grand-père à petit-fils avec une progression et un développement constants. M. *Lucien Gaillard* vient d'en réaliser le plus important, en créant une fabrique qui peut compter parmi les plus vastes et les plus modernes.

ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

La maison *Poussielgue-Rusand,* deux grands prix à l'Exposition universelle de 1900, orfèvrerie d'église, fait figurer, à côté de quelques interprétations des belles pièces du moyen âge, des types nouveaux établis avec les données de la décoration moderne. Nous remarquons, parmi les premiers, un calice en argent doré orné de filigranes et de gravures dans l'esprit du célèbre calice de saint Rémy; — un calice gothique vieil argent, reconstitué par M. Corroyer qui a aussi présidé à la direction d'autres modèles dont la flore est le seul ornement décoratif; — un ostensoir en argent doré, orné d'émail et de pierres fines, également dessiné par M. Corroyer, dans une note très personnelle, avait attiré déjà l'attention des visiteurs à l'Exposition universelle de 1900.

ÉMAUX

Nous citerons tout particulièrement M. *Feuillatre,* médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, un jeune qui, malgré de légitimes succès, persiste opiniâtrément dans la voie du progrès. En dehors de la perfection du travail, résultat d'habileté professionnelle que nous retrouvons chez certains de ses confrères, il y a surtout une recherche de la forme, de l'harmonie des couleurs, qui le place au premier rang des émailleurs modernes. Nous signalerons particulièrement un vase en argent d'un fond gris bleuté, nuagé de blanc, où des papillons d'améthyste et d'or font une opposition vibrante dont l'effet très décoratif est d'un goût raffiné.



M. *A. Jean* expose des vases, des bonbonnières, des flacons émaillés. Nous remarquons surtout deux panneaux de son frère, M. G. Jean, représentant saint Joseph et sainte Catherine, deux œuvres traitées de main de maître.

MM. *Charlot frères,* médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, fabriquent des objets émaillés, d'une note commerciale, très consciencieusement traités. A citer des coffrets, des porte-cigarettes, des flacons et des panneaux fleuris dont la gamme des tons est harmonieusement dégradée.

BIJOUTERIE IMITATION

La bijouterie imitation était représentée par MM. *Braut, Chargueraud, Huet* et *Ligier,* grand prix à l'Exposition universelle de 1900; *Plumet*, médaille d'or en 1900; *Vuillermoz*, médaille d'or en 1900; *Delarbre*, médaille d'argent en 1900; *Malécot* et *Mossand.*

Nous devons signaler, et regrettons en même temps le manque de correction de certains exposants qui, malgré des engagements formels et des observations réitérées, n'ont pas craint, dans un but lucratif, de garnir leurs vitrines de marchandises de fabrication allemande, et dans ce qu'elle a de plus ordinaire, et, sous le couvert de notre Section, de vendre ces dernières comme productions françaises. C'est une pratique qui fait le plus grand tort à la réputation de notre fabrication, et dont il sera bon d'empêcher le renouvellement.



Nous aurions désiré voir un plus grand nombre d'exposants de la bijouterie imitation, et retrouver cette vaillante pléiade si remarquable de l'Exposition de 1900, persuadés qu'ils pourraient augmenter leurs débouchés en Angleterre et dans ses colonies.

Au bijou imitation, étaient jointes, comme ses indispensables alliées, la pierre et la perle fausses. Des progrès considérables ont été apportés dans la production de ces articles; et quelques-uns sont obtenus par des

procédés et des méthodes scientifiques qui ne permettent plus de leur donner cette appellation humiliante d' « imitation », mais bien de les distinguer des pierres naturelles, de les dénommer commercialement par un adjectif, tel le « rubis scientifique ou synthétique ».

Nous avons remarqué l'exposition de MM. *Paisseau-Feil*, médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, qui avait une série admirable de ces rubis et perles imitées ; — *Ruteau,* hors concours, membre du jury à l'Exposition universelle de 1900; — *Roye et Cie,* médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, lapidaires, pierres imitations; — *De Soye*, médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, perles fines imitation.

HORLOGERIE

L'horlogerie était représentée par MM. *G.-R. Sandoz*, déjà cité; *Geo. Lamaille* et *Vachet.*

M. *Geo. Lamaille*, membre des Comités de la Classe 98 à l'Exposition universelle de 1900, est l'exportateur bien connu dont les relations commerciales s'étendent à l'Angleterre, aux États-Unis, aux Indes, en Chine et au Japon, l'ancien associé de la maison Gay qui créa, en 1871, une marque spéciale d'horlogerie et des modèles de pendules façonnés aux goûts anglais, toujours estimés de l'autre côté du détroit. Ils furent, du reste, le point de départ d'une vogue dont ils bénéficièrent surtout de 1876 à 1886, époque où une concurrence écrasante s'empara de cette fabrication et la répandit à profusion grâce à un outillage extraordinairement perfectionné et très bien compris.



Il reste pourtant un vaste horizon d'exploitation, si l'on tient compte que le sujet, l'ornementation et le décor font, dans la plupart des cas, le succès de ces genres d'objets; et il est, d'autre part, inévitable que toute industrie soit appelée à péricliter avec une rapidité regrettable si le renouvellement de ses modèles ne se trouve pas suffisamment conçu dans le goût du jour.

Nous avons remarqué dans l'exposition de M. *Lamaille* un effort dans cette voie ; nous citerons, comme exemple, une ravissante petite pendule

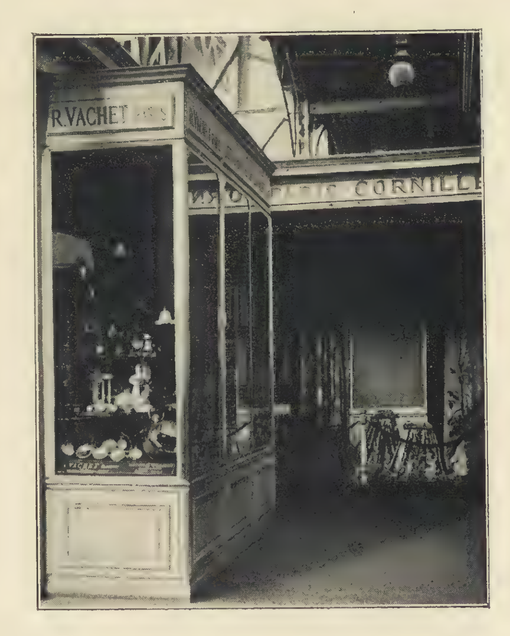
art nouveau qui, dès qu'elle a été exposée, a trouvé, et elle seule, des amateurs. N'est-ce pas l'appui, la conclusion de ce que nous venons de dire ?

M. *Raymond Vachet,* médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900, expose surtout des pendules-montres de bureaux qui constituent sa spécialité : le mouvement est serti entre deux lentilles qui donnent à l'objet l'aspect d'une boule.

M. *Vachet,* qui est un des plus brillants élèves de notre école d'horlogerie de Cluses, apporte dans sa fabrication toutes les ressources d'une science consommée qui assure à ses produits une vogue légitime.

BRONZES ET SERRURERIE D'ART

Malgré de pressantes sollicitations, les fabricants de bronzes n'avaient pas cru devoir répondre à l'appel du Comité français, et ont refusé, au lendemain de la grande manifestation de 1900, de contribuer à faire connaître, apprécier et implanter en Angleterre le goût français, dans la crainte que le chiffre d'affaires ne corresponde pas aux dépenses qu'ils envisageaient. Ce sentiment est en tous points regrettable. Il est des sacrifices qu'il faut savoir, qu'il est du devoir des industriels de s'imposer, non seulement pour vaincre cette apathie qui a été qualifiée de nationale et que des esprits éclairés, sachant envisager l'avenir, combattent de toute la force de leurs moyens, mais aussi pour faire connaître partout la suprématie de la France en matière d'art et de goût, et aider au développement progressif de son industrie.



Parmi ceux qui avaient envisagé ainsi l'utilité de leur participation, citons M. *Daubrée,* de Nancy, médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900, une des plus anciennes maisons de la cité nancéenne, fondée, en 1842, avec un atelier de bijouterie d'où plus tard, en 1872, sortirent

avec succès les bijoux lorrains. En 1855, cette maison s'adjoignit une fabrique de bronze sise à Paris. C'est la production de cette fabrique que M. *Daubrée* avait envoyée à Glasgow. Nous avons pu remarquer une partie de la collection des animaux de Fratin, le sculpteur messin, dont l'œuvre semble un peu trop oubliée aujourd'hui ; ses groupes de chevaux, ses aigles et ses vautours sont d'une composition qui, bien qu'un peu démodée, n'en conserve pas moins sa valeur artistique ; puis, quelques pièces d'orfèvrerie : vases, plateaux, glaces ornées de chardons, attribut qu'en raison de son origine, la maison *Daubrée* affectionne particulièrement, et dont elle avait presque exclusivement composé son exposition en 1900.

MM. *Fontaine frères et Vaillant,* hors concours, membre du jury à l'Exposition universelle de 1900, secrétaire du groupe G à l'Exposition de Glasgow, avaient envoyé une partie de leur très belle exposition de 1900. Nous remarquons les reproductions, aussi parfaites que possible, des plus belles pièces de serrurerie en bronze ciselé qui nous ont été conservées des siècles passés, parmi lesquelles nous retrouvons les espagnolettes du palais de Versailles, les serrures et espagnolettes du Petit Trianon, et le bouton composé de myrte et rubans ajourés enlaçant les initiales D. B., exécuté par le maître Gouthière, pour la résidence de la Du Barry, à Luciennes.



Des essais modernes, qui sont empreints d'un cachet très artistique et auxquels ont collaboré des artistes renommés, tels : MM. A. Charpentier, Eriksson, G. Michel, Voulot, etc., ont été très remarqués. Les plaquettes de Charpentier ont été acquises par presque tous les musées d'Europe, preuve de l'heureuse inspiration de MM. Fontaine, de s'être entourés d'aussi précieux collaborateurs.

Nous ne parlerons pas de la fabrication courante si connue de la maison, dont les rapports commerciaux sont très étendus, et qui, en Angleterre particulièrement, a un dépôt à Londres, chez M. Bergeotte, et un autre sous la direction de M. Mewes, architecte. Tous les corps de métiers du bâtiment français se sont réunis et ont organisé une exposition permanente; c'est la maison *Fontaine* qui représente la serrurerie décorative dans cette association.



Dans le groupe G, MM. *Bergeotte, Plumet et Selmersheim, Tony Selmersheim, Fontaine, Charpentier,* dans le but de faire une exposition d'ensemble plus attrayante, avaient groupé leurs envois dans un même salon. L'exposition de ces artistes, qui tous avaient obtenu un grand prix en 1900, était des plus intéressantes, car, dans des branches différentes, ils suivent une même voie d'art décoratif, et la réunion de leurs productions a donné un ensemble du plus captivant effet.

M. *L. Bergeotte*, grand prix à l'Exposition universelle de 1900, expose deux grands cadres contenant l'un, des photographies de rampes de style Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, principalement exécutées pour l'Angleterre, et l'autre, des photographies de balcons de différents styles, des grilles vitrées et des motifs d'éclairage. Tous ces travaux, en fer forgé, sont agrémentés de bronzes ciselés et de tôles repoussées; nous retrouvons aussi la pièce principale de l'Exposition de 1900, rappelant, par son très riche aspect, la merveilleuse rampe du château de Chantilly, en fer forgé et douci, rehaussé de bronze doré. L'opposition de ces deux tons de métaux est de l'effet le plus riche et d'un grand caractère. Ces travaux, artistement traités, font le plus grand honneur à la maison *Bergeotte*.

M. *Fleury,* fabricant de serrurerie à Escarbotin (Somme), est actuellement à la tête de l'ancienne *firme J. Depoilly et Fleury*, très vieille mai-

son dont la création remonte à 1788, et qui compte au premier rang de la serrurerie française, surtout par l'importance de ses exportations. Elle occupe près de 700 ouvriers et produit elle-même toutes les pièces nécessaires à sa fabrication, sans être tributaire d'autres producteurs. La marque de la maison : J. D. est connue du monde entier et la maison a obtenu l'échelle complète des récompenses, depuis la médaille d'argent, jusqu'au grand prix qui lui a été accordé deux fois.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'Exposition de la maison *Fleury-Depoilly*, c'est la diversité et la multiplicité des articles fabriqués par cette maison, conséquence de la diffusion de ses affaires en France et à l'étranger. A côté de la serrurerie courante qui est employée en France, la maison expose toute une série d'articles employés en Angleterre, dont le fini, l'ajustage et l'aspect peuvent soutenir la comparaison avec la fabrication de Birmingham et de Wolverhampton. Tout un panneau est réservé à la « cuivrerie », intéressant particulièrement à Glasgow les nombreux et importants constructeurs navals de la Clyde. Dans un autre ordre d'idées nous trouvons une série de petits coffrets à bijoux, de coffres-forts, d'articles de visserie, et, enfin, des sécateurs. Cette diversité prouve que la Picardie, loin de s'en tenir à la fabrication de la serrurerie, a une tendance à s'étendre aux autres articles de la petite métallurgie.

IMPORTATION ET EXPORTATION

Les statistiques officielles ne donnent pour nos industries qu'un aperçu extrêmement fantaisiste, dont il est impossible d'expliquer les chiffres en raison du classement primitif, banal, forcément erroné, ne correspondant, du reste, nullement aux statistiques anglaises.

La joaillerie, qui ne subit pas de droit d'entrée, échappe à tout contrôle estimatif; nous pouvons cependant affirmer que son commerce atteint un chiffre assez considérable et que les joyaux français, très estimés d'un monde élégant, bénéficient d'une préférence marquée sur les produits anglais.

A titre documentaire, nous insérons le tableau de 1899 :

STATISTIQUE DE 1899

(Direction générale des Douanes)

EXPORTATIONS DE FRANCE EN ANGLETERRE

DÉSIGNATION	POIDS	VALEUR	DIFFÉRENCE EN FAVEUR
	kilog. gr.	fr. c.	fr. c.
Orfèvrerie : or, platine, vermeil	179,412	322.941,60	48.403,17
Orfèvrerie : argent	13.617,008	3.263.881,10	3.142.221,91
Bijouterie : or et platine	545.356	2.944.922,40	2.770.340,40
Bijouterie : argent	320,731	208.475,15	»
Plaqué et bijouterie fausse	4.573	128.044	»
Orfèvrerie argentée, objets argentés, deuil et acier	11.346	150.334,50	39.338,25
Montres : boîtes d'or	274 pièces.	30.140	29.740
Montres : boîtes d'argent	8 pièces.	128	128
Montres : boîtes autres	12.148 pièc.	109.332	109.332
Mouvements : pendules réveils, horloges..	58.602 kil.	1.172.040	1.163.655
Pendules et horloges : à poser et à suspendre	334.998 »	Valeur déclarée.	»
Cuivre pur ou allié : ouvrages d'art et d'ornement	116.287 »	2.558.314	2.558.314

IMPORTATIONS D'ANGLETERRE EN FRANCE

DÉSIGNATION	POIDS	VALEUR	DIFFÉRENCE EN FAVEUR
	kilog. gr.	fr. c.	fr. c.
Orfèvrerie : or, platine, vermeil	150,021	274.538,43	»
Orfèvrerie : argent	528,953	121.659,19	»
Bijouterie : or et platine	38,796	174.582	»
Bijouterie : argent	688,333	447.416,45	238.941,30
Plaqué et orfèvrerie argentée	23.602	566.448	438.404
Bijouterie fausse	8.377	110.995,25	»
Montres : boîtes d'or	2 pièces.	400	»
Montres : boîtes d'argent	Néant.	»	»
Montres : boîtes autres	»	»	»
Mouvements : pendules, réveils, horloges	594 kil.	8.385	»
Pendules et horloges : à poser ou à suspendre	Néant	»	»
Cuivre pur ou allié : ouvrages d'art ou d'ornement	»	»	»

CONDITIONS DE CONCURRENCE

L'Angleterre travaille pour son goût national et particulier; elle se complaît éternellement dans les rééditions de ses anciens modèles et sa fabrication reste ce qu'elle était autrefois, sans l'ombre d'un progrès. La joaillerie anglaise, disposant cependant de fort belles pierres, ne sait pas les monter, les mettre en valeur, les associer; ses montures sont abominablement lourdes, conséquence de cette fâcheuse et grossière manie de considérer la valeur d'un objet en le soupesant. Ils perdent ainsi l'effet si délicat, si fin que nos joailliers savent donner à leurs pièces. Et ceci est tellement une routine invétérée dans la race, qu'il leur est impossible de faire autrement, et, à notre plus grand bien, les Anglaises, dont le goût est cultivé, sont obligées d'avoir recours au joaillier français, et rien n'est curieux et instructif comme de voir le parti que celui-ci sait tirer d'une horreur dont on le prie de démonter les pierres pour en faire un autre bijou élégant, modelé, plein de vie, nous pouvons dire d'esprit.

Pour l'orfèvrerie, l'Angleterre a ses habitudes et le sens pratique de l'emploi de l'objet; aussi approuvons-nous sans réserve sa fabrication unie et polie destinée à l'usage journalier. Par sa simplicité, la facilité de son entretien, elle a l'avantage de se passer d'un décor inutile et souvent fastidieux.

La forme, l'épaisseur du métal, calculée suivant l'effort à effectuer, l'usure à prévenir, le fini impeccable de la fabrication, qu'elle soit en argent ou en électro-plate, en font un article tout spécial qui n'a de concurrence qu'en Amérique, où l'on a, du reste, adopté le système de fabrication que nous avons souvent préconisé et qui consiste à polir l'objet avant l'argenture et aviver le dépôt électrolytique au lieu de le brunir.

Mais s'il s'agit d'une composition quelconque où le dessin, le modelé, la ciselure et l'émail doivent jouer un rôle quelconque, ils échouent lamentablement. Le dédain que la généralité de la race professe pour ce qui est continental provient surtout de son manque de culture artistique et des connaissances restreintes de ses fabricants, qui seraient dans l'impossibilité de diriger leurs ouvriers dans une autre voie que celle dont ils ont la routine.

Mettons la question artistique de côté et examinons l'outillage; il n'a pas été perfectionné et reste à peu près ce qu'il était autrefois. Aussi serait-il extrêmement facile à nos industriels d'entrer en concurrence

directe avec la production anglaise s'ils associaient à leur science de la fabrication celle du commerçant, du mercantile.

Cependant il faut tenir compte, et nous ne saurions trop insister sur ce détail d'une importance capitale, de l'entrave apportée à notre commerce par la marque de garantie anglaise. La marque de garantie est apposée sur les objets d'orfèvrerie d'argent d'un titre très inférieur à celui de notre fabrication; mais l'Angleterre fait les essais des titres à la coupelle et, à cet effet, prélève sur les objets qui lui sont envoyés des copeaux obtenus en grattant profondément le métal. Ceci est un droit, et nous ne pourrions élever que certaines protestations, si, de parti pris, on ne détériorait implicitement les pièces, en effectuant cette gratture sur une figure ou un endroit finement travaillé, alors qu'elle pouvait être faite partout ailleurs. Ceci est un système de protection qu'ils appliquent avec une rage sauvage et brutale. Les objets décorés de dorures ou de patines sortent de leurs mains non seulement inlivrables, mais, nous en avons eu et pouvons l'affirmer, complètement perdus. Des fabricants ont essayé alors d'envoyer des marchandises brutes pour être marquées et retournées pour la finition. En présence des frais de transport, du temps exagéré où elles étaient retenues pour être essayées, des ennuis de sortie et rentrée aux douanes françaises, des frais de leur remise en état par suite de leur éreintage systématique et de ceux de réexpédition, ils ont dû abandonner leurs rapports commerciaux; ce qui était probablement le résultat que l'administration anglaise voulait obtenir.

En France, les marchandises anglaises arrivent à la garantie enveloppées de ouate et de papiers fins; elles sont à peine découvertes et les contrôleurs placent un minuscule poinçon d'une façon timide à un endroit où l'objet ne peut être détérioré; et il est remis au destinataire aussi frais qu'avant cette opération.

Conclusion : Si l'on veut que le commerce d'exportation d'orfèvrerie en Angleterre prenne une importance capable de créer un débouché aux produits français, il est urgent de faire cesser cet état de choses; et le moyen le plus simple est de traiter les marchandises anglaises importées de façon analogue, en fournissant à nos contrôleurs comme exemple à suivre, celles qu'on nous retourne d'Angleterre. C'est simple et l'effet en serait radical et immédiat. Puis, créer un mouvement en faveur du goût et des artistes français, ouvrir de riches magasins collectifs contenant des salons d'exposition où les industries de la joaillerie, la bijouterie, l'orfèvrerie, les bronzes, certains articles de luxe, en se réunissant se complètent les uns les autres dans un ensemble où ils trouvent chacun un emplacement qui les mette en valeur. Là sera le point de départ d'une

vogue qui ne demande qu'à exister, la plus grande partie du public select anglais se trouvant depuis longtemps fatiguée des éternelles rééditions qui s'entassent pêle-mêle dans les vitrines des mercantiles anglais. Ceci est un gros sacrifice à demander à certains industriels, mais ne savons-nous pas, par expérience, avec quelle abnégation ils procèdent lorsqu'ils sont sollicités et appuyés par les pouvoirs compétents qui peuvent *a priori* juger le développement progressif que pourrait acquérir le commerce français par la mise en œuvre de ce projet, car il faut assimiler les efforts du commerce et de l'industrie à l'éducation commerciale et industrielle donnée au pays.

Prétendre éduquer des générations vers un idéal du beau, et leur demander ensuite de s'assouplir aux goûts néfastes d'un autre pays, est un non-sens qu'il faut envisager et prévenir et dont nous ne trouvons la solution que dans l'idée que nous préconisons.

Lucien GAILLARD.





GROUPE H

CUIRS ET PEAUX. — CHAUSSURES CÉRAMIQUE ET CRISTALLERIE INDUSTRIES DIVERSES

Rapporteur : M. Victor MULLER

Sur quarante exposants à examiner, onze sont placés dans la Section française située dans le Grand Hall de l'Industrie, et vingt-neuf dans un pavillon annexe de la Section construit par le Comité français pour les recevoir ; — sur ces quarante exposants, trente sont de premier ordre, ayant donné à l'Exposition universelle de 1900 huit Membres du jury, obtenu quinze grands prix et vingt médailles d'or, les deux tiers de ces médailles représentant la plus haute récompense dans la spécialité expo-

sée. Cette énumération nous place donc en face d'une sélection, qui aide au bon ensemble de la Section française.

Parmi ces exposants, la moitié avait avantage à se rappeler à sa clientèle anglaise, l'autre moitié moins favorisée nous montre néanmoins les efforts de notre industrie et la volonté de se maintenir en bon rang à l'étranger par la qualité et le cachet. Afin d'aider à l'examen des produits exposés, nous adoptons l'ordre suivant, les classant en dix-sept catégories :

1° Cuirs et peaux. — 2° Chaussures. — 3° Pelleterie. — 4° Cornes et baleines. — 5° Chapellerie. — 6° Machines. — 7° Métallurgie. — 8° Matériel de chemin de fer. — 9° Transports. — 10° Phares. — 11° Travaux d'art. — 12° Décoration des édifices publics. — 13° Appareils sanitaires. — 14° Cristallerie. — 15° Céramique. — 16° Cordages et échelles. — 17° Encres de couleur et à copier.

CUIRS ET PEAUX

Cette classe était représentée par MM. *Caen frères*, de Paris, — *Domange et fils*, de Paris, — *Girand aîné*, de Paris, — *Jean Savoy et Cie*, de Paris.

La maison *Caen frères*, avec ses peaux pour doublures de chaussures, la maison *Girand aîné*, avec ses peaux de mouton et de chèvre pour la maroquinerie et la chapellerie et ses chevreaux pour dessus de chaussures, la maison *Jean Savoy et Cie*, avec ses chevreaux mats, glacés et dorés pour la chaussure, présentent toutes trois des produits irréprochables qui proviennent en grande partie, comme matières premières, de source étrangère, mais qui, par la perfection de leurs transformations, assurent encore au marché français un certain débouché, et ceci malgré la concurrence toujours grandissante des États-Unis et de l'Allemagne ; — ces trois expositions, réparties en de jolies vitrines dans le Grand Palais, à côté de l'Industrie de la chaussure, forment un ensemble contribuant au succès de la Section française.

La maison *Domange et fils* complète la classe des cuirs et peaux par une exposition placée dans le pavillon français annexe et composée de deux tableaux très élégamment présentés. L'un d'eux renferme des échantillons de cuirs emboutis pour applications hydrauliques : au milieu du tableau un cuir de 1m,60 de diamètre sur 5 millimètres de hauteur a été obtenu d'une seule pièce, sans aucune jonction, travail dont la difficulté était d'arriver, dans un croupon de dimensions exceptionnelles, à une régularité complète ; à côté de cette pièce, et par opposition, sont pré-

sentés des cuirs emboutis de très petites dimensions à l'usage de machines de grande précision. La maison Domange a pris dans cette spécialité une place prépondérante. Le second tableau nous montre des courroies en cuir pour transmissions, dont la supériorité de qualité est basée sur la plus grande force de résistance à la traction et sur le plus petit volume, résultat qu'elle obtient par la contraction des fibres du cuir. La vente de ces courroies est faite au mètre linéaire, contrairement à la coutume anglaise qui est de vendre au poids, lequel est augmenté par l'emploi de matières minérales et par l'accélération des tannages, ceci au détriment de la qualité; cette manière d'opérer place les courroies françaises en première ligne, justifie l'importance des affaires de cette maison avec le Royaume-Uni, et la tendance à leur accroissement sans que les transports et le fret y forment obstacle.

CHAUSSURES

Cette spécialité, très bien représentée par MM. *Amos frères et Cie*, de la Neuveville (Vosges), — *Dressoir et Pémartin*, de Paris, — *Ferlin-Maubon*, de Nancy, — *Fabre, Picard et Cie*, de Paris, — *Rousset frères*, de Blois, et la *Société anonyme des chaussures F. Pinet*, de Paris.



Ces expositions, placées dans de jolies vitrines garnies de chaussures élégantes exécutées à l'aide des derniers perfectionnements d'outillage mécanique, peuvent lutter complètement comme qualité avec la chaussure fabriquée à la main dont le prix est beaucoup plus élevé; les progrès réalisés par la chaussure mécanique sont si grands que la comparaison avec les chaussures à la main peut tromper l'œil du connaisseur le plus exercé. — Sur le chiffre total de 18000000 de francs d'exportation fait par la France, on peut considérer que l'Angleterre et ses colonies entrent pour un chiffre de 5000000 de francs; quant à l'importation des chaus-

sures anglaises en France, elle est de faible importance jusqu'à ce jour, mais tend à s'augmenter par la création de maisons de vente à Paris, Lyon et Marseille. Les importations de matières premières de provenance anglaise sont de 3000000 de francs par année; celles des Indes, de l'Australie et du Canada, de 9000000 de francs. L'Angleterre fabrique la moitié de sa consommation, le reste lui est fourni par l'Amérique, la Suisse, la France, l'Autriche et l'Allemagne; l'Amérique et la Suisse sont ses plus gros fournisseurs. L'Amérique est avantagée par sa situation à la source de production; la Suisse, par ses droits de douane moins élevés sur les matières premières; pour l'Autriche et l'Allemagne, la situation est rendue également favorable par l'habileté et le bon marché de la main-d'œuvre; la France ne peut donc rivaliser avec ces nations que pour la chaussure élégante et de fantaisie qui est très recherchée de la clientèle anglaise; l'extension est difficile pour la grosse et la moyenne chaussure.

L'Angleterre possède pour la confection de la chaussure des maisons importantes, telles que *Scottish Cooperative Wholesale C^o L^{td}*, de Glasgow : cette maison possède cinq navires portant dans le monde entier ses produits et rapportant les matières premières qui servent à alimenter plusieurs milliers d'ouvriers. Pour arriver au chiffre d'affaires de 100000000 de francs au moins, elle s'occupe, en dehors de la chaussure de luxe, de tissus de laine et de coton, de mobilier, de caoutchouc, de tabac, etc. A côté de cet exemple, il existe d'autres maisons organisées sur un pied formidable, à l'aide de capitaux anglais. L'épargne de France est réfractaire à ce mode de placement; il faut que cet état de choses change, le courage et l'intelligence ne manquent pas aux Français. L'argent seul, ce moteur indispensable, en ne se confiant pas à l'industrie, met obstacle à l'essor du commerce dans notre pays. Certaines améliorations sont aussi à souhaiter pour nous aider à lutter contre les difficultés toujours croissantes : en premier, la création de maisons de vente au détail dans les grands centres de l'Angleterre, copiant en ceci les Américains et les Suisses; la réduction du temps de transport par petite vitesse; la création de colis postaux de dix kilos sans limite de volume; la visite répétée en temps opportun de voyageurs anglais ou de Français possédant parfaitement la langue anglaise et connaissant bien les habitudes du Royaume-Uni; enfin l'étude plus répandue en France de la langue anglaise. C'est au prix de tous ces efforts que la réputation que nous possédons pourra se maintenir.

PELLETERIE

La maison *Ulysse Déon et fils*, de Sens, dans une vitrine garnie de fourrures teintes, nous montre la beauté de ses produits. L'Angleterre fait avec elle annuellement 4 500 000 francs d'affaires représentées par 200000 douzaines de peaux; cette industrie n'existe pas en Angleterre, les peaux les meilleures de cette importante spécialité se trouvent dans la contrée de Sens. Les matières tannantes et tinctoriales de provenance des Indes sont les seules que la maison Déon et fils prenne à l'étranger; ses acheteurs les plus importants sont les Américains et les Allemands, ces derniers pour la fabrication des confections qui alimentent les grands magasins de Paris et de Londres.



CORNES ET BALEINES

La maison *Eugène Paisseau*, de Paris, expose des produits naturels et travaillés provenant de la corne de buffle et de bœuf, des plaques de buffle pour la fabrication des peignes, des baleines nacrées et de couleur tendre pour corsets et robes; cette maison a obtenu en 1900 un grand prix à Paris. Tous les produits exposés proviennent en grande partie, comme matières, des Indes, de l'Australie et du Cap, et donnent lieu à l'achat annuel de 3 500 000 kilogrammes de cornes de buffle et 1 000 000 de francs de cornes de bœuf. Les cornes anglaises de bœuf, très estimées, sont travaillées sur place dans de grandes usines de peignes, et spécialement à Aberdeen en Écosse. Les essais de l'Angleterre pour la fabrication de la baleine de corne, restés infructueux, maintiennent la

réputation de la maison Eugène Paisseau à la tête de cette industrie; l'usine, édifiée en 1887 pour répondre aux besoins nouveaux, est le modèle du genre : elle couvre une surface de 1500 mètres, avec 3000 mètres d'ateliers, emploie 200 ouvriers, possède 17 agences en France et à l'étranger, et, en raison de son importance prépondérante sur le continent, contribue par ses importations à faire bénéficier les ports français du Havre, de Dunkerque et de Marseille de l'ancien trafic des ports anglais. La panoplie exposée dans le pavillon français annexe, de six mètres de long sur deux de hauteur, ornée avec goût de cornes exceptionnelles, de plaques de buffle et de baleine, donne bien l'idée de la qualité de cette importante maison.

CHAPELLERIE

La maison *Mermilliod*, de Paris, expose dans le Grand Palais une collection de chapeaux recherchés en Angleterre à cause de leur prix modique et de leur imitation parfaite de la vraie capeline en paille d'Italie, d'un prix très élevé. Cette collection est en étoffe foulée et cylindrée : elle fait l'objet d'une des spécialités de la maison Mermilliod, qui la fabrique dans une grande usine située à Paris. A cette branche qui donne lieu à d'importantes affaires avec le Royaume-Uni, cette maison ajoute la fabrication du chapeau d'homme et d'enfant en paille de rotin et en feutre vrai et imité; la prospérité de cet industriel ne peut que tirer profit de sa présence dans la Section française à Glasgow.

MACHINES

La maison *Dubois, Pinard et Cie, Forges et fonderies de Sougland* (Aisne), expose une machine à émailler la fonte (système Dormoy), où le travail s'effectue sans aucun risque d'intoxication pour les ouvriers, à l'aide d'un appareil très simple muni d'organes robustes à surveillance et nettoyage faciles, procédé supprimant complètement l'ancien travail à la main. M. Albert Dormoy, directeur général des Forges et fonderies de Sougland, est le créateur de cet appareil évitant les poussières dangereuses de l'émaillage à base de plomb; un grand prix de collaborateur à la classe 65 de l'Exposition de 1900, une médaille de vermeil à l'Association des industriels de France contre les accidents du travail, une médaille d'or à la Société d'encouragement à l'Industrie nationale sont les récompenses accordées à cette invention. Il faut souhaiter voir cette machine se généraliser pour la protection de la santé des ouvriers émailleurs. Les usines et forges de Sougland emploient sept cents ouvriers à la fabrication

de l'appareil de chauffage de luxe, décoré et émaillé; elles produisent 300000 kilogrammes de fonte par mois, et ceci malgré la crise métallurgique actuelle. L'emploi en grand à Sougland de la machine à émailler constitue un bienfait pour le personnel de ses usines : des visites d'ingénieurs anglais à cette exposition font entrevoir à bref délai la vulgarisation de cette machine en Angleterre. L'industrie de l'appareil de chauffage étant très importante dans ce pays, le bienfait de son emploi serait d'autant précieux.

La maison *Savy, Jean et Cie*, de Paris, expose une machine à fabriquer le savon. Cette maison s'est fait une spécialité de la construction du matériel de la savonnerie, de la confiserie, de la chocolaterie; toutes les grandes fabriques d'Angleterre et d'Écosse pour ces spécialités sont installées par elle. L'industrie anglaise préfère les machines Savy, Jean et Cie à celles fabriquées sur place. Pour l'exécution de ces machines, la maison Savy, Jean et Cie ne tire aucune matière première de provenance étrangère. A côté de cette exposition, dans le pavillon annexe français, sont présentés les produits de la maison *Blanche Leigh*, fabriqués en France à l'aide des machines Savy et dans une usine importante près Paris; des agrandissements constants prouvent le succès de cette marque, très en faveur à Londres où existe une succursale importante.

MÉTALLURGIE

La maison *Boutmy et Cie*, de Messempré-Carignan (Ardennes), présente une exposition de tôles d'acier fabriquées spécialement pour la construction des machines dynamos. Ce produit répond mieux que tout autre aux conditions exigées par les constructeurs électriciens; il est obtenu dans la fabrication par la proportion raisonnée de phosphore de carbone et de manganèse. La vente en serait facilitée en Angleterre par des représentants sollicitant le petit commerce dans les villes secondaires. Cette importante usine, fournisseur de la marine et des chemins de fer en France, a bien fait d'envoyer ses tôles d'acier, qui font l'objet de demandes de renseignements pouvant amener des affaires à cette maison de grande production.

La maison *Hannoyer*, de Paris, expose une collection d'essieux, ressorts, brides et ferrures spéciales pour la carrosserie et l'automobile; l'exécution parfaite des objets exposés dans un emplacement de six mètres de façade situé dans le pavillon français annexe donne bien l'idée de la marque de cette maison. L'Angleterre, qui est en retard et ne fait que commencer à construire des automobiles, s'adresse à M. Han-

noyer pour les pièces détachées faisant l'objet de son exposition. Cette usine ne tire aucune matière première des pays étrangers; les frais de transport et de fret ne sont pas un obstacle à la facilité de ses transactions. De nouvelles relations doivent l'indemniser de ses efforts.

MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

La maison *Müller et fils*, de Paris, expose, dans le pavillon français annexe, trois spécimens de casiers à distribution à la main de billets de chemins de fer, dont deux viennent d'être installés à la nouvelle gare de Paris-Orsay, par la Compagnie d'Orléans, et le troisième spécimen à la gare de Paris, par la Compagnie P.-L.-M.; enfin un mobilier de bureau du genre de ceux qu'elle fournit aux grandes administrations de chemins de fer et de l'État. MM. Muller et fils sont fournisseurs de tous les chemins de fer français depuis la création de leur réseau, adjudicataires des chemins de fer de l'État et concessionnaires de brevets en France et en Angleterre pris par eux successivement pour les casiers à distribuer les billets. A l'aide de ces perfectionnements, ils sont arrivés, dans des locaux restreints, à suffire aux besoins toujours croissants du trafic, problème résolu par l'agglomération de leurs derniers distributeurs; on peut évaluer à dix millions la quantité de cases à billets fabriqués par eux et en usage. Cette maison joint à cette spécialité la construction du petit matériel roulant de chemin de fer pour quais de gares et stations, tricycles, cabrouets, diables, etc., le tout exécuté dans une usine modèle construite à Saint-Ouen (Seine), sur une surface de neuf mille mètres. Les bâtiments sont munis des derniers perfectionnements comme chauffage, électricité, outillage mécanique, assurant la bonne exécution, par toutes les températures, du mobilier de bureau fabriqué en cette usine à l'aide d'un nombreux personnel assuré depuis quarante années contre les accidents du travail; cette maison a su s'attacher ses ouvriers en leur assurant du travail sans chômage et de bons salaires; leur ancienneté de présence, pour



les neuf dixièmes, varie de quinze à trente-cinq années. L'importance de la maison Müller et fils la place à la tête de la spécialité qu'elle a créée et su garder jusqu'à ce jour.

TRANSPORTS

La *Compagnie Générale Transatlantique*, grâce à l'initiative de M. *Emile Pereire*, son président du Conseil, nous montre le modèle du paquebot *la Lorraine*, construit en 1900. Ce bateau, par son élégance et ses aménagements, est le spécimen le plus complet produit jusqu'à ce jour. Les lignes merveilleuses de sa coque, la perfection de son appareil moteur, alimenté par seize chaudières, ses soutes à charbon contenant 3000 tonnes, la perfection de ses aménagements intérieurs, sa vitesse de vingt à vingt-deux nœuds à l'heure, le font rivaliser avec les plus beaux modèles exposés dans la Section anglaise. Si sa longueur de 185 mètres est moindre que celle de quelques bateaux, elle le doit aux limites de l'avant-port du Havre qui ne permettent pas de dépasser cette mesure ; sa construction à Saint-Nazaire peut étonner les constructeurs écossais qui avaient fourni le paquebot *la Normandie* en 1883, et ne supposaient pas l'industrie française capable d'un pareil effort. La Compagnie Générale Transatlantique, à l'aide de ses chantiers immenses, peut revendiquer une place prépondérante, dès maintenant, parmi les plus grands constructeurs de navires du monde entier.

M. *Jules Rotival*, directeur technique et Président du Conseil d'administration de la Compagnie des Wagons-Réservoirs, nous présente les dessins et plans de wagons-réservoirs transporteurs de liquides, facilitant l'envoi des vins et des alcools en les mettant à l'abri des intempéries par l'organisation de dispositions spéciales; trois cents wagons construits sur ces modèles servent au transport, meilleur marché qu'en tonneaux, non seulement des vins et alcools, mais encore des mélasses, pétrole, térébenthine, créosote, goudron, etc. Ce procédé, par son succès, tend à s'étendre de plus en plus et justifie l'activité dépensée par la Compagnie des Wagons-Réservoirs et son directeur technique.

PHARES

La maison *Barbier, Bénard et Turenne* expose un appareil de phare de troisième ordre; elle fournit le gouvernement de la Métropole ses colonies, et le service des phares d'Écosse et d'Irlande. Les produits employés étant de premier choix, comme qualité de verre, sont la cause de la préférence donnée à cette maison; les dispositions techniques bien

appropriées, le prix souvent inférieur, arrêtent également la concurrence anglaise. Les modèles construits pour l'Angleterre sont spéciaux, différant de ceux des autres pays; l'éclairage des navires donne lieu à des rapports de cette maison avec tous les pays du monde. L'appareil de phare exposé au centre du pavillon français annexe est un beau spécimen de la fabrication de cette importante usine, située à Paris.

La *Société des établissements Henri Lepaute*, de Paris, constructeur du phare de Bellerock, exposé dans la Section anglaise, reçoit couramment des commandes du gouvernement anglais. Elle vient d'installer le phare du cap Biron (Nouvelle-Galles du Sud, Australie); elle construit actuellement des appareils pour l'Ecosse. La supériorité des optiques est la cause de ces commandes; la réputation de cette importante maison est universelle.

TRAVAUX D'ART

La *Société des appontements de Pauillac* expose les plans et figures en tableaux de ses appontements, sur une surface de cinq mètres, dans le pavillon français annexe. Nous devons à M. Regnault, administrateur délégué de cette Société, la notice suivante expliquant le but de l'entreprise qui est de permettre le déchargement par tous les temps de certains gros navires que leurs dimensions empêchent de remonter la Gironde jusqu'à Bordeaux.

Les appontements ont 360 mètres de longueur sur 27 mètres de largeur, et sont placés pour obtenir une profondeur de $9^{m},50$ par basse mer; ils sont munis de cinq voies ferrées pour wagons et de deux voies spéciales au service de dix-huit grues hydrauliques de 3000 kilogrammes. Ces appontements possèdent des amarrages à leurs piles pour retenir les navires et en assurer la sécurité contre la violence des courants; de plus ils sont reliés à la terre par une passerelle de 120 mètres garnie de deux voies ferrées.

Ces travaux, malgré leur difficulté, ont été menés à bonne fin par les constructeurs *Daydé et Pillé*, de Creil. L'établissement de ces appontements entraîna la construction d'une gare maritime sur la berge et de bâtiments importants pour l'outillage hydraulique et électrique nécessaire au fonctionnement des services de manœuvres et d'éclairage. Aussitôt établis, ces appontements furent utilisés par les grandes compagnies françaises et étrangères; ils créèrent à terre et dans leur voisinage un centre de population triplé depuis dix années. L'idée qui avait présidé à l'établissement de ces appontements reçut ainsi une consécration dont le succès avait été heureusement pressenti par ses organisateurs.

DÉCORATIONS DES ÉDIFICES PUBLICS

La maison *Kolukowsky et Cie* expose des échantillons de moulages de ses travaux de sculpture, exécutés pour la décoration extérieure et intérieure de palais et châteaux. Elle tient la tête de cette spécialité artistique, et nous montre, en deux albums de photographies, la collection de ses travaux de la nouvelle gare du quai d'Orsay appartenant à la Compagnie d'Orléans, et l'intérieur de palais et châteaux. Le souci constant de M. Kolukowsky, par tradition de la maison qu'il dirige et aussi par goût personnel, est de rendre avec la plus scrupuleuse exactitude les reproductions des chefs-d'œuvre de nos styles du quinzième au dix-huitième siècle. Il est associé depuis trente années à toutes les œuvres exécutées par nos architectes en renom. Son talent personnel et artistique le désigne aussitôt qu'une exécution difficile est exigée. Il fait des affaires avec l'Angleterre dès que nos styles Louis XIV à XVI sont réclamés. La visite à ses ateliers, où sont enfouis des milliers de surmoulages des chefs-d'œuvre de la sculpture française, donne une excellente impression du milieu où le goût avisé de M. Kolukowsky s'exerce avec succès.

APPAREILS SANITAIRES

M. *Le Garrec* présente une exposition en vitrine dans le Grand Palais et une seconde exposition murale dans le pavillon français annexe. Cet exposant nous montre des appareils raisonnés, suivant les besoins de la vie moderne, pour l'hydrothérapie, à l'aide de robinets perfectionnés donnant les douches sous toutes les formes, mitigées, pulvérisées, graduées, enfin des appareils chauffe-bains brevetés, des réservoirs de chasse, etc. Le commerce anglais, pour tout ce qui touche à la faïence, était de 140000 francs avec la France en 1899; il n'est plus aujourd'hui que de 100000. Le merveilleux kaolin, qui constitue la porcelaine française de nos appareils sanitaires, lutte avantageusement avec la terre anglaise dont l'émail, bien que parfait, ne suffit pas à assurer la grande durée. Pour cette raison, nos exportations en Angleterre sont actuellement de 450000 francs et tendent à augmenter; la France ne retire aucune matière première de l'Angleterre pour sa fabrication. Le soin et l'élégance des deux expositions de M. Le Garrec posent cette spécialité d'une façon avantageuse à côté des maisons anglaises du même genre, et fait voir les progrès réalisés depuis vingt années par la France pour les appareils hygiéniques et sanitaires.

CRISTALLERIE

La maison *Stumpf, Touvier, Viollet et Cie, Cristallerie de Pantin,* expose ses produits au centre du pavillon français annexe ; elle se fait remarquer par la beauté et la blancheur de ses cristaux de table. Dans la fantaisie, elle expose des cristaux de couleur granités, flammés et changeants ayant tous les tons, de Chine, de jade, d'ivoire, d'émeraude, d'opale orientée, d'aventurine, etc. Sa vente avec l'Angleterre est de 200000 francs par année ; elle est très suivie pour les services de table par les grands hôtels londoniens et la bourgeoisie anglaise qui s'adonnent au luxe de ces modèles pour leur table. Cette industrie jouit d'un succès inouï à Glasgow, où elle prend dans sa belle installation des commandes importantes. L'industrie française, du côté des cristaux d'éclairage, rencontre une grande concurrence de la part de la Belgique et de l'Allemagne, très gros vendeurs en Angleterre ; il faut donc lutter par la variété des modèles et par une représentation intelligente et répétée. Le grand prix obtenu par cette maison en 1900 est la preuve de son succès mérité par de constants efforts et des découvertes dans sa spécialité ; la fabrication anglaise peut lutter avec cette maison pour le blanc de cristal et la taille, mais lui est inférieure pour les formes et les couleurs. Les cristalleries de Birmingham, d'Edimbourg et de Glasgow produisent beaucoup, mais nos grandes cristalleries françaises dominent comme beauté tout ce qui se fait de mieux dans l'univers entier. La cristallerie de Pantin est une assidue des Expositions françaises en France et à l'étranger ; l'activité et les progrès qu'elle réalise donnent une excellente impression de sa vitalité.



La maison *Grangé*, de Paris, nous présente des tubes à niveau n'ayant rien de similaire en Angleterre ; elle a donc raison de faire connaître ce produit, et elle peut espérer de nouvelles relations. Elle expose

aussi des verres à gaz à lames démontables de son invention : ces produits sont très regardés par les Écossais, curieux de ces innovations.

CÉRAMIQUE

La maison *Clément Massier*, du golfe Juan, dans une très belle exposition au pavillon français annexe, nous montre les produits bien connus de sa fabrication. L'intérêt de ces faïences est de faire renaître à notre époque les émaux à reflets métalliques dont le secret s'était perdu depuis les temps anciens de la domination des Maures en Espagne : les produits exposés, par leur réussite, font concevoir que notre siècle nous rendra les secrets qui font la perfection ancienne. Les faïences de cette maison commencent à prendre place dans les grandes collections; elles sont recherchées des vrais amateurs, et iront plus tard rejoindre les beaux échantillons hispano-arabes qui enrichissent nos musées. La décoration de ces faïences, en plus des reflets, leur donne un intérêt qui fait la réputation de cette importante maison.

La maison *Delphin Massier*, de Vallauris, expose également quelques faïences à reflets, mais l'importance de ses produits polychromes, présentés sous toutes les formes, colonnes, vases, jardinières, objets d'étagères et de table, est la caractéristique de son exposition. Elle pose la marque de la maison Delphin Massier d'une façon intéressante et vraiment personnelle. La vente se fait surtout sur le littoral méditerranéen pendant la saison hivernale où sa fabrique est très visitée : elle expédie également ses produits en Angleterre, mais les frais coûteux d'emballage et de transport arrêtent un peu les achats.

CORDES ET ÉCHELLES

M. *Carue*, de Paris, nous présente ses appareils et agrès de gymnastique ainsi que des cordages qui font, en raison de leur prix modéré, l'objet de relations avec le Royaume-Uni. Cet exposant, membre du jury à Edimbourg, participant de dix-neuf expositions à l'étranger, mérite une mention spéciale, car on le retrouve partout où notre pays expose : il aide ainsi dans la force de ses moyens à l'ensemble et au succès de nos manifestations françaises au loin.

M. *Fontaine Souverain*, de Dijon, nous présente, dans une exposition placée dans le pavillon annexe français, des échantillons de son industrie horticole, plus ses échelles à coulisses, qu'il a intérêt à faire connaître en Angleterre. Ces échelles très perfectionnées sont répandues par l'usage

en France et en Belgique : elles sont utilisées pour les secours contre l'incendie, et par le ministère des Postes et télégraphes. Cet exposant est aussi un fidèle des expositions françaises à l'étranger, où il était représenté à Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Saint-Pétersbourg, Innsbruck; en France il suit avec la même régularité les concours régionaux et expositions agricoles. La catégorie de ces actifs et zélés est à signaler, car souvent les résultats d'affaires obtenus ne répondent pas à leurs efforts.



ENCRES DE COULEUR ET A COPIER

La maison *Jean Plateau*, de Paris, expose ses encres communicatives copiant de huit à dix fois malgré l'ancienneté de l'original. Ces produits sont inférieurs de prix de 10 p. 100 à ceux de l'Angleterre; ils peuvent ouvrir un débouché à cette maison sans que le transport et le fret y mettent obstacle. Depuis l'ouverture de l'Exposition, 10000 flacons d'échantillons ont été distribués; ce mode de réclame assez coûteux doit aider à bien connaître la qualité de l'encre communicative Plateau.

CONCLUSION

Les exposants du groupe H méritent l'examen favorable auquel ils ont été soumis : les récompenses obtenues par eux à Paris en 1900 en sont la meilleure preuve. Nous regrettons l'abstention presque complète de la catégorie importante des machines, bien qu'elle se justifie par les explications suivantes : — l'Administration Écossaise garnissait entièrement la galerie des Machines avec ses nationaux; — la Section française obtenait une place très convenable, mais seulement dans le Grand Hall de

l'Industrie, où la force motrice, même électrique, n'était pas autorisée; — les demandes d'exposition sans force motrice garnissaient de suite entièrement la place à louer, dont les limites ne pouvaient être repoussées, l'emplacement concédé étant borné de trois côtés par de grands chemins et du quatrième côté par la façade du Palais. C'est à ce moment, en février 1901, qu'un terrain bien situé dans le parc était concédé à notre Section : sur ce terrain s'édifiait un pavillon annexe où la force motrice aurait coûté un prix trop élevé pour décider les constructeurs de machines; des démarches faites par plusieurs exposants restaient sans solution; le pavillon annexe était pris entièrement avec les demandes des industries diverses, et beaucoup de ces dernières étaient éliminées faute de place. Ainsi s'explique le manque de machines. Pour l'automobile, cette branche très active de notre industrie française venait d'avoir beaucoup de succès au Grand Palais, à Paris, où les résultats se manifestaient par de nombreuses affaires; aussi se désintéressait-elle complètement de notre exposition à Glasgow. Disons aussi que ce mode de locomotion ne fait que commencer à s'implanter dans le Royaume-Uni, et que ses achats se font à Paris, où la carrosserie et l'automobile jouissent d'une réputation bien méritée. Nous pouvons résumer que le manque de force motrice nous a privés de cent constructeurs de machines, et ceci faute de place, car à l'ouverture, en mai, il ne restait pas la plus petite parcelle de sol à offrir dans les deux emplacements de notre Section. Ceux de nos exposants du groupe II qui étaient dans le Grand Palais étaient installés dans de jolies vitrines style Empire formant un bel ensemble avec les autres groupes. Pour le pavillon français annexe, la foule des visiteurs était si grande qu'un gardien de jour était installé pour la régler à l'entrée. Les affaires auront été excellentes pour les objets de moyenne valeur, quelques grosses commandes ont été faites pour la cristallerie et la savonnerie, les derniers mois ont vu les acheteurs sérieux qui sont la clientèle de la dernière heure. De retour à Paris, les Français qui ont séjourné six mois à Glasgow garderont une excellente impression des Écossais et du résultat pécuniaire de leur participation à l'Exposition.

Victor MULLER.



EXPOSITION INTERNATIONALE DE GLASGOW
1901

PALAIS DES INDUSTRIES

PLAN DE LA SECTION FRANÇAISE

PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES PARFUMERIE
BIJOUTERIE ORFEVRERIE
ARTS LIBÉRAUX
PARFUMERIE
BRONZES
BROSSERIE
MAROQUINERIE
PAPETERIE
ARTICLES DE PARIS
MOBILIER et ACCESSOIRES
TISSUS, VETEMENTS et ACCESSOIRES
INDUSTRIES DIVERSES
VETEMENTS et ACCESSOIRES
ALIMENTATION
HORTICULTURE

Dressé par les Architectes soussignés:

0 1 2 3 4 5 10 15 M.



L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ANGLAIS

A L'EXPOSITION DE GLASGOW

Rapporteur : M. Raymond VACHET

Caractère de l'Enseignement technique anglais. — L'Enseignement technique en Angleterre a pris, surtout depuis ces vingt dernières années, un développement considérable. Il paraît être d'un caractère beaucoup plus spécialisé, beaucoup plus professionnel qu'en aucun autre pays. La plupart des établissements, en effet, n'ont pas seulement pour but de donner une instruction appropriée à des jeunes gens qui se destinent à des carrières industrielles et commerciales, mais ils tendent surtout à développer, chez des élèves déjà employés dans le commerce ou dans l'industrie, les connaissances techniques qui leur sont nécessaires.

C'est ainsi que, dans presque toutes les écoles, on trouve un double enseignement :

1° Des cours du jour, d'un degré moyen, se rapprochant assez de

ceux de nos établissements français et destinés surtout à former, comme chez nous, des contremaîtres, des patrons et des chefs d'industrie;

2° Des cours du soir, destinés aux apprentis ou aux ouvriers qui désirent compléter leur éducation technique, mais qui ne sont pas pour cela, comme nos cours du soir en France, des cours isolés, mais au contraire des cours qui réalisent bien un véritable enseignement de deux ou trois années.

D'autre part, l'enseignement gratuit est presque totalement inconnu. On exige dans toutes les écoles une rétribution, et c'est tout au plus si un nombre restreint de bourses permet aux indigents de fréquenter l'école. Il faut dire, cependant, que le droit d'écolage est souvent minime.

Organisation. — L'organisation de l'enseignement technique se ressent de cette tendance générale du caractère anglais qui complète sans transformer, de telle sorte que les rouages se surajoutent sans se substituer les uns aux autres.

Deux influences jouent un grand rôle sur l'enseignement technique anglais, sans cependant se trouver jamais en rivalité ni en contradiction, ce sont l'influence de l'État et celle de l'initiative privée. La seconde semble être encore la plus considérable.

Législation. — Une Commission royale fut nommée en 1884 pour procéder à une enquête sur l'enseignement technique. Trois lois principales sont venues établir et régler la compétence des autorités locales en matière d'enseignement technique, ce sont :

Technical instruction Act, 1889; — *Local taxation (Customs and Excise) Act*, 1890; — *Technical instruction Act*, 1891.

Il faut mentionner encore, comme intéressant plus particulièrement l'Écosse : *Technical schools (Scotland) Act*, 1887; — *Technical Instruction Amendment (Scotland) Act*, 1892; — *Public consolidation (Scotland) Act*, 1887.

Science and Art Department. — L'autorité centrale pour l'enseignement technique est le « Science and Art Department », mais cet organe n'a pas à intervenir directement auprès des établissements d'enseignement technique autrement que pour accorder des subsides, surveiller l'application des lois quant au montant des subsides accordés par les autorités locales ou déterminer les matières qui peuvent faire partie de l'enseignement.

Les subsides du département consistent dans la distribution d'un crédit spécialement voté par le Parlement. Les écoles qui les reçoivent doivent avoir été reconnues par le Département et pouvoir être inspectées à tous moments par des fonctionnaires.

Autorités locales. — Au-dessous du Département des Sciences et des Arts, et pour ainsi dire tout à fait en dehors, sont les autorités locales, c'est-à-dire les conseils de comté ou de bourg, qui jouent un grand rôle. Elles peuvent, en effet, créer des établissements ou subventionner des chefs d'institution ou bien encore créer des bourses. Le conseil qui accorde le subside doit être représenté par des délégués spéciaux dans les commissions administratives de l'école.

Dans ce but, les autorités locales possèdent deux sources de revenu très importantes.

En premier lieu, la loi de 1889 leur permet de lever un impôt local spécial qui ne peut dépasser un penny la livre, soit 40 centimes par 100 francs l'an.

D'autre part, les ressources les plus considérables consistent dans le revenu d'un impôt général, produit de certains droits (*customs and excise duties*) de douane et de régie (1890). Cet impôt est levé par le Gouvernement central dans tout le Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Irlande et Écosse) et distribué par le Parlement aux comtés et aux comtés bourgs.

Initiative privée. — En dehors de toute organisation administrative, deux grandes associations privées ont eu un rôle fort important, ce sont : le *City and Guilds of London Institute for the advancement of the technical education* et le *National Association for the promotion of technical and secondary education*. La première a donné de l'argent par millions et les meilleurs conseils, la seconde a entraîné l'opinion publique par une propagande active.

City and Guilds of London Institute. — C'est une fédération de la plupart des anciennes corporations de la cité de Londres. L'*Institute* reçut la personnalité civile en 1879. C'est une association sans aucun caractère officiel, qui ne reçoit aucun subside du gouvernement ni des comtés, et qui vit des dons annuels des diverses corporations. Toutefois l'*Institute* s'entend très bien avec le département des Sciences et Arts, et il est presque traité par ce dernier comme un organe officiel et parallèle.

Le programme des études publié chaque année par l'*Institute* est un document très important, qui indique pour chaque branche un plan complet d'études avec le recueil des questions posées aux examens précédents.

Presque toutes les classes professionnelles sérieusement organisées sollicitent leur reconnaissance par l'*Institute*, qui permet à leurs élèves de se présenter aux examens de l'*Institute* et de concourir pour les prix

et les diplômes de l'*Institute*, auxquels l'opinion publique attache une réelle valeur.

Ces diplômes sont de différentes catégories; il y a, pour chaque matière, trois degrés : 1er degré : candidature ou examen préliminaire ; — 2e degré : ordinariat; — 3e degré « Honours », ce dernier degré n'est recherché que par ceux qui veulent devenir chefs d'industrie.

L'*Institute* fait inspecter par ses agents les établissements qu'il subventionne. Certaines écoles, désireuses d'assurer mieux le public de la valeur de leur enseignement, demandent des inspections supplémentaires. Dans ce cas, elles paient les frais d'inspection suivant un tarif assez élevé.

Établissements fondés par l'Institute. — Le *City and Guilds of London Institute* a fondé plusieurs établissements : 1° le *South technical college de South Kensington;* — 2° le *Technical college de Finsbury;* — 3° l'*École des arts décoratifs du sud de Londres;* — 4° une *École professionnelle de cordonnerie.*

National Association. — Constituée à la suite de l'enquête de 1884, la *National Association* a, pour ainsi dire, décidé par sa propagande le législateur à intervenir ; c'est cette association qui a élaboré les premiers projets de loi relatifs à l'enseignement technique; ce sont ses membres, tels que le duc de Devonshire, président, Sir Henry Roscoe, secrétaire, M. Acland, qui ont déposé les premières propositions au Parlement. Puis c'est elle qui a répandu dans le public la connaissance de la législation nouvelle, c'est elle qui, par ses brochures, ses circulaires innombrables, a guidé les autorités locales dans la mise en œuvre des droits nouveaux qui leur étaient conférés et leur a évité bien souvent de coûteuses expériences.

Elle a fondé une revue spéciale, *The Record*, revue semestrielle des progrès faits par les conseils de comté et autres autorités locales dans l'application du *Technical instruction Act.*

Elle a provoqué aussi, à diverses reprises, des réunions des délégués de l'enseignement technique des comtés et des bourgs, véritables congrès nationaux où se discutent utilement les questions concernant l'enseignement technique.

L'enseignement technique en Écosse. — En ce qui concerne plus particulièrement l'Écosse, le développement de l'enseignement technique a suivi à peu près la même marche que dans le reste du Royaume-Uni, bien que, d'une façon générale, on ne se plaigne pas du manque d'employés ou d'ouvriers compétents.

Les établissements que l'on y rencontre dépendent, comme ce que

nous avons dit plus haut peut le faire pressentir, à la fois de l'initiative privée, par les dons et les fondations de l'État, par la législation spéciale à laquelle ils sont soumis, et enfin de la municipalité et des autorités locales en raison de la part qui leur est attribuée dans le choix du personnel dirigeant.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ayant pris part à l'Exposition de Glasgow (1901).

Le nombre des établissements du Royaume-Uni qui ont exposé à Glasgow est minime, mais suffisant, cependant, pour donner une idée très nette de la situation actuelle de l'enseignement technique en Angleterre, ainsi que des progrès accomplis depuis quinze ans.

Cette exposition était placée dans le salon sud du second étage de la galerie des Arts. L'emplacement qui lui avait été réservé était partagé en trois grandes divisions. La première était réservée à l'Exposition du *Glasgow and West of Scotland technical College.* La seconde présentait l'Exposition de Londres, organisée par M. *C. T. Millis*, principal du *Borough Polytechnic Institute.* La troisième était occupée par les expositions de l'*Heriot Watt College Edinburgh*, le *Durham College of science*, Newcastle-upon-Tyne, etc.

Glasgow and West of Scotland technical College. — Le *Glasgow and West of Scotland technical College* exposait les travaux les plus remarquables des élèves des différentes divisions de cet important établissement. Le but de ce collège est de donner une éducation convenable aux jeunes gens qui se destinent à une profession industrielle ou commerciale et de former des professeurs pour des écoles techniques.

Des cours complets sont professés en mathématiques, histoire naturelle, mécanique et chimie, etc... avec leurs applications dans l'industrie et les arts.

Il y a des cours du jour et des cours du soir.

Les cours du soir sont : Mathématiques et physique. — Chimie. — Sciences naturelles. — Chimie industrielle. — Art de l'ingénieur mécanicien. — Constructions navales. — Métallurgie. — Art de l'ingénieur électricien. — Mines de charbon. — Architecture et Construction.

Les cours du jour sont : Art de l'ingénieur civil. — Art de l'ingénieur mécanicien. — Architecture navale. — Art de l'ingénieur électricien. — Architecture. — Chimie industrielle. — Métallurgie. — Mines. — Mathématiques et Physique. — Chimie.

Admission des élèves. — Les élèves de seize ans et au-dessus peuvent être admis dans une des classes du collège après avoir prouvé au professeur de cette classe qu'ils sont aptes à suivre avec fruit les cours enseignés. Les élèves mineurs de seize ans doivent passer un examen préliminaire en anglais, mathématiques et dessin à main levée. Chaque étudiant doit payer par session un droit d'inscription de 2 s. 6 pence.

Cours des études. — Le cours régulier des études s'étend sur trois années, mais il peut être fait des arrangements pour permettre aux élèves qui voudraient pousser plus loin leurs études de les continuer dans un des laboratoires.

Diplôme du collège. — Le diplôme du collège est accordé à l'élève qui a suivi les cours et passé des examens spéciaux. Le titre d'Associé du *Glasgow and West of Scotland technical College* (A. G. T. C.) est conféré à l'élève titulaire du diplôme.

Les élèves titulaires de certificats d'Universités du Royaume-Uni pour les matières exigées à l'examen peuvent être admis à concourir pour le diplôme s'ils ont au moins suivi au collège les cours de la troisième année.

Aucun certificat n'exempte de l'examen final pour le diplôme.

Le diplôme est donné dans les divisions suivantes :

Génie civil;
Génie mécanique;
Constructions navales;
Génie électrique;
Architecture;
Ingénieur chimiste;
Métallurgie;
Mines;
Mathématiques et Physique;
Chimie.

Administration. — Le collège est administré par un conseil composé de la façon suivante et appelé : « The Governors of the Glasgow and West of Scotland College » :

Deux membres choisis par le Lord Provost, les magistrats et le Conseil de la cité de Glasgow ; — deux membres choisis par le Sénat académique de l'Université de Glasgow ; — deux membres choisis par le Conseil scolaire de Glasgow ; — deux membres choisis par le « Glasgow City Educational Endowments Board » ; — deux membres choisis par le Gouverneur de l' « Hutcheson's Educational trust » ; — un membre choisi par « the Merchant house » de Glasgow ; — un membre choisi par la Faculté de médecine et chirurgie de Glasgow ; — un membre choisi par la Chambre de commerce de Glasgow ; — un membre choisi par « the Faculty of procurator » de Glasgow ; — un membre choisi par le Conseil de la Société de philosophie de Glasgow ; — un membre choisi par le Conseil de

l'Institut des ingénieurs et constructeurs de navires d'Écosse; — six membres nommés à vie par les administrateurs d' « Anderson College », parmi lesquels deux administrateurs de la « Young Chair of technical Chemistry » qui en dépendait; — quatre membres élus à vie par les administrateurs de l' « Allan Glen's Institution »; — deux membres élus à vie par le Conseil du Collège de Science et Art; — deux membres élus à vie par le Conseil de l' « Atkinson's Institution ».

Historique. — Le Collège fut fondé à la date du 26 novembre 1883, suivant un projet formé par la Commission créée par « the Educational Endowments (Scotland) Act » 1882, par lequel « Anderson's College », le Collège de Science et d'Art, l'institution « Allan Glen » étaient placés sous un même conseil administratif. Le plus ancien de ces établissements est l' « Anderson's College » qui fut fondé en 1795 par John Anderson, professeur d'histoire naturelle, dont le médaillon se trouvait à l'Exposition internationale de Glasgow.

Allan Glen's School. — Cette institution n'est, à proprement parler, qu'un établissement préparatoire, où les jeunes gens reçoivent une instruction primaire qui les met en mesure d'entrer au collège à seize ans.

The Incorporated Weaving Dyeing and printing College of Glasgow. — Cet établissement expose les méthodes d'enseignement du dessin sur étoffes, du tissage et de la teinture, ainsi que des spécimens des travaux d'élèves et un diplôme du collège tissé en soie.

Au point de vue de l'organisation, l'enseignement est réparti en trois divisions : 1° tissage; 2° dessin sur étoffes; 3° teinture.

Les élèves peuvent prendre part aux examens de « City and Guilds of London Institute ». L'école possède un musée créé tout récemment. Il y a des cours du soir et du jour. Cette exposition a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Paris en 1900.

The School board of Glasgow. — *The School board of Glasgow* expose des dessins, des plans de constructions et de machines exécutés par les élèves.

Heriot Watt College Edinburgh. — L'école doit son origine à une conversation qui eut lieu dans la boutique de M. Bryson, horloger, en mars 1821, entre lui et M. John Horner, marchand à Edinburgh, fondateur du collège. M. Bryson se plaignait que les ouvriers horlogers ne recevaient aucune notion de mathématiques. La question parut intéressante à M. Horner, qui élabora peu à peu un plan d'éducation dans ce sens, et l'école fut fondée pendant l'hiver 1821, sous le nom de *School of art*, qui devint en 1851 *The Watt institution and School of Arts*, en

mémoire de James Watt, et, enfin, en 1885, *Heriot Watt College* par fusion avec le « George Heriot Hospital ».

Avec ses amphithéâtres, ses laboratoires et ses ateliers, le collège a pour but de faire des commerçants, des industriels, des mécaniciens, ou de compléter, par des cours du soir, l'instruction des employés de ces catégories. Les laboratoires sont nombreux, les collections variées.

Degré des études. Diplômes. — Le collège prépare aux examens de l'Université de Londres et du « City and Guilds of London Institute ».

Le collège peut décerner en outre deux diplômes : le « Watt Instruction Diploma », accordé aux élèves qui, après trois ans d'assiduité, ont obtenu les certificats des trois cours de mathématiques, de chimie et de sciences physiques et naturelles, et le « Diploma of Heriot Watt College », aux élèves qui ont accompli avec succès le cours régulier des études dans la section qu'ils avaient choisie. Le collège reçoit des boursiers. De plus, les élèves peuvent bénéficier de fondations nombreuses de prix en espèces telles que le « Horner Prize », le « Bryson Prize », le « Newlands Prize », etc., ainsi que de prix donnés par le « Science and Art Department ».

Les cours comprennent :

Cours du jour : Mathématiques appliquées. — Mécanique théorique. — Physique. — Chimie. — Mécanique. — Mécanique électrique. — Dessin de machines. — Français. — Allemand. — Peinture et Dessin. — Géologie, minéralogie. — Commerce.

Cours du soir : Arithmétique. — Mathématiques. — Mécanique. — Algèbre. — Son, lumière et chaleur. — Son et instruments de musique. — Électricité et magnétisme. — Électricité. — Force et lumière électrique. — Télégraphie et téléphonie.

Association écossaise d'art industriel. — L'*Association écossaise d'art industriel*, installée 18 Morningside Park, à Edinburgh, expose des travaux en bois sculpté remarquables, des ciselures, des reliures, un spécimen de marqueterie très artistique, etc.

The Durham College of science. — Le *Durham College of science* de Newcastle-upon-Tyne expose la photographie du collège et des travaux intéressants présentés par les divisions de physique, de chimie, d'agriculture, de botanique et d'industrie mécanique et minière.

Fondé en 1871, le collège fit ses cours pendant dix-sept ans dans les locaux du « Mining Institute », tandis que des pièces de l'École de médecine étaient utilisées comme laboratoires.

Ce n'est qu'en 1888 que le nouveau bâtiment fut ouvert aux élèves dont le nombre s'accrut si rapidement, qu'en 1891 le Conseil décida la

construction de nouveaux bâtiments inaugurés le 9 octobre 1894, par le maire de Newcastle-upon-Tyne.

Objet. — Le collège se propose :

1° De donner une éducation complète en mathématiques pures et en sciences appliquées aux élèves ayant reçu une bonne éducation secondaire et qui se destinent à l'agriculture ou à l'industrie ;

2° De donner une éducation universitaire en arts et en sciences aux candidats aux examens de l'Université ou à ceux qui sont simplement désireux d'acquérir une éducation très complète ;

3° De former des maîtres de classes élémentaires ou des professeurs d'enseignement secondaire ;

4° De compléter par des cours du soir l'éducation technique des ouvriers ou des employés qui sont occupés dans la journée.

Une division spéciale du collège est réservée à l'étude des beaux-arts, y compris l'architecture.

Le collège est, au point de vue administratif, une société analogue aux sociétés limited et administrée par un Conseil, présidé par le recteur de l'université de Durham et composé de trente-trois membres parmi lesquels deux doivent appartenir au Sénat universitaire et deux autres au chapitre. Cinq membres encore appartiennent à la Corporation de Newcastle-upon-Tyne. Ce Conseil se subdivise en plusieurs comités administratifs.

Le collège peut recevoir trois mille étudiants, parmi lesquels mille peuvent travailler simultanément sans aucun inconvénient.

Municipal technical School Manchester. — Le but de la *Municipal technical School* de Manchester est d'enseigner les principes des sciences qui s'appliquent directement ou indirectement à l'industrie ou au commerce et de montrer, par des expériences, comment ces principes peuvent être appliqués.

Le but de l'école est distinct en cela des « University College », puisqu'elle se propose d'étudier chaque science avec seulement des notions sur ses applications industrielles et non de former des ouvriers ayant une éducation professionnelle complète. L'école exige des élèves qu'ils aient au moins quinze ans et qu'ils possèdent une éducation générale.

L'école comprend trois divisions principales :

I. — *Division technique du jour :* 1. Art de l'ingénieur mécanicien et électricien ; — 2. Chimie, plus spécialement dans ses rapports avec la teinture, l'impression, la métallurgie, etc. ; — 3. École de tissage (soie et coton) ; — 4. Construction, plombage, etc.

II. — *Division des dames :* Tenue de maison, couture, confection et coupe, langues vivantes, etc.

III. — *Division technique du soir*, pour les personnes employées pendant le jour dans le commerce et l'industrie. Ce sont, à peu près, les mêmes cours que dans le jour, avec cette différence qu'ils revêtent un caractère plus nettement pratique et professionnel.

Il y a un examen d'entrée deux fois par an.

L'école est reconnue par le Collège royal de Médecine et le Collège royal de Chirurgie pour la préparation en chimie et en physique.

L'école reçoit des prix du « Technical instruction Comittee », du Conseil d'éducation, du « City and Guilds of London Institute », de l' « Union of Lancashire and Cheshire Institute ».

The Goldsmith's Company's technical and recreative Institute (New-Cross). — Fondé par la corporation des orfèvres (Goldsmith's Company), il appartient à celle-ci. C'est un établissement s'occupant à la fois d'éducation et de récréation, comptant à la fois des élèves et des membres.

Le bâtiment seul a coûté 300000 £ (7500000 fr.) payées par la corporation qui donne encore chaque année 125000 francs. Il possède un grand terrain de récréation attenant à l'Institut, une salle de concert avec grandes orgues, pouvant contenir 2500 personnes, et un musée technique.

L'Institute est fondé dans le but de développer le bien-être physique et moral de la jeunesse des deux sexes dans cette partie de la métropole, et, plus particulièrement, de ceux qui appartiennent aux classes industrielles.

Il compte plus de 6000 élèves qui prennent chaque année plus de 12000 inscriptions aux cours, qu'ils suivent assez régulièrement. Le droit d'écolage varie suivant les cours, mais certaines classes sont accessibles à moitié prix aux ouvriers ou aux artisans manuels.

Cours. — Les cours du jour comprennent plusieurs divisions : l'école d'art, où on enseigne la peinture et la musique, un cours commercial et un cours de mécanique électrique.

Les cours du soir sont, de beaucoup, les plus importants, ce sont : charpenterie et menuiserie, modelage, travaux d'ajusteurs et de mécaniciens, forge, plombage, briqueterie, coupe pour tailleurs, typographie, tannerie, fabrication du gaz, des huiles, photographie, électricité, mathématiques et physique, section commerciale avec langues vivantes, dactylographie, tenue des livres, etc..., et une section des beaux-arts, enfin une section pour jeunes filles et pour femmes avec des cours de travaux à l'aiguille, de confection et de coupe, de broderie et de couture, de cuisine et de lavage.

Tous les cours sont de neuf mois, mais quelques élèves les suivent pendant plusieurs années.

Membres. — Le *Goldsmith's Institute* possède à la fois des élèves et des membres.

Pour être admis comme membre, il faut avoir de seize à trente ans et payer une cotisation. Un dixième seulement du nombre total des membres peut dépasser trente ans.

Les avantages offerts aux membres sont les suivants : bibliothèque et prêt de livres à domicile, musée technique, salles de réunion, bassin de natation, plaines de jeux, concerts d'orgues du jeudi, prix réduit aux concerts du samedi, buffet.

Il s'est fondé, en outre, entre les membres de l'Institute, divers sociétés et clubs, tels que des sociétés de jeux, une compagnie de soldats volontaires, des sociétés littéraires, des sociétés de musique, etc.

London technical exhibit. — Outre les expositions si intéressantes de ces divers établissements, la partie réservée à l'exposition technique particulière à Londres était des plus remarquables.

Cette partie de l'Exposition avait été organisée par M. C.-T. Millis, principal du *Borough polytechnic Institute*, qui a essayé, autant que possible, de montrer les travaux des élèves des cours du soir à Londres. La plus grande partie de cette exposition provient du *Borough polytechnic Institute* et de sa section *Herold's Institute*, de Bermondsey. Une partie même des objets exposés est particulière au « Borough Institute », comme la tannerie, la teinture et l'apprêt des cuirs, enseignés à l' « Herold's Institute ».

Le principal de l'institut de Northampton envoie des travaux spéciaux à cet institut. Quelques articles de la Section I sont des travaux d'enfants des classes du jour du « Borough polytechnic Institute ».

Sections : 1° travaux mécaniques, 2° métaux, 3° plomberie, 4° charpenterie, 5° charronnerie, 6° reliure, 7° imprimerie, 8° cordonnerie, 9° chimie, 10° huiles et graisses, savons et chandelles, 11° peinture à l'huile, couleurs et vernis, 12° boulangerie, confiserie, 13° cuirs, 14° argenterie (Northampton Institute).

Pour la boulangerie et la confiserie, la *National School* est une division distincte du « Borough polytechnic ». L'école est entretenue par une subvention de 500 £ versée annuellement par l'Association des maîtres boulangers et confiseurs. La direction de l'école de confiserie a été confiée à M. Norwack.

Enfin, la partie d'exposition présentée sous le n° 11, « A set of science abstract », nous met sous les yeux les choses relatives à l'art de l'ingé-

nieur physicien et électricien. Cette exposition a été organisée sous la direction de l'*Institut des ingénieurs électriciens* et de la *Société de physique de Londres.*

The Glasgow School of Art. — Cette école d'art expose seulement dans la section des reliures et broderies ; il paraît logique cependant de la rattacher aux autres établissements d'enseignement technique, car cette école, qui est, avant tout, une académie de peinture et de sculpture, compte aussi une section d'art décoratif et ses cours du dimanche, établis pour les ouvriers, envisagent les arts dans leurs applications industrielles, telles que les impressions sur étoffes, la reliure artistique, la céramique, l'orfèvrerie, l'émail, etc.

L'école possède un musée et une bibliothèque de 1 200 volumes. Elle donne, chaque année, des bourses et des prix en espèce d'une valeur de 540 £.

En résumé, le nombre des établissements qui ont pris part à l'Exposition de Glasgow, quoique assez restreint, suffit, cependant, pour donner une impression exacte des progrès accomplis par l'Angleterre en matière d'enseignement technique.

Raymond VACHET.





CONGRÈS

tenus pendant

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE GLASGOW

Rapporteur : M. Henri SIMONIS EMPIS

A notre époque, grâce aux communications de toutes sortes et aux relations d'amitié que, malgré tout, l'étude des sciences, la culture des lettres et des arts entretiennent entre tous les hommes de notre planète, les Congrès internationaux sont devenus les accessoires indispensables, heureux et féconds de ces grandes assises de la paix que sont les Expositions universelles. Leur importance est un sûr criterium de la vitalité et de la réussite de ces grandes manifestations.

A cet égard, les Congrès tenus à Glasgow ne pouvaient manquer d'être nombreux et intéressants. Ils furent tels. Nous aurions voulu donner sur chacun d'eux des renseignements très complets. Malheureusement, à l'heure où nous rédigeons ce rapport, les comptes rendus individuels de chacun de ces Congrès ne sont pas encore terminés et

nous ne pouvons guère que les énumérer en donnant, toutefois, sur les principaux des notes un peu plus détaillées.

Les voici dans leur ordre chronologique :

Année 1901.

27 mai. — 76e Congrès annuel de l'Ordre royal des anciens pasteurs.
14 juin. — Neuvième Jubilé de l'Université.
25 juin. — Congrès des architectes navals.
24 juillet. — Congrès de l'industrie chimique.
2 août. — Congrès du droit international.
3 août. — Réunion des voyageurs de commerce du Royaume-Uni.
Fin août. — Congrès des médecins anglais.
3 septembre. — Congrès international des ingénieurs.
10 septembre. — Congrès universel de la Paix.
12 septembre. — Association anglaise pour l'avancement de la science.
4 octobre. — Congrès des architectes anglais.
29 juillet au 27 septembre. — Association internationale pour l'avancement des sciences, arts et éducation.

Association internationale pour l'avancement des Sciences, des Arts et de l'Education.

Au point de vue de l'importance, il faut citer, avant toutes autres, l'Association internationale pour l'avancement des Sciences, des Arts et de l'Education, qui tint ses assises à Glasgow depuis le 29 juillet jusqu'au 27 septembre 1901.

Cette Association fut fondée en 1899, à la suite de Congrès tenus simultanément à Douvres et à Boulogne. Elle a pour but, comme son nom l'indique, de provoquer l'organisation de tout ce qui peut favoriser la vulgarisation des sciences et des arts, et notamment de faire, pendant la durée des Expositions, des conférences suivies de conférences-visites explicatives. Il y eut, tout d'abord, deux groupes constitués : un groupe anglais et un groupe français. Le groupe anglais avait à sa tête The Rt. Hon. James Bryce et sir Archibald Geikie, et le groupe français, M. Gréard. Les deux groupes choisirent comme Président de l'Association internationale M. Léon Bourgeois.

Sous cette haute direction, l'Association ne pouvait manquer de prospérer et d'acquérir une grande importance. En effet, d'autres groupes se formèrent bientôt dans les autres pays : Russie, Amérique, Allemagne. D'autre part, la Belgique et la Suisse firent adhésion au groupe français.

On sait les remarquables services qui furent rendus par l'Association pendant l'Exposition française de 1900. Dès cette époque, elle s'organisa

pour l'Exposition de Glasgow et c'est son œuvre durant cette dernière Exposition que nous allons examiner ici.

Pour faciliter la tâche, il fut convenu que le groupe français agirait pour la France et la Russie, et le groupe anglais pour l'Angleterre, l'Amérique et l'Allemagne. Ainsi fut fait, et l'Association fonctionna depuis le 29 juillet jusqu'au 27 septembre, soit pendant une période de neuf semaines. La plupart des conférences furent faites en français et en anglais ; quelques-unes, en russe et en allemand.

On peut évaluer à environ une centaine le nombre des conférences suivies de conférences-visites organisées par les soins de M. Friedel, secrétaire du groupe français, et à un nombre plus grand encore celles qui furent organisées par M. le professeur Geddes, secrétaire du groupe anglais.

Quelques noms de conférenciers, ainsi que quelques titres de conférences-visites préciseront le but, l'intérêt et la portée de cette Association si éminemment utile. — En physique appliquée, M. Berget, docteur ès sciences de Paris, traita des mouvements généraux de l'Atmosphère, de l'Application de la Physique à la locomotion (automobiles), et des couleurs en photographie. — En chimie appliquée, M. Victor Auger, de Paris, s'occupa des matières colorantes, des nouveaux produits pharmaceutiques et des parfums. — M. Bénard, du Collège de France, fit des conférences sur la photographie du mouvement, les instruments de précision relatifs aux mesures de laboratoire, les progrès de l'Astronomie depuis sir William Herschel. — M. le docteur Thoinot fut plus particulièrement chargé des questions d'hygiène ; — M. Charles Normand, des questions d'art ; — M. Pascal Fortuny, des arts décoratifs, et M. Vacher, de la géographie.

MM. Friedel, Paul Granet et M. le professeur Babut se chargèrent d'une partie des plus intéressantes dans ce pays d'Écosse qui a tant d'affinité avec la France, et firent des conférences sur les relations littéraires entre la France et l'Écosse, — les professeurs et les étudiants écossais à Paris, — les mots français dans le langage écossais, — l'influence de la littérature française sur la littérature écossaise depuis le quinzième siècle, — Marie Stuart en Écosse, etc. — Enfin, M. le professeur Luquet traita dans la patrie d'Adam Smith les questions de philosophie, de sociologie et d'économie politique, et notamment fit une conférence sur l'influence de la philosophie écossaise d'après Cousin.

Les conférenciers du groupe anglais furent MM. Geddes, Goodchild, professeur Arthur Thomson, docteur James Mackinnon, Graham, Raymond Unwin, professeur Lodge, Lewis R. Crosskey.

MM. Semenoff, Anitchkoff et Ivanovski représentèrent brillamment la Russie.

Les conférences-visites furent à ce point réussies, que, en dépit de l'époque des vacances et malgré l'emploi de la langue française, la moyenne des auditeurs fut, jusqu'au bout, d'une vingtaine environ.

Dans le Congrès de clôture du 27 septembre, où les travaux de l'Association à Paris et à Glasgow furent discutés et rapportés, il fut décidé que les mêmes manifestations seraient organisées pour l'Exposition de Saint-Louis (Amérique), qui doit avoir lieu dans deux ans.

Congrès des ingénieurs civils.

Le Congrès des ingénieurs civils à Glasgow a été des plus importants. Il comprenait neuf sections.

Dans la première (Section des Railways), a été examinée la question de la création d'un tunnel entre l'Ecosse et l'Irlande. M. Timmy a également fait un rapport sur les signaux modernes pratiques pour les Railways.

La deuxième Section était consacrée aux travaux maritimes et fluviaux. M. Willocks a fait un travail fort remarquable sur « l'irrigation dans la vallée du Nil et son avenir ». M. Alston a traité la question de la Clyde et du port de Glasgow.

Dans la Section III (Mécanique) ont été étudiées les questions relatives aux locomotives composées, aux machines électriques et aux accumulateurs régénérateurs.

La Section IV, entièrement consacrée à la marine, a donné lieu au Congrès spécial des architectes navals qui a eu un retentissement tout particulier.

La Section V s'est occupée du fer et de l'acier. M. Risdsdale y a fait un rapport sur le « traitement de l'acier », et M. Stead, sur « l'alliage du cuivre et du fer ». Enfin, M. Axel Wahlberg, de Stockholm, a examiné les « variations of carbon and phosphorus in steel ingots ».

Les mines étaient l'objet de la Section VI. M. Cadell a traité assez brièvement la question des Compagnies minières de l'Ecosse.

La Section VII était consacrée aux ingénieurs municipaux. Les questions d'hygiène en ont été la principale préoccupation. Elles ont été examinées par MM. Campbell, Mac Donald et James More.

La VIII[e] Section s'était réservé la question du gaz.

Enfin la IX[e] Section était celle de l'électricité. Un rapport très intéressant y a été lu par le professeur Janneson sur les dangers du trolley et les

moyens d'y remédier. M. Henry A. Mavor s'est, de son côté, chargé de la question très complexe et très technique des dynamos.

Ces diverses Sections ont admirablement fonctionné et l'on peut dire que le Congrès des ingénieurs civils a été l'un des plus réussis de l'Exposition internationale de Glasgow.

Congrès de l'Association du droit international.

L'Association du droit international a donné sa 20e conférence à Glasgow, le 20 août 1901, dans le Burgh Court Hall, sur l'invitation du Lord Provost, M. Samuel Chisholm, et de la corporation de la ville.

La séance fut ouverte par Lord Provost, qui souhaita la bienvenue aux membres présents dans une brillante improvisation. Lord Alverstone, grand juge d'Angleterre, fut ensuite nommé président de cette conférence.

Après s'être réjoui de participer une fois de plus aux travaux de l'Association, Lord Alverstone a exprimé ses regrets que, contrairement à son espoir, la séance ne fût pas présidée par Lord Halsburg, grand-chancelier de la Grande-Bretagne, dont l'adhésion au Congrès était toutefois une garantie de son succès. Après avoir énuméré les travaux de l'Association dans le passé et examiné ses devoirs dans l'avenir, le Président ouvrit la discussion sur les travaux portés à l'ordre du jour de l'Association.

Le docteur Evans Darby (de Londres), secrétaire de la Société de la Paix, donna lecture d'un mémoire sur l'arbitrage permanent dans le droit international moderne.

M. J.-G. Alexander, un des secrétaires généraux de l'Association, fit ensuite un rapport sur l'article 19 adopté par la Conférence de la Paix à La Haye et ainsi conçu :

« Indépendamment des traités généraux ou particuliers qui stipulent actuellement l'obligation de recourir à l'arbitrage pour les puissances signataires, ces puissances se réservent de conclure, soit avant la ratification du présent acte, soit postérieurement, des accords nouveaux généraux ou particuliers en vue d'étendre l'arbitrage obligatoire à tous les cas qu'elles jugent possible de lui soumettre. »

Il passa en revue toute l'histoire du mouvement en faveur des traités généraux d'arbitrage et termina en souhaitant qu'un triple traité unissant l'Angleterre, la France et l'Amérique fît enfin triompher la devise : « Le Droit prime la Force », persuadé qu'ensuite toutes les autres nations suivront ce noble exemple, triomphe du monde civilisé.

Sir Thomas Barclay, ancien président de la Chambre de Commerce britannique à Paris, proposa alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« L'Association regarde avec satisfaction toute tentative tendant à adopter l'arbitrage comme un moyen permanent de résoudre les difficultés entre les nations. Elle regrette profondément l'insuccès des efforts pour constituer un traité permanent d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et elle espère que les efforts de Lord Pauncefote réussiront. En vue des opinions favorables exprimées par les amis de la paix et par le public en général en France, il serait désirable que des efforts fussent faits pour amener la conclusion d'un traité semblable entre l'Angleterre et la France. »

Plusieurs orateurs ayant demandé la parole sur cette proposition, il fut convenu qu'en raison du temps très limité, personne ne pourrait parler plus de cinq minutes. MM. Alderman Snape et Gray Hill, de Liverpool, tout en approuvant le sens général de la résolution, firent des réserves quant au texte, déclarant qu'il existait certaines questions comme la question d'Egypte par exemple, que l'Angleterre ne consentirait pas à soumettre à un arbitrage. — M. Martin Wood, de Londres, se prononça dans le même sens. — M. le docteur Govarre, de Paris, déclara que tout le monde en France s'applaudirait d'un pareil traité. Il reconnut, néanmoins, que certaines questions, comme celle de l'Alsace et de la Lorraine, ne pourraient pas être soumises à un arbitrage, pas plus du consentement français que du consentement allemand, mais que ce n'était pas une raison pour rejeter la résolution proposée. — M. Cephas Brainerd, de New-York, soutint le projet. — M. Barclay, pour donner satisfaction à quelques critiques de détail, modifia légèrement sa proposition, et la conférence se sépara après l'avoir adoptée à l'unanimité dans ces termes :

« L'Association du droit international regrette l'insuccès des efforts pour constituer un traité permanent d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Elle espère que les gouvernements des deux pays continueront leurs efforts pour faire aboutir cette proposition. D'autre part, en vue des opinions favorables exprimées par les amis de la paix et le public en général, en France, il est désirable et opportun que des efforts soient faits pour amener la conclusion d'un traité d'arbitrage entre l'Angleterre et la France. »

Congrès des architectes anglais.

Le Congrès des architectes fut plutôt une visite en corps à l'Exposition de Glasgow, visite qui fut précédée du grand dîner annuel des architectes donné le 3 octobre à l'hôtel Windsor, et qui, pour la première fois,

avait lieu à Glasgow. Les membres présents furent au nombre de 190, et à l'exception du dîner précédent donné à Londres, en présence du duc de Cambridge, jamais cette manifestation n'avait été aussi brillante. Le président se déclara heureux de rencontrer une aussi nombreuse assistance, affirmant que les architectes, souvent dispersés pour leurs travaux, trouvaient, dans cette occasion de se réunir, un moyen d'échanger leurs vues réciproques pour le plus grand profit de l'art qu'ils servent.

Après plusieurs toasts portés par MM. John Belcher, le Bailie Cleland, l'ex-Bailie Shearer, et J. Burnet, on se donna rendez-vous pour la visite du lendemain qui fut effectuée dans d'aussi brillantes conditions.

Congrès des architectes navals.

Glasgow est un centre fameux de constructions navales. Aussi cette section avait-elle été particulièrement développée dans l'Exposition. C'est à l'Université que se tint le Congrès où 3000 ingénieurs furent présents.

Les séances de la section du fer, de l'acier et de la construction maritime furent très suivies. De nombreuses communications y furent échangées.

Parmi les vœux qui méritent d'être signalés, citons celui :

> « De voir les types de bateaux de guerre et de commerce se rapprocher de plus en plus afin qu'en cas de guerre, tel navire puisse être immédiatement transformé et prendre place utilement comme croiseur rapide. »

La majorité britannique émit également le vœu :

> « De considérer, en cas de guerre, les bateaux marchands de l'ennemi comme propriétés privées, et, comme tels, insaisissables, sauf dans le cas de contrebande. »

On a fort approuvé le vœu d'extension générale du système métrique et cité des essais récents et concluants de son emploi aisé. Le professeur de Timonoff a lu un rapport d'un grand intérêt sur un projet de communication maritime intérieure entre la mer Baltique et la mer Blanche.

Le baron Quinette de Rochemont a longuement parlé de l'éclairage des côtes de France. Il a fait une description fort intéressante des divers brûleurs à incandescence utilisés sur nos feux flottants, aussi bien pour les gaz d'huiles que pour les vapeurs de pétrole. M. Rateau, également de France, a été très applaudi pour son étude sur les accumulateurs-régénérateurs de pétrole.

Le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow était, en outre, représenté à ce congrès par MM. Barbier, Régnauld et Rotival.

Congrès de la Paix.

Les réunions de ce Congrès ont présenté un intérêt tout particulier en raison de la situation politique et militaire actuelle du monde civilisé. La guerre et toutes ses horreurs ont fait l'objet de nombreuses discussions auxquelles assistait un public nombreux.

La commission de droit international a, dans son rapport, émis le vœu qu'on trouve un moyen pratique, qui n'offense en rien les susceptibilités des divers pays, d'empêcher la guerre en lui substituant un système d'arbitrage équitable.

Une des propositions vise à la formation d'une union pacifique entre les dix-neuf républiques de l'Amérique, la France, l'Angleterre, la Russie et les autres pays qui acceptent le principe d'un arbitrage international.

La conférence de La Haye avait recommandé quatre moyens de procédure pour éviter la guerre : 1° la médiation; 2° l'établissement d'une commission internationale ; 3° la nomination d'une commission spéciale ; 4° l'arbitrage. Or, M. W. T. Stead, en rappelant cette recommandation, a proposé que toute nation qui s'opposerait à l'un de ces moyens de médiation, quand son adversaire en aurait fait la demande, ne serait plus considérée comme nation civilisée et serait excommuniée du giron de l'humanité. La proposition de M. W. T. Stead a été adoptée. La France était représentée à ce congrès par M. Frédéric Passy.

Jubilé de l'Université.

Enfin, du 12 au 14 juin 1901 eurent lieu les fêtes du Jubilé de l'Université de Glasgow (450e anniversaire). Elles furent extrêmement brillantes.

Le Conseil de l'Université de Paris se fit représenter à ces solennités par une importante délégation composée de M. Bonet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante; MM. Weiss, Saleilles, Berthélemy, Audibert, Pillet, Gide, Ambroise Colin, professeurs à la Faculté de droit; M. Brissaud, professeur à la Faculté de médecine ; M. Vélain, professeur à la Faculté des sciences; M. Beljame, professeur à la Faculté des lettres ; M. Gautier, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie.

Henri SIMONIS EMPIS.

QUATRIÈME PARTIE

LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DE L'ANGLETERRE



RESSOURCES ÉCONOMIQUES DE L'ANGLETERRE

L'étude des diverses étapes de l'évolution économique de l'Angleterre offre un vaste champ d'observations intéressantes. A l'origine, la race anglaise est essentiellement pastorale et agricole; jusqu'à la fin du seizième siècle elle reste sédentaire, et ce n'est que sur la fin du règne d'Elisabeth que le mouvement colonisateur prend son essor. Puis, sous l'empire des événements et des découvertes scientifiques, le commerce et l'industrie se développent dans des proportions considérables, tandis que l'agriculture décline de jour en jour.

AGRICULTURE

La déchéance de l'agriculture en Angleterre tient à deux causes principales, la condition de la terre et l'attrait qu'exercent sur les ouvriers des campagnes les salaires plus élevés des villes industrielles. Jusqu'au

commencement du dix-septième siècle, la propriété foncière est très morcelée, et le petit cultivateur vit du produit de ses champs; mais, dès ce moment, la terre passe presque entièrement entre les mains de la «gentry», classe de gentilshommes campagnards qui s'est substituée à la vieille noblesse, et à la « yeomanry », classe de fermiers et tenanciers héréditaires. Le droit d'aînesse est appliqué aux biens fonciers dans les sucessions *ab intestat*, créant une sorte de main-morte dans certaines familles et empêchant le morcellement des domaines.

D'autre part, certains arrangements de famille, désignés sous le nom de « settlements », permettent à l'héritier d'une terre de renoncer à ses droits présents et de se faire substituer son fils, même à naître. On voit combien précaire est la situation de cet usufruitier qui ne peut ni aliéner, ni louer pour un terme plus long que sa propre vie, ni hypothéquer pour se procurer les ressources nécessaires à l'amélioration de ses cultures. Lorsqu'il ne sera pas paralysé dans sa jouissance, il deviendra indifférent à la bonne gestion d'une propriété qui est si peu sienne.

Les perfectionnements rationnels et graduels apportés aux modes d'exploitation et les frais considérables que nécessitent les nouvelles méthodes de culture intensive achèvent de dépouiller peu à peu les travailleurs agricoles des quelques parcelles qui leur restent. L'ouvrier de la terre n'a dès lors plus que ses bras; il est le salarié du propriétaire, et, comme tel, ne touche qu'une maigre rémunération de son travail. C'est alors que, voyant que le mineur ou que l'ouvrier d'usine gagne un salaire plus élevé, il quitte les champs pour n'y plus revenir et va grossir le contingent des grandes agglomérations industrielles.

Le recensement de 1875 indique que les propriétaires possédant plus d'une acre (40 ares, 47 centiares), ne sont qu'au nombre de 270000 sur le territoire du Royaume-Uni. Actuellement les deux tiers de l'Angleterre et du Pays de Galles sont entre les mains de 10207 personnes; les deux tiers de l'Ecosse appartiennent à 330 personnes et les deux tiers de l'Irlande à 1942 personnes. Les campagnes sont désertées peu à peu, les vieilles cités comme York, Exeter ou Norwich, restent stationnaires, et le flux de population se porte vers les centres manufacturiers. Liverpool qui n'a que 4000 habitants en 1685 et 40000 en 1760, en possède 517951 au recensement de 1891; Manchester s'élève, de 6000 en 1685 et 45000 en 1760, à 505343 en 1891; enfin Sheffield et Birmingham passent de 46000 et 74000 habitants au début du dix-neuvième siècle, à 324243 et 478113 en 1891. Comme on le voit, l'usine a tout transformé dans les conditions de la vie rurale : l'ouvrier d'autrefois, qui restait attaché au sol où il était né, a dû quitter cette terre qui ne le

nourissait plus suffisamment, pour aller gagner sa vie dans les usines.

Les produits du sol anglais ne sauraient suffire à la nourriture de la population; la plus grande partie des denrées alimentaires est importée de l'étranger. Le total de ces importations s'est élevé à 205 756 268 livres, soit 5 143 906 700 francs en 1900, en augmentation de 10 624 363 livres ou 265 609 075 francs sur l'année 1899 qui n'avait fourni que 195 131 905 livres ou 4 878 297 625 francs.

Les dernières statistiques publiées par le *Board of Agriculture* permettent de constater que la superficie des terres emblavées est moitié moindre qu'il y a trente ans. Pendant l'exercice 1898-1899, elle a diminué de 40090 hectares, en 1899-1900 de 62376 hectares, et en 1900-1901 de 57670 hectares, soit plus de 160000 hectares en trois années. Les cultures d'orge ont diminué de 7 526 hectares et les cultures d'avoine de 11 674 hectares pendant le dernier exercice. Quoique ces cultures aient été transformées en prairies, l'élevage n'en a guère profité, car en 1901 on ne compte plus pour la race bovine que 6 763 894 têtes de bétail, contre 6 805 190 têtes l'année précédente, soit une diminution de 41 276 têtes; — les moutons ne sont plus que 26 377 200, contre 26 592 226 l'année précédente, avec une diminution de 213 026 têtes; — on compte 202 007 porcs en moins; — par contre, le nombre des chevaux s'est accru de 11 288 têtes.

La production du blé dans le Royaume-Uni a été de 19 134 570 hectolitres pour l'année 1900, en diminution sur la récolte de 1899 qui avait été de 23 819 909 hectolitres. La moyenne de rendement est de 26 hectolitres environ par hectare de culture. Les importations de blé se sont élevées en 1900 à 3 430 795 000 kilogrammes, représentant une valeur de 584 millions de francs; les États-Unis figurent pour près de la moitié dans ces importations, et la République Argentine pour un quart. La part des Indes, qui était considérable jusqu'en 1899, est tombée à rien en 1900, par suite de la famine qui a obligé ce pays à suspendre ses envois. — L'importation des farines est réservée aux États-Unis pour les quatre cinquièmes; la France ne vient qu'au quatrième rang, après le Canada et l'Autriche.

La production de l'orge dans le Royaume-Uni s'élève à 22 433 500 hectolitres pour l'année 1900; le complément de la consommation est fourni par la Russie, les États-Unis, la Turquie et la Roumanie. — Les avoines ont fourni, en 1900, 41 400 000 hectolitres; l'importation, s'élevant à 7 millions d'hectolitres, a été faite, moitié par la Russie, et moitié par les États-Unis et le Canada. — L'Angleterre ne produit pas de maïs; celui-ci lui est livré en grande partie par les États-Unis.

La pomme de terre est la base de la nourriture végétale du peuple anglais, pour qui elle remplace en grande partie le pain. La superficie des cultures de pommes de terre est en 1900 de 224550 hectares, dont la production ne suffit point aux besoins locaux. L'importation s'élève en 1900 à 445176700 kilogrammes, dont 109631900 kilogrammes pour la France, 66434600 kilogrammes pour l'Allemagne et 52724300 kilogrammes pour les Iles Normandes. Ces quantités représentent pour la France 15569645 francs, pour les îles normandes 13470325 francs et pour l'Allemagne 6142800 francs. La pomme de terre de Jersey est la plus recherchée et la plus chère. — Les importations de tomates, oignons et légumes divers représentent 2549880 hectolitres fournis en grande partie par la France; une partie des tomates vient des Iles Normandes.

Quoique la culture des fruits ait fait de grands progrès en Angleterre, et qu'actuellement environ 100000 hectares y soient consacrés, le Royaume-Uni n'en reste pas moins tributaire de l'étranger dans des proportions considérables. Les principaux chiffres indiqués pour l'année 1900 sont les suivants : raisins, 14821425 francs, dont 11832350 pour l'Espagne, 2027000 pour le Portugal, 685150 pour les Iles Normandes, 105375 pour la Belgique; il y a lieu de remarquer que les raisins des Iles Normandes et de Belgique sont des raisins de serre, et que l'extension donnée à cette culture à Jersey et Guernesey a réduit à presque rien l'importation belge; — pommes, 30616425 francs, dont un tiers pour le Canada, un tiers pour les États-Unis et 1592050 francs pour la France; — poires, 11922525 francs, pour lesquels la France arrive au premier rang avec 7539250 francs; — prunes, 9817400 francs, dont 7577625 pour la France; — cerises, 7709075 francs, dont 5891250 pour la France. — Comme l'indiquent ces chiffres, notre pays occupe une place très honorable dans ces importations; ajoutons que la France tient encore le premier rang pour la fourniture des noix fraîches, abricots, pêches, groseilles et fraises.

Les importations d'animaux de boucherie vivants ou morts vient compléter l'insuffisance de l'élevage. Les bœufs et moutons vivants viennent des États-Unis, du Canada et de la République Argentine. Les viandes abattues, grâce au perfectionnement des méthodes frigorifiques, arrivent fraîches de l'Australie, des États-Unis, du Canada, de la République Argentine et de la Hollande. Le porc frais vient de la Hollande et de la Belgique, et les salaisons de porc des États-Unis, du Canada et du Danemark. — Quant aux produits de la pêche, la Grande-Bretagne en exporte pour une valeur de 75 millions par an dans les différents pays; la France importe en Angleterre 10984542 francs de poisson salé.

L'Angleterre fait une énorme consommation de beurre, mais en produit peu, malgré les efforts tentés par les sociétés agricoles. Les importations de beurre se sont élevées en 1900 à 168 928 800 kilogrammes valant 436 280 800 francs, en sensible augmentation sur les années précédentes. Quoique le beurre français soit très recherché, la France n'occupe dans l'ordre des importations que le troisième rang, avec 45 083 976 francs et 16 102 400 kilogrammes; le Danemark tient la tête avec 74 317 100 kilogrammes, suivi par l'Australasie, avec 25 495 500 kilogrammes. Les importations de l'Australasie ont plus que doublé en deux années, et celles de la France ont diminué de près d'un quart. — Les fromages donnent lieu à d'importantes transactions, dans lesquelles la France figure pour 2 728 641 francs.



Il en est des œufs comme du beurre; la consommation est hors de proportions avec la production locale, et l'étranger vient combler les vides. L'importation des œufs s'élève pour l'année 1900 au chiffre considérable de 168 818 380 douzaines, réparties entre la Russie : 40 247 120 douzaines; — l'Allemagne : 35 139 880 douzaines; — le Danemark : 24 388 580 douzaines; — la Belgique : 23 759 830 douzaines; — la France : 22 768 500 douzaines; — le Canada : 8 077 020 douzaines; — l'Egypte : 4 632 430 douzaines; — les États-Unis : 4 258 630 douzaines; etc. La France, qui avait occupé le premier rang avant 1896, n'est plus aujourd'hui qu'au cinquième rang.

L'Angleterre possède environ 165 000 hectares de plantations de betteraves pour la nourriture du bétail; mais la betterave à sucre n'y est pas cultivée. Elle a donc recours entièrement à la production de l'étranger, tant pour les sucres bruts que pour les sucres raffinés. Sur une importation totale de sucre brut de 663 834 600 kilogrammes représentant une valeur de 173 421 475 francs, en 1900, la France arrive en tête avec

236 695 400 kilogrammes valant 63 513 446 francs, suivie par l'Allemagne, avec 160 609 000 kilogrammes, et la Belgique, avec 103 629 300 kilogrammes. — Quant aux sucres raffinés, sur une importation totale de 962 673 900 kilogrammes représentant une valeur de 308 440 400 francs, l'Allemagne fournit à elle seule 593 393 450 kilogrammes. Viennent ensuite la France avec 216 114 450 kilogrammes, valant 69 604 074 fr. ; — la Hollande, avec 113 634 700 kilogrammes ; — et la Belgique, avec 29 295 350 kilogrammes. — Les importations de la France, qui ont plus que doublé en 1900 pour le sucre brut, sont restées stationnaires pour le sucre raffiné.

Le sel produit par le Chestershire suffit à la consommation anglaise et donne même lieu à des exportations importantes, 689 178 tonnes en 1898, 628 445 en 1899 et 547 937 en 1900, à destination de l'Inde, l'Australasie, les États-Unis et le Canada.

L'Angleterre tire de ses colonies la presque totalité du thé qu'elle consomme et qu'elle réexporte. Ainsi, sur une importation totale qui s'est élevée en 1900 à 136 740 217 kilogrammes, et dont un sixième environ a été réexporté, l'Inde figure pour 70 635 667 kilogrammes, soit plus de la moitié, et Ceylan pour 51 895 203 kilogrammes, alors que la Chine ne fournit que 9 833 689 kilogrammes.

L'importation des cafés est en décroissance ; elle est tombée, de 46 112 600 kilogrammes en 1898, à 38 241 150 en 1900. La plus grande partie de ces achats est destinée à la réexportation. La consommation anglaise est en légère augmentation, mais la réexportation, de 27 945 800 kilogrammes en 1898, est descendue à 23 136 400 kilogrammes en 1900. Les principaux pays acheteurs sont l'Allemagne et la Hollande ; la France, grâce à son important marché du Havre, n'est tributaire de l'Angleterre que dans des proportions insignifiantes.

Le houblon employé par les brasseries britanniques vient presque entièrement des États-Unis. L'exportation de la bière s'est élevée en 1900 à 739 198 hectolitres, dont un quart pour l'Inde et un quart pour l'Australasie ; la valeur des achats de la France est de 571 000 francs.

Le commerce des vins dans le Royaume-Uni a diminué d'importance depuis quelques années. L'importation, qui était de 816 284 hectolitres en 1898, est descendue à 782 448 hectolitres en 1899, et à 758 092 hectolitres en 1900. La plus grande partie de ces vins est consommée sur place, et la réexportation ne figure en 1900 que pour 43 489 hectolitres. Les principaux fournisseurs de l'Angleterre sont : la France, 243 353 hectolitres et 68 635 875 francs ; — l'Espagne, 206 280 hectolitres et 17 546 925 francs ; — le Portugal, 173 385 hectolitres et 27 769 975 fr.

La disproportion entre les quantités et les valeurs pour ces deux derniers pays tient à ce que le Portugal fournit des vins d'un prix élevé, et l'Espagne des vins d'ordre inférieur. La part de la France a diminué, car elle était en 1898 de 287 482 hectolitres et 89 994 200 francs et en 1899, de 270 108 hectolitres et 74 093 925 francs.

Les eaux-de-vie et spiritueux ne souffrent pas de la crise qui frappe les autres denrées : la production, l'exportation et l'importation sont en augmentation. En ce qui concerne les quantités produites et consommées dans le Royaume, elles se sont élevées, de 1 609 661 hectolitres en 1899, à 1 670 635 hectolitres en 1900. L'exportation est montée en un an de 231 615 hectolitres à 257 490 hectolitres : la moitié de ces quantités est absorbée par l'Australasie, le reste par les Indes, l'Afrique australe, les États-Unis, le Canada, etc. Enfin les importations sont passées, de 444 375 hectolitres en 1899, à 485 550 hectolitres en 1900. La part de la France dans les importations est en 1900 de 27 264 000 francs pour les eaux-de-vie, et de 2 431 000 francs pour les liqueurs, soit en tout 29 695 000 francs.

Il ressort de l'ensemble des chiffres que nous venons d'indiquer que le Royaume-Uni est tributaire des autres pays ou de ses colonies pour toutes les denrées alimentaires. On peut facilement supputer les conséquences de cette situation, si l'Angleterre avait à subir, en cas de guerre, un blocus maritime. En dehors des réserves de guerre destinées aux expéditions coloniales, et qui sont peu considérables, le pays ne possède pas de magasins généraux d'approvisionnement. Si la flotte britannique ne parvenait pas à forcer le blocus, la famine mettrait, sans coup férir, l'Angleterre à la merci de ses adversaires.

COLONIES

Les origines de l'empire colonial de l'Angleterre ne datent guère que des dernières années du règne d'Elisabeth. En effet, sous les Tudor, non seulement l'Angleterre n'est pas une puissance coloniale, mais la Grande-Bretagne n'existe pas encore : l'Écosse forme un royaume séparé, et l'Irlande, toujours organisée en clans, est en lutte continuelle avec l'Angleterre. Quoique la première charte ait été accordée à la Virginie en 1606, le mouvement colonisateur reste stationnaire pendant un siècle, et ses manifestations se bornent aux explorations de Terre-Neuve et du Labrador. Peu à peu l'esprit d'expansion se développe, et l'Angleterre acquiert la Virginie, la Nouvelle-Angleterre et le Maryland. Sous les Stuarts,

l'Angleterre, qui a laissé prendre les devants par le Portugal et l'Espagne, augmente sa flotte et entre résolument dans la voie de la colonisation; mais elle va rencontrer sur sa route deux concurrentes, la Hollande et la France. Sous Charles II sont fondées les Carolines et la Pensylvanie.

Le traité d'Utrecht, en 1713, fait de l'Angleterre la première puissance du monde, et lui concède la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Le dix-huitième siècle voit se dérouler toutes les phases du duel entre l'Angleterre et la France, duel dans lequel les enjeux sont les Indes et l'Amérique du Nord. L'œuvre de Dupleix et de La Bourdonnais ne doit pas profiter à la France, et l'Angleterre devient maîtresse des Indes. En Amérique, l'Angleterre enlève le Canada à la France, mais elle voit lui échapper ses autres colonies qui forment la confédération des États-Unis.

Au dix-neuvième siècle le domaine colonial s'accroît progressivement et méthodiquement, et la métropole s'occupe de l'organisation, de la consolidation, de la mise en valeur et de la défense de ses conquêtes. Voyons ce qu'est aujourd'hui cet empire colonial, comme superficie et comme population. Les éléments d'évaluation sont forcément approximatifs, car, d'une part, les chiffres de population indiqués comportent des individus de race anglaise, d'autres de race européenne et des indigènes, dont le dénombrement précis par race est impossible; d'autre part on ne saurait évaluer sur des données sérieuses la population des colonies africaines, surtout celle de l'hinterland; enfin, les chiffres que nous donnons comprennent les colonies proprement dites, les pays de protectorat et les zones d'influence anglaise.

Le groupe de la Méditerranée représente une superficie de 10000 kilomètres carrés et une population de 411 000 habitants, dont 210000 pour Chypre, 26000 pour Gibraltar et 175000 pour Malte.

En Asie, la superficie de l'empire indien est de 5 147 340 kilomètres carrés; sa population est de 291 445000 habitants, dont 67 millions pour les États indigènes. — Ceylan mesure 63 975 kilomètres carrés et possède 3007 130 habitants. — Les Straits Settlements, y compris les petits États de Johore, Pahang, Pérak, etc., représentent une superficie de 89 998 kilomètres carrés et une population de 1 131 300 habitants. — Le Bornéo anglais, y compris Labouan et Sarawak, figure pour 182032 kilomètres carrés et 320000 habitants. — Enfin Hong-Kong mesure 83 kilomètres carrés, avec 221 441 habitants. — Le total pour l'Asie entière est de 5 483 428 kilomètres carrés et 296 124 871 habitants.

Les colonies africaines se divisent en quatre groupes : l'Afrique occidentale, qui comprend Sierra-Leone, la Côte d'Or, la Gambie anglaise, Lagos, la côte du Niger, auxquelles ont peut joindre les îles de Sainte-

Hélène et de l'Ascension; — l'Afrique méridionale, composée de la colonie du Cap, le Natal, la Rhodésia et l'île Maurice; — l'Afrique centrale anglaise ou Nyassaland; — et l'Afrique orientale, composée de l'Ouganda et de l'Ounyoro, avec l'île de Zanzibar. — Le total de la superficie de ces territoires, y compris l'hinterland, peut être évalué à environ 4 millions de kilomètres carrés, et la population globale à près de 11 millions et demi d'habitants.

En Amérique, le Dominion du Canada, y compris les territoires du Nord-Ouest, a une superficie de 8 987 957 kilomètres carrés, et une population de 5 370 800 habitants. — Terre-Neuve mesure 110670 kilomètres carrés et possède, y compris le Labrador, 202040 habitants. — Le Honduras britannique, les Petites Antilles (la Barbade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent), les Iles-sous-le-Vent (Antigoa, Anguilla, Dominique, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Vierges) représentent une superficie totale de 213287 kilomètres carrés et une population de 472361 habitants. — La Jamaïque, les îles Caïques, les îles Cayman, les îles Turques, la Trinité, les îles Bahama et les Bermudes réunies fournissent une superficie de 28 679 kilomètres carrés et une population de 971 200 habitants. — La Guyane anglaise et les îles Falkland figurent pour une superficie de 161 000 kilomètres carrés et une population de 290 338 habitants. — La superficie totale des possessions d'Amérique est de 9 501 593 kilomètres carrés et la population de 7 306 739 habitants.



Les possessions d'Océanie représentent une superficie totale de 8089582 kilomètres et une population de 4686619 habitants, ainsi répartis : Australie, 6626275 kilomètres carrés et 3265119 habitants; — Nouvelle-Zélande, 169000 kilomètres carrés et 745000 habitants; — Nouvelle-Guinée, 229 102 kilomètres carrés et 350000 habitants; — îles Salomon, 44000 kilomètres carrés et 190 000 habitants; — îles Fiji, 20837 kilomètres carrés et 126500 habitants; — archipel de Cook, 308 kilomètres carrés et 10000 habitants.

L'empire colonial de l'Angleterre couvre donc une surface totale évaluée à 27 084 603 kilomètres, et son action s'étend sur 309 525 041 sujets appartenant aux races les plus diverses.

Il s'en faut que les Anglais soient unanimes à se féliciter de la puissance et de l'étendue de leur empire colonial. Les uns sont d'avis que le pays ne doit reculer devant aucun sacrifice pour défendre l'intégrité du domaine colonial et acquérir de nouvelles possessions : cette opinion est celle du parti conservateur, et les événements actuels du sud de l'Afrique prouvent jusqu'où peut conduire l'excès du sentiment impérialiste. Les autres, appartenant au parti libéral et radical, estiment que certaines colonies rapportent peu à la mère patrie, que d'autres lui coûtent fort cher en raison des dépenses occasionnées par les travaux publics ou l'entretien des garnisons et des fonctionnaires, et que leur existence est pour l'Angleterre une source de conflits avec les autres nations. Ces derniers ajoutent qu'aussitôt qu'une colonie est assez puissante pour se passer des services de la métropole, son premier souci est de s'affranchir de sa tutelle; ils citent à l'appui de cette opinion l'exemple des États-Unis et du Canada. Turgot n'avait-il pas prédit la sécession des colonies de l'Amérique du Nord lorsqu'il disait : « Les colonies sont comme des » fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à leur maturité. Aussitôt que » l'Amérique pourra se suffire à elle-même, elle fera ce qu'a fait Car- » thage. » On ne peut se défendre de penser à l'Australie en relisant cette prophétie de notre grand économiste.

La question des langues et des races n'est pas sans inquiéter les esprits clairvoyants. L'île Maurice, en dépit de près d'un siècle de possession, n'en reste pas moins l'Ile de France, et la langue française y subsiste toujours. Au Canada, les Canadiens français sont au nombre d'un million et demi, sur une population de 5 millions d'habitants. Aux portes même de la métropole, les Iles Normandes ne conservent-elles pas jalousement le privilège de leur langue d'origine et de leurs usages séculaires? L'emploi de la langue française n'implique dans ces pays aucun rapprochement vers la France; il est uniquement l'indice de l'esprit particulariste qui anime ces colonies, et elles le considèrent comme le palladium de l'indépendance relative dont elles jouissent. Il est à souhaiter pour l'Angleterre que l'esprit particulariste ne se transforme pas un jour en esprit séparatiste. — Dans le sud de l'Afrique la situation est grave, et nul ne pourrait dire ce qui sortira de la lutte de ces deux races européennes qui luttent, l'une pour son indépendance, et l'autre pour le prestige de son pavillon. — L'Inde enfin, malgré les cruels fléaux qui s'abattent sur elle, ne voit pas décroître sa population; la poignée d'An-



LA RADE D'OBAN

glais qui l'habite est submergée dans cette masse de 300 millions d'autochtones. Là, l'Anglais gouverne et domine, il ne colonise pas : le pavillon britannique n'y est représenté que par quelques marchands, des fonctionnaires et des soldats. La langue anglaise reste à l'état de langue officielle, mais, pas plus que les mœurs britanniques, elle n'a pénétré la masse qui reste fidèle à ses usages et à ses idiomes. Peut-on dire en toute sincérité que le pavillon anglais soit à l'abri de toute menace dans ce pays le jour où, soit une attaque venue de l'extérieur, soit même une révolte suscitée à l'intérieur, ameuterait ces masses humaines contre leurs maîtres?

INDUSTRIE ET COMMERCE

C'est à la fin du dix-septième siècle que l'industrie et le commerce britanniques ont pris le rapide essor qui a fait de l'Angleterre la maîtresse du commerce international du monde. C'est en 1694 que se fonde la Banque d'Angleterre, et les bienfaisants effets de cette création ne tardent pas à se faire sentir : le crédit s'établit solidement et les transactions sont facilitées. L'Angleterre est déjà en possession d'une puissante flotte de commerce qui lui assure la prépondérance sur tous les marchés du globe et lui permet de se lancer à la conquête de colonies nouvelles. La poste aux lettres vient apporter son appoint à la facilité des communications. La dette publique perpétuelle est créée, permettant les grandes entreprises de travaux publics. De grands canaux sont creusés pour réunir entre elles les cités de Londres, Oxford, Bristol, Hull et Liverpool. Un réseau de routes très étendu relie entre elles toutes les villes du royaume.

Sous l'influence de ces innovations, le dix-huitième siècle voit se former les associations de capitaux qui faciliteront la réalisation des projets économiques et coloniaux de la nation. Les inventions nouvelles viennent transformer les industries du tissage, suivies bientôt par l'invention de la machine à vapeur. L'exploitation des mines prend une extension considérable.

Enfin le dix-neuvième siècle apporte la création des chemins de fer et toutes les applications de l'électricité. A la fin du siècle, l'industrie s'est comptètement transformée sur les bases de la concentration des capitaux et de la division du travail, et le commerce international, grâce à la navigation à vapeur et aux communications télégraphiques s'exerce dans des conditions exceptionnellement favorables.

Nous laisserons de côté l'examen des nombreuses industries qui ont

déjà été l'objet d'un rapport spécial dans la troisième partie de ce travail; nous nous contenterons d'une étude sommaire de deux grands groupes, les grandes industries métallurgiques et les industries textiles, dans les parties qui n'ont pas été traitées par les rapporteurs de groupes. Puis nous examinerons l'état général du commerce extérieur de l'Angleterre et son régime douanier, et donnerons ensuite quelques renseignements sur le commerce franco-anglais.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES

Les industries métallurgiques du Royaume-Uni, dont les centres principaux sont Birmingham, Sheffield et Leeds, ont traversé depuis quelques années une ère de prospérité. Malgré l'augmentation de la main-d'œuvre et la hausse du charbon et des métaux, les opérations ont donné des résultats très satisfaisants, car les demandes ont sans cesse dépassé les offres, et les cours de vente ont été très rémunérateurs. Ces cours ont subi des majorations de 5 à 20 p. 100 sur certains articles fabriqués; mais l'acheteur, obligé lui-même d'alimenter sa clientèle, a dû subir ces augmentations dont il a été, seul, la victime.

La production britannique du fer en saumon a été, en 1900, de 8900000 tonnes, contre 9305819 tonnes en 1899. Les importations de minerai de fer ont été de 6297873 tonnes en 1900, contre 7054578 tonnes en 1899. — Les fers en saumon importés proviennent des Etats-Unis pour 94282 tonnes, de la Suède pour 66831 tonnes, et des autres pays pour 20038 tonnes.

L'exportation des fers et aciers, qui était en 1899 de 3717180 tonnes valant 702526225 francs, est passée en 1900 à 3545357 tonnes valant 800428925 francs. Ainsi qu'on le voit, la quantité a diminué de 571863 tonnes, alors que la valeur augmentait de 97902700 francs, ce qui indique une majoration de prix d'environ 15 p. 100. — Les fers en saumon sont achetés par l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la France, cette dernière pour 127327 tonnes. — Le fer galvanisé est vendu à l'Australie, la Suède, le Sud-Afrique et la République Argentine. — Les rails en acier ont donné lieu à une exportation de 463960 tonnes, contre 590667 tonnes en 1899. — En raison du faible rendement des mines de Cornouailles, l'importation de l'étain s'est élevée à 33218000 kilogrammes, en augmentation sur l'année 1899. — Les cuivres ont donné lieu à des transactions importantes, malgré l'augmentation du prix du métal : leur importation a été en 1900 de 101453 tonnes valant 29336050 fr., et provenant du Chili, de l'Espagne et du Cap. Les exportations de cuivre

brut se sont élevées à 18011050 kilogrammes, dont 2721300 kilogrammes pour la France, et les exportations de cuivre ouvré à 10620600 kilogrammes. Une grande partie du cuivre ouvré a été employée en Angleterre à la construction des chaudières de navires, des locomotives, à la confection des cartouches ou du matériel électrique.

La fabrication des machines destinées à l'industrie minière subit un ralentissement sensible, en raison de la guerre du Transvaal qui prive cette industrie de ses meilleurs clients. — Par contre, la fabrication des moteurs suit une progression normale, et atteint pour l'exportation le chiffre de 46031000 francs; les machines agricoles, les machines à coudre et les machines-outils suivent également un mouvement d'extension. — Les machines destinées aux industries textiles ont vu leurs exportations tomber en 1900 à 155297950 francs, alors qu'elles avaient atteint 170098700 francs en 1899. Les achats de la France ont passé, de 13515575 francs en 1899, à 19484600 francs en 1900.

La construction du matériel de chemins de fer et de tramways a acquis un développement considérable, et les usines ne parviennent que difficilement à faire face aux commandes : une grande partie de ce matériel est destiné au Royaume-Uni. L'exportation des locomotives a été, en 1900, de 37522725 francs, contre 36684525 francs en 1899 : les principaux clients sont l'Australie, l'Inde et l'Amérique du Sud; la France ne figure que pour 798550 francs. — La valeur des wagons à marchandises exportés est de 30319500 francs en 1899, et de 28175175 francs en 1900, et celle des wagons à voyageurs de 12597325 francs en 1899 et de 17363000 francs en 1900. — Quant à l'industrie des cycles, elle traverse, par suite de la surproduction des dernières années, une crise grave : en deux années, les exportations ont baissé de moitié et les importations de plus de deux tiers.

INDUSTRIES TEXTILES

Nous ne nous étendrons pas sur les industries textiles anglaises dans leurs rapports avec la France, ni sur les importations françaises comparées avec celles des autres pays. Cette question a été traitée avec toute l'ampleur et tous les détails qu'elle comporte dans le rapport sur le groupe D, rédigé par M. J. Mouilbau. Nous nous bornerons à compléter les indications contenues dans ce rapport et dans les tableaux qui l'accompagnent par quelques renseignements généraux concernant l'importation des matières premières, la production et l'exportation du Royaume-Uni.

L'industrie cotonnière, centralisée dans le Lancashire, et principalement à Manchester et Oldham, a eu à subir une crise pénible par suite de la pénurie des cotons des Etats-Unis pendant plusieurs mois de l'année 1900. Une surélévation des cours a jeté la panique parmi les filateurs et les tisseurs de toute la région ; aujourd'hui cette industrie a repris son cours normal. Néanmoins la crise a eu pour résultat de pousser les principales fabriques du Lancashire à former une vaste association. Cette sorte de « trust » se divise en neuf groupes qui comprennent près de trois cents fabriques, et représente un capital actions de près de 500 millions de francs et 250 millions d'obligations. Le but de cette fusion est de se défendre contre les fluctuations des cours de la matière première, d'éviter la concurrence par la vente à vil prix et de diminuer les frais généraux d'exploitation.

Les importations de coton brut représentent pour l'année 1900 une valeur de 1 025 679 525 francs, dont 754 912 825 francs pour les Etats-Unis, et le reste pour l'Egypte et l'Inde.

Les exportations de cotons filés sont descendues en 1900 à 71 809 492 kilogrammes, avec une diminution de deux cinquièmes en deux ans. L'Inde, qui est généralement le plus gros acheteur de filés, a diminué ses achats d'un quart, en raison de la famine, et la Chine de cinq sixièmes en raison de la guerre. Quant à la diminution des achats de l'Allemagne, qui a été d'un tiers en deux années, elle ne fera que s'accentuer dans l'avenir, par suite du récent développement des filatures dans ce pays.

La situation du tissage de coton est moins mauvaise que celle de la filature, et la diminution est moins sensible. L'exportation est passée de 4700 millions de mètres en 1898, à 4 900 millions en 1899 et à 4 600 millions en 1900. Les principaux acheteurs sont l'Inde, la Chine, la Turquie, les Indes néerlandaises, la République Argentine, le Japon ; la France ne vient qu'au dix-huitième rang. — Les dentelles, tulles et broderies, fabriqués dans la région de Nottingham, ont donné lieu en 1900 à une exportation de 66 771 725 francs, en légère augmentation sur les années précédentes.

La production annuelle de laine brute de l'Angleterre est de 68 millions de kilogrammes. Le Royaume-Uni occupe la cinquième place dans la production du monde entier, après l'Australie, la République Argentine, les Etats-Unis et la Russie ; la France vient immédiatement après avec une moyenne de 48 millions de kilogrammes. Quoique la production de l'Angleterre soit relativement considérable, elle ne suffit pas à alimenter les usines locales de filature et de tissage : l'importation des laines brutes a été de 264 millions de kilogrammes en 1900, en dimi-

nution sur les années précédentes. Les pays vendeurs sont l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Inde et la République Argentine; la France n'a fourni que 9 millions de kilogrammes.

Les filés de laine pure ont donné lieu en 1900 à une exportation minime, environ 500000 kilogrammes ; par contre, l'exportation des filés de laines mélangées se chiffre par plus de 25 millions de kilogrammes, en diminution de 10 p. 100 sur l'année 1899. Les principaux acheteurs sont l'Allemagne, la France et les Etats-Unis.

Le tissage de la laine, qui occupe plusieurs villes du Yorkshire, Bradford, Leeds, Halifax et Huddersfield, n'est pas très prospère depuis quelque temps. Néanmoins les exportations sont en augmentation pour les tissus de laine pure, et se maintiennent pour les tissus mélangés. Pour les tissus de laine pure, les exportations de 1900 se sont élevées à environ 46 millions de mètres, représentant une valeur de 147097275 fr.; la part de la France dans ces achats est de 3 millions et demi de mètres, représentant une valeur de 19663300 francs. La France, qui ne vient qu'au quatrième rang pour le métrage, est au premier rang pour la valeur, car elle achète les meilleures qualités. Pour les tissus de laines mélangées, l'exportation est d'environ 90 millions de mètres, représentant 161766000 francs ; la France, qui occupe parmi les pays acheteurs, le second rang, après les Etats-Unis, figure dans ces chiffres pour environ 11 millions de mètres.

Le lin importé en Angleterre vient en grande partie de Russie : ainsi, sur une importation totale de 71588 tonnes en 1899, la Russie figure pour 51321 tonnes. — La filature du lin donne lieu à un mouvement de fabrication important : les filés servent en partie au tissage anglais ; le reste, soit environ 6 millions de kilogrammes, est absorbé par l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, les Etats-Unis et la France. Il y a lieu de remarquer que les achats de l'Allemagne et de la France diminuent de plus en plus, en raison de l'extension des filatures dans ces deux pays. — Les fabriques de tissus de lin de Belfast et du reste de l'Irlande voient baisser leur production, tous les pays acheteurs ayant diminué leurs demandes. En 1900, les exportations sont descendues à 140 millions de mètres, alors qu'elles avaient été de 157 millions de mètres en 1899. La France, qui occupe le quatrième rang, n'a acheté en 1900 que 4882560 mètres, contre 5916600 mètres en 1899.

L'Angleterre tire de l'Inde tout le jute destiné à alimenter ses filatures et ses tissages : l'importation du jute représente pour 1900 une quantité de 458000 tonnes et une valeur de 250509475 francs. — La production des filatures a sensiblement baissé; il en est de même des exportations

de filés qui sont tombées à 17409960 kilogrammes en 1900, après avoir atteint 22340430 kilogrammes en 1898. Le Brésil est actuellement acquéreur de plus de la moitié des filés de jute exportés; les achats de l'Allemagne sont tombés à presque rien. — L'industrie du tissage du jute est encore plus frappée que celle de la filature, car ses meilleurs clients d'autrefois, le Brésil, l'Allemagne et les Etats-Unis, possèdent maintenant un outillage qui leur permet de se passer des métiers anglais. L'exportation, qui était en 1898 de 189955430 mètres, est descendue en 1900 à 156508830 mètres : les achats de la France sont tombés pendant ces deux années de 1710810 mètres, à 403650 mètres.

Quoique la Chine, en raison de la guerre, ait réduit ses envois de moitié, le marché des soies en Angleterre a traversé en 1900 une crise de baisse aiguë qui s'est traduite par des fléchissements de cours de 30 à 40 p. 100. D'autre part la mort de S. M. la reine Victoria, et la guerre du Transvaal, qui a mis en deuil un grand nombre de familles, n'ont pas été sans influence sur la consommation locale des tissus de soie. Les importations de soies sont tombées, de 1020943 kilogrammes en 1899, à 636480 kilogrammes en 1900. — Quant aux filés de soie, leur exportation a baissé d'un quart en 1900, les États-Unis, la France et l'Allemagne ayant respectivement réduit leurs demandes dans la même proportion. — Si la consommation anglaise des tissus de soie est en diminution, il n'en est pas de même de leur exportation, qui, de 4075740 mètres et 37728475 francs en 1899, est passée à 4198231 mètres et 41068250 francs en 1900. La part de la France dans les achats est de 2220635 mètres, soit plus de la moitié du métrage des tissus de soie exportés, et de 18725092 francs. De son côté, la France a vendu au Royaume-Uni 70851800 francs de tissus de soie pendant l'année 1900. — L'Angleterre produit relativement peu de rubans de soie et de satin, étant tributaire de la France et de la Suisse pour ces articles; néanmoins l'exportation des rubans de soie atteint encore le chiffre de 1387200 francs.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ANGLETERRE

(Résumé)

Des statistiques publiées par le *Board of Trade*, il résulte que le mouvement général des importations et des exportations s'est élevé pour l'année 1900 à 877448917 livres, soit 21936222925 francs, dont 523075163 livres, ou 13076879075 francs pour l'importation, et 354373754 livres ou 8859343850 francs pour l'importation.

Sur ces derniers chiffres, les exportations proprement dites de produits anglais ne figurent que pour 291 191 966 livres ou 7 279 799 900 fr.; le reste, soit 63 181 758 livres ou 1 579 543 950 francs, représente des réexportations de produits étrangers ou coloniaux.

Au point de vue de la destination, les marchandises exportées ou réexportées se divisent ainsi : 252 349 700 livres ou 6 307 732 500 francs pour les pays étrangers, et 102 024 054 livres ou 2 550 601 350 francs pour les colonies britanniques et les pays de protectorat.

Quant aux importations, elles sont représentées par 413 544 528 livres ou 10 338 613 200 francs pour les provenances des pays étrangers, et par 109 530 635 livres ou 2 738 265 875 francs pour les colonies britanniques et les pays de protectorat.

La comparaison de l'année 1900 avec les années précédentes donne les résultats suivants, en millions de francs :

Années.	Importations.	Exportations.	Total.	Excédent des importations.
1890	10.517	6.587	17.104	3.930
1891	10.885	6.180	17.065	4.705
1892	10.595	5.677	16.272	4.917
1893	10.117	5.452	15.569	4.665
1894	10.207	5.395	15.602	4.812
1895	10.417	5.645	16.062	4.772
1896	10.045	5.998	16.043	5.047
1897	11.281	5.858	17.139	5.422
1898	11.764	7.350	19.114	4.414
1899	12.126	8.139	20.265	3.987
1900	13.077	8.859	21.936	4.218

Comme on peut en juger par ces chiffres, le mouvement des importations s'est développé d'une façon normale et régulière; quant aux exportations, l'augmentation considérable qui s'est produite pendant les trois dernières années est imputée en grande partie à la hausse du charbon. Du reste, en général, l'augmentation du mouvement est plus apparente que réelle : elle tient à l'élevation du prix de certaines denrées comme le charbon, le coton brut, les divers métaux.

Ainsi les importations de coton brut ont augmenté de 106 p. 100 en valeur et de 64 p. 100 seulement en quantité; le cuivre, tout en augmentant de 24 p. 100 en valeur, a diminué de 34 p. 100 en quantité ; l'augmentation des charbons, qui n'est que de 3 p. 100 en quantité, atteint 36 p. 100 en valeur pour l'exportation; enfin les fils de coton, dont l'importation a diminué de 18 p. 100, ont augmenté de 3 p. 100 en valeur.

Voici comment se décomposent, par nature de marchandises, les importations et exportations de la Grande-Bretagne pour l'année 1900.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE

DÉSIGNATION	Année 1900	Comparaison avec 1899
	Livres sterl.	Livres sterl.
Animaux vivants	9.614.637	+ 99.632
Articles d'alimentation : Exempts	178.513.847	+ 9.372.349
— Taxés	27.242.421	+ 1.252.014
Tabacs	4.816.399	— 694.161
Métaux	33.186.303	+ 4.881.853
Produits chimiques, couleurs	5.559.087	— 209.337
Huiles	11.046.595	+ 1.356.019
Matières premières textiles	77.494.911	+ 11.523.449
Matières premières autres	65.054.423	+ 8.277.124
Objets fabriqués	93.216.298	+ 1.905.811
Divers	16.768.990	+ 852.625
Colis postaux	1.119.625	— 19.875
Totaux	523.633.536	+ { 38.597.503 = 7,9 %

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE

DÉSIGNATION	Année 1900	Comparaison avec 1899
	Livres sterl.	Livres sterl.
Animaux vivants	903.945	— 98.535
Articles d'alimentation	13.612.364	+ 1.046.224
Matières premières	41.862.269	+ 15.292.762
Fils et tissus	102.230.963	+ 2.787.944
Métaux et ouvrages en métal (sauf les machines)	45.422.986	+ 5.115.907
Machines	19.621.557	— 31.559
Vaisseaux neufs non enregistrés comme anglais	8.608.153	— 588.486
Confections	10.400.349	+ 840.525
Produits chimiques et pharmaceutiques	9.271.510	+ 416.697
Divers	36.565.410	+ 1.693.159
Colis postaux	2.951.800	+ 484.457
Total des produits anglais	291.451.306	+ { 26.959.095 = 10.2 %
Transit	63.099.288	— { 1.943.159 = 2.9 %
Transit et exportation	354.550.594	+ { 25.015.936 = 7,4 %

On se rendra compte des fluctuations de l'importation et de l'exportation de certaines marchandises, en consultant le tableau suivant, dont nous empruntons les éléments aux *Statistical Abstract for the Foreign Countries :*

TABLEAU DES IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI

Commerce général.

	Années	Valeur en livres sterlings.	Pour cent
Animaux vivants	1893	6.352.000	1.6
	1894	9.090.000	2.2
	1895	8.966.000	2.1
	1896	10.439.000	2.4
	1897	11.380.000	2.5
	1898	10.386.000	2.2
	1899	9.515.000	2.0
	1900	9.614.637	2.0
Produits alimentaires, solides et liquides	1893	172.543.000	42.6
	1894	167.208.000	40.9
	1895	168.655.000	40.5
	1896	176.920.000	40.1
	1897	182.308.000	40.4
	1898	197.618.000	42.0
	1899	200.642.000	41.4
	1900	210.572.667	40.3
Tabacs. — Matières premières pour industries textiles	1893	68.007.000	16.8
	1894	70.626.000	17.3
	1895	70.770.000	17.0
	1896	74.757.000	16.9
	1897	70 066.000	15.6
	1898	71.269.000	15.2
	1899	65.972.000	13.6
	1900	77.494.911	14.0
Matières premières pour industries diverses	1893	40.989.000	10.1
	1894	43.091.000	10.6
	1895	44.025.000	10.6
	1896	47.242.000	10.7
	1897	52.095.000	11.5
	1898	52.226.000	11.1
	1899	56.777.000	11.7
	1900	65.054.423	12.0
Métaux	1893	20.630.000	5.1
	1894	19.051.000	4.7
	1895	18.656.000	4.5
	1896	20.492.000	4.6
	1897	21.277.000	4.7
	1898	21.852.000	4.6
	1899	28.304.000	5.8
	1900	33.186.303	6.0

TABLEAU DES IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI

Commerce général. (*Suite.*)

	Années	Valeur en livres sterlings	Pour cent
Produits chimiques, couleurs, teintures	1893	6.335.000	1.6
	1894	6.320.000	1.5
	1895	6.559.000	1.6
	1896	6.777.000	1.5
	1897	5.999.000	1.3
	1898	5.484.000	1.2
	1899	5.768.000	1.2
	1900	5.559.087	1.0
Huiles végétales et minérales	1893	7.401.000	1.8
	1894	7.505.000	1.8
	1895	8.112.000	1.9
	1896	8.459.000	1.9
	1897	7.625.000	1.7
	1898	8.356.000	1.8
	1899	9.691.000	2.0
	1900	11.046.595	2.0
Objets fabriqués	1893	65.854.006	16.3
	1894	68.925.000	16.9
	1895	75.601.000	18.1
	1896	81.380.000	18.4
	1897	85.134.000	18.9
	1898	87.077.000	18.5
	1899	91.311.000	18.8
	1900	93.216.298	19.0
Articles divers et colis postaux	1893	16.577.000	4.1
	1894	16.529.000	4.1
	1895	15.346.000	3.7
	1896	15.343.000	3.5
	1897	15.145.000	3.4
	1898	16.111.000	3.4
	1899	17.056.000	3.5
	1900	17.888.615	3.7
Total des importations (commerce général)	1893	404.688.000	—
	1894	408.345.000	—
	1895	416.690.000	—
	1896	441.809.000	—
	1897	451.029.000	—
	1898	470.379.000	—
	1899	485.036.000	—
	1900	523.633.486	—

TABLEAU DES EXPORTATIONS DU ROYAUME-UNI

Commerce spécial.

	Années	Valeur en livres sterlings	Pour cent
Animaux vivants	1893	630.000	0.3
	1894	666.000	0.3
	1895	793.000	0.3
	1896	942.000	0.4
	1897	1.132.000	0.5
	1898	1.104.000	0.4
	1899	1.002.000	0.4
	1900	903.945	0.3
Produits alimentaires, solides et liquides	1893	10.619.000	4.9
	1894	10.700.000	5.0
	1895	11.062.000	4.9
	1896	11.684.000	4.9
	1897	12.130.000	5.2
	1898	12.104.000	5.2
	1899	12.566.000	4.8
	1900	13.612.364	5.1
Matières premières, bois et charbons	1893	17.035.000	7.8
	1894	19.811.000	9.2
	1895	18.299.000	8.1
	1896	17.687.000	7.4
	1897	20.134.000	8.6
	1898	21.077.000	9.0
	1899	26.570.000	10.0
	1900	41.862.269	14.1
Fils et tissus	1893	96.554.000	44.3
	1894	96.025.000	44.5
	1895	101.377.000	44.9
	1896	105.330.000	43.8
	1897	96.578.000	41.2
	1898	94.508.000	40.5
	1899	99.443.000	37.6
	1900	102.230.963	38.2
Métaux et objets en métal (excepté les machines)	1893	30.837.000	14.1
	1894	27.979.000	13.0
	1895	28.887.000	12.8
	1896	33.549.000	14.0
	1897	34.472.000	14.7
	1898	32.747.000	14.0
	1899	40.307.000	15.2
	1900	45.422.986	15.3

TABLEAU DES EXPORTATIONS DU ROYAUME-UNI

Commerce spécial. (*Suite.*)

	Années	Valeur en livres sterlings	Pour cent
Machines	1893	13.918.000	6.4
	1894	14.205.000	6.6
	1895	15.151.000	6.7
	1896	17.014.000	7 1
	1897	16.256.000	7.0
	1898	18.390.000	8.0
	1899	19.653.000	7.4
	1900	19.621.557	7.0
Confections	1893	9.549.000	4.4
	1894	8.737.000	4.0
	1895	9.307.000	4.1
	1896	10.474.000	4.3
	1897	9.874.000	4.2
	1898	9.577.000	4.1
	1899	9.560.000	3.6
	1900	10.400.349	4.0
Produits chimiques et pharmaceutiques	1893	8.680.000	3.9
	1894	8.471.000	3.9
	1895	8.289.000	3.7
	1896	8.243.000	3.4
	1897	8.699.000	3.7
	1898	8.389.000	3.6
	1899	8.855.000	3.4
	1900	9.271.510	3.0
Articles divers et colis postaux	1893	30.273.000	13.9
	1894	29.230.000	13.5
	1895	32.725.000	14.5
	1896	35.223.000	14.7
	1897	34.945.000	14.9
	1898	35.463.000	15.2
	1899	46.536.000	17.6
	1900	39.517.210	13.0
Total des exportations (commerce spécial)	1893	218.095.000	—
	1894	215.824.000	—
	1895	225.890.000	—
	1896	240.146.000	—
	1897	234.220.000	—
	1898	233.359.000	—
	1899	264.492.000	—
	1900	291.191.966	—

RÉGIME DOUANIER

L'une des causes de la prospérité commerciale de l'Angleterre est l'absence d'entraves apportées par la douane à l'entrée et à la libre circulation des marchandises à travers le Royaume. Mais il s'en faut que le principe de libre-échange ait toujours hanté l'esprit du peuple anglais. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les idées de monopole furent les seules ayant cours en Angleterre, et les premières prohibitions ne furent levées que dans le traité de 1786 avec la France.

La transformation des idées ne s'opéra qu'au début du dix-neuvième siècle, et la doctrine libre-échangiste ne reçut une consécration officielle qu'en 1820. A cette époque, les marchands de Londres présentèrent au Parlement une pétition signalant les résultats déplorables de l'application de droits prohibitifs ou protecteurs. La Chambre de commerce d'Edimbourg insista dans le même sens, et la Chambre des Communes se laissa gagner à cette cause. De 1822 à 1830, le Parlement édicta une série de lois et règlements très libéraux. On vit tomber le privilège exclusif établi par les lois de navigation au profit du commerce anglais; l'interdiction de l'exportation de la laine et des machines disparut; la défense d'embaucher des ouvriers pour l'étranger fut levée; et, depuis, toutes les barrières et toutes les entraves furent successivement supprimées.



Le régime douanier actuel est très libéral. La plupart des marchandises entrent en franchise; sont seuls frappés de droits les vins, les spiritueux, les bières, les thés, les cafés, les cartes à jouer, les tabacs, certains produits chimiques, et enfin tous les produits dans la fabrication desquels il entre de l'alcool, tels que confiseries, conserves et savons.

Néanmoins il paraît peu probable que la situation se maintienne longtemps aussi favorable aux importations, car il souffle depuis quelque temps en Angleterre un vent de protection, et d'autre part le gouverne-

ment, pour satisfaire à de grosses dépenses imprévues telles que la guerre du Transvaal et la campagne de Chine, a déjà employé des expédients financiers d'un mauvais augure pour l'avenir. Déjà le Parlement, sur la proposition du chancelier de l'Echiquier, a créé des surtaxes temporaires de 6 pence par gallon sur les alcools, de 4 pence par livre sur les tabacs, de 6 pence par livre sur les cigares, de 2 pence par livre sur les thés, et de 1 shilling par barrique sur les bières. L'effet de ces surtaxes s'est traduit par une majoration de $0^{fr},89$ à $3^{fr},05$ par hectolitre, selon les qualités, sur les bières ; — de $14^{fr},39$ par hectolitre d'alcool pur ; — de $37^{fr},16$ par hectolitre pour les liqueurs ; — de $0^{fr},45$ par kilogramme pour les thés ; — de $0^{fr},95$ par kilogramme pour les tabacs ; — de $1^{fr},35$ par kilogramme pour les cigares ; etc.

Ces taxes temporaires, mises en application le 6 mars 1900, ont été supprimées le 1er août 1901. Actuellement, le tarif appliqué est celui qui a été mis en vigueur le 1er juillet 1899.

L'Angleterre, en ne taxant exceptionnellement que quelques denrées qui sont plutôt des articles de consommation directe que des matières pour l'industrie, s'est placée dans la situation d'une sorte de vaste port franc, et a su ainsi attirer à elle la majeure partie du trafic international. Sa vie commerciale est donc intimement liée au principe du libre-échange : l'établissement de droits prohibitifs serait funeste à ses intérêts véritables et ne manquerait pas de lui attirer de terribles représailles de la part des autres nations.

TARIF DES DOUANES ANGLAISES

EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er JUILLET 1899

(Les articles non énumérés entrent en franchise.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Bières et préparations fermentées dont le moût avait, avant la fermentation, une densité spécifique de.................. { 1215 degrés au plus.	hectolitre.	21,40
{ plus de 1215 degrés.	—	25,09
— de toute autre espèce, dont le moût avait, avant la fermentation, une densité spécifique de 1055 degrés....	—	5,22
Bromure d'éthyle..	kilogr.	2.75
Cacao : brut.. ..	100 kilogr.	0,29
— Pellicules..	kilogr.	4,46
— ou chocolats moulus, préparés ou autrement préparés.......	—	0,58
— ou chocolats dans la fabrication desquels il a été employé de l'alcool, en plus du droit ci-dessus, droit additionnel de	—	0,118
Café : séché au four, torréfié ou moulu..........................	—	0,58
— vert...	100 kilogr.	31,25
Cartes à jouer...	douz. de jeux.	4,68
Chicorée : verte ou séchée au four..........................	100 kilogr.	32,61
— torréfiée ou moulue..................................	kilogr.	0,58
— ainsi que toutes autres substances végétales et café, torréfiés et moulus, mélangés..........	—	0,458
Chloralhydrate..	—	3,45
Chloroforme..	—	8,51
Chlorure d'éthyle..	hectolitre.	412,10
Collodion..	—	687,50
Confiseries dans la fabrication desquelles il a été employé de l'alcool, en plus des droits ordinaires, droit additionnel de..............	kilogr.	0,114
Ether : acétique......	—	5,06
— sulfurique.	hectolitre.	719,90
— butyrique.	—	412,10
Fruits secs : raisin de Corinthe...............	100 kilogr.	4,46
— figues et gâteaux de figues, prunes non conservées dans du sucre, pruneaux et raisins............................	—	15,62
Iodure d'éthyle..	hectolitre.	373,70
Savon transparent dans la fabrication duquel il a été employé de l'alcool.	kilogr.	0,87
Spiritueux : de toute sorte (autres que parfumés) y compris le naphte, ou l'alcool méthylique purifié et préparations contenant des spiritueux..	hect. d'al. pur.	296,81
— parfumés..	—	474,61
— liqueurs, cordiaux ou autres préparations contenant des spiritueux importés en bouteilles et dont la force, d'après la déclaration, ne doit pas être vérifiée.......	hectolitre.	412.10
— parfumés ou non, importés en bouteilles, droit additionnel de	—	27,33
— méthylés à l'entrepôt.....................................	—	9,17
Tabac : non manufacturé, contenant { 10 p. 100, ou plus, d'humidité.	kilogr.	6,76
{ moins de 10 p. 100 d'humidité.	—	8 28
— manufacturé : cigares......................................	—	13,80
— — Cavendish ou tête de nègre (tabac en tablettes).	—	10,56
— — autre tabac et Cavendish, manufacturés à l'entrepôt....................................	—	9,33
— — à priser, contenant.... { 13 p. 100, ou plus, d'humidité.	—	8,74
{ moins de 13 p. 100 d'humidité.	—	10,56
Thé..	—	0,92
Vins non mousseux :		
— en fûts : jusqu'à 30 degrés d'esprit de preuve(1).............	hectolitre.	33,73
— — au-dessus de 30 degrés, mais non au-dessus de 42 degrés.	—	81,91
— — et pour chaque degré ou fraction de degré au-dessus de 42 degrés, un droit additionnel de.............	—	6,86
— en bouteilles : quelle que soit leur force alcoolique, droit additionnel de..	—	27,33
Vins mousseux...	Mêmes droits que ci-dessus pour les vins en bouteilles, suivant la teneur alcoolique, plus une taxe additionnelle de 64fr,80 par hectolitre.	

(1) L'esprit de preuve — 57°,47 de l'alcoomètre centésimal.

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

Nous avons donné plus haut la répartition, par catégories de marchandises, des importations et des exportations du Royaume-Uni. Nous allons examiner maintenant quelles places occupent respectivement la France dans le commerce extérieur anglais, et l'Angleterre dans le commerce général de la France.

D'après les chiffres publiés par le *Statistical Office*, le mouvement des importations dans le Royaume-Uni ressort ainsi pour les cinq dernières années :

	1900	1899	1898	1897	1896
	Livres st.	Livres st.	Livres st.	Livres st.	Livres st.
Pays étrangers.	413.544.528	378.206.288	370.921.685	357.001.186	348.600.875
Colonies angl.	109.530.635	106 829.295	99 623.017	94.027.774	93.208.029
Total...	523.075.163	485.035.583	470.544.702	451.028.960	441.808.904

Le total des importations a donc augmenté en cinq années de 81 266 259 livres sterling ou 2 031 646 475 francs.

Les importations se répartissent ainsi par pays de provenance :

Pays étrangers	1900	1899	1898
	Livres st.	Livres st.	Livres st.
États-Unis	138.789.000	120.081.188	126.062.155
France	53.618.656	53.000.788	51.396.793
Hollande	31.381.023	30.473.489	28.532.904
Allemagne	31.161.000	30.123.058	28.534.159
Belgique	23.502.603	22.861.967	21.534.313
Russie	21.983.952	18.711.168	19.489.514
Turquie et Egypte	18.353.485	16.176.582	14.042.160
Suède et Norvège	16.391.068	15.354.132	14.723.431
Espagne	15.882.346	14.572.954	13.188.258
Danemark	13.187.751	12 432 977	11.703.384
Colonies anglaises			
Inde	40.337.000	38.686.000	36.260.000
Australasie	35.484.421	38.328.000	28.850.000
Canada	22.240.325	20.206.000	20.404.000
Afrique du Sud	3.937.497	6.077.000	6.206.000
Afrique occidentale	2.138.000	2.430.000	2.353.000
Antilles britanniques	1.671.000	1.517.000	1.283.000
Hong-Kong	1.066.048	883.000	727.000
Afrique orientale	547.000	517.000	470.000
Autres possessions	2.950.000	3.185.000	3.070.000

Ainsi qu'on peut le constater par ce tableau, la France occupe le second rang ; elle est primée par les États-Unis, mais bat tous les autres pays d'Europe. Il y a lieu de remarquer en 1899, une augmentation

pour la France de 1603995 livres, soit plus de quarante millions de francs, sur l'année précédente, alors que les États-Unis ont subi une diminution de 5980967 livres, soit cent cinquante millions de francs. Mais l'année suivante, les États-Unis reprennent l'avantage avec une avance de 18680000 livres, soit quatre cent soixante-six millions de francs, tandis que la France subit une perte de 626000 livres, soit 16650000 fr.

En 1899, la France occupe le premier rang pour les articles suivants : — Soieries, 12634704 livres, contre 2066170 à la Belgique et 2041163 à la Hollande; — lainages, 7697976 livres contre 2856577 à la Hollande, 1903743 à la Belgique, et 1715467 à l'Allemagne; — dentelles, 909917 livres contre 332248 à la Hollande, et 136848 à la Belgique ; — peaux et fourrures, 902134 livres contre 531394 aux États-Unis, 475608 à la Chine, 419450 à la Hollande, 407644 à la Belgique, 406326 à l'Allemagne, et 343028 à la Russie; — fleurs artificielles et plumes, 997374 livres contre 876060 au Cap, et 259980 à la Hollande; — montres et pendules, 971382 livres contre 880404 à la Belgique; — légumes frais, 1117990 livres, contre 1059812 aux Iles Normandes, 749951 à l'Espagne et aux Canaries et 449032 à la Hollande; — vins, 2963757 livres contre 1181781 au Portugal et 773138 à l'Espagne ; — Cognac, 1090577 livres.

Il semblerait que pour certaines denrées comme les œufs, le beurre et les fruits, la France, en raison de sa proximité et des facilités de communication, doive battre tous ses concurrents. Il n'en est rien cependant : la fourniture des beurres tend de plus en plus à être accaparée par le Danemark qui livre à l'Angleterre 7553436 livres, alors que la France n'en fournit que 1908848, la Hollande 1417641, la Suède 1246137; — pour les œufs, le décompte s'établit ainsi : Russie, 1183031 livres, Allemagne, 966641, France, 867875, Danemark, 808543, Belgique, 759250; — enfin l'Espagne tient la corde pour les fruits, avec 3486034 livres, laissant à la France 1154565 livres, à la Turquie, 1058606, à la Grèce, 1053282, aux États-Unis, 1024486, à l'Italie, 671929.

Pour les cuirs bruts et ouvrés, la France, avec 2054379 livres, vient après les États-Unis, qui figurent pour 3533378 livres; — pour les fers, aciers et cuivres, la France ne tient que le septième rang, avec 754552 livres, alors que les États-Unis fournissent pour 6455008 livres, la Belgique, 1406426, la Hollande, 1300968, l'Allemagne, 1284922, l'Espagne, 1276297, la Suède et la Norvège, 1261316; — la seconde place est réservée à la France pour les sucres raffinés, avec 1946915 livres, tandis que l'Allemagne en fournit 7359141, et pour les sucres bruts, avec 1132794 livres, alors que l'Allemagne en livre 2544712; —

les importations françaises de bois sont de 835000 livres, et celles de farines de 275000.

Les exportations du Royaume-Uni, à destination de l'étranger et des colonies britanniques, se chiffrent ainsi pour les cinq dernières années :

	1900	1899	1898	1897	1896
	Livres st.	Livres st.	Livres st.	Livres st.	Livres st.
Pays étrangers.	252.349.700	235.285.062	203.903.252	207.209.749	205.729.213
Colonies angl.	102.024.054	94.249.596	90.110.736	86.964.369	90.650.001
Total...	354.373.754	329.534.658	294.013.988	294.174.118	296.379.214

Le total des exportations a donc augmenté en cinq années de 57994540 livres sterling ou 1449863500 francs.

Les pays destinataires sont les suivants :

Pays étrangers	1900	1899	1898
	Livres st.	Livres st.	Livres st.
Allemagne	38.542.790	37.978.257	33.331.701
Etats-Unis	37.343.955	34.975.472	28.534.477
France	25.877.453	22.277.012	20.513.958
Russie	16.360.475	16.138.580	14.187.208
Belgique	14.846.307	14.586.549	13.850.902
Hollande	14.931.090	14.044.468	13.046.026
Turquie et Egypte	11.591.479	10.906.657	11.318.557
Suède et Norvège	10.406.205	9.904.696	8.504.721
Japon	9.933.925	8.251.991	5.062.150
Italie	9.444.498	7.725.984	6.284.965
Chine	5.634.313	7.136.706	5.099.497
Colonies anglaises			
Inde	30.966.938	31.967.811	30.362.934
Australasie	29.477.428	24.766.552	23.430.006
Le Cap et Natal	13.992.132	12.209.280	13.147.665
Canada	8.858.789	8.770.251	7.541.103

La France occupe le troisième rang des pays étrangers, après l'Allemagne et les Etats-Unis. L'augmentation de ses achats d'une année à l'autre est de 1763054 livres, soit plus de 44 millions de francs. Comme cliente de l'Angleterre, elle n'occupe le premier rang que pour les charbons dont elle consomme 3303000 livres, alors que l'Italie en absorbe 2727000, l'Allemagne 2321000, la Suède et la Norvège 2221000, et la Russie 1744000; — pour la laine et ses produits, elle est au troisième rang avec 2031713 livres, alors que l'Allemagne en achète pour 6435503, et l'Australasie pour 2107017; — pour les machines, elle tient la quatrième place, avec 1376204, primée par la Russie avec 3584667, l'Inde, avec 2631324, et l'Allemagne, avec 2188323.

Les chiffres indiqués ci-dessus sont ceux publiés par le *Board of Trade*. Ils diffèrent sensiblement de ceux fournis par l'administration des douanes françaises, dont nous donnons ci-après le tableau d'ensemble. Nous n'avons pas cherché à établir entre les deux documents un rapprochement impossible, étant donnée la divergence des sources d'information. Nous avons cru devoir reproduire *in-extenso* le tableau de l'administration des douanes, afin d'éviter au lecteur curieux de se renseigner sur certains articles des recherches en dehors du présent travail. Il y a lieu de noter que les chiffres indiqués pour l'année 1900 sont les chiffres provisoires, les seuls parus au moment où nous mettons sous presse.

IMPORTATIONS D'ANGLETERRE EN FRANCE

(**Commerce spécial.**) **ANNÉES 1900 ET 1899.**

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS		VALEURS	
		1900 chiffres provisoires.	1899	1900 chiffres provisoires.	1899
				francs.	francs.
Houille crue	Quint.mét.	75.409.000	59.250.803	55.343.000	122.056.654
Laines et déchets de laine	Kilogr.	18.044.800	32.933.584	134.650.000	61.927.760
Tissus, passementerie et rubanerie de laine	—	3.169.600	2.908.700	29.406.000	26.666.768
Machines et mécaniques	—	33.206.300	26.519.317	38.791.000	31.866.866
Produits chimiques	—	82.779.300	115.803.265	21.301.000	24.592.408
Bâtiments de mer	Tonneau de jauge brute	43.091	58.466	11.571.000	15.640.290
Jute en brins, treillé ou peigné	Kilogr.	52.785.500	41.670.031	23.753.000	18.752.639
Tissus, passementerie et rubanerie de coton	—	2.617.100	2.403.509	13.786.000	13.397.525
Peaux préparées	—	2.551.000	2.594.455	12.599.000	12.658.792
Fils de coton	—	1.886.900	1.608.619	6.297.000	5.303.078
Fils de poils de chèvre	—	666.400	792 027	5.034.000	5.981.427
Bitume et goudron minéral	—	151.382.400	143.469.135	7.445.000	6.994.274
Plumes de parure	—	250.500	273.618	21.505.000	24.872 668
Tissus, passementerie et rubanerie de soie et de bourre de soie	—	157.000	170.636	10.676.000	12.262.148
Peaux et pelleteries brutes	—	2 375.600	2.094.620	7.924.000	6.007.777
Fils de laine	—	1.304.700	1.377.675	7.906.000	8.366.561
Carrosserie	—	209.800	164.143	1.640.000	1.677.030
Cuivre (métal et minerai)	—	4.083.800	9.121.839	7.313.000	16.368.963
Tissus, passementerie et rubanerie de lin et de chanvre	—	2.851.100	2.359 695	8.547.000	8.756.788
Outils et ouvrages en métaux	—	9.322.400	7.135.912	8.558.000	7.375.477
Ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha	—	835.700	692.665	10.131.000	8.769.057
Chevaux	Tête.	2.486	4.220	2.641.000	4.507.100
Coton en laine	Kilogr.	5.343.200	7.089.472	4.007.000	5.317.104
Papier, carton, livres et gravures	—	4.852.000	4.422.914	6.700.000	5.699.502
Poteries, verres et cristaux	—	31.640.500	28.655.525	8.471.000	8.554.924
Fils de lin ou de chanvre	—	748.600	670.669	4.382.000	3.931.597
A reporter	....	....	....	470.377.000	468.304.877

IMPORTATIONS D'ANGLETERRE EN FRANCE

(**Commerce spécial.** *Suite.*) ANNÉES **1900** ET **1899**.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS		VALEURS	
		1900 chiffres provisoires.	1899	1900 chiffres provisoires.	1899
				francs.	francs.
Reports				470.377.000	468.304.877
Viandes fraîches et salées	—	2.869.300	3.061.188	4.772.000	4.894.147
Fonte, fer et acier	—	143.781 600	84.790.216	22.841.000	14.342.979
Ouvrages en peau ou en cuir et pelleteries préparées ou ouvrées	--	469.600	415.784	6.251.000	5.864.833
Objets de collection hors de commerce	—	101.400	113.494	3.361.000	3.497.297
Poissons	—	1 538.200	1.298.404	2.503.000	1.968.428
Pierres et terres servant aux arts et métiers	—	49.797.900	53.867.004	1.809.000	2.029.221
Nacre de perles	—	1.073.000	1.811.440	3.440.000	5.821.049
Tresses ou nattes de paille, d'écorce ou de sparte	—	738.800	524.979	5.472.000	3.903.504
Tissus d'alpaga, de poils et de crin	—	341.800	244.994	4.445.000	3.120.334
Graisses autres que celles de poisson	—	3.651.500	4.418.961	2.216.000	2.698.596
Caoutchouc et gutta-percha bruts ou refondus en masse	—	1.043.300	918.900	8.722.000	7.685.424
Vêtements et pièces de lingerie cousues	--	104.900	94.883	1.704.000	1.690.773
Perles fines	Gramme.	117.800	91.380	1.001.000	776.730
Soies et bourre de soie	Kilogr.	145.700	143.863	1.374.000	1.740.223
Huiles fixes pures	—	4.317.900			
Phormium tenax abaca et autres végétaux filamenteux,			3.068.014	1.679.000	1.200.450
non dénommés	-	4 193.700	5.419.517	2.728.000	5.419.517
Sirops, bonbons, confitures, fruits confits au sucre et biscuits sucrés	—	1.062.900	1.016.471	1.426.000	1.372.128
Etain brut	—	822.700	726.250	2.033.000	2.324.000
Or et platine, y compris le minerai	Gramme.	1.260.300	3.917.735	3.429.000	3.231.076
Cornes de bétail, brutes	Kilogr.	1.136.400	1.173.405	1.023.000	1.055.793
Meubles et ouvrages en bois.	—	1.154.400	1.088.481	1.568.000	1.558.676
Musc	Gramme.	22.900	202.300	40.000	354.025
Couleurs	Kilogr.	1.134.700	1.245.201	1.514.000	1.449.615
Chapeaux de feutre, de laine, et de soie	Pièce.	568.600	459.270	2.293.000	1.876.460
Dents d'éléphants	Kilogr.	41.800	39.581	982.000	930.153
Tourteaux de graines oléagineuses	—	5.674.900	6.241.377	851.000	936.207
Drilles	—	17.480.200	10.976.553	4.230.000	2.671.631
Espèces médicinales	—	507.200	428.015	1.151.000	1.004.190
Tissus de jute	—	323 200	439.489	362.000	506.067
Graines à ensemencer	—	2.014.800	1.150.174	2.417.000	1.379.573
Café	—	756.300	799.574	832.000	879.531
Engrais	—	7.254.200	4.331.484	757.000	431.364
Fils de bourre de soie	—	36.700	60.324	716.000	1.176.318
Plomb	—	3.026.400	3.054.683	1.389.000	1.256.255
Bismuth	—	26.500	34.168	530.000	683.360
Nickel					
Chapeaux de paille et d'é-	—	41.500	41.688	119.000	123.880
corce	—	12.400	8.556	307.000	235.004
Autres articles	....	....	....	37.964.000	30.472.911
Total	....	....	....	609.228.000	590.866.599

EXPORTATIONS DE FRANCE EN ANGLETERRE

Commerce spécial.

ANNÉES 1900 ET 1899

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS 1900 chiffres provisoires.	QUANTITÉS 1899	VALEURS 1900 chiffres provisoires.	VALEURS 1899
				francs.	francs.
Tissus, passementerie et rubanerie de laine	Kilogr.	11.797.900	14.939 011	98.446.000	129.919.871
Tissus, passementerie et rubanerie de soie et de bourre de soie	—	1.928.400	2.127 403	117.040.000	134.307.336
Vins	Hectol.	265.125	306.156	58.570.000	64.406.895
Beurres frais et salé	Kilogr.	18.574.400	20.288.775	48.786.000	51.546.190
Modes et fleurs artificielles	Franc.	»	»	97.464.000	80.745.919
Ouvrages en peau et en cuir	Kilogr.	858.900	843.955	31.184.000	36.935.093
Peaux préparées	—	3.550.700	4.034.938	42.555.000	53.143.900
Laines et déchets de laine	—	10.647.600	11.260.613	34.595.000	37.774.787
Sucres bruts	Tonne.	555.328	195.823	106.849.000	54.918.252
Bois communs	—	788.265	735.182	25.136.000	23.772.592
Bimbeloterie	Kilogr.	3.585.700	3.663.617	26.548.000	27.141.933
Eaux-de-vie	Hectol.	90.095	84.923	23.017.000	22.443.433
Sucres raffinés	Tonne.	90.703	61.115	27.876.000	18.814.140
Œufs de volaille et de gibier	Kilogr.	12.343.400	12.183.691	13.578.000	13.399.623
Légumes verts, salés, confits ou conservés	—	34.272.600	38.185.035	10.487.000	11.603.592
Fils de toute sorte	—	10.666.800	7.306.003	30.573.000	26.214.543
Plumes de parure	—	347.000	577.081	21.312.000	35.044.080
Vêtements et lingerie	—	726.400	651.567	45.926.000	41.877.410
Cuivre	—	10.239.500	7.693.270	35.370.000	28.639.642
Produits chimiques	—	28.611.300	32.770.098	12.483.000	13.403.279
Peaux et pelleteries brutes	—	6.841.100	8.201.111	18.215.000	22.399.930
Fruits de table	—	67.851.200	44.968.529	23.172.000	13.961.074
Huiles fixes, pures et volatiles	—	6.889.700	10 625.690	8.448.000	9.200.776
Tabletterie, éventails, brosserie et boutons	—	1.940.400	1.799.113	19.971.000	20.105.650
Poteries, verres et cristaux	—	45.153.600	44.930.230	18.196.000	17.817.648
Drilles	—	16.628.100	17.077.316	9.205.000	9.393.066
Fourrages	—	55.975.400	74.986.993	8.172.000	10.948.101
Tissus, passementerie et rubanerie de coton	—	2.165.000	2.054.105	16.686.000	19.294.990
Cartons, papiers, livres et gravures	—	4.267.300	3.990.402	8.794.000	8.145.866
Graines à ensemencer (y compris celles de jarosse, de betterave, de luzerne et de trèfle)	—	3.201.200	4.276.428	3.839.000	5.138.611
Ouvrages en métaux	—	4.363 000	3.824.190	11.324.000	9.311.626
Armes, poudres et munitions	—	590.200	62.253	2.308.000	192.103
Soies et bourre de soie	—	432.200	447.921	5 943.000	7.769.140
Pommes de terre	—	115.853.600	85.539.839	8.110.000	5.987.789
Horlogerie	Franc.	»	»	4.110.000	4.988.336
A reporter...	....	....	....	1.074.188.000	1.070.707.216

EXPORTATIONS DE FRANCE EN ANGLETERRE

Commerce spécial. (*Suite.*)

ANNÉES 1900 ET 1899

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	QUANTITÉS		VALEURS	
		1900 chiffres provisoires.	1899	1900 chiffres provisoires.	1899
				francs.	francs.
Reports......				1.074.188.000	1.070.707.216
Poissons marinés ou à l'huile.	Kilogr.	5.471.600	5.985.662	7 965.000	8.737.974
Instruments de musique....	Franc.	«	»	4.157.000	4.443.544
Objets de collection hors de commerce	—	»	»	1.634.000	3.451.968
Céréales (grains et farines)..	Quitn.mét.	234.600	212.563	3.976.000	3.606.669
Pierres et terres servant aux arts et métiers...........	Kilogr.	113.623.000	127.691.400	2.691.000	3.149.540
Viandes fraîches, salées ou autrement conservées (y compris les volailles et gibiers morts).............	—	5.227.000	5.262.484	9.687.000	9.878.908
Poils de toute sorte..... ..	—	1.980.700	2.211.298	4.958.000	5.796.915
Pelleteries ouvrées et préparées..................	—	117.000	88.158	2.252.000	1.663.535
Machines et mécaniques....	—	2.562.200	2.942.762	3.717.000	4.090.388
Extraits de bois de teinture.		1.409.500	1.531.059	1.213.000	1.311.880
Ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha..........	—	224.400	300.134	2.594.000	3.472.080
Meubles....................	—	1.051.000	1.036.097	2.957.000	3.532.963
Parfumerie.................	—	735.000	631.615	2.871.000	2.565.349
Colle forte.	—	3.827.400	4.196.317	2.909.000	3.210.182
Vannerie..................	Kilogr.	2.823.400	2.490.523	3.188.000	2.930.215
Caoutchouc brut...........	—	975.600	508.610	8.156.000	4.251.981
Levure de bière...........	—	1.584.000	1.863.376	1.425.000	1.677.038
Couleurs..................	—	7.163.700	5.933.462	1.684.000	1.648.247
Fanons de baleine coupés et apprêtés................	--	2.600	16.110	101.000	623.457
Articles divers de l'industrie parisienne...............	Franc.	»	»	8.573.000	10.917.560
Espèces médicinales........	Kilogr.	1.818.500	1.518 619	4.401.000	3.640.911
Liège ouvré...............	—	141.900	209.469	922.000	1.361.549
Margarine et substances similaires..................	--	2.457.000	2.962.551	2.162.000	2.617.413
Matériaux.........	Quintal.	1.371.006	1.563.236	2.105.000	3.118.561
Glucose, sirops et bonbons, fruits confits au sucre, biscuits sucrés..............	Kilogr.	1.596.300	1.538.464	2.798.000	2.382.819
Tissus, passementerie et rubanerie de lin, de jute et de ramie	—	1.917.300	524.387	4.266.000	1.207.472
Carrosserie................	—	479 900	305.261	4.143 000	2.635.266
Colis postaux..		477.900	346.230	7.169.000	5.193.450
Autres articles....	—	....	....	59.877.000	65.026.820
Total	....	....	....	1.238.839.000	1.238.851.870

Il résulte des chiffres indiqués dans les tableaux ci-dessus que le Royame-Uni a absorbé en 1900 une valeur de 1 238 839 000 francs de produits français, en augmentation de 217 266 630 francs sur l'année

1898 et en diminution de 12 870 francs seulement sur l'année 1899. Ces sommes sont celles du commerce spécial et représentent l'exportation réelle de nos produits nationaux : elles ont trait uniquement aux marchandises d'origine française et aux marchandises nationalisées par le payement des droits de douane, à l'exclusion des marchandises en transit. Si nous considérons comme exact le chiffre d'importation générale de l'Angleterre fourni par le *Board of Trade*, soit 13 076 879 075 fr., nous constatons que la France figure dans cette somme pour plus de 9 p. 100. Mais ce qui est plus intéressant à constater, c'est la part prise par l'Angleterre dans les exportations de la France. Or, sur 4 078 032 000 francs d'exportations françaises, le Royaume-Uni figure pour 1 238 839 000 francs ; il absorbe donc plus de 30 p. 100 du total de nos exportations.

La France a acheté, en 1900, 609 228 000 francs de marchandises anglaises, en augmentation de 104 285 578 francs sur 1898, et de 18 361 401 francs sur 1899. Ces chiffres sont, comme pour les exportations, ceux du commerce spécial. Les exportations anglaises s'élevant à 8 859 343 850 francs, il ressort que la France achète à l'Angleterre près de 7 p. 100 des produits exportés par elle. D'autre part, le total des importations en France étant de 4 408 530 000 francs, les marchandises d'origine anglaise figurent dans ce chiffre pour près de 14 p. 100 des importations.

Pour les six premiers mois de l'année 1901, les importations et exportations des deux pays sont ainsi évaluées :

Importations anglaises en France :

340 255 000 francs contre 350 929 000 francs en 1900 ;

Exportations de France en Angleterre :

668 091 000 francs contre 589 505 000 en 1900.

Comme on le voit, les importations anglaises sont en légère diminution et les exportations françaises, au contraire, en sensible augmentation.

Si nous examinons la place occupée par l'Angleterre dans le commerce extérieur de la France, comparativement aux autres nations, nous constatons qu'elle est au premier rang, tant pour l'importation que pour l'exportation. En 1900 l'Angleterre a importé en France 609 228 000 fr. (chiffres provisoires) de ses produits, en augmentation de 18 361 401 fr. sur 1899. Viennent ensuite, dans l'ordre suivant : les Etats-Unis, avec 459 796 000 francs (+ 32 538 986 francs sur 1899) ; — l'Allemagne, 411 856 000 francs (+ 51 857 017 fr.) ; — la Belgique, 389 012 000 francs (+ 56 582 276 francs) ; — la République Argentine, 241 618 000 francs (— 50 306 946 fr.) ; — l'Espagne, 213 566 000 francs (— 25 631 412 fr.) ; — la Russie, 203 546 000 francs (+ 24 306 791 fr.) ; — l'Italie, 146 844 000

francs (— 11639906 fr.) ; — la Turquie, 107651000 fr. (+4906363 fr.) ; — la Suisse, 105010000 francs (+12015134 francs) ; — l'Autriche-Hongrie, 83605000 francs (+5516210 fr.) ; — le Brésil, 77681000 francs (+6720429 fr.) ; — enfin les autres pays, y compris les colonies françaises et pays de protectorat, fournissent un chiffre d'importation de 1359117000 francs, en diminution de 235004326 sur l'année 1899. — En résumé, l'année 1899 ayant donné pour les importations un chiffre total de 4518307983 francs, et l'année 1900 4697812000 francs, il ressort pour l'exercice 1900 une diminution de 179504000 francs.

Le chiffre total des importations se décompose ainsi : objets d'alimentation, 819240000 francs, contre 950983000 francs en 1899, soit une diminution de 131743000 francs ; — matières nécessaires à l'industrie, 3035261000 francs, contre 2839611000 en 1899, soit une augmentation de 195650000 francs ; — objets fabriqués, 843311000 francs, contre 727714000 francs en 1899, soit une augmentation de 115597000 francs.

L'Angleterre a acheté en 1900 une valeur de 1238839000 francs de produits français, en diminution de 12870 francs sur 1899. Les autres pays acheteurs se présentent dans l'ordre suivant : la Belgique, 593012000 francs (— 12464505 fr.) ; — l'Allemagne, 460016000 francs (+2902860 fr,) ; — les Etats-Unis, 253745000 francs (— 1656190 fr.) ; — la Suisse, 211784000 fr. (— 4129148 fr.) ; — l'Italie, 166764000 fr. (— 25213945 fr.) ; — l'Espagne, 140756000 francs (— 7291902 fr.) ; — la Turquie, 49350000 francs (+129317 fr.) ; — la République Argentine, 47332000 francs (— 5738825 fr.) ; — la Russie, 40368000 francs (— 3033960 fr.) ; — le Brésil, 38427000 francs (— 28607469 fr.) ; — l'Autriche-Hongrie, 16948000 francs (— 2807894 fr.) ; — enfin les autres pays, y compris les colonies françaises et pays de protectorat, figurent pour 820691000 francs, en augmentation de 13321165 francs sur 1899. — Les exportations s'étant élevées à 4152635000 francs en 1899 et à 4108699000 francs en 1900, il ressort une perte de 43936300 francs pour l'exercice 1900.

Le chiffre total des exportations de 1900 se décompose ainsi : objets d'alimentation, 769159000 francs, contre 675355000 en 1899, soit une augmentation de 93804000 francs ; — matières nécessaires à l'industrie, 1084784000 francs, contre 1210272000 francs en 1899, soit une diminution de 125488000 francs ; — objets fabriqués, 2039341000 francs, contre 2077424000 francs en 1899, soit une diminution de 38083000 francs ; — enfin, 215415000 francs de colis postaux, contre 189584000 francs en 1899, soit une augmentation de 25831000 francs.



CONSTRUCTIONS NAVALES

Les chantiers de constructions navales du Royaume-Uni ont mis à la mer, en 1899, 726 navires représentant une jauge totale de 1416791 tonneaux, et se décomposant en 714 steamers d'une jauge totale de 1414774 tonneaux et 12 voiliers jaugeant ensemble 2017 tonneaux. La marine de guerre fournit, en outre, 168590 tonneaux représentés par 35 navires, ce qui porte la production totale à 761 navires et 1585381 tonneaux. La navigation à vapeur figure dans ces chiffres pour 86 p. 100 et la navigation à voile pour 14 p. 100 seulement.

En 1900, la construction des chantiers anglais s'élève à 692 navires d'une jauge totale de 1442471 tonneaux, comprenant 664 steamers jaugeant 1432600 tonneaux, et 28 voiliers jaugeant 9871 tonneaux. Il y a donc, sur l'année précédente, diminution de 34 navires, et augmentation de 26471 tonneaux. Parmi ces bâtiments, 125 sont de fort tonnage, et 8 d'entre eux dépassent 10000 tonneaux. Il faut ajouter à ces chiffres, pour la marine de guerre, 29 bâtiments jaugeant 68364 tonneaux.

La construction des navires de commerce se répartit ainsi :

	1899		1900	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
	—	—	—	—
Glasgow	138	249.079	138	275.876
Greenock	70	172.794	66	181.635
Newcastle	112	249.038	118	284.182
Sunderland	72	242.611	70	244.371
Middlesborough	51	146.599	44	144.164
Hartlepool	41	128.034	40	140.623
Centres divers (Hull, Stockton, Barrow, Whitby, etc.	227	96.621	196	44.562
Belfast	15	132.015	20	127.058
	726	1.416.791	692	1.442.471

Ainsi, en 1900, Glasgow, qui, en 1899, tenait la première place comme nombre de navires construits et comme tonnage, l'a cédée à Newcastle qui arrive en tête avec 118 navires et 284182 tonneaux. Glasgow vient en seconde ligne avec 138 navires et 275876 tonneaux, et Sunderland en troisième ligne avec 70 navires et 244371 tonneaux. Glasgow n'en est pas moins en progression de 13517 tonneaux sur 1899.

Depuis la construction du *Great Eastern*, en 1858, qui jaugeait 18915 tonneaux, le plus fort tonnage obtenu par la construction navale avait été celui de l'*Oceanic*, construit en 1899 pour la White Star Line, et affecté au service de Liverpool à New-York. Ce navire jaugeait 17274 tonneaux, alors que le *Deutschland,* de la Hambourg America Line, n'atteignait que 16502 tonneaux. L'*Oceanic* était installé pour transporter 430 passagers de 1re classe, 300 de 2e classe et 2000 d'entrepont; il mesurait 215 mètres de longueur sur 20m,70 de largeur, avec un tirant d'eau de 13m,20, un déplacement de 28500 tonneaux et une force motrice de 28000 chevaux.

Le *Celtic*, lancé le 4 avril 1901, par les chantiers Barland et Wolff, de Belfast, pour la White Star Line, et mis en service le 28 juillet 1901, surpasse de beaucoup l'*Oceanic*. Le tonnage du *Celtic* est de 28880 tonneaux; il mesure 213 mètres de longueur sur 22m,87 de largeur et 14m,94 de profondeur, et déplace 37700 tonneaux, avec un tirant d'eau de 11m,13. Il peut recevoir 347 passagers de 1re classe, 160 de 2e classe, et un nombre de voyageurs d'entrepont variable selon les aménagements.

En France, la Compagnie générale transatlantique a fait de ses pa-

quebots, récemment construits, des modèles de confortable, de luxe et de bon goût : le dernier steamer lancé par elle, *La Savoie*, est remarquable par ses aménagements. Mais, au point de vue du tonnage, les dimensions exiguës des bassins et des cales sèches du port du Havre ne permettent pas de lutter avec le *Celtic*.

Pour l'année 1899, la production des chantiers anglais est absorbée dans la proportion de 82 p. 100 par la métropole et ses colonies et de 18 p. 100 par l'étranger; cette proportion est de 77 p. 100 et 23 p. 100 en 1900.

Les achats de l'étranger se divisent ainsi :

Pays.	1899 Navires.	1899 Tonneaux.	1900 Navires.	1900 Tonneaux.
Allemagne	19	68.057	25	103.625
Suède et Norvège	21	37.765	5	8.589
Autriche-Hongrie	12	36.837	25	80.426
Espagne	13	25.586	8	19.038
Danemark	13	23.597	3	5.964
Pays-Bas	14	22.312	8	24.403
Russie	15	14.984	6	13.178
Belgique	3	8.279	3	6.360
Portugal	3	5 060	»	»
France	7	3.718	9	21.034
Pays divers	8	3.066	41	32.729
	128	249.261	133	315.346
Angleterre et colonies	598	1.167.530	559	1.129.125
	726	1.416.791	692	1.442.471

Les chiffres de la construction, en y ajoutant ceux qui concernent les navires de guerre, sont les plus élevés atteints jusqu'à ce jour par les chantiers britanniques; depuis 1893 la production annuelle a doublé, passant de 718000 à 1442471 tonneaux.

La construction anglaise figure en 1899 pour 66 p. 100 dans la production du monde entier, qui s'est élevée à 1269 navires jaugeant ensemble 2121738 tonneaux. Ces navires se divisent en 1006 steamers jaugeant 1945719 tonneaux, et 263 voiliers jaugeant 176019 tonneaux.

Pour cette même année 1899, l'Allemagne a produit pour la marine de commerce 211300 tonneaux, dont 204000 pour les vapeurs et 7300 pour les voiliers, et la France 89794 tonneaux, dont 28071 pour les vapeurs et 61723 pour les voiliers.

En 1900, la production des chantiers du monde entier s'est élevée, pour la marine marchande, à 1324 bâtiments, jaugeant 1294600 tonneaux, dont 692 navires jaugeant 1442471 tonneaux pour le Royaume-Uni, et 632 navires jaugeant 852129 tonneaux pour les autres pays. La part de l'Angleterre est donc de 59 p. 100 de la production totale.

Il résulte des chiffres cités plus haut pour les années 1893 et 1899 que, pendant cette période, l'Allemagne a, pour la construction des navires à vapeur, doublé sa production, l'Angleterre l'a quadruplée, la France l'a augmentée de moitié seulement. Pour la construction des voiliers, la proportion est bien différente : pendant que l'Angleterre tombe de 118000 à 2000 tonneaux et l'Allemagne de 8000 à 7300 tonneaux, la France passe de 8000 à 62000 tonneaux. N'est-il pas attristant de constater qu'à une époque où le bénéfice de la concurrence doit être assuré à celui qui approvisionne le plus rapidement les marchés du monde entier, la France seule continue à construire dans une proportion anormale et croissante des engins de transport surannés? Ainsi au 1er janvier 1900, l'inventaire de la marine marchande française accuse, sur un jaugeage global de 957756 tonneaux, 507120 tonneaux pour les navires à vapeur et 450636 tonneaux pour les voiliers. Bientôt ces derniers représenteront plus de la moitié de notre flotte de commerce.

Les résultats obtenus sont-ils en rapport avec les sacrifices faits par chaque gouvernement? Les statistiques prouvent le contraire. En effet, pour les services maritimes postaux, l'Allemagne dépense en subventions 9473100 francs, l'Angleterre 18322210 francs, et la France, presque autant que ces deux pays réunis, 26681780 francs.

L'Allemagne et l'Angleterre n'accordent à la marine marchande aucune prime de construction et de navigation. En France, les primes se sont élevées en 1899 à 7358923 francs pour la construction, et à 12422000 francs pour la navigation; il y a lieu d'ajouter à ces chiffres environ 5 millions pour encouragements aux pêches maritimes.

Il faut attribuer en partie les causes de cette situation lamentable à la loi du 30 janvier 1893 sur la marine marchande. Cette loi, en plus de la prime de construction, attribue, pour une durée de dix ans à partir de sa mise en service, à tout navire construit en France et francisé avant le 30 janvier 1903, une prime de navigation de 1^{fr},10 pour les navires à vapeur, et de 1^{fr},70 pour les navires à voiles, par tonneau de jauge brut et par 1000 milles parcourus. Cette prime décroît annuellement de 6 et 4 centimes pour les vapeurs, de 8 et 6 centimes pour les voiliers, suivant qu'ils sont en bois ou en acier. Pour les voiliers en acier, ceux dont la construction s'est le plus développée en raison des avantages dont ils

jouissent, la prime de navigation ressort, pour les dix années, à 14^{fr},30 par tonneau de jauge brut et par 1 000 milles parcourus, c'est-à-dire à 1^{fr},43 par an en moyenne, alors que la prime accordée aux vapeurs n'est que de 9^{fr},20 pour ces dix années, soit 0^{fr},92 par an en moyenne.

Si, à première vue, il paraît équitable d'encourager par des primes l'industrie des constructions navales et l'armement, en vue de développer notre commerce international, il est évident qu'une revision de l'échelle des primes s'impose au législateur, s'il ne veut pas, en favorisant d'une façon disproportionnée la navigation à voiles, paralyser par cela même l'essor de la navigation à vapeur. Cette importante question est, du reste, actuellement en discussion au Parlement.





MARINE MARCHANDE

La flotte commerciale anglaise est la plus puissante du monde, tant par le nombre de ses bâtiments que par le total de leur jauge. D'après les chiffres définitifs établis pour l'année 1899 par le *Board of Trade*, le Royaume-Uni possède 20196 bâtiments jaugeant ensemble 9164342 tonneaux, dont 11167 voiliers d'une jauge de 2246850 tonneaux et 9029 steamers d'une jauge de 6917492 tonneaux. C'est grâce à cette énorme flotte que l'Angleterre peut se tenir en relations directes avec le monde entier.

Après l'Angleterre, la France vient en tête des nations européennes, pour le nombre de bâtiments, et l'Allemagne pour le tonnage. Voici, du reste, le tableau comparatif des diverses nations :

	VOILIERS		STEAMERS		TOTAL	
	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux
France	14.262	450.636	1.227	507.120	15.489	957.756
Allemagne	2.466	587.639	1.293	1.150.159	3.759	1.737.798
Norvège	5.698	1.052.687	1.128	482.247	6.826	1.534.934
Italie	5.665	558.224	409	314.830	6.074	873.054
Russie	2.259	267.766	714	334.215	2.973	601.981
Suède	2.040	289.248	872	298.421	2.912	587.669
Danemark	3.305	165.308	539	258.241	3.848	423.549

Enfin, la flotte marchande des États-Unis, qui se compose d'environ 17 000 voiliers et 7 000 steamers, est évaluée à 4 864 238 tonneaux, dont 2 388 227 tonneaux pour les voiliers et 2 476 011 pour les steamers.

Il est bon de noter que, si la comparaison des chiffres de tonnage est exacte, il n'en est pas de même en ce qui concerne le nombre des bâtiments, car certaines nations font figurer dans leurs statistiques les navires de tous tonnages, tandis que d'autres ne déclarent que ceux qui dépassent 10, 25 ou 50 tonneaux.

Il nous a semblé que le moyen le plus simple de faire comprendre la puissance maritime commerciale de l'Angleterre était de donner la nomenclature des nombreux services réguliers qui sillonnent les mers du monde entier. Cette énumération se passe de tout commentaire. Nous classons ces services en quatre catégories distinctes :

Grandes lignes desservant l'océan Atlantique, l'océan Pacifique et l'océan Indien.

Peninsular and Oriental Steam Navigation C°. — Flotte considérable composée de 55 steamers d'un tonnage variant entre 2 000 et 8 000 tonnes. — Service bi-mensuel de Londres pour Ceylan et Calcutta, de Londres pour la Chine et le Japon, de Londres pour Ceylan et l'Australie ; service hebdomadaire de Londres pour Aden et Bombay ; services de saison entre Marseille-Malte et Alexandrie, et entre Venise-Brindisi et Port-Saïd.

British India Steam Navigation C° L^td and British India Associated Steamers L^td. — Cette ligne possède une flotte plus nombreuse, mais

d'un tonnage moyen moindre que la précédente. Elle peut mettre en ligne 109 navires jaugeant de 244 à 5874 tonneaux. Un service bi-mensuel relie Londres à Calcutta ; les autres services assurent des communications hebdomadaires entre les différents ports de l'Inde ; enfin deux services relient l'Inde à l'Australie et aux colonies anglaises d'Afrique.

Royal Mail Steam Packet C°. — Deux lignes, l'une bi-mensuelle, desservie par 13 steamers jaugeant de 1670 à 5366 tonneaux, relie Southampton à Colon, avec services annexes, l'autre bi-mensuelle, desservie par 9 steamers jaugeant de 3140 à 5946 tonneaux, relie Southampton à Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres.

Pacific Steam Navigation C°. — Flotte composée de 8 grands navires d'un tonnage de 3835 à 5500 tonneaux, 7 cargo-boats de 2884 à 4600 tonneaux et 21 bateaux côtiers de 170 à 2954 tonneaux. Service bi-mensuel de Liverpool à Valparaiso par le détroit de Magellan et entre Valparaiso et les ports de la côte occidentale de l'Amérique. — Service annexe assuré en commun avec la C° Sud-Americana de Vapores, reliant Valparaiso avec les ports du Chili, du Pérou, de l'Equateur et Panama.

Cunard Steamship C° L^{td}. — 26 navires, jaugeant de 1613 à 13000 tonneaux, composent la flotte de cette Compagnie, qui exploite un service régulier hebdomadaire entre Liverpool et New-York et entre Liverpool et Boston. — Son réseau se complète par un service de quinzaine de cargo-boats desservant l'Italie, la Sicile et l'Adriatique, et par des départs toutes les trois semaines pour le Levant.

Anchor Line. — Flotte de 34 steamers, variant de 2051 à 8453 tonneaux et jaugeant ensemble 130000 tonneaux. — Service hebdomadaire entre Glasgow et New-York, services entre Glasgow, Manchester, Liverpool et Bombay, Liverpool et Calcutta, Glasgow et l'Italie, New-York et l'Italie, Marseille, Liverpool et Glasgow.

British and African steam navigation C° L^{td} and African Steamship C°. — Services réguliers entre Liverpool, Hambourg, Rotterdam et la Côte occidentale d'Afrique, assurés par 57 bateaux, jaugeant de 455 à 4177 tonneaux.

White Star Line. — Relations entre Liverpool et New-York, et entre Liverpool, le Cap et l'Australie, assurées par cinq départs par mois dans chaque sens. — Flotte de 20 steamers jaugeant de 3887 à 28880 ton-

neaux. Cette ligne possède le *Celtic* et l'*Océanie*, les deux plus grands navires connus.

American Line. — Compagnie internationale, 11 steamers de 3 200 à 11 600 tonneaux. — Services hebdomadaires entre Southampton et New-York, et entre Liverpool et Philadelphie.

Atlantic transport Line. — Service hebdomadaire entre Londres et New-York. — 5 navires jaugeant de 7000 à 8 000 tonneaux.

Union Castle Line. — Courrier du Cap. Flotte de 19 navires d'un tonnage variant de 3264 à 7500 tonneaux. — Services bi-mensuels entre Southampton, Natal et Delagoa-Bay, et mensuels entre Southampton, Madagascar et Maurice.

Union Steamship Co Ltd (Union Line). — Courrier du Cap. 16 navires, de 3192 à 10248 tonneaux. — Service bi-mensuel entre Southampton et Delagoa-Bay.

Natal Line of Steamers. — 11 navires de 1 802 à 2 627 tonneaux. — Services entre Londres et Port Natal, et entre Calcutta et Cape-Town.

Bethele, Gwire and Co. — Ces armateurs exploitent, depuis le 25 janvier 1901, un service direct mensuel de cargo-boats entre Bristol, Adelaïde, Melbourne et Sidney.

British and Colonial Steam Navigation Co Ltd. — Flotte de 13 steamers, jaugeant de 4250 à 6200 tonneaux. — Service bi-mensuel entre Londres et le Natal, et services annexes suivant la saison entre l'Afrique du Sud, l'Inde et l'Australie.

Dominion Line. — Service d'été hebdomadaire entre Liverpool, Québec et Montréal, et service d'hiver entre Liverpool et Portland, assurés par 7 steamers jaugeant de 5000 à 10000 tonneaux.

Prince Line. — Services réguliers au départ de Londres, Glasgow, Manchester et Anvers, desservant le Brésil, la Plata, l'Egypte, la Turquie, les ports du Pacifique, New-York, etc. — Flotte de 48 navires, de 1 900 à 7000 tonneaux.

Fred Leyland and Co Ltd. — Trois lignes relient Liverpool à Boston, à Lisbonne, et aux ports de la Méditerranée. — 65 steamers, de 669 à 8 766 tonneaux, jaugeant ensemble 321 000 tonneaux.

Booth Steamship Co Ltd and Red Cross Line. — Les deux compagnies associées possèdent 22 navires de 1 144 à 3 498 tonneaux, desservant le Brésil au départ de Liverpool.

Elder-Dempster Line (*Beaver Line*). — Services entre Liverpool,

Londres, Bristol, le Canada et les Etats-Unis. 14 navires, de 3329 à 8200 tonneaux.

Lamport and Holt Line. — 51 navires, jaugeant de 1559 à 5365 tonneaux, assurent, au départ de Glasgow, Liverpool, Londres, Anvers et New-York des communications régulières avec les ports du Brésil, de la Plata, du Pérou et du Chili.

Loch Line. — 18 navires, jaugeant de 1200 à 2000 tonneaux, relient l'Angleterre à l'Australie.



Donaldson Line. — Service hebdomadaire entre Glasgow, Québec et Montréal, entre Glasgow et Baltimore.

Wilsons and Furness-Leyland Line. — Service hebdomadaire de Londres à New-York. — 5 steamers de 4000 à 6600 tonneaux.

Wilson Line of Steamers. — Flotte de 84 navires jaugeant de 487 à 4604 tonneaux. Cette compagnie organise à l'aide des steamers de la précédente un service hebdomadaire entre Hull et New-York, Hull et Boston, Londres et New-York-Boston. — Services bi-mensuels de Hull à Bombay, de Hull à Constantinople, à Alexandrie, et à divers ports de la Méditerranée, de l'Adriatique et de la Mer Noire. — Services hebdomadaires pour la Suède, la Norvège, la Baltique, Hambourg, Anvers, Dunkerque, Liverpool, Newcastle, Jersey.

Orient Line. — Service bi-mensuel entre Londres et l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, à l'aide de 12 bateaux d'un tonnage de 3918 à 9000 tonneaux.

Shaw Savill and Albion C° Ltd. — 12 steamers jaugeant de 3322 à 7755 tonneaux font un service mensuel entre Londres, la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie et l'Australie.

New Zealand Shipping C° Ltd. — Service mensuel entre Londres et la Nouvelle-Zélande par le Cap. — 11 navires de 3808 à 6688 tonneaux.

Lund's Blue Anchor Line. — Avec 10 navires d'un tonnage de 4 000 à 6 100 tonneaux, cette compagnie assure toutes les trois semaines un service entre Londres et l'Australie, par le Cap.

North Western Steamship C°. — Services réguliers entre Londres, Liverpool, Manchester, Hambourg et Chicago, en correspondance avec Montréal.

Aberdeen Line. — Un voyage par mois entre Londres et l'Australie par le Cap. — 5 navires, de 3 609 à 3 808 tonneaux.

Anglo Australasian Steam Navigation C° Ltd. — Service mensuel de Londres pour l'Australie. — 10 steamers de 2694 à 3556 tonneaux.

Hall Line. — Flotte de 15 steamers jaugeant de 3 314 à 4 177 tonneaux. — Départs tous les vingt jours de Londres pour Bombay et Kurrachee.

City Line. — Départs tous les dix jours de Liverpool pour Calcutta, Bombay et Kurrachee. — 13 navires, de 3 230 à 5500 tonneaux.

Shire Line. — Service mensuel entre Londres, la Chine et le Japon. — 7 steamers, de 2632 à 3 800 tonneaux.

West-India and Pacific S. C° Ltd. — Flotte de 20 navires d'un tonnage variant de 2352 à 8 195 tonneaux. — Départs toutes les semaines pour le Chili et le Mexique, les Antilles, et tous les vingt jours pour la Nouvelle-Orléans.

Citons encore : *P. Henderson and C°'s Line, Bibby Line, Nelson Line, Clan Line, Chesapeake Line, Puritan Line, Gulf Line, Anglo-Arabian and Persian Steamship C°, Houston Line, David Mac Iver and C° Line, Houlder Line, Allan Line and State Line, Furness Line, Liverpool and Maranham Steamship C° Ltd, Booth Iquitos Steamship C° Ltd, Demerara and Berbice Steamship C° Ltd, Madeira-Canary Islands and Morocco Line, M. H. Bland and C° Ltd, Papayanni Steamship C° Ltd*, etc.

Lignes côtières ou fluviales des Colonies.

Les grandes lignes de navigation qui desservent les ports de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien sont complétées par un certain nombre de lignes locales, côtières ou fluviales dont voici les principales :

Asiatic Steam Navigation C° Ltd. — Cette compagnie assure la

communication des divers ports de l'Inde entre eux, à l'aide de 10 bateaux jaugeant de 1666 à 4425 tonneaux.

India General and Rivers Steam Navigation Co Ltd. — Flottille de rivière composée de 77 bateaux ou barques jaugeant de 10 à 550 tonneaux, affectée principalement au service des stations du Gange.

Irrawaddy Flotilla Co Ltd. — Services de rivière réguliers sur l'Irrawaddy. — Flottille de 45 steamers, 31 chaloupes et 100 grandes barques plates.

Hongkong, Canton and Macao Steamboat Co Ltd. — 6 steamers de 798 à 3079 tonneaux. — Services quotidiens entre Hongkong et Canton, Hongkong et Macao, et tous les deux jours entre Canton et Macao.

Apcar Line and India China Co's Steamers. — Ces lignes relient Calcutta à Hongkong. — Service hebdomadaire assuré par 6 steamers, de 2200 à 3306 tonneaux.

Douglas Steamship Co. — Service régulier entre Hongkong, Swatow, Amoy, Foochow, Taiwanfoo et Tamsui. — 6 bateaux jaugeant de 1097 à 1856 tonneaux.

Mac Bain's Steamers of the River Yang-Tse-Kiang. — Service tous les quatre jours entre Shanghaï et les ports du Yang-Tse jusqu'à Hankow. — 2 steamers de 962 et 1037 tonneaux.

The Euphrates and Tigris S. N. Co Ltd. — Service hebdomadaire sur les deux rivières, avec 4 bateaux jaugeant de 180 à 470 tonneaux.

Trinidad Shipping and Trading Co Ltd. — Service bi-mensuel entre New-York, La Grenade et La Trinité, en concordance avec les lignes desservant Cayenne et Surinam. — 2 steamers de 3000 tonneaux.

Atlas Steamship Co Ltd. — Services hebdomadaires entre New-York, la Colombie, le Nicaragua, le Costa-Rica, la Jamaïque et Haïti. — 8 steamers de 771 à 2500 tonneaux. Correspondance avec Glasgow par les bateaux de l'Anchor Line et de l'Allan Line.

Lignes reliant la Grande-Bretagne aux ports d'Europe et de la Méditerranée.

General steam navigation Co. — Services réguliers et fréquents entre Londres et Hambourg, Londres et Bordeaux, Londres et Oporto, Londres et Ostende, Londres et Edimbourg, Southampton et Bordeaux. — Flotte de 44 steamers jaugeant de 537 à 2392 tonneaux.

London Chatham and Dover Railway, fusionné avec le *South Eastern Railway*.

Ces deux compagnies autrefois rivales, et aujourd'hui unies avec la *Compagnie des Chemins de fer du Nord français*, assurent un service rapide entre Douvres et Calais et entre Folkestone et Boulogne plusieurs fois par jour. — 13 steamers d'un tonnage de 336 à 1 252 tonneaux.



London Brighton and South Coast Railway et Compagnie des chemins de fer de l'Ouest français. — Ces deux compagnies disposent de 8 beaux steamers, qui font un service rapide deux fois par jour entre Newhaven et Dieppe.

London and South Western Railway C°. — Flotte de 17 navires jaugeant de 373 à 1 145 tonneaux. Service quotidien entre Southampton et Le Havre, et entre Southampton, Guernesey et Jersey. — Trois fois par semaine entre Southampton et Saint-Malo, Southampton et Cherbourg, Jersey et Granville, Jersey et Saint-Malo.

Great Eastern Railway. — Services quotidiens entre Harwich et Rotterdam et entre Harwich et Anvers. — 16 steamers de 668 à 1 805 tonneaux.

Moss Steamship C° L^td^. — Flotte de 15 navires de 700 à 3 500 tonneaux. — Service hebdomadaire entre Liverpool et Bordeaux ; tous les quinze jours entre Liverpool et Alexandrie ; toutes les trois semaines entre Liverpool et Constantinople.

Westcott's Line. — Services réguliers au départ de Londres et Anvers pour Alexandrie et Odessa, pour le Pirée, Constantinople, Varna et Kustendjie. — 6 navires de 1 286 à 1 779 tonneaux.

Hall's Line. — Compagnie desservant, à l'aide de 6 bateaux jaugeant de 800 à 1 600 tonneaux, Lisbonne, Gibraltar, Malaga et Cadix. Service hebdomadaire au départ de Londres.

Leith, Hull and Hamburg Steam Packet C°. — Flotte de 36 steamers d'un tonnage de 472 à 1 369 tonneaux. — Services réguliers et fré-

quents entre Leith-Hambourg, Leith-Brême, Leith-Christiansand-Copenhague, Leith-Hull, Leith-Newcastle, Leith-Sunderland.

Great Central Railway C°. — Services entre Grimsby et Hambourg, Anvers, Rotterdam, à l'aide de 13 bateaux de 700 à 1 200 tonneaux.

Cork Steamship C° L^td^. — 13 steamers jaugeant de 1065 à 1843 tonneaux desservent, au départ de Liverpool, Rotterdam, Amsterdam, Dunkerque, Anvers, et au départ de Manchester, Rotterdam, Anvers et Boulogne.

George Gibson and C°. — Services réguliers et fréquents de Leith pour Rotterdam, Amsterdam, Anvers, Dunkerque, Calais, etc. — 14 navires de 700 à 1 300 tonneaux.

Citons encore : *Goole Steamshipping C° L^td^, Bennett Steamship C° L^td^, West Hartlepool Steam Navigation C°, Tyne Steamshipping C° L^td^, James Rankine and Line.* L'ensemble de ces compagnies représente une flotte de 52 navires de tonnage moyen.

Lignes côtières ou fluviales assurant le trafic local anglais.

Bristol Steam Navigation C° L^td^. Service entre Bristol, Cork et Dublin. — 10 bateaux de 766 à 1775 tonneaux.

British and Irish Steam Packet C° L^td^. — Service entre Dublin, Falmouth, Plymouth, Southampton, Portsmouth et Londres. — 5 steamers de 1 103 à 1 462 tonneaux.

G. and J. Burns'Line. — 15 navires jaugeant de 406 à 1250 tonneaux assurent des services fréquents entre Glasgow, Greenock, Ardrossan, Belfast, Liverpool, Manchester et Londonderry.

David Macbrayne's Steamers. — Cette Compagnie exploite des services de touristes quotidiens permettant de visiter, à l'aide d'itinéraires soigneusement organisés d'avance, les côtes et l'intérieur de l'Ecosse, Rothesay, Kyles of Bute, le canal Crinan, Oban, les Iles d'Iona et Staffa, la Grotte de Fingal, le canal Calédonien, Inverness, et les îles de l'Ouest de l'Ecosse.

City of Dublin Steam Packet C°. — Services entre Dublin, Londres, Liverpool et Belfast. — 4 bateaux de 435 à 3 000 tonneaux.

City of Cork Steam Packet C° L^td^. — Services entre Cork, Bristol,

Liverpool, Plymouth, Southampton, Londres, Newport et Cardiff. — 10 navires de 900 à 1 405 tonneaux.

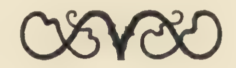
Clyde Shipping C° L^td^. — Services réguliers fréquents entre Glasgow, Londres, Plymouth, Newhaven, Douvres, Cork et Anvers.

General Steam Navigation C°. — Service bi-hebdomadaire entre Londres et Edimbourg.

M. Langlands and Sons Steamers. — Flotte de 9 steamers, jaugeant de 630 à 1 248 tonneaux. — Services entre Glasgow, Greenock, Liverpool, Manchester et la côte orientale de l'Ecosse.

Great Western Railway. — Services entre Weymouth, Guernesey et Jersey, et entre Cherbourg, Aurigny et Guernesey, assurés par 6 steamers.

A citer encore parmi les principales Compagnies : *Glasgow, Dublin and Londonderry Steamers C° Ltd, William Sloan and C°, Glasgow and Bristol Channel Steamers, Liverpool and North Wales Steamers C° Ltd, Havelock Line, Waterford Steamship C° Ltd, London and Edinburgh Shipping C° Ltd, Steam Service between Liverpool and London, Carron Line, Drogheda Steam Packet C° Ltd, Lancashire and Yorkshire, and London, and North Western Railways, Tedcastle Line, Dunkalk and Newry Steam Packet C° Ltd, Belfast Steamship C° Ltd, Laird Line, Duke Line Dublin and Glasgow Steam Packet C°, Aberdeen Steam Navigation C°.* Ces compagnies diverses représentent entre elles une flotte de 84 steamers de tonnages variés.





MOUVEMENT DES PORTS

L'Angleterre occupe le premier rang des nations européennes au point de vue du mouvement général de la navigation. Le mouvement de ses ports, entrées et sorties comprises, s'est élevé, de 74284090 tonneaux en 1890, à 97783000 tonneaux en 1899, dont 65649000 tonneaux pour les navires anglais, et 32134000 pour les navires étrangers. Les autres pays sont classés dans l'ordre suivant : Italie, 36612000 tonneaux; — France, 33564000; — Espagne, 29895000; — Allemagne, 27537000; — Portugal, 17904000; — Russie, 17472000; — Hollande, 17326000; — Suède, 15373000; — Danemark, 11215000; — Belgique, 8702000; — et Norvège, 6376000.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'année 1890, on constate que l'Angleterre a gagné pendant ces neuf années, 23499000 tonneaux; — l'Italie, 22366000; — la Hollande, 6487000; — l'Allemagne, 6430000; — la France, 4597000; — et la Belgique, 3537000. Il ressort de ces chiffres une pénible constatation, c'est que la France s'est laissée distancer par ses rivaux.

Pour l'année 1900, les chiffres provisoires actuellement connus accusent un mouvement global d'entrées et de sorties évalué à 99 524 000 tonneaux, dont 63 711 000 tonneaux pour les navires anglais et 35 813 000 tonneaux pour les navires étrangers. L'augmentation en faveur de 1900 sur 1899 est donc de 1 741 000 tonneaux : les bâtiments anglais subissent une perte de 1 938 000 tonneaux, et les bâtiments étrangers un gain de 3 679 000 tonneaux.

En consultant les statistiques établies depuis cinquante années, on constate que Londres a toujours conservé le premier rang, comme tonnage, parmi les principaux ports d'Europe. Le tonnage de ses entrées pour 1899 s'élève à 15 388 000 tonneaux. Voici le chiffre des entrées de quelques autres ports maritimes : — Liverpool, 9 468 000 ; — Hambourg, 7 768 000 tonneaux ; — Anvers, 6 842 000 ; — Rotterdam, 6 343 000 ; — Marseille, 6 306 000 ; — Cardiff, 4 395 846 ; — Glasgow, 3 550 146 ; — Brême, 2 406 000 ; — Le Havre, 2 139 000 ; — Dunkerque, 1 643 000 ; etc.

Le trafic maritime entre l'Angleterre et la France donne les résultats suivants en 1899 : l'Angleterre a expédié en France, sous pavillon anglais, 5 964 235 tonnes de marchandises ; — sous pavillon français, 1 058 076 tonnes ; — et sous pavillons tiers 1 083 040 tonnes. — la France a expédié dans le Royaume-Uni, sous pavillon anglais, 1 548 721 tonnes ; — sous pavillon français, 524 202 tonnes ; — et sous pavillons tiers, 107 923 tonnes. — C'est avec l'Angleterre que la France entretient le trafic maritime le plus important, tant à l'entrée qu'à la sortie.

LONDRES

Le port de Londres, ainsi que nous l'avons dit plus haut, occupe le premier rang parmi les ports européens. — Les statistiques des dernières années font ressortir un mouvement général d'entrées et de sorties de : 41 152 bâtiments et 19 718 770 tonneaux en 1894 ; — 40 553 bâtiments et 19 515 610 tonneaux en 1895 ; — 43 581 bâtiments et 21 109 594 tonneaux en 1896 ; — 43 551 bâtiments et 21 704 821 tonneaux en 1897 ; — 43 343 bâtiments et 22 236 628 tonneaux en 1898 ; — 46 099 bâtiments et 23 277 174 tonneaux en 1899.

Les entrées du port de Londres se sont élevées de 2 500 000 tonneaux en 1850, à 14 900 000 en 1895, 15 800 000 en 1896, 16 000 000 en 1897, 15 287 000 en 1898 et 15 388 000 en 1899. De nombreux éléments concourent à assurer la prospérité de ce port, sécurité, proximité des centres industriels, densité de la population, développement considérable

des quais et des bassins. Il est certain que Londres tiendra pendant longtemps encore la tête du mouvement maritime ; néanmoins il faut remarquer que ce mouvement est en décroissance pour les entrées depuis l'année 1898. Les raisons de cette décroissance sont : 1° la création de grands services internationaux directs entre l'Europe Continentale et les pays d'outre-mer, qui a pour résultat d'enlever au port de Londres une partie des marchandises qu'il avait jusqu'alors en transit ; — 2° l'insuffisance des docks actuels, qui ne répondent plus aux besoins du commerce. — La Compagnie des « *London and India Docks* », qui possède la plupart des docks de la capitale, a compris qu'il était indispensable de creuser de nouveaux bassins. Pour se créer les ressources nécessaires à l'exécution des travaux, elle a décidé d'élever de 1 shilling à 1 shilling 6 pence par tonne, le droit qu'elle perçoit, à partir du 1er juin 1902. Les travaux d'agrandissement commenceront par l'Albert Dock pour se continuer par le Dock de Tilbury. Les dépenses sont évaluées à 62 millions de francs.

Les importations effectuées par le port de Londres s'élèvent annuellement à 3890 millions de francs, dont environ 500 millions en laines et 250 millions en thés.

LIVERPOOL

Après Londres, Liverpool est, avec Cardiff, le port de commerce le plus important de l'Angleterre. Son importance a doublé depuis trente ans, ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

Années	Nombre de navires	Tonnage total
1870	19.429	5.728.504
1875	18.287	6.588.731
1880	20.070	7.524.533
1885	21.529	8.871.454
1890	23.633	9.654.006
1895	23.943	10.777.146
1898	24,664	11.815.376
1899	25.522	12.534.116

Les bassins, malgré les agrandissements et aménagements successifs, sont devenus insuffisants ; le Comité des Docks de la Mersey, d'accord avec la corporation municipale, sollicite des pouvoirs publics l'autorisation de déplacer de 7 milles au sud, le long de la Mersey, les limites de la ville, afin de permettre l'extension de certaines industries.

Le trafic total du port de Liverpool se chiffre en 1899 par 5186995650 francs, se décomposant ainsi : à l'importation : 2754822975 francs ; et à l'exportation : 2028574050 francs de produits anglais et 400498625 de produits de provenance étrangère et coloniale.

Les principaux produits importés sont, dans l'ordre d'importance : le coton, brut et ouvré, 571900175 francs; les céréales, froment, avoine, orge, maïs, farine, fèves, 363709375 francs; les animaux vivants, 122864350 francs ; les laines, 80923075 francs ; les fruits, les viandes fraîches et salées, les sucres bruts et raffinés, les fers ouvrés, les cuivres, les cuirs, le poisson, le tabac, etc.

Les principaux articles d'exportation sont : les cotons ouvrés, 887506775 francs; les fers 202851875; les machines, 127017575 francs; les laines ouvrées, 120183300 francs ; les produits chimiques, la poterie, les cuirs, la carrosserie, etc.

En 1900, le trafic total s'est élevé à 5727615000 francs, dont 3117935500 francs pour l'importation et 2609679500 francs pour l'exportation.

CARDIFF

Le mouvement total de navigation du port de Cardiff a été, en 1899, de 19109 navires jaugeant ensemble 5965375 tonneaux, représentant à l'entrée 10788 navires et 4395846 tonneaux, et à la sortie 8321 navires et 1569529 tonneaux. Il y a lieu de remarquer que près des deux tiers des navires, notamment ceux venant des ports anglais, sont entrés sur lest. Cela tient aux grands approvisionnements de charbon qu'a dû faire l'amirauté pour les expéditions du Transvaal et de Chine. L'année précédente, le mouvement avait été de 8817 bâtiments et 3189590 tonneaux à l'entrée et de 7192 bâtiments et 1138315 tonneaux à la sortie, soit au total 16009 bâtiments et 4327905 tonneaux.

Les principaux docks de Cardiff sont les « Bute Docks », construits par le marquis de Bute, dans la ville même, et les « Pennarth Docks », établis sur la rivière Pennarth, à 6 kilomètres de la ville.

Cardiff est le port d'Angleterre qui reçoit le plus de navires français. Dans le mouvement du port, le pavillon français figure pour 463 navires jaugeant ensemble 293681 tonneaux, dont 304 steamers et 250193 tonneaux, d'une part, et 159 voiliers et 43488 tonneaux d'autre part. Les bateaux français apportent à Cardiff des poteaux de mines, du minerai de fer et des légumes ; ils en rapportent presque exclusivement du charbon et des briquettes. Les principaux ports français vers lesquels sont dirigés

les charbons de Cardiff, sont Saint-Nazaire, Marseille, Le Havre, Bordeaux, La Rochelle, Bayonne, etc.

Le trafic de Cardiff se chiffre pour 1899, à l'importation, par 2030502 tonnes et 83804775 francs, représentés par des poteaux de mines, des bois de charpente et de construction, du minerai de fer et des céréales. L'exportation représente un total de 8945237 tonnes valant 217110525 francs, dont la plus grande partie en charbon et le reste en produits métallurgiques et marchandises diverses.

En 1898, l'importation avait donné 1389314 tonnes, représentant 65294700 francs, et l'exportation 6109260 tonnes, représentant 138104250 francs.

SWANSEA

Swansea représente, en 1900, un mouvement maritime total de 10044 bâtiments jaugeant ensemble 4101118 tonneaux; il est entré 5042 bâtiments jaugeant 2048002 tonneaux, et il en est sorti 5004 jaugeant 2053116 tonneaux. Dans ces chiffres figurent 1104 navires étrangers jaugeant 619745 tonneaux, et parmi eux, 493 bâtiments français jaugeant 198023 tonneaux. Comme on le voit, le pavillon français représente près de 50 p. 100 du nombre des navires étrangers et 32 p. 100 du tonnage étranger. Quant à l'Angleterre, elle représente 3938 navires avec une jauge totale de 1428257 tonneaux.

Les bâtiments français chargent à Swansea du charbon, de l'anthracite et une très petite quantité de marchandises diverses; ils y apportent des poteaux de mines et des produits agricoles pour l'alimentation.

Les importations à Swansea se chiffrent par 3259404 tonnes de marchandises valant 189 millions de francs ; la France y figure pour 86819 tonnes. Les exportations de Swansea sont de 2600762 tonnes valant 137919825 francs. La France figure dans les évaluations d'exportations pour 1445561 tonnes, en augmentation de plus de 22 p. 100 sur l'année 1899.

Le port de Swansea possède trois grands docks mesurant ensemble 24 hectares de superficie et plus de 5 kilomètres de développement de quais, avec une profondeur d'eau de 7 à 10 mètres; on y compte 9 cales sèches. De grands travaux d'aménagement, exécutés depuis deux ans, ont sensiblement amélioré l'accès des docks.

NEWCASTLE ET LES PORTS DE LA TYNE

Le mouvement général de la navigation se chiffre, pour Newcastle et les ports de la Tyne, par 16931512 tonneaux pour 1899, entrée et sortie

réunies, dont 1 495 295 tonneaux pour les pavillons étrangers. Le total des importations est de 2 081 776 tonnes : l'Espagne y figure pour 686 222 tonnes; puis viennent ensuite les Etats-Unis avec 149 966 tonnes, la Suède avec 114 016, la Norvège, l'Allemagne et la Russie. La France n'y occupe qu'une très petite place, 17 636 tonnes seulement. Les produits importés sont les minerais de fer, qui représente la presque totalité des importations espagnoles, les blés, les maïs, les avoines, les sucres, etc.

Les exportations sont de beaucoup supérieures aux importations, car elles atteignent le chiffre de 14 651 975 tonnes. Les pays de destination se classent ainsi : Italie et Malte, 1 650 353 tonnes; — Allemagne, 1 554 828; — Russie, 1 060 828; — France, 859 233; — Espagne, 795 729; — Belgique et Hollande, 597 404, etc. — Dans le total des exportations la houille seule figure pour 8 243 042 tonnes et le coke pour 416 038; les autres articles d'exportation sont les briques réfractaires, la fonte en saumons, les barres et plaques d'acier, les meules à aiguiser, les engrais chimiques et le sulfate de soude.

HULL

Le port de Hull a bénéficié en 1899 d'un mouvement d'entrées de 5770 navires jaugeant 3032115 tonneaux, contre 5567 navires et 2 973 633 tonneaux en 1898. Les sorties se sont élevées à 5685 bâtiments et 3 011 197 tonneaux, contre 5511 bâtiments et 2 957 972 tonneaux en 1898. Le mouvement général est donc 11 455 navires et 6 043 312 tonneaux, contre 11 078 navires et 5 931 605 tonneaux en 1898, soit une augmentation en faveur de 1899 de 377 bâtiments et 111 707 tonneaux.

La moyenne des marchandises importées annuellement à Hull est de 740 millions de francs, et celle des marchandises exportées de 410 millions; le transit est évalué à 160 millions. Les transactions portent particulièrement sur les bois, les huiles, le coton, le lin, le chanvre et le charbon.

DOUVRES ET FOLKESTONE

Quoique les ports de Douvres et de Folkestone soient loin d'atteindre, comme trafic, l'importance de ceux que nous avons précédemment étudiés, nous avons cru néanmoins devoir mettre sous les yeux du lecteur quelques indications, en raison de la proximité de ces deux ports avec la côte française et de leurs relations quotidiennes avec Calais et Boulogne.

Néanmoins, le tonnage des entrées et des sorties de ces deux ports, mis en regard de celui des autres ports anglais, ne saurait fournir une base de comparaison utile, car il ne faut pas oublier que dans le total de ce tonnage figurent pour un chiffre important les services rapides de voyageurs qui ne transportent que peu de marchandises.

Douvres importe environ 215 millions de francs de marchandises, et exporte 75 millions. La part de la France dans les importations se chiffre par 75 millions pour les étoffes de laine, 14 millions pour les filés de laine, 31 millions pour les soieries et rubans, 5 millions pour les broderies, et 16 millions pour les vins, etc. ; — la France figure dans les exportations pour 31 millions, dont 25 millions en laine brute.



Folkestone importe 375 millions de francs et exporte 42 millions. Sur le chiffre des importations, la France absorbe à elle seule 300 millions, dont 184 millions pour les soieries, 35 millions pour les tissus de laine, 13 millions pour les cuirs, 8 millions pour les vins, 7 millions pour les plumes, 6 millions pour les broderies, etc.

La rivalité de Douvres et de Folkestone était autrefois entretenue par la concurrence des deux compagnies de chemin de fer du South-Eastern, exploitant la ligne maritime Folkestone-Boulogne, et du London-Chatham and Dover, exploitant la ligne Douvres-Calais. Mais depuis le 1er janvier 1899, les deux Compagnies ont fusionné, afin d'éviter une concurrence désastreuse pour elles, et cette fusion aura pour résultat de répartir de façon presque égale le trafic des marchandises entre les deux ports pendant quelques années. Néanmoins Folkestone ne tardera pas à être absorbé par Douvres, car les projets de l'Angleterre sont de faire de Douvres un port de transit de premier ordre, en plus du port de guerre actuellement en cours d'exécution.

Un projet, arrêté d'accord par le Conseil du port, la Corporation muni-

cipale et la Compagnie du South-Eastern and Chatham Railway, comprend : l'approfondissement de l'avant-port, l'établissement des grandes jetées, la création d'immenses bassins et de cales de radoub, la construction d'une gare maritime reliée à la ville par un viaduc de 600 mètres de longueur. Le budget prévu pour ces travaux est de 50 millions de francs; mais il est certainement insuffisant, car l'établissement des jetées ne manquera pas, en raison de la situation défectueuse du port, de sa mauvaise orientation et des courants, de causer quelques déboires aux promoteurs du projet.

GLASGOW

Glasgow est loin d'avoir, comme port de commerce, l'importance qu'il a comme chantier de constructions navales. Cela tient à sa situation topographique : port de rivière éloigné de la mer, il est la tête de ligne d'un grand nombre de services maritimes, mais il ne peut être un port de station pour les grands services rapides internationaux. Malgré ces conditions défavorables, son mouvement général se chiffre par 21 954 navires jaugeant ensemble 7434854 tonneaux. Les entrées s'élèvent à 10876 navires et 3550146 tonneaux, et les sorties à 11 078 navires et 3884708 tonneaux.

Les nations étrangères figurent dans le chiffre global des entrées et des sorties pour 2088 navires et 2629083 tonneaux. La France y occupe le troisième rang pour le nombre des navires avec 288 bâtiments, et le quatrième rang pour le tonnage, avec 188749 tonneaux. Les autres nations sont représentées pour 399 navires et 944882 tonneaux pour les Etats-Unis, 510 navires et 462883 tonneaux pour l'Espagne, 163 navires et 191971 tonneaux pour l'Italie, 137 navires et 114863 tonneaux pour la Belgique, etc.

Les colonies anglaises fournissent un appoint de 493 navires et 983851 tonneaux, dont 226 bâtiments et 473140 tonneaux pour le Canada et 134 bâtiments et 327749 tonneaux pour l'Inde.

Les marchandises qui donnent les plus gros chiffres d'importation à Glasgow sont, en chiffres ronds : la farine de blé, 53 millions de francs; — le bois, brut et ouvré, 25 millions; — le maïs, 20 millions; — les bœufs vivants, 19 millions; — le blé, 15 millions; — les jambons, 14 millions; — le minerai de fer, 14 millions; — les fruits frais, 14 millions; — les articles en fer, 13 millions; — le lard et le saindoux, 11 millions; — le cuir et les objets en cuir, 7 millions, etc.

Les principaux articles d'exportation sont : les tissus et filés de coton,



94 millions; — le fer et l'acier, 60 millions; — les machines et outils, 50 millions; — les spiritueux, 28 millions; — les tissus et filés de lin, 20 millions; — les tissus et filés de jute, 13 millions; — le charbon, 12 millions; — la bière, 10 millions; — les engrais, 8 millions; — les tissus et filés de laine, 6 millions, etc.

DUBLIN

Le mouvement du port de Dublin s'établit ainsi pour l'année 1899 : à l'entrée, 6191 vapeurs jaugeant 1513065 tonneaux, et 12118 voiliers jaugeant 84690 tonneaux; — à la sortie, 6100 vapeurs jaugeant 1501905 tonneaux et 12015 voiliers jaugeant 83491 tonneaux; — soit pour le mouvement général 36424 bâtiments représentant une jauge totale de 3183151 tonneaux. La France n'a pas de relations maritimes avec le port de Dublin.

Parmi les importations et les exportations de l'Irlande, qui se font par les ports de Dublin, Belfast, Cork, Limerick, Waterford et Londonderry, il est impossible d'établir la part de la France, car les marchandises de provenance française viennent toutes par la voie de l'Angleterre et figurent dans les relevés des douanes anglaises et non dans celui des douanes irlandaises. Notons seulement parmi les produits importés, les vins, eaux-de-vie, liqueurs, articles de modes, soieries, ganterie, rubannerie, fruits frais, conserves, etc. — et parmi les objets exportés, les produits de l'industrie linière, les jambons et les dentelles à la main.

PRIX DU FRET

Les prix du fret sont essentiellement variables suivant les fluctuations de l'offre et de la demande et la nature des marchandises. Leur élévation est en raison directe de la rapidité du transport, selon qu'on emploie les voiliers, les cargo-boats, ou les steamers rapides dont le tonnage utilisable se trouve restreint par les locaux réservés aux passagers. Enfin l'obligation pour un navire de trouver à tout prix du fret de retour, la disette de certaines récoltes, l'influence des époques de l'année, peuvent faire baisser subitement la moyenne des cours et même les fausser entièrement. Il est donc impossible d'indiquer pour un port quelconque une moyenne de fret, basée sur des évaluations certaines. Nous nous bornerons à citer quelques exemples choisis parmi les moyennes des dernières années :

Entre Cardiff et la France : Dieppe, Le Havre, Caen, Honfleur, 5fr,50

à 8 francs par tonne; — Granville, Rouen, 7 à 9fr,50; — Saint-Nazaire, La Rochelle, Rochefort, 4fr,50 à 7fr,50; — Nantes, 6 à 9 francs; — Bordeaux, 6 à 10 francs; — Bayonne, 8 à 9 francs; — Marseille, 7fr,50 à 13 francs.

Entre l'Angleterre et l'Algérie et la Tunisie : Alger, Oran, 10 à 12 francs; — Philippeville, 11 à 12 francs; — Tunis, 13 à 14 francs.

Entre l'Angleterre et les ports suivants : Gênes, 11 à 13 francs; — Cadix, 9 à 11 francs; — Malte, 9 à 13 francs; — Port-Saïd, 9 à 17 francs; — Aden, 14 à 17 francs; — Colombo, 15 à 24 francs; — Bombay, 15 à 23 francs; — Hong-Kong, 50 à 54 francs; — Melbourne, 45 à 60 francs; — Sydney, 60 à 75 francs; — Cap-Vert, 9 à 15 francs; — Montevideo, 12 à 18 francs; — Rio-de-Janeiro, 14 à 20 francs; — Vancouver, 27 à 30 francs; — San-Francisco, 50 à 55 francs.

Les compagnies de navigation qui relient l'Angleterre à la France ont établi des prix de fret fixe par services accélérés. Mais ces tarifs, très onéreux, ne peuvent être employés que pour les denrées qui exigent un transport rapide. Ainsi, la Compagnie du London and South Western Railway fait payer, au départ du Havre, de Honfleur, de Cherbourg et de Saint-Malo, à destination de Southampton, 32fr,25 par 100 kilogrammes pour les légumes frais, 40fr,60 pour les fruits, et 56fr,25 pour les fleurs.





CHEMINS DE FER

C'est à la Grande-Bretagne que revient l'honneur d'avoir inauguré l'emploi des chemins de fer. La première ligne ferrée fut ouverte en Angleterre le 27 décembre 1825; l'exemple fut suivi en 1828 par la France et en 1829 par les États-Unis.

Le développement des voies ferrées du monde entier, qui n'était en 1840 que de 8641 kilomètres, était, à la fin de l'année 1899, de 794000 kilomètres, dont 34915 pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. Si on compare la longueur des lignes en exploitation dans les différents pays, on constate que les États-Unis viennent en tête avec un développement de 308050 kilomètres, alors que l'Europe tout entière ne possède que 286000 kilomètres de voies ferrées. Après les États-Unis, viennent l'Allemagne, avec 50511 kilomètres, la Russie et la Finlande, avec 45998, la France, avec 42211, et l'Autriche-Hongrie, avec 36275. Le Royaume-Uni occupe le sixième rang, avec 34915 kilomètres, suivi

par la République Argentine, avec 16 399 kilomètres, l'Italie, avec 15 723, et l'Espagne, avec 13 281.

Si l'on recherche la proportion du développement des lignes de chemins de fer britanniques avec la superficie du royaume, on constate que la Grande-Bretagne et l'Irlande possèdent 11 kilomètres de lignes ferrées par myriamètre carré; elles occupent dans le classement européen le sixième rang, primées par le Luxembourg, qui possède $27^{Km},9$ par myriamètre; — la Belgique, 21 kilomètres; — la Saxe, $18^{Km},8$; — le Grand-Duché de Bade, $12^{Km},7$; — l'Alsace-Lorraine, $12^{Km},4$. — En France il n'y a que $7^{Km},9$ par myriamètre.

Au point de vue du développement des lignes comparé au chiffre de la population, le Royaume-Uni ne vient qu'au douzième rang, avec $8^{Km},6$ par 10 000 habitants, primé par la Suède avec $21^{Km},4$; — le Luxembourg, $20^{Km},3$; — la Suisse, $12^{Km},4$; — le Danemark, $12^{Km},3$; la — Bavière, $11^{Km},4$; — le Grand-Duché de Bade, $11^{Km},1$; — l'Alsace-Lorraine, 11 kilomètres; — la France, $10^{Km},9$; — la Prusse, $9^{Km},5$; — la Belgique et la Norvège, $9^{Km},3$.

En France, comme dans tous les pays d'Europe, l'État est propriétaire dans une proportion minime, il est vrai, d'une partie des chemins de fer. Cette part n'est que de 2 914 kilomètres, alors qu'on compte 33 784 kilomètres pour l'ensemble des six grandes Compagnies, 2 105 kilomètres pour les chemins de fer d'intérêt local à voie normale, et le reste pour les Compagnies diverses et les chemins à voie étroite.

En Angleterre, comme aux États-Unis, l'État se désintéresse de l'exploitation des chemins de fer, et tous les réseaux appartiennent à des Compagnies particulières, dont nous citerons les principales, laissant de côté les réseaux secondaires ou affectés à un trafic purement local et exploités par plus de cent Sociétés, pour la Grande-Bretagne seule, sans compter l'Irlande.

ANGLETERRE

London Chatham and Dover Railway.

Les têtes de lignes de cette Compagnie à Londres sont la gare de Victoria, celle de Saint-Paul et celle d'Holburn-Viaduct dans la cité. L'artère principale passe à Chatham, Faversham, Cantorbery et Douvres. Un embranchement, qui se détache à Faversham, dessert Herne-Bay, Margate et Ramsgate.

South-Eastern Railway.

Des gares de Charing-Cross et de Cannon-Street, cette ligne conduit de Londres à Douvres par Chislehurst, Seven Oaks, Tunbridge, Ashford et Folkestone.

Le South-Eastern Railway et le London Chatham and Dover Railway se trouvaient autrefois en concurrence. Une fusion est intervenue entre les deux Compagnies qui assurent maintenant, d'un commun accord, le service entre Londres et Paris, par Folkestone et Boulogne et par Douvres et Calais.

London Brighton and South Coast Railway.

Des stations de Victoria et de London-Bridge, à Londres, cette ligne se dirige vers le Sud avec plusieurs ramifications, et dessert le Crystal-Palace, Croydon, Hastings, Eastbourne, Newhaven, Brighton. Une ligne longeant le littoral va de Brighton à Portsmouth, par Chichester, et assure la communication avec l'île de Wight. Un service rapide met Londres en communication avec Paris, par Newhaven et Dieppe.

London and South Western Railway.

Waterloo-Station est la tête de ligne de cette Compagnie à Londres ; les gares annexes sont Ludgate-Hill-Station et Kensington-Station. Une ligne directe se dirige, par Chapham, Wimbeldon, Guilford, sur Portsmouth, en correspondance avec Ryde (île de Wight). Une autre, se détachant de la précédente à Woking, dessert Winchester et Southampton, en correspondance avec l'île de Wight, par Cowes ou Yarmouth. Une troisième se dirige par Richmond, Twickenham et Windsor, avec embranchement à Staines, vers Ascot et Reading, d'où on peut se rendre à Oxford. Enfin, une ligne, qui réunit Londres au cap Land's End, traverse les comtés de Dorset, Somerset, Devon et Cornouailles, desservant Salisburg, Yeovil, Exeter, Falmouth, Weymouth, Bournemouth, etc.

Great Western Railway.

A Londres, cette Compagnie a pour tête de ligne Paddington-Station. De là rayonnent plusieurs lignes desservant Windsor, Reading, Bradford, Bath, Bristol et le Sud du pays de Galles, d'un côté, et de l'autre Oxford, Cheltenham, Gloucester, Hereford, Birmingham, Chester.

Il faut y joindre la ligne de Bristol à Exeter, celle du comté de Cornouailles, et celle qui, se détachant de la ligne de Bristol à Swindon, passe à Gloucester, Newport, Cardiff, Swansea et finit à New Milford.

Great Central Railway.

Ligne desservant, au départ de Londres (Marylebone), Harrow, Aylesbury, Rugby, Leicester, Nottingham, Chesterfield, Sheffield, Manchester, Rotherham, Grimsby, Lincoln, Barnsley.

London and North Western Railway.

Au départ de Londres (Euston-Station), la principale artère de cette ligne se dirige au nord vers Carlisle, en passant par Northampton, Rugby, Strafford, Crewe, Preston et Lancaster, et opère sa jonction avec le Caledonian Railway.

A Northampton se détache à droite la ligne desservant Nottingham et Doncaster; de Rugby se détache une ligne passant par Birmingham et rejoignant la grande artère à Stafford. De Crewe partent, à droite, un embranchement se dirigeant vers Manchester et Leeds, et, à gauche, un embranchement se dirigeant, par Chester, vers Holyhead, d'où les voyageurs s'embarquent pour Dublin. Une ligne transversale réunit Liverpool à Manchester. D'une ligne qui, au départ de Chester, se dirige au sud vers Bristol et Cardiff, se détachent les lignes du pays de Galles.

Midland Railway.

La tête de ligne à Londres est à la gare de Saint-Pancrace. La ligne d'Écosse passe par Kettering, Leicester, Trent, Sheffield, Leeds, Appleby et Carlisle, d'où elle entre en Écosse en se raccordant au North British Railway et à la Glasgow South Western Railway Company.

De Kettering partent les embranchements pour Cambridge, pour Yarmouth. Entre Kettering et Leicester se détache un embranchement se dirigeant vers Birmingham. De Trent part la ligne desservant Derby, Manchester et Liverpool. De Swinton se détachent les lignes de Doncaster, d'York, vers Newcastle, et de Hull.

Great Northern Railway.

La gare de King's Cross est la tête de ligne de cette Compagnie à Londres. La ligne principale se dirige vers le nord en desservant Hunting-

don, Peterborough, Newark et Retford, où elle rejoint la North Eastern qui a lui-même pour prolongement le North British. Une autre ligne partant de Grantham, passant à Nottingham, rencontre le Midland Railway à Derby, et rejoint le London and North Western Railway à Stafford. Des embranchements desservent Leicester, Boston, Lincoln, Chesterfield.

Enfin, un service de banlieue dessert les stations voisines de Londres.

North Eastern Railway.

Cette Compagnie dessert le Nord-Est de l'Angleterre au départ de Retford, et forme le prolongement de la précédente. Sa grande artère traverse Doncaster, York, Darlington, Durham, Newcastle-on-Tyne, et rejoint à Berwick le North British. De Selby part, vers l'est, l'embranchement de Hull, de York celui de Scarborough. Des lignes annexes desservent Hartlepool, Sunderland, etc.

Great Eastern Railway.

La tête de ligne à Londres est Liverpool Street Station.

Les principales lignes composant ce réseau sont :

Londres, Colchester, Harwich, Norwich, Yarmouth ;

Colchester, Brightlingsea, Clacton-on-Sea ;

Londres, Stratford, Romford, Chelmsford et quelques lignes de la banlieue de Londres.

Londres et sa banlieue.

En plus des grandes lignes qui réunissent Londres à tous les points du royaume, la capitale et ses environs sont particulièrement favorisés en raison des nombreux services de banlieue organisés par les Compagnies suivantes : *Great Eastern*, *East London*, *North London*, *London and Blackwall*, *London-Chatham and Dover*, *London and South Western*, *Great Northern and Midland*, *London-Brighton South Coast*, *Great Western*, *Metropolitan*, *District*, et les deux lignes électriques, *City and Waterloo* et *Central Electric*.

ÉCOSSE

North British Railway.

Le réseau de cette Compagnie rayonne autour d'Edimbourg, où sa gare centrale est celle de Princes Street ; les principales lignes sont les suivantes :

Edimbourg, Dunbar, Reston, Berwick, raccordement avec le North Eastern Railway;

Edimbourg (Waverley), Melrose, Carlisle, raccordement avec le Midland Railway;

Edimbourg (Waverley), Glasgow (Queen Street);

Glasgow (pour la West Highland Line), Helensburg, Arrochar, Ardlui, Crianlarich, Rannoch, Fort-William, Banavie, Arisaig, Mallaig;

Edimbourg, Kinross, Perth;

Edimbourg, Cupar, Dundee et Aberdeen.

Caledonian Railway.

Cette Compagnie, qui a pour tête de ligne la Central Station à Glasgow, exploite les lignes suivantes :

Glasgow, Carstairs, Abington, Lockerbie, Carlisle, raccordement avec le London and North Western Railway; un embranchement réunit Castairs à Edimbourg;

Glasgow à Edimbourg, par Merchiston;

Glasgow, Stirling, Dunblane, Perth, Dundee, Montrose, Stonehoven, Aberdeen;

Glasgow, Stirling, Dunblane, Callander, Oban;

Glasgow, Paisley, Port-Glasgow, Greenock, Gourock;

Glasgow, Barrhead, Ardrossan;

Glasgow, Dumbarton, Balloch, etc., etc.

Glasgow and South Western Railway.

De la gare de Saint-Enoch, à Glasgow, une ligne conduit à Barrhead, Kilmarnoch, Cumnoch, Dumfries, Annan, Gretna et Carlisle, l'autre à Paisley, Ayr, Girvan et Stranraer.

Highland Railway.

Cette Compagnie exploite les lignes suivantes :

Inverness, Aviemore, Kingussie, Blair Atholl, Dunkeld, Perth, raccordement avec le Caledonian Railway et le North British Railway;

Inverness, Nairn, Elgin, Keith, Buckie, raccordement avec le Great North of Scotland Railway;

Aviemore à Forres;

Inverness, Beanly, Dingwall, Kyle of Lochalsh;

Inverness, Dingwall, Invergordon, Tain, Helmsdale, Thurso.

Great North of Scotland Railway.

Ligne d'Aberdeen, Huntly, Keith, Dufftown, Cromdale, Boat of Garten, raccordement avec le Highland Railway.

IRLANDE

Great Southern and Western Railway.

Cette Compagnie exploite les lignes suivantes :
Dublin, Kildare, Carlow, Kilkenny;
Dublin, Kildare, Thurles, Limerick, Cork;
Cork, Queenstown et toutes les lignes autour de Cork;
Mountmellick, Maryborough, Waterford;
Dublin, Kingstown, Wicklow, Wexford, etc.

Mildland Great Western Railway.

Lignes exploitées :
Dublin, Mullinger, Athlone, Galway;
Dublin, Kilmessan, Navan, Kingscourt;
Limerick, Foynes, Fenit;
Dublin, Drogheda, Navan, Kells;
Dublin, Drogheda, Dunkalk, Portadown, Belfast;
Dunkalk, Enniskillen, Omagh, Londonderry, etc.

Belfast and Northern Counties Railway.

Lignes exploitées :
Belfast, Antrim, Ballymena, Coleraine, Londonderry;
Belfast, Carrickfergus, Larne, etc.

Le mouvement des voyageurs transportés par les chemins de fer anglais s'est élevé, de 72854422 voyageurs en 1850, à 1142276686 en 1900.

La vitesse maxima des trains est, en Angleterre, de 87^{Km},7 à l'heure, alors que la France atteint 93^{Km},5. Viennent ensuite l'Allemagne avec 82^{Km},7, la Belgique avec 79^{Km},6, la Hollande avec 75^{Km},7, l'Autriche-Hongrie avec 73^{Km},2, l'Italie avec 67 kilomètres, la Russie avec 66^{Km},5, et le Danemark avec 57^{Km}, 8.

Le capital engagé dans l'exploitation des chemins de er du Royaume-Uni est de 29400000000 de francs. Le revenu net est de 47500 francs par mille anglais, soit 29522 francs par kilomètre. Le trafic des marchandises a donné en 1900 une recette de 23123100 livres sterling, soit 578077500 francs, en augmentation sur 1899, qui avait fourni 22903700 livres, et 1898, 21997600 livres. — Le trafic des voyageurs s'est élevé en 1900 à 35520000 livres, soit 888000000 de francs, dépassant 1899 qui n'avait que 33342600 livres et 1897 avec 33519200 livres.

Le tableau suivant fait ressortir le développement des chemins de fer anglais depuis 40 ans :

ANNÉES	RÉSEAU	CAPITAL du revenu	REVENU	MOYENNE du revenu
	kilomètres	francs	francs	p. 100
1860	16.787	8.700.000.000	365.475.000	4.19
1870	24.999	13.250.000.000	582.550.000	4.41
1880	28.854	18.200.000.000	797.250.000	4.38
1890	32.297	22.425.000.000	919.000.000	4.10
1900	34.915	29.400.000.000	1.001.450.000	3.41

Il résulte de la comparaison de ces chiffres, que, si l'exploitation s'est développée dans de grandes proportions, le bénéfice va, par contre, en diminuant sans cesse. Les plus-values de recettes sont absorbées, et au delà, par l'augmentation des frais généraux d'exploitation, augmentation qui porte sur les achats de matériel roulant, de rails et de charbon et sur les salaires du personnel.

Il nous est impossible de donner ici un état des tarifs des chemins de fer britanniques pour le transport des marchandises, car ces tarifs varient suivant les Compagnies et selon la nature des objets transportés. Nous citerons simplement, à titre d'exemple, les prix de transport de Londres à Edimbourg, qui sont, en grande vitesse, de 50 francs à 149 francs la tonne. La distance parcourue étant de 643 kilomètres, les prix varient de 7^{fr},93 à 23^{fr},19 la tonne par 100 kilomètres.

Les prix de messagerie de Paris à Londres, viâ Dieppe-Newhaven, par grande vitesse, de domicile à domicile, non compris le timbre, le droit de statistique et l'assurance, peuvent être ainsi évalués : 1 kilogramme : 1^{fr},05 ; — 3 kilogrammes : 1^{fr},45 ; — 5 kilogrammes : 2 francs ; — 10 kilogrammes : 2^{fr},80 ; — 20 kilogrammes : 3^{fr},55 ; — 50 kilogrammes : 6^{fr},25 ; — 100 kilogrammes : 11^{fr},75. — Le prix des colis pos-

taux est de 1^fr,60 jusqu'à 1^Kg,360, de 2^fr,10 de 1^Kg,360 à 5 kilogrammes, et de 2^fr,60 de 3 kilogrammes à 5 kilogrammes, y compris le droit de timbre de 0^fr,10.

Nous indiquerons, également à titre d'exemple, le prix de transport pour les voyageurs de Paris à Edimbourg, par le London and North Western Railway : ce prix est de 71^fr,85 en première classe et de 40^fr,80 en troisième classe, la seconde classe n'existant pas. Le même parcours, effectué en France sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée, coûterait 72 francs en première classe et 31^fr,70 en troisième classe. Comme on le voit, le prix de la première classe est égal dans les deux pays, mais le tarif français de troisième classe est inférieur de 23 p. 100 au tarif anglais.

Il existe pour la saison d'été des billets spéciaux d'aller et retour, valables pour toutes les lignes d'Ecosse, du 1er mai au 31 octobre, entre Paris, Glasgow et Edimbourg. Le prix de ces billets, par Calais et Boulogne, est de 149 francs en 1re classe, et de 97^fr,35 en classe mixte, et, par Dieppe, de 140^fr,65 et 90^fr,65.

Sur les 888 millions de francs de recettes représentant le trafic des voyageurs en 1900, les voyageurs de troisième classe figurent pour 728 millions, et ceux de deuxième et de première classe pour 160 millions seulement. Ce résultat tient à ce que le matériel de troisième classe est excellent et que les compagnies placent des voitures de cette classe dans tous les trains express et leur adjoignent des wagons-restaurants.

Il importe de signaler le bon marché exceptionnel des places de luxe sur les lignes anglaises : moyennant un supplément de 6^fr,25, le voyageur a droit à une couchette de sleeping-car de Londres à Glasgow ou à Edimbourg. En France, pour le même parcours, le voyageur aurait à supporter sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée : dans les voitures de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, un supplément de 40 francs, plus 2 francs de location s'il désire retenir sa place d'avance ; — dans les voitures de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, 14 francs pour un coupé-lit, 21 francs pour un fauteuil-lit, 35 francs pour un lit-salon dans un train rapide, et 49 ou 60 francs, selon les cas, pour un lit-salon dans un train de luxe. — Nous ne pouvons que souhaiter de voir les Compagnies françaises imiter l'exemple des lignes anglaises et réduire les tarifs exorbitants des places de luxe.



LA HOUILLE

La question de la houille est une question vitale pour l'Angleterre. Il nous a donc paru intéressant de fournir quelques renseignements sur cette importante matière, et de résumer brièvement l'état de la crise du charbon.

Production de l'Angleterre. — *Comparaison avec les autres pays.* — Si nous examinons la production houillère du Royaume-Uni, d'après les chiffres officiels et définitifs établis pour 1899, nous trouvons que les dix-sept districts de l'Angleterre ont fourni les quantités suivantes :

Durham	34.870.675	tonnes
Yorkshire	26.904.465	—
Lancaster	24.387.475	—
Derby	14.594.424	—
Stafford	13.881.220	—
Northumberland	11.184.072	—
Monmouth	10.103.067	—
Nottingham	8.224.441	—
Warwick	2.873.098	—
Cumberland	2.100.418	—
Leicester	1.888.819	—
Gloucester	1.528.014	—
Somerset	933.973	—
Worcester	842.951	—
Shropshire	766.219	—
Chestershire	721.431	—
Westmoreland	810	—
Soit pour les dix-sept districts un total de	155.855.572	—
Les six districts du Pays de Galles ont fourni ensemble	32.961.764	—
L'Ecosse	31.142.612	—
L'Irlande	125.355	—
Soit pour tout le Royaume-Uni, un total de	220.085.303	tonnes.

En 1898, la production totale avait été de 202 042 243 tonnes, soit en faveur de 1899 une différence de 18 043 050 tonnes. Le pays de Galles figure dans cette augmentation pour 9 098 259 tonnes. En 1900, la production s'est élevée à 225 281 000 tonnes.

L'emploi des 220 000 000 de tonnes extraites en 1899 peut être ainsi évalué en chiffres ronds :

Charbon exporté à l'étranger	40.000.000
Charbon de soute pour les navires allant à l'étranger	13.000.000
Charbon de chauffage domestique	40.000.000
Charbon consommé par les chemins de fer	11.000.000
Charbon consommé par les usines à gaz	14.000.000
Charbon consommé par diverses industries	102.000.000
Total	220.000.000

La production de houille du monde entier pouvant être évaluée à 660 000 000 de tonnes, le Royaume-Uni représente exactement le tiers de cette production, soit 220 095 000 tonnes. Les Etats-Unis fournissent 226 554 000 tonnes, l'Allemagne 101 040 000, la France 32 331 000, la Belgique 22 072 000. Il est à remarquer que les Etats-Unis qui, en 1898, n'avaient produit que 178 000 000 de tonnes, sautent brusquement en 1899

à 226 554 000, en augmentation de 48 554 000 tonnes, dépassant pour la première fois la production anglaise, avec un écart de 6 468 000 tonnes.

Pendant la campagne 1900, l'avance des Etats-Unis s'accentue encore. Ils viennent en tête avec 245 422 000 tonnes; puis viennent l'Angleterre avec 225 281 000 tonnes, l'Allemagne avec 109 225 000 tonnes, la France avec 32 587 000 tonnes et la Belgique avec 23 352 000 tonnes.

Exportation. — L'exportation de la houille anglaise se répartit ainsi pour les années 1899 (chiffres définitifs) et 1900 (chiffres provisoires).

	1899	1900	
France	6.924.098	8.636.632	
Allemagne	5.029.515	5.985.559	
Italie	5.235.508	5.345.165	
Russie	3.274.274	3.227.891	
Suède	2.990.641	2.960.579	
Danemark	2.015.437	2.124.435	
Hollande	1.195.384	1.812.257	
Espagne	1.529.685	1.695.800	
Norvège	1.374.522	1.342.757	
Portugal	548.073	566.901	
Turquie	491.797	367.121	
Grèce	335.594	267.421	
Autriche-Hongrie	224.100	144.497	
Pays divers	8.394.168	9.123.430	
Totaux	39.562.796	43.600.447	tonnes.
Valeurs	577.331.250	965.161.150	francs.

La crise du charbon. — Les cours de la houille ont été l'objet en Angleterre, comme dans les autres pays, d'une hausse énorme pendant les années 1899-1900. Les fluctuations se sont produites entre les cours extrêmes suivants, pour le prix de la tonne sur les marchés anglais :

			Minimum.	Maximum.	Écart.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.
Pays de Galles :	Cardiff	1re qualité	14,35	36,25	21,90
—	—	2me qualité	13,10	32,50	19,40
—	—	inférieur	8,75	13,75	5 »
—	Monmouth 1re qualité		11,90	30 »	28,10
Lancashire :	Wigan		10,60	21,85	11,25
	Pemberton		11,25	21,25	10 »
	Charbon menu		6,25	13,50	7,25

Les charbons du Yorkshire, du Northumberland et de Swansea ont subi les mêmes fluctuations de cours ; le fait saillant de la hausse est qu'elle s'est accentuée sur les charbons du Pays de Galles, charbons sans fumée destinés aux navires. La période où la hausse a été le plus sensible est l'année 1899 ; elle ne s'est continuée en 1900 que plus lentement. Néanmoins la moyenne de la hausse de 1900 sur 1899 peut être évaluée à 7fr,25 par tonne ; d'où il résulte que la majoration à payer par le consommateur aura été, pour la seule année 1900, du chiffre formidable de 1 595 000 000 de francs. Les économistes anglais estiment que les mineurs n'auraient profité de la majoration des cours que dans la proportion d'un sixième, alors que les propriétaires de mines et les intermédiaires en absorbaient les cinq sixièmes.



Le cours moyen des charbons exportés a été de 14fr,79 en 1899, et de 24fr,44 en 1900.

La campagne de 1901 s'est engagée sur des cours plus rapprochés de la normale, en raison de la baisse qui s'est produite en France, en Belgique et en Allemagne dès la fin de 1900, et qui a eu sa répercussion en Angleterre. Il est bon d'observer toutefois que cette baisse porte surtout sur les qualités inférieures.

Causes de la crise. — Il est intéressant de rechercher les causes de cette hausse de la houille, les unes accidentelles, les autres permanentes. Nous examinerons successivement toutes ces causes, quoique quelques-unes aient été, à notre avis, sans influence sur la hausse.

Guerre du Transvaal et expédition de Chine. — Quelques personnes ont prétendu que la nécessité d'expédier de nombreux transports et navires de guerre avaient occasionné la hausse. Nous ferons observer que, dans ce cas, la hausse n'eût porté presque exclusivement

que sur les charbons destinés à la marine, tandis que toutes les sortes ont augmenté; d'autre part, il est probable qu'une grande partie des navires affrétés eussent, sans cette circonstance, navigué dans un but commercial. Cette explication n'a donc qu'une valeur relative.

Les mêmes personnes ont allégué également que le nombre d'ouvriers employés dans les mines avait diminué par suite des appels de troupes ou enrôlements. Nous répondrons qu'il est probable que les contingents supplémentaires ont été recrutés dans des professions moins rémunérées que celle de mineur.

Conditions d'exploitation des mines. — La cause tirée de l'exploitation des mines selon des méthodes surannées ne saurait retenir notre attention. En effet, si les méthodes américaines donnent un rendement plus rémunérateur, cela peut produire des effets appréciables au point de vue de la concurrence internationale, mais n'exerce qu'une influence restreinte sur les cours de la production locale d'une année à l'autre.

Par contre, il est certain que l'exploitation se faisant en Angleterre à des profondeurs de plus en plus grandes, il en résulte nécessairement une augmentation graduelle des frais d'extraction.

Une raison plus sérieuse est celle qui provient de l'augmentation des prix de la main-d'œuvre. Le salaire hebdomadaire des mineurs, qui était en 1897 de 25 shillings en moyenne, est monté à 27 sh. 8 d. en 1898, 29 sh. 4 d. en 1899 et 33 sh. 4 en 1900. Dans le Lancashire, l'augmentation peut être évaluée à 50 p. 100 pour les dix dernières années.

Quant à l'explication tirée de la diminution du rendement de chaque travailleur, sous le prétexte que beaucoup d'ouvriers mineurs se contenteraient de travailler quatre jours au lieu de six, elle ne paraît pas ressortir bien nettement des statistiques établies pour les dix dernières années :

ANNÉES	NOMBRE de tonnes extraites	MOYENNE des mineurs employés	TONNES EXTRAITES par chaque mineur
1890	194.605.887	506.812	384
1891	197.613.592	536.091	368
1892	191.954.908	549.312	350
1893	175.236.857	549.738	319
1894	199.451.018	569.678	350
1895	201.738.351	564.638	357
1896	208.503.868	557.026	374
1897	215.145.025	558.305	385
1898	202.042.243	567.124	356
1899	220.085.603	583.009	377

Si on distrait de ce tableau les années 1893 et 1898, qui sont des années de grandes grèves, on peut constater que la moyenne de rendement est restée sensiblement la même pendant ces dix années, le nombre d'ouvriers n'augmentant qu'en raison directe de l'augmentation de production. Néanmoins cette question est intéressante pour l'avenir, car, dans les Midlands, notamment, la tendance des Trade-Unions est de ne laisser descendre les mineurs que quatre jours, et même trois, par semaine, afin de parer à une surproduction qui pourrait amener une baisse des salaires.

Augmentation de l'exportation. — Les exportations de houille de la Grande-Bretagne se sont élevées :

en 1897 à 37.096.918	tonnes
en 1898 à 36.562.796	—
en 1899 à 39.562.796	—
en 1900 à 43.600.447	—

On ne saurait soutenir que sur une production de 220000000 de tonnes, cette augmentation normale ait pu provoquer le bouleversemen des cours que nous avons signalé.

Disproportion entre l'offre et la demande. — La cause de hausse la plus sérieuse est certainement l'exagération des demandes de l'industrie sur les différents marchés. Depuis quelques années certaines industries, et plus particulièrement l'industrie métallurgique, ont pris un essor considérable. Les réserves du commerce ont été absorbées, le stock visible s'est trouvé épuisé, et le consommateur a craint de se trouver brusquement privé du levier de son industrie. Une panique s'est produite et propagée, encouragée par les producteurs et les intermédiaires, et l'acheteur, tenu de maintenir coûte que coûte son approvisionnement, a dû subir les exigences de la spéculation.

Les usines à gaz ont vu les houilles menues dont elles se servent pour la fabrication du coke passer de 14 shillings à 25 et même 30 shillings la tonne, et elles ont dû subir la hausse sous peine d'arrêter leurs travaux.

L'Angleterre ignorant le chauffage au bois, les besoins domestiques ont été également frappés par la hausse.

Si l'Amérique, qui est merveilleusement outillée pour la production de la houille à bon marché, mais qui est encore actuellement à la merci de l'Angleterre pour le fret, avait eu à sa disposition du fret peu élevé, cette hausse n'eût pas duré. Il serait à souhaiter que la houille redescendît à des cours normaux, car la hausse a jeté la perturbation dans la plupart des industries, modifiant le prix des transports et des fabrications,

obligeant les industriels à modifier les prix de vente des objets manufacturés.

Les charbons étrangers. — Nous estimons que les propriétaires de mines et les intermédiaires anglais ont joué un jeu un peu dangereux en spéculant effrontément sur les besoins de l'industrie. Ils ont appris aux consommateurs à s'enquérir d'autres marchés de production. Une maison de Newcastle, notamment, a pu faire livrer par un producteur des Etats-Unis du charbon acheté 11 francs la tonne et augmenté de 15 francs de fret, livrable dans divers ports de la Méditerranée. Cette maison a eu un bénéfice à opérer ainsi, car, sans cela, elle eût dû payer en Angleterre 27 à 28 shillings pour l'achat seulement.

Quant à l'amirauté anglaise, obligée d'acheter aux producteurs anglais, elle a dû payer, en août 1900, 150000 tonnes de Cardiff aux cours de 26 shillings 6 pence à 27 shillings 6 pence.

Pour longtemps encore les Etats-Unis sont seuls en mesure de tenter utilement la concurrence avec les producteurs anglais. Quant aux nations d'Europe, l'Allemagne, la France et la Belgique, elles ont une production insuffisante pour leurs besoins. Restent le Japon, qui sera un jour, dans l'Inde, un concurrent redoutable, et la Chine, qui, par suite du manque de communications, laisse presque inexploitées les richesses minières du Setchuan.

Les Etats-Unis ont déjà entamé la lutte. Des syndicats se sont formés pour l'achat de mines, de chemins de fer et de cargo-boats. Grâce à une union bien comprise, à l'emploi de navires charbonniers de fort tonnage pouvant transporter 7000 à 8000 tonnes de charbon, spécialement aménagés, et aux primes accordées par le gouvernement américain, le fret pour l'Europe, qui actuellement est déjà tombé à 11fr,25 pour les transports de Philadelphie à Saint-Nazaire, pourra se trouver réduit à 7 à 8 francs par tonne.

Mesures prises pour mettre fin à la crise. — Le gouvernement anglais eut-il un moment, dans le but d'enrayer la hausse, la pensée d'interdire l'exportation de la houille? nous ne le pensons pas, car cet acte eût pu provoquer dans les régions minières de graves désordres. Mais cette mesure serait appliquée en temps de guerre.

Le gouvernement s'est borné à présenter au Parlement, malgré les protestations des propriétaires de mines et une menace de grève générale des ouvriers, un projet de réglementation taxant d'un impôt d'un shilling toute tonne de charbon exportée.

L'opposition de Sir William Harcourt, de Sir Edward Grey et de M. Asquith n'empêcha pas la Chambre des Communes de voter le

6 mai 1901, après un long débat, la taxe de sortie, par 333 voix contre 227. Les adversaires du projet ne purent même pas tout d'abord obtenir que la taxe ne soit pas appliquée aux marchés passés antérieurement au vote de la loi, et virent leurs prétentions repoussées par 206 voix contre 148. Néanmoins, la Chambre des Communes, siégeant en Comité des voies et moyens, adopta, le 15 juin, une proposition présentée par le chancelier de l'Echiquier en vue d'exempter de la taxe, jusqu'au 31 décembre 1901, le charbon exporté en vertu de contrats passés avant le 18 avril 1901.

Le gouvernement anglais entend appliquer la taxe avec la plus grande rigueur. Ainsi, les Iles Normandes, qui jouissent de prérogatives séculaires et d'un régime local très libéral, sont tenues néanmoins d'acquitter la taxe pour les charbons qu'elles reçoivent de la métropole. Par une lettre du 27 juillet 1901, le Chancelier de l'Echiquier a fait notifier aux Chambres de commerce de Guernesey et de Jersey une fin de non-recevoir à la demande d'exemption de la taxe qu'elles lui avaient adressée.

L'intérêt fiscal a fait envisager avec faveur par le gouvernement anglais l'éventualité de cette taxe, dont l'application n'est pas sans porter atteinte au renom de libéralisme de la nation anglaise en matière de trafic international. Si cette taxe fait entrer annuellement dans les coffres du trésor 40 ou 50 millions de francs qui iront se fondre dans le budget général des dépenses, elle porte un coup désastreux non seulement à l'industrie la plus prospère du pays, l'exploitation des mines, en arrêtant l'essor de son exploitation, mais encore à l'industrie des transports maritimes. Certains bateaux qui se livraient uniquement au transport du charbon ne trouvent plus de fret, et, de ce fait, le fret a baissé dans la proportion de 25 p. 100 depuis la première application de la taxe. Si l'Angleterre persiste dans cette erreur, elle risque d'abandonner à l'Amérique, maîtresse de terrains plus vierges, mieux outillée et plus libérale, le bénéfice d'une prédominance qu'elle avait su conserver jusqu'à ce jour.



CINQUIÈME PARTIE

CONCLUSIONS. — MOYENS D'ACTION



CONCLUSIONS

Après avoir énuméré les ressources économiques de l'Angleterre, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur la situation actuelle de ce pays tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur, et nous chercherons à savoir si cette situation est profitable ou non à l'extension du commerce français dans le Royaume-Uni.

L'Angleterre, grâce à l'absence de droits de douane sur la plupart des marchandises, grâce à une marine marchande qui lui assure un fret peu coûteux pour ses importations, voit, sur ses marchés, les matières premières et les articles d'alimentation cotés à des cours sensiblement inférieurs à ceux des autres pays et notamment de la France. Il semblerait que, les matières premières coûtant peu et l'ouvrier pouvant se nourrir à peu de frais, les produits manufacturés puissent être mis en vente à des prix de bon marché défiant la concurrence : il n'en est rien cependant. Quoique la vie matérielle puisse être assurée à bon compte, le prix de main-d'œuvre n'a cessé d'augmenter et augmentera encore sous l'in-

fluence des Trade-Unions. De plus, la hausse du charbon est venue aggraver les charges de l'industrie, et ces causes réunies se traduisent par une augmentation des prix de revient et, par suite, des prix de vente.

Si l'Angleterre, pour défendre son industrie, se décide à suivre ceux qui cherchent à l'entraîner dans la voie de la protection, nous ne voyons pas que la modification du système douanier puisse réellement améliorer la situation du fabricant, car, d'une part elle majorera le prix des matières premières provenant de l'étranger, et d'autre part elle amènera les autres pays à user de représailles à l'égard des produits anglais manufacturés.

On peut constater, en examinant les chiffres d'importations et d'exportations, que l'Angleterre achète aux autres nations beaucoup plus qu'elle ne leur vend; l'écart entre les achats et les ventes s'accentue de jour en jour, car depuis 1868 les importations anglaises ont augmenté de 72 p. 100 et les exportations de 50 p. 100 seulement. Cette disproportion n'est pas un indice de prospérité industrielle, et nous avons vu, dans la quatrième partie de ce rapport, combien était précaire la situation de certaines industries au point de vue de la production et des exportations.

Déjà battue en brèche par l'Allemagne sur la plupart des marchés étrangers et même chez elle, l'Angleterre voit croître un concurrent redoutable à tous points de vue, les Etats-Unis. Nous avons constaté dans le chapitre consacré à la houille, que les Etats-Unis s'organisaient pour disputer au Royaume-Uni le marché du charbon.

La situation financière des Etats-Unis est excellente, et le groupement des capitaux permet de tenter de grandes entreprises. N'a-t-on pas vu récemment un groupe de capitalistes américains s'emparer de la compagnie maritime anglaise Leyland et de deux autres compagnies anglaises de navigation, et se préparer, à l'aide de cette nouvelle flottille, à amener sur le marché anglais des produits américains contre lesquels il deviendra difficile de lutter? L'activité américaine s'exerce actuellement sur toutes les branches de l'industrie; l'emploi des méthodes et des procédés de fabrication les plus perfectionnés fait des Etats-Unis un concurrent redoutable, non seulement pour l'Angleterre, mais pour toutes les nations d'Europe. Les importations américaines en Angleterre ont acquis pendant les dernières années un développement considérable : elles sont passées, de 9 399 750 000 francs en 1889, à 12 748 175 000 francs en 1899.

Ces causes d'inquiétude ne sont pas les seules. Le parti nationaliste Irlandais semble plus actif que jamais et l'agitation anti-anglaise, entretenue par l' « United Irish League », s'est accrue depuis quelque temps dans des proportions alarmantes pour le gouvernement anglais. A l'exté-

rieur, les sources de conflits avec les autres nations subsistent toujours, au French Shore, en Egypte, en Afghanistan, aux Indes, en Chine, dans le golfe Persique, dans les colonies Africaines, etc. L'Australie et le Dominion du Canada paraissent se détacher de plus en plus de la métropole. La campagne de Chine et la guerre meurtrière du Transvaal ont appauvri le pays en hommes et en argent.

Les charges militaires pèsent lourdement sur la nation; elles ont amené le gouvernement britannique à créer de nouveaux impôts et à contracter des emprunts. Lors de la discussion de la loi de finances, le 17 juillet 1901, sir W. Harcourt s'exprimait ainsi à la tribune de la Chambre des Communes :

« Dans son discours sur le budget, le chancelier de l'Echiquier a déclaré » que les dépenses de l'Etat l'année dernière ont presque atteint deux cents » millions de livres sterling (cinq milliards de francs). Il nous a dit qu'au » cours des cinq dernières années, sans tenir compte de la dernière guerre, » les dépenses s'étaient accrues de vingt-huit millions de livres, les recettes » de seize millions seulement. Avec la moindre connaissance des affaires, on » se rend compte que pareille disproportion conduira inévitablement ou à » une intolérable surcharge des impôts ou à la faillite. »

Le chiffre du déficit prévu pour l'exercice 1900-1901, accusé à la tribune de la Chambre des Communes par le Chancelier de l'Echiquier, sir Michaël Hicks-Beachs, est de 55 millions de livres sterling, soit 1 milliard 375 millions de francs. Pour parer à ce déficit, le Parlement a dû voter : 1° une augmentation de 2 pence par livre sterling sur l'*income-tax* (taxe sur les revenus); — 2° un droit sur les sucres importés; — et 3° un droit de 1 shilling par tonne sur les charbons exportés.

De ce fait l'*income-tax* s'élève au chiffre de 1 shilling 2 pence par livre sterling de revenu, soit 1^fr,50 par 25 francs. Si on ajoute à ces impôts les *rates*, ou impôts municipaux, le *house duty*, ou taxe spéciale du locataire, la taxe pour l'eau, la voirie, les écoles, les asiles, la police, on se persuadera sans peine que le peuple anglais sera avant quelques années le peuple le plus lourdement imposé.

En dehors de l'application de ces impôts, le gouvernement a dû, pour faire face immédiatement aux frais de la guerre, contracter deux emprunts et émettre trois séries de Bons de l'Echiquier et trois séries de Bons du Trésor, s'élevant en tout à 135 133 000 livres sterling. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre une somme de 4 millions de livres due aux Banques d'Angleterre et d'Irlande, et on arrive au total formidable de 3 478 325 000 francs.

Ces dépenses ne visent que le présent, mais il n'est pas douteux que

la reconstitution de l'armée, désagrégée par une guerre meurtrière, nécessitera de grosses dépenses. D'autre part, sir Charles Dilke ne déclarait-il pas il y a quelques mois que « l'Angleterre serait certainement » forcée d'augmenter sa flotte pour être en état de résister à une ligue » européenne, toujours possible ». Comme on le voit, l'horizon financier de l'Angleterre est sombre. La répercussion de cette situation financière sur l'industrie britannique sera considérable. Les impôts nouveaux viendront aggraver la situation des producteurs en les obligeant, pour subvenir à ces charges supplémentaires, à augmenter leurs prix de vente déjà élevés : dans ces conditions il deviendra difficile aux industriels anglais de soutenir la concurrence des produits étrangers attirés par l'absence de droits de douane.

Nous croyons que, dans ces circonstances, la France qui occupe déjà dans le commerce extérieur de l'Angleterre une situation privilégiée peut, non seulement conserver et consolider cette situation, mais encore augmenter considérablement ses chiffres d'importations dans le Royaume-Uni. La proximité des deux pays, et, par suite, le bon marché des transports, lui assurent un avantage sur les autres nations ; le renom de bonne qualité de nos produits nous permet de maintenir notre suprématie sur le marché anglais. Mais, pour cela, il importe que l'esprit d'initiative de nos nationaux se développe, et que notre industrie ne néglige aucun des nombreux moyens d'action qui sont à sa disposition.

RÉSULTATS DE L'EXPOSITION

Le succès de l'Exposition de Glasgow a été considérable, tant par l'attrait des objets exposés que par le nombre des visiteurs. Nous avons donné dans la seconde partie de ce rapport la description des diverses parties de l'Exposition ; nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornerons à indiquer ici le nombre des exposants en les classant par pays, à fournir quelques renseignements sur le nombre des entrées, à établir le bilan financier de l'exploitation et à rechercher quels ont été les résultats de l'Exposition.

Nombre d'exposants.

La Section Britannique comptait 1073 exposants répartis dans le Grand Hall de l'Industrie, la Grande Avenue, la Galerie des Machines et

les divers pavillons ; il y a lieu d'ajouter à ce chiffre 34 exposants dans la Section féminine, 14 dans la Section d'Education et 50 réunis en collectivité dans la Section d'Art appliqué.

L'Irlande figurait pour 139 exposants, tous placés dans le pavillon Irlandais.

Le Dominion du Canada était représenté par 224 exposants, dont moitié dans le Grand Hall de l'Industrie et moitié dans le pavillon Canadien. La Section des Indes et de Ceylan ne réunissait que 7 exposants. Quant aux exposants du Queensland, de l'Australie Occidentale et de l'Afrique du Sud, ils étaient groupés en collectivités.

La Russie comptait 81 exposants, tant dans le Grand Hall de l'Industrie que dans ses pavillons, plus 37 exposants présentant dans la Section féminine des travaux de paysans russes. Le Danemark avait 6 exposants, la Perse 1, le Maroc 1 et l'Autriche 20. Le Japon était représenté par une collectivité de 115 exposants, tous réunis dans le pavillon Japonais.

La Section Française comprenait 503 exposants ainsi répartis :

Gr. A. Arts Libéraux.	178	exposants
Gr. B. Alimentation	46	—
Gr. C. Mobilier — Papiers peints — Porcelaines — Cristaux	27	—
Gr. D. Tissus — Vêtements et accessoires	54	—
Gr. E. Chimie — Pharmacie — Parfumerie	10	—
Gr. F. Maroquinerie — Articles de Paris — Papeterie — Papiers.	42	—
Gr. G. Bijouterie — Horlogerie — Orfèvrerie — Bronzes	37	—
Gr. H. Industries diverses	40	—
Gr. I. Horticulture	1	—
Exposants divers	9	—
Photographie (Palais des Beaux-Arts)	51	—
Architecture (Palais des Beaux-Arts)	8	—
Total.	503	exposants

L'Exposition internationale des Beaux-Arts comprenait 1 496 numéros dans la Section de Peinture et Aquarelles, 228 numéros dans la sculpture, 480 numéros dans l'architecture, 396 numéros dans la Section de blanc et noir, 500 numéros dans la photographie d'art, et une énorme quantité d'objets d'art de tous les pays et de toutes les époques.

Entrées.

L'Exposition internationale de Londres en 1862 avait reçu la visite de 16032725 personnes; l'Exposition internationale de Glasgow en 1901 a enregistré 11497220 entrées. Si l'on tient compte de l'énorme différence de population qui existe entre les deux villes, on peut constater que l'avantage est pour Glasgow, dans une proportion considérable. Du reste, le tableau suivant, qui donne le total des entrées des principales Expositions du Royaume-Uni, indiquant le maximum des entrées atteint en un jour, permettra de comparer les résultats :

	Total.	Maximum.
1851. Londres. Universelle	6.170.000	109.760
1857. Manchester. Trésors d'art	11.335.915	
1862. Londres. Universelle	6.032.725	
1883. Londres. Sécheries	2.703.051	
1884. Londres. Hygiène	4.158.390	27.505
1885. Londres. Inventions	3.760.581	23.071
1886. Londres. Indes et Colonies	5.559.759	81.516
1886. Edimbourg. Universelle	2.769.632	62.981
1887. Newcastle. Universelle	2.092.278	54.716
1887. Liverpool. Universelle	1.000.000	
1887. Manchester. Universelle	4.765.137	74.596
1888. Glasgow. Universelle	5.748.379	117.901
1901. Glasgow. Universelle	11.497.220	173.266

Le chiffre de 100000 entrées a été dépassé vingt-quatre fois pendant la durée de l'Exposition; dans ces vingt-quatre journées figurent treize samedis, jours de grande affluence en raison de la fermeture dans l'après-midi de la plupart des maisons de commerce. Le chiffre le plus bas de la dernière semaine a été de 108456 entrées, et le plus élevé, le jour de la clôture, de 173256. Les entrées ne sont descendues que trois fois au-dessous de 40000. A l'Exposition de Glasgow, en 1888, le chiffre de 100000 n'avait été atteint que le jour de la clôture, où on enregistra 117901 entrées.

Bilan de l'Exposition.

Les recettes de l'Exposition de 1888 s'étaient élevées à :

Entrées et coupons	118.956 livres sterling	ou	2.973.900 fr.
Abonnements de saison	43.976 —		1.099.400 —
Location d'emplacements aux exposants	15.955 —		398.875 —
Concessions des restaurants	26.622 —		665.550 —
Attractions	15.836 —		395.900 —
Catalogues et programmes	3.530 —		88.250 —
Divers	292 —		7.300 —
Total	225.167 livres sterling	ou	5.629.175 fr.

Déduction faite de tous les frais, il était resté un bénéfice net de 50000 livres sterling ou 1250000 francs.

Pour l'Exposition de 1901, les comptes ne pourront être arrêtés définitivement que dans plusieurs mois ; néanmoins, on peut évaluer les recettes de l'exploitation de la façon suivante :

Entrées et coupons	174.671	livres sterling ou	4.366.775	fr.
Abonnements de saison	96.525	—	2.413.125	—
Location d'emplacements aux exposants.	34.924	—	873.100	—
Concessions des restaurants	54.106	—	1.352.650	—
Attractions	37.179	—	929.475	—
Catalogues et programmes	5.419	—	135.475	—
Divers	826	—	20.650	—
Total	403.650	livres sterling ou	10.091.250	fr.

L'administration de l'Exposition estime qu'en déduisant du total des recettes toutes les dépenses d'exploitation, il restera un excédent net d'environ 100000 livres sterling ou 2500000 francs, c'est-à-dire un bénéfice double de celui de l'Exposition de 1888.

Bilan de la Section française.

Quoique la balance des comptes de la Section française ne puisse être établie avant plusieurs semaines, nous tenons à indiquer approximativement les résultats de la gestion financière du Comité.

Les recettes du Comité se sont élevées à. . .	110.850	francs
et les dépenses peuvent être évaluées à environ. .	86.000	—
D'où il ressort un excédent probable de. . .	24.850	francs

Cet excédent sera, conformément au règlement, restitué aux exposants au prorata du prix qu'ils ont payé pour les emplacements. Les sommes qui leur seront remboursées représenteront donc environ 22 p. 100 des sommes versées par eux.

De plus, les exposants recevront également, par les soins des trésoriers de chaque groupe, leur quote-part de l'excédent de recettes concernant les frais d'installations. Le quantum de ce remboursement variera d'un groupe à l'autre, mais nous en estimons la moyenne à 25 ou 30 p. 100 des sommes versées de ce chef.

Ajoutons enfin qu'en raison des excellents résultats de la gestion du Comité, il a été inutile de faire appel au fonds de garantie de 107500 fr. souscrit par 61 membres du Comité, en vertu de l'article 3 du règlement général.

Résultats de la participation française.

Il serait prématuré de chercher à évaluer aujourd'hui les bénéfices que les exposants français ont pu retirer de leur participation à l'Exposition de Glasgow. Mais en ce qui concerne les ventes effectuées dans l'enceinte même de l'Exposition, tant dans le grand hall de l'Industrie que dans le pavillon annexe, il résulte d'une enquête que nous avons faite nous-même auprès des exposants et de leurs représentants que le total de ces ventes dépasse 2 000 000 de francs.

Les articles vendus se classent, comme importance de vente, dans l'ordre suivant : Bijouterie imitation, parfumerie, cristallerie et verrerie, bijouterie d'or, céramique et verrerie d'art, meubles, maroquinerie, bronzes, orfèvrerie, objets d'écaille et ivoire, miroiterie, etc.

L'Exposition a procuré à un grand nombre d'exposants l'occasion de traiter des affaires, tant en Angleterre qu'en Ecosse, et plusieurs d'entre nous ont installé des comptoirs ou établi des représentants.

Pour tous, l'Exposition a été un succès. Mais il importe de ne pas s'endormir sur ces lauriers et d'en tirer parti. Nous étudierons plus loin les voies et moyens à employer par nos négociants pour augmenter leur chiffre d'affaires dans le Royaume-Uni. Pour le moment, bornons-nous à féliciter ceux de nos compatriotes qui, au lendemain de l'Exposition de 1900, n'ont pas craint de tenter un nouvel effort sans se soucier des sacrifices à faire et de l'incertitude des résultats. Nous estimons que, tôt ou tard, ils seront récompensés de leur intelligente initiative. Ils ont contribué à défendre dans le Royaume-Uni le bon renom de l'industrie française ; ils ont, tout en travaillant à leurs propres affaires, aidé, pour leur part, à augmenter et à raffermir dans ce pays le prestige commercial de la France.

RÉFORMES ET AMÉLIORATIONS

La Chambre de commerce Française de Londres a adressé aux pouvoirs publics de France, durant ces dernières années, des mémoires concernant certaines réformes qu'elle sollicite, et notamment des vœux tendant à l'amélioration du service postal Franco-Anglais, à l'admission temporaire pour les tissus, à la suppression des surtaxes d'entrepôt, des certificats d'origine et des expertises en matière douanière, etc. — La

place nous manque pour analyser ces vœux qui ont été publiés dans le bulletin annuel de cette chambre; nous nous bornerons à formuler les desiderata concernant le service militaire et l'adoption du système métrique par l'Angleterre.

Service militaire.

Il existe entre la France et la Belgique une convention spéciale en vertu de laquelle les fils de Français établis sur le territoire Belge et désirant conserver la qualité de Français sont admis à faire un an de service militaire en France au lieu de trois années. Cette mesure donne d'excellents résultats : elle diminue le nombre des insoumis et empêche des naturalisations qui pourraient être contractées en vue d'échapper aux trois années de service. Beaucoup de jeunes gens, qui hésiteraient à accomplir trois ans de service, ne craignent pas de venir passer un an sous les drapeaux. Il serait désirable de voir appliquer cette mesure bienveillante aux jeunes Français établis en Angleterre, afin de leur éviter la tentation d'opter pour un pays où le service obligatoire n'existe pas et de se soustraire ainsi à leurs devoirs envers leur patrie.



Les représentants des Chambres de commerce françaises à l'étranger, réunis au Congrès tenu à Paris au mois de septembre 1900, ont émis un vœu conforme à cette manière de voir. Ce vœu a été ultérieurement ratifié par la Chambre de commerce Française de Londres.

Système métrique et système décimal.

Une cause de gêne pour l'Angleterre dans ses relations avec le reste de l'Europe est l'emploi d'un système suranné de poids, de mesures et de monnaies. L'évaluation d'un cours, le prix de vente d'un produit, l'établissement d'une facture, le comptage des fils d'un tissu nécessitent entre l'Anglais et l'étranger des calculs qui constituent une grande complication et une perte de temps dans les affaires.

Le commerce anglais a compris les inconvénients de cette situation, et lors du Congrès de la Fédération des Chambres de commerce anglaises tenu à Middlesborough, les 14 et 15 septembre 1897, des vœux en fa-

veur de l'adoption du système métrique et du système décimal furent présentés par les Chambres de commerce de Birmingham, Newry, Derby et Leicester. La Chambre de commerce Française de Londres s'associa à cette époque à ces vœux.

Au Congrès de la Fédération des Chambres de commerce anglaises tenu les 14, 15 et 16 mars 1899, M. Arthur Lee, de Bristol, proposa et fit adopter à l'unanimité le vœu suivant :

« En raison du temps perdu dans l'enseignement d'un système de poids et » mesures qui, dans l'opinion du premier Lord du Trésor, est arbitraire, » faux et absolument irrationnel ; en raison que, de plus, les Consuls anglais » attribuent à ce système la perte de nombreuses transactions, cette Asso- » ciation exprime le vœu que le Gouvernement de Sa Majesté fasse tous ses » efforts pour faire passer promptement par le Parlement une loi exigeant » l'usage forcé du système métrique des poids et mesures dans une période » qui n'excédera pas deux ans de la date de cette loi.

» Elle suggère, en outre, qu'en attendant son adoption, le système » métrique soit, dès aujourd'hui, employé dans toutes les spécifications et » contrats gouvernementaux, et qu'une copie de cette proposition soit sans » retard adressée au président du « Board of Trade » (Ministre du Commerce), » et au Premier Lord de l'Echiquier. »

Non seulement les consuls et les négociants signalent les dangers du maintien du *statu quo*, mais lord Cromer, dans son dernier rapport annuel sur la situation de l'Égypte, déplore que le système métrique ne soit pas appliqué en Angleterre.

La Chambre de commerce de Manchester, dans une de ses dernières séances, s'est occupée de la réforme du système monétaire, et a adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. Wollmer, le vœu suivant en faveur du système décimal :

1° L'établissement du florin, dixième partie du souverain, comme unité monétaire.

2° Le changement dans la valeur de la monnaie de billon appelée farthing ; 960 farthings équivalent actuellement à une livre (25 francs). Cette monnaie serait exactement la millième partie de la livre, soit 2 centimes 50. La livre serait ainsi égale à dix florins ou à 1 000 farthings.

3° La suppression graduelle de la pièce de cinq shillings argent ($6^{fr},25$), de la demi-couronne argent ($3^{fr},15$) et enfin l'abolition de ces pièces comme monnaie légale.

4° Les autres monnaies de 1 livre à 6 d. ($0^{fr},63$) continueraient à avoir cours légal et auraient la même valeur relative entre elles. Aucune de ces monnaies, à l'exception de celle de six pence, ne changerait d'appellation.

5° La création de nouvelles monnaies inférieures à six pence ; ces monnaies équivaudraient à 10, 5, 4, 2 et 1 farthings. Le nickel pourrait remplacer avantageusement le cuivre pour les pièces au-dessous de 10 farthings, etc.

Le Congrès des Ingénieurs civils, tenu à Glasgow pendant l'Exposition

de 1901, a émis un vœu tendant à l'extension du système métrique.

Au moment où la Russie elle-même se prépare à appliquer le système métrique, l'Angleterre ne saurait rester en arrière dans cette voie.

MOYENS D'ACTION

L'avenir du commerce français à l'étranger dépend surtout du choix judicieux des moyens d'action à employer pour conserver la situation acquise et pour étendre le domaine de nos exportations et de notre influence.

Ces moyens peuvent se diviser en deux catégories : les uns sont assurés par l'État ou des collectivités, les autres dépendent de l'initiative des particuliers. Dans la première catégorie nous classerons les offices de renseignements, les Musées commerciaux d'échantillons, les Chambres de commerce françaises à l'étranger, les Sociétés de propagande française à l'étranger, les colonies commerciales, les écoles françaises à l'étranger et les bourses de voyage; la seconde comprend tous les moyens de propagande employés par les industriels pour assurer à leurs produits la plus large publicité et augmenter leur vente. Nous indiquerons, le cas échéant, ce que nos rivaux ont fait dans ces deux ordres d'idées.

Office national du Commerce Extérieur.

L'Office national du Commerce Extérieur a été fondé par une loi promulguée le 4 mars 1898. Cet établissement relève du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Son siège est à Paris, 3, rue Feydeau, dans un local attenant à la Chambre de Commerce de Paris.

L'Office a pour mission de fournir aux industriels et négociants français les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat. Les ressources de l'Office comprennent une allocation annuelle inscrite au budget du Ministère du Commerce, une subvention annuelle de la Chambre de Commerce de Paris, une taxe supplémentaire au principal de l'impôt des patentes, des subventions, dons, legs et libéralités de toute nature.

Le fonctionnement de l'Office est assuré par un Conseil d'administra-

tion nommé par M. le Ministre du Commerce et présidé par lui. Ce conseil se compose du Président de la Chambre de Commerce de Paris, vice-président, et de membres choisis parmi les Chambres de commerce de Paris et de province, les présidents des groupes syndicaux et les hauts fonctionnaires des diverses administrations de l'État.

Le directeur de l'Office est nommé par décret, sur le rapport de M. le Ministre du Commerce. Le poste de directeur est confié depuis la création de l'Office à M. Collin Delavaud, qui remplit ses fonctions avec l'inépuisable dévouement et la parfaite bonne grâce que tous ceux qui sont en rapport avec lui avaient déjà pu apprécier lorsqu'ils avaient recours à ses conseils à la Direction du Commerce au Ministère du Commerce. Les recherches nécessitées par la rédaction du présent rapport nous ont amené à faire souvent appel au concours de M. Collin Delavaud et de ses fidèles collaborateurs, MM. Gustave Chandèze et Emile Dumont; ils se sont chaque fois mis à notre disposition avec une extrême complaisance à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage.

L'Office national correspond avec les agents diplomatiques et consulaires et avec les agents coloniaux par l'intermédiaire ou par délégation des ministres compétents. Il correspond directement avec les Chambres de commerce et les Chambres consultatives des arts et manufactures de la Métropole et avec les Chambres de commerce françaises à l'étranger.

L'Office publie chaque semaine le *Moniteur Officiel du Commerce extérieur*, dans lequel se trouvent réunies les informations commerciales du monde entier. Cet excellent organe vient de subir une heureuse transformation : les rapports consulaires, qui figuraient autrefois dans le texte, sont maintenant publiés sous forme de brochures faciles à conserver. — Une feuille spéciale d'informations et renseignements est distribuée régulièrement, deux fois par semaine, aux journaux, qui reproduisent les notes qu'elle contient. — Enfin l'Office publie des notices et des monographies commerciales et industrielles. — La bibliothèque de la Chambre de Commerce est à la disposition de l'Office, qui possède un laboratoire de recherches et d'essais scientifiques industriels.

Il nous suffira, pour indiquer l'étendue des services rendus par cette utile institution, de dire que, pendant les 27 premiers mois de son fonctionnement, l'Office a eu à répondre à 117055 communications écrites ou verbales, soit 4705 par mois.

La nécessité d'une telle institution a été si bien comprise en Angleterre que, peu de temps après la fondation de notre Office national, le Board of Trade créait un bureau analogue pour la diffusion des renseignements commerciaux. Ce bureau, qui est ouvert au public depuis le

23 octobre 1899, a pour objet : 1° de recueillir des informations commerciales aux colonies et aux Indes ; — 2° d'envoyer des missions à l'étranger ou de se procurer des rapports spéciaux dressés par des experts sur un commerce ou une industrie déterminés, ces sortes d'enquêtes devant toujours avoir l'approbation spéciale du Foreign-Office ; — 3° de prendre toutes les mesures nécessaires pour la création d'une exposition des modèles et échantillons ; — 4° de porter à la connaissance du public l'objet et les résultats de ses travaux.

Ce bureau n'a pas à l'étranger de correspondants dont les attributions coïncident avec celles de nos conseillers du Commerce Extérieur. Il se renseigne à l'aide d'enquêtes spéciales ou de missions temporaires.

La Norvège vient de créer tout récemment un Office de renseignements commerciaux, dépendant du Ministère de l'Intérieur, et géré par un Conseil d'administration composé de vingt et un membres choisis parmi les associations commerciales et industrielles et des métiers, le Conseil des pêcheries et autres corporations. L'Office de renseignements, qui aura son siège à Christiania, a pour mission d'aider par ses conseils et ses avis le commerce, la navigation, l'industrie, la pêche et les métiers. Il doit, dans ce but, recueillir le plus d'informations possible sur la situation des marchés de l'étranger, utiliser les renseignements recueillis pour répondre aux demandes des intéressés norvégiens. Il doit, notamment, se préoccuper de découvrir des débouchés pour les produits norvégiens et, d'autre part, il doit se mettre à la disposition des négociants de l'étranger chaque fois qu'ils lui demanderont, sur la Norvège, des informations de nature à servir les intérêts de l'industrie du pays.

Conseillers du Commerce Extérieur.

La création de l'Office national du Commerce Extérieur a été complétée par l'institution de correspondants désignés sous le nom de « Conseillers du Commerce Extérieur de la France ». Ces correspondants sont nommés par décret, sur la proposition du Ministre du Commerce ; ils sont choisis parmi les industriels et négociants français établis tant dans la Métropole qu'aux colonies ou à l'étranger, y jouissant d'une grande notoriété dans les affaires d'importation ou d'exportation et ayant contribué au développement du commerce extérieur, soit par la création, la direction ou la représentation de maisons ou comptoirs, soit par l'accomplissement de missions commerciales, par des publications et des études ou l'envoi régulier d'informations commerciales.

Les attributions des conseillers consistent : à répondre aux demandes de renseignements qui leur sont adressées soit par le Ministre du Commerce, soit par l'Office national ; — à donner spontanément au Département du Commerce et à l'Office des conseils, des avis et communications de toute nature susceptibles de contribuer à l'expansion de l'industrie et du commerce français ; — à répondre, par l'intermédiaire de l'Office, aux demandes de renseignements qui leur sont adressées directement par des particuliers, l'Office prenant note des réponses pour ses propres besoins.



Les Conseillers du Commerce Extérieur habitant la Grande-Bretagne sont : pour Cardiff, M. L.-G. Mouchel, agent consulaire de France, négociant en charbons ; — pour Glasgow, M. Lucien Lévy, importateur de tissus, délégué de la Section française à l'Exposition internationale de Glasgow ; — pour Londres, MM. Bertrand, agent général de la Compagnie des Messageries maritimes, Gustave Chevilliard, fondé de pouvoir de l'agence du Comptoir national d'Escompte, Marius Duché, président de la Chambre de Commerce française de Londres, Ch.-H.-J. Fenestre, de la maison Fenestre, Cadish et Cie, membre de la Chambre de Commerce française de Londres, et Ozanne, de la maison Lenders et Cie, grains, graines et farines.

Tous les négociants français peuvent être certains, en s'adressant à ces messieurs, d'obtenir des renseignements précis sur les matières qui les intéressent. Nous avons eu personnellement, pour la rédaction de ce rapport, recours aux bons offices de MM. Lucien Lévy, Gustave Chevilliard et Marius Duché, et nous ne saurions trop louer le dévouement et la bonne grâce qu'ils ont apportés à l'exercice de leurs fonctions ; nous leur devons d'utiles indications et de précieux conseils et sommes heureux de leur apporter ici l'expression de notre vive gratitude.

Un assez grand nombre de conseillers du Commerce extérieur habitent les colonies anglaises ; nous croyons devoir en donner la liste, certains que les négociants pourront s'adresser utilement à eux.

Asie : M. Maurice Riès, à Aden ; — M. Raphaël Marty, à Hong-

Kong; — M. Achille Meiffre, à Bombay; — MM. Pierre Charriol, Jambon et Tapissier, à Calcutta; — M. Louis Cornet, à Madras; — M. Peychaud, à Srinagar; — MM. Alfred Clouet et Denis Moine, à Singapour.

Afrique : M. Lucien Strasburger, à Cape Town, colonie du Cap; — M. Henri Adam, à Port-Louis, île Maurice; — MM. Honoré Maillat et Pourrière, à Sierra-Leone.

Amérique: — Au Canada, M. Emile Gallibert, à Montréal; — dans la Colombie Britannique, MM. Eugène Guichon, à New-Westminster, E. Langis, à Vancouver, et C.-A. Lombard, à Victoria; — à la Trinité, MM. Auguste Chardon et Athanase Fortier, à Port-of-Spain.

Océanie : en Australie : M. Georges Prévost, à Adélaïde; — MM. Buissez, Chaleyer, E. Francart, A. Lamandé et de Possel, à Melbourne; — MM. Ch. Hauret, Georges Playoust et M. Ségur, à Sydney.

Société d'Encouragement pour le Commerce français d'exportation.

Cette Société a été fondée il y a dix-huit ans par la Chambre de Commerce de Paris dans le but d'aider au développement de nos relations extérieures. Son siège est 3, rue Feydeau, dans les locaux annexes de la Chambre de Commerce.

Son but est de choisir des sujets d'élite et de leur venir en aide par des prêts d'honneur remboursables à époque indéterminée. Elle s'adresse de préférence aux jeunes Français bien préparés pour le commerce extérieur, sortant soit des Écoles supérieures de Commerce, soit des Écoles d'Agriculture ou de l'École centrale des Arts et Manufactures, soit des maisons de commerce, qui demandent à se fixer sur un point quelconque du globe. La *Société d'Encouragement* obtient des Compagnies de navigation des remises importantes sur le prix du passage, et munit ses patronnés de lettres de recommandation pour les gouverneurs de nos colonies et nos consuls à l'étranger. En sus de l'obligation morale de rembourser les avances à la Société, les jeunes patronnés sont tenus de correspondre régulièrement avec elle. La *Société d'Encouragement* a patronné depuis sa fondation environ 500 jeunes Français qui se sont placés un peu partout, en Amérique, en Asie, en Australie, en Afrique.

Il ne faut pas confondre le but de cette utile fondation avec celui que remplissent les bourses de voyage ou de séjour à l'étranger. Ces dernières ont un but d'enseignement et un caractère temporaire, tandis que l'œuvre qui nous occupe est destinée à faciliter l'établissement définitif de nos jeunes compatriotes à l'étranger.

Musées commerciaux d'échantillons.

La création de musées d'échantillons à l'étranger constitue un excellent mode de publicité, à condition que ces musées soient toujours assortis de nouveautés, que les types exposés soient toujours cotés et étiquetés au dernier cours, et que les échantillons défraîchis soient fréquemment renouvelés. Il est indispensable que les directeurs ou gérants de ces musées soient bien au courant des prix, des conditions de fabrication, et surtout des besoins locaux, afin d'éviter d'encombrer les collections d'objets qui n'auraient aucune chance d'être vendus. La Chambre de commerce française de Montréal a pris, il y a une dizaine d'années, l'initiative d'un musée de ce genre, très bien conçu et très bien approvisionné.

Le système des musées commerciaux à l'étranger se compléterait utilement par la création, dans les grands centres manufacturiers français, de collections contenant des spécimens, provenant de tous les pays du monde, des produits qui y sont consommés et qui sont la spécialité de la fabrication des dits centres. Ces collections pourraient être alimentées sans frais par les consuls, les conseillers du commerce extérieur ou même des négociants et des voyageurs de bonne volonté. L'industriel, en consultant ces collections, s'inspirerait des besoins de chaque pays et réglerait sa fabrication en conséquence. La Chambre de commerce de Saint-Etienne a installé un musée de ce genre, qui rend de grands services à l'industrie locale.

Il était question, l'an dernier, à Londres, de fondre l' « Imperial Institute » avec le « Commercial Intelligence office ». Une partie des bâtiments de l' « Imperial Institute » aurait été affectée à l'installation d'échantillons et d'objets provenant des colonies et de l'étranger. Nous ignorons quelle suite a été donné à ce projet.

Les grandes villes d'Allemagne possèdent des musées d'échantillons ; mais les échantillons ne jouent qu'un rôle secondaire dans la plupart de ces musées, qui s'occupent surtout de fournir des renseignements pratiques sur les questions de tarifs, transports, douanes, etc. Ce sont moins des musées que des agences commerciales qui servent d'intermédiaires pour traiter des affaires, soit sur place, soit au moyen d'agents envoyés à l'étranger. On y trouve les catalogues des grandes maisons allemandes, et l'indication de celles de ces maisons qui cherchent des correspondants. — Le Bureau d'échantillons pour l'exportation installé à Stuttgart rend de très grands services à l'industrie allemande : le nombre des acheteurs y est important et la situation du bureau est très florissante.

Bourses de séjour et de voyage à l'étranger.

L'attribution de ces bourses est certainement le moyen le plus puissant d'exciter l'émulation des jeunes gens, de développer leur esprit d'initiative, de stimuler leur goût pour les choses de l'étranger et d'élargir ainsi le champ de leurs idées sous l'influence de l'expérience acquise.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes met au concours, tous les ans au mois d'octobre, des bourses commerciales de séjour à l'étranger de deux catégories, suivant l'âge exigé des candidats.

Les bourses de la première catégorie (4000 fr. pour la première année, 3000 fr. pour la seconde) sont réservées aux jeunes gens âgés de seize ans au moins et de dix-huit ans au plus au 1er juillet de l'année du concours, qui désirent aller s'établir dans les pays hors d'Europe.

Les bourses de deuxième catégorie (variant de 2500 à 4000 fr. pour la première année et de 2000 à 3000 fr. pour la seconde) sont réservées aux jeunes gens âgés de vingt-six ans au plus au 1er juillet de l'année du concours, libérés de tout service militaire actif et pourvus du diplôme supérieur ou du certificat de fin d'études d'une école supérieure de commerce reconnue par l'État, qui désirent s'établir ou faire un apprentissage commercial dans un pays d'Europe ou hors d'Europe.

La plupart des Chambres de commerce de France accordent également des bourses de voyage ou de séjour.

La Ville de Paris, qui possède cinquante-quatre cours du soir pour l'enseignement aux adultes du dessin à vue, du modelage, de l'architecture et de la mécanique, a institué, entre tous les lauréats de ces cours, un concours pour l'obtention de bourses de voyage. Huit bourses de 500 francs ont été attribuées cette année à raison de deux par chacune des catégories suivantes : dessin à vue, modelage, architecture et mécanique. Il a été décidé que les bénéficiaires de ces bourses effectueraient un voyage en Angleterre et en Ecosse et visiteraient l'Exposition de Glasgow, en suivant un programme fixé par M. Régamey, inspecteur général du dessin des écoles de la Ville de Paris. M. Lucien Lévy, délégué du Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, MM. Marius Duché, président, et Léon Clerc, secrétaire de la Chambre de commerce française de Londres, se sont mis, avec la plus grande bienveillance, à la disposition de ces jeunes gens pour leur faciliter l'accomplissement de leur mission. Le voyage a eu lieu pendant le mois d'août, et les boursiers de la Ville ont visité minutieusement l'Exposition de Glasgow; nous

sommes certains qu'ils auront rapporté de ce voyage d'études de féconds enseignements qu'ils pourront utiliser dans l'exercice de leur profession.

La Chambre de Commerce française de Londres professe, à l'égard des bourses de séjour une opinion que nous trouvons exprimée par son président, M. Marius Duché, dans le bulletin de l'année 1900 :

« Nous devons donner notre opinion sur les bourses accordées à nos » jeunes compatriotes. Nous aimerions à les voir plus nombreuses, mais » en même temps moins coûteuses, c'est-à-dire ne jamais excéder mille » francs pour les pays d'Europe. Nous estimons qu'une bourse ne doit être » qu'une aide partielle et que, le récipiendaire pouvant dans un séjour de » six mois apprendre une langue étrangère suffisamment pour rendre des » services, il lui incombe de s'aider lui-même, en un mot de ne pas compter » exclusivement sur les ressources que lui donne la bourse qu'il a obtenue. »

Nous nous contentons de citer cette opinion à titre de document, sans intervenir dans la discussion de cette intéressante question.

Etablissement à l'étranger d'Ecoles françaises de perfectionnement.

M. Millerand, Ministre du Commerce, a pensé qu'il y avait lieu de compléter l'institution des bourses de voyage et de séjour par la création à l'étranger d'écoles de perfectionnement pour les jeunes ingénieurs et industriels sortant de nos grandes écoles nationales. Un stage dans ces écoles permettra à ces jeunes gens d'étudier sur place, d'une façon pratique, les découvertes, les méthodes nouvelles et les perfectionnements dont l'industrie étrangère sait tirer profit.

Par arrêté de M. le Ministre du Commerce, en date du 8 novembre 1901, une commission a été nommée dans le but d'étudier l'organisation de ces écoles. Cette commission, présidée par M. le Ministre du Commerce, se compose de MM. Poirrier, Balsan, Baudry, Bouquet, Léon Bourgeois, Buquet, Chandèze, Germain, Jacquemart, Mascart, Henri Ménier, Pozzi, Albert Sartiaux, Eugène Schneider; elle a pour secrétaire M. Corra.

Sans perdre un instant, cette commission s'est réunie le samedi 16 novembre. Après avoir entendu M. Millerand développer l'économie du projet et en préciser le but, elle a émis à l'unanimité un vote favorable au principe de la création d'une école de ce genre, et a résolu en outre que le premier groupement serait établi aux Etats-Unis pour l'étude de deux spécialités industrielles, la construction métallique et l'application de l'électricité.

Nous sommes persuadé que cette utile institution donnera rapide-

ment des résultats pratiques et féconds, et il nous est particulièrement agréable d'applaudir à cette heureuse innovation.

Caravanes françaises de développement commercial.

Il ne suffit pas d'envoyer les élèves de nos écoles de commerce en missions d'études à l'étranger, ni même de les aider à s'y établir. Il faut songer à faciliter aux industriels et commerçants de la métropole les mêmes études dans des conditions favorables. L'étude de cette nécessité a amené M. Jules Silvain, conseiller du Commerce extérieur de la France, armateur à Hambourg, à présenter à l'Office national du Commerce extérieur un projet de création de caravanes d'études à l'usage des industriels français. Ce projet, que l'Office a pris sous son patronage, comporte la visite en commun des villes de l'étranger offrant le plus d'intérêt au point de vue industriel ou commercial, sous la conduite des conseillers du Commerce extérieur de la région. Les visites seraient préparées par les soins des conseillers afin que les voyageurs voient s'ouvrir, devant eux, les portes des usines ou des maisons de commerce, et puissent se trouver en rapports dès leur arrivée avec les membres des Chambres ou bourses de commerce et les notabilités commerciales du pays. Ce projet mérite d'être pris en sérieuse considération et sa réalisation permettrait de secouer l'apathie proverbiale de certains de nos industriels.

Chambre de Commerce française de Londres.

La Chambre de Commerce française de Londres, fondée en 1883, a son siège 24/27, Rood Lane, E. C.

Elle est dirigée, avec un soin et un dévouement auxquels nous sommes heureux de rendre hommage, par son président, M. Marius Duché, et son secrétaire, M. Léon Clerc. Elle se recrute parmi les industriels, commerçants et représentants de maisons françaises établis en Angleterre, les chefs de maisons françaises faisant des affaires avec l'Angleterre, les maisons de crédit, les Chambres de commerce et syndicales ou toutes autres institutions ou établissements français ayant pour objet l'extension des rapports commerciaux de la France. Elle reçoit comme membres adhérents les négociants anglais en relations d'affaires avec la France et les représentants anglais de maisons françaises.

La Chambre de commerce a pour attributions :

1° De donner au gouvernement français et au Ministre du commerce en particulier, les avis et renseignements qu'ils pourront lui demander,

ainsi que ceux que, de sa propre initiative, elle jugera utile de lui transmettre sur tous les faits industriels et commerciaux d'intérêt général;

2° De présenter ses vues sur les moyens les plus propres à favoriser et à développer la prospérité nationale et l'extension des relations internationales ;

3° De s'occuper de toutes les améliorations à introduire dans la législation des services publics qui se rattachent par un point quelconque à l'organisation et à l'exploitation des moyens de transport sur terre et sur mer.



Ce programme n'est pas resté lettre morte, et nous avons pu constater à maintes reprises la vaillance et l'esprit d'initiative du bureau de cette Chambre qui n'hésite jamais à relever les erreurs, à dénoncer les abus et à signaler aux pouvoirs publics toutes les mesures à prendre dans l'intérêt de l'expansion commerciale de la France.

Chambres de Commerce françaises dans les colonies anglaises.

Le Dominion du Canada possède une Chambre de Commerce française, qui a son siège à Montréal, 42, rue Saint-Sacrement, dans l'édifice du Board of Trade. Cette Chambre a pour président d'honneur M. Kleczkowski, consul général de France, et pour président effectif, M. Émile Galibert, négociant en laines et peaux, conseiller du Commerce extérieur de la France. Elle fait preuve d'une grande activité et défend avec énergie les intérêts des Canadiens-Français. Nous avons indiqué plus haut la part qu'elle a prise dans la création d'un service direct de navigation à vapeur entre le Canada et la France. La Chambre publie un bulletin mensuel très bien rédigé qui reproduit tous les documents et renseignements concernant le trafic franco-canadien.

En Australie, nos nationaux ont fondé, il y a peu de temps, une Chambre de Commerce française dont le siège est à Sydney, Bond Street Chambers, 2. Bond Street. Le consul général de France à Sydney, M. Biart d'Aunet, est président d'honneur de cette Chambre, dont l'organe est le *Courrier Australien*, journal en langue française. Cette Chambre répond à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées de France, et s'efforce de procurer des représentants sérieux aux industriels français.

Enfin un de nos compatriotes, M. Henri Adam, conseiller du Commerce extérieur de la France, préside le Comité consultatif commercial français de l'île Maurice, Comité qui s'est constitué le porte-paroles des nombreux Français d'origine qui exercent une industrie ou un commerce dans cette colonie.

Union Commerciale des enfants de France

Cette utile fondation est due à l'initiative de la Chambre de commerce française de Londres. Elle a pour objet : 1° de procurer à tous les jeunes gens désirant habiter l'Angleterre des pensions à prix modérés, où ils auront, non seulement le confort, mais l'occasion d'apprendre rapidement la langue du pays ; — 2° de leur indiquer, une fois qu'ils la parlent quelque peu, des places rémunérées modestement d'abord, mais, au bout de quelques mois, suffisantes pour leur permettre de subvenir à leurs besoins.

L'Union, qui avait à l'origine une administration propre, est aujourd'hui sous l'entière direction du Bureau de la Chambre de Commerce, qui, sans prélever des adhérents aucune cotisation, assure son fonctionnement et subvient à tous ses besoins. M. Léon Clerc, secrétaire de la Chambre, est particulièrement chargé de veiller sur cette institution, et lui accorde toute sa sollicitude.

L'Union fournit toutes les garanties de sécurité aux pères de famille en assurant à leurs enfants des pensions dans des familles respectables, au lieu de les laisser livrés à eux-mêmes. Puis elle leur procure des emplois dans des maisons de commerce : elle est parvenue en 1899 à placer 62 de ses pupilles et en 1900 à en placer 96 sur 230 qui avaient sollicité des emplois. Ajoutons que la Chambre de Commerce française de Londres supporte les charges de l'Union, sans recevoir à cet effet aucune subvention.

La Chambre de Commerce française de Londres, tout en facilitant le placement des jeunes Français, tient néanmoins à les mettre, ainsi que leurs parents, en garde contre certaines désillusions, et leur donne, sous

forme de « Conseils aux jeunes Français, désireux de venir en Angleterre », de sages avis que nous croyons utile de reproduire ici :

Nous recevons de nombreuses lettres et même de fréquentes visites de jeunes gens anxieux de trouver des emplois dans ce pays. La plupart ne comprennent pas un mot d'anglais ; beaucoup même nous disent naïvement venir ici pour l'apprendre, avec l'intention bien arrêtée de rentrer en France aussitôt qu'ils le sauront, et tous sont plus ou moins étonnés de ne pas trouver de suite, ou au moins après un ou deux mois de séjour, une place qui leur permette de vivre. Certes, de temps à autre, nous réussissons à en placer dans ces conditions, mais c'est l'exception, et c'est pour leur éviter des déceptions cruelles que nous tenons à formuler ici quelques conseils.

Tout Français ignorant la langue anglaise ne saurait raisonnablement s'attendre à trouver une place quelconque en ce pays, même sans rémunération. En effet, quels services peut-il y rendre, s'il ne comprend pas ce qu'on lui dit, ni ne sait s'exprimer lui-même dans la seule langue qu'on y parle? Sa connaissance du français pourrait lui être utile, si, de plus, il possédait celle de l'anglais, mais sans celle-ci, elle ne lui sert à rien. Il ne saurait même guère espérer se procurer des ressources en y enseignant sa propre langue, car, dans ce cas encore, il est nécessaire de connaître celle parlée par l'élève, et les professeurs de français sont déjà très nombreux en Angleterre, où la plupart ne font que végéter.

Croire qu'il est facile d'entrer dans un bureau, magasin de gros ou de détail, est une illusion de la part du Français qui ignore l'anglais. Il cherche nécessairement à s'instruire et, ce faisant, il fait perdre un temps précieux à ses collègues anglais, ce qui est au détriment de la maison. Le patron ne l'ignore pas, et ce qui le rend encore plus craintif, c'est qu'il sait aussi que, une fois dégrossi, cet employé-amateur français le quittera, ou pour prendre une place meilleure, ou pour rentrer en France faire son service militaire. Il préfère donc prendre des employés de sa nationalité.

Ajoutons que les employés anglais de seize à vingt ans sont très nombreux et mal payés ; en général, leurs appointements n'excèdent pas de 15 francs à 25 francs par semaine.

Travailler au pair est un système inconnu en Angleterre. Le négociant anglais a une maison privée distincte de sa maison d'affaires ; il n'y introduit que ses amis ; il se défie généralement des étrangers et ne consentirait jamais à y loger et nourrir un de ses employés, qu'il fût Anglais ou non.

Pour apprendre l'anglais, ou se perfectionner dans cette langue, le mieux est de vivre dans une famille ou dans une école anglaise. De là la nécessité de ressources personnelles, soit environ 150 francs par mois, y compris l'argent de poche. Six mois d'un tel séjour donneront à un garçon travailleur une connaissance suffisante de l'anglais pour, alors, par les relations qu'il s'est créées et avec nos recommandations, arriver à se placer avec une rémunération modeste d'abord, mais progressive s'il s'en rend digne.

Société nationale des professeurs de français en Angleterre.

Cette société, qui est présidée par M. Bernard Minssen, agrégé de l'Université, à son siège à Londres, 329, Wauxhall Bridge Road, S. W.

Elle est placée sous le patronage de M. l'ambassadeur de France à Londres.

La Société nationale des professeurs de français en Angleterre a été fondée en 1881 sous la présidence d'honneur de Victor Hugo. Elle a pour but d'encourager l'enseignement du français et de venir en aide aux professeurs nécessiteux.

Elle a fondé une caisse de secours et de retraites qui a rendu de grands services et aidé à soulager bien des infortunes imméritées. Elle a en ce moment plus de 500 livres sterling en caisse.

Par le groupement, la Société a aussi sensiblement relevé la position morale des professeurs de français et augmenté la considération dont ils sont l'objet.

Elle a organisé, parmi les élèves du Royaume-Uni, des concours mensuels et annuels. Elle a donné ou fait donner de nombreux prix pour ces concours, et le chiffre toujours croissant des candidats démontre l'utilité autant que le succès de cette tentative.

La Société a institué des conférences publiques et gratuites en français à Londres et ailleurs. Ces conférences, qui tendent aussi à répandre la connaissance de notre langue et le goût de notre littérature, ont vu le nombre de leurs auditeurs passer de 12 à une moyenne supérieure à 200. C'est pour cette raison que la Société représente dans la région des Iles-Britanniques l'*Alliance française* fondée à Paris pour la propagation de la langue française.

La Société publie un journal, *le Français*, qui est en même temps l'organe de l'*Alliance française*.

La Société a tenu plusieurs congrès à Oxford, à Cambridge, à Harrow et ailleurs, pour discuter les questions pédagogiques qu'elle a la mission d'examiner.

Enfin elle a fondé en 1897 un *Home* pour Institutrices françaises et anglaises. La *Maison Nationale* est une institution des plus utiles destinée à offrir aux institutrices un abri à la fois convenable et peu dispendieux, soit pendant les vacances, soit quand elles traversent Londres pour rejoindre un poste, soit lorsqu'elles se trouvent momentanément sans emploi.

La Société a vu reconnaître à maintes reprises les nombreux services qu'elle a rendus. Pour ses concours elle a obtenu des prix ou des médailles du Gouvernement français, de divers établissements d'instruction, en Angleterre, de l'Alliance française. Elle reçoit une subvention du Gouvernement français.

L'Entente Cordiale.

L'Entente Cordiale est une association Anglo-Française, dont le siège est à Londres, 6 Fig Tree Court, Temple, E. C. — Cette Société ne s'occupe pas de politique ; aux termes de ses statuts, elle a pour objet :

1° D'entretenir et de développer les relations personnelles et commerciales entre Anglais et Français ;

2° D'encourager une connaissance plus générale de la langue française en Angleterre, et de la langue anglaise en France ;

3° D'amener, au moyen de conférences, de réunions publiques, de brochures, etc., les deux pays à se mieux connaître et à se mieux renseigner sur toutes les questions affectant leurs intérêts réciproques ;

4° De coopérer, pour atteindre ces buts divers, avec les Sociétés de même nature, fondées à Paris.

L'Entente Cordiale est présidée par M. Walter F. Pankhurst, C. C. ; la charge de la direction de ses services repose sur son très dévoué secrétaire général, M. W.-H. Sands, qui ne ménage ni son temps ni ses démarches pour être utile et agréable à nos compatriotes. Cette institution mérite les plus grands encouragements des deux côtés du détroit, et nous estimons qu'elle rendrait des services plus grands encore si elle se complétait par une organisation identique en France. L'industrie et le commerce français n'ont en effet qu'à gagner à voir se développer les rapports amicaux entre les deux pays.

Œuvres françaises d'assistance.

En dehors des Sociétés de propagande que nous venons de citer, il existe d'autres œuvres dont l'utilité n'est pas moindre au point de vue de l'influence française : ce sont les œuvres d'assistance qui assurent au Français qui s'expatrie les secours ou les soins, lorsque la mauvaise chance ou la maladie viennent le frapper. Parmi ces œuvres, l'une des plus remarquables est celle de l'hôpital français de Londres, fondée il y a plus de trente ans par le vénérable docteur A. Vintras, secondé dans l'accomplissement de sa tâche par son fils, le docteur Louis Vintras, et par l'éminent chirurgien Sir William Mac Cormac, ancien médecin des ambulances françaises pendant la guerre de 1870.

Cette œuvre est placée sous le haut patronage de S. M. le roi Edouard VII et de M. Cambon, ambassadeur de France à Londres. Les débuts de l'hôpital français furent modestes, mais les souscriptions de

généreux donateurs permirent de le reconstruire il y a une douzaine d'années dans Shaftesbury Avenue, à proximité du quartier français. L'hôpital français a été aménagé avec tout le confortable désirable, avec tous les perfectionnements dus aux découvertes modernes, et dans des conditions d'hygiène parfaite. Le nom du docteur Vintras restera attaché à cette utile fondation.

Renseignements commerciaux.

Les industriels qui traitent habituellement d'importantes affaires avec l'Angleterre ont sur place des correspondants capables de les renseigner exactement sur la solvabilité des acheteurs. Les autres renoncent souvent à se mettre en contact avec une clientèle nouvelle, de crainte de s'exposer à des déboires au moment du règlement des comptes. Nous estimons qu'ils ont tort de se priver bénévolement de débouchés nouveaux, car il leur est bien facile de se renseigner.

Outre les grandes agences de renseignements commerciaux qui ont des correspondants dans le monde entier, il existe dans toutes les villes importantes du Royaume-Uni et de ses colonies, soit un consul de France, soit un vice-consul, soit un agent consulaire, soit un conseiller du Commerce extérieur, toutes personnes qualifiées pour documenter les négociants sur la solvabilité des commerçants de la région.

En 1895, les départements du Commerce et des Affaires étrangères se sont mis d'accord pour autoriser les consuls à répondre directement aux demandes de renseignements commerciaux adressés par nos nationaux. Les demandes doivent être affranchies et accompagnées d'un timbre de 25 centimes pour la réponse. Par suite des mutations qui se produisent dans le personnel diplomatique et consulaire, il convient que les lettres adressées par un particulier à un agent, dans un intérêt de service, ne portent que sa qualification officielle : « M. le Ministre, M. le Consul ou M. le Vice-Consul de France à.......... » sans indication du nom de l'agent. De la sorte, une lettre portant le nom d'un agent ne pourra être considérée par son successeur comme une correspondance personnelle, devant lui être réexpédiée à sa nouvelle résidence, et il y sera donné suite immédiatement.

Pour éviter tout retard et toute dépense, il suffit, d'ailleurs, que les demandes de renseignements soient envoyées, sans timbre pour la réponse, par l'intermédiaire du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (Direction du Commerce extérieur), qui fera parvenir les réponses gratuitement.

On ne saurait trop engager nos industriels à faire usage pour les affaires importantes de ce mode d'enquête, qui leur permettra de contrôler la véracité des renseignements fournis par les agences spéciales.

Conformité au goût de l'acheteur.

Il semble puéril d'écrire qu'un fabricant doit établir des produits conformes au goût du consommateur : il n'en est rien. Ceci revient à dire que le producteur ne doit pas s'efforcer de faire pénétrer à l'étranger les objets fabriqués pour la France et convenant spécialement au goût français; il s'exposerait à échouer dans sa tentative, car il est des questions de climat, de convenance, de goût contre lesquelles il est impossible de réagir. Il faudra toujours fabriquer des tissus légers et de couleurs voyantes pour les pays de soleil, et des étoffes épaisses et de nuances neutres pour les pays de froid, de brume ou de pluie. L'une des erreurs des fabricants anglais est d'avoir toujours cherché à imposer leurs goûts nationaux dans les autres parties du monde.

Ce qui est nécessaire, c'est de conformer sa fabrication au goût des consommateurs que l'on entend solliciter. C'est ce qu'ont fait les industriels allemands, et ils se sont très bien trouvés de cette façon de procéder. Pour cela, le fabricant doit aller sur place constater l'état du marché qu'il veut exploiter et se rendre un compte exact des besoins locaux et des prix de vente qui ne pourront être dépassés. S'il ne peut se déplacer, il devra charger de ce soin un agent sérieux qui lui procurera des échantillons des produits les plus demandés avec l'indication de leurs prix. Fabriquer pour l'étranger dans d'autres conditions serait s'exposer à d'amères désillusions.

Prix de vente.

L'établissement des prix de vente pour l'Angleterre doit être pour le négociant français l'objet d'une attention particulière. Il ne faut pas oublier en effet qu'en France les droits de douane ont pour effet de majorer les prix de revient et par suite les prix de vente de presque tous les produits. En Angleterre, au contraire, la plupart des marchandises arrivent de tous les points du monde sur le marché sans être frappés d'aucune taxe douanière. L'importateur français devra chercher à lutter contre les bas cours d'un marché ouvert en se contentant d'un bénéfice modéré, mais en s'assurant en même temps la multiplicité des opérations.

Facilités de paiement.

Il est impossible de formuler la moindre règle de conduite sur la délicate question du crédit à faire à l'étranger. On a dit maintes fois que l'Allemagne devait l'extension de ses exportations aux facilités qu'elle accordait à ses acheteurs. Nous estimons qu'il y a beaucoup d'exagération dans cette opinion, et que le commerce allemand est plutôt redevable de ses succès d'exportation à son esprit d'initiative et de suite, à la modicité de ses prix et à son empressement à se plier au goût de l'acheteur. Quoi qu'il en soit, si le commerce allemand a cru devoir aller plus loin que ses rivaux dans la voie du crédit, nous sommes certains qu'il ne l'a fait qu'avec la plus grande prudence et sur la production de garanties certaines.

Malgré son désir d'étendre ses opérations, un négociant prudent devra toujours baser l'étendue du crédit qu'il peut consentir sur deux facteurs : l'évaluation de ses propres moyens et la solvabilité du client. Il ne saurait, sur le premier point, s'engager trop loin sans se gêner lui-même et risquer d'ébranler son crédit, et, d'autre part, il ne devra accorder un paiement à long terme ou augmenter son découvert qu'après avoir judicieusement évalué, par tous les moyens d'enquête en son pouvoir, les capacités de paiement de l'acheteur. En Angleterre, où le commerçant est généralement audacieux, les chutes de maisons sont fréquentes, et la prudence doit être de règle.

Livraison franco de port.

La certitude pour l'acheteur de ne pas courir l'aléa des tarifs de transport l'entraînera souvent à donner la préférence à une marchandise rendue dans ses magasins franche de frais d'emballage, de transport et de douane. Le calcul des droits de douane est facile pour l'Angleterre, qui comporte peu d'articles taxés. Quant au prix de revient d'emballage et du transport des marchandises, le vendeur pourra en calculer d'avance le montant d'une façon certaine et l'ajouter au prix de vente. L'acheteur, ayant ainsi sous les yeux un prix immuable, pourra le comparer avec celui des marchandises similaires qu'il rencontre sur la place, et se décidera très rapidement s'il trouve un avantage à donner la préférence au produit français.

Marques en langue anglaise.

Les industriels qui expédient dans le Royaume-Uni des marchandises revêtues d'une inscription en langue anglaise, doivent prendre certaines précautions pour éviter la saisie de ces produits par la douane britannique. Nous ne saurions donc trop vivement recommander aux industriels et négociants qui exportent leurs produits dans le royaume et dans les colonies britanniques, de se conformer aux prescriptions de la loi anglaise du 23 août 1887 et notamment aux conditions édictées par l'article 16 ainsi conçu :

« Est, par les présentes, frappée de prohibition l'importation dans le » Royaume-Uni de toutes les marchandises de fabrication étrangère qui » portent un nom ou une marque de fabrique étant ou étant censée être » le nom ou la marque de fabrique d'un fabricant, négociant ou com- » merçant du Royaume-Uni, à moins que ce nom ou cette marque de » fabrique ne soit accompagné d'une indication précise du pays où les » marchandises ont été faites ou produites. »

Une réglementation analogue a, d'autre part, été mise en vigueur dans la plupart des colonies anglaises.

Par application de la loi précitée, la douane anglaise considère comme entachés de contrefaçon et pouvant par suite donner lieu à des amendes, saisies, confiscations, les produits fabriqués à l'étranger, présentés à l'introduction en Angleterre avec des inscriptions en langue anglaise, de nature à faire croire que les articles ont été fabriqués en pays anglais, si, dans ce cas, le pays d'origine n'est pas indiqué d'une manière expresse.

L'Administration des douanes britanniques se refuse, d'ailleurs, à admettre comme excuse la bonne foi des importateurs et leur ignorance de la législation sur la matière.

Le seul moyen d'éviter toute difficulté semble être, pour nos industriels et négociants en relations d'affaire avec le Royaume-Uni et ses colonies, d'inscrire en caractères apparents et indélébiles sur ceux de leurs produits qui portent soit le nom d'un commerçant anglais, soit une désignation quelconque en langue anglaise les mots anglais : *Made in France*, c'est-à-dire fabriqué en France.

Représentants et voyageurs de commerce.

Le plus sûr moyen d'entretenir l'acheteur en haleine est évidemment d'avoir sur place un représentant bien au courant des habitudes de la

place et des besoins des négociants, qui, visitant la clientèle à intervalles rapprochés, recueillera les commandes en surveillant les besoins de l'acheteur. Mais certaines industries ne comportent pas, en raison du chiffre restreint des affaires, l'entretien à poste fixe d'un représentant spécial; elles se serviront alors d'un représentant commun à plusieurs maisons, à condition qu'aucune de ces maisons ne soit en concurrence avec les autres, ou auront recours à des voyageurs.

Il est indispensable que tout voyageur qui entreprend de visiter le Royaume-Uni ou ses colonies parle très correctement la langue anglaise : les offres de services formulées dans un langage incorrect ou à l'aide d'un interprète, risqueraient d'indisposer l'acheteur. Il devra, avant de se mettre en route, s'enquérir des cours, des besoins du marché, des usages locaux, des conditions de paiement usitées sur la place. Une fois sur place, il se renseignera d'avance de la solvabilité des négociants qu'il se propose de visiter. Il devra connaître les conditions de fabrication et les prix de revient, et être nanti de pouvoirs suffisants pour traiter les ventes au mieux, en consentant des prix spéciaux ou des conditions particulières de crédit à un client d'avenir afin de se l'attacher : il ne faut pas oublier en effet qu'en affaires, l'Anglais est peu prodigue de paroles et qu'il se décide vite à traiter, sans ergoter sur les conditions, si l'affaire le séduit. Le voyageur devra surtout, chaque fois que ce sera compatible avec les intérêts de la maison qu'il représente, chercher à se plier aux désirs et aux habitudes de l'acheteur, au lieu de chercher à lui imposer ses propres usages.

Les voyageurs de commerce circulant sur le territoire du Royaume-Uni et de ses colonies ne sont astreints à aucune réglementation, ni au paiement d'aucune taxe ou patente, sauf dans les colonies suivantes : Guyane Anglaise, Honduras Britannique, Ile de Chypre, la Jamaïque et Ile Maurice.

Les échantillons non destinés à la vente et sans valeur marchande entrent généralement libres de droits. Néanmoins, dans certaines colonies, les échantillons sont admis sous condition, soit sans taxe préalable, mais à charge de les représenter à la sortie, soit moyennant remboursement à la sortie des droits payés à l'entrée. Ces colonies sont les suivantes : La Barbade, Honduras Britannique, Iles Fidji, Gambie, La Grenade, La Jamaïque, Ile Saint-Vincent, Sierra-Leone et La Trinité.

Catalogues, prix courants.

Les industriels français oublient trop souvent que, d'une part, l'Anglais n'est pas polyglotte, et que, d'autre part, même lorsqu'il parle une

30

langue étrangère, il met peu de bonne volonté à répondre à des offres de service formulées dans une langue qui n'est pas la sienne. Il s'ensuit que les catalogues ou prix courants envoyés en Angleterre ou dans les colonies britanniques devront être imprimés en langue anglaise. De plus les mesures, les poids et les prix devront nécessairement être formulés en mesures et poids anglais, et calculés en livres et en shillings, afin d'éviter à l'acheteur la peine de faire un calcul écrit ou mental pour comparer les cours de France avec ceux de son pays. Tout catalogue expédié dans d'autres conditions ne produirait aucun résultat.

Enfin il a un grand intérêt à imiter les producteurs allemands et américains, qui publient de beaux catalogues illustrés par les procédés photographiques, et luxueusement imprimés sur papier de choix. Un catalogue illustré parle aux yeux, et le destinataire sera tenté de le conserver s'il est bien présenté. Si nous insistons sur l'emploi, dans l'illustration, de procédés photographiques (phototypie ou photozincographie), c'est que la photographie représente les produits offerts avec toute la sincérité désirable, tandis que la personne qui a sous les yeux une reproduction dessinée sera souvent tentée de croire que le dessinateur a rendu l'objet plus attrayant qu'il ne l'est en réalité.



Echantillons.

La plupart des observations qui concernent les prix courants s'appliquent également aux échantillons. Ceux-ci devront être présentés accompagnés de renseignements énoncés en mesures, poids et prix conformes au système anglais. Pour les tissus, notamment, il ne faudra pas simplement indiquer le prix par pièce, sans indiquer la longueur de celle-ci, car même en France cette indication de mesure est très vague et varie suivant la nature du tissu et le lieu de fabrication. Les étiquettes porteront uniquement la longueur en mesures anglaises et le prix énoncé en livres et shillings : il faut en effet éviter à l'acheteur tout effort de

calcul. De plus les voyageurs devront posséder plusieurs collections d'échantillons, afin de pouvoir au besoin en laisser entre les mains du client.

Participations aux Expositions.

De tous les modes de publicité, nous estimons que le moins coûteux et le plus efficace est la participation aux Expositions. La mise en route de voyageurs, l'impression et la distribution de catalogues ou prospectus, les affiches, les annonces dans les journaux grèvent lourdement le budget d'une maison de commerce, et les frais qu'entraîne ce genre de publicité demandent à être sans cesse renouvelés sous peine d'en perdre le bénéfice. Combien minime est, à côté de ces dépenses, dans le même budget, la part des frais nécessités par une Exposition. A part quelques industries comme celles des machines, du mobilier et de l'éclairage, dont les installations sont relativement dispendieuses en raison de l'espace occupé, la mise en commun des frais généraux d'expédition, d'installation et de représentation, usitée depuis quelques années, a réduit à quelques cents francs la part contributive de chacun dans les expositions d'ensemble. Quel industriel vraiment soucieux de ses intérêts hésiterait à inscrire cette modique dépense dans son budget?

Au point de vue des résultats, si le prix courant d'un fabricant ou négociant en gros adressé au commerce de détail est destiné à tenir le marchand au courant de ce que peut lui offrir le producteur et a pour effet de créer ou d'entretenir entre eux un courant d'affaires, il n'en est pas de même des prospectus, affiches ou annonces de journaux s'adressant au public. Dans ce dernier cas, l'objet proposé par le prospectus est la plupart du temps indifférent au destinataire qui ne fera même pas sauter la bande qui entoure l'envoi; quant aux affiches et aux annonces, le public, souvent trompé par quelques charlatans et devenu sceptique, ne prend même plus la peine d'y jeter les yeux, craignant de ne pouvoir discerner le bon grain de l'ivraie. Dans une Exposition, au contraire, ce n'est plus l'annonce du produit, mais le produit lui-même qui sollicite l'attention du public, et, si l'objet présenté offre des avantages de qualité ou de bon marché, le passant se transformera facilement en acheteur. La vitrine d'exposition est donc une véritable devanture de magasin placée dans un endroit très fréquenté. Le public qui défile devant cette vitrine n'est même pas assimilable au promeneur des rues; ce dernier, s'il se rend à ses affaires, est pressé et ne regarde rien, et s'il flâne, n'a d'autre souci que tuer le temps sans aucune idée de se rensei-

gner ou de s'instruire ; au contraire, le public des Expositions, qui a payé son entrée à la porte, est venu là pour voir, et il regarde, s'intéresse et se renseigne. Joignez à cela que ce public est cosmopolite et se renouvelle chaque jour. Bien souvent le visiteur ne se décide pas de suite à acheter l'objet qui lui plaît, mais il emporte la carte du fabricant et c'est quelquefois plusieurs années après qu'il en adressera la commande à ce dernier.

Les industriels et négociants français ont-ils intérêt à participer aux Expositions ? En principe nous n'hésiterons pas à répondre affirmativement, car dans toutes les Expositions auxquelles ils ont pris part, nos compatriotes ont toujours occupé le premier rang, dans presque toutes les branches de l'industrie ; dans l'avenir ils seront servis par le bon renom des produits de fabrication française. Néanmoins nous sommes obligé de formuler quelques réserves au sujet des Expositions en France.

Les expositions locales ou spéciales, organisées en France, ont pour but de créer un concours, soit entre les producteurs d'une région soit entre les industriels appartenant à une même profession : le résultat de ces expositions est excellent, car il permet de constater les progrès accomplis et excite l'émulation des concurrents. On ne saurait nier que l'organisation des concours agricoles régionaux n'ait exercé une heureuse influence sur les produits de la culture ou de l'élevage. Pour ne citer qu'un exemple dans l'ordre industriel, il est certain que les expositions du Cycle et de l'Automobile ont beaucoup fait pour le perfectionnement de l'outillage et du matériel, et que c'est grâce à l'émulation provoquée par elles que dans cette industrie nos constructeurs ont conquis le premier rang sur leurs rivaux de l'étranger.

Il ne semble pas, à notre avis, que les grandes Expositions internationales de Paris aient donné, au point de vue de l'industrie française, d'aussi heureux résultats. L'expérience des Expositions de 1889 et 1900 est concluante, malgré le grand succès et le retentissement universel légitimement obtenus par ces deux entreprises. Le résultat pratique ne nous paraît pas en rapport avec l'énormité de l'effort. Nous ne pensons pas que ces Expositions aient amené de l'étranger à nos industries un surcroît de commandes. Si nous considérons par exemple toutes les merveilles accumulées dans le Palais de l'Esplanade des Invalides en 1900 par nos industries de luxe, combien peu d'entre elles ont trouvé acheteurs ! Et pendant ce temps le public se ruait sur les sections étrangères et achetait à des prix souvent plus élevés que les nôtres les objets similaires exposés par les Allemands, les Autrichiens, les Suédois, les Danois, les Italiens ou les Japonais. Le public se hâte d'acheter les objets de fabrication étrangère parce qu'il ne saura où les retrouver lorsque l'Exposition sera clô-

turée; quant aux produits locaux, il sait qu'il peut se les procurer quand il le voudra dans les magasins du pays, il remet son achat à plus tard, et finalement oublie et n'achète pas.

Le raisonnement qui précède nous amène à conclure qu'il y a un intérêt capital à ce que l'industrie française soit représentée dans toutes les Expositions étrangères, et à formuler ce principe, qu'en matière d'Expositions internationales, *l'avantage appartient à l'exposant qui se déplace.* C'est ce qu'a compris le Comité français des Expositions à l'étranger, qui, depuis sa création, s'est constamment attaché à patronner ou à organiser, à l'exclusion de toutes autres, des expositions ayant lieu en dehors de la Métropole. C'est aussi ce qui a amené ce Comité à se charger de constituer dans son sein le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow.

Les résultats obtenus à Glasgow ont été excellents à tous les points de vue. Sans chercher à attribuer à la manifestation de l'industrie française à Glasgow une importance et une portée qu'elle n'a pas, nous ne pouvons nous défendre néanmoins de constater qu'elle a exercé une heureuse influence politique. En 1899, à une époque où les malentendus entre l'Angleterre et la France étaient nombreux, nos industriels, encouragés par le bienveillant patronage du Gouvernement, n'ont pas hésité à accepter de porter les couleurs françaises à Glasgow, remontant le courant d'une opinion publique surexcitée par certains journaux, et contribuant ainsi à un rapprochement désirable pour les deux pays.

Le Comité français des Expositions à l'étranger ne saurait s'arrêter en aussi bonne voie. D'autres Expositions se préparent, à Saint-Pétersbourg, à Hanoï, à Alger, à Saint-Louis, à Liège; nous y retrouverons la brillante phalange de nos exposants, soucieux de faire triompher dans le monde entier l'industrie et le commerce de la France.

Lucien LAYUS.



LISTE DES EXPOSANTS

GROUPE A

—

ARTS LIBÉRAUX

1. **Albanel** (Louis), 95, avenue des Champs-Elysées, à Paris. — Président de la Société du Patronage familial. — Economie sociale.
2. **Annales du Conservatoire des Arts et Métiers,** 298, rue Saint-Martin, à Paris. — Publications.
3. **Annales des Mines,** 49, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
4. **Annales de l'Observatoire municipal,** Observatoire du Parc de Montsouris, à Paris. — Publications.
5. **Annales des Ponts et Chaussées,** 49, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
6. **Annales scientifiques de l'Ecole normale supérieure,** 45, rue d'Ulm, à Paris. — Publications.
7. **Art (L') et la Mode,** 8, rue Halévy, à Paris. — Publications.
8. **Bernardel** (Gustave), 4, passage Saulnier, à Paris. — Instruments de musique, Lutherie.
9. **Berteaux** (G.), 75, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — Photographies.
10. **Bibliographie générale des sciences et de l'industrie,** 49, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
11. **Bibliographie (La) de la France,** 117, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.
12. **Binder-Mestro** (Mme), 7, rue d'Artois, à Paris. — Photographies.
13. **Bolak** (la Langue bleue), 147, avenue Malakoff, à Paris. — Publications.
14. **Bord et Cie,** 14 *bis*, boulevard Poissonnière, à Paris. — Pianos.
15. **Boulois** (**O. de**), Château de Flée, (Côte-d'Or). — Photographies.
16. **Bourgeois** (P.), 80, boulevard Malesherbes, à Paris. — Photographies.
17. **Brémard** (M.), 41, boulevard Haussmann, à Paris. — Photographies.
18. **Broen** (Miss **de**), 3, rue Clavel, à Paris. — Photographies, documents.
19. **Bucquet** (M.), 12, rue Paul-Baudry, à Paris. — Photographies.
20. **Bugeon** (Jules), 2, rue de Montessuy, à Paris. — Dessins d'architecture.
21. **Bulletin astronomique,** Observatoire de Paris, à Paris. — Publications.
22. **Bulletin des sciences mathématiques,** 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
23. **Bulletin de la Société des agriculteurs,** 8, rue d'Athènes, à Paris. — Publications.
24. **Bulletin de la Société française de photographie,** 76, rue des Petits-Champs, à Paris. — Publications.
25. **Burgasser et Theilmann,** 37, boulevard du Temple, à Paris. — Pianos.
26. **Chasse (La) illustrée,** 56, rue Jacob, à Paris. — Publications.
27. **Clément et Gilmer,** 140, faubourg Saint-Martin, à Paris. — Instruments de photographie et de précision.
28. **Comité français des Expositions à l'étranger,** 6, rue d'Aboukir, à Paris. — Livre.
29. **Compte rendu de l'Académie des sciences,** 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
30. **Coquet (Le),** 6, rue Favart, à Paris. — Journal de modes.
31. **Correspondant (Le),** 14, rue de l'Abbaye, à Paris. — Publications.
32. **Coste** (F.), à Lacanche (Côte-d'Or). — Photographies.
33. **Courrier (Le) des examens de l'enseignement primaire,** 15, rue Soufflot, à Paris. — Publications.
34. **Cremnitz** (Max), 111, avenue Victor-Hugo, à Paris. — Tableaux-annonces sur tôle.
35. **Da Cunha** (A.), 3, rue Meissonier, à Paris. — Photographies.
36. **Dardonville** (L.), 15, chaussée de la Muette, à Paris. — Photographies.

37. **Darnis** (A.), 4, rue Marbeuf, à Paris. Photographies.
38. **Delfaux,** 88, rue des Marais, à Paris. — Instruments de musique en cuivre.
39. **Delmas** (Gabriel), 10, rue Saint-Christoly, à Bordeaux. — Impressions typographiques.
40. **Demachy** (R.), 13, rue François Ier, à Paris. — Photographies.
41. **Demaria frères,** 2, rue du Canal-Saint-Martin, à Paris. — Appareils et objectifs de photographie.
42. **Descazals,** 12, impasse des Tanneries, à Bordeaux. — Livres.
43. **Dorvault** (Francis), 256, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Livres.
44. **Dubouloz** (José), 9, boulevard Poissonnière, à Paris. — Autocopistes.
45. **Ducourau** (E.), 104, boulevard Haussmann, à Paris. — Photographies.
46. **Echo de la semaine,** 50, chaussée d'Antin, à Paris. — Publications.
47. **Eclairage électrique (L'),** 3, rue Racine, à Paris. — Publications.
48. **Ecole (L') nouvelle,** 10, rue Molitor, à Paris. — Publications.
49. **Ecolier (L') illustré,** 15, rue Soufflot, à Paris. — Publications.
50. **Economiste (L') français,** 2, cité Bergère, à Paris. — Publications.
51. **Electricien (L'),** 3, rue Lecourbe, à Paris. — Publications.
52. **Exposition (L') universelle,** 6, rue d'Aboukir, à Paris. — (H. Gautier, directeur-rédacteur en chef.) — Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger et de la section française à l'Exposition de Glasgow. — Publications.
53. **Ferrand** (G.), à Nogent-sur-Marne. — Photographies.
54. **France (La) agricole et horticole,** 18, rue Clauzel, à Paris. — Publications.
55. **Gaumont et Cie,** 87, rue Saint-Roch, à Paris. — Appareils de photographie et de cinématographie.
56. **Gazette (La) des beaux-arts,** 8, rue Favart, à Paris. — Publications.
57. **Gazette (La) du village,** 26, rue Jacob, à Paris. — Publications.
58. **Génie (Le) civil,** 6, chaussée d'Antin, à Paris. — Publications.
59. **Gilibert** (A.), 82, boulevard de Courcelles, à Paris. — Photographies.
60. **Grand (Le) Monde,** 5, boulevard des Capucines, à Paris. — Publications.
61. **Grimprel** (G.), 71, faubourg Saint-Honoré, à Paris. — Photographies.
62. **Guérin** (H.), 21, rue du Général-Foy, à Paris. — Photographies.
63. **Guérinet,** 140, faubourg Saint-Martin, à Paris. — Livres.
64. **Guilleminot, Boespflug et Cie,** 6, rue Choron, à Paris. — Plaques, papier et produits photographiques.
65. **Hamonic** (Dr Paul), 7 *ter*, rue Clauzel, à Paris. — Appareils de chirurgie.
66. **Hollier-Larousse et Cie,** 17, rue du Montparnasse, à Paris. — (Libraires-éditeurs.) — Publications.
67. **Holzschuch,** 30, avenue d'Antin, à Paris, Ingénieur E. C. P. — Dessins de constructions métalliques.
68. **Illustration (L'),** 13, rue Saint-Georges, à Paris. — Publications.
69. **Illustré (L') national,** 106, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.
70. **Illustré-Soleil (L') du dimanche,** 5, boulevard des Capucines, à Paris. — Publications.
71. **Indicateur des chemins de fer,** 20, rue Bergère, à Paris. — Publications.
72. **Industrie (L') électrique,** 9, rue de Fleurus, à Paris. — Publications.
73. **Intermédiaire (L') des mathématiciens,** 162, avenue Victor-Hugo, à Paris. — Publications.
74. **Jacquin** (C.), 5, rue des Moulins, à Paris. — Photographies.
75. **Jolibois,** 46, quai de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, directeur de la Bibliothèque du conducteur des travaux publics. — Publications.
76. **Journal amusant,** 102, rue de Richelieu, à Paris. — Publications.
77. **Journal (Le) des demoiselles,** 14, rue Drouot, à Paris. — Publications.
78. **Journal des lingères,** 6, rue Favart, à Paris. — Publications.
79. **Journal de mathématiques pures et appliquées,** 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
80. **Journal des modistes,** 6, rue Favart, à Paris. — Publications.
81. **Journal de la parfumerie et de la savonnerie françaises,** à Bagnolet (Seine). — Publications.
82. **Journal des voyages,** 12, rue Saint-Joseph, à Paris. — Publications.
83. **Lahure,** 9, rue de Fleurus, à Paris. — Spécimens d'impression.
84. **Laiterie (La) et les industries de la ferme,** 18, rue Clauzel, à Paris. — Publications.

85. **Laurens** (Henri), 6, rue de Tournon, à Paris. — Livres.
86. **Layus** (Lucien), 1, rue de la Planche, à Paris. — Livres.
87. **Lecture (La) en classe et dans la famille,** 15, rue Soufflot, à Paris. — Publications.
88. **Ledard** (R.), 37, rue Godot-de-Mauroi, à Paris. — Photographies.
89. **Lehideux-Vernimmen** (A.), 63, rue La Boëtie, à Paris. — Photographies.
90. **Le Vasseur** (A.) **et Cie**, 33, rue de Fleurus, à Paris. — Estampes, photogravures en noir et en couleurs.
91. **Livre-Guide illustré de Paris,** 18, rue Vivienne, à Paris. — Livres.
92. **Lombard** (Emile), 77, rue Denfert-Rochereau, à Paris. — Graphiques et publications.
93. **Magasin d'éducation et de récréation,** 18, rue Jacob, à Paris. — Publications.
94. **Martin-Sabon** (F.), 5 *bis*, rue Mansart, à Paris. — Photographies.
95. **Mathieu** (E.), 20, rue des Capucines, à Paris. — Photographies.
96. **Médecine (La) moderne,** 106, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.
97. **Mémorial (Le) des poudres et salpêtres,** 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.
98. **Mendel** (Charles), 118 *bis*, rue d'Assas, à Paris. — Librairie photographique.
99. **Mercier** (Pierre), 95, rue Lemercier, à Paris. — Plaques et produits photographiques.
100. **Mirabaud** (G.), 56, rue de Provence, à Paris. — Photographies.
101. **Mode (La) artistique,** 3, rue du 4-Septembre, à Paris. — Publications.
102. **Mode (La) illustrée,** 56, rue Jacob, à Paris. — Publications.
103. **Modiste (La) parisienne et le Caprice réunis,** 3, rue du 4-Septembre, à Paris. — Publications.
104. **Modiste (La) universelle,** 3, rue du 4-Septembre, à Paris. — Publications.
105. **Mois (Le) scientifique et industriel,** 33, boulevard des Batignolles, à Paris. — Publications.
106. **Monde (Le) illustré,** 13, quai Voltaire, à Paris. — Publications.
107. **Monde (Le) moderne,** 5, rue Saint-Benoît, à Paris. — Publications.
108. **Moniteur de la mode,** 3, rue du 4-Septembre, à Paris. — Journaux de modes.
109. **Montarnal** (J. **de**), 11, rue de la Trémoïlle, à Paris, architecte diplômé du gouvernement. — Dessins d'architecture.
110. **Musée des photographies documentaires,** 117, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Livres.
111. **Nature (La)** (Masson et Cie), 120, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.
112. **Naud** (C.), 3, rue Racine, à Paris, éditeur (ancienne maison G. Carré et C. Naud). — Publications.
113. **Naudot** (P.), 35, rue Washington, à Paris. — Photographies.
114. **Nouvelle (La) Mode,** 5, boulevard des Capucines, à Paris. — Publications.
115. **Panorama (Le),** 12, rue de l'Abbaye, à Paris. — Publications.
116. **Paris-Figurine,** 6, rue Favart, à Paris. — Publications.
117. **Petit** (C.), 30, avenue de Messine, à Paris. — Photographies.
118. **Petit (Le) Français illustré,** 5, rue de Mézières, à Paris. — Publications.
119. **Photo-Club de Paris,** 44, rue des Mathurins, à Paris. — Photogravures. Bulletin du Photo-Club de Paris. Esthétique de la photographie. Publications diverses.
120. **Piano-Soleil (Le),** 5, boulevard des Capucines, à Paris. — Publications.
121. **Pinet** (Léon), 66, cours de Vincennes, à Paris. — Anches libres métalliques pour harmoniums.
122. **Pleyel, Wolff, Lyon et Cie**, 22, rue Rochechouart, à Paris. — Pianos et harpes.
123. **Pot-au-feu (Le),** 14, rue Duphot, à Paris. — Journal culinaire.
124. **Poupée (La) modèle,** 14, rue Drouot, à Paris. — Publications.
125. **Prieur et Dubois,** 26, rue de la République, à Puteaux (Seine). — Reproductions photographiques en trois couleurs, en taille-douce, etc.
126. **Puel de Lobel et Cie**, 53, rue Lafayette, à Paris. — Annuaires.
127. **Puyo** (C.), à La Fère (Aisne). — Photographies.
128. **Revue (La) d'agriculture pratique,** 26, rue Jacob, à Paris. — Publications.
129. **Revue d'art dramatique,** 50, chaussée d'Antin, à Paris. — Publications.
130. **Revue d'artillerie,** 1, place Saint-

Thomas-d'Aquin, à Paris. — Publications.

131. **Revue de cavalerie,** 18, rue des Glacis, à Nancy (Meurthe-et Moselle). — Publications.

132. **Revue de chirurgie,** 3, rue de Copenhague, à Paris. — Publications.

133. **Revue (La) des Deux-Mondes,** 15, rue de l'Université, à Paris. — Publications.

134. **Revue de l'école d'anthropologie de Paris,** 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris. — Publications.

135. **Revue générale d'administration,** 5, rue des Beaux-Arts, à Paris. — Publications.

136. **Revue générale des chemins de fer,** 14, cité de Londres et 13, rue de Londres, à Paris. — Publications.

137. **Revue générale de la construction métallique et de la serrurerie,** 49, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.

138. **Revue du génie,** 39, rue de Bellechasse, à Paris. — Publications.

139. **Revue de géographie,** 15, rue Soufflot, à Paris. — Publications.

140. **Revue hebdomadaire,** 10, rue Garancière, à Paris. — Publications.

141. **Revue (La) historique,** 108, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.

142. **Revue horticole,** 26, rue Jacob, à Paris. — Publications.

143. **Revue (La) illustrée,** 12, rue de l'Abbaye, à Paris. — Publications.

144. **Revue Mame,** 78, rue des Saints-Pères, à Paris. — Publications.

145. **Revue de mécanique,** 44, rue de Rennes, à Paris. — Publications.

146. **Revue de médecine,** 4, rue Chauveau-Lagarde, à Paris. — Publications.

147. **Revue (La) de Paris,** 3, rue Auber, à Paris. — Publications.

148. **Revue pédagogique,** 41, rue Gay-Lussac, à Paris. — Publications.

149. **Revue philosophique de la France et de l'étranger,** 108, boulevard Saint-Germain, à Paris. — 50, blications.

150. **Revue des Quat' Saisons,** chaussée d'Antin, à Paris. — Publications.

151. **Revue universelle,** 17, rue du Montparnasse, à Paris. — Publications.

152. **Richard** (Jules), 25, rue Mélingue, à Paris. — Appareils de précision.

153. **Rothier** (François), 9, place Saint-Maurice, à Reims (Marne). — Photographies sur verre.

154. **Rouveyre** (Edouard), 76, rue de Seine, à Paris. — Publications.

155. **Saint-Nicolas (Le),** 15, rue Soufflot, à Paris. — Publications.

156. **Sandoz** (Gustave-Roger), 10, rue Royale, à Paris. — Livres.

157. **Schmid** (Charles), 51, rue des Ecoles, à Paris. — Librairie.

158. **Schmoll** (Emile), 124, avenue Victor-Hugo, à Paris. — Tableau-projet d'un cercle d'ouvriers, et brochures.

159. **Semaine (La) religieuse de Paris,** 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, à Paris. — Publications.

160. **Semaine (La) vétérinaire,** 18, rue Clauzel, à Paris. — Publications.

161. **Serdet** (Paul), 28, faubourg Poissonnière, à Paris. — Instruments de musique.

162. **Simonis Empis,** 21, rue des Petits-Champs, à Paris. — Livres.

163. **Société d'encouragement à l'art et à l'industrie,** 10, rue Royale, à Paris. — Livres.

164. **Société J. Jougla,** 8, avenue Victoria, à Paris. — Plaques, pellicules et papiers photographiques.

165. **Société des orgues d'Alexandre père et fils,** 81, rue Lafayette, à Paris. — Orgues et harmoniums.

166. **Société de propagation des livres d'art,** 117, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Livres.

167. **Syndicat de la presse périodique,** 117, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Journaux.

168. **Technologie (La) sanitaire,** 49, quai des Grands-Augustins, à Paris. — Publications.

169. **Toilette (La) des enfants,** 14, rue Drouot, à Paris. — Publications.

170. **Tour (Le) du monde,** 79, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Publications.

171. **Touranchet** (C.), 6, rue Jouffroy, à Paris. — Photographies.

172. **Toutain** (A.), 20, place Vendôme, à Paris. — Photographies.

173. **Turillon** (Louis), 125, boulevard Voltaire, à Paris. — Instruments d'optique et appareils photographiques.

174. **Tyszkiewicz** (B.), 2 *bis*, rue Boccador, à Paris. — Photographies.

175. **Ulmann** (Ch. et J.), 11, faubourg Poissonnière, à Paris. — Instruments de musique.

176. **Uzès** (Duchesse d'), 76, avenue des

Champs-Elysées, à Paris. — Photographies.

177. **Vermot** (Maurice), 6 et 8, rue Duguay-Trouin, à Paris. — Livres.

178. **Vie (La) parisienne,** 8, rue Favart, à Paris. — Publications.

GROUPE B

ALIMENTATION

179. **Amieux** (M.) **et Cie**, à Chantenay-lès-Nantes (Loire-Inférieure). — Conserves de poissons, légumes, viandes; produits alimentaires divers.

180. **Bessière-Ditely,** 160, rue de Paris, à Charenton (Seine). — Vins.

181. **Bichara-Malhamé,** 20, rue du Grand-Pont, à Rouen (Seine-Inférieure). — Vin de Chypre-Bichara.

182. **Bouchard père et fils,** à Beaune (Côte-d'Or). — Vins de Bourgogne.

183. **Bouton** (G.) **et Cie (Société « La Truffe »),** à Périgueux (Dordogne). — Conserves de truffes, de foies gras, de légumes divers, en boîtes et en flacons.

184. **Charton** (C.) **fils,** à Beaune (Côte-d'Or), négociant. — Vins de Bourgogne.

185. **Clacquesin** (Paul), 3, rue du Dragon, à Paris, distillateur. — « Le Goudron hygiénique »; « La Savoyarde : Excelsior-Curaçao »; « La Madone » et diverses liqueurs supérieures.

186. **Cointreau,** à Angers (Maine-et-Loire), distillateur. — Curaçao triple sec.

187. **Collette** (René), aux Moëres (Nord), distillateur d'alcools. — Alcools épurés et raffinés.

188. **Coulon** (Charles) **et frères,** 6, rue de la Paix, au Havre (Seine-Inférieure). — Rhums de provenance directe.

189. **Cousin-Devos,** à Haubourdin (Nord). — Amidons de riz, de maïs; apprêts divers.

190. **Coutanseaux aîné et Cie**, à Saintes (Charente-Inférieure). — Eaux-de-vie et fines champagnes du district de Cognac.

191. **Curlier et Cie**, à Jarnac (Charente), distillateurs. — Cognacs en bouteilles.

192. **Delcous** (Louis), 158, rue de Paris, à Charenton (Seine). — Vins français de divers crus.

193. **Dubois** (G.) **et Cie**, à Blanzac (Charente). — Eaux-de-vie des Charentes.

194. **Dumesnil frères,** 30, rue Dareau, à Paris, brasseurs. — Bières françaises.

195. **Durel** (Louis), rue Saint-Jean, à Caen (Calvados). — Cidres mousseux.

196. **Estieu** (M. et J.), 209, rue Saint-Denis, à Courbevoie (Seine). (Manufacture universelle des biscuits Georges). — Biscuits secs, dits anglais; pâtisserie sèche.

197. **Fichot-Landrin** (L.), 15, rue Montorgueil, à Paris. — Jus de fruits au naturel pour glaces et sirops, couleurs végétales pour confiseurs, pâtissiers, etc.

198. **Folliot** (Jules), à Chablis (Yonne), propriétaire-viticulteur. — Vins de Chablis.

199. **Gabolde** (Louis), à Revel (Haute-Garonne), directeur de la Société « Le Pippermint Get ». — « Pippermint Get ».

200. **Genez** (Charles), 17, cours le Rouzic, à Bordeaux. — Vins blancs en bouteilles.

201. **Grande Société Lebrou et Cie,** à Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron). — Fromages de Roquefort.

202. **Grandin** (Alfred), 32, rue La Boëtie, à Paris. — Vins mousseux.

203. **Hartmann** (G.) **et Cie**, 21, boulevard Morland, à Paris, distillateurs. — Liqueurs supérieures.

204. **Havy** (A.-L.-G.), 1, rue Villersexel, à Paris. — Vins de divers crus.

205. **Karcher** (H.) **et Cie**, 139, rue des Pyrénées, à Paris, brasseurs. — Bière-Bock.

206. **Lanoire** (A.) **et Cie**, à Bordeaux (Gironde). — Vins de Bordeaux.

207. **Lapouge** (E.-P.) **fils,** à Sarlat (Dordogne), distillateur. — Liqueurs supérieures assorties.

208. **Legouey et Delbergue,** 75, 77, 79, rue Réaumur, à Paris. Distillateurs, — « La Trappistine ».

209. **Lehucher** (Victor), 36, rue du Chemin-Vert, à Paris. — Conserves alimentaires.

210. **Lemariey,** 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, négociant. — Cidres en bouteilles.

211. **Les fils de Ch. Teysonneau jeune,** 3 à 13, rue Saint-Siméon, à Bordeaux, et à Concarneau (Finistère). — Produits alimentaires et fruits conservés. Conserves de viandes, légumes, fromages, sardines, thon. Fruits au jus, à l'eau-de vie. Plum-pudding.

212. **Malesset** (J.) **et Chouanard** (E.), 148, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris. — Siphons de toutes couleurs et

dimensions; seltzogènes de diverses grandeurs.

213. **Marnier-Lapostolle,** 67, boulevard Haussmann, à Paris, distillateur. — « Liquor Grand-Marnier ».

214. **Millot** (Armand), à Saint-Quentin (Aisne). — Farines, gruaux, issues de la mouture du blé; « Fromentine ». Agglomérés pour l'alimentation saine et rationnelle du bétail.

215. **Moquet-Lesage,** 7, rue Saint-Gilles, à Paris. (Confiturerie de Saint-James). — Confitures; marrons au sirop.

216. **Moreau-Barbou** (Félix), à Entrains (Nièvre). — Eau-de-vie de marc de Bourgogne 1867.

217. **Petitjean fils,** 3, rue Pierre-Lescot, à Paris. — Conserves alimentaires.

218. **Pollet** (Emile), 7, rue de Hambourg, à Paris. — Vins du Château-Peyrat, à Béguey, par Cadillac (Gironde).

219. **Prevet** (Ch.) **et Cie**, 48, rue des Petites-Ecuries, à Paris. — Conserves alimentaires.

220. **Requier frères,** à Périgueux (Dordogne), distillateurs. — « La Gauloise », liqueur hygiénique.

221. **Saintier** (Paul), 11, rue Saint-Gilles, à Rouen (Seine-Inférieure). — Cidres mousseux en bouteilles.

222. **Société anonyme des amidonnerie et rizerie de France** (E. Verlet, administrateur-délégué), à Marquette-lès-Lille (Nord). — Amidons de riz.

223. **Société du Saint-Raphaël-Quinquina,** 18, avenue Parmentier, à Paris. — Le « Saint-Raphaël-Quinquina ».

224. **Tantot** (M.), à Bonnebosc (Calvados), régisseur au château de Bonnebosc. — Cidres mousseux et eaux-de-vie de cidre.

GROUPE C

—

MOBILIER ET ACCESSOIRES PAPIERS PEINTS ET DE FANTAISIE PORCELAINES ET CRISTAUX

225. **Bricard frères,** 39, rue de Richelieu, à Paris. — Serrurerie de luxe.

226. **Brot** (Ch.), 89, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris. — Glaces, miroirs et consoles.

227. **Charpentier** (A.) **et Van Roye** (Ch.), 9, rue Saint-Ambroise, à Paris. — Meubles et bronzes d'art.

228. **Chevrel** (G.) **et Pied-Chevrel,** 11, rue de la Cerisaie, à Paris. — Marqueterie; mosaïques; plaques de propreté artistiques.

229. **Clair** (Maxime), 148, faubourg Poissonnière, à Paris. — Mobilier classique; art nouveau; broderies artistiques.

230. **Colin et Cie**, 17, rue des Tournelles, à Paris. — Bronzes d'art et appareils d'éclairage électrique.

231. **Cornille frères,** 21, boulevard Montmartre, à Paris. — Tissus, soieries, velours unis et façonnés pour ameublement.

232. **Daum frères,** à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Meubles et cristaux.

233. **Evette et Germain,** 243, rue Saint-Martin, à Paris. — Papiers de fantaisie, cartes et cartons.

234. **Hollande** (Jean) **fils,** 114, rue de Charenton, à Paris. — Bois exotiques.

235. **Jansen,** 6, rue Royale, à Paris. — Ameublement.

236. **Kastor** (Robert), 112, boulevard Malesherbes, à Paris. — Cuirs d'art.

237. **Lainé et Cie**, à Beauvais (Oise). — Tapis et couvertures.

238. **Lefebvre** (Paul), 54, avenue Bosquet, à Paris. — Maquettes d'architecture.

239. **Leroy** (Isidore), 11, rue de Château-Landon, à Paris. — Papiers peints pour tenture.

240. **Massy** (Mme Henriette), 1, rue de Fleurus, à Paris. — Meubles et cuirs décorés.

241. **Maison moderne (La)** (M. Meier-Graefe, directeur), 2, rue de la Paix, à Paris. — Meubles, bronzes, bijoux, etc.

242. **Mercier** (H.), 100, faubourg Saint-Antoine, à Paris. — Ameublement.

243. **Parison et Cie**, 122, rue de Rivoli, à Paris. — Velours pour ameublement.

244. **Porte** (Léon), 6, place de l'Ecole, à Paris. — Tentes et parasols de jardins.

245. **Putois et Le Mahieu,** 3, rue Turbigo, à Paris. — Papiers de fantaisie pour reliures, etc.

246. **Rachet** 32, avenue Philippe-Auguste, à Paris. — Bois indigènes et bois des îles.

247. **Rémon** (P.-H.), 17, rue Caumartin, à Paris. — Meubles et sièges.

248. **Simon** (Henri), 13, rue du Mail, à Paris. — Soieries, tapisseries, étoffes pour ameublement.

249. **Soleau** (Eugène), 127, rue de Turenne, à Paris. — Frises éclairantes

à l'électricité; candélabres bronze et marbre.

250. **Soubrier** (F. et P.), 14, rue de Reuilly, à Paris. — Meubles et sièges.

251. **Thierry et Studd**, 29, rue des Petites-Ecuries, à Paris. — Dessins pour papiers peints et pour cretonnes.

GROUPE D

TISSUS
VÊTEMENTS & ACCESSOIRES

252. **Ancelot** (A.), 12, rue de Hanovre, à Paris. — Dentelles et broderies.

253. **Banès** (Jacques), 6, rue des Colonnes, à Paris. — Broderies.

254. **Bar** (Jean), à Rantigny (Oise). — Paillons métalliques.

255. **Béquet** (H.), 2, rue du 4-Septembre, à Paris. — Broderies pour robes et confections.

256. **Béraud** (Etienne), 122, rue Réaumur, à Paris. — Broderies et tissus brodés.

257. **Bertout et Got**, 20, rue des Bourdonnais, à Paris. — Jerseys, costumes de sport.

258. **Blais-Mousseron et Villeminot** (L.), 50, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris. — Jerseys, tissus Pyrénées.

259. **Blin et Blin**, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie.

260. **Blondet** (Louis), 2, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris. — Tissus pour ameublement.

261. **Brossard** (Georges) **jeune**, 49, faubourg Saint-Martin, à Paris. — Teinturerie en plumes d'autruche (Noir de Paris).

262. **Bullot et Cornuel**, 17, rue de la Monnaie, à Paris. — Bonneterie soie et mi-soie.

263. **Carette**, 121, boulevard Hausmann, à Paris, tailleur-culottier. — Livrées.

264. **Charles jeune**, 117, rue Réaumur, à Paris. — Fleurs, plumes et ornements pour modes.

265. **Chedville** (D.), à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure). — Produits d'amiante.

266. **Dheilly**, à Villers-Bretonneux (Somme). — Confections.

267. **Donckèle, Doll et Cie**, 2, place des Victoires, à Paris. (Ancienne maison Klotz jeune.) — Cravates, foulards, cache-nez, cannes et parapluies.

268. **Ducarin**, à Comines (Nord). — Tissus nouveautés.

269. **Dufayel**, 11, 13 et 15, boulevard Barbès, à Paris. — Graphiques.

270. **Fraenkel-Blin**, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie.

271. **Gaitz-Hocky** (J.), 67, rue Réaumur, à Paris. — Plumes d'autruche, boas.

272. **Giraud** (Mme Julie), villa des Arts, à Meudon (Seine). — Broderie petit point.

273. **Giraudeau et Rochet**, 30, rue Saint-Augustin, à Paris. — Fleurs fines.

274. **Gorse** (Jean et Jules), 57, rue Servient, à Lyon. — Vêtements confectionnés pour hommes.

275. **Halimbourg** (J.) **et fils**, 4, rue Vide-Gousset, à Paris — Confections pour hommes.

276. **Henry** (A la Pensée), 5, faubourg Saint-Honoré, à Paris. — Ouvrages pour dames, sachets.

277. **Hubinet** (Louis), à Glageon (Nord). — Fils de laine peignée fantaisie.

278. **Jalla** (E.), 7, rue d'Uzès, à Paris. — Tissu-éponge.

279. **Joguet** (S.), 1, rue d'Hauteville, à Paris. — Fleurs fines et feuillages.

280. **Kahn** (Paul), 130, rue Réaumur, à Paris. — Vêtements pour garçonnets et fillettes.

281. **Laloue** (A.), 43, rue du Caire, à Paris. — Fleurs et plumes pour parures.

282. **La Samaritaine** (E. Cognacq), 1, rue du Pont-Neuf, à Paris. — Nouveautés.

283. **Lavanoux frères**, 226, rue Saint-Denis, à Paris. — Fleurs et plumes pour modes.

284. **Ledreux** (Florent), 17, rue de l'Entrepôt, à Paris. — Passementeries.

285. **Leprince** (H.), 44, boulevard Sébastopol, à Paris. — Corsets.

286. **Léré**, 27, rue du Mail, à Paris. — Dentelles.

287. **Lescure** (A.), 31, rue Saint-Augustin, à Paris. — Dentelles et broderies.

288. **Les fils de Guillaumet** (A.) **et Chappat** (E.), à Suresnes (Seine). — Tissus teints et apprêtés.

289. **Levallois et Cie**, 24, rue du Sentier, à Paris. — Tissus, lainages et nouveautés.

290. **Lolliot** (Albert), 4, rue Martel, à Paris. — Plumes, boas, éventails, collets, blouses.

291. **Luneau** (J.-C.) **et Cie**, 19 à 23, rue Nationale, à Lille (Nord). — Vêtements pour enfants.

292. **Lurot**, 13, rue du 4-Septembre, à Paris. — Plumes pour parures, autruche et fantaisie.

293. **Macdonald**, 17, rue des Petites-Écuries, à Paris. — Plumes d'autruche et boas.

294. **Marescot**, 4, rue Saint-Augustin, à Paris. — Dentelles.

295. **Marquis** (Eugène), 92, boulevard Sébastopol, à Paris. — Boutons, boucles, agrafes.

296. **Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes** (direction de l'enseignement technique), 101, rue de Grenelle, à Paris. — Ouvrages en broderies des écoles professionnelles de jeunes filles.

297. **Morin-Hiélard**, 21, rue d'Antin, à Paris. — Plumes, autruche et fantaisie pour modes.

298. **Mouilbau et Chevreau**, 100, rue Saint-Denis, à Paris. — Tissus élastiques, dessous de bras, bretelles, jarretières, ceintures.

299. **Neyret, Vallée et Cie**, 17, rue d'Uzès, à Paris. — Costumes et confections pour dames et enfants.

300. **Parent fils et Bouchard**, 103, rue Réaumur, à Paris. — Boutons.

301. **Richardière et Gérard**, 4, rue Paul-Lelong, à Paris. — Plumes, fleurs et fantaisies pour modes.

302. **Roshem** (R.), 121, rue d'Aboukir, à Paris. — Fruits artificiels pour modes.

303. **Schorestène frères**, 168, rue Saint-Maur, à Paris. — Matières premières et fournitures pour chapellerie.

304. **Simonnot-Godard et fils**, 33, rue du Sentier, à Paris. — Batistes et linons. Mouchoirs fantaisie. Tissus haute nouveauté.

305. **Stockman frères**, 150, rue Legendre, à Paris. (Maison fondée en 1869.) — Bustes et mannequins pour couturières et tailleurs, étalages, etc.

GROUPE E

—

PRODUITS
CHIMIQUES & PHARMACEUTIQUES
PARFUMERIE

306. **Chalmel** (Gustave) **fils et gendre**, 30, avenue Daumesnil, à Paris. — Vernis perfectionnés à l'alcool. Alkolumine et alkomoteur, produits préparés pour l'éclairage et la force motrice.

307. **Chevrier** (Dr G.) **et Hélouis**, 21, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris. — La Vanadine; vin de Coca de Chevrier; huile de foie de morue désinfectée.

308. **Compagnie générale d'eaux minérales et de bains de mer** (Ch. Hanoteau, administrateur délégué), 13, rue Taitbout, à Paris. — Eaux minérales de différentes sources; vues d'établissements thermaux.

309. **Couturieux** (Ch.), 3, rue Washington, à Paris. — Levurine; panglandine, etc.

310. **Klotz** (Victor), 18, place Vendôme, à Paris. — Parfumerie.

311. **Moussaud** (Fernand), 26, rue Saint-Claude, à Paris. — Papiers d'Arménie, d'Orient, Suprême, Souverain.

312. **Pagès, Camus et Cie**, 8, rue Barbette, à Paris. — Acétates et pyrolignites; acide acétique; méthylène; sulfate de cuivre; litharge; acétones; phosphates de chaux.

313. **Paquier** (Marc), 7, boulevard Sébastopol, à Paris, chimiste. — Rubis artificiels fabriqués scientifiquement. Matières premières servant à leur fabrication : alumine en poudre et oxyde de chrome.

314. **Plassard** (Louis), 17, rue du 4-Septembre, à Paris. — Savonnerie; parfumerie.

315. **Simon** (J.), 13, rue Grange-Batelière, à Paris. — Crème et poudre « Simon »; savon à la crème « Simon ».

GROUPE F

—

MAROQUINERIE
ARTICLES DE PARIS. — PAPETERIE
PAPIERS

316. **Amson frères**, 68, rue de la Folie-Méricourt, à Paris. — Maroquinerie.

317. **Baignol et Farjon**, 13, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris. — Plumes, porte-plumes, crayons.

318. **Barrault frères**, 67, rue des Archives, à Paris. — Papiers.

319. **Baudry** (H.) **fils**, 97, boulevard Sébastopol, à Paris. — Plumeaux fabriqués et plumes brutes.

320. **Baum** (Henri), 7, rue Réaumur, à Paris. — Petits bronzes fantaisie.
321. **Bourgeois aîné**, 18, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris. — Couleurs fines, matériel d'artistes.
322. **Bertrand** (René), 36, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
323. **Blaise** (Mme), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
324. **Catel et Farcy**, 40, rue Saint-Merri, à Paris. — Cartes et bristols, papiers à dessin, papiers quadrillés, à calquer.
325. **Cauvy** (Léon), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
326. **Chailley-Bert** (Mme), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
327. **Chalin** (L.), 12, rue Crussol, à Paris. — Bijouterie-fantaisie, médailles, gainerie, articles religieux.
328. **Devrainne** (Mlle Marie), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
329. **Dupont** (E.) **et Cie**, 44, rue Turbigo, à Paris, et Beauvais (Oise). — Brosserie, boutonnerie, tabletterie.
330. **Duranton** (Mlle Jeanne), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
331. **Durif** (Antoine), 97, boulevard Haussmann, à Paris. — Papiers.
332. **Ettlinger frères**, 9, rue Saint-Anastase, à Paris. — Bronzes et petits bronzes.
333. **Failliot fils aîné**, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, à Paris. — Papiers, cartons.
334. **Genty** (Louis-Achille), 17, rue du Temple, à Paris, — Brosserie en tous genres.
335. **Gillot** (Mme Paul), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
336. **Hénin aîné**, 5, cité du Petit-Thouars, à Paris. — Articles ivoire pour billard, sculpture, etc.
337. **Houlet** (E.), 36, rue Meslay, à Paris. — Bronzes fantaisie.
338. **Joannot** (Emile) **fils**, 89, boulevard Sébastopol, à Paris. — Peignes démêloirs en corne et celluloïd.
339. **Keller frères**, 22, rue Joubert, à Paris. — Maroquinerie, orfèvrerie, sacs et nécessaires.
340. **Latouche** (G.) **jeune**, 21, rue Saint-Augustin, à Paris. — Tabletterie, brosserie, peignes en écaille.
341. **Leloir frères**, 14, rue de Commines, à Paris. — Brosses et pinceaux.
342. **Leven** (Mme Emile), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
343. **Maréchal-Ruchon** (A.) **et Cie**, 15 et 17, rue des Balkans, à Paris. — Articles de fumeurs.
344. **Maunoury, Wolff et Cie**, 110, rue Saint-Martin, à Paris. — Papiers, cartonnages, sacs en papiers, etc.
345. **Meyer** (Guillaume), 70, rue Turbigo, à Paris. — Maroquinerie.
346. **Pitet aîné et Cie**, 51, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris. — Brosses et pinceaux pour la peinture, matériel d'artistes.
347. **Proffit** (E.), 31, avenue de la République, à Paris. — Objets de fantaisie en maroquinerie, gainerie et ébénisterie.
348. **Quentin et Cie**, 22, rue de Bondy, à Paris. — Articles de fumeurs.
349. **Radigois** (Mme Sophie), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
350. **Ridel** (E.), 16, place du Marché-Saint-Honoré, à Paris. — Maroquinerie.
351. **Rosenwald** (Edmond-Salomon), 55, rue de Bretagne, à Paris. — Objets de religion, sculpture sur ivoire et cadres pour la photographie.
352. **Saint-André de Lignereux** (Mme), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
353. **Sauernheimer**, 9, rue Saint-Merri, à Paris. — Brosses à peindre, pinceaux.
354. **Société nationale du cuir d'art français** (Saint-André de Lignereux, président), 86, boulevard des Batignolles, à Paris. — Cuirs d'art.
355. **Société l'Oyonnithe** (Charles Bernadac, administrateur délégué), 11, rue Meslay, à Paris. — Articles en celluloïd.
356. **Thomas** (François), 8, rue Greneta, à Paris. — Brosserie fine.
357. **Vuillard et Strauss**, à Saint-Claude (Jura). — Articles de fumeurs, pipes.

GROUPE G

BIJOUTERIE. — ORFÈVRERIE
BRONZES D'ART ET D'ÉCLAIRAGE
HORLOGERIE

358. **Aucoc** (L.) **fils**, 9, rue du 4-Septembre, à Paris. — Bijouterie-joaillerie.
359. **Bergeotte** (L.), 44, avenue de la

Grande-Armée, à Paris. — Ferronnerie en fer poli et cuivre ciselé et doré.

360. **Braut** (G.), 27, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris. — Bijouterie fantaisie dorée et bijouterie fantaisie simili diamant.

361. **Brunet** (Georges), 26, rue de Rambuteau, à Paris. — Bijouterie et joaillerie fantaisie.

362. **Chargueraud** (N.), 39, boulevard du Temple, à Paris. — Bijouterie riche, argent, acier et fantaisie.

363. **Charlot frères**, 5, rue de Montmorency, à Paris. — Emaux d'art.

364. **Charpentier**, 43 *bis*, rue Boileau, à Paris. — Bronzes, bas reliefs et médailles.

365. **Christofle et Cie**, 56, rue de Bondy, à Paris. — Orfèvrerie dorée et argentée.

366. **Daubrée**, 12, boulevard de Strasbourg, à Paris. — Bronzes et objets d'art.

367. **Debain** (A.), 79, rue du Temple, à Paris. — Orfèvrerie d'argent, objets d'art.

368. **Delarbre** (Ch.), 247, rue Saint-Martin, à Paris. — Bijouterie imitation, monture or et argent.

369. **Depoilly et Fleury**, à Escarbotin (Somme). — Serrurerie de bâtiment.

370. **Feuillâtre** (E.), 3, rue Villedo, à Paris. — Emaux d'art.

371. **Fontaine frères et Vaillant**, 181, rue Saint-Honoré, à Paris. — Serrurerie décorative en bronze ciselé, modèles anciens et modernes.

372. **Foy** (R.), 12, rue Legendre, à Paris. — Bijoux, dentelles, céramiques.

373. **Gaillard** (Lucien), 107, rue de la Boëtie, à Paris. — Bijoux, orfèvrerie.

374. **Gross, Langoulant et Cie**, 79, rue du Temple, à Paris. — Bijouterie, joaillerie.

375. **Huet** (L.) **et Ligier** (E.), 118, rue de Turenne, à Paris. — Bijouterie d'acier, anneaux de clefs, tire-boutons, etc.

376. **Jean** (A.), 17, rue Réaumur, à Paris. — Objets artistiques sur cuivre, argent et or, émaillés.

377. **Lamaille** (G.) **et Cie**, 40, rue de l'Echiquier, à Paris. — Pendules, horloges.

378. **Malécot** (Jules), 153, rue du Temple, à Paris. — Bijoux simili et fantaisie imitation.

379. **Moche et Cie**, 46, rue Poissonnière, à Paris. — Bourses, garnitures de trousses, chaînes, etc.

380. **Mossand** (Ch.), 55, rue de Bretagne, à Paris. — Bijouterie imitation.

381. **Paisseau-Feil**, 66, rue Taitbout, à Paris. — Pierres et perles imitées, objets montés, etc.

382. **Plumet** (Paul), 7, rue Chapon, à Paris. Bijouterie en doré.

383. **Plumet** (Ch.) **et Selmersheim** (Tony), 1, place Boïeldieu, à Paris. — Mobilier moderne.

384. **Poussielgue-Rusand**, 3, rue Cassette, à Paris. — Orfèvrerie et bronzes.

385. **Royé** (A.) **et Cie**, 29, rue Le Peletier, à Paris. — Lapidaires, pierres imitation.

386. **Rozet** (René), 6, rue Aumont-Thiéville, à Paris, statuaire. — Glace en argent massif « La métamorphose de Narcisse », exécutée par la maison Christofle et Cie.

387. **Ruteau** (L.), 31, rue Chapon, à Paris. — Perles imitation.

388. **Sandoz** (Gustave-Roger Sandoz, fils et successeur), 10, rue Royale, à Paris (anciennement au Palais-Royal). — Joyaux, objets d'art, horlogerie de précision.

389. **Schlesinger** (Jules), 3, rue Rossini, à Paris. — Pierres fines.

390. **Selmershein** (Tony), 1, place Boïeldieu, à Paris. — Bronzes de bâtiments et d'ameublement.

391. **Soye (de)**, 19, rue Chapon, à Paris. — Perles fines imitation.

392. **Templier** (Paul), 3, place des Victoires, à Paris. — Bijouterie, joaillerie.

393. **Vachet** (Raymond), 13, boulevard du Temple, à Paris. — Horlogerie.

394. **Vuillermoz** (L.), 63, rue Turbigo, à Paris. — Bijouterie, joaillerie, imitation or.

GROUPE H

CUIRS & PEAUX. — CHAUSSURES
MACHINES
CÉRAMIQUE & CRISTALLERIE
INDUSTRIES DIVERSES

395. **Amos frères et Cie**, à La Neuveville-lès-Raon (Vosges). — Chaussons en tricot foulé.

396. **Barbier, Bénard et Turenne**, 82, rue Curial, à Paris. — Phares.

397. **Boutmy et Cie**, à Messempré-Carignan (Ardennes). — Tôles glacées spéciales.

398. **Caen frères,** 34, rue Greneta, à Paris. — Usine Masurel et Caen, à Croix (Nord). — Peaux de moutons pour doublures.

399. **Carue** (Ph.), 269, rue Saint-Denis, à Paris. — Câbles et cordages.

400. **Compagnie générale transatlantique** (E. Péreire, président du conseil d'administration), 6, rue Auber, à Paris. — Modèle du paquebot *la Lorraine.*

401. **Compagnie des wagons-réservoirs** (Rotival, président du conseil d'administration), 83, rue Lafayette, à Paris. — Plans de wagons.

402. **Déon** (Ulysse) **et fils,** à Sens (Yonne). — Peaux de lapins apprêtées et lustrées.

403. **Domange** (A.) **et fils,** 74, boulevard Voltaire, à Paris. — Courroies pour transmissions, cuirs emboutis.

404. **Dressoir et Pemartin,** 12, passage Lauzin, à Paris. — Chaussures.

405. **Dubois, Pinard et Cie,** aux forges et fonderies de Sougland (Aisne). — Plans de machines à émailler et modèle réduit.

406. **Favre et Picard,** 50, boulevard de la Villette, à Paris. — Chaussures.

407. **Ferlin-Maubon,** 47, rue de Strasbourg, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Chaussures.

408. **Fontaine-Souverain,** 9, rue des Roses, à Dijon (Côte-d'Or). — Echelles, treillages.

409. **Gallini,** 55, rue des Archives, à Paris. — Bijoux émaillés.

410. **Geoffroy et Delore,** 28, rue des Chasses, à Clichy (Seine). — Câbles électriques.

411. **Giraud aîné,** 46, rue du Fer-à-Moulin, à Paris. — Maroquins.

412. **Grangé** (H.-D.), 38, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris. — Tubes à niveau d'eau pour chaudières; verrerie industrielle.

413. **Halet** (Aimé), 30, rue de l'Arbre-Sec, à Paris. — Produits bruts fabriqués avec verre et cristal, sables, craie phosphatée.

414. **Hannoyer** (Léon), 39, rue Albouy, à Paris. — Ressorts, essieux, roues.

415. **Kindel,** 38, quai Jemmapes, à Paris. — Maroquinerie de Paris.

416. **Kulikowski** (Florian) **et Cie,** 3, rue Monthyon, à Paris. — Motifs de sculpture décorative.

417. **Laruelle** (Victor), 49, boulevard de Grenelle, à Paris. — Machine à broder.

418. **Le Garrec** (R.), 8, rue des Francs-Bourgeois, à Paris, ingénieur. — Appareils sanitaires.

419. **Leigh** (Mme Blanche), 4, rue de la Paix, à Paris. — Machines à savons.

420. **Messier** (Clément), 36, avenue de l'Opéra, à Paris. — Faïences d'art.

421. **Massier** (Delphin), à Vallauris (Alpes-Maritimes). — Faïences d'art.

422. **Mermilliod,** 137, rue d'Aboukir, à Paris. — Chapeaux de paille et de feutre pour dames.

423. **Muller et fils,** 50, rue de Châteaudun, à Paris. — Mobilier de bureau et de chemin de fer.

424. **Paisseau** (Eugène), 66 et 68, rue de la Folie-Regnault, à Paris. — Baleines de corne.

425. **Plateau** (Jean), 5, rue des Minimes, à Paris. — Encres à écrire, à reproduire, à copier.

426. **Rosemann,** 64, rue Saint-Honoré, à Paris. — Petite métallurgie; machines à fabriquer les plumes.

427. **Rousset frères,** 5, avenue Victor-Hugo, à Blois (Loir-et-Cher). — Chaussures.

428. **Savoy** (Jean) **et Cie,** 42, rue de Paradis, à Paris. — Cuirs.

429. **Savy** (A.) **et Cie,** 162, rue de Charenton, à Paris. — Machines pour savonneries.

430. **Société anonyme des chaussures F. Pinet,** 42 et 44, rue de Paradis, à Paris. — Chaussures.

431. **Société des appontements de Pauillac,** 5, rue des Mathurins, à Paris. — Plans, vues panoramiques et dessins.

432. **Société des établissements Henri Lepaute** (M. Dehesdin, directeur), 11, rue Desrouettes, à Paris. — Appareil de phare.

433. **Stumpf, Touvier, Viollet et Cie,** 66, rue d'Hauteville, à Paris. (Cristallerie de Pantin.) — Verreries et cristaux.

434. **Vincent** (R.), à Berny (Seine). — Tabletterie plaquée.

GROUPE I

—

HORTICULTURE

435. **Vilmorin (de), Andrieux et Cie**, 4, quai de la Mégisserie, à Paris. — Collections de céréales, de graminées en gerbes et en graines, de racines fourragères moulées d'après nature.

EXPOSANTS

répartis

DANS DIVERSES SECTIONS

436. **Ecole d'Arts et Métiers,** Châlons-sur-Marne (Marne). — Outils à perforer, cours de dessin industriel. (Palais des Beaux-Arts.)
437. **Ministère du Commerce.** *Ecole pratique de commerce et d'industrie pour les jeunes filles*, au Havre (Seine-Inférieure). — Enseignement normal du cuir d'art. (Palais des Beaux-Arts.)
438. **Arzur** (Mlle Cécile), au Havre. — Cuirs d'art.
439. **Bridant** (Mlle Lucie), au Havre. — Cuirs d'art.
440. **Delaunay** (Mlle Georgette), au Havre. — Cuirs d'art.
441. **Engels** (Mlle Yvonne), au Havre. — Cuirs d'art.
442. **Joint** (Mlle Cécile), au Havre. — Cuirs d'art.
443. **Loizeau** (Mlle Suzanne), au Havre. — Cuirs d'art.
444. **Thaler** (Mlle Lucie), au Havre. — Cuirs d'art.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

—

PHOTOGRAPHIE

Exposition d'ensemble organisée par les soins du Photo-Club de Paris.

445. **Ancelot** (Alfred), 8, rue de Florence, à Paris.
446. **Bachelier** (René), 64, rue des Mathurins, à Paris.
447. **Bergon** (Paul), 40, boulevard Haussmann, à Paris.
448. **Berteaux** (Georges), 75, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
449. **Boivin** (André), 64, rue de Lisbonne, à Paris.
450. **Bourgeois** (Paul), 80, boulevard Malesherbes, à Paris.
451. **Brémard** (Alfred), 4, rue du Général Foy, à Paris.
452. **Brémard** (Maurice), 41, boulevard Haussmann, à Paris.
453. **Bucquet** (Maurice), 12, rue Paul-Baudry, à Paris.
454. **Bucquet** (Mlle Antoinette), 12, rue Paul-Baudry, à Paris.
455. **Buffet** (Paul), 10, boulevard des Batignolles, à Paris.
456. **Cabarrus** (Louis), 73, avenue de Villiers, à Paris.
457. **Corbin** (Paul), 104, avenue des Champs-Elysées, à Paris.
458. **Coste** (Ferdinand), à Lacanche (Côte-d'Or).
459. **Cottin** (Armand), 6, rue Royale, à Paris.
460. **Couderc de Saint-Chamant** (Paul), 103, rue de l'Université, à Paris.
461. **Da Cunha** (A.), 3, rue Meissonier, à Paris.
462. **Dardonville** (Louis), 15, chaussée de la Muette, à Paris.
463. **Darnis** (Achille), 4, rue Marbeuf, à Paris.
464. **Decugis** (Mlle Marguerite), 12, rue Laurent-Pichat, à Paris.
465. **Demachy** (Robert), 13, rue François Ier, à Paris.
466. **Ducourau** (Emile), 104, boulevard Haussmann, à Paris.
467. **Ferrand** (Georges), à Nogent-sur-Marne (Seine).
468. **Galichon** (Roger), 29, rue d'Artois, à Paris.
469. **Gers** (Paul), 22, rue Alphonse-de-Neuville, à Paris.
470. **Gilibert** (Albert), 82, boulevard de Courcelles, à Paris.
471. **Grimprel** (Georges), 71, faubourg Saint-Honoré, à Paris.
472. **Guérin** (Henri), 21, rue du Général Foy, à Paris.
473. **Huguet** (Mme Albert), 62, boulevard Malesherbes, à Paris.
474. **Jacquin** (Charles), 5, rue des Moulins, à Paris.
475. **Labouret** (Christian), 39, rue de Constantinople, à Paris.
476. **Le Bègue** (René), 51, rue Le Peletier, à Paris.

477. **Lecorbeiller** (Maurice), 63, rue de Chaillot, à Paris.
478. **Lehideux** (Jacques), 162, boulevard Haussmann, à Paris.
479. **Lehideux-Vernimmen** (André), 63, rue de la Boëtie, à Paris.
480. **Lemoine** (Achille), 10, rue Frochot, à Paris.
481. **Le Roux** (Paul), 48, boulevard Malesherbes, à Paris.
482. **Manuel** (Mme Albert), 180, rue de Rivoli, à Paris.
483. **Marozeau** (Paul), 71, avenue Victor-Hugo, à Paris.
484. **Marquet** (Léon), 31, rue Vivienne, à Paris.
485. **Mathieu** (Emmanuel), 20, rue des Capucines, à Paris.
486. **Mortureux** (Albert), 4, avenue Marceau, à Paris.
487. **Naudot** (Paul), 35, rue Washington, à Paris.
488. **Puyo** (C.), à La Fère (Aisne).
489. **Rabourdin** (Edouard), 83, boulevard Malesherbes, à Paris.
490. **Roy** (Georges), 145, boulevard Haussmann, à Paris.
491. **Seligman** (Georges), 41, avenue de Friedland, à Paris.
492. **Toutain** (André), 20, place Vendôme, à Paris.
493. **Tyszkiewicz** (comte B.), 2 *bis*, rue Boccador, à Paris.
494. **Vacossin** (Henri, 56, rue de Monceau, à Paris.
495. **Wallon** (Etienne), 65, rue de Prony, à Paris.

ARCHITECTURE

496. **Bénard** (E.), 29, boulevard Pereire, à Paris.
497. **Camut** (Emile), 350, rue Saint-Honoré, à Paris.
498. **Dourgnon** (Marcel), 31, avenue Trudaine, à Paris.
499. **Eustache** (Henri), 5, rue de la Chaise, à Paris.
500. **Mewes** (Charles), 36, boulevard des Invalides, à Paris.
501. **Nénot** (Henri), 26, rue du Luxembourg, à Paris.
502. **Raulin** (G.), 57, rue de Lille, à Paris.
503. **Vaudremer** (E.), 123, boulevard Exelmans, à Paris.

PEINTURE, SCULPTURE, GRAVURE, BLANC & NOIR

Nous n'avons pas cru devoir enregistrer dans cette liste les noms d'un grand nombre d'artistes français, peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs, dont les œuvres figurent dans le Palais des Beaux-Arts, pour la raison qu'un certain nombre de ces œuvres ont été exposées, non par les artistes, mais par des collectionneurs.





TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

DEUXIEME PARTIE

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

TROISIÈME PARTIE

RAPPORTS DES GROUPES

QUATRIÈME PARTIE

RESSOURCES ÉCONOMIQUES DE L'ANGLETERRE

CINQUIÈME PARTIE

CONCLUSIONS



TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE

PLANS



Achevé d'imprimer le 28 novembre 1901 par BELIN FRÈRES,
imprimeurs a Saint-Cloud,
sur papier fabriqué par MAUNOURY, WOLFF et Cie.

Les gravures ont été exécutées par les établissements MALVAUX.

Les planches hors texte sortent des presses
de DRAEGER FRÈRES.

